

d'avantage à faire à nos petits zelateurs. Ce qu'il y avait d'épineux, c'était le tirage de la loterie; il fallait le faire accompagner d'une petite pièce, de quelques chants appropriés à la circonstance, et pour cela, il ne suffisait pas d'avoir du zèle, de la hardiesse, de savoir mendier éloquemment, il fallait se transformer en acteurs, en artistes; et cette transformation demandait du travail et de l'application, et surtout l'application et le travail coûtent beaucoup aux élèves, mais surtout dans les pays tropicaux. Cependant la pieuse ardeur qui inspire nos chers enfants leur fera surmonter cette dernière difficulté aussi bien que les autres. Un Numéro des annales de la *S<sup>t</sup>e Enfance* fournit une charmante petite pièce; quelques petits chants sus à l'avance, et d'autres que l'on saura composer pour la circonstance feront toute l'affaire. On se met à l'œuvre. Chacun apprend son rôle, les musiciens leur partie; et le jour solennel arrivé, un magnifique petit théâtre s'élève dans la maison d'un des plus riches payens de la ville, qui a bien voulu, en la cédant pour la circonstance, contribuer ainsi pour sa part à la petite fête. Le soir, à 6<sup>h</sup>, une assemblée aussi nombreuse que gracieuse et choisie, se presse devant le théâtre où va se dérouler le résultat du zèle et du travail des jeunes zelateurs. Enfin la pièce commence, les applaudissements viennent encourager la timidité des acteurs, qui sortent de la scène avec un plein succès, comblés d'éloges de toutes parts, et heureux d'avoir procuré à la société de la petite ville une délicieuse soirée, de s'être eux-mêmes couverts de gloire, et surtout d'avoir pu obtenir pour leur chère œuvre une assez large contribution. La somme procurée par la loterie, s'élevait, après tous les frais du théâtre payés, à 4,314<sup>fr</sup> 50<sup>c</sup>.

Deux ou trois mois avant cette loterie, les élèves du pensionnat des Sœurs de *S<sup>t</sup> Joseph* en avaient déjà organisé une autre moins considérable de 400 lots à soixante cent. le billet, et qui avait produit la jolie petite somme de 107<sup>fr</sup> 50<sup>c</sup>.

Nos deux loteries nous ont donc fourni la somme

totale de 1,422<sup>5</sup>. Ajoutez à cette somme, celle de 147<sup>5</sup> 60<sup>c</sup> produit des souscriptions de nos enfants organisées par séries de douze, suivant les règlements de l'œuvre, et vous aurez pour résultat total de nos recettes le chiffre de 1,569<sup>5</sup> 60<sup>c</sup>.

Maintenant il faut en venir aux dépenses. Parmi les enfants que nous avons recueillis cette année, 37 ont été rachetés au prix moyen de 13<sup>5</sup> 90, c'est-à-dire en tout 515<sup>5</sup> 60<sup>c</sup>.

En déduisant ces dépenses du total de nos recettes, il nous reste 1053<sup>5</sup> 90; sur laquelle somme nous avons dû payer, pendant le courant de cette année, le chiffre de de 878<sup>5</sup> 70<sup>c</sup> pour la nourriture et l'entretien de nos 40 enfants. Il nous reste donc aujourd'hui, 1<sup>er</sup> octobre, un avoir de 175<sup>5</sup> 20 pour subvenir à l'entretien de tous ces enfants, ainsi que de ceux que la divine Providence pourra nous envoyer encore. Car mon intention, si je puis la réaliser, est de ne refuser aucun de ceux qui ont passé l'âge de deux ans. Quant à ceux qui sont au-dessous de cet âge, il me semble que nous ne pouvons pas les accepter, d'ici au moins à ce que nous soyons pourvus d'une installation convenable, et que nous ayons des sœurs pour en prendre soin. Tous ceux, en effet, que nous avons recueillis jusqu'ici au-dessous de l'âge de 18 mois à 2 ans, sont morts peu de temps après leur entrée à la Mission.

Sans doute, vous allez me dire, mon Très-Révéré Père, que ce n'est pas avec 175, 20 que l'on peut entretenir pendant longtemps plus de 40 enfants, surtout quand on n'a rien d'installé, ni local, ni mobilier, ni personnel pour en prendre soin, rien, en un mot. J'en conviens avec vous, mais je compte aussi sur le secours de la divine Providence qui ne nous a pas encore fait défaut. Je compte en particulier sur le concours de l'association de la S<sup>te</sup> enfance qui, j'ose l'espérer, ne refusera pas de reconnaître les nouveaux-nés que nous venons de lui procurer. Oh! que je voudrais pouvoir,

pendant un instant, me transporter à Paris, avec mes 40 petits Indiens. J'irais les déposer aux pieds de Messieurs les membres du Conseil central de l'œuvre, et je leur dirais comme autrefois St. Vincent de Saul aux Dames de la Charité : « Nob! Messieurs, la compassion  
 « et la charité nous ont fait adopter ces petites créatures  
 « pour nos enfants; nous avons été leurs pères selon la  
 « grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont  
 « abandonnés; voyons maintenant si nous voulons aussi  
 « les abandonner. Cessons d'être leurs pères, pour deve-  
 « nir à présent leurs juges. Leur vie et leur mort sont  
 « entre vos mains : ils vivront, si vous voulez nous ai-  
 « der à en prendre soin; mais, au contraire, ils péri-  
 « ront infailliblement, si vous ne voulez pas venir à no-  
 « tre aide pour les secourir. »

Ne pouvant tenir moi-même ce langage à M. H. les membres du Conseil central, je vous prie, Mon très-Révérend Père, de vouloir bien vous faire vous-même, auprès de vous, l'avocat de nos chers petits Indiens, et de tâcher d'obtenir, pour cette œuvre naissante, une allocation qui assure son existence.

Maintenant, laissez-moi vous dire, avant de déterminer, comment nous avons obtenu si subitement un aussi grand accroissement dans le nombre de ces enfants. Il y a déjà plus d'un an, je vous ai parlé d'une famine qui menaçait d'envahir toute l'Inde, cette famine est arrivée. Les inondations du Gange sont encore venues porter la dévastation dans le pays que ce fleuve parcourt. De là, une misère affreuse s'en est suivie, et a chassé de leurs habitations les Indiens des campagnes; ils se sont portés vers les grands centres; Calcutta surtout a vu arriver par milliers ces malheureux mourant de faim. Le choléra, la dyssenté-rie, les fièvres et toutes les autres maladies qui engendrent la misère, sont venues décimer nos pauvres populations indiennes; et actuellement encore, il n'y a

presque pas de jour où l'on ne rencontre, dans quelque coin de rue, bon nombre de ces effroyables squelettes vivants, se traînant avec peine, jusqu'à ce que, leurs forces venant à manquer, ils tombent et meurent d'inanition. La police de notre petite ville de Chandernagor ramasse tous les jours quelques cadavres de ces malheureux. Un grand nombre de ces infortunés, qui avaient avec eux deux ou trois enfants qu'ils ne pouvaient nourrir, venaient nous prier de les prendre, pour leur épargner la douleur de les voir mourir de faim, et de leur accorder à eux-mêmes un petit secours destiné à soutenir leur existence, pendant ces temps malheureux. Quelquefois aussi la police, trouvant au milieu des rues des enfants abandonnés, sans parents, et n'ayant personne pour les recueillir, venait nous les confier. C'est ainsi qu'a grandi si subitement notre petit établissement.

Je dois vous faire remarquer, Mon Très-Révérend Père, que ce n'est pas seulement par les temps de famine que nous pouvons avoir des enfants; car la misère qui nous les amène règne ici plus ou moins en tout temps, vu qu'elle est fille de l'indolence et de l'égoïsme deux vices qui existent au sein de toutes les populations payennes, mais peut-être plus particulièrement encore dans le Bengale. Je me rappelle que, l'année dernière, un jour que je revenais de faire le catéchisme à l'école des Sœurs, je rencontrai sur mon passage, au coin d'une rue, une pauvre femme musulmane qui venait de donner le jour à une pauvre petite créature. Je m'empressai de faire recueillir la mère et l'enfant par une de nos chrétiennes; puis je baptisai l'enfant, qui semblait n'attendre que cette grâce pour s'envoler au Ciel, car il mourut le même jour. La mère s'en retourna dans son pays quelques jours après.

Ces faits de ce genre vous surprendront, sans doute, mon C. R. Père, mais pour nous, qui en avons

presque tous les jours de semblables sous les yeux, ils n'ont rien qui étonne. C'est avec des enfants recueillis de la sorte que nous avons commencé notre petite œuvre; c'est aussi par ce moyen que nous espérons la continuer.

Jusqu'ici, nous avons logé nos enfants comme nous avons pu. J'ai mis tous nos petits garçons au-dessus de trois ans dans la salle du presbytère, qui leur a servi, jusqu'à ce jour, de dortoir, de réfectoire, et de tout, n'ayant pas d'autre local à leur affecter. Aussi, la santé de ces pauvres enfants se ressent-elle un peu de l'insuffisance de cette installation. - Le choléra est venu fondre sur nous d'une manière terrible; il y a cinq jours, un de nos petits enfants de 4 ans en a été atteint le premier; à force de soins, nous l'avons soustrait au premier danger; néanmoins, je ne pense pas que nous puissions le sauver; un autre a été saisi ce matin, et vient d'expirer tout à l'heure, après cinq heures de maladie; et au moment même où je vous écris ces lignes, les premiers symptômes du redoutable fléau se manifestent chez deux autres enfants. C'est vraiment un spectacle navrant que celui que nous avons sous les yeux. Aussi nous ne pouvons qu'espérer, on le conçoit, continuer sur ce quid.

Chez les Sœurs, on a loué une petite maison attenante à leur établissement; elle est payée par une souscription nouvelle de 40<sup>fr</sup>. Outre que ce local est de venu insuffisant, c'est une grande charge pour nos quelques chrétiens de Chandernagor, vu surtout ce qu'ils ont déjà fait en faveur de l'œuvre par les loteries.

Pour les deux établissements, il faudrait donc deux maisons séparées. Je désirerais beaucoup les avoir hors de la ville, afin d'élever ces enfants en dehors du contact des Européens, et dans des habitudes de piété et de travail. Pour cela, il nous faudrait un petit personnel indispensable pour commencer.

En présence de ces besoins, je me demande: Ô mon Dieu! où trouverai-je des ressources suffisantes! Alors mon regard se tourne encore nécessairement vers le Conseil central de l'Œuvre de la S<sup>te</sup> Enfance, duquel nous attendons tout. Entre ses mains donc se trouve l'arrêt de vie ou de mort de notre chère petite œuvre. Que d'âmes elle peut arracher à l'enfer et envoyer au Ciel!

Je termine, Mon Très-Révérénd et bien cher Père, ce Rapport, qui est beaucoup plus long que je ne m'étais proposé de le faire, en recommandant l'œuvre qui en est l'objet à toute votre bienveillante sollicitude et à vos bonnes et ferventes prières.

Vous agréer, Mon Très-Révérénd Père, les sentiments de respect et d'affection

de votre enfant tout obéissant et dévoué en  
H. Seigneur,

signé Barthet, mis<sup>m</sup> apostolique.



## Cinquième Partie.

(Bulletin N.º 99.)

Province des Antilles.

Martinique.

Cité de St-Pierre.

1. Voyage des P. P. Emonet et Simonet à la Dominique Retraites prêchées par eux à Roseau — 2. Distribution des prix au Sém. Collège — 3. Local et construction Roy du Petit-Séminaire — 4. Envoi à la Martinique des P. P. Robo et Raoux — 5. Nomination d'un nouveau Gouverneur, M. Berthier, de Savoie.

— Le Bulletin de la Cité de St-Pierre, plusieurs fois promis et annoncé, est encore à venir; et la correspondance elle-même est peu riche en nouvelles

— 1. Parmi les quelques faits recueillis çà et là, nous trouvons d'abord un voyage de huit jours, qui a fait, au mois de juillet, le P. Emonet, avec le P. Simonet et le P. Edouard, à l'île de la Dominique, dans le but de faire un achat considérable de bois de construction pour le nouvel Etablissement de Fort-de-France.

A cette occasion, nos chers confrères ont prêché deux retraites de 3 jours, chez les Sœurs de N. D. de la Délivrante établies à Roseau. Le P. Emonet prêcha aux Religieuses leur retraite annuelle; et le P. Simonet en donna une autre de 3 jours à leurs enfants.

— 2. La Distribution des prix du Séminaire Collège a eu lieu le 21 nov., jour de la Présentation de la Ste Vierge. Une pluie torrentielle et presque

continue n'empêcha pas de donner à la fête la solennité accoutumée; le Gouverneur y voulut assister lui-même, avec M. l'abbé Guesdon, Administrateur du diocèse, et les autres notabilités de la ville de S.<sup>t</sup> Pierre.

Le Chef de la Colonie ouvrit la cérémonie par quelques paroles des plus bienveillantes, témoignant de tout son intérêt pour l'Établissement.

Le S.<sup>t</sup> Maître Jean fit ensuite le discours d'usage, qui émut vivement l'auditoire. S'inspirant de la circonstance même des vacances et de la rentrée des enfants au foyer paternel, il fit le tableau de la famille chrétienne, montrant aux parents leur grande mission à l'égard de leurs enfants, et aux enfants leurs devoirs à l'égard de leurs parents.

Les journaux de la colonie ont reproduit ce discours avec de grands éloges, et pour l'orateur et pour tous nos Pères en général. On trouvera plus loin un article publié à ce sujet par le journal les Amis, et donnant les détails de la cérémonie de la distribution des prix.

— 3. Nous avons déjà annoncé, au Bulletin du 2<sup>em</sup> semestre de 1865 (n. 35-36 p. 824), le projet de M.<sup>s</sup> l'abbé Guesdon de former un petit Séminaire distinct du collège, pour favoriser les vocations ecclésiastiques. M.<sup>s</sup> l'Administrateur du diocèse a pour suivi cette pensée avec persévérance. Il a fait acheter, au nom de l'Evêché, une propriété tout à côté du collège, au prix de 12,000 \$<sup>s</sup>. Les constructions ont été commencées vers le milieu de l'année, et, au mois d'octobre, le S.<sup>t</sup> Suard, Économe de la C<sup>te</sup>, écrivait au S.<sup>t</sup> Cœurux, que c'était un magnifique bâtiment.

On espère plusieurs vocations pour commencer l'œuvre avec la nouvelle année scolaire.



— 4. Deux livres d'ouvrages nombreuses et difficiles, nos chers confrères de la Martinique, avaient besoin d'un renfort de personnel. Le C. R. Cère leur a envoyé de nouveau les S. Robo et Raoux, après leur Profession. Ces deux nouveaux Profès se sont embarqués le 6 décembre à St. Nazaire. Le S. Robo est placé à la C<sup>te</sup> de St. Pierre, et le S. Raoux à celle de Fort-de-France.

— 5. Également mentionnons, en terminant, le changement du Gouverneur de la colonie. M. Berthier, originaire de la Savoie, vient d'être nommé à ce poste important, en remplacement de M. Sérussat. Avant son départ pour la Martinique, il est venu faire une visite au C. R. Cère. Il lui a parlé de ses bonnes dispositions, de son désir de voir M. Mounig se retirer, et d'avoir un digne Evêque à la tête du diocèse. Chrétien pratiquant, il s'est recommandé, en partant, aux prières du C. R. Cère et de la C<sup>te</sup>.

### C<sup>te</sup> de Ste Marie (Fort-de-France.)

1. Entreprise d'un nouvel établi. pr le Collège. 2. Etat actuel de l'œuvre. Externat.

Le Bulletin et la correspondance de Fort-de-France, avec exacts jusqu'ici, nous font défaut pour ce semestre. Une lettre du S. Emonet nous apprend cependant quelques nouvelles.

— 1. On a vu dans les deux derniers Bulletins (19<sup>es</sup> 3<sup>e</sup> page 825 — 4<sup>e</sup>: 37, p. 156.), comment, après l'abandon déjà résolu du Collège de Fort-de-France, nos Sères avaient été amenés, par suite des réclamations sympathiques de la population et des désirs de M. l'Administrateur du diocèse, à continuer ou plutôt à reprendre cette œuvre. Mais sa continuation n'avait cependant été acceptée qu'à la condition d'avoir un emplacement et des bâtiments plus convenables.

L'entreprise du nouvel établissement a été pour suivie avec ardeur par M. l'abbé Guesdon. Une généreuse souscription avait été ouverte dès le commencement. Le Conseil général de la colonie a voté lui-même une somme de 5,000 ₣, la ville de Fort-de-France

10,000 \$, un emprunt a fourni le reste de la somme nécessaire. Le terrain acheté pour le nouvel établissement est d'environ 8 hectares. Le site est des mieux choisis. C'est une colline hors de la ville, mais qui s'élève

Les travaux de construction ont été commencés en décembre, sous la direction du P. Edouard, et l'on espère que tout sera terminé pour l'année 1868. (Lett. du P. Simonet 8 janv. 1867.)

2. En attendant, nos chers confrères continuent l'œuvre avec zèle. Mais ils ont dû, à cause de l'exiguïté du local, et d'après la décision de M. l'Administrateur, se borner à un externat, faute de logement pour avoir des internes ou des pensionnaires.

Cet externat est d'ailleurs toujours florissant. A l'écloture des classes, à la fin de l'année, il comprenait 80 élèves. Cette œuvre continue toujours d'avoir les sympathies générales.

### Clé du Trou Vaillant.

1. Ordination à la Dominique — 2. Remplacement du P. Simonet par le P. Grasser.

— 1. Le P. Simonet, chargé jusqu'à ces derniers temps de la direction de la maison du Trou-Vaillant, écrivait à la Maison-Mère, au mois d'octobre: « On ne s'attend passans doute à du nouveau, à de l'extraordinaire de notre petite Clé, et on a raison. Dans notre maison, en effet, le calme et la tranquillité sont l'élément habituel; l'extraordinaire n'y paraît que bien rarement.

« Cette année, en particulier, a été pour nous, une année  
 Le C. R. Père vient de recevoir une lettre de Fort-de-France, nous transmettant une première partie du bulletin de la Communauté, et nous annonçant la suite à des intervalles rapprochés. Nous en sommes heureux, et nous en profiterons pour le prochain Numéro.

de douce paix jusqu'à ce jour. Les séminaristes, au nombre de six ou de sept, nous ont généralement satisfaits.»

— «Le 25 du mois d'août dernier, j'ai fait un voyage de deux jours à Roseau, à l'occasion de l'Ordination de nos séminaristes. Cinq y ont pris part, parmi lesquels deux ont reçu la prêtrise.»

— «Nous avons été obligés d'envoyer à l'hôpital, pour quelques jours, deux de nos séminaristes malades, pour leur procurer plus de soins.»

— «Le C. T.ensemble a été envoyé, pendant deux mois et demi, à l'école agricole du Horn-Rouge. Et voilà tout l'extrait de notre petite C<sup>té</sup>, pendant ces derniers temps.»  
(Lett. du Soc: 66.)

— 2. On a déjà vu, à la partie officielle, que le S. Simonet avait reçu sa destination comme Sup.<sup>er</sup> de la C<sup>té</sup> de St-Johnville en Haïti. Le S. Grasser, envoyé pour le remplacer dans la direction du séminaire, s'est embarqué vers la fin d'octobre à Coulon, sur un navire de l'État.

Quant au S. Simonet, il n'a pu partir pour Haïti que vers la fin de décembre, à cause du choléra et de la fièvre jaune qui régnaient dans les Antilles à St-Thomas, à St-Martin, à Demerarié etc. et rendaient presque impossible la voie ordinaire des paquebots, par les nombreuses et longues quarantaines auxquelles ils étaient soumis partout. (Lett. du S. Simonet, 9 Déc. 1866.)

---

## C<sup>té</sup> de N. D. de la Délivrande

---

1. Inauguration de l'école agricole. — 2. Marche de cette œuvre.

— Nous avons parlé, au dernier Bulletin de N. D. de la Délivrande, d'une école agricole en voie de fondation,

établie auprès du nouvel hospice de Nazareth. Le *S.<sup>r</sup>* Dufrien a eu depuis le bonheur de voir ses vœux accomplis. L'inauguration et la bénédiction solennelle de cet établissement se fit le 2 juillet dernier. *M.<sup>s</sup>* Administrateur du diocèse, à qui revient l'initiative de l'œuvre, voulut présider la cérémonie de sa fondation. Il adressa à la nombreuse assistance une allocution en rapport avec la triple circonstance qui rehaussait cette fête : la Visitation de la *E. S.<sup>te</sup>* Vierge et la 2.<sup>e</sup> communion de la paroisse.

Nous donnerons ci-après quelques détails sur la cérémonie, d'après le journal les Antilles.

— 2. Ce fut le samedi suivant, 7 juillet, que nos *S.<sup>rs</sup>* du Morne-Rouge prirent possession de l'Établissement. Il y avait déjà alors 40 enfants pour commencer. C'est le *S.<sup>r</sup>* Sebelley qui en a spécialement la direction. On comprend sans peine qu'une œuvre de ce genre offre, dans ses commencements, et surtout dans les colonies, des difficultés plus ou moins grandes; mais aussi elle ne laisse pas que de donner pour l'avenir de précieuses espérances.

---

## Guyane Française.

### Clé de Cayenne

1. Augmentation du cadre du Clergé de la Colonie — 2. Retour de *M.<sup>s</sup>* Dofat. Décoration obtenue de Rome par le Gouverneur — 2. Arrivée du *S.<sup>r</sup>* Aymonin avec *M.<sup>s</sup>* Cyprien etc. — Du *S.<sup>r</sup>* Pernot. Maladies. — 3. Desserte de Comnégande par le *S.<sup>r</sup>* Lestrat — Tombe du *S.<sup>r</sup>* Durand. — 4. Triste situation matérielle de la colonie. Insuccès de la transportation.

Né recevant pas de Bulletin de la Clé, nous nous bornons à énumérer quelques faits puisés çà et là dans la correspondance.

— 1. Durant son séjour en France, le Préfet ap<sup>o</sup> de Cayenne, M<sup>g</sup> Dossat, a sollicité près du Ministère une augmentation du clergé de la colonie. Le cadre ne portait que 18 prêtres, outre le Préfet ap<sup>o</sup>stolique. C'était un chiffre bien restreint, en effet, pour les besoins nombreux qui s'y font sentir.

Les démarches de Monseigneur n'ont pas été sans résultat il a pu obtenir deux prêtres en plus, d'après la combinaison suivante : 1<sup>o</sup> l'aumônier de l'hôpital de Cayenne, qui, jusqu'ici était compris dans le cadre, doit recevoir désormais son traitement sur les fonds même de l'hospice; 2<sup>o</sup> un second traitement est accordé, sur les fonds de la transportation pour un Père Jésuite, qui desservira la léproserie de la Montagne d'Argent. (Lett. du S. Guyodo 3juil. 66.)

— 2. Après quelques mois de séjour en France, M<sup>g</sup> Dossat se rembarquait pour Cayenne le 8 sept. avec M. l'abbé Cherrier, qui l'avait accompagné en Europe.

Il apportait au Gouverneur de la Colonie, la croix de Commandeur de l'ordre de St. Grégoire le Grand, qu'il avait obtenue pour lui du S. Père, lors de son voyage à Rome. Monseigneur a aussi obtenu pour lui-même le privilège de porter extérieurement la Croix pectorale. (Lett. de M<sup>g</sup> Dossat 3juil. 66.)

— 3. Le départ de Monseigneur a été suivi, un mois après, de celui du S. Hymonin, de M. Cyrien, ancien novice, et d'un nouveau prêtre du séminaire colonial, M. Maurette. Tous trois sont heureusement arrivés à Cayenne le 1<sup>er</sup> novembre, pour y célébrer la fête de la Toussaint.

Le S. Hymonin fut envoyé, quelques jours après, à Mondélice, pour y aider et remplacer le S. Tomme-puy fatigué. Mais bientôt après, repris lui-même de ses anciennes maladies, rhumatismes et gastralgies, il fut obligé de quitter, à son tour, pour revenir se faire traiter à l'hôpital.

— Le dernier jour de l'année, est arrivé fort à propos. le S. Fernot de la Trinidad, pour porter aide et secours à nos confrères de la Guyane. Aussi tous ont-ils été on ne peut plus heureux de le revoir, bien qu'il ne soit destiné à y passer que quelques mois.

— 4. Le poste de Cornégrande a continué d'être desservi par le S. Estrat, qui y allait faire tous les Dimanches les fonctions du S. Ministère, et au mois de juill. il eut une première communion.

— On sait que c'est à Cornégrande que reposent les restes du S. Durand. La mémoire de notre cher défunt y est toujours en grande vénération parmi les habitants. Ils ont fait venir de France un beau marbre blanc pour la tombe de leur bon Père, et ils se disposent même, nous écrit le S. Guyodo, à élever en son honneur une petite chapelle funéraire.  
(Lett. du 30 juillet 1866.)

— 5. On sait dans quelle triste situation matérielle se trouvent, en ce moment, la plupart de nos colonies. Mais la Guyane est peut-être de toutes la plus désolée. Le sol y recèle de grandes ressources, mais ces ressources restent enfouies, faute de bras pour les cultiver et faute de capital pour les premières dépenses.

On comptait beaucoup sur la transportation pour relever un peu la colonie; mais cette œuvre, à ce qu'on nous écrit, ne paraît réussir nulle part. Les pénitenciers de déportés étaient, jusqu'à ces derniers temps, disséminés çà et là sur divers points de la colonie. On les a concentrés, depuis peu, du côté de la rivière du Maroni, pour faciliter la surveillance. Mais il paraîtrait que cet endroit n'est pas des plus favorables. Au dix août, écrit le S. Guyodo il y avait, dans les hôpitaux du Maroni, jusqu'à 300 malades et de nombreuses mortalités. Et, d'autre part, le Ministère des colonies vient encore de réduire considérablement le budget de la transportation.

C<sup>te</sup> de Mondélice.

1. Visite de l'Établ<sup>t</sup> par la Commission. Examen. Prix — 2. Nombre d'enfants. Inquiétudes au sujet de l'avenir de l'Établ<sup>t</sup> faute d'éléments. — 3. 1<sup>re</sup> Communion et Conf<sup>s</sup> à Remire. — 4. Maladie du S. Tommespy, du S. Patrocle. — 5. Pétition des habitants de Remire p<sup>r</sup> avoir les restes du S. Neü.

— Extrait du Bulletin. — 1. « Cette année, comme l'année dernière, la Commission instituée par l'arrêté approuvant l'œuvre de Mondélice, a fait sa visite à l'Établissement. C'était le 11 oct. M. le Directeur de l'Intérieur présidait lui-même cette visite. Il était accompagné de M<sup>gr</sup> Bossat et d'autres personnalités notables. Ces Messieurs ont fait travailler devant eux les enfants, pour juger par eux-mêmes de leur travail. Ils ont témoigné beaucoup de satisfaction de leur entrain. Quatre prix, consistant en vêtements et instruments de travail, ont été décernés aux plus méritants. »

— Le Compte-rendu, rédigé par la Commission, à la suite de cette visite, est, comme celui de l'année dernière, favorable sous tous les rapports à l'Établissement, comme le témoigne l'extrait suivant qui le résume : « Résumant ses opérations, la Commission reconnaît que l'état sanitaire des enfants est excellent, que leur tenue est bonne, que l'instruction morale et religieuse ne laisse rien à à désirer, que les enfants travaillent déjà d'une manière satisfaisante, et qu'en un mot, l'Établissement est en voie d'acheminement vers le but de son institution, c'est-à-dire le développement, dans la classe ouvrière, du goût et de l'habitude des travaux agricoles. »

— 2. L'Établissement de Mondélice est, en effet, une œuvre des plus belles et des plus utiles, à la

considérer dans son but; et malgré les difficultés que nos chers confrères ont eu à vaincre, leurs efforts n'ont pas été sans résultat. Cependant, après ces premières années d'essai, on se demande si la colonie offre bien tous les éléments voulus pour donner à l'œuvre tout le développement qu'elle comporte. Et l'on craint même qu'il ne soit pas possible de réunir un assez grand nombre d'enfants, pour obtenir des résultats en rapport avec les sacrifices déjà faits ou à faire. Le nombre des enfants était, au mois d'octobre, de 28. Depuis, il a un peu diminué; par suite de quelques départs qui n'ont pas été remplacés.

— 3. « Un mois après la visite de la Commission, continu le bulletin de la C<sup>té</sup>, avait lieu une cérémonie de 1<sup>re</sup> Communion à la paroisse de Remire. M<sup>g</sup> Dossat s'y rendit de Cayenne, accompagné de M. Cyprien, M<sup>g</sup> le Directeur de l'Intérieur voulut bien aussi venir rehausser de sa présence cette sainte et auguste cérémonie. Le soir, Monseigneur donna solennellement la bénédiction papale, faveur qu'il avait obtenue lors de son dernier voyage à la Ville sainte. Ensuite il donna à nos enfants le Sacrement de Confirmation,

— 4. « Après cette belle fête, le S. Sommepeuy, qui avait dû se multiplier pour la préparer, se vit obligé, par suite de ses fatigues excessives, d'aller se reposer à l'hôpital, pendant que le S. Symonin le remplaçait à Mondélie et à Remire. Cependant, au bout d'un mois, il se trouva suffisamment remis pour aller reprendre son poste.

« Le S. Patrocle a été, cette année, presque continuellement souffrant, de la fièvre ou de la dysenterie. A ces maladies est venu se joindre une hydropisie dont le développement toujours croissant a donné depuis quelque temps déjà beaucoup d'inquiétudes. Du reste, au milieu des plus cruelles souffrances, ce cher Frère est toujours admirable de douceur et de résignation. »



— 5. Les bons Habitants de Remire, comme ceux de Comnégrand, ne perdent pas le souvenir des Missionnaires qui se sacrifient pour eux. On sait que le Père Neu avait exercé longtemps auprès d'eux son zélé Ministère, avant d'aller à Mana. Et il avait même, on peut dire, régénéré cette paroisse, jusqu'à alors presque abandonnée. Aussi sa mémoire est-elle encore bien vivante dans tous les cœurs. Dernièrement la population toute entière a présentée au S. Guyodo une pétition. C'était pour obtenir que les restes de leur bon Père, qui leur a fait tant de bien, fussent transférés au milieu d'eux. On sait que ce cher confrère est mort à la Martinique, en venant en France, et son corps a été déposé près du pieux sanctuaire de N. D. de la Délivrande. Mais les bons Habitants veulent le ravoir à tout prix auprès d'eux. Ils ont déjà fixé sa place. C'est au pied d'un calvaire élevé par le S. Neu lui-même, dans le cimetière de la paroisse. Pour couvrir les frais d'exhumation et de transport, ils ont ouvert une souscription, qui, portait déjà, au mois d'octobre, la somme de 1700<sup>s</sup>, et ils sont disposés, dit le S. Guyodo, à donner davantage s'il le faut. Je leur ai dit, ajoute le même Père, de ne pas aller plus loin, ni même de recueillir les offrandes, avant que j'aie obtenu le consentement de la Maison-Mère. Mais ils réclament toujours avec les plus vives instances. C'est là une belle manifestation de foi qui ne pourra manquer d'être pour les âmes la source d'abondantes bénédictions, comme aussi une véritable gloire pour notre cher S. Neu et pour nous. » (2<sup>e</sup> Lett. 30 oct.)

— Nous ajoutons que la permission demandée a été accordée avec joie par le G. A. Père.

### Clé de Mana.

Nous n'avons rien de Mana, pour ce semestre. Nous le regrettons d'autant plus, que le S. Kranner, ayant dû

rester seul en ce poste, la Maison-Mère eût été plus désireuse de recevoir des nouvelles de ce cher confrère.



## Trinidad.

### Eté de Port- d'Espagne.

1. Voyage du S. Guilloux à Bolivar. Accueil désir de nous avoir pour un collége — 2. Constructions du collége terminées — 3. 1<sup>re</sup> Comm<sup>e</sup> et Confirm<sup>e</sup>. — Ordin<sup>e</sup>. de M<sup>r</sup>. Browne — 4. Nouveau Gouverneur. S<sup>r</sup>. Gordon. — 5. Distrib<sup>e</sup> de prix. — Discours. 6. Arrivée de M<sup>r</sup>. M<sup>r</sup>. O'Hanlon, et Duval. Changement du S. Guilloux.

— A défaut de Bulletin de la C<sup>te</sup>, que nous espérons recevoir désormais régulièrement, le C. R. Père nous permet d'emprunter à la correspondance les extraits suivants :

— 1. « Ses travaux et les fatigues de l'année, écrivait le S. Guilloux en date du 24 sept., m'avaient mis dans un triste état de santé. Ses médecins me conseillaient, m'ordonnaient même toute cessation de travail, pendant deux mois, et un séjour dans un des îlots de la côte.... Ce n'était pas possible; mais un terme moyen s'est présenté, et j'en ai profité. C'est une traversée de 10 jours, à bord d'un paquebot espagnol de Vénézuëla, sur l'offre que m'en fit un excellent prêtre de nos amis se rendant à la terre ferme. J'en suis revenu tout guéri et tout fort.

« Le vapeur se rendait à Bolivar, capitale de l'Etat de Guyana, sur l'Orénoque, et où se trouve établi un évêché. Nous avons un élève de cet endroit; c'est dans sa famille que j'ai descendu. Pendant tout mon séjour à terre, j'y ai reçu le meilleur accueil. On a bientôt su, dans la ville, que le S. Supérieur du Collége de la Trinidad était arrivé. De nombreuses questions

m'ont été faites sur notre Collège et ses œuvres et sur le collège de la Trinitad. M<sup>gr</sup> l'Evêque et les pères de familles se sont réunis pour me demander l'établissement d'un collège à Bolivar, m'offrant pour cela les conditions les plus avantageuses.

« Cet établissement paraîtrait offrir les meilleures garanties de succès sous tous les rapports; nous aurions, dès le commencement, 30 élèves des meilleures familles, que j'ai comptés et vus moi-même. » (Lett. du 24 sept. 66.)

Cela montre, du moins, la réputation qu'à déjà méritée notre maison de Port-d'Espagne.

— 2. Les nouvelles constructions permettraient encore de donner à cet Etablissement un plus grand développement. Ces constructions s'avancent toujours rapidement. D'après une lettre de S. Guilloux, la toiture devait être achevée avant la fin du mois d'octobre. (Lett. du 10 oct.)

— 3. Le 29 sept., sous les auspices de S. Michel Archange, eut lieu au collège une 1<sup>re</sup> Communion et une Confirm<sup>n</sup> de 15 enfants. Le même jour, M. Browne, grand-Scolastique, reçut l'ordre du Sous-diaconat des mains de M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Port-d'Espagne. (Lett. du 10 oct.)

— 4. La Trinitad vient d'avoir, au mois de novembre dernier, un nouveau Gouverneur, Sir Gordon, fils de lord Aberdeen, ancien Ministre. « Nous avons tous assisté, écrit le S. Guilloux, à sa prestation de serment. La musique de notre collège remplissait les intervalles.

« Son Excellence est venue elle-même nous visiter, et a paru nous porter beaucoup d'intérêt. C'est là, aux yeux des catholiques, un bon augure pour le collège français.

« On dit Sir Gordon très-libéral; il sera donc, nous l'espérons, bien disposé à accepter la pétition qu'on se prépare à lui présenter pour le collège. On y demande deux choses: 1: une subvention du Gouvernement colonial, qu'on laisserait à déterminer au Gouverneur lui-même; 2: le

droit, pour les élèves, de se présenter aux examens des universités d'Angleterre, (lett du 24 nov)

— 5. La distribution des prix du Collège a eu lieu le 15 du mois de décembre, dans la grande salle de l'Établissement. Le nouveau Gouverneur et l'Archevêque voulurent bien honorer de leur présence.

Un des élèves M. Devenish, dans un petit discours qu'il adressa à M. le Gouverneur, lui témoigna, au nom de tous, le bonheur que leur causait sa présence parmi eux.

Son Excellence répondit avec bienveillance en disant que, de tous les devoirs de sa charge, il n'en était point de plus agréable pour lui, que de voir les efforts zélés et pleinement couronnés de succès de ceux qui se dévouent si bien à l'éducation morale et intellectuelle de la jeunesse.

Un autre élève, lut, à son tour, un petit discours à Monseigneur l'Archevêque, qui répondit aussi en témoignant tout son intérêt pour une œuvre si utile au bien de son diocèse.

Le S. Guilloux prononça ensuite un discours, qui fut écouté avec intérêt et attention. Il y développa le triple devoir du maître envers son élève, selon les principes véritables, religieusement suivis dans la maison. connaissance de Dieu, discipline et instruction.

On trouvera plus loin, à l'appendice, un compte-rendu de cette cérémonie, d'après une brochure imprimée à la Trinidad.

— 6. Sur la fin de l'année, la C<sup>te</sup> de la Trinidad a vu augmenter son personnel de deux membres de plus: un novice-prêtre, M. O'Hanlon, et un grand Scolastique, M. Duval; celui-ci s'est embarqué à St. Nazaire le 8 oct. et le premier, le 8 novembre — M. O'Hanlon allait remplacer, pour le cours d'Anglais, M. Browne, car celui-ci devait rentrer bientôt à la Maison-Mère, pour faire son Noviciat et se préparer à la Profession.

On a déjà annoncé, dans la partie officielle, le remplacement de M. Guilloux, comme supérieur de la C<sup>te</sup>, par le M. Corbet. Après avoir mis son successeur au courant de sa charge, le M. Guilloux doit se rendre à la Martinique.

## Haïti.

### C<sup>te</sup> de Pétionville

1. Résultat du S<sup>t</sup> Ministère du S. François. Baptêmes. 1<sup>ères</sup> Communions. Confirmations. — 2. Restauration de l'Eglise de Pétionville — 3. Arrivée du P. Chenay. Accueil. — Station d'Advent à la Cathédrale. Fatigue — 4. Situation politique. Désastres des incendies. Tentatives d'insurrections.

— 1. En attendant l'arrivée d'un nouveau confrère, le M. François a continué avec zèle ses travaux apostoliques. Voici comment il rendait compte de leurs résultats dans une lettre au E. R. Père du 23 octobre. « Je suis arrivé à 600 baptêmes, 90 1<sup>ères</sup> Communions, 40 mariages, et la confirmation du 9 sept. s'est élevée au chiffre de 308. La cérémonie a été tellement belle, que M. Guilloux, Vic. général et les autres ecclésiastiques présents, n'hésitèrent pas à la mettre en dehors de toute comparaison avec ce qu'ils avaient pu voir jusque là en Haïti.

« M<sup>gr</sup> l'Archevêque en est demeuré ravi. Grâce au concours généreux et intelligent d'une fille du Président et autres personnes généreuses, les autels, le chœur, le trône épiscopal rivalisaient de beauté et de fraîcheur avec les églises les mieux tenues. Ses chants furent entraînants, l'ordre et le recueillement parfaits. Jamais de jours plus beaux que ceux des 8, 9 et 10 sept., si la pluie ne fût pas venue assombrir un peu la fête. Sa Grandeur passa ces trois jours à la cure<sup>(1)</sup>; elle montra beaucoup de satisfaction. » Lett. du 23 août.)

(1) Ou, en style plus religieux, à la Communauté.

— Au milieu de son actif ministère près des âmes, le *Fr. François*, déjà exercé à Maurice à des constructions de chapelles, n'a pas oublié son église de *Étionville*.  
 « Cette église, écrit-il, ne sera jamais un monument, toutefois, dans sa laideur primitive, elle était un tant soit peu susceptible d'être embellie, et c'est ce à quoi j'ai travaillé et je travaille encore. Tous applaudissent à mes innovations, et c'est là pour moi le gage d'un plein succès. *Mgr. du Cosquer* a fait plus qu'applaudir; il m'a donné 600 gourdes pour encourager mes travaux »  
 (Lett. du 23 oct. 66.)

— 3. Cependant ce cher *Tère*, depuis si longtemps seul, par suite de circonstances et de difficultés particulières, que nous n'avons pas à expliquer ici, soupireait ardemment après l'arrivée d'un confrère. Le *Fr. Chenay* a été destiné le premier à le rejoindre; heureux d'aller remplacer son frère, pour se dévouer et se sacrifier comme lui pour le salut des pauvres noirs d'*Haïti*.

Parti le 16 oct. de *S. Nazaire*, ce cher *Tère* est arrivé à *Fort-au-Prince* le 6 nov., après une heureuse traversée. Il a reçu de *Monseigneur* et de tout le clergé l'accueil le plus gracieux.

« Je ne puis vous exprimer, écrivait-il au *E. R. Tère*, avec quelle affection j'ai été reçu dans cette ville de *Fort-au-Prince*. Mon arrivée a mis tout en émoi, parle souvenir que je rappelaus de mon frère. Sa mémoire est ici en très-grande vénération; c'est vraiment le *fameux* *Sanctissimus* requis pour les procès de canonisation. » (Lett. 8 nov.)

Deux jours seulement après son arrivée, le *Tère Chenay* était déjà demandé par le curé de la *Cathédrale*, pour y prêcher la station de *l'Advent*. Il y est allé en effet, donner deux sermons par semaine, le jeudi et le dimanche. Mais, à la fin de *l'Advent*, ce cher *Tère* se trouvait bien fatigué du larynx. Le médecin lui a même prescrit 6 mois de repos environ. Cependant il peut continuer doucement son ministère.

— Quant à la santé de S. François, elle est, grâce à Dieu, toujours excellente; et ce cher Père en a bien besoin, en attendant surtout l'arrivée du P. Simonet, destiné à le rejoindre de la Martinique.

— 4. On a appris, par les feuilles publiques, les nouveaux désastres qui sont encore venus, dans la seconde partie de l'année, affliger la malheureuse république d'Haïti.

Il y a quelque temps, un violent incendie avait détruit une grande partie de la ville de Port-au-Prince. Le 19 sept., le feu a joué de nouveau à l'arsenal. L'explosion de 1300 barils de poudre et d'une grande quantité de cartouches, de bombes et grenades, en détruisant tout le matériel et les approvisionnements de l'arsenal et du magasin de S. Etienne, achève d'annihiler la majeure partie du quartier qui avaient épargné les derniers incendies. C'est à grand-peine qu'on parvint à sauver les Archives du Consulat français. On compta une dizaine de morts et une trentaine de blessés. — Quant à la cause du sinistre, on n'est pas encore parvenu à la connaître. Mais il ne paraît pas cependant qu'il y ait lieu de l'attribuer à la malveillance. (Moniteur haïtien. N.º du 15 sept. — Le Monde. N.º du 16 oct. 66.)

À ces désastres viennent se joindre des alarmes permanentes de révolution. Une nouvelle insurrection avait éclaté aux Gonaïves au mois de juillet: la mort du général Simon et la destruction de S.º maisons, tel en fut le dénoûment. — Un autre soulèvement avait encore lieu, au mois de septembre, à S. Marc. C'était la quinzième tentative contre le Président Goffiard. Le calme parut ensuite se rétablir un peu; mais la révolution travaille toujours et partout le pays, sans lui laisser un moment de sécurité. (Le Monde. N.º des 9 et 16 oct. — Lett. du S. François du 22 juillet et du 23 oct. 1866.)

# Appendice.

## I

### Le Séminaire - Collège de S<sup>t</sup>-Louis-de-Gonzague à S<sup>t</sup>-Pierre (Martinique.)

(Extrait du journal Les Antilles n<sup>o</sup>. du 22 novembre 1866.)

Après avoir expliqué en quoi consiste le véritable progrès pour l'homme et la société, le rédacteur de l'article montre comment le séminaire-collège de S<sup>t</sup>-Louis-de-Gonzague est une des œuvres les plus puissantes pour répandre et développer ce progrès dans la colonie.

« Pour nous, ce progrès ainsi défini, source intarissable de tous les bienfaits, de toutes les prospérités, de l'ordre, du calme et de l'harmonie dans l'avenir, ce progrès se résume dans les différents établissements d'enseignement public qui sont à la fois le légitime orgueil et la ressource suprême de la colonie. C'est notre magnifique Séminaire-Collège de S<sup>t</sup>-Louis-de-Gonzague, qui porte en lui les destinées de la famille martiniquaise, qui ressuscite parmi nous le vivant témoignage de tout ce que l'esprit de corporation, la volonté commune de quelques Religieux, insoucieux de tous les biens de la terre, riches seulement de leur dévouement et de leur savoir, font, en dépit des théories insensées et des brutales attaques de la libre pensée, le bien pour le bien, et n'attendent que de Dieu seul le prix de leurs sacrifices. Aux Dominicains, aux Jésuites, qui ont été nos premiers éducateurs, nos initiateurs par excellence dans toutes les connaissances pratiques, ont succédé les Maristes, qui préparent l'avenir avec un égal dévouement, et se montrent dignes de leurs aînés dans la carrière. Il y a des noms qui portent bonheur, parcequ'ils commandent l'estime et le respect.



Nous ne saurions donc trop rendre grâce à la Congrégation du S. Esprit et du S. Cœur de Marie d'avoir rendu à nos affectueuses réclamations le Supérieur de notre Séminaire-Collège, qu'elle avait rappelé près d'elle, pour le placer sur un plus grand théâtre; et nos félicitations, à l'occasion de chaque distribution des prix, s'élançant d'elles-mêmes, cette année encore, au devant du R. P. Emonet, pour le remercier de n'avoir pas voulu se séparer de nos enfants, d'avoir si modestement sacrifié tout ce que pouvait lui être personnel à la mission qu'il a acceptée pour nous et parmi nous. Notre reconnaissance lui paie largement ce désintéressement. Cette mission, d'ailleurs, il ne faut pas s'y tromper, est digne de son dévouement et de l'intelligence de ses coopérateurs, les S. S. Glackler, Duilman, Maître Jean et autres, que nous unissons et confondons dans nos sympathies et notre gratitude, car, indépendamment du bien qu'on est en droit d'attendre de leur action si éminemment expérimentale et progressive sur notre jeunesse, la colonie et eux-mêmes peuvent à bon escient espérer que cette action s'étendra bien au-delà de nos rivages; et le moment n'est peut-être pas éloigné, où l'on verra les pays voisins envoyer leurs enfants puiser leur éducation au sein de notre séminaire-collège, et notre ville devenir ainsi, dans les Antilles, un de ces centres d'instruction si recherchés en Europe.

---

## II

### Distribution des prix

au Séminaire-Collège de St-Louis-de-Gonzague  
à St-Pierre (Martinique.)

(Extrait du Journal Les Antilles n<sup>o</sup> du 24 Nov.-66.)

---

Comme toutes les années, une vaste salle, construite au milieu de la spacieuse cour de l'établissement,

était destinée à recevoir les invités à la touchante cérémonie qui nous rappelle à tous les délicieuses émotions de l'adolescence. Vers les huit heures, malgré les torrents de pluie qui tombent avec une désespérante continuité, une nombreuse et charmante réunion remplissait la salle improvisée et une de ces longues galeries ouvertes, jetées sur le devant des églises.

La séance commença aussitôt que M. le Gouverneur, M. le Maire, les principaux Chefs d'Administration et M. l'Administrateur du diocèse, eurent pris place sur l'estrade qui leur était réservée, tandis que la musique du régiment exécutait l'air national. Voici les paroles prononcées par le Chef de la Colonie :

„ Jeunes Élèves.

„ Je n'ai pas voulu laisser s'écouler une nouvelle année sans donner, par ma présence au milieu de vous, un témoignage de mon affectueuse et constante sollicitude pour l'éducation de la jeunesse de la Martinique. Je tenais aussi à vous porter un encouragement, et à exciter vos efforts, en vous disant que lorsque vous vous instruisez avec ardeur, vous ne faites pas seulement une chose utile à votre carrière à venir, vous ne répondez pas seulement aux espérances de vos familles; vous servez déjà votre pays, en lui offrant une génération intelligente et éclairée, pour succéder dignement à celle qui la précède.

„ L'enfant est le père de l'homme, » a dit un poète. Élus tard, en voyant éclore au grand jour les germes précieux d'instruction que vous amassez en ce moment, vous apprécierez combien ce mot est profond; et puissiez-vous ne pas apprendre alors que la société inflige à celui qui n'est susceptible d'aucune puissance de travail, ni d'aucun effort continu, des leçons bien autrement sévères que les punitions scolaires, que vous paraissent aujourd'hui une si dure menace!

„ En vous parlant de l'instruction, chers élèves, je

n'entends pas l'isoler de l'éducation, celle-ci est l'instruction moralisée. Tout homme, fût-il sans conscience et sans mission, pourrait vous donner l'instruction, mais la famille où des maîtres tels que ceux qui vous avez le bonheur de posséder, peuvent seuls vous conférer la dignité de l'éducation, en réglant et en épurant votre intelligence.

« En votre heureux climat, aux clartés fécondes de votre soleil, l'intelligence est vive et brillante comme lui. Combien l'instruction est facile avec de telles facultés! Aussi attachez-vous à acquérir par l'éducation, cette forte trempe que peuvent vous donner la règle et les hautes vues morales qui dirigent l'institution qui vous abrite. Elles vous auront donné quelque chose de plus précieux encore qu'un esprit brillant et facile, si elles font de vous un caractère.

« Mais c'est après de graves conseils pour un jour d'allégresse. Je m'arrête donc pour féliciter vos excellents maîtres de vos succès, qui sont leur œuvre, et pour les assurer de toute ma sympathie pour la difficile mission qu'ils ont acceptée, et qu'ils remplissent si dignement et si utilement pour le pays.

« Je termine, mes chers enfants, en disant à chacun d'entre vous qui ne sont pas parmi les heureux du jour: pas de découragement; quelques efforts de plus, et vous cueillerez à votre tour ces palmes que font tant de bien au cœur de vos mères. »

Après ces bienveillantes et touchantes paroles, vivement applaudies, le R. S. Maîtrejean se levait et s'adressait en ces termes aux élèves:

« Chers Éléves,

« La famille! tel est le cri qui, depuis quelques jours, s'échappe de vos âmes avec l'accent d'un véritable enthousiasme.

« La famille! Ce mot a tant de charmes, en effet, après une année laborieusement parcourue! C'est comme

un joyeux écho du passé, qui rappelle à votre esprit les délicieux souvenirs de votre enfance, c'est comme un chant harmonieux qui fait tressaillir vos cœurs, et réveille les plus ardues espérances pour les heureux jours que vous allez passer sous le toit qui vous a vus naître.

« La famille ! Je viens aujourd'hui la saluer avec vous. Je veux vous montrer quelques unes des beautés et des splendeurs de ce paradis terrestre, jeté comme une oasis au milieu des aridités de la vie. Si j'ai choisi ce sujet, c'est parce que je connais votre piété filiale, et que je n'ignore pas combien sont vifs et tendres les sentiments du cœur qui unissent les membres de la famille criole.

« Au milieu des émotions bruyantes de ce jour de fête, je vous invite donc à vous recueillir un instant : car, avant de recevoir vos adieux, nous vous devons les conseils d'une affection sincère et dévouée. — D'ailleurs, en vous parlant de la famille, je ne crois pas mettre à une trop grande épreuve l'impatience que vous anime en ce moment, je pense, au contraire, aller au devant de vos vœux, en vous introduisant sans retard dans la maison paternelle. » ...

(Après cet exorde, le S. Maître Jean a montré d'abord la place et la mission dans la famille du père et de la mère. Le père, c'est le roi de la maison, la personnification de l'autorité et de la puissance. La mère, qui trône à ses côtés au foyer domestique, c'est la touchante image du dévouement et de la tendresse. Et ainsi la famille nous apparaît comme un mélange sublime de force et de modestie, de dignité et d'amour.

L'orateur fait ressortir ensuite les devoirs de l'enfant : une obéissance respectueuse et affectueuse.)

« Mais en aimant la famille, vous aimerez aussi Dieu et la patrie : Dieu, la famille et la patrie, voilà trois choses qu'il n'est pas permis de séparer. Et vous ne serez fidèles à Dieu et utiles à votre pays, qu'autant que vous aurez connu et professé le beau culte de la famille.

— Il est impossible de choisir un sujet plus approprié à

la circonstance, et de le développer avec plus de tact, de grâce et de talent. Tout en présentant le tableau de la famille avec des traits et des couleurs qui nous ont rappelé les plus belles pages du R. S. Félix, l'orateur donnait au nombreux auditoire qui l'écoutait avec un indélébile plaisir, les plus sages conseils, et lui rappelait les devoirs sacrés que la Religion et la société imposent, à la famille. Pendant que ces paroles tombaient de ses lèvres comme une douce et salutaire rosée de poésie et de sentiments tendres et délicats, bien des larmes fertives trahissaient l'émotion de plus d'un cœur de mère, de ces bonnes mères créoles dont la tendresse et les vertus sont devenues proverbiales. Ces larmes sont assurément un hommage bien plus précieux rendu au talent de l'orateur, que tous les pâles éloges que nous pouvons lui prodiguer ici. Du reste, nous avons reproduit *in extenso* le discours de S. Maîtrejean, et nos lecteurs sont à même d'en apprécier le mérite et la portée.

Après de chaleureux applaudissements, partis de tous les points de la salle, M. L. Beauveu, jeune élève de la plus belle espérance, qui vient de terminer ses classes, adressait à M. le Gouverneur, à M. l'Administrateur du diocèse et à ses Professeurs des remerciements qui révélaient bien les salutaires enseignements et les nobles sentiments puisés dans les traditions de la famille chrétienne.

— Que pouvons-nous dire (ajoute le journal), après ces paroles prononcées par un jeune homme dont l'éducation entière est l'œuvre de ces bons Prêtres, pour les remercier du désintéressement et du dévouement avec lesquels ils s'acquittent de la lourde et pénible tâche qu'ils se sont imposée et dont ils ne sont distraits ni monde par les intérêts, ni par les passions de ce monde, par le sublime qu'ils remplissent dans un seul but, celui d'inculquer à notre jeunesse, tout en lui dormant la science mondaine, les solides principes de religion qui sont la sauvegarde de la société; en vue d'un seul

espérance, celle de mériter et d'obtenir la récompense qui leur a été promise par le divin Maître au service duquel ils se sont consacrés. Si nous avons parlé de désintéressement, ce n'est certes point sans motif (nous l'avons déjà dit dans un précédent article, et nous nous faisons un devoir de le répéter encore), ce n'est jamais en vain que des parents malheureux font un appel à leur bienfaisance, et leur demandent l'éducation de leurs enfants! Et ce qu'il y a de réellement noble et touchant chez eux, c'est qu'ils traitent l'enfant du pauvre comme l'enfant du riche, avec la même sollicitude, et que rien ne rappelle jamais au premier qu'il est l'objet d'une action et d'une bienveillante charité. C'est avec une vive satisfaction que nous voyons prospérer ce magnifique établissement, sous l'habile et irréprochable administration à laquelle il a été confié.

Ces discours terminés, les vainqueurs étaient proclamés, au bruit des fanfares de la musique et des applaudissements des nombreux spectateurs. La distribution du palmarès, que se trouve entre les mains de tous les parents, nous dispense du long détail des lauréats.

Nous ne terminons point ces lignes sans dire quelques mots des chœurs qui ont été exécutés par les élèves pendant la cérémonie. Tous les auditeurs ont été surpris et charmés de leur justesse et de leur ensemble. L'honneur en revient au C. Glackler, le Directeur de l'établissement, que les a mis à l'étude avec une persévérance et une patience qui certes ont été largement récompensées par le succès le plus complet! Et puis il faut le dire, ce professeur, dont la modestie égale le savoir et la bonté, est l'idole des élèves que rien ne rebute du moment qu'il s'agit de lui être agréable: il possède le secret de leur rendre la séance amusante et la religion aimable et douce. Les solos ont été

chantés par le jeune Simon Beaudou, dont nous venons de parler, avec une voix charmante et un goût qui promet beaucoup, s'il cultive avec soin l'instrument précieux que la nature lui a donné.

Nous n'oublierons pas non plus l'air varié qui nous a été si bien rendu par le flûte du jeune Ernest Prat. Rien n'y a manqué : pureté, douceur et suavité du son; grâce et expression dans la manière de phraser le chant.

Enfin, nous terminons en adressant à M. Cayabon, le professeur de dessin de l'établissement, de sincères félicitations sur les œuvres de ses élèves, devant lesquelles nous nous sommes longtemps arrêtés et qui ont complète cette série d'émotions agréables que nous avons éprouvées pendant les heures délicieuses consacrées à la fête.

---

### III.

## L'inauguration de l'école agricole du Morne-Rouge.

(Extrait du journal Les Antilles. N<sup>o</sup> du 4 juil<sup>t</sup>. 1866.)

Nous avons annoncé que nous reviendrions sur l'établissement projeté de l'École agricole du Morne-Rouge. L'inauguration de cette institution a eu lieu lundi passé, 2 courant, par M. l'Administrateur du diocèse, assisté de trois Pères du Séminaire-Collège. M. Guesdon, malgré la plus persistante pluie de cette saison, est arrivé à l'heure dite pour célébrer la messe devant précéder la bénédiction de l'Établissement, qui n'a été livré que samedi aux Pères du Morne-Rouge. Il a adressé aux assistants une allocution toute de circonstance, faisant allusion à la triple fête qui les réunissait : la Visitation, la seconde communion de la paroisse de Notre-Dame de la Délivrante et l'inauguration de l'école des jeunes

garçons, dont la plupart étaient au nombre des commu-  
nians

Il a considéré la pluie comme une figure des grâces abondantes qui se répandent sur cette paroisse, destinée à servir de modèle à toute la colonie. Il a signalé les avantages que l'institution d'une Ferme Agricole promet pour l'avenir.

Il a suivi ces jeunes enfants dans leur noviciat, dans leurs travaux et dans leur retour au sein de la famille, et leur a fait entrevoir d'admirables résultats d'ordre, de modération et de bons exemples qu'ils sont appelés à produire, en devenant des jeunes gens religieux, bien élevés et laborieux, puis des hommes forts, robustes et habitués au travail.

Sans les méchants n'oseraient se montrer, parce qu'ils seront en minorité dans cette paroisse, les bons prévaudront, à l'inverse de ce qui a lieu ailleurs, où la vertu est opprimée par le vice triomphant de la majorité pusillanime.

Le doux éclat de l'intérieur de cette harmonieuse église du Morne-Rouge, qui embellissait l'assistance pieuse et recueillie, et la double rangée de jeunes filles et de jeunes garçons, vêtus comme au jour de leur première Communion, contrastait avec l'extérieur humide, nuageux et pluvieux qui semblait faire obstacle à la cérémonie qui s'accomplissait. A dix heures, une embellie s'est faite et la bénédiction a pu avoir lieu sur le terrain de l'école agricole. Quarante jeunes élèves se sont réunis dans le local destiné aux classes; une table préparée au réfectoire pour la première agape des communians; et les fournaux allumés dans la cuisine, attestaient la présence des Directeurs de l'Etablissement. On lisait sur une bannière placée en tête des élèves. Religion, Education, Travail. Un des écoliers a prononcé un discours à M. l'Administrateur avec une sûreté de mémoire, des gestes



expressifs et un accent naturel, qui ont été appréciés. Les dortoirs sont appropriés, les terres en voie de culture, un petit équipage avec fourneaux et un moulin à manège, sont à peu près terminés.

On se souvient que le premier Evêque de la Martinique, M<sup>r</sup> Leherpeur, a habité en convalescent cette maison, en 1852, et que l'Administrateur actuel s'y trouvait comme Grand-Vicaire, et y célébrait le Saint Sacrifice. Il lui est donné d'y réaliser une œuvre digne de N. D. de la Délivrante, pour le salut de plusieurs et l'édification de tous ceux qui aiment la religion et ses merveilles.

C'est quelque chose de surnaturel que la transformation de ce quartier de l'île, naguère infecté de serpents, couvert de halliers et de grands bois, maintenant asile de paix, de décence et de bonheur. C'est comme une oasis religieuse, où l'on va pour se purifier et se rafraîchir. Le temps approche où tous ceux qui auront du loisir, au lieu de franchir les mers, iront faire une halte auprès de Notre-Dame de la Délivrante au Morne-Rouge.



#### IV.

#### Distribution des prix

au Collège de l'Immaculée Conception à Port-d'Espagne,  
le 15 décembre 1866.<sup>(1)</sup>

La distribution des prix du Collège de l'Immaculée Conception à Port-d'Espagne, a eu lieu le 15 décembre 1866, dans la grande salle de l'Établissement. Un élève, M<sup>r</sup> William Devenish, lut d'abord au Gouverneur de l'île le discours suivant :

(1) Traduit de l'anglais, sauf le discours à Monseigneur et sa réponse.

« Excellence,

« Le sentiment qui remplit, en ce moment nos cœurs à tous, est celui d'une vive reconnaissance pour votre présence au milieu de nous, et pour l'intérêt que Votre Excellence a bien voulu porter à notre distribution des prix. Cependant, tout en vous exprimant cette gratitude par nos paroles, nous nous sentons au-dessous de la dette que nous avons contractée envers vous. Le désir que vous avez manifesté de reconnaître et constater par vous-même l'état et le progrès de notre collège, nous est une preuve que vous tenez à vous familiariser avec cette île dont le gouvernement vient de vous être confié. . . .

« Maintenant, permettez-nous d'exprimer ici nos regrets de l'absence de l'honorable Madame Gordon. Le mauvais état de sa santé nous afflige d'autant plus, qu'il nous prive d'un honneur dont notre établissement aurait gagné à se voir rehaussé. Daignez Votre Excellence agréer nos vœux les plus ardents pour son prompt rétablissement. »

— Son Excellence a répondu en ces termes :

« Je suis heureux de voir que ma présence parmi vous en ce jour vous soit agréable.

« Assurément, s'il est dans les diverses attributions de ma charge, un devoir doux à mon cœur, c'est bien celui de pouvoir me rendre compte par moi-même des efforts zélés et des heureux succès de ceux qui se sont dévoués à l'éducation morale et intellectuelle de la jeunesse.

« Je ne puis que redire ici le désir que j'ai déjà émis en ce lieu. C'est qu'il soit donné à ceux qui ont fondé cette institution, et qui la dirigent aujourd'hui, de jouir un jour de leur récompense. Or, la plus douce récompense, la seule qu'ils ambitionnent, n'en suis-je pas persuadé, c'est de voir, dans la conduite de ceux qu'ils ont formés, la puissante influence des leçons qu'ils leur

auront inculquées, touchant leurs devoirs envers Dieu et envers les hommes; c'est de pouvoir se rendre ce témoignage, par le succès de leurs élèves dans les différentes carrières, que les études faites dans cet établissement n'ont pas été négligées, mais ont porté leurs fruits.

« Je vous remercie des sentiments que vous m'exprimez sur l'absence de M<sup>me</sup> Gordon. Elle regrettera, j'en suis sûr, de n'avoir pu se trouver présente en cette circonstance.»

— Après cette réponse de M<sup>r</sup> le Gouverneur, un autre élève, M<sup>r</sup> Eugène Lange, a lu à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque un discours se terminant par ces mots.

« Monseigneur,

« C'est pour nous une joie bien vive de voir Votre Grandeur s'arracher à ses graves occupations, afin d'encourager les élèves du Collège catholique, en rehaussant, par sa présence, l'éclat de cette belle cérémonie.

« Cette démarche est pour nous un encouragement qui ne sera pas perdu, car, mieux que jamais, nous comprenons tout le prix qu'il faut attacher à une éducation chrétienne et, pour notre bon Père Supérieur et ses dignes collaborateurs, une approbation et une récompense dont nous vous sommes reconnaissants.

« Veuillez donc, Monseigneur, recevoir nos hommages respectueux et nos sincères remerciements. »

— Dans sa réponse, Sa Grandeur disait :

« Mon cher enfant,

« Ma présence au milieu de vous, un jour comme celui-ci, n'est nullement une faveur de ma part, comme vous semblez le supposer, mais bien un devoir de ma position, ou, pour mieux dire, une véritable consolation pour moi-même. Je n'en suis pas moins reconnaissant du prix que vous voulez bien y attacher. Je vous félicite à mon tour de ce que, si jeune encore, vous ayez déjà su apprécier tout le bienfait d'une éducation chrétienne,

telle que celle que vous recevez dans cette maison. Plus vous avancerez dans la vie, mon cher enfant, plus vous reconnaîtrez que la plus grande garantie du bonheur de l'homme, sur la terre comme dans le ciel, c'est que Dieu ait occupé la première place dans cet ensemble d'études et d'exercices dont se compose ce qu'on appelle l'éducation, et dont l'objet est de développer tout à la fois notre intelligence et notre cœur.

« Je vous remercie bien, mon cher enfant, des bonnes paroles que vous venez de m'adresser, et je serai heureux d'applaudir à vos succès. »

— Avant la distribution des prix, le R. P. Supérieur du Collège prononça le discours d'usage.

— A la fin, Son Excellence le Gouverneur le félicita, en quelques paroles très-affectueuses et du plus pur français, du charmant discours qu'il venait de prononcer, et que Son Excellence avait écouté avec une grande attention et un vif intérêt.



# Bulletin Général

de la Congrégation.

TOME V.

XI.<sup>ème</sup> Année 1.<sup>er</sup> Semestre 1867.

N<sup>o</sup> 40.

## Partie Générale.

### ACTES OFFICIELS

#### I

#### Actes relatifs à la Cong.<sup>g</sup> en général.

I. Promulgation d'un Indult du St. Siège accordant une indulgence plénière aux membres de la Cong.<sup>g</sup>, pour le 2 août, fête de St. M. des Anges, avec la faculté, pour les membres prêtres, de dire en ce jour une messe votive de la St. Vierge. (Ind. du 12 mars 1854.)

*Parmi les faveurs spirituelles dont la bienveillante libéralité du St. Siège a bien voulu enrichir la Cong.<sup>g</sup>, il en est une déjà accordée depuis plusieurs années, mais qui, par suite d'une erreur<sup>(1)</sup>, était restée jusqu'à ce jour sans application. Le C. R. Père est*

(1) En transcrivant la supplique, on avait mis 12 août au lieu de 2 août; et avec cette date, la concession paraissait sans but et sans raison d'être.

heureux aujourd'hui de la promulguer, afin que nos chers confrères puissent en jouir dorénavant.

Cette faveur c'est la concession d'une indulgence plénière pour le 2 août, fête de N. D. des Anges. Cette indulgence se gagne aux conditions ordinaires.

Le Souverain Pontife a bien voulu, en outre, y joindre le privilège, pour les membres prêtres de l'Institut, de pouvoir dire, en ce jour, une messe votive de la Ste Vierge, nonobstant la fête double que tombe ce jour là. Cette faveur peut être utile surtout dans les lieux où s'est conservée, parmi les fidèles, cette pieuse dévotion à N. D. des Anges, répandue autrefois beaucoup par les enfants de S. François d'Assise, dont elle est, comme on sait, une des fêtes principales.

Voici le texte de cette concession :

Beatissime Pater,

Ignatius Schwindenhammer, Superior Generalis Societatis S. Spiritus et S. Cordis Mariae, ad pedes S. V. provocatus, humillime supplicat pro concessione facultatum sequentium...

1. Ut extendatur ad omnia membra praedictae Societatis indulgentia plenaria, cum missa votiva B. M. V., die 2<sup>e</sup> augusti, impletis implendis.

Ex auctoritate Sanctissimi, habita die 12 martii 1854, S. S. Dominus Noster Pius, Divina Providentia Papa IX, referente me infrascripto S. Congregationis de Propaganda Fide Secretario, benignè annuit pro gratia juxta petita.

Datum Romae aedibus dictae S. Cong: die et anno ut supra.

Gratis sine ulla solutione quocumque titulo.

M. Barnabè, à secretis.

II. Concession au C. R. Lère du titre et des pouvoirs de Vice-Vicaire apostolique de Sierra-Léone, avec faculté de déléguer ces pouvoirs à un Vice-Député; et nomination comme tel du P. Blanchet. (Sec. S. C. de P. P. 14 ap. 1867. - Déc. du C. R. P. 9 Juin 1867.)

Ainsi qu'on a déjà eu l'occasion de le faire remarquer, on est assez distancé à Rome,

surtout pour les missions non encore bien solidement établies, de donner l'autorité ecclésiastique sur ces missions aux Supérieurs mêmes des Instituts religieux auxquels elles sont confiées, sauf à désigner, en outre, des représentants qui les remplacent sur les lieux, et administrent sous leur direction et dépendance. C'est ainsi que le S. Siège avait bien voulu déjà accorder au C. R. Père le titre et les pouvoirs de Préfet apostolique de la Mission du Congo, récemment confiée à la Cong. Avec ce titre le Souverain Pontife, par l'organe de la S. C. de la Propagande, a daigné encore ajouter dernièrement celui de Co-Vicaire apostolique du Vicariat de Sierra-Léone. Voici à quelle occasion :

On sait déjà que, sur la demande de Mgr. Robès lui-même, le C. R. Père avait cru devoir détacher, quant à la juridiction religieuse, le district de Sierra-Léone de la Vice-Province de Sénégambie, pour l'ériger en Vice-Province distincte relevant directement de la Maison-Mère. (Bull. n. 33 C. IV page 441). Mais il restait encore à traiter avec Rome la question de la juridiction ecclésiastique, et l'on attendait pour cela le moment favorable.

Et, le Cardinal Trévet de la S. C. de la Propagande en offrit lui-même l'occasion. Au mois de septembre de l'an dernier, Son Eminence, qui a bien voulu jusqu'ici porter à cette mission un intérêt particulier, écrivit au C. R. Père pour lui demander quelle en était la situation, et s'il n'y avait pas lieu de l'établir en juridiction indépendante, et d'y nommer un Vicaire apostolique. (Lett. du 21 sept. 1866.)

Le C. R. Père répondit à cette lettre par un rapport détaillé, exposant les premiers commencements de la Mission, ses développements, ses fruits et résultats jusqu'à ce jour; et quant à son organisation, il proposa, comme plus opportun pour l'état actuel

des choses, de prendre une sorte de moyen terme, c'est à-dire de nommer simplement un Pro-Vicaire ap. ou un simple Trélat, comme pour la Mission du Congo. (Rap. du 16 oct. 1866.)

Son Eminence soumit ce rapport à la S. C. de la Propagande dans l'assemblée générale du 8 avril dernier, et les Eminentissimes Trélats en approuvèrent entièrement les conclusions. Ils furent d'avis, en conséquence, de décharger M<sup>r</sup> Kobès de l'administration provisoire de cette Mission, et de la confier au C. R. Père lui-même, en tant que Supérieur de la Cong<sup>o</sup>, qui la dessert avec le titre de Pro-Vicaire apostolique. Cette résolution fut soumise au S. Père dans l'audience suivante du 14 avril et approuvée avec bienveillance par Sa Sainteté. C'est ce qu'apprend son Eminence le Cardinal Barnabò au C. R. Père, dans une lettre en date du 28 mai 1867.

Voici la traduction de cette lettre écrite en italien.

Révérendissime Seigneur,

Dans l'Assemblée générale du 8 avril dernier, les Eminentissimes Trélats, mes Collègues, se sont occupés de la Mission de Sierra-Léone; et après avoir pesé tout ce que Votre Révérence avait exposé dans le Rapport qu'elle m'avait adressé en date du 16 octobre 1866, ils ont été d'avis de décharger M<sup>r</sup> Kobès de l'administration provisoire de cette Mission et de vous la confier, pour cinq ans, à vous-même, en tant que Supérieur de la Cong<sup>o</sup> ou S. Esprit et du S. Cœur de Marie, avec le titre de Pro-Vicaire, à la charge, pour vous, de la gouverner par le moyen d'un représentant résidant habituellement sur les lieux mêmes, et d'augmenter le personnel des Missionnaires, de telle sorte que le S. Siège puisse ensuite, en son temps, procéder à la nomination d'un Vicaire apostolique.

Cette résolution des Eminentissimes Trélats a été soumise au S. Père dans l'audience suivante du 14 du même mois; et Sa Sainteté a daigné l'approuver avec bienveillance en toutes ses parties.

Je porte, en conséquence, cette décision à la connaissance de



Votre Révérence ; je vais aussi, en même temps, en faire part à M<sup>g</sup>. Robert.

Je joins sous ce pli le Décret de votre nomination, avec les facultés, selon la formule n<sup>o</sup>. 4, qui vous ont été accordées dans l'Audience en 1<sup>re</sup> comparution pour les cinq années que devra durer la charge qui vous est confiée.

En même temps je prie Dieu qu'il vous accorde tous les biens.

Rome, Palais de la Propagande 28 mai 1867.

De Votre Révérence le tout affectionné

Al. Barnabò, Préfet.

Mr. Capalti Sec.

Cette lettre se trouvait, en effet, accompagnée du Décret de nomination suivant :

Decretum S. Congregationis de Propaganda Fide.

Referente R. P. D. Hannibale Capalti Secretario, Sacra Congregatio pro Vicariis Missionum a Sierra Leone nuncupatarum, ut quinquennium declaravit R. P. Ignatium Schwindenhammer Superiorem Congreg<sup>is</sup> S. Spiritus et S. Cordis B. M. V. cum auctoritate ad exercendi, quæ ad eorumdem Missionum regimen pertinent, ad præscriptum decretorum Sacra Congregationis et facultatum eidem concessarum, et non alias nec alio modo.

Datum Roma ex aedibus dictæ Sacra Congregationis die 14 Aprilis 1867.

Al. Card. Barnabò, Præf.

Mr. Capalti Sec.

— A ce Décret étaient joints également, pour le P. A. Père, les pouvoirs spéciaux accordés pour les Missions, avec faculté par lui de les déléguer à son Vice-Préfet, « facta eisdem potestate hujus modi facultates subdelegandi suo Vice-Præfeto. »

— En vertu de la faculté à lui accordée, le Card. Père en conséquence, le P. Blanchet comme son représentant, pour diriger sur les lieux, mais sous sa dépendance, la Mission de Sierra-Léone, avec le titre de Vice-Préfet, et lui transmet, à cet effet, tous les pouvoirs reçus par lui pour cette Mission. (Dic. du 9 juin 1867, file. or. n. 524202)

## Actes relatifs aux Provinces et Communautés.

I. Autorisations à N. D. de Langonnet pour deux congèments à faire sur la propriété, la construction d'une buanderie, et autres à la colonie de St. Michel (19<sup>de</sup> des 28 mars et 16 mai 1867.)

Il existait encore, sur la propriété de N. D. de Langonnet, selon les anciennes coutumes de Bretagne, deux petites fermes congéables appartenant à la Congue quant à la propriété du fond ou du terrain, mais à des particuliers, quant aux édifices et superficies. C'étaient les deux fermes de Pontchampeau et de Hergis. Cette sorte de propriété mixte était gênante à plusieurs points de vue, sans parler de divers abus qui s'y passaient. En conséquence, le P. Supérieur de la C<sup>te</sup> de Langonnet, d'après l'avis du Conseil local, a demandé l'autorisation d'en faire le congément, c'est-à-dire de rembourser les fermiers de leurs droits; ce que le C. R. Père a accordé, par décision du 26 mars 1867, moyennant la somme indiquée dans l'information faite à cet effet.

Par la même occasion, le C. R. Père a autorisé la C<sup>te</sup> de N. D. de Langonnet à construire une buanderie, avec ouvrôir, pour les deux Établissements de l'abbaye et de St. Michel. Les deux maisons avaient depuis quelque temps, en partie du moins, chacune sa buanderie distincte. Mais cette division occasionnait à la fois et plus de dépenses et plus de difficultés pour le travail. De plus, la location de l'hôtel nécessitait le transfèrement ailleurs de l'ancienne buanderie qui s'y trouvait. C'était donc le moment de faire une nouvelle installation plus avantageuse et plus commode. Et sur la demande des P. P. Vauger et Guyot, le C. R. Père a autorisé à construire, à cet effet, les bâtiments nécessaires, près de l'hôtel et du parc; endroit plus convenable que celui où l'on avait d'abord commencé irrégulièrement à bâtir, et qui aura surtout l'avantage d'être entièrement en dehors de la vue des C<sup>tes</sup>.

Par une décision subséquente du 16 mar, le C. R.

également autorisé, à S<sup>t</sup>-Michel, quelques autres réparations de moindre importance.

II. Décret autorisant à la C<sup>te</sup> de la S<sup>te</sup> Famille de Coulon divers travaux d'appropriation: (Vé. du 1<sup>er</sup> nov. 1866.)

Quand nos Pères ont été appelés à l'Établissement de la S<sup>te</sup> Famille de Coulon, ils y ont trouvé des bâtiments considérables, construits tout exprès pour une C<sup>te</sup> religieuse. Toutefois il y avait encore à y faire différents travaux, soit pour achever l'installation, soit pour mieux approprier le local à sa destination. Ainsi, l'entrée du couvent, encore tout obstruée de terre, restait à niveler, il n'y avait pas de mur de clôture; les fenêtres des cellules, construites selon l'usage des C<sup>es</sup> Capucins, avaient besoin d'être agrandies.

Le P. Fritsch, peu après son arrivée à Coulon, a demandé à la Maison-Mère à faire ces différents travaux; et le C. R. Père les a en effet autorisés, selon le devis envoyé, à la condition toutefois de les régler sur les ressources de l'œuvre, sauf au besoin, à attendre pour les travaux moins urgents.

III Décret autorisant quelques constructions à la C<sup>te</sup> de Rockwell (Vé. du 19 mars 1867.)

On a vu dans l'avant-dernier Bulletin que le C. R. Père avait érigé, en principe, un petit-Scolasticat à Rockwell et autorisé à adjoindre un externat au Petit-Séminaire écossais. (N<sup>o</sup> 35. T. om. IV. p. 650.) Ces deux œuvres purent être commencées dans des bâtiments servant autrefois de dépendances à la maison principale, et depuis entièrement transformés pour leur nouvelle destination, après autorisation préalable du C. R. Père. Mais le local devenait tout-à-fait insuffisant pour les développements que ces œuvres paraissent appelées à prendre. Et en outre, la chapelle provisoire, établie dans une des salles du séminaire écossais, se trouvait

trop petite et peu commode.

Le P. Houvéty a demandé, en conséquence, l'autorisation de faire quelques travaux de construction et d'installation, autorisation que le C. R. Père lui a accordée par Décision du 19 mars 1867, sauf toutefois à se conformer au plan et au devis tracés.

### III.

#### Actes relatifs aux Pères.

I. Nominations de Supérieurs. — Par décrets du C. R. Père, ont été nommés Supérieurs :

1<sup>re</sup> de la C<sup>te</sup> de Dakar, le P. Duby, en remplacement du P. Risch décédé. (22 janv. 67.)

2<sup>de</sup> de la C<sup>te</sup> de Gorée, le P. Le Pennec, en remplacement du P. Lossedat, destiné à le remplacer lui-même à St-Louis. (22 février 67.)

II. Mutations. — Par obédience du 6 avril, le P. Sedhu, qui avait été placé provisoirement à St-Elan, pour raison de santé, a reçu de nouveau sa nomination pour son ancien poste à la Guyane.

A été nommé, à la même occasion, pour le remplacer à St-Elan, le P. Le Strat, nouvellement revenu de Cayenne pour cause de maladie.

III. Retours en France. — Par autorisations diverses, préalablement accordées ou présumées, ont obtenu de revenir en France, pour refaire leur santé ou autres différents motifs :

Le P. Hoerner, supérieur de la C<sup>te</sup> de Zanzibar,

Les P. P. Le Strat, Semot et Nymonn de la C<sup>te</sup> de Cayenne,

Le P. Dufrien, de la C<sup>te</sup> de la Martinique,

Le P. Duparquet, de la Résidence de Mossamédès pour raisons de santé et autres relatives à la mission du Congo à traiter en Portugal

M<sup>gr</sup> Robès s'est aussi entendu avec le C. R. Père,

pour faire un voyage en France, à l'occasion des fêtes de Rome, et aussi pour les affaires de la Mission. — M. Jouva a été autorisé à accompagner Sa Grandeur, pour venir au Noviciat du St-Cœur de Marie se préparer à sa Profession.

## IV.

## Actes relatifs aux Frères.

- I. Admissions aux vœux — Par Décret du 22 janvier 1867, ont été admis aux vœux perpétuels, les Frères:
- Eldephonse Merkélé, de la Ct. du St-Cœur de Marie,  
Urbain Frey, de la Ct. de St-Michel
- Par Décret du même jour, ont été admis à renouveler leurs vœux pour cinqans, les Frères
- Joseph d'Arimathie, de la Ct. de Paris,  
Emmanuel Bouniol, de la Ct. de St-Michel,  
Donat Herre, de la Ct. du St-Cœur de Marie,  
Eiburge Tissier, de la Ct. de Paris,
- Ont été admis à la Profession: 1. Au noviciat central du St-Cœur de Marie, par Décret du 22 janvier 67, les novices-Frères dont les noms suivent:
- Oscar Schwedding, du dioc. de Cologne (Prusse-Rhénane)  
Christian Foley, du dioc. de Cloyne (Irlande)  
Edouard Flynn, du dioc. de Waterford (Irlande)  
François-Régis Butler, du dioc. d'Ossery (Irlande).
- Le premier était venu l'an dernier du Noviciat d'Allemagne, et les trois derniers viennent du Noviciat de Blackrock
- 2: Au Noviciat de Marienstadt, en vertu d'une autorisation spéciale du C. R. Père, par Décret du 22 janvier 67, les novices-Frères:
- Conrad Tritzer, du dioc. de Limbourg (Nassau),  
Gaudens Schneider, du même diocèse,  
Lazare Stinner, du dioc. de Cologne (Prusse-Rhénane)  
Gustave Gery, du dioc. de Limbourg (Nassau)
- 3: Au Noviciat de Blackrock, également en vertu d'une autorisation spéciale du C. R. Père et par Décret

du 1<sup>er</sup> juin 1867, les Novices - Ereres:

James Beetle, du dioc. de Cashel, (Irlande)

Wilfrid Donovan, du dioc. de Limerick, (Irlande)

Rodriguez Corbett, du dioc. de Clonfert, (Irlande).

II. Placements des nouveaux Profès. — Par obédiances diverses du C. R. Père, ces nouveaux Profès ont reçu leur destination comme il suit:

Le F. Oscar, pour la C<sup>te</sup> de St. Michel,

Les F. Gaudens, Lazare et Gustave, pour la C<sup>te</sup> de Marienthal,

Le F. Conrad, pour la C<sup>te</sup> de Kaiserswerth,

Le F. Edouard, pour la C<sup>te</sup> de Rockwell,

Le F. Christian, pour la Mission de Sierra-Léone,

Le F. Régis, pour la C<sup>te</sup> de la Trinidad.

Le F. James  
Le F. Wilfrid  
Le F. Rodriguez

} Pour fixer le placement de ces trois Frères on attend encore l'information du P. Supérieur de la C<sup>te</sup> de Blackrock.

III. Mutations. — Par décisions diverses du C. R. Père, ont reçu pendant ce semestre, une nouvelle destination,

Les F. Yves et Donat, de la C<sup>te</sup> du S<sup>t</sup> Cœur de Marie pour celle de Coulon,

Le F. Eiburce, de la maison de Paris pour S<sup>t</sup> Klan,

Le F. Innocent, de la C<sup>te</sup> de St. Michel pour la Maison-Mère, en remplacement du F. Eiburce,

Le F. Aloysius, de la C<sup>te</sup> de Rockwell, où il a été remplacé par le F. Edouard, pour celle de Blackrock

IV. Retour en France. Le F. Valentin a été autorisé au mois de janvier dernier à revenir du Gabon où il était depuis deux ans, pour rétablir sa santé à la Maison-Mère.

## V.

Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

I. Admissions. — Ont été admis comme aspirants titulaires de la Cong<sup>g</sup>, dans les diverses maisons de formation, les postulants dont les noms suivent:

1<sup>o</sup> Abu Noviciat, par Décret du 22 mai 1867.

Mr. Mr. Cogniard, du dioc. de Cambrai, Pat. de rel. Franc. d'Assise,  
 Fousereau, du dioc. de Blois, Pat. de rel. Marie-Laurent.  
 — Par un Décret précédent du 29 janv., Mr. Besserat, an-  
 cien Scol., sorti par suite d'affaires de famille, et rentré  
 sur la fin de l'an dernier, a été réintégré au rang de  
 Novice titulaire.

2° Au Grand Scolasticat, par décret du 25 fév. 1867:

Mr. Mr. Fouillot, du dioc. de Besançon, Pat. de rel. S. Benoît,  
 Binder, du dioc. de Strasbg., Pat. de rel. S. Jean-de-Dieu,

3° Au Petit-Scol. de Langonnet, par décret du 14 mai 1867,

Mr. Mr. Eretz, du dioc. de Strasbg., Pat. de rel. Marie-Alphonse,  
 Hamon, du dioc. de Rennes, Pat. de rel. S. François-Xavier;

Dicarda (Louis), du diocèse de Vannes, Pat. de rel. Vincent-Ferrier,

Risch, du dioc. de Strasbg., Pat. de rel. Florent-Marie-Joseph,

Bader, du dioc. de Bâle (Suisse), Pat. de rel. Marie-François de Sales,

Gunselt, du dioc. de Strasbg., Pat. de rel. Marie-Stanislas,

Ernst, du dioc. de Strasbg., Pat. de rel. François-Xavier-Marie-Joseph,

4° Au Petit-Scol. de St-Sauveur, par Déc. du 16 avril 1867,

Mr. Mr. Viallon, du dioc. de Clermont, Pat. de rel. S. Joseph,

Riton, du dioc. de Clermont, Pat. de rel. S. Antoine de Padoue,

5° Au Petit-Scol. de Blackrock, par Déc. du 17 mai 1867:

Mr. Mr. KERRY, du dioc. de Kerry, Pat. de rel. S. Paul,

Quinn, du dioc. de Kerry, Pat. de rel. S. Jean (apôtre).

II. Envois en Maïdon. — Par décision du C. R. Père, en date  
 du 1<sup>er</sup> janv. 1867, Mr. Rintz, G.<sup>d</sup> Scol., a été provisoirement placé  
 à la C<sup>te</sup> de Marienstadt.

Mr. Corcilus, également G.<sup>d</sup> Scol., précédemment employé  
 à Cellule, a reçu sa destination pour la C<sup>te</sup> de Langonnet.

## VI.

### Actes relatifs aux Novices-Frères.

I. Admissions. — Ont été admis à recevoir l'habit de Nov-Frères:

1° Au Noviciat du S<sup>c</sup> Cœur de Marie, par Déc. du 21 janv. 67:

Les post.<sup>es</sup> Keating, en rel. F. Samuel, du dioc. de Cashel,

Fuchs, en rel., Ekiotème, du dioc. de Strasbourg

2. Au évêché de Cr. 19. de Sandomer, par l'éc. des  
27 avril et 24 Mai 1867:

Les évêq. Poyan, en rel. év. Crispin, du dioc. de Crispine,  
Lage, en rel. év. Goyh. Mart, du dioc. de Pampus.  
3. Au évêché de Olschneck, par l'éc. du 20 sep. 1867,  
Les évêq. Gavan, en rel. év. Marie, du dioc. d'Etchomy,  
Egan, en rel. év. Fleuren, au dioc. d'Ordargh,  
Ermit, en rel. év. Marie. Abbé, au dioc. de Maffin,  
Coole, en rel. év. Kern, du dioc. de Dublin.  
4. Au évêché de Warrimata, par l'éc. des évêq. ans  
et 6 mai 1867

Les évêq. Strimann, en rel. év. Wittberg, du dioc. de Elogne,  
Specht, en rel. Fambert, du dioc. de Rottenbourg,  
— Buchsenmann, en rel. év. Comfay, du dioc. de Rottenbourg,  
Wisser, en rel. év. Engelbert, du dioc. de Rombourg.  
II. Envoyé en Orléans, — par obédience du 15 jan. un évêq.  
vice évêq. irlandais, le év. Bellan a reçu sa destination  
pour la cité de St. Maurice de Yambie.  
Le év. Provie Oden, a été par contre, autorisé à  
revenir de la Mission du Gabon à la Mission. Nere.

## AVIS ET RECOMMANDATIONS.

G. A. On zèle pour la multiplication des vocations — grâces de la Cong.  
— Vous nous sommes pour ce but, merci il  
est des plus importants, et le G. R. Pour le recommande  
d'une manière toute spéciale, à tous les membres de  
l'Institut.

Notre Cong., grâce à Dieu, voit, chaque année, s'aug-  
menter le nombre de ses enfants. Et cette augmentation  
devra, en l'espace, plus grande encore, lorsque les di-  
verses maisons de recrutement et de formation, ser-  
ont par le G. R. être de différents côtés, seront plus  
à même de fournir chacune son contingent annuel  
au provincial central du St. Cœur de Marie.



Cependant, il faut l'avouer, le nombre des vocations est loin d'être à l'égal des besoins. Chaque jour, pour ainsi dire, la Maison-Mère se voit obligée de refuser de nouvelles œuvres, quelquefois bien intéressantes et bien avantageuses, à cause du défaut de personnel. C'est à peine même si nous pouvons suffire aux œuvres déjà entreprises; de tous côtés se fait sentir le besoin d'ouvriers plus nombreux. Partout la moisson s'annonce abondante; mais les bras font défaut pour la recueillir. C'est le cri que répètent chaque jour tous nos Missionnaires, après Notre-Seigneur, à l'exemple de St-François-Xavier. *Massis quidem multa, operarii autem pauci.* (Luc. x. 2.)

Il faut donc nous efforcer de multiplier les vocations. Quant aux ressources matérielles, la Providence y pourvoira. Mais ce qu'il faut avant tout, ce sont des ouvriers plus nombreux.

Cette œuvre du recrutement et de la formation des vocations est l'œuvre spéciale de la Maison-Mère. Et jamais on ne l'y perd de vue. Mais c'est aussi l'œuvre de chacun d'entre nous; et tout bon membre de la Cong. doit s'y intéresser d'une manière particulière, et y concourir autant qu'il est en lui comme à une chose des plus importantes, non seulement pour le bien de l'Institut, mais encore en vue du salut des âmes et de la plus grande gloire de Dieu. Ce sera la mesure de la sincérité de son amour pour la Cong., et de l'ardeur de son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Pour contribuer de son mieux à ce recrutement des vocations, le premier moyen, comme en toutes les œuvres de Dieu, c'est la prière. Car les vocations sont dans la main de Dieu; c'est Lui seul qui appelle, et Il appelle là où Il veut et quand Il veut. Et voilà pourquoi il faut tout d'abord prier:

Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in vineam suam. (Luc. x. 2.)

On doit surtout prier pour ceux dans les maisons de formation. C'est un pieux usage, depuis l'origine, de faire de temps à autre des neuvaines à cette intention, et le C. R. Père recommande de conserver cette pratique, afin, notamment, d'entretenir le zèle des aspirants, et d'alimenter leur affectueux dévouement pour la Cong<sup>g</sup>.

Mais à la prière il faut joindre les divers moyens d'influence et d'action qui peuvent se présenter, avec prudence toujours, mais aussi avec zèle. Il ne faut pas se contenter d'attendre les vocations; il faut, en quelque sorte, aller au devant; il faut les rechercher et les exciter. La grâce de la vocation, c'est comme une semence que le Bon Dieu jette dans l'âme, mais qui souvent, pour germer et grandir, a besoin d'être fécondée par une parole d'encouragement donnée à propos. Il faut donc rechercher ces précieuses semences; et quand on a eu le bonheur d'en découvrir, il faut les cultiver et les développer avec soin, par tous les moyens qu'un zèle sage et selon Dieu peut suggérer. Et telle est la pratique, en général, de toutes les Cong<sup>g</sup>.

Ces moyens peuvent se diversifier, pour ainsi dire, à l'infini, en égard aux différentes circonstances de temps, de lieux, de personnes et de relations que chacun peut avoir. Il serait impossible d'entrer ici dans le détail. Mais il est une occasion surtout qui offre plus de facilité de trouver et d'attirer des vocations. Cette occasion, ce sont les voyages que l'on peut être autorisé à faire dans sa famille et son pays. La vue seule d'un Religieux, d'un Missionnaire surtout, dans des pays de foi, suffit souvent, dans l'économie admirable de la Providence, pour inspirer à d'autres le désir de les suivre, pour réveiller des attraits négligés, pour fixer des vocations indécises, ou

pour déterminer le choix jusque là incertain de la Cong. où l'on doit entrer. C'est là ce qui peut se rencontrer surtout dans les Petits et Grands séminaires, et autres maisons d'éducation ecclésiastique. Et voilà pourquoi il est bon d'y passer, si on le peut, afin de recueillir les vocations que le Bon Dieu y aurait préparées.

Les jeunes Prêtres et les aspirants eux-mêmes peuvent quelquefois avoir, à cet égard, une influence particulière près de leurs anciens condisciples. Leur exemple fait sur ceux-ci une impression plus vive, qui peut déterminer souvent une vocation jusque là hésitante et chancelante. Et, à défaut de visites, on a encore le moyen des lettres et correspondances, qui peut être aussi très-utilement employé à la même fin.

Le C. R. Père recommande donc à tous les membres, ainsi qu'à tous les aspirants, de profiter ainsi des voyages qu'ils peuvent être autorisés à faire, comme de toutes leurs relations en général, pour tâcher, selon qu'il peut y avoir lieu, d'exciter et d'attirer des vocations, soit de Frères soit de Sœurs. C'est là d'ailleurs le moyen de rendre ses voyages et autres relations vraiment utiles pour les intérêts de la gloire de Dieu.

A cet effet, il rend attentifs tous ceux qui sont dans le cas de faire quelque voyage, de ne pas partir sans emporter avec eux quelques Notices de l'Institut, pour les répandre et distribuer à l'occasion, quoique toujours avec prudence et discernement, sans les prodiguer inutilement.

— On vient de faire une nouvelle édition de ces notices abrégées. M<sup>gr</sup> Robt a bien voulu les faire imprimer à l'imprimerie même de la Mission. On en enverra, à la prochaine occasion, dans toutes les C.és, afin que tous les Supérieurs en aient, au besoin,

à leur disposition, et à celle des membres de leur C<sup>te</sup>.

Outre ces notices, le E. R. Père a fait imprimer, sur une feuille à part, les conditions d'admission dans les diverses maisons de formation de l'Institut. On aura ainsi la facilité de les envoyer séparément aux sujets qui demanderaient à entrer dans la Cong<sup>g</sup>.



## NOUVELLES DIVERSES.

de l'Institut et de la Maison-Mère.

C. G. I. Décès. — Dans le Bulletin du dernier semestre, nous avons à relater de bien douloureuses épreuves. Mais en retour, durant la première partie de cette année, la divine Providence a daigné nous protéger d'une manière particulière. Nous n'avons eu à déplorer la perte d'aucun Père; et quant aux Frères, un seul, le E. Patrocle, de la C<sup>te</sup> de Mondélice, nous a quittés ici bas, mais, nous l'espérons, pour une vie meilleure.

Ce cher Frère était attaqué de la poitrine depuis longtemps déjà. Après de longues souffrances, il a rendu sa belle âme à Dieu, dans le mois béni de l'Enfant Jésus, le 4 janvier, jour de l'octave de la fête des S. S. Innocents, ces premières fleurs des martyrs et n'avait encore que 22 ans; mais il était mûr pour le Ciel. Toujours admirable de candeur et de simplicité, il a particulièrement édifié tous ses confrères par sa douceur et sa résignation, au milieu des souffrances atroces de sa dernière maladie. — On trouvera au Bulletin de Cayenne le récit détaillé des circonstances qui ont accompagné cette mort précieuse devant le Seigneur.

(1) On ne doit pas se servir, pour désigner ces feuilles, du mot de prospectus qui sent trop la réclame et ne leur convient pas, mais de celui de Notices de la Cong<sup>g</sup>, comme il a été recommandé à diverses reprises, dans les chapulettes annuels de la Maison-Mère.

C. C. , II. Du Vénéré Père. — Démarches pour l'introduction de sa cause.

— Conformément à la pieuse tradition de la Maison-Mère et au Décret récent du C. R. Père, publié au dernier Bulletin, le jour anniversaire de la précieuse mort de notre bien-aimé Fondateur a été célébré, cette année, dans toutes les C<sup>tes</sup>, avec l'empressement et la joie d'une filiale vénération. A la Maison du St. Cœur de Marie surtout, ce jour a été pour tous une douce fête de famille. Vous n'entrons pas ici dans les détails, pour ne pas anticiper sur le Bulletin local de la C<sup>te</sup>. Mais nous devons cependant dire un mot de la visite commune au tombeau du Vénéré Père, faite au nom de toute la Cong<sup>e</sup>, et qui intéresse, par conséquent, toutes les C<sup>tes</sup>.

Si C. R. Père lui-même présidait cette visite, accompagné du nombreux cortège de tous les Pères et Frères et de tous les Novices et Scolastiques. Avant de s'agenouiller près des restes vénérés de notre Saint Fondateur, il nous a adressé les paroles suivantes, qui s'appliquent aussi à tous les membres de la Cong<sup>e</sup>:

« Mes chers Pères et mes chers enfants, voilà la  
« quinzisième année que nous avons eu la douleur de per-  
« dre notre bien-aimé Fondateur. Les années qui s'é-  
« coulent successivement l'éloignent de nous. Mais  
« nous, au contraire, nous devons d'autant plus nous  
« approcher de lui, soit par notre amour, soit surtout  
« par l'imitation parfaite de ses vertus et de ses saints  
« exemples. Le temps qui s'enfuit doit nous le rendre plus  
« cher et nous exciter davantage à suivre ses traces.  
« Chaque jour, doit croître notre amour pour lui, et,  
« avec notre amour, notre vénération, notre confiance  
« notre fidélité à l'imiter. Nous qui avons le bonheur  
« de posséder ses restes précieux, de vivre, par consé-  
« quent, comme avec lui; nous devons le visiter souvent,  
« pour le prier d'intercéder pour nous et pour toute la  
« Cong<sup>e</sup> ».

« Mais nous devons aussi prier pour lui, afin  
 « qu'il plaise à Dieu de glorifier sur la terre son  
 « fidèle serviteur. Et en effet, les desseins de la Providence  
 « paraissent déjà se manifester à cet égard, et les voies  
 « semblent s'ouvrir pour l'introduction de la cause  
 « de notre bien aimé Père. »

— A ces paroles, une expression générale qui se  
 peignit sur tous les visages montra le pieux intérêt  
 que tous prenaient à ces heureuses nouvelles, et le C.  
 R. Père ajouta, en montrant une lettre qu'il tenait  
 à la main: « Ce matin même, et sans aucune attente  
 « de ma part, j'ai reçu une lettre d'un de nos Pères  
 « de Rome, le F. Eschbach, qui me parle de cette af-  
 « faire. Il m'annonce qu'il vient de prendre des  
 « informations sur les premières démarches à faire  
 « pour l'introduction de la cause du Vénéré Père.  
 « Et il dit qu'à Rome même, ils ont souvent occasion  
 « de voir au séminaire français des personnages qui  
 « ont été en relation avec lui, et qui seraient heureux  
 « de témoigner authentiquement de ses vertus et de sa  
 « sainteté. — Nous ne pouvons connaître encore au juste  
 « les desseins de Dieu, a ajouté le C. R. Père; mais nous  
 « pouvons toujours prier, et nous devons même prier avec  
 « ferveur, pour que les démarches commencées puis-  
 « sent réussir dans l'intérêt de la plus grande gloire de  
 « Dieu. Et à cette intention spéciale, nous allons réciter  
 « les cinq *Doxæ*, *Ave* et *Gloria Datri* indiqués au dernier  
 « Bulletin, pour nous et pour tous les membres absents. »

— Inutile de dire avec quelle ferveur tout le monde  
 récita ces prières. Et ces premiers vœux n'ont pas  
 été sans résultat.

Il y a déjà plusieurs années, on avait fait quelques  
 consultations à Rome, pour voir s'il y avait lieu d'in-  
 troduire la cause du Vénéré Père. M<sup>gr</sup> Luguët, de pieuse  
 mémoire, y poussait beaucoup. Dans la lettre même

qu'il écrivit, à la première nouvelle de sa mort, en date du 12 février 1852, au R. P. Le Navasseur, il engageait à commencer de suite, n'ayant connu, disait-il, parmi les serviteurs de Dieu dont la cause s'instruisait déjà, et qu'il avait eu occasion de voir, « aucun prêtre aussi consommé en sainteté que le R. P. Libermann » (lett. 12 fév. 52.)

Coutefois avant de rien faire, on crut devoir attendre que la Vie du Vénéré Père fût écrite. Cette vie s'acheva sur la fin de l'année 1854. Le C. R. Père fit, à cette même époque, un voyage à Rome, tant à cause des affaires et intérêts de la Cong., qu'à l'occasion de la grande fête de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Il voulut profiter de son séjour dans la ville sainte pour mettre lui-même l'affaire en train, sous les auspices de Marie Immaculée, comme il le racontait, peu après, dans la Circulaire qu'il fit à son retour. (Enc. n. 8. p. 50.)

Le S. Freyd et le P. Leman continuèrent les démarches l'année suivante. Mais, à cause de diverses difficultés que nous n'avons pas à exposer ici, elles demeurèrent pour lors sans suite.

Cependant la question n'était pas oubliée. Après la lettre du P. Eschbach, le C. R. Père a fait de nouveau examiner l'affaire; et après avoir spécialement prié à cette intention, il a écrit à nos Pères de Rome de consulter de rechef quelques avocats habitués à traiter ces sortes de causes.

Le P. Eschbach, chargé spécialement de ce soin par le C. R. Père, sous la direction du S. P. Freyd, s'est empressé avec joie de remplir cette commission. Les premières démarches paraissent jusqu'ici favorables. Il en rendait ainsi compte au C. R. Père, dans une lettre du 1<sup>er</sup> mai.

« J'ai vu ce matin le célèbre avocat Alibrandi, qui s'occupe exclusivement de béatifications et de canonisations, et auquel, il y a un mois, j'avais remis

La vie du Vénéré Père à examiner. Il est enchanté de  
 « cette vie, et il ne doute pas que la cause de sa béati-  
 « fication ne soit bien accueillie à la Congrégation des  
 « Rites. L'idee de l'introduction de la cause d'un  
 « Juif converti l'a beaucoup frappé, et d'autant plus,  
 « que c'est la première cause de ce genre dont la S.  
 « Congrégation aurait à s'occuper....

« Avant de commencer les procédures, l'avocat  
 « chargé de la cause doit indiquer les articles et les  
 « questions sur lesquels devront répondre les témoins,  
 « et donner les renseignements nécessaires pour que tout  
 « se fasse selon les Règles.

« L'Avocat Alibrandi, ne possédant pas suffisam-  
 « ment la langue française pour faire cette rédaction,  
 « m'a adressé à un autre avocat, M. Minette, neveu  
 « du Promoteur de la Foi ou avocat du diable. Sans  
 « perdre de temps, je suis allé le trouver. Et a été char-  
 « mant. C'est à lui que sont généralement confiées les  
 « causes des saints français. Et il a rédigé, entre autres,  
 « les articles pour le procès de M. Etier; et il s'occupe  
 « encore, en ce moment, de la cause d'un Eraticien  
 « de Marseille. J'ai tout lieu de croire que ce second  
 « avocat nous sera aussi favorable que le premier.  
 « Il m'a promis les pièces pour le mois prochain. Et ici  
 « là, prions notre Bonne Mère pendant ce mois béni,  
 « pour qu'elle obtienne la glorification de son serviteur,  
 (Lett. du 1<sup>er</sup> mai 1867.)

Un mois après, exactement, notre cher confrère  
 retournait chez le second avocat; et il écrivait au C. R. Père  
 en date du 3 juin. « J'ai vu hier notre avocat Minette.  
 « Il pense comme le premier. Et il est à rédiger les arti-  
 « cles et les interrogatoires sur lesquels devront répondre  
 « les témoins. » (Lett. du 3 mai 1867.)

— Voilà, pour le moment, où en est cette affaire si  
 importante pour nous. Maintenant, il y aura a



faire un premier procès à Paris, où est mort notre V<sup>er</sup> Père, sous l'autorité de Monseigneur l'Archevêque. C'est le premier pas pour l'introduction de la cause.

C'est donc aussi plus que jamais le moment de prier. En conséquence, afin d'obtenir à cet égard les grâces de l'Esprit-saint et l'assistance du St. Cœur de Marie, le C. R. Père prescrit de faire, à cette intention, une neuvaine spéciale de prières dans toutes les C<sup>tes</sup>.

Et cet effet, on récitera, à l'un des exercices de C<sup>te</sup>, pendant neuf jours, à partir de la réception du Bulletin, le Veni Creator, l'Ave maris Stella, avec les versets ordinaires de l'Esprit-Saint et de la Sainte Vierge: Mittit Spiritum tuum... Ora pro nobis,... et les Oraisons suivantes, qui peuvent facilement s'accommoder au but et à l'intention de la Neuvaine:

*Oremus.* Deus qui apostolus tuis sanctum dedisti Spiritum, concede familie tue pia petitionis effectum; ut, quibus dedisti fidem, largiaris et pacem. — Deus qui beatam Mariam semper Virginem, Spiritus Sancti habitaculum, in templo presentari voluisti: presta, quaesumus; ut eius intercessione, in templo gloriae tuae presentari mereamur. Per Christum Dominum nostrum. amen.

— A cette occasion, le C. R. Père fait observer que, pour ne prévenir en rien le Jugement de l'Eglise, et ne pas apporter d'obstacle à l'introduction de la cause du Vénéré Père, il faut éviter de rendre à sa mémoire ou à ses restes mortels aucun culte public et ecclésiastique. On ne doit donc pas l'invoquer publiquement, bien que chacun puisse très-bien le faire en son particulier; et pour ses reliques, il ne faut pas non plus les exposer dans les chapelles, et leur rendre les autres honneurs réservés aux reliques des saints ou des bienheureux; mais les conserver dans les salles de C<sup>te</sup>, bien que toujours avec le respect d'une filiale vénération.

V. C. III. Fête anniversaire de l'élection du C. R. Père. — Sa santé. — Vous venons de parler de l'anniversaire de la mort de notre vénéré Fondateur. Huit jours après, comme on le sait, venait pour nous une seconde fête de famille, célébrée cette année pour la première fois la fête anniversaire de l'élection de N. C. R. Père. Nous devons laisser aux bulletins locaux des différentes C<sup>tes</sup> à nous raconter, au sujet de cette journée, les détails qui peuvent offrir un intérêt particulier. Mais ce que nous pouvons dire ici en général, c'est que, partout, dans les C<sup>tes</sup>, l'institution de cette fête, depuis longtemps désirée et demandée, a été accueillie avec bonheur; et dans les maisons où le Bulletin avait pu parvenir assez à temps, on l'a célébrée avec un joyeux empressement. Tous y ont vu un heureux complément de la fête du 2 février. Celle-ci, en effet, nous rappelle la mémoire benie du bien-aimé Père que nous avons perdu ici bas, la seconde, qui est comme l'octave de la précédente, nous rappelle le souvenir de celui qu'il avait désigné lui-même pour le remplacer près de nous, ou plutôt pour se sacrifier, après lui et à son exemple, à la tête de la Cong<sup>g</sup>.

À cette occasion, les supérieurs et autres membres de nos différentes C<sup>tes</sup> ont voulu exprimer au C. R. Père les sentiments de soumission et de filial attachement dont ils sont animés envers sa personne. L'expression de ces vœux a été pour le C. R. Père une douce consolation au milieu des peines et des fatigues de la charge difficile que la divine Providence lui a confiée.

— Nous avons toujours beaucoup à prier pour la conservation de sa santé; car on sait combien elle est faible et délicate. Ses maux d'estomac et d'intestins ont plutôt augmenté que diminué. De là, pour lui, des insomnies fréquentes, un état presque continuel de fatigue et de souffrances physiques, que la volonté domine, sans doute, et ne laisse pas toujours apercevoir,

mais qui n'est pas cependant sans porter quelquefois des traces extérieures, surtout à certains jours. Prions donc beaucoup pour que le Ciel maintienne ses forces et lui permette de continuer et de mener à bonne fin les travaux importants qu'il a entrepris pour le bien de la Cong. Car, après lui, que pourrait les continuer?

Sa vue suit à peu près les variations de son état général de santé, tantôt s'améliorant, tantôt plus affaiblie et fatiguée. Cependant il peut lire et travailler maintenant sans autant de fatigues que l'année dernière. Et n'est pas besoin de recommander à tous nos chers confrères de prendre soin de ne pas augmenter ces fatigues, en écrivant leurs lettres, autant que possible, d'une manière qui en rende la lecture plus facile, et spécialement en prenant garde de ne pas écrire trop fin et trop serré. (voir à ce sujet la Circ. n.º 28.)

Les médecins ont conseillé plusieurs fois et ordonné même, autant qu'il était en eux, au E. R. Tière de cesser tout travail pour prendre du repos. Mais pour lui, dans sa position, la chose n'est guère facile. Du reste, comme il le dit souvent lui-même, à l'occasion, ce n'est pas le travail de bureau qui le fatigue le plus, mais bien les difficultés, les tracasseries, les misères, lorsque les choses ne vont pas bien etc. Et cela se conçoit, du reste. Car les travaux sérieux d'organisation ou autres vont assez au E. R. Tière. Or, on le sait, n'importe amateur, non laborateur. Et d'ailleurs dans ces travaux, la pensée du bien de la Cong., présent ou à venir, soutient et anime ses forces. On peut donc dire que les peines et souffrances physiques ne sont rien auprès des peines et souffrances morales attachées à sa charge; et il n'est guère de semaine, de journée, qui n'en apporte plus ou moins. Et en arrive du dehors; il en arrive du dedans; tantôt d'une C<sup>te</sup>, tantôt d'une autre. C'est là, du reste, le lot attaché à sa charge;

et le C. R. Père ne s'en plaint pas. Mais c'est du moins un devoir pour nous d'alléger, autant que possible, son fardeau, de diminuer, de notre côté, ses difficultés et ses peines; et d'adoucir toutes celles qui lui arrivent d'ailleurs, par une soumission d'autant plus grande, un attachement filial d'autant plus étroit et plus sacré.

IV. Offices célébrés par le C. R. Père à la Fête annuelle de la 5<sup>e</sup> Enfance. — 10. le Dim. de l'Épiphanie à l'Archiconfrérie. — Échange de M<sup>r</sup>. Dumax de N. D. des Victoires.

— Chaque année, l'Œuvre de la 5<sup>e</sup> Enfance a deux assemblées générales des directeurs, 71 latéraux et 24 latérales de Paris. Ces réunions sont présidées solennellement par quelque Evêque des Missions ou quelque autre Prélat. Cette année, M<sup>r</sup>. le Directeur général a invité le C. R. Père pour la première assemblée annuelle. Les Annales de l'Œuvre ont publié au commencement du 1<sup>er</sup> de février le récit de cette fête. Nous leur en empruntons un extrait:

„Le jeudi, 10 janvier dernier, dans l'octave de l'Épiphanie, a eu lieu, selon l'usage, en la chapelle de M<sup>r</sup>. M<sup>l</sup>. les Lazaristes, la première assemblée générale des directeurs, 71 latéraux et 24 latérales de Paris. Le vénérable Supérieur de la Cong<sup>o</sup> du S<sup>t</sup>. Esprit et du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie, le R. P. Schwendenhammer, a célébré la sainte messe, au milieu de chants pieux et du profond recueillement des fidèles. Après la messe, M<sup>r</sup>. Paul Torny, de la Société des Missions Étrangères, provincial apostolique en Chine depuis plus de vingt années, est monté en chaire. S'inspirant de ce texte sacré: *Ad Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris*, il a, dans une familière et touchante causerie, épanché les sentiments d'admiration, de joie et

(1) „C'est l'ouvrage du Seigneur, et nos yeux le contempnent avec admiration, (Ps. 115)

„ d'espérance dont son cœur d'apôtre est rempli, à la  
 „ vue des merveilles produites par l'œuvre de la Sainte-  
 „ Enfance „

Après l'exhortation, le C. R. Père a bené solennel-  
 lement les enfants qui remplissaient la chapelle,  
 et donné le Salut du C. S. Sacrement

— Quelques jours auparavant, le Dimanche de  
 l'Épiphanie, le C. R. Père avait été également invité  
 à présider, comme les années précédentes, l'office de  
 l'Archiconfrérie, à l'église de N. D. des Victoires. Parmi  
 les Pères de la Maison-Mère qui l'accompagnaient,  
 étaient deux de nos Missionnaires, les P. D. Chevaux et  
 Corbet. Avant de partir pour leur destination, ils étaient  
 heureux de pouvoir mettre en ce jour leur apostolat  
 sous le patronage du Cœur Immaculé de Marie.

En se rappelant, sans doute, que depuis trois ans  
 déjà, la bienveillance de M. le Curé de N. D. des Vic-  
 toires avait consacré cette réunion du dimanche de  
 l'Épiphanie à l'Œuvre apostolique. Le C. R. Père,  
 comme Directeur général de l'Œuvre, venait de nou-  
 veau la présenter dans ce pieux sanctuaire, pour  
 attirer sur elle la protection et les bénédictions de la  
 C. S.<sup>te</sup> Vierge. Cette année, elle en avait plus besoin  
 que jamais comme on le verra plus loin

M. l'abbé S.<sup>te</sup> Colombe a bien voulu, pour la  
 seconde fois, parler en faveur de l'Œuvre dont il est  
 le sous-Directeur général. Il s'est acquitté de cette  
 pieuse tâche au souhait de tout le monde. S'ins-  
 pirant en même temps et du mystère du jour et de  
 la situation actuelle faite à la S.<sup>te</sup> Eglise et à son au-  
 guste Chef, il fit ressortir avec beaucoup d'à-propos  
 l'analogie toute naturelle existant entre la première  
 manifestation de Jésus-Christ aux gentils et la  
 mission divine confiée à son Vicaire; mission que n'a  
 d'autre but que de continuer et perpétuer à travers les

âges et dans tous les lieux, la manifestation du Sauveur et rappela brièvement l'origine de l'autorité suprême dans l'Eglise, son objet et sa destinée ici-bas; puis il en vint à son sujet principal, l'assistance due par les fidèles à la S<sup>te</sup> Eglise, pour la secourir dans cette sublime mission. Or, parmi les œuvres établies dans cette fin, l'orateur nomma d'abord les grandes Œuvres de la Propagation de la Croix et de la S<sup>te</sup> Enfance, puis il montra comment l'Œuvre apostolique en était le complément naturel et nécessaire. Et c'est ici qu'il s'attacha particulièrement à rappeler de nouveau à son nombreux auditoire tout ce qui concernait cette précieuse institution, placée sous le patronage des S<sup>tes</sup> Femmes de l'Évangile, afin d'enflammer de plus en plus le zèle et un généreux dévouement pour une œuvre si belle, si sainte et si méritoire.

Après le prédicateur, M. l'abbé Dumax monta en chaire, pour faire les recommandations ordinaires. Il rappela de nouveau, avec cette parole facile et sympathique qu'on lui connaît, aux prières et à la généreuse libéralité des fidèles, l'œuvre à laquelle la réunion était consacrée. Notre Congrégation et nos Missions ne pouvaient être oubliées. Elles furent les premières recommandées spécialement aux prières.

L'appel fait à la charité des assistants ne fut pas stérile, M. l'abbé St. Colombe fit lui-même la quête avec M. Dumax. Et l'on recueillit une somme de 440<sup>fr</sup>.

— C'était pour la dernière fois que M. l'abbé Dumax devait monter en chaire à N. D. des Victoires, comme sous Directeur général de l'Archiconfrérie. Il s'était élevé, depuis déjà quelques semaines, certaines difficultés à son égard, près de l'Archevêché, par suite de la publication, dans l'écho de N. D. des Victoires, d'une guérison paraissant tenir du prodige et attribuée à la médiation du S<sup>st</sup> Père. Et quelques jours après l'Épiphanie,

il recevait sa nomination de vicaire à la paroisse de St. Philippe du Roule.

Quoiqu'il en soit des motifs de cette décision, qu'il ne nous appartient en aucune manière de juger ou d'apprécier, nous ne pouvons cependant nous empêcher de partager le regret général qu'a laissé le départ de M. l'abbé Dumax de ce pieux sanctuaire, où il avait déjà fait et pouvait faire encore tant de bien. Et tous ceux de nos chers confrères qui ont pu connaître et apprécier cet ecclésiastique si pieux et si zélé, partageront, nous n'en doutons pas, ces mêmes regrets. Depuis lors, l'Écho de N. D. des Victoires que recevaient plusieurs de nos C<sup>tes</sup>, a cessé de paraître. On ne sait encore quand la publication en sera reprise.

Le C. R. Père a été heureux, en cette circonstance pénible, de soutenir M. Dumax de ses encouragements. Celui-ci lui en a exprimé toute sa reconnaissance: «Ma dernière réunion à N. D. des Victoires, lui écrivait-il en date du 19 janvier, avait été présidée par vous, mon C. R. Père. Je ne pensais pas que ce dût être pour la dernière fois que je montais dans cette chaire connue et aimée. Si je leusse su, j'aurais au moins demandé une prière de plus pour un affligé.....

«Permettez-moi, mon Très-Révérend Père, de vous remercier de votre bienveillante bonté pour moi et de celle que tant de vos Pères veulent bien me témoigner; qu'ils me la conservent!»

V. De l'Œuvre apostolique. — Résumé historique de sa naissance et de ses développements — Difficultés soulevées par M<sup>lle</sup> Duchesne, heureusement terminées — Nouvelle Présidente générale.

— Nous venons de parler de l'œuvre apostolique à N. D. des Victoires; et plusieurs fois déjà il en a été question dans le Bulletin de cette œuvre. Tout le monde, dans la Cong<sup>g</sup>, la connaît donc, du moins d'une manière

générale. Nous croyons toutefois devoir en parler de nouveau ici, et un peu plus au long que précédemment. Car elle vient de traverser une phase nouvelle, que nous ne pouvons laisser ignorer à nos chers confrères. L'œuvre apostolique ayant, en effet, été fondée par la Cong., et étant même à certains égards, une de ses plus belles œuvres, il n'est personne parmi nous qui ne doive s'y intéresser d'une façon particulière.

Pour résumer en quelques mots l'historique de l'œuvre ap<sup>o</sup>l. l'idée première de cette œuvre, en tant que telle, remonte à 1854. L'association de la Propagation de la Foi était alors dans tout son éclat; celle de la S<sup>te</sup> Enfance avait pris de grands développements. Ces deux belles et saintes œuvres faisaient beaucoup pour les Missions, mais pas encore assez. Elles donnaient de l'argent, mais non des objets en nature, nécessaires soit au culte, soit aux Missionnaires. C'était donc une lacune à combler.

A cette époque, plusieurs personnes dans divers diocèses, tels que Nantes, Rouen, Paris, Orléans et ailleurs, faisaient déjà à la vérité confectionner des objets, qu'elles expédiaient ensuite aux Missions. Mais c'étaient des efforts individuels, isolés, sans ordre ni garantie d'avenir. Une association régulière était donc nécessaire. Et c'était le C. R. Père qui, dans les desseins de la divine Providence, devait le premier émettre cette pensée et le premier se mettre en devoir de la réaliser; ce qu'il réussit à faire, Dieu aidant.

Et en effet, M<sup>lle</sup> du Chesne, qui s'occupait alors avec zèle, à Orléans, de la confection d'ornements pour les Missions, vint, sur ces entrefaites, le trouver à Paris, dans le but de lui offrir quelques objets pour nos missionnaires d'Afrique, comme l'avait déjà fait auparavant M<sup>lle</sup> Laporte de Nantes, et pour l'entretenir de son désir d'être utile à l'œuvre des Missions. C'était en 1858; et, autant que



le C. R. Père peut s'en souvenir, le jour même de la Sente-côte. Notre C. R. Père, qui vit tout de suite là un très-grand bien à faire, l'encouragea beaucoup dans ses pieux desirs, et lui donna alors l'idée (pour que le résultat pût être plus sûrement et plus largement obtenu), d'une association proprement dite, d'une œuvre spéciale *ad hoc*, réunissant ensemble les bonnes volontés individuelles et les travaux partiels pour les missions. Cette idée fut immédiatement accueillie et parfaitement goûtée par M<sup>lle</sup> du Chesne. Elle avait déjà eu connaissance, par le C. R. Père, de la petite C<sup>ie</sup> maguère fondée à St Pierre par M<sup>lle</sup> Clara<sup>o</sup> et qui était venue s'établir à Paris; elle accepta de grand cœur le dessein de faire de cette petite C<sup>ie</sup> comme le centre et le noyau de l'œuvre future.

De son côté, le C. R. Père, ainsi qu'il fut alors convenu, profitant d'un voyage qu'il fit quelque temps après à Rome, pour les belles fêtes de l'Immaculée Conception, parla de la dite œuvre projetée au Cardinal Préfet de la Propagande, puis au St Père lui-même, et soumit un petit Rapport, en demandant une approbation du moins verbale, des bénédictions et des indulgences. Sa demande fut favorablement accueillie; l'œuvre fut oralement approuvée selon les bases exposées, et il fut permis au C. R. Père de la commencer sous le titre de Directeur Général, en tant que délégué du Cardinal Préfet de la Propagande, dont l'œuvre apostolique devait tout naturellement dépendre, et les indulgences demandées furent octroyées.<sup>(2)</sup>

(1) Voir la Circulaire du C. R. Père n° 4, p. 23-29.

(2) Nous donnerons plus loin le Rapport fait à cette occasion par le C. R. Père, comme exposant parfaitement les bases fondamentales de l'œuvre, telle qu'elle fut établie dès le principe et qu'elle a continué depuis d'exister. C'est un document historique qui peut servir à confirmer tout ce récit.

L'œuvre commença q. q. temps après à Paris, ayant son centre à la petite C<sup>te</sup> de Sœur Marie de la Croix. Mais, comme il a été dit dans un Bulletin précédent, cette sœur tomba bientôt gravement malade d'une fièvre typhoïde, qui la conduisit jusqu'au tombeau, et dont elle ne put jamais bien se relever, et il ne fut pas donné suite à cette petite C<sup>te</sup> naissante. Néanmoins, l'idée d'une C<sup>te</sup> religieuse comme centre et cœur de l'œuvre apostolique fut maintenue; et elle devait l'être en effet, pour assurer la permanence de l'œuvre et en favoriser d'autant plus le développement. Et après quelque temps d'examen, il fut convenu, de part et d'autre qu'on ferait appel au zèle et au dévouement de la Cong: de St. Joseph de Cluny, déjà solidement établie, approuvée de Rome et du Gouvernement, animée de l'esprit apostolique et répandue dans les cinq parties du monde. Celle-ci accepta, en effet le choix qui fut fait d'elle pour former une C<sup>te</sup> devant servir de centre à l'œuvre apostolique<sup>1)</sup>.

Quant à l'œuvre extérieure, très-faible et très-peu étendue d'abord, elle prit bientôt un élan particulier. L'heure des grâces du développement était venue. D'année en année, l'œuvre grandit, d'abord à Paris, puis en province. En 1868, elle comptait déjà 18 villes agréées et 14 villes affiliées; et dès lors elle put venir en aide, par ses envois, à un grand nombre de Missions sur tous les points du globe.

Mais l'ennemi de tout bien veillait; il ne pouvait voir sans jalousie et sans un dépit infernal s'affermir si bien, grandir et se développer si heureusement, fécondée par toutes les bénédictions du Ciel et de la terre, une œuvre qui n'avait d'autre but que de contribuer à détruire son empire dans ces vastes régions lointaines, où depuis des siècles, il régnait seul en maître. Toutefois, qui eût jamais pensé que l'instrument dont il se servirait pour attaquer et chercher même à ébranler

1) Voir le Bulletin nos 31 et 32, p. 242, où il est parlé assez en détail de la maison centrale de l'œuvre apostolique confiée aux sœurs de St. Joseph.

cette œuvre jusque dans ses fondements, serait celle-là même qui avait tant contribué, et de sa personne et de ses épargnes accumulées, à l'établir et à la répandre, de concert avec le C. R. Père, à qui, d'ailleurs, elle semblait alors avoir voué la confiance la plus absolue et la soumission la plus entière ?....

M<sup>lle</sup> du Chesne commença donc elle-même, pour l'œuvre ap<sup>er</sup> et pour le C. R. Père son fondateur, une série de difficultés et de tracas qu'il serait trop long de vouloir énumérer et exposer ici. Qu'il suffise de dire que, si la croix est la marque vraie et sûre des œuvres divines, et si la mesure des épreuves de ces œuvres est aussi la mesure de leurs résultats féconds pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, à ce prix, l'œuvre apostolique est vraiment la fille du Ciel, comme le disait un Missionnaire; et on peut lui prédire avec toute assurance les plus belles conquêtes sur le démon et sur l'enfer, prouvant tant de millions de pauvres âmes encore assises dans les ténèbres et à l'ombre de la mort.

M<sup>lle</sup> du Chesne, avec un caractère peu liant et peu facile, avec une grande ténacité dans ses idées, non toujours assez larges et élevées, ne tarda pas à se créer des difficultés de toute part, dans l'œuvre, c'est-à-dire, à la fois et avec les D<sup>ames</sup> conseillères de l'œuvre, et avec la C<sup>ie</sup> des Sœurs de St. Joseph, centre de l'œuvre, et installée à cet effet, avec l'approbation de l'autorité diocésaine. Et enfin, elle en vint même à se brouiller avec le C. R. Père lui-même, malgré son esprit de paix et d'impartialité, et quoiqu'il l'eût, lui, en plus d'une circonstance, couverte et protégée dans les mécontentements qu'elle soulevait contre elle, consolée et encouragée dans ses défaillances, et maintenue à son poste envers et contre tous, et même contre elle-même, alors que, ne se reconnaissant pas, disait-elle, les qualités voulues pour conserver la direction générale de l'œuvre, elle voulait l'abandonner et se retirer.

Cette pauvre Demoiselle, infidèle aux desseins de Dieu, oubliant tout cela, mais voulant rester seule maîtresse de ce qu'elle appelait son œuvre, essaya donc de tout bouleverser, c'est-à-dire qu'elle voulut, d'une part, remplacer le Conseil de Dames par un Conseil d'hommes, et, d'autre part, reprendre la somme assez considérable qu'elle avait librement et volontairement donnée à l'œuvre, d'une manière authentique et par actes notariés. Et, sous ces idées de bouleversement radical des bases premières et constitutives de l'œuvre, elle cachait son véritable dessein, quoique non avoué, savoir : de se défaire à la fois et des Dames Conseillères, et des Sœurs de St. Joseph et du C. R. Père lui-même, en tant que Directeur général. Après avoir fait table rase, si nous pouvons dire, elle serait restée seule maîtresse, c'était son but; car le Conseil d'hommes, était un prétexte mis en avant; elle se fût mise peu en peine d'un Conseil d'hommes, avec lequel elle espérait bien conserver toute liberté d'action; si tant est qu'on eût pu trouver des hommes pouvant ou voulant faire partie d'un tel Conseil, pour une œuvre de Dames seulement; c'eût été chose anormale et contre nature.

Quoiqu'il en soit, M<sup>lle</sup> du Chesne n'omit rien pour faire réussir son projet : correspondance active, courses, voyages etc. etc. Elle ne recula même pas devant une sorte d'appel au peuple, en lançant une Circulaire dans toutes les œuvres locales des divers diocèses de France, Circulaire ayant pour but d'obtenir, d'une manière subreptice et obreptice, des réponses favorables à ses idées et à ses desseins. Contraint de répondre, le C. R. Père le fit d'une manière calme et digne, lumineuse et forte de logique. A cette réponse, M<sup>lle</sup> du Chesne répliqua par une espièce de manifeste, que le C. R. Père crut ne mériter que la réfutation du silence.

Ce n'est pas tout: M<sup>lle</sup> du Chesne entreprit le voyage de Rome, où elle resta plusieurs semaines, et où, de vive voix et par écrit, elle essaya de tourner dans son sens le Card. Barnabé, auquel elle remit toutes sortes de lettres et de pièces, et même jusqu'à quelques signatures d'Evêques, qu'elle avait trouvé moyen de surprendre. Mais, instruit, d'autre part, par les pièces et les lettres envoyées par le E. R. Père, et renseigné verbalement par le F. Greyd, le Cardinal ne se laissa pas ébranler. Il ne vit, d'ailleurs, aucune raison tant soit peu plausible, pour se déjuger lui-même, en renversant un état de choses qu'il avait tout d'abord sanctionné; du moins de vive-voix, et fait sanctionner par le Souverain Pontife. Et, en outre, la grande majorité de l'œuvre: associés, Conseil général, conseils locaux, Evêques des diocèses où l'association existait, - tenait pour la Constitution première établie dès l'origine, et rejetait comme inutile, dangereuse et pernicieuse aux véritables intérêts de l'œuvre les bouleversements proposés.

Le différend soulevé par M<sup>lle</sup> du Chesne renfermait les cinq points suivants: 1° la suppression du Conseil central de 24 ames, pour lui substituer un Conseil d'hommes; - 2° la retraite du E. R. Père comme Directeur général de l'œuvre, sous prétexte qu'il est Supérieur d'une Cong<sup>e</sup> dont les missions participent aussi aux secours de l'œuvre; - 3° la mise de côté des Sœurs de St. Joseph, appelées avec l'autorisation de M<sup>gr</sup> l'archevêque de Paris, par M<sup>lle</sup> du Chesne et le Conseil général, à la maison du Centre de l'œuvre, pour y former un concours suivi et permanent, devenu nécessaire, - 4° la demande de restitution du don fait par elle à l'œuvre; - 5° enfin, la destruction de la société

établie, pour représenter au civil les intérêts du centre de l'œuvre.

Après différents pourparlers, à l'effet d'arriver à une solution, ces cinq points furent, par les soins du P. Freyd, résumés et formulés dans les quatre articles suivants et soumis au Card. Barnabò. Et Son Eminence leur donna sa pleine adhésion et approbation, d'abord de vive-voix, puis dans une lettre à Mgr. le Nonce, enfin dans une lettre au C. R. Père en date du 6 novembre, qu'on lira plus loin. Voici ces articles: 1<sup>o</sup>. Le conseil d'hommes auquel on avait songé, rejeté bien loin, comme du reste il l'a été. — 2<sup>o</sup>. la Direction et la Constitution actuelle de l'œuvre laissée telle qu'elle est, et avec les Religieuses de St. Joseph qui y sont, puisqu'elles y sont. — 3<sup>o</sup>. Laisser à M<sup>lle</sup> du Chesne, sa vie durant, la disposition libre de la moitié de la rente des 200,000<sup>fr</sup> donnés par elle. — 4<sup>o</sup>. La société civile possédant cette somme au nom de l'œuvre et pour l'œuvre, laissée dans sa tranquille possession.

Cependant, comme M<sup>lle</sup> du Chesne refusait toujours de se soumettre à cette décision, Son Eminence se détermina à adresser au C. R. Père, la lettre suivante, qui terminait la question et devait faire cesser désormais toutes les difficultés.

Lettre de S. Em. le Card. Barnabò, Préfet de la S. C. de la Propagande, au C. R. Père.

« Mon Révérend Père, vous avez appris par le P. Freyd comment  
 « j'ai combattu inutilement, en juillet dernier, les propositions énoncées  
 « sur l'œuvre apostolique de M<sup>lle</sup> du Chesne, qui voulait, sans raison, s'at-  
 « tribuer à elle seule la fondation et l'organisation de cette œuvre. Il  
 « a dû vous dire également, ce que du reste j'ai écrit à Mgr. le Nonce,  
 « que j'adhère pleinement aux propositions qu'il avait lues en ma  
 « présence et devant M<sup>lle</sup> B... de Lyon, chargée par M<sup>lle</sup> du Chesne  
 « de la représenter chez moi. Si je ne vous ai pas donné plutôt une

« réponse directe, c'est que j'avais cru, par erreur involontaire, que l'œuvre apostolique, fondée par vous et cette Demoiselle, n'avait pas eu encore d'approbation canonique des Ordinaires. Or, je viens de lire, entre autres approbations d'Evêques, celles données par feu Mgr Sibour et par son Em. le Card. Morlot, anciens Archevêques de Paris. J'ai connaissance également des déclarations de la majorité du Conseil central, de la très-grande majorité du Conseil local de Paris et de divers autres Conseils locaux. Je regrette de ne pas avoir eu connaissance de tout cela lorsque je vis M<sup>lle</sup> du Chesne, car je lui aurais déclaré, à sa première visite, comme je le déclare en ce moment, que les susdites approbations et déclarations sont plus que suffisantes pour me confirmer dans ma première pensée invariablement exprimée à cette Demoiselle à plusieurs reprises, à savoir : que l'œuvre apostolique doit être maintenue dans sa Constitution organique telle qu'elle a marché jusqu'ici et que vous l'avez établie. Contenez donc à vous en occuper avec zèle, comme vous l'avez fait par le passé. Je vous souhaite les bénédictions de Notre Seigneur et à l'œuvre apostolique la paix, la prospérité, pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des pauvres Missions. »

« Rome, du Palais de la Propagande, ce 6 novembre 1866.

« Votre très-dévoilé serviteur,

« signé : Al. Card. Barnabò, S. R. E. »

Si une obstination semblable à celle qu'elle avait montrée jusque là, avait jamais pu céder, M<sup>lle</sup> du Chesne se serait empressée de se soumettre, cette fois du moins, à cette lettre que le C. R. Père lui communiqua, et qui eut, comme on le pense bien, l'adhésion à peu-près générale de l'œuvre. Mais il n'en fut rien, au grand étonnement des personnes qui avaient cru pouvoir compter d'avantage sur son esprit de foi et sur sa piété. Elle alla même jusqu'à mettre en doute l'authenticité de cette lettre, et ne négligea rien pour essayer de faire triompher, quand même, ses idées subversives. Et par suite, on se trouva dans la nécessité d'aviser à un autre moyen de terminer enfin ce différend, qui

faisoit déjà bruit dans le monde, et qui eût pu porter à l'écart les plus graves préjugés.

Dès le malaise et la souffrance étaient grands de toute part. On avait épuisé toutes les voies de conciliation; la modération et la patience avaient atteint leurs dernières limites. Il fallut donc agir avec plus de vigueur; on était d'ailleurs soutenu dans cette voie par Son Exc. le nonce apostolique, consulté, et qui avait suivi l'affaire avec le plus grand intérêt, dans le sens, bien entendu, du C. R. Tère et du Conseil général, resté fidèle en grande majorité.

Il fut donc procédé par le Conseil à l'exclusion de M<sup>lle</sup> du Chesne, en tant que Présidente générale de l'œuvre apostolique; exclusion qui fut approuvée par le Card. Barnabò-P; d'autre part, l'argent qu'elle avait donné à l'œuvre lui fut rendu (2). Et présentement une nouvelle Présidente, M<sup>me</sup> la Comtesse de la Cour-Haubourg, personne des mieux posées et des plus recommandables, est chargée

(1) Son Eminence fit un effet savant, par le P. Freyd au C. R. Tère, qu'elle approuvait pleinement sa résolution et celle de la majorité du conseil central, de ne vouloir plus la reconnaître comme Présidente générale de l'œuvre apostolique. « Dès le moment, dit le cardinal, que M<sup>lle</sup> du Chesne plaide devant les tribunaux, et se montre si peu digne d'une chrétienne, malgré tout ce que j'ai dit ici, elle cesse, par le fait même, d'être Présidente générale d'une œuvre qu'elle réclame comme sienne, et qu'elle déteste elle-même autant qu'elle le peut. Qu'on la laisse donc de côté, puisqu'elle se met elle-même de côté, et que sa conduite est si blâmable. — Pour moi, je ne répondrai plus à sa lettre, dans laquelle elle a la témérité de me dire qu'elle ne reconnaît ni mon style, ni mes pensées sans celle qui y a envoyé au Direct. général. Pour qui me prend-elle donc, en s'imaginant que je signe ses lettres sans sa voir ce que je fais? »

(2) Pour la rentrée de cet argent, elle n'avait pas craint d'intenter un procès vraiment scandaleux sans membres de la société civile représentant les intérêts temporels du centre de l'œuvre, c. à d. au C. R. Tère, au P. Delaplace et aux Sœurs de St. Joseph; procès qui acheva de la faire discréditer, et auquel elle dut, d'ailleurs, renoncer elle-même, tellement c'était une chose odieuse; d'autant que ce procès était sans aucun objet, puisqu'on lui avait offert, si elle voulait se retirer, de lui rendre son argent.



de la direction générale de l'œuvre, de concert avec le conseil g<sup>al</sup>. Le conseil lui-même a été un peu modifié; quelques unes des anciennes Dames conseillères, gagnées par M<sup>lle</sup> du Chesne à sa cause, ont été remplacées par d'autres; et aujourd'hui la paix et l'harmonie sont heureusement rétablies au sein de l'œuvre.

Rapport présenté par le C. R. Père  
à Son Em. le Card. Barnabò, Préfet de la S. C. de la Propagande,  
Vice de la fondation de l'œuvre apostolique.

Rome, le 13 déc. 1854.

Eminence Révérendissime,

Permettez-moi de profiter de mon séjour dans la Ville sainte pour solliciter, par votre bienveillante entremise, les faveurs du S<sup>t</sup> Siège apostolique pour une œuvre à laquelle je m'intéresse d'une manière spéciale.

Cette œuvre a pour but de contribuer à la propagation de la Foi, parmi les nations infidèles, par les moyens suivants :

1<sup>o</sup> La prière; 2<sup>o</sup> en procurant aux missions des objets en nature, tels que objets de culte, de piété, linge et vêtements pour les missionnaires; 3<sup>o</sup> par des cotisations d'argent; pour subvenir à l'entretien de jeunes séminaristes qui veulent se vouer aux missions et qui n'ont point de ressources suffisantes pour terminer leurs études.

Cette association, appelée Œuvre apostolique des S<sup>tes</sup> Femmes, en l'honneur de la S<sup>te</sup> Vierge et des S<sup>tes</sup> Femmes qui ont suivi Notre-Seigneur et les Apôtres, comprend trois catégories de personnes. — La 1<sup>re</sup> catégorie se compose de Religieuses proprement dites. La maison des Religieuses sera à la fois un centre de prières, et le centre où les objets donnés pour les missions seront envoyés et distribués ensuite aux différentes Congrégations et missions.

La seconde catégorie se compose de personnes séculières, associées par séries de douze, en l'honneur des douze apôtres. Ces associées 1<sup>o</sup> récitent journellement certaines prières et font quelques bonnes œuvres aux intentions ci-dessus mentionnées, 2<sup>o</sup> elles procurent et confectionnent des objets de culte, de piété et d'utilité pour les Missions et les Missionnaires, 3<sup>o</sup> elles font des cotisations ou souscriptions pour l'éducation de quelques séminaristes se destinant aux Missions des infidèles?

La troisième catégorie de personnes se compose de membres en quelque sorte mixtes, lesquels, tout en vivant dans le monde, sont unis aux Religieuses par des liens spirituels, mais sans embrasser la vie religieuse elle-même. Les fonctions de ces personnes consistent plus spécialement à répandre et à propager le zèle pour les missions parmi les gens du monde, et à les affilier en plus grand nombre à l'œuvre apostolique. De cette manière, elle seront comme le trait d'union entre les personnes séculières et les Religieuses.

Cette association, ou son objet et sa fin, est placée sous la dépendance immédiate de la S. C. de la Propagande, et, par suite, le Cardinal Préfet en est le Protecteur né. Il doit avoir un délégué chargé de le représenter en France pour la direction de l'œuvre, sauf les droits de l'Ordinaire, et pour lui en rendre compte à certains intervalles.

L'œuvre en général, est administrée par un Conseil central établi à Paris. Ce Conseil est composé d'un certain nombre de Dames, patronesses et zélatrices de l'œuvre. — Ce conseil central a pour objet la répartition des objets et de tous les produits de l'œuvre entre les différentes Congrégations et missions qui sont établies en faveur des infidèles.

Cel. est Eminence Révérendissime, l'exposé succinct de l'œuvre apostolique des Saintes Femmes,

(1) Cette partie de l'œuvre a eu ses commencements d'essai, mais n'a pu encore être bien établie et organisée.

appelée, si je ne me trompe, à faire beaucoup de bien, et dans les pays où elle sera établie et parmi les nations infidèles. J'ose prier Votre Éminence de vouloir bien la prendre sous sa haute protection et lui obtenir et octroyer les faveurs suivantes:

- 1° Une indulgence plénière le jour de l'entrée des personnes dans l'association;
- 2° De même, une indulgence plénière pour les fêtes patronales de l'œuvre;
- 3° Une indulgence de 300 jours pour la récitation d'un Pater, d'un Ave et de l'Oraison de Propaganda Fide du Noëssel;
- 4° D'agréer pour délégué du Card. Préfet de la Propagande le Supérieur général de la Cong: du St. Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie, en tant que Directeur de l'Œuvre apostolique;
- 5° De lui accorder, en cette qualité, le pouvoir de faire participer à ces indulgences les Associations locales qui voudront être agrégées ou affiliées au centre de l'œuvre.

Daignez agréer, Eminence Révérendissime, l'hommage des sentiments de respect, de soumission et de filiale affection avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

de Votre Éminence,  
le très-humble et très-obéissant serviteur,  
signé: Schwindenhammer, Sup: général.

N.B. À ce Rapport, il fut répondu, à la Propagande au C. R. Sire: qu'on ne pouvait encore donner à l'œuvre exposée dans ce Rapport, d'approbation formelle et par écrit; mais qu'on la trouvait bonne, qu'on l'encourageait et qu'on l'approuvait oralement, et qu'on autorisait le C. R. Sire à l'établir et à la développer; que plus tard, lorsque l'œuvre aurait pris plus de consistance et d'extension, on verrait s'il y aurait lieu de l'approuver d'une manière formelle et par écrit.

Cependant, comme gage d'accueil favorable, et à titre de premier encouragement, sur la demande du C. R. Sire, appuyée par S. Em. le Card. Préfet de la S. C. de la Propagande, Sa Sainteté le Pape Pie IX daigna accorder à l'œuvre des indulgences par Brevet en date du 16 Décembre 1854.

VI. État actuel de l'œuvre ap<sup>3</sup><sup>me</sup> — Objets recueillis — Missions se-  
cours — Annales de l'œuvre sous la direction du C. R. Père — Avis  
et recommandations à ce sujet.

— Après toutes les difficultés qu'a eues à traverser  
l'œuvre apostolique depuis sa fondation, et dans ces  
derniers temps surtout, si elle n'eût été qu'une œuvre  
purement humaine, elle devait se disloquer et se détruire.  
Mais, au contraire, elle est sortie de ces épreuves plus af-  
fermie que jamais; et c'est là une des meilleures preu-  
ves que c'est une œuvre vraiment providentielle.

À la vérité, quelques villes, qui s'étaient d'abord  
un peu trop avancées dans le sens de M<sup>lle</sup> du Chesne,  
par suite des lettres, voyages et manœuvres de toutes  
sortes de celle-ci, se sont abstenues d'envoyer, cette  
année, les objets confectionnés à l'Exposition générale  
et les ont distribués directement. Mais, outre que ces  
villes n'ont pas encore dit leur dernier mot, on a la  
confiance que la plupart, sinon toutes, finiront par  
se rattacher de nouveau, tôt ou tard, au centre, en  
voyant la majorité rester fidèle, et surtout si l'on ob-  
tient, dans un temps plus ou moins rapproché, une  
approbation nouvelle de l'œuvre, sous forme de Bref  
ou de Décret, comme il y a lieu de l'espérer. Par con-  
tre, quelques villes nouvelles ont été agrégées, et d'au-  
tres affiliées. Et plusieurs autres affiliations sont  
en voie de se former en ce moment, en divers diocèses.

— Pour ce qui concerne ensuite le côté matériel, mal-  
gré le déficit causé par l'abstention précitée de quel-  
ques villes, il a été bien consolant, comme il ressort  
des chiffres suivants des objets confectionnés et recueil-  
lis pendant l'exercice de 1866-67, savoir.

Chasublerie. . . . .	739.
Orfèvrerie. . . . .	237.
Singes d'église. . . . .	7,955
à reporter . . . . .	<u>8,931</u>

Report.	8,931.
Objets divers de culte et de piété.	1,591.
Objets personnels	<u>758</u>
Total.	11,280.

Ces objets, sauf la réserve, ont été répartis entre 142 missions ou parties de missions, savoir :

Asie.	70
Afrique.	18
Amérique.	24
Océanie.	6.
Europe.	24.

Par où l'on peut voir que, malgré certain déficit causé par l'abstention précitée de quelques villes, l'œuvre apostolique a fourni un magnifique contingent de secours aux Missions. Selon l'évaluation qui en a été faite, sa valeur s'élève à la belle somme de 82,790,570. Et d'ailleurs l'œuvre a puisé dans ces dernières difficultés une force nouvelle de vitalité, qui permet d'espérer pour l'avenir des résultats non seulement suffisants pour combler le déficit susmentionné, mais dépassant plus ou moins considérablement tout ce que l'on a pu obtenir jusqu'à ce jour.

— Un des moyens, entre autres, qui pourra y contribuer, pour sa bonne part, c'est la publication des Annales de l'œuvre apostolique, dont on vient, sous la direction de M. C. R. Père, de publier le 1<sup>er</sup> numéro. Ces Annales, qui paraîtront, non d'une manière périodique, mais selon l'opportunité des circonstances, sont destinées à remplacer le Bulletin de l'œuvre auparavant établi, ainsi que le compte-rendu annuel, que, jusque là, on imprimait séparément.

Le C. R. Père a cru, en effet, devoir profiter de l'occasion de la phase nouvelle dans laquelle l'œuvre apostolique est entrée, pour lui donner, à l'instar de ce qui existe pour les Œuvres de la Propagation de la

Foi et de la S<sup>te</sup> Enfance, dont elle est l'auxiliaire et le complément; ce mode unique de communication avec ses associées.

Sur la couverture de cette publication, on a eu l'heureuse idée de mettre pour emblème un autel garni de tous les objets du culte servant au St. Sacrifice, avec les inscriptions suivantes, bien appropriées à une œuvre toute apostolique dans son but et placée sous le patronage des S<sup>tes</sup> Femmes de l'Évangile :

« Jésus parcourait les villes et les villages, prêchant le royaume de Dieu, et les douze apôtres étaient avec lui, et beaucoup de femmes pieuses, qui l'assistaient de leurs biens. » ( S. Luc, VIII. 1 et 3.)

« Celui qui assistera un apôtre en qualité d'apôtre, recevra la récompense de l'apôtre. » ( S. Math., X. 41.)

C. C. — Avis et recommandations. — Comme un des premiers objets de ces Annales sera de faire connaître aux associées tout ce que l'on pourra recueillir de propre à les édifier et à les intéresser, concernant les diverses Missions secourues par l'œuvre, le C. R. Père recommanda à tous nos chers confrères employés dans les Missions de la Cong<sup>o</sup> de ne pas manquer d'offrir, eux-mêmes, chaque année, leur contingent pour cette publication, comme l'a déjà fait le P. Duparquet. D'autant que ce sera là encore un moyen nouveau et utile de faire connaître de plus en plus la Cong<sup>o</sup> et ses missions.

On comprend, du reste, que les lettres à adresser pour les Annales de l'œuvre apostolique doivent avoir leur cachet propre, c'est-à-dire, être appropriées à cette œuvre, comme il en est pour les lettres écrites soit pour la Propagation de la Foi, soit pour la S<sup>te</sup> Enfance.

Mais là ne doit pas se borner le zèle des membres de l'Institut pour l'œuvre apostolique. Nous devons tous nous intéresser d'une manière particulière

à son succès et à ses développements; et cela, à un double titre. D'abord, parceque c'est une œuvre fondée par la Cong<sup>g</sup>, et comme une fleur épanouie sous l'action féconde de la Maison-Mère, vivifiée par l'Esprit-Saint. Et ensuite, parceque, travaillant pour cette belle œuvre, qui peut procurer tant de gloire à Dieu, nous travaillons dans la même proportion pour les intérêts de nos Missions en particulier. Chacun devra donc, selon sa position, ses relations, son influence, s'efforcer, soit directement et par lui-même, soit indirectement et par d'autres, de l'établir et de la répandre de son mieux, là où elle n'existe pas encore, et de la développer toujours davantage là où elle est déjà établie.

Et pour mettre tous et chacun d'autant plus à même de travailler à l'extension et aux progrès de cette institution, en France, en Europe et outre-mer, le C. R. Père fait insérer ici une Notice abrégée sur l'œuvre. Une autre plus développée se prépare en ce moment, elle sera plus tard envoyée à chaque C<sup>té</sup> de l'Institut.

— A cette occasion, le C. R. Père rappelle aussi aux Pères des Missions qu'ils ne doivent pas manquer d'envoyer exactement et à temps, chaque année, leurs demandes d'objets à l'œuvre apostolique. Que l'on ait soin de bien spécifier toujours ce dont on a besoin, en commençant par ce qui est plus nécessaire, ou ce qui fait le plus défaut, sauf à le compléter de plus en plus, chaque année, et à se procurer même peu à peu des choses qui, sans être proprement nécessaires, seraient désirables vu leur utilité, soit pour le culte, soit pour l'usage des Missionnaires. (Voir le Bull. n<sup>o</sup> 21. tom II. p. 408.)

## Notice abrégée sur l'Œuvre apostolique

### I. Fin de l'Œuvre

L'œuvre apostolique a pour fin de coopérer à l'extension de la foi catholique, dans les pays qui n'ont pas le bonheur de la posséder, en venant en aide aux besoins spirituels et matériels des Missionnaires qui leur sont envoyés.

Dévouée entièrement au service des Missions, l'œuvre apostolique n'en exclut aucune de son assistance, mais elle donne indistinctement à toutes, sans autre mesure que celle de ses ressources et de leurs besoins proportionnels.

L'œuvre apostolique est une auxiliaire et un complément de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Elle poursuit le même but que cette dernière, mais elle en diffère essentiellement, et par son organisation et par les moyens qu'elle emploie.

### II. Moyens de l'Œuvre

Les moyens employés par l'Œuvre apostolique sont de deux sortes : les uns spirituels, les autres temporels.

Les associées viennent en aide aux besoins spirituels des Missions par la prière, demandant à Dieu d'y envoyer de nombreux et saints ouvriers apostoliques, et d'accorder aux peuples infidèles les grâces abondantes de conversion et de salut.

A cette fin, les associées récitent chaque jour un *Pater*, un *Ave* et l'oraison pour la propagation de la Foi. Ce sont-là les seules prières adoptées proprement dans l'Œuvre.

Tous les mois, ou du moins tous les trois mois, il y a une réunion pieuse à laquelle sont invitées



les associés, en y faisant une instruction suivie de la sainte Messe ou bien de la Bénédiction du Saint-Sacrement.

Les associés pourvoient aux besoins matériels des Missions, en leur procurant les objets nécessaires ou utiles pour la célébration des saints mystères, soit à l'administration des sacrements, soit à la décoration des églises, soit enfin aux Missionnaires eux-mêmes et à leurs néophytes.

L'Œuvre apostolique tire ses ressources : — des dons, souscriptions et cotisations volontaires, soit des associés, soit des personnes étrangères à l'Œuvre ; — des loteries, quêtes et sermons de charité faits en sa faveur ; — enfin et principalement des travaux manuels exécutés par ses associés, soit chez elles, soit dans les ateliers établis à cet effet.

L'Œuvre apostolique ne donne jamais aux Missions de secours en argent, mais seulement des objets confectionnés.

### III. Avantages et privilèges de l'Œuvre.

Faciliter aux Missionnaires leur ministère apostolique et participer ainsi à leurs travaux et à leurs mérites ; — contribuer à conquérir à Jésus-Christ des millions d'âmes et à étendre sa sainte Église, témoigner à Dieu sa reconnaissance pour le don de la Foi, et apprendre aux pays infidèles à connaître et à bénir son S.<sup>t</sup> Nom, — tels sont les avantages et les fruits de l'Œuvre apostolique.

Aussi Notre Saint Père le Pape Pie IX, qui veut bien suivre les progrès de cette œuvre avec une paternelle sollicitude, a-t-il daigné l'enrichir des indulgences suivantes :

Une indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1.<sup>o</sup> au jour de l'agrégation ; 2.<sup>o</sup> à l'article de la mort ; 3.<sup>o</sup> à chacune des fêtes principales de

L'œuvre, à savoir. l'Épiphanie, la Pentecôte, la Visitation de la Sainte Vierge, la fête de S. Pierre et de S. Paul, 4<sup>e</sup> à la fête des autres Saints Apôtres, qui, avec Saint-François-Xavier et les Saintes Femmes de l'Évangile, en sont les fêtes secondaires.

Une indulgence de 300 jours, pour la récitation du Pater, de l'Ave et de l'Oraison pour la propagation de la Foi.

Des indulgences de 40 jours sont également accordées, soit pour les réunions de piété, soit pour les réunions d'ouvrage; par M. N. S. S. les Evêques, dans plusieurs des diocèses où l'œuvre est actuellement établie.

#### IV. Organisation de l'œuvre.

L'œuvre apostolique est spécialement une œuvre de Dames, c'est par un conseil de Dames qu'elle est administrée. Les hommes peuvent toutefois aussi participer à ses avantages spirituels, mais seulement à titre de souscripteurs et de bienfaiteurs.

L'association se compose de séries plus ou moins nombreuses d'associées, formées par des Dames collectrices chargées de recueillir les offrandes.

À la tête des séries sont établis, dans chaque ville, un Conseil local et un Bureau d'administration. — Le Conseil local se compose d'une Présidente, d'une vice-Présidente, d'une Secrétaire, d'une Trésorière, d'une Directrice de travail et de quelques Dames conseillères. Le Bureau d'administration est formé par des fonctionnaires du Conseil et d'une Dame conseillère.

Lorsque l'œuvre s'établit dans une localité, et que les associées ne sont pas assez nombreuses pour avoir un Conseil et un Bureau d'administration, il suffit qu'il y ait à la tête de ces personnes une Directrice chargée de recevoir les offrandes, de faire exécuter les travaux et de correspondre avec la Présidente générale de l'œuvre.

Les Conseils locaux sont indépendants les uns des autres, mais ils ont au-dessus d'eux un Conseil central siégeant à Paris, et composé d'une Présidente générale, d'une vice-Présidente générale, d'une Secrétaire générale, d'une Trésorière générale; et d'un certain nombre de Dames Conscillères — Le Conseil central a également un Bureau d'administration, formé des fonctionnaires de ce Conseil et de deux Dames conscillères.

Le Conseil central s'occupe principalement de la conservation et du développement de l'œuvre, de l'exposition générale des objets envoyés par les diverses localités, et de la distribution de ces objets aux Missions, d'après les demandes formulées par les chefs des Missions ou par leurs représentants.

#### V. Supérieurs ecclésiastiques de l'œuvre.

L'œuvre apostolique toute entière reconnaît pour Supérieurs ecclésiastiques:

- 1<sup>o</sup>: Notre Saint-Père le Pape, et comme représentant du Souverain Pontife, le Cardinal Préfet de la S. C. de la Propagande, nommé par Sa Sainteté premier Supérieur et Protecteur de l'œuvre apostolique.
- 2<sup>o</sup>: N. N. S. S. les Evêques, dans leurs diocèses respectifs. C'est à eux qu'il appartient d'autoriser l'établissement de l'œuvre, de déterminer les réunions de piété et de nommer les Directeurs locaux, auxquels appartient la présidence du Conseil et des autres réunions des œuvres particulières.
- 3<sup>o</sup>: Le Directeur général de l'œuvre, nommé par le Cardinal Préfet de la S. C. de la Propagande, est chargé principalement de présider le Conseil central et les autres réunions générales de l'œuvre, d'affilier ou d'agréger à l'œuvre centrale les diverses localités, et de veiller au maintien des bases constitutives de l'œuvre et à l'observation du règlement.

## VII. Exposition de l'Œuvre à Paris — Extrait des Annales de l'œuvre 1877.)

« La question générale a eu lieu, celle-ci, celle des bœufs, moutons, de la maison recueillant de sonde à l'œuvre. Par son côté, par un côté, les deux bœufs, elle a vu grand nombre de visiteurs pour voir ses salles, pendant ces trois jours. Ce n'est pas seulement les Dames assistées de Paris, mais beaucoup d'autres personnes de la capitale, et un certain nombre de dames associées des œuvres de province. Les membres du clergé, et plus spécialement des missionnaires, sur lesquels de différentes associations, se sont empressés de venir visiter l'exposition. M. Vicaires apostoliques ont aussi voulu encourager par leur visite, une œuvre qui leur est si sympathique, et manifester par leur venue, reconnaissance pour les secours précieuses qu'ils ont déjà reçus et ceux qu'ils en attendent encore.

Les objets et produits de chaque ville ou localité étaient exposés dans plusieurs vastes salles, qui ils remplit étaient ordonnées. Entre la disposition harmonieuse qui régnait dans toutes ces salles, chacune d'elles offrait son caractère propre et particulier, et toutes, artistiquement arrangées, présentant, au visiteur émerveillé de tant de riches ouvrages, de tant d'objets destinés au culte divin dans les églises, un coup d'œil varié et des lignes élégantes.

L'Exposition a été close, le troisième jour, par la cérémonie religieuse accoutumée. Au milieu des Dames associées et autres personnes pieuses de la capitale qui se trouvaient nombreuses et recueillies dans la chapelle et les salles adjointes, en remarquant plusieurs membres des œuvres locales, et en particulier plusieurs Dames et vic. Résidentes notamment celles de l'œuvre de l'œuvre de l'œuvre, de Haybouch, etc. On voyait au plus au-dessus de l'œuvre. Mgr le Vicaire apostolique qui présidait la cérémonie, une couronne d'associés de la Digne du Vénérable représentant de St. Etienne de la Digne. Mgr le Vicaire apostolique, archevêque.

de Chiodosio polis, et M. gr. de Marguerye, évêque d'Autun; puis le C. R. Père Schwindenhammer, supérieur général de la Cong. du St. Esprit et du St. Cœur de Marie, Directeur général de l'œuvre, les R. R. P. P. Ramière et Estève, de la Compagnie de Jésus, M. Noac Cabe, Lazariste, supérieur du séminaire des Irlandais; le P. Richard, Franciscain, le P. Horner, supérieur de la Mission de Zanzibar, avec plusieurs autres Pères du St. Esprit et du St. Cœur de Marie, enfin, quelques prêtres séculiers et de pieux laïques.

« La cérémonie a commencé par une intéressante et touchante exhortation du R. P. Ratisbonne, Supérieur des Frères de Notre-Dame de Lion, dont on a fait le résumé sur quelques notes recueillies avec soin, mais qui ne sauraient rendre le vif sentiment de conviction de l'orateur. Ensuite, lecture a été faite du compte-rendu annuel par M. l'abbé St. Colombe, sous-Directeur général et Directeur de l'œuvre de Paris. Et Son Excellence le Vén. M. gr. Evêq. avant le salut solennel du très-Saint Sacrement, dont les chants ont été exécutés avec beaucoup d'ensemble et de piété, a daigné adresser à l'assistance, avide de l'entendre, quelques paroles d'encouragement, suivies de la Bénédiction apostolique donnée à l'œuvre, tant en son propre nom qu'au nom du Souverain Pontife lui-même, des sentiments duquel il était, disait-il, l'interprète. « Nous transcrivons aussi le plus fidèlement possible ces bonnes et saintes paroles du vénéré Prélat. »

— Nous ne donnerons pas l'exhortation du R. Père Ratisbonne; ce serait trop long. Nous nous contenterons de dire que le pieux et zélé orateur s'est appliqué à développer ces deux pensées félines et à propos, savoir: la vitalité permanente des œuvres catholiques et leur admirable fécondité. Pensées claires, que le d. P. Ratisbonne

a développé, avec une parole pleine d'énction et d'intérêt, en les appliquant spécialement à l'œuvre apostolique.

— Vous m'entendez l'allocation adressée par S. Ex. le Nonce ap<sup>o</sup> au Roi d'Espagne.

Allocation et benédiction de S. Ex. le Nonce ap<sup>o</sup>

«Après la précieuse exhortation que vous venez d'entendre, après le compte-rendu de vos œuvres, je devrais me taire, je le sais, pour que les regards du Bien-Eu et sa grâce descendent dans vos cœurs et vous consolent. Cette œuvre sainte et pieuse, dont vous faites partie, se trouve assez louée par le simple compte-rendu de ses travaux. Cependant, vous savez l'intérêt que je lui porte. Chaque année, je me rends avec bonheur à cette réunion; mais, cette fois, j'avais un motif de plus qui me portait à y venir malgré mes occupations, car je désirais vous consoler. J'ai appris les malheurs, les peines, les difficultés, les dissensions, qui ont été supportés par vous. Eh bien! mes sœurs, mes filles en Jésus-Christ, ces épreuves n'ont pas dû vous ôter, ni vous décourager; car toute œuvre qui vient de Dieu, est toujours combattue par l'ennemi du salut. Votre œuvre a pour but la gloire de Dieu, c'est une œuvre chrétienne, apostolique et catholique, elle doit, par conséquent, être éprouvée, et elle l'a été, mais grâce à Dieu, dans des proportions qui n'ont pas dû vous effrayer.

«Du courage, Mesdames, vous avez bien commencé, vous êtes restées fidèles à la bonne œuvre et à l'autorité. Cette belle œuvre n'a pas seulement pour soutien le Supérieur général qui vous dirige, mais aussi le Cardinal Trilet de la Propagation, qui vous porte le plus haut intérêt, et le Souverain Pontife lui-même qui a béni votre œuvre. Or, vous le savez, adhérer au Souverain Pontife c'est adhérer à Dieu; et, comme le dit dernièrement encore un illustre prélat: ceux qui

« adhérent au Saint-Esprit, à l'Eglise, adhèrent à Jésus-Christ lui-même. » et il ne faut pas se laisser distraire par quelques arguments trompeurs, qui ont quelque apparence d'autorité; mais non, il faut au contraire vous attacher plus fortement à vos supérieurs, parce que là est la vérité et la volonté de Dieu.

« Avant que nous nous prosternions ensemble en la présence de Jésus-Christ qui est ici au St. Tabernacle, et qui va s'exposer visiblement à nos yeux; avant que je lui demande de vous bénir pour tout ce que vous faites pour sa gloire, par tous les moyens en votre pouvoir, pour orner son tabernacle et ses autels où il réside, où il daigne descendre et s'offrir en victime à son Père, auparavant, moi-même je désire vous bénir, non pas seulement en vertu du caractère sacré dont je suis revêtu, mais, étant bien sûr de l'intention du Souverain Pontife, en son propre nom. C'est lui-même qui vous bénit par ma main et par ma voix. Je désire que cette bénédiction descende sur vous, sur vos familles, sur la sainte œuvre à laquelle vous appartenez, et qu'elle vous confirme dans la fidélité à l'Eglise, à vos Supérieurs, au Souverain Pontife, à Dieu ! »

— Après ces paroles, prononcées avec une union de bonté et de piété, avec une bienveillance et une attention que la plume est impuissante à redire, Son Excellence a entonné d'une voix émue les paroles liturgiques de la bénédiction solennelle : *Ad iudicium nostrum...* *Sil nomen Do-*  
*mini...* *Benedicat vos...* et tous les fronts avec les cœurs se sont inclinés pour recevoir cette précieuse bénédiction, donnée au nom du Vicaire même de Jésus-Christ par son digne représentant.

VIII. Fêtes de Rome Audience de M<sup>gr</sup> Kobes et bénédiction accordée à la Cong<sup>e</sup> et à ses œuvres.

— Vos confrères connaissent tous les fêtes splendides

qui viennent d'avoir lieu à Rome, pour célébrer le 45<sup>ème</sup> anniversaire du glorieux triomphe des deux princes des Apôtres. L'Eglise entière y a pris part, dans la personne de ses premiers Pasteurs. Le E. R. Père eût été heureux de pouvoir aussi se rendre dans la Ville-Sainte, à cette occasion, pour y représenter notre cher Institut; mais ses occupations toujours plus nombreuses, ne lui ont pas permis de s'absenter de la Maison-Mère. Et se réservant, d'ailleurs, d'y aller plus tard, pour le Concile général qui a été annoncé par le Souverain Pontife. L'auguste Congrégation n'a pas laissé que d'avoir sa grande part aux belles fêtes qui ont eu lieu cette année. Outre les membres attachés à la C<sup>te</sup> du séminaire français, que la République représente spécialement à Rome, elle y avait encore, comme représentant tout spécial de nos Missions, M<sup>gr</sup> Rabois, accompagné de M. l'abbé Jouga, dont nous avons déjà annoncé plus haut le retour en France.

Les détails que les journaux ont reproduits sur ces fêtes nous dispensent d'en parler ici, nous nous bornerons au récit de l'audience qu'a eu M<sup>gr</sup> Rabois au St. Père. En voici la relation, d'après une lettre de M. Jouga adressée au P. Lacombé, en latin que et qui nous a été communiquée.

„ Je vous ai raconté mon voyage de Rome, et redit comme j'ai pu mes impressions sur les belles et grandes fêtes qui viennent de se passer. J'arrive au plus intéressant pour nous, l'audience au St. Père.

„ Le bien aimé Pontife a voulu voir, autant que possible, chacun des nombreux Prélats accourus de toutes parts à Rome. Le jour fixé pour M<sup>gr</sup> Rabois était le vendredi 5 juillet. A l'instar des autres évêques, qui présentaient au Pape les prêtres de leurs diocèses venus avec eux dans la Ville-Sainte, Monseigneur voulut bien me permettre de l'accompagner, ainsi qu'à nos deux compatriotes, évêques de Ca. Trovando,



« M. M. Samba et Trovost. C'était le clergé indigène de la Sénégambie. Le P. Eschbach et M. Brunetti, qui voulaient se joindre à nous, représentaient les Pères et les Scolastiques.

« L'audience devait avoir lieu à 10<sup>h</sup> du matin. À 9<sup>h</sup> nous partions tout joyeux du séminaire français, pour nous rendre au Vatican. Tous les appartements du palais étaient remplis d'Evêques et de prêtres. Bientôt le St-Père arrive à la salle d'audience. Monseigneur, qui se trouvait le plus près de la porte d'entrée, est aussitôt introduit par le Camérier du St-Père, M. Pacca. Il entra seul d'abord; puis, quelques minutes après, on vint aussi nous introduire à notre tour. Après les trois genuflections d'usage, nous nous prosternons avec respect aux pieds de Vicaire de Jésus-Christ. Sa Sainteté descend de son siège, et nous dit avec bonté: « Non, non, debout, « debout! », et en même temps Elle nous présente son anneau. Dans notre amour respectueux, nous lui baisons et les pieds et les mains. — « Ah! ah! continue le St-Père en souriant, à la vue de nos trois visages noirs, « la Sénégambie, la Sénégambie! »

« Monseigneur lui présenta le P. Eschbach et M. Brunetti en disant: « Très-Saint Père, voici un Père et un Scolastique de la Congrégation du St-Esprit « et du St-Cœur de Marie. — « Ah bien! », fit Sa Sainteté, — « Puis, voici deux élèves de la Propagande, ajoute Monseigneur, en montrant M. M. Samba et Trovost. — « Ah oué, je connais », reprit le Saint-Père. Enfin, me désignant moi-même: « Voici, Très-Saint Père, « le prêtre noir que j'amène avec moi. — « Ah c'est « c'est celui-là le prêtre, bon, bon, bon! Est-ce qu'il « prêche en français? — « Oui, Très-Saint Père, — J'étais resté à genoux. Le Souverain Pontife s'approche avec une aimable familiarité, et dit en

passant sa main sur ma tête et me tirant légèrement les cheveux « Vous ce ne sont pas des cheveux cela ;  
 « c'est de la laine. Ah voyons, que faut-il faire  
 « de celui-là ? Dites-moi vous-même, que faut-il  
 « que je vous fasse ? » — Dans mon cœur je disais : un  
 « bon et saint missionnaire. » Mais, saisi que j'étais de  
 vénération, et tout confus devant l'auguste Majesté  
 du Souverain Pontife, je ne pus prononcer une parole.  
 Le Saint Père se retourna alors du côté de la porte  
 d'entrée, et nous nous disposions à nous retirer, lors-  
 qu'il nous dit, en nous faisant un signe de la main :  
 « Non, non, attendez ; je vais vous exercer un petit  
 « souvenir. » Et le Saint Père se retira dans un ap-  
 partement voisin. Il en revint un instant après, en  
 portant dans ses mains quatre boîtes renfermant  
 chacune une des médailles en bronze frappées en  
 mémoire du Centenaire. Il vint d'abord à moi,  
 et, d'une main me prenant les cheveux, et de l'autre  
 me présentant une de ces boîtes : « Adieu, dit-il,  
 « voilà d'abord pour le curé (cure), le bon curé,  
 « c'est le curé de la Sinigambie... » — Puis Sa Sainteté  
 en distribua aux deux autres noirs, tout en ajoutant  
 qu'Elle ne devait pas leur en donner parce qu'ils ne  
 sont pas des étrangers. La douce bonté du St Père m'en-  
 nant alors un peu, et je lui dis « C'est Saint Père, j'en  
 « demande encore une pour mon confrère qui est en mis-  
 « sion. (le P. Lacombe). » — « Oui oui, dit avec douceur Sa  
 « Sainteté. Et Elle me donna celle qui lui restait.

Le Saint Père se tournant ensuite vers Monsieur : « Et  
 « vous, Monsieur, avez-vous reçu la médaille qu'on a  
 « distribuée aux Evêques ? » — « Non, C'est Saint Père. » —  
 « Vous n'êtes donc pas au consistoire ? » — « C'est Saint  
 « Père, répondit Monsieur, il m'a été impossible d'y  
 « assister, je suis arrivé à Rome au moment où le Con-  
 « sistoire se tenait réuni. » — « Vous étions tous réunis ? »

(1) Pendant que qu'ils étaient à Rome à la Propagande.

alors. — « Eh bien, reprit le Saint-Père avec un aimable  
sourire, pour votre pénitence, vous allez rester à genoux,  
Et il sortit de nouveau chercher une autre médaille. Sa  
Sainteté, en rentrant, s'approche de Monseigneur, et lui  
dit en souriant: « Oh, mon pauvre Vicaire de la Séné-  
gambie, vous avez fait votre pénitence; vous méritez  
la récompense. » — Et le St-Père lui remit la belle mé-  
daille en argent destinée aux évêques. Monseigneur  
la recut en la baisant, ainsi que la main du Souve-  
rain Pontife, et en lui exprimant toute sa reconnaissance. (1)

« Nous étions tous restés à genoux. Nous deman-  
dâmes la bénédiction du Saint-Père pour la Cong<sup>g</sup>,  
pour tous ses membres, le Noviciat, le Scolasticat,  
pour la mission, les différentes C<sup>tes</sup>, les religieuses  
indigènes et toutes nos œuvres: — « Oui, oui, oui: » répon-  
dait successivement le Saint-Père, avec une bienveil-  
lance toute paternelle; et il nous bénit dans l'effusion  
de son cœur.

« Le temps nous avait paru bien court, et cepen-  
dant l'audience avait duré près d'une demi-heure. »

— Sur cette relation nous n'avons rien à ajouter.  
On voit assez combien Notre Très-Saint Père s'intéresse  
à nous, qui sommes les derniers de ses enfants, et aux  
missions qui nous sont confiées. Pouvions-nous tou-  
jours répondre dignement à une si haute bienveillance!

IX. Lettres apostoliques en faveur du Séminaire français —  
Recueil imprimé distribué aux Evêques.

On connaît l'extrême bienveillance de Notre Saint  
Père le Pape pour notre séminaire français de Rome.  
Sa Sainteté ne laisse passer aucune occasion de nous  
donner les preuves les plus sensibles de son intérêt pour  
cette œuvre. Et tout récemment encore, Elle vient d'adres-  
ser aux Archevêques et Evêques de France réunis à

(1) Le P. Brichot a eu l'allusion de m'envoyer à la Maison-Mère une de ces médailles du centenaire, avec  
ces mots pour adresse: Au Très-Révérend Père. Hommage de profond respect et de vif attachement de  
plus dévoué de ses enfants. C'est un souvenir que l'on sera heureux de conserver à la Maison-Mère.

Rome pour la fête du centenaire, une lettre spéciale pour leur recommander cette institution.

C'est un document précieux, non seulement pour notre maison de Rome, mais encore pour toute notre Congr. Et c'est pourquoi nous le publions dans la partie générale du Bulletin.

En voici le texte latin, suivi de la traduction française.

Venerabilibus Fratribus  
Archiepiscopis et Episcopis Galliarum

PIUS P. P. IX.

salutem et apostolicam benedictionem.

Non mihi certi animi Nostri jucunditate recordamur quanto studio a Vobis postulastis, Venerabiles Fratres, ut suprema Nostra auctoritate approbare vellemus Gallicum Clericorum Seminarium a Selectis Filiis Presbyteris Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariæ, in hac alma Nostra Urbe, in ædibus S. Claræ ad Thermas Agrippæ erectum. Quibus vestris votis omni laude dignis quam libentissime obsecundavimus per Nostros Apostolicas Litteras, Prædie Idus Julii anno 1859 sub plumbo editas, veluti optime noscitis. Ac vehementer lætamur, propterea quod ex Augustiniani Seminarii constitutione non leves in Gallia Clerum, Copulæque fidelium utilitates, Deo bene juvante, jam redundarunt. Nam Galliarum Clerici, et juniores Sacerdotes in eodem Seminario ad pietatem, virtutem, et ecclesiasticum spiritum sæculo formati, rebusque optimis instituti, et philosophicis præsertim, ac theologicis disciplinis, et canonici juris scientia diligenter exculti, in proprias reversi Dioceses, sub vestro iunctu, et sacri ministerii munia naviter obire, et catholicam doctrinam tradere, mereri, et sempiternam hominum salutem curare, et auxiliariam Vobis, in Dominico agro excolendo operam navare summopere student. Has igitur Vobis scribimus Litteras, quibus commemoratum Seminarium Vobis Venerabiles Fratres, etiam atque etiam commendamus, ecumiamque vestram episcopalem

sollicitudinem excitamus, ut pergatis vestrarum Diocesium clericos magis in dies ad idem Seminarium mittere, quo navi et ministri operarii in vestris Diocesium augeantur. Etane non dubitamus, Venerabiles Fratres, quin hisce Vobis desideris perlibenter obsecrare velitis, cum probe noscimus quomodo Vobis cordi sit spirituali vestrorum fidelium bonum, quotidie magis procurare. Gratissimum autem Nobis est, hac etiam uti occasione, ut iterum testemur et confirmemus praecipuum, qua Vos in Domino complectimur, benevolentiam. Cujus quoque certissimum pignus esse volumus Apostolicam Benedictionem, quam ex in corde iepromptam vobis ipsis, Venerabiles Fratres, cunctisque Clericis, Laicisque fidelibus vestrae vigilantiae concurrenter permanenter impertimur.

Datum Romae apud S. Petrum die 13 Junii anno 1867.

Pontificatus Nostri anno Vicesimo primo

signé: *PIUS P. P. IX.*

A Nos Vénéralés Frères  
Les Archevêques et Evêques de France

PIE IX PAPE

Salut et bénédiction apostolique

Ce n'est pas assurément dans une fou bien grande que Nous Nous rappelons avec quelles instances vous Nous aviez demandé, Vénéralés Frères, de vouloir bien approuver de Notre Autorité suprême le Séminaire français, fondé par nos chers Fils les Docteurs de la Congrégation du S. Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie, en Notre Ville de Rome, dans la maison de S<sup>t</sup> Clair, aux Etranches di Agrippa. A des vœux si dignes de tout éloge Nous répondîmes de grand cœur, comme il vous est connu, par Nos Lettres apostoliques, données sous forme de Bulle, en date du 14 juillet 1859. Et Nous

Nous reçoivons vivement des services importants que, Dieu aidant, l'établissement de ce séminaire a déjà rendus au clergé et aux fidèles de France. En effet, les clercs et jeunes prêtres français y sont formés, avec soin, à la piété, aux vertus et à l'esprit ecclésiastique; ils y reçoivent les meilleurs enseignements, et surtout ils y sont sagement instruits dans les sciences philosophiques et théologiques, ainsi que dans celle du droit canonique; et une fois de retour dans leurs propres diocèses, ils s'appliquent avec ardeur, sous votre direction, à remplir avec zèle les fonctions du saint ministère, à enseigner et défendre la doctrine catholique, à procurer le salut des âmes, enfin à vous prêter secours en toute manière pour vous aider à cultiver le champ du Seigneur. Nous vous écrivons donc ces Lettres, Vénérables Frères, pour vous recommander de nouveau le susdit séminaire, et encourager votre sollicitude pastorale si bien connue, à y envoyer des clercs de vos diocèses de plus en plus nombreux, pour obtenir par là pour vos diocèses, un nombre plus grand d'ouvriers pleins de zèle et bien formés. Nous ne doutons nullement, Vénérables Frères, que vous ne vous portiez avec empressement à donner suite à votre désir; car vous savez, combien vous avez à cœur de procurer toujours davantage le bien spirituel des fidèles confiés à vos soins. Pour nous, il nous est très-agréable d'avoir une fois de plus cette occasion de vous donner de nouveau le témoignage de la particulière bienveillance que nous vous portons dans le Seigneur. Comme gage assuré de cette bienveillance, Nous vous donnons avec amour et du fond de votre cœur votre Bénédiction Apostolique, à vous, Vénérables Frères, à tout votre clergé et aux fidèles confiés à votre vigilance.

Donné à Rome à St Pierre, le 13<sup>ème</sup> jour de  
juin de l'an 1867, De Votre Pontificat le vingt-  
et-unième,

signé: Pie IX Pape.

— On ne pouvait, comme on le voit, désirer du Saint-  
Père une lettre plus belle, et plus élogieuse. Et ce qui  
ajoute encore à son prix, si c'est possible, c'est le  
bienveillant empressement avec lequel Sa Sainteté  
nous a donné ce nouveau témoignage de sa paternelle  
affection M<sup>r</sup>: Pacifici, Secrétaire des Lettres  
latines, avait été chargé de la rédiger. Quand il  
la présenta au Saint-Père, « Va benè, benè!!! » s'é-  
cria le bon et bien-aimé Pontife: « Tres-bien,  
très-bien!!! » et il y ajouta avec joie son auguste  
signature.

Le P. Freyd a fait imprimer aussitôt cette pré-  
cieuse lettre à l'imprimerie de la Chambre apos-  
tolique, pour la distribuer à S. S. P. S. les archevê-  
ques et évêques de France. Plusieurs journaux  
l'ont aussi reproduite dans leurs colonnes, notam-  
ment l'Univers (N<sup>o</sup>: du 5 juillet 1867) Le Monde (N<sup>o</sup>: du 7 juillet) et  
l'Union (N<sup>o</sup>: du 5 juillet).

— Le C. R. Père a aussi autorisé nos Pères de  
Rome à faire imprimer, à cette occasion, un recueil  
intéressant concernant le séminaire français. C'est  
la collection de tous les principaux documents rela-  
tifs à l'établissement. Après une notice historique sur  
l'œuvre, vient la Bulle qui l'a érigé canonique-  
ment, puis les règles du séminaire avec leurs approu-  
batifs, et enfin toutes les lettres des évêques français  
qui, à la demande du C. R. Père, voulurent bien sol-  
liciter du Souverain Pontife son approbation solennelle.

Ce recueil forme une belle brochure grand in. 8<sup>o</sup>  
imprimée par les presses de la Civiltà cattolica.  
Le P. Freyd l'a offert, au nom du C. R. Père, avec

la récente lettre du Souverain Pontife, à tous les Evêques français présents à Rome, à l'occasion des fêtes du Centenaire. On en a également expédié des exemplaires à tous les autres évêques de France et à d'autres personnes que ce recueil pouvait intéresser. Il ne pouvait y avoir de moyen plus utile de faire connaître davantage et la Cong<sup>g</sup> et le Séminaire français dans les divers diocèses de France. Et l'on a tout lieu d'espérer qu'il ne sera pas sans heureux résultats.

F. Legs fait au C. R. Père par M. Lefèvre, et donné par lui à la Congrégation.

Au mois de février de cette année, le C. R. Père recevait des Vosges la lettre suivante :

„ Mon très-révêrend Père, M. l'abbé Lefèvre, de  
 „ Chambéry, prêtre habitant depuis 20 ans un her-  
 „ mitage à Jamvillotte, près de Vevey, est mort  
 „ dans notre maison le 14 janvier dernier. Son  
 „ testament olographe, daté de Paris, 1854, et lu  
 „ en ma présence par M. le Juge de Paix, au  
 „ sév. des scellés, vous institue son légataire uni-  
 „ versel. Aucun autre testament postérieur à cette  
 „ date n'a été découvert, et le frère du défunt,  
 „ M. Charles Lefèvre, de Chambéry, ne s'oppose nul-  
 „ lement à l'effet de celui qui est fait en votre fa-  
 „ veur. Il me prie, avec M. le Juge de Paix, de  
 „ vous faire part de vos droits aujourd'hui certains.  
 „ C'est une joie pour moi, mon très-révêrend Père,  
 „ de vous annoncer une nouvelle si heureuse. .

„ La fortune tant mobilière qu'immobilière que  
 „ vous a légué M. Lefèvre peut monter à environ  
 „ cinquante mille francs<sup>1)</sup>. Il n'y a pas d'autre passif que

1) Il y a eu erreur dans cette première estimation. La succession n'est pas encore entièrement liquidée; mais il paraît que la valeur du legs ne s'élèvera qu'à environ 35,000<sup>fr</sup>. C'est encore, en reste, une assez belle somme.



quelques frais, en de sépulture ou de soins, est fait le 19 fév. 1857

cette lettre venait de M. l'abbé Renard, aumônier de la maison hospitalière des religieuses du St. Esprit de Rouceux. Elle fut pour le C. R. Evêc. une heureuse surprise. Depuis long-temps il avait perdu de vue le pieux ermite des Vosges, qui s'était si bien souvenu de lui. Cependant, en recueillant ses souvenirs, il s'est rappelé, depuis, lui avoir rendu quelque service du temps qu'il était sous-Directeur à St. Trichonfrézie de St. D. des Victoires, et c'est sans doute, en souvenir et en reconnaissance de ces services que M. Lefèvre a voulu l'instituer son légataire.

Le testament est ainsi conçu :

« Au nom du Père et du Fils et du St. Esprit.

« Je soussigné, Jacques Lefèvre, prêtre, natif de Chambéry (Savoie), déclare que le présent écrit est mon testament, lequel je veux être fidèlement exécuté après ma mort.

« 1<sup>o</sup>. Je donne et lègue à mon frère Charles Lefèvre, confiseur à Chambéry (Savoie), la somme de deux mille francs, avec les intérêts en arriérés qui n'auraient pas encore été acquittés avant ma mort; laquelle somme de deux mille francs est entre ses mains, et provient de la part que j'ai eue dans la succession de mes père et mère. Quant au reste de ma succession, il ne pourra jamais rien réclamer de qui que ce soit pour qui que ce soit;

« 2<sup>o</sup>. Je lègue à M. Schwindenhammer Ignace, prêtre du diocèse de Strasbourg, ci. devant vicaire de Notre-Dame des Victoires à Paris, tous mes autres biens présents et à venir, notamment une chapelle située sur le territoire de la commune de Jaimillotte, Canton de Neufchâteau, (Vosges.);

Je casse et révoque tout testament que je pourrais avoir fait jusqu'à ce jour;

Je désirerais de ce dernier seulement qu'il fasse acquitter, pour le repos de mon âme, cent cinquante messes le plus tôt possible après ma mort,

Je le charge de me faire enterrer au milieu de la chapelle susdite, dans l'endroit que j'ai fait préparer à cet effet, mais sans érection d'aucun

monument, si toutefois il est averti assez tôt, dans le cas contraire, de me faire exhumer pour y déposer mes restes.

„Fait à Paris, le huit juin mil huit cent cinquante-quatre.

signé Jacques Séjourné, prêtre

— Comme on le voit, c'est eu<sup>x</sup> le E. R. Père lui-même, personnellement, qu'est fait le legs. Mais, conformément aux principes établis par lui dans sa dernière Circulaire sur la pauvreté, il a voulu en faire à son tour donation et abandon complets à la Cong<sup>g</sup>, pour ses besoins généraux, et cette donation a été acceptée avec reconnaissance par le Conseil, dans la séance du 3 juillet dernier.

En retour, le E. R. Père recommande à tous les membres de prier tout spécialement pour le repos de l'âme du pieux solitaire, de qui vient ce testament. Ses chers confrères ne manqueront pas à ce devoir. Mais c'est aussi pour nous, à l'égard du E. R. Père qui a généreusement abandonné le legs à la Cong<sup>g</sup>, un nouveau motif de filiale reconnaissance et d'inviolable attachement.

#### II. Union de prières avec l'Œuvre de N. D. d'Afrique.

L'Union fait la force, dit-on chaque jour. Et ce proverbe s'applique non seulement aux choses humaines, mais encore à la prière et aux œuvres de zèle, selon la parole de St. S. lui-même. Voici encore une nouvelle ligue spirituelle qui pourra nous aider à briser l'empire de Satan sur la terre, spécialement confiée à notre zèle apostolique, le continent africain. C'est une union de prières avec l'association de N. D. d'Afrique, établie à Alger, pour la conversion des musulmans.

Cette œuvre de N. D. d'Afrique remonte à neuf années environ. Sa première pensée en est due à un zèle missionnaire M. l'abbé Lemauff. L'Ésolé

du peu de succès de ses longs travaux pour la conversion des Arabes, ce pieux ecclésiastique sentit, comme l'avaient déjà compris nos missionnaires dès le commencement, que, sans la prière, l'Afrique était inconvertissable. Il conçut donc l'idée d'une association spéciale de prières pour la conversion des musulmans. Il soumit cette pensée au Saint Père, qui la bénit en disant « Oui, il faut une croisade de prières contre l'Islamisme », aussitôt l'association fut commencée. Mgr Davy, dont la mort récente a si douloureusement frappé l'église naissante d'Alger, offrit à cette œuvre tout son concours, l'organisa régulièrement, et en établit le centre dans le Sanctuaire de N. D. d'Afrique, près d'Alger, dont la desserte est confiée aux Pères jésuites.

Or, dernièrement, le P. Lucas, qui s'occupe spécialement de cette œuvre, ayant vu, dans les derniers numéros des Annales de la Propagation de la Foi, des lettres du P. Horner, parlant des musulmans de Zanzibar, écrivit au C. R. Père pour lui demander une union mutuelle de prières et de bonnes œuvres avec l'Association de N. D. d'Afrique. Une si pieuse demande ne pouvait être refusée. Le C. R. Père répondit donc qu'il acceptait bien volontiers, au nom de la Congr. toute entière, et de nos missions d'Afrique en particulier.

Vous nos chers confrères serez heureux, nous n'en doutons pas, de cette pieuse union, qui ne peut qu'attirer des grâces plus abondantes sur leurs œuvres et sur leurs travaux.

Voici un extrait de la lettre écrite, à cette occasion, par le P. Lucas au C. R. Père, qu'on lira, nous en sommes convaincus, avec intérêt :

« Pax &c. Alger, 20 février 1867.

« Mon Très-Révérend Père,

« Le dernier N.º des Annales de la Propagation de la

Tout publié une lettre de vos R. P. Missionnaires de  
Zanzibar. — Permettez moi, mon C. R. Père, de vous  
exprimer en toute simplicité la consolation que m'a  
fait éprouver le récit plein d'intérêt de leurs travaux  
et de leurs espérances.

« Chargé, pour ma faible part, et depuis plusieurs  
années, du développement de l'Association de prières  
à N. D. d'Afrique pour la conversion des Musul-  
mans, j'avais été heureux d'entrer dans les vues  
si larges de notre regretté Prélat, Mgr Pary, et de  
recommander, au Cœur Immaculé de Marie, hono-  
ré à N. D. d'Afrique, non seulement les pauvres  
Musulmans d'Algérie, mais tous et spécialement  
ceux d'Afrique.

« Il me souvient, mon Très-Révérend Père, d'avoir  
mentionné plusieurs fois vos missions confiées sur ce  
continent à votre digne Congrégation. Celle de Zan-  
zibar eut sa mention particulière; et aujourd'hui,  
laissez-moi le redire à votre Révérence, je n'ai pu  
me défendre d'un sentiment d'humble reconnais-  
sance, à la pensée que peut-être les prières, les  
bonnes œuvres, les suffrages de nos 80 mille associés,  
ont pu contribuer à donner courage et confiance à  
nos chers et vénérés missionnaires, et préparer aussi  
déjà les meilleures dispositions qu'ils ont remarquées  
avec bon espoir chez les indigènes, et de la part même  
des premières autorités musulmanes.

« Quoiqu'il en soit, mon Très-Révérend Père,  
j'aime à vous assurer de la part quotidienne, ou  
mieux de la part constante, que l'Association de  
prières à N. D. d'Afrique ne cessera de donner à  
votre Congrégation toute entière; mais surtout, vous  
le comprendrez, à vos missions en pays musulmans.

« Je prends la liberté de mettre à la poste sous  
bande, à votre adresse, quelques unes des diverses

notices qui concernent notre Association, et je joins à ces lignes un Bon de notre Banque Spirituelle, avec facilité d'en appliquer le détail comme vous le jugerez meilleur, suivant les besoins à vous connus des différentes personnes ou missions que vous voudrez y faire participer.

„ Divisiones gratiarum sunt; idem autem Spiritus!

„ Veuillez bien m'excuser, si je vous prie de parler pour nous à ce divin Esprit, sans lequel nous ne pouvons même prononcer le nom de Jésus, notre Chef, et qui, pour la Conversion de nos pauvres musulmans, doit opérer une nouvelle Création en eux, et nous renouveler nous-mêmes, avec plus de difficultés peut-être.

„ Que le Cœur Immaculé de N. D. d'Afrique nous obtienne l'Esprit du Cénacle, l'Esprit du Père et du Fils!

„ Je suis avec respect, mon Très-Révérénd Père, en union de prières et de S.<sup>ts</sup> Sacrifices,

„ Ra Vā

„ humilis in S.<sup>s</sup>. C. C. J. M. J. servus

„ Ducat, miss. S. J.

„ Secrétaire de l'Association de N. D. d'Afrique, rue des Consuls - au Jésus. »

Voici maintenant la réponse au E. R. Père :

„ Paris, 25 mars 1867.

„ Mon Révérend Père,

„ Je n'ai pu, comme j'en aurais désiré, répondre de suite à votre lettre. Je ne veux pas cependant tarder plus longtemps à vous remercier du généreux concours de vos prières près de N. D. d'Afrique et de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de diverses notices concernant cette Association

„ j'avais déjà entendu parler de votre belle

œuvre, Mon Révérend Père, je suis heureux de la voir se répandre et se propager de plus en plus; et je m'y associerai bien volontiers, avec nos différentes Communautés, surtout celles d'Afrique; vous voulez bien nous inscrire

«Ce n'est, en effet, que par la prière, ou plutôt par une sainte ligue de prières de toutes les âmes chrétiennes, que pourra se briser le fanatisme musulman. Tous nos Missionnaires qui travaillent à propager la Foi dans les contrées envahies par le Mahométisme: au Sénégal, en Sénégambie, à Sierra-Léone, à Zanzibar, aux Indes, le sentent et l'expérimentent chaque jour, comme le sentent les missionnaires de l'Algérie. Devant cette opiniâtreté de pierre qui ne veut, non seulement pas discuter, mais pas même écouter, et devant la corruption qui l'accompagne, tous les efforts humains sont impuissants, la grâce seule peut en triompher. Mais aussi, avec la grâce et la prière pour l'obtenir, tout est possible.

«Veuillez donc, je vous prie, continuer à recommander nos Missions, spécialement celles d'Afrique et des pays musulmans, près de votre toute puissante Patronne. Vous pouvez être assuré que, de notre part, nous n'oublierons pas la terre que vous évangélisez. Je me propose d'en écrire prochainement à nos différentes Eglises. Toutes, je n'en doute pas, et surtout celles d'Afrique, seront heureuses de cette mutuelle union de prières.

«Veuillez bien, mon Révérend Père, agréer l'expression de mon respectueux dévouement, et

signé Schwindenhammer, sup: g<sup>d</sup>.

— Le C. R. Père invite, en conséquence, tous et chacun de nos confrères à s'unir à cette pieuse ligue de prière et à la répandre autour d'eux selon l'opportunité de

circonstances, dans le but surtout d'obtenir la conversion des musulmans qui sont dans nos missions d'Afrique. Il va sans dire, toutefois, que ce doit être sans préjudice de l'association établie pour la conversion des noirs, que nous devons avoir à cœur et propager avec un zèle tout particulier, comme œuvre spéciale de la Congrégation.

XII. Allocations à nos Missions. — La prière est le premier et le plus nécessaire de tous les moyens pour faire les œuvres de Dieu; mais ces œuvres se font par des instruments humains; et, sous ce rapport, il leur faut, en outre des secours matériels. La Providence y a pourvu. Et elle a fait naître trois grandes œuvres, qui forment le seul soutien aujourd'hui de presque toutes les missions catholiques dans les pays infidèles: l'association de la Propagation de la Foi, celle de la *S<sup>te</sup> Enfance* et l'œuvre apostolique.

Ces trois œuvres ont bien voulu accorder, cette année, de généreux subsides aux différentes missions confiées à la Cong<sup>o</sup>. En voici la répartition générale:

Au vicariat apostolique de la Sénégambie:

De l'œuvre de la Propagation de la Foi. 33,423<sup>f</sup>,55.

De l'œuvre de la *S<sup>te</sup> Enfance* . . . . . 34,000, „

De l'œuvre apostolique: — 2 chasubles, 1 chape, 1 chape violette pour joal, 2 chandeliers, 1 huméral, 1 paire de burettes, 1 statue de *S<sup>t</sup>. Joseph* pour joal, 1 drap mortuaire, 1 étole pastorale, 1 devant d'autel, 1 voile d'exposition, 2 aubes, flanelle.

A la C<sup>te</sup> de *S<sup>t</sup>. Marie de Gambie*. — 2 pardessus d'enfant de chœur, 4 aubes d'enfant de chœur, 2 nappes, 2 garnitures, 1 aube, 12 corporaux, 6 amicts, 24 purificateurs, 24 manuterges, 1 nappe de communion, objets de piété.

A la C<sup>te</sup> des Soeurs de l'*Im<sup>o</sup>. Conception*. — 1 chasuble blanche, 1 garniture d'autel, 1 canon d'autel

## Au Vicariat apostolique de Sierra-Léone :

1<sup>re</sup> l'œuvre de la Propagation de la Foi. 16,300, ..

2<sup>de</sup> l'œuvre de la S<sup>te</sup> Enfance. 4,000, ..

3<sup>de</sup> l'œuvre apostolique — une chape, 1 calice, 2 nappes, 2 garnitures, 3 aubes, 12 corporaux, 6 amicts, 24 purificatoires, 24 manuterges

## Au Vicariat apostolique des Deux-Guinées.

1<sup>re</sup> l'œuvre de la Propagation de la Foi 16,300, ..

2<sup>de</sup> l'œuvre de la S<sup>te</sup> Enfance. 12,000, ..

3<sup>de</sup> l'œuvre apostolique — 1 chasuble blanche, 1 couverture d'autel, 1 lingevoir, 1 paire de burettes, gilets de flanelle.

Sans de l'Immac. Conception — 2 garnitures d'autel, 1 huméral, 1 calice, 1 bénitier, 1 clochette, 4 cordons d'aubes.

## Et la Préfecture apostolique du Congo :

1<sup>re</sup> l'œuvre de la Propagation de la Foi. 12,555, 55.

2<sup>de</sup> l'œuvre apostolique — 2 chapes, 1 étole, 2 nappes d'autel, 2 aubes, 2 cordons d'aubes, 12 corporaux, 6 amicts, 24 purificatoires, 24 manuterges, 1 ostensorio.

Pour Mossamèdes, au S. Duparque : — 1 ornement, 1 calice, 1 nappe, 6 amicts, 6 corporaux, 12 manuterges, 12 purificatoires, 1 canon d'autel, 1 aube, objets de piété.

## Et la Mission de Zanzibar :

1<sup>re</sup> l'œuvre de la Propagation de la Foi 27,973, 10

2<sup>de</sup> l'œuvre de la S<sup>te</sup> Enfance. 22,000, ..

3<sup>de</sup> l'œuvre apostolique — 1 chasuble, 4 chandeliers, 1 encensoir, 1 canon d'autel, 1 pupitre, 1 nappe, 6 amicts, 12 corporaux, 24 purificatoires, 24 manuterges, 1 aube, 1 cordon d'aube

## Et la Mission de Chandernagor :

1<sup>re</sup> l'œuvre de la S<sup>te</sup> Enfance 2,000, ..

C'est pour la première fois que la Mission de Chandernagor obtient ces secours de la S<sup>te</sup> Enfance. Et ce n'est pas sans quelques difficultés qu'on a pu avoir cette première allocation. Le Rapport si intéressant de L. Barthet, imprimé au dernier Bulletin, avait bien, il est vrai, un peu touché les



membres du Conseil central, mais sans les ébranler. Et l'appui de M. le Préfet apostolique de Pondichéry n'avait pas eu, près de ces Messieurs, de résultat plus efficace. Ils craignaient, et non sans fondement, de ne pouvoir faire face aux besoins et satisfaire aux demandes des Missions déjà anciennes. Et ils étaient résolus à n'en plus admettre de nouvelles, ou du moins que très-difficilement. Le C. R. Père prit donc en main lui-même la cause des pauvres enfants indiens de Chandernagor, près du Conseil central de l'œuvre, dont il est, comme on le sait, un des membres. Il se rendit à la réunion du mois de mai, où devait se décider la répartition des fonds, pour y soutenir les intérêts de nos différentes missions. Et il plaida si bien la cause de celle de Chandernagor en particulier, qu'il put obtenir en sa faveur une première allocation. Ce n'est pas encore beaucoup, sans doute; mais elle pourra, on l'espère, être augmentée peu à peu par la suite.

— Le total des sommes allouées à nos diverses missions, en dehors des objets fournis par l'œuvre apostolique, s'élève

pour la Propagation de la Foi, à	102,552, 20
pour la S <sup>e</sup> Enfance, à	74,000, ..
Total général	<u>176,552, 20.</u>

C'est une augmentation de 11,341, 20 sur les allocations de l'année dernière. Ce qui montre que la pieuse charité des fidèles ne fait qu'aller en progressant avec les difficultés des temps actuels.

Outre ces secours réguliers, la mission de Yanzebar, pour laquelle le P. Hoerner a si bien su exciter l'intérêt général, a reçu en dons divers la somme de 675<sup>fr</sup> pour le rachat de petits esclaves.

De plus, une subvention extraordinaire de 4,000<sup>fr</sup> lui a encore été accordée, dernièrement, par le Ministère des affaires-étrangères sur une demande appuyée par le C. R. Père,

— Les lettres et Rapports publiés dernièrement sur quelques unes de nos Missions, dans les Annales de la Propagation de la Foi et de la S<sup>te</sup> Enfance, ont contribué pour leur part à attirer sur elles l'attention et la charité généreuses des bonnes âmes. Le numéro de la Propagation de la Foi du mois de janvier dernier ne consacrait pas moins de vingt-deux pages à la Mission de Zanzibar, et celui de la S<sup>te</sup> Enfance du mois de décembre reproduisait un rapport de M<sup>gr</sup> Robès adressé au Gouverneur du Sénégal sur la colonie agricole de St Joseph, avec une lettre du même au C. R. Père sur les épreuves de la Mission. Mais il y a telle ou telle de nos Missions qui n'a pas figuré depuis déjà longtemps dans ces Annales. Nous espérons que nos chers confrères ne tarderont pas à envoyer quelque lettre ou rapport pour intéresser à leurs travaux et à leurs œuvres les pieux associés de la Propagation de la Foi, de la S<sup>te</sup> Enfance et de l'œuvre apostolique.

XIII. Du R. P. Lœwenbruck — On a déjà parlé, au dernier Bulletin, de la cataracte formée sur les yeux du cher P. Lœwenbruck. Ce voile, qui lui couvrait déjà beaucoup la vue, s'est de plus en plus épaissi, et, au commencement de cette année, il écrivait à Longers au C. R. Père, avec l'aide d'une main étrangère :  
 « Je ne puis plus ni lire ni écrire, et veuille pourqu'on  
 « y ait recours à une main obligeante.... Pendant le  
 « mois de mai, je compte me faire faire l'opération de  
 « la cataracte à un œil. Il y a ici un médecin très-ha-  
 « bile pour ces sortes d'opérations; et comme il est, avec  
 « cela, très-pieux, j'incline beaucoup à me faire opé-  
 « rer par lui, à moins que, d'ici Taques, je ne reçoive  
 « un avis contraire. » (Lett. du 17 janv. 1867.)  
 Et du reste, la santé du bon Père s'est par ailleurs

maintenue comme à l'ordinaire, et la perte de sa vue, loin de mettre obstacle à l'ardeur de son zèle et à ses travaux apostoliques, ne semble que l'avoir excité davantage. « Depuis octobre jusqu'à Pacques, écrivait-il au C. R. Père, en date du 3<sup>um</sup>, j'ai été constamment occupé à évangéliser une douzaine de paroisses dans le diocèse de Rennes, malgré la perte complète de ma vue, depuis le commencement de l'année.

La suite de cette lettre annonçait une consolante nouvelle. « Mais je ne suis plus aveugle aujourd'hui, ajoutait-il le 13 mai, on me fit l'opération de la cataracte à l'œil gauche, et selon toute apparence, je verrai autant qu'il est possible de voir après une telle opération, en continuant de prendre toutefois les précautions nécessaires en pareil cas. Je n'ai pas encore la permission de lire ni d'écrire, et de plus, je me trouve obligé de rester encore pendant quelque temps, sinon dans l'obscurité, au moins dans un demi-jour. Quand il me sera permis d'écrire, une de mes premières lettres sera pour vous, mon Très-Révérend Père. En attendant, j'ose vous prier de vouloir bien remercier Dieu avec moi d'avoir daigné me protéger presque miraculeusement dans cette circonstance; car l'opération était extrêmement difficile, par suite de complications qu'il serait trop long et inutile de vous détailler. »

Un mois après cette lettre, ce cher Père voyait, en effet, ses espérances heureusement réalisées. « Enfin, écrivait-il encore le 6 juillet dernier au C. R. Père, de sa propre main, cette fois, et d'une main assurée, enfin, après le 54<sup>e</sup> jour depuis mon opération, mon médecin me permet d'écrire quelque peu. Vous lirez ou ferez lire ma lettre comme vous pourrez. — Je suis ici pour remplir un tout petit ministère, par manière de distraction, à la suite duquel mon médecin voudrait que je fusse quelque temps respirer l'air natal, pour compléter ma guérison.

Si vous me le permettez, mon T. R. Père, je compte me rendre à Metz directement, sans m'arrêter à Paris, réservant cette consolation pour mon retour, vers la grande retraite. Si plaît à Dieu de me l'accorder. — Je vous envoie, en attendant, la quittance nécessaire pour toucher mes 500.<sup>fr</sup> pour la pension d'un novice. Demandant humblement votre bénédiction, je suis avec une profonde vénération votre respectueux et tout indigne fils., signé. Scawenbruck.

— On voit que ce bon Père, au milieu de tous ses travaux et de ses courses apostoliques, n'oublie pas la Maison-Mère. Il n'y est pas oublié non plus, et ce sera pour tous, nous n'en doutons pas, un bonheur de le revoir.

XV. Changements au Ministère de la Marine et des Colonies. — Il est arrivé, durant les premiers mois de cette année, au Ministère de la Marine et des Colonies, des changements importants, et qui ont pour nous un intérêt spécial, à cause de nos relations particulières avec ce Département. Vous croyez donc utile d'en dire quelques mots au Bulletin, dans le but surtout d'en conserver le souvenir pour nos Annuaire.

— Le premier et le plus important de ces changements, que tous nos confrères connaissent déjà, est celui du Ministère lui-même. Depuis quelque temps déjà, il était question de la retraite de M. le Comte de Chasseloup-Laubat lorsque le Moniteur du matin, du 22 janvier 1867, vint officiellement annoncer à la France et à lui-même sa démission et son remplacement par M. l'Amiral Rigault de Genouilly. Cette nouvelle ne fut pas sans lui causer une surprise quelque peu piteuse; et il offrit même, dit-on, sa démission de Sénateur, avec l'intention de se faire élire député, comme il l'avait déjà été

(1) On sait que le bon P. dominiak a voulu consacrer le fruit de ses faibles épargnes de missionnaire à assurer à perpétuité l'entretien d'un novice, afin de continuer par d'autres le bien qu'il fait par lui-même.

en 1848, et resta ainsi indépendant du Gouvernement. Cependant, sur meilleur avis, il a renoncé à cette première pensée, et il continue à siéger au Sénat.

M. de Chasseloup-Laubat a été deux fois Ministre de la Marine. Nommé d'abord à ce poste, le 10 avril 1851, il fut, le 26 octobre de la même année, remplacé par M. Frotoul. Pendant ces quelques mois, la Congrégation eut peu de rapports avec lui, et ces rapports furent d'ailleurs bienveillants. Il nous fit avoir, entre autres, une somme de 8000 fr. pour travaux de réparation au séminaire du St-Esprit; c'est la dernière allocation que la maison ait obtenue dans ce but. (Lett. du 20 Sept. 1851.)

Neuf ans après, le 24 novembre 1860, M. de Chasseloup-Laubat recut de nouveau de la confiance de l'Empereur le portefeuille de la Marine et des Colonies. C'était à l'époque de la guerre d'Italie. Et l'on sait qu'alors les dispositions générales envers le clergé s'étaient un peu modifiées.

Or, plusieurs graves questions se trouvaient, en ce temps-là, engagées entre le Ministère de la Marine et le C. R. Père, en tant que chargé de l'œuvre coloniale et représentant du St-Siège et des Evêques des colonies. La première, soulevée l'année précédente, avait trait au choix et à la présentation des prêtres à envoyer aux colonies, choix que le Ministère voulait s'attribuer à lui-même, comme pour les fonctionnaires civils.

La seconde, en litige depuis plusieurs années déjà, concernait la nomination des Préfets apostoliques pour les pays coloniaux, nomination que le Gouvernement prétendait également s'arroger, contrairement aux droits du St-Siège. Enfin une troisième affaire très délicate encore vint s'y ajouter, celle de M. Mouniq, nommé par l'Etat à l'évêché de la Martinique, mais non agréé par le St-Siège, et dont le refus nous était attribué.

Dès son entrée au Ministère, M. de Chasseloup-Laubat éprouva chaudement la cause et les prétentions du Gouvernement, et en fit comme une affaire toute personnelle. Le C. R. Père, de son côté, avait à soutenir la cause et les droits de l'Église et du St. Siège qui lui étaient confiés. Il le fit avec prudence et respect, mais avec fermeté.

Son Excellence aurait voulu, sans doute, plus de complaisance, comme on n'en rencontre que trop malheureusement, quelquefois même dans le haut clergé, mais le C. R. Père ne pouvait que dire le non possumus.

Sur la question du choix des prêtres des colonies, le nouveau Ministre dut céder, d'après l'avis et les données de l'Administration des cultes elle-même. Il n'en fit que plus mécontent contre nous.

Le C. R. Père avait déjà plusieurs fois défendu les droits du St. Siège dans la nomination des Evêques <sup>ap. nos</sup>. Il fit, à ce sujet, un nouveau rapport complet, que le Ministre ne put s'empêcher de trouver bien fait. « Tout cela est bien, s'écria-t-il, à tout d'arguments; mais le Gouvernement ne peut céder. » L'Église ne le pouvait pas non plus. Le Ministre dut laisser les choses, en fait, dans l'ancien état.

L'affaire de M. Mounig était la plus difficile et la plus délicate. Le Ministre, irrité du refus de Rome, pressait sur nous de tout le poids de ses menaces. Le C. R. Père recourut au Card. Antonelli, qui déclara que M. Mounig était écarté pour des raisons particulières indépendantes de nous et il fallut bien encore céder.

Le mécontentement du Ministre contre le C. R. Père et la Cong.<sup>e</sup> se traduisit plusieurs fois en menaces. Il voulut supprimer les allocations du séminaire colonial, nous accusant d'envoyer à Rome l'argent de l'État, pour soutenir le pouvoir temporel du Pape. Mais heureusement il ne suffisait pas pour cela d'un simple arrêté ministériel; et pour que l'affaire ne fût pas au Conseil d'État, près duquel l'allégation eût été vraiment bien difficile à soutenir, le Ministre dut nous défendre lui-même contre ses propres accusations.

Mais l'épée de Damoclès restait toujours suspendue sur nos

têtes; et la Cong: se vit même un instant menacée dans son existence légale.

— On ne saurait dire combien toutes ces difficultés ont causé au E. R. Père de peines et de souffrances pendant sept années; sans compter la fatigue et la perte de temps qu'ont occasionné tant de lettres et de rapports qu'il y avait sans cesse à écrire au milieu de toutes les affaires courantes.

Nous n'avons donc pas eu lieu d'être fâchés du changement de M. de Chasseloup-Laubat. Quant au Ministre actuel, M. Rigault de Genouilly, il n'a montré, jusqu'ici, que des intentions bienveillantes. Et'avait comme nos Missionnaires en Afrique, dans le temps qu'il fut envoyé inspecter les stations navales de ces côtes; M. Robes reçut même sa visite à Dakar, et n'eut qu'à se louer de ses rapports avec lui. Peu après sa nomination, le E. R. Père s'est empressé de lui faire visite pour lui recommander les affaires de la religion dans les colonies. Son Excellence lui a donné plusieurs fois l'assurance de ses meilleures dispositions pour le bien, et jusqu'à présent, elles ne se sont pas démenties.

— Le second changement, amené par la mort elle-même, est celui de l'Abumônier en Chef de la Flotte. M. Coquereau occupait ce poste depuis 1852. Ancien élève du trop célèbre auteur de l'Essai sur l'indifférence, il se livra d'abord tout entier à la prédication; et la réputation qu'il s'était faite, jointe à la faveur qu'il avait su acquérir, le fit choisir pour la fonction d'Abumônier en Chef; fonction qui fut couronnée ensuite par les titres de Protonotaire ap: et de Chanoine de premier ordre du Chapitre Impérial de St-Denis.

Nous avons eu peu de rapports directs avec M. Coquereau; et dans les relations personnelles que le E. R. Père a eu l'occasion d'avoir avec lui, il se montrait toujours très-prévenant. Mais dans nos difficultés avec le Ministre, il fut un de nos plus grands adversaires. Et il ne défendit pas toujours non plus, comme on aurait pu l'attendre de sa position, les intérêts de l'Eglise et du St-Siège.... Enfin la mort la frappa le 9 décembre 1866 (1)

(1) La Revue coloniale a publié dans son N: d'avril une notice sur M. Coquereau faite par son Secrétaire, M. l'abbé Cadoret. (Revue maritime et col. tome XLV, p. 202.)

M. de Loquereau a eu pour lui succéder M. l'abbé Erégan, prêtre du diocèse de Rennes, ancien disciple des P. P. Marillac et Guilleux. Le jour de son installation, il a bien voulu nous honorer de sa visite et partager notre dîner au <sup>St</sup> Louis, une fois à Paris, et une seconde fois au <sup>St</sup> Louis de Marie. Il paraît animé du meilleur désir de faire le bien, sans manquer de la fermeté nécessaire pour l'accomplir. Ici encore nous n'avons rien qu'à gagner au changement.

— Mais une autre mutation que nous aurons toujours à regretter, c'est celle du chef de Bureau de l'administ.<sup>n</sup> des cultes à la marine, M. du Chauls, qui a pris sa retraite au mois de janvier dernier. Tous ceux de nos confrères qui ont eu des rapports avec lui savent combien il était bienveillant, généreux, dévoué pour le bien. Ce dévouement, il le mettait dans des sentiments sincèrement et profondément religieux. Et c'est là ce qui a toujours soutenu et animé son zèle. Le C. P. D. était depuis longtemps intimement lié avec lui. A la nouvelle de sa retraite, il lui a adressé une lettre dont nous insérons ici l'extrait suivant, comme expression de notre reconnaissance commune.

« Laissez-moi vous le dire, mon cher Monsieur de Chauls; vous avez été là, au Ministère, pendant de longues années, tantôt dans des temps meilleurs, tantôt à des époques moins favorables, une vraie providence pour la Religion, pour le clergé de nos colonies et pour tant d'autres que votre position et votre zèle bienveillant vous ont tant de fois procuré la douce consolation d'édifier.

« C'est une chose que nous nous redisons souvent entre nous que ce vide laissé par votre retraite ne sera pas de sitôt comblé, si jamais il doit l'être.



Et, pour ce qui nous concerne en particulier, nous conserverons toujours, dans la Cong<sup>e</sup>, un impérissable souvenir de toutes vos bontés, de votre dévouement qui n'avait jamais d'autre but que le nôtre: les intérêts de la Religion, la gloire de Dieu.

« Au milieu de nos regrets, ce nous est une consolation de penser que vous allez jouir, pour votre santé, et votre tranquillité personnelle, de plus de repos, puis aussi, que l'on a su, en haut lieu, apprécier vos mérites et vos services rendus; et enfin, que nous vous trouverons encore, ainsi que le clergé des colonies, dans la personne de Monsieur votre fils, à qui vous aurez légué vos bonnes traditions, vos sentiments, l'esprit excellent qui vous animait. Mais, malgré ces suaves de consolation et d'espérance, le vœu n'en existe pas moins, et plusieurs fois le jour, je me surprends assiégé péniblement par cette pensée.

« Toutefois, ce n'est pas un adieu, je l'espère, que ces quelques lignes; nous aurons quelque fois encore l'occasion de nous revoir; car ce n'était pas seulement le lien des affaires pour le bien moral et religieux qui nous unissait, l'amitié avait resserré ces rapports, et il n'y a point de retraite pour l'amitié, ce que la divine Providence avait elle-même formé ne sera point détruit.

« Agréiez encore une fois, mon cher Monsieur DuChayla, mes plus sincères remerciements, et en même temps ceux de notre Cong<sup>e</sup> et du clergé de nos différentes colonies. Tous nous prions Dieu pour qu'il vous rende tout le bien que vous avez fait et que vous avez voulu faire, il ne peut pas ne pas exaucer de tels vœux.

« Veuillez agréer en particulier, la nouvelle assurance des meilleurs sentiments d'estime et d'affection, avec lesquels je suis etc.

N<sup>o</sup> du Chantre a été remplacé, comme chef de Bureau, par M. <sup>le</sup> Subigny, homme déjà âgé, et d'ailleurs bien disposé.

#### IV Œuvres diverses proposées et demeurées sans suite.

pendant ces derniers temps, plusieurs œuvres de diverse nature ont encore été offertes à la Cong<sup>o</sup> de différents côtés. Mais on s'est vu obligé de décliner ces propositions, comme tant d'autres, faute surtout de personnel suffisant.

1<sup>o</sup>: C'est d'abord un orphelinat qu'on nous pressait d'accepter dans le Département du Nord, sur la paroisse de Terin, près de Douai. M. le Curé de l'endroit le désirait vivement, ainsi qu'un des vicaires de Douai, se chargeant eux-mêmes de nous aider à nous établir. Mais il n'était pas possible d'accepter. (Séance janvier 1867.)

2<sup>o</sup>: En Alsace, M. le curé de Kientzheim, cousin du C. P. Père, nous appelait dans sa paroisse pour desservir le pèlerinage de ce nom. (Séance du 8 nov. 1866.)

C'était ilé peut-être une bonne occasion de fonder une maison dans ce pays de l'Alsace, si fécond pour nous en vocations. Mais le temps de la divine Providence ne paraissait pas encore venu.

3<sup>o</sup>: Une troisième demande nous est venue de l'Auvergne. On se rappelle, sans doute, que, déjà l'année dernière, nous avions été obligés de refuser plusieurs œuvres dans ce pays, entre autres la direction du collège de Brioude. Cette fois encore, une œuvre du même genre nous a été proposée de ce côté: c'est la direction du collège communal de Cussac, dans le Dioc. de Saint-Flour. M. le curé de la ville écrivit à ce sujet, de la part du Conseil municipal, au P. Supérieur de notre Maison de Cellule une lettre pressante, désirant beaucoup, disait-il, arracher ce collège à l'Université qui l'avait

dirigé jusque-là. (Lett. du 20 juiv., 1867.) Mais une œuvre de ce genre eût demandé de suite un nombreux personnel.

4.° A la fin du mois de mai dernier, Monseig.<sup>r</sup> l'Evêque de Carentaise, en Savoie, voulait bien aussi écrire au C. R. Père, pour nous offrir une œuvre de Missions diocésaines, fondée par M. l'abbé Martinet, et qui se voyait sur le point de tomber, faute de personnel. (Lett. du 27 mai 1867.)

Depuis longtemps déjà, on songeait à fonder une maison en Savoie, comme moyen de recruter plus de sujets dans ce pays de fo, qui nous a déjà donné tant de bonnes vocations. L'offre que nous faisait M<sup>g</sup>. Gros, pouvait être une occasion opportune. Le C. R. Père crut donc devoir envoyer le R. P. Le Vavasqueur faire un voyage sur les lieux, et voir en même temps, s'il n'y avait pas d'autres endroits offrant pour nous plus d'avantages.

Mais, d'après tous les renseignements, on a cru préférable d'attendre encore. Et, en effet, l'œuvre qui nous était proposée ne paraissait pas avoir pour nous assez d'espérances et d'avenir, au point de vue surtout des vocations.

5.° Une autre œuvre, d'un genre différent, nous a été proposée, à peu près en même temps, dans les Hautes-Alpes, par M<sup>r</sup>. le Sous-Prefet de Briançon. C'est la desserte de l'Hospice Impérial de Montgenèvre, établi au sommet des Alpes à une altitude de 1000 mètr., pour secourir les nombreux voyageurs qui se rendent de France en Italie, et réciproquement. S<sup>t</sup>. Etablissement à survécu à toutes les révolutions, et c'est le seul de son genre: Il relève directement du Ministère de l'Intérieur, et est placé sous le haut Patronage de Sa Majesté l'Impératrice.

C'est une œuvre qui n'est pas directement dans nos fins. Peut-être cependant eût-elle pu être utile à la Cong<sup>g</sup>., pour la protéger dans des moments de bouleversements

révolutionnaires. Quoiqu'il en soit, on n'a pas cru devoir accepter, et Monseigneur l'Evêque de Gap, qui ne connaissait pas les ouvertures qu'on nous avait faites, s'étoit d'ailleurs adressé, de son côté, à un autre Institut.

6°. Entre ces propositions de œuvres en France, nous en avons reçu d'autres de différents pays étrangers. Ainsi, on nous a demandé d'abord pour une maison d'éducation à Gibraltar. M<sup>r</sup>. de Salerte, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, et qui est en rapports fréquents avec l'Evêque du lieu, vint de sa part, au mois de janvier dernier, à la Maison-Mère, pour nous demander, dans ce but, quelques Missionnaires. Mais on dut, à regret, répondre qu'on ne pouvait accepter.

7°. Un riche habitant de l'île Bourbon, chrétien des plus fervents, et un des meilleurs amis de nos Pères, aurait voulu aussi nous attirer près de lui, aux Colimacons, pour évangéliser la population de cette localité. Il y a fait venir les Filles de Marie, qui y font déjà merveille. Il a fait bâtir une église et un presbytère. Il nous offrait le tout avec un grand terrain. Mais les œuvres que nous avons déjà à Bourbon ne permettraient pas d'en accepter de nouvelles.

8°. Enfin, la série des œuvres proposées se termine par une petite mission qu'on nous a offerte aux Etats-Unis, près de Rochester, dans le diocèse de Buffalo. Cette proposition nous est venue de la part de M<sup>r</sup>. Maurice Découragé; par les premières difficultés de nos Missions d'Afrique, il avait demandé à se retirer. Depuis lors, on n'avait plus eu de ses nouvelles, lorsqu, sur la fin de l'année dernière, il écrivit au C<sup>te</sup> Père, pour nous offrir la Mission qu'il avait à desservir, et qu'il aurait voulu léguer à la Cong<sup>g</sup>, comme pour réparer ses premiers découragements. — Il ne serait pas sans utilité d'avoir quelque maison dans cette grande république des Etats-Unis, où l'on nous a appelés déjà plusieurs fois. Mais il faut en tout attendre le moment de la Providence, et il n'y a pas paru encore arrivé pour cette fois. Triens, en attendant, pour que le Seigneur nous envoie des ouvriers, à pres nombreux et zélés!!!

## Deuxième Partie.

(Bulletin N<sup>o</sup> 40.)

### PROVINCE D'EUROPE.

#### Cité du St. Cœur de Marie.

##### Nouvelles concernant la Cité en général

1. Anniversaire de la mort du V. Père. Causé par le P. Thévenaux. —
2. Anniversaire de l'Élection du C. R. Père. Bonsbons du St. Père — 3. Pères et Frères venus de missions. Mgr Kobès. — 4. Fête de la Pentecôte d'invités.

Extrait du Bulletin de la Cité. — 1. « C'est au milieu de la joie la plus douce que nous avons célébré cette année, comme les précédentes, l'anniversaire de la précieuse et sainte mort de notre Vénéré Fondateur. Deux jours auparavant, le Bulletin nous avait fait connaître ce qui était établi pour la célébration de cette fête de famille; nous nous y sommes scrupuleusement conformés.

« À la récréation de midi, les trois Cités du Noviciat des Pères, du Grand Scolasticat et du Noviciat des Frères se sont réunies près du tombeau du Vénéré Père. La châsse qui renferme ses restes précieux, ayant été retirée en partie du monument, chacun eut le bonheur de les contempler. Le C. R. Père présidait cette réunion. Ce fut alors qu'il nous annonça, comme il a été dit à la première Partie du Bulletin, les premières démarches faites pour l'introduction de la cause de notre St. Fondateur. Lire les sentiments de bonheur et de joie que tous en éprouvèrent, serait

chose impossible. Et, de plus, nous prions beaucoup à cette intention.

« La conférence du soir fut faite par le C. R. Evreux, encore en France à cette époque. On sait que ce cher Père, l'un des premiers Missionnaires de la Nouvelle-France, a eu le bonheur de connaître intimement notre St. Fondateur. Aussi nous en a-t-il parlé de l'abondance du cœur. Après avoir rapidement esquissé les grandes choses accomplies par le vénéré Père dans le cours d'un petit nombre d'années, il résuma toute sa vie en ces deux mots des Saintes Ecritures. Fortiter et suaviter. Et nous montra sa douceur et sa force, toujours invincibles au milieu des plus grandes épreuves. Ce fut avec le plus vif intérêt que tous l'écoutèrent et prièrent en français, que le cher Père sut animer de plusieurs petits traits particuliers de la vie de notre St. Fondateur, peu connus encore jusqu'à ce jour. On en trouvera plus loin un résumé, d'après les notes recueillies par les Sœurs. » (voilà la fin de cette partie).

— 2. Peu de jours après, nous avons célébré, pour la première fois, la fête commémorative de l'élection de notre C. R. Père. C'était l'accomplissement d'un vœu depuis longtemps exprimé. Aussi ce jour a-t-il été pour tout le monde un jour de joie et de bonheur.

« Le C. R. Père avait dû donner la première partie de la journée à la C. M. de Paris; mais il vint au St. Cœur de Marie dans la soirée. Dès son arrivée, les Sœurs se réunirent dans sa chambre, pour lui témoigner les premiers leurs sentiments d'affection filiale, de respect et de soumission.

« Le R. P. Supérieur lui exprima ces sentiments au nom de tous; et, après quelques paroles, le C. R. Père nous donna, sur notre demande, sa bénédiction paternelle.

« Les Novices, les Scolastiques et les Frères. Ils se raient aussi, les uns et les autres, exprimer à leur Père bien-aimé les sentiments de leurs cœurs. Et voulut bien se prêter successivement aux désirs de tous ses enfants, comme on le verra au Bulletin particulier des différentes C<sup>tes</sup>.

« Au Salut solennel du St. Sacrement, le C. R. Père officia lui-même, assisté du R. P. Libermann, et du P. Grizard, comme diacre et sous-diacre. Les Scolastiques eurent la faveur de l'avoir ensuite au milieu d'eux pour souper.

« Ce repas de famille fut couronné par un dessert d'un prix particulier. C'étaient des bonbons du St. Père, offerts en étrennes à nos Pères de Rome, et que ceux-ci avaient généreusement partagés avec la Maison-Mère. Le C. R. Père voulut bien à son tour en faire jouir toute la C<sup>te</sup>. Chacun leur fit honneur. »

— 3. « Nous avons eu, dès les premiers mois de l'année, plusieurs Pères et Frères revenant des Missions. Ainsi nous sont arrivés successivement le P. Valentin, revenu de la Mission du Gabon, puis les P. P. Nymonin, Horner, Dufrien et Bernot, et enfin M<sup>r</sup> Robis, accompagné de M. l'abbé Jouga, prêtre indigène de la Sénégambie et novice titulaire.

« La Grandeur est arrivée dans la C<sup>te</sup> le jour même de la Fête. Le ven, 20 juin, pendant la Procession du St. Sacrement. Devant se rendre à Rome pour la solennité du centenaire de St. Pierre, Monseigneur n'a pu rester longtemps parmi nous; il put cependant revenir le lendemain, 21 juin, passer avec nous une partie de la fête de St. Louis de Gonzague, patron de La Grandeur, et aussi du Grand-Scolasticat. Toute la C<sup>te</sup> fut heureuse de le voir officier

pontificalement le soir au Salut. C'était le premier office pontifical célèbre solennellement dans notre nouvelle chapelle. Il convenait qu'il fût présidé par un évêque membre de la Cong<sup>g</sup>, et la coïncidence du jour de St. Louis de Gonzague, ne pouvait être plus heureuse. »

— 4.<sup>e</sup> Comme on l'a dit au bulletin de l'an dernier, le Lundi de Pentecôte a été choisi pour cette brève, au St. Cour de Marie, la première fête titulaire de la Cong<sup>g</sup>. Le R. P. Guastier avait été invité, cette année, à officier à la Grand'Messe et aux Vêpres; ce que le bon Père accablé de grand cœur, toujours de témoigner par là de son affection pour la Sté de St. Jean de Marie.

\* Vous conviendrez être honorés, pour ce jour, de la visite de M<sup>gr</sup> l'archevêque, mais sa Grandeur se trouva empêchée, elle se fit remplacer par M<sup>gr</sup> l'abbé Jourdan, P<sup>re</sup> Vicaire, et Archevêque de St. Louis avaient été invités, en outre, M<sup>gr</sup> le curé de St. Jacques du Haut-Pas, le R. P. Pélétot, Supérieur de l'Oratoire, Messieurs les curés de Secaux, de Velligny et Bourg La Reine, et quelques laïques de distinction. Le Salut du St. Sacrement fut donné par M<sup>gr</sup> l'Archevêque. — Tous ont paru importer de leur visite à la Sté une excellente impression. »

### Maison du Noviciat.

1. Arrivée de M<sup>gr</sup> Brown de la Trinidad — 2.<sup>e</sup> Fête du C. R. Père. Dis. cours d'un des Novices. Réponse au C. R. Père — 3. Ordination — 4. Adm: comme Novices de M. M. Cogniaux et Fousseau. Allocution, en P. Horner. — 1. « Au commencement de l'année, il nous est venu un nouveau novice, M. Brown. Rappelé de la Trinidad, où il avait été envoyé au mois d'août 1864, en remplacement de M. Cummins, il est arrivé au



St. Cœur de Marie le samedi 26 janvier, et est entré ce même jour au Noviciat. Il amenait avec lui un nouveau postulant, natif de la Nouvelle-Orléans (Etats Unis), M. Emile Julien, parti peu de jours après pour le Petit-Scolasticat de St. D. de Langonnet »

— 2. — Le 10 février, les Novices, unis d'esprit et de Cœur à toutes les autres Ctes de la Cong., ont célébré avec bonheur l'anniversaire de l'élection du Très-Révérénd Père à la charge de Supérieur Général. Ils ont voulu spontanément exprimer les sentiments dont ils sont animés envers celui qui représente d'une manière si immédiate Dieu lui-même auprès d'eux. A la prière du P. Directeur, le Très-Révérénd Père a bien voulu condescendre aux vœux de ses enfants. A l'heure ordinaire de la Conférence du soir, le son de la cloche nous réunissait tous dans la salle commune. Peu après, ce bien-aimé Père est venu au milieu de nous. Un des Novices lui a exprimé, au nom de tous ses confrères, la joie que nous avait causée l'installation de cette fête, et la part que nous y prenions tous; notre gratitude pour tant de bienfaits que nous avions reçus de la Cong. par son entremise, et comme Religieux et comme frères; notre entier dévouement pour l'Institut et pour ses œuvres; notre amour filial, pour sa personne, et nos vœux ardents pour la conservation d'une vie si nécessaire au bien général de la Cong.

« Les sentiments de nos cœurs ont touché notre bien-aimé Père. Il a bien voulu nous adresser quelques paroles que nous nous sommes empressés de recueillir. Les Novices futurs pourront y puiser l'esprit dans lequel ils doivent célébrer cette fête.

« Mes chers amis, nous dit-il, j'ai pour « gréables ces sentiments que vous venez de m'exprimer, et cette « démonstration extérieure, qui peut d'ailleurs conve-  
 nir

„ à la nouveauté de la fête ; d'autant plus que le Père  
 „ Directeur m'a dit qu'elle était tout-à-fait spontanée  
 „ de votre part. Je pense cependant, mes chers amis,  
 „ que cette fête doit surtout être intérieure. Ce doit être  
 „ pour nous un jour de plus grand recueillement,  
 „ de prières plus ferventes, afin d'obtenir du Cœur  
 „ immaculé de Marie, les grâces dont j'ai besoin, moi,  
 „ qui porte la sollicitude et la responsabilité de toute  
 „ la Cong. — Vous m'exprimez votre gratitude pour les  
 „ grâces que Dieu vous a faites par la Cong. J'accepte les  
 „ bons sentiments que vous formez, et spécialement  
 „ les bonnes résolutions que vous prenez pour l'avenir,  
 „ d'être toujours de bons et fervents religieux. C'est  
 „ là surtout mon espérance et mon désir

„ Comme vous le rappeliez, c'est notre Vénéré  
 „ Père qui m'a désigné sur son lit de mort, pour lui  
 „ succéder, et depuis ce moment, je me suis constam-  
 „ ment efforcé de le suivre en tout. Mais seul, je ne  
 „ puis rien. Tous mes travaux n'auraient pas de ré-  
 „ sultats efficaces, si je n'étais secondé par tous et cha-  
 „ cun des membres en particulier, et pour qu'il puisse  
 „ en être ainsi, il faut par-dessus tout l'esprit de foi,  
 „ il faut n'agir en tout que par des vœux toutes surma-  
 „ turnelles, et considérer ainsi toujours Celui qui Dieu  
 „ vous a donné pour vous conduire. Au principe, il  
 „ est facile d'être fervent, recueilli, fidèle observateur  
 „ de la Règle. Mais plus tard, si on n'y fait bien atten-  
 „ tion, on se relâche peu-à-peu de ses premiers desseins.  
 „ Il faut donc maintenant vous bien affermir dans vos  
 „ bonnes résolutions, et surtout vous bien préparer aux  
 „ épreuves qui vous attendent. Je vais, dans ce but, vous  
 „ bénir tous, comme vous le demandez, afin que Dieu  
 „ fortifie vos bons propos et les rende plus efficaces. „

„ En s'est mis aussitôt à genoux, et le C. P. Père nous  
 „ a donné sa bénédiction. Quisse-t-elle n'être inutile pour  
 „ aucun de nous. „

— 3. Le 6 avril, quatre Novices, M. M. Brovone, Costes, Carrie et Besserat, se sont rendus à Paris, pour y recevoir les S.<sup>ts</sup> ordres. La cérémonie d'ordination a eu lieu au Séminaire colonial. Elle a été faite par Mgr. Somançon, de l'Ordre de St. Lominique, Archevêque de Chiodosio-palis *in partibus infidelium*. Sa grandeur avait déjà conféré, le dimanche précédent, les ordres mineurs à M. Besserat.

« Une seconde ordination a eu lieu le 15 juin. Trois novices y ont pris part : M. M. Meillorat, Carrie et Besserat. Les deux premiers ont été promus au sacerdoce. M. Besserat a reçu l'ordre du diaconat. Mgr. Boutonnet, tout récemment arrivé de la Guadeloupe, a bien voulu faire la cérémonie, qui a eu lieu, comme la précédente, au Séminaire colonial »

— 4. « La veille de ce jour, deux Postulants ont émis entre les mains du C. R. Père leurs engagements de Novices. Ce sont M. M. Cogniard et Fousseraun. Le Père Horner, revenu depuis quelque temps de Zanzibar, leur a adressé, à cette occasion, une courte allocution, dans laquelle il a su mêler avec d'utiles avis tant pour les ordinants en retour que pour les assistants. »

### Maison du Grand Scolasticat.

1. Fête de Jésus Cocteur — 2. Fête du C. R. Père. Souper avec les Scolastiques. Photographies de St. Louis de Gonzague. — 3. Mise d'habit. Postulants — 4. Travaux de culture — 5. Fête de St. Louis de Gonzague. 6. Messe par M. Jonga. Mgr. Robès. — 6. Ordinat<sup>s</sup> de Scolastiques.

— 1. « Le 15 janvier, jour octave de l'Épiphanie, nous avons célébré avec la solennité accoutumée notre principale fête patronale : Jésus enseignant dans le temple. Nous eûmes le regret de ne point voir, en ce beau jour, le C. R. Père au milieu de nous. Mais pour nous dédommager, il voulut bien nous envoyer le R. P. Provincial. »

— 2. « C'est dans la joie de véritables enfants de famille, que nous avons fêté, en union avec tous les membres de la Cong<sup>e</sup>, l'anniversaire de l'élection du C. R. Père. Après le salut du C. Sacrement, auquel il avait officié, il voulut bien venir avec le R. P. Supérieur et les R. R. P. P. Libermann et Deuieux, prendre part à notre repas du soir. A son arrivée, un scolastique lui exprima, au nom de tous ses autres confrères, tant présents qu'absents, du grand et des petits scolasticats, les sentiments dont tous nous étions animés à son égard. Le C. R. Père répondit avec sa bienveillance toute paternelle, en nous exhortant vivement à nous efforcer de plus en plus de devenir de bons scolastiques, pour être plus tard de saints membres de la Cong<sup>e</sup>, et ainsi à alléger, autant qu'il était en nous, par un redoublement de zèle, le fardeau si pesant dont le vénéré Père mourant s'était chargé, et nous distribua ensuite à tous, comme souvenir, une photographie de St. Louis de Gonzague, tirée sur le portrait véritable du saint conservé au collège romain. La vue de cette image, l'inscription : Inspecit et huc secundum exemplar, que le C. R. Père y avait fait mettre, et plus encore sa propre signature, nous exciteront toujours puissamment à réaliser ses vœux, autant qu'il dépendra de nous. La bénédiction de Votre bien aimé Père couronna pour nous cette belle journée, qui laissa gravés dans nos cœurs de douces et précieuses impressions. »

— 3. « Le jour de la fête de St. Joseph, nous avons pris part au bonheur des Frères du St. Cœur de Marie. A la touchante cérémonie du soir, deux de nos postulants ont eu la faveur de faire, entre les mains du C. R. Père, leur première consécration à Dieu dans la Cong<sup>e</sup>. Ce sont M. M. Fouillot et Binder.

« Deux nouveaux nous sont arrivés dans le courant de ce semestre : M. M. Sigavan, du diocèse de Quimper, et M. Moarni, du diocèse de Subiaco, dans les Etats

de l'Eglise.»

— 4.° Dans l'enclos du G<sup>d</sup> Scolasticat les travaux se poursuivent avec persévérance, sur un plan qui réunit l'utile à l'agréable. Après l'achèvement des allées, il restait encore un assez grand espace de terrain non utilisé jusqu'à ce jour, et entré autres quatre grands carrés de gazon, enclavés dans les allées de notre cour intérieure. Une partie de l'hiver a été consacrée au défrichement, et dès les premiers jours de février, nous pûmes, grâce à une généreuse avance du R. P. Supérieur, mettre à exécution nos projets de culture.

« Malgré les fréquentes pluies du printemps, qui ont endommagé une certaine partie du terrain cultivé, nous espérons que nos plantations ne seront pas infructueuses. Une première récolte de pommes de terre, faite au mois de juin, semble déjà justifier notre attente.»

— 5.° Entre les nombreuses fêtes célébrées par la C<sup>te</sup> du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, dans le courant de juin, le Scolasticat a solennisé d'une manière particulière celle de son glorieux patron, S<sup>t</sup> Louis de Gonzague. Le matin, nous eûmes le bonheur de recevoir la S<sup>te</sup> Communion des mains du E. R. Père, qui voulut bien nous dire la messe de C<sup>te</sup>.

« M<sup>r</sup> l'abbé Jougla, arrivé la veille de l'Afrique avec M<sup>r</sup> Hobès, chanta la Grand Messe et les Vêpres. A dîner, nous fûmes honorés de la présence du E. R. Père, accompagné des T. T. Barillec, Speisser et Richl. Le Salut fut donné par M<sup>r</sup> Hobès, qui vint assister à notre souper présidé encore par le E. R. Père. Sa Grandeur devait partir pour Rome, le E. R. Père lui proposa d'aller offrir le S<sup>t</sup> Sacrifice de la messe pour les Scolastiques dans la chambre même que leur saint Patron avait habitée, pendant sa vie, au Collège Roman.

Monsieur accepta avec plaisir cette proposition, et pour nous permettre d'unir nos prières aux siennes, il chargea M. Jouga de nous informer exactement du jour et de l'heure, qu'il choisirait à cet effet.»

— C. n. Le 15 juin, veille de la Trinité, onze scolastiques ont été promus au sous-diaconat, à l'ordination faite au Séminaire colonial par Mgr. Beaulieu. Ce sont M. M. Koite, Stoffel, Haull, Cadoret, Thiaux, Baumgartner, Kodier, Metz, O'Farrell, Clauss et Lecomte. M. Lebellier a reçu la tonsure et les ordres mineurs. Cours de troisième année de théologie.»

### Cité des Frères.

1. Visite du C. R. P. aux Frères le jour de sa fête. — 2. Recrues des diverses maisons de Noviciat. — 3. Fête de St. Joseph. Retraite. Profession. Prise d'habit. Allocution au C. R. Père.

— Bulletin de la Cité. — 1. n. Le 1<sup>er</sup> des Frères du St. Cœur de Marie a eu aussi sa part dans la joyeuse fête de famille du 10 février. À la récréation d'après souper, le C. R. Père se rendit, accompagné du R. P. Supérieur et du P. Deureux, dans leur salle d'exercice. Tous y étaient réunis. Après quelques instants d'entretien familial, le C. R. Père fit aux Frères une petite exhortation. « J'aime à croire, mes Frères, leur dit-il, que pendant cette neuvaine qui vient de se terminer, vous aurez offert à Dieu pour moi de bien ferventes prières. Pendant le Salut, je n'ai pu m'empêcher de penser que ce sont peut-être les prières des Frères que St. J. aura eues pour plus agréables. Car, devant Dieu, les prières les plus humbles sont les meilleures. Aussi, de mon côté, au je bien prié pour vous. Et ce que j'ai demandé surtout, c'est que vous perséveriez toujours dans votre St. état. Pour cela, je vous indiquerai un moyen infailible : c'est la fervour

„mais une ferveur continuelle, selon que Notre Vénéré Père lui-même nous l'a recommandé sur son lit de mort. Dès le moment où votre ferveur viendra à baisser, vous aurez beaucoup de peine à vous vaincre et à vous surmonter, même dans les petites choses. Et des difficultés plus grandes survenant, vous serez exposés à faiblir et à succomber, à abandonner votre vocation, et ainsi à vous rendre malheureux pour cette vie et pour l'autre. Soyez donc bien fervents, toujours fervents.»

„Priez aussi pour les Novices, et spécialement pour ceux du Noviciat central, afin qu'ils soient fervents et nombreux, mais fervents surtout; car, mieux vaut être fervents et peu nombreux que nombreux et peu fervents. Toutefois ne négligez pas non plus de prier pour que le Bon Dieu augmente votre nombre; car, comme vous le savez vous-mêmes, les ouvriers font toujours plus ou moins défaut» — Tous se mirent ensuite à genoux, et reçurent avec bonheur la Bénédiction de leur bien-aimé Père.»

— 2. „Dans le cours de ce semestre, nous avons eu la joie de voir, à diverses reprises, s'accroître le personnel du Noviciat central, par l'arrivée de plusieurs aspirants des autres C<sup>tes</sup>. C'est ainsi que le Noviciat de Marienstadt nous a donné les Novices Frères Suitbert et Lambert et le postulant Bremen; celui de N. D. de Langonnet, le Nov. Frère Théophile. \* Ces recrues sont à peu près toute notre ressource pour notre Noviciat de Frères.»

— 3. Avant la fête de S<sup>t</sup> Joseph, a eu lieu, selon l'usage, la retraite annuelle des Frères qui n'avaient pu assister à celle de septembre. C'est le R. P. Collin, Supérieur de la C<sup>te</sup> et Maître des Novices-Frères qui l'a prêchée. Elle a servi en même temps de préparation à la cérémonie religieuse de prise d'habit pour \* et celui de Blackrock, les F. F. Corvald et Egelman.

quelques uns et de profession, ou rénovation des vœux pour les autres.

« Le jour de la fête du glorieux Patron des Frères, le C. R. Père voulut bien venir lui-même présider ces pieuses cérémonies. Dans une allocution parfaitement appropriée à la circonstance, il montra l'analogie existant entre la mission de St Joseph et la vocation religieuse. Et il exhorta les Frères à correspondre, comme ce grand saint, à la grâce de leur St. état. »

« Après l'allocution du C. R. Père, les postulants Daniel Heating et Aloyse Fuchs, vinrent recevoir de ses mains le St. habit religieux. Le premier a eu pour Patron de religion St. Samuël, le second, St. Chéclime. Ses Frères Oscar, Christian, Edouard et Régis, se consacrèrent ensuite au service du Seigneur par la Profession religieuse; les F. C. Josephs d'Armathu, Tiburce, et Donat renouvelèrent leurs vœux pour cinq ans, le F. Eldephonse émit les vœux perpétuels. Les F. F. Eugène, Raphaël, Yves, Ulric et Valentin, qui avaient suivi la retraite, firent ensuite la rénovation ordinaire de leurs saints engagements.

« Après le Salut, le C. R. Père, accompagné du R. Père Provincial, voulut bien venir souper avec les Frères. Après le repas, il les réunit tous dans la salle de St. Etienne, et leur dit encore quelques mots pour les exhorter à conserver et mettre en pratique leurs bonnes résolutions. »

### Maison du Séminaire colonial.

1. Santé du R. P. Gauthier. — 2. Fête de la Pentecôte. Mgr le Nonce empêché. Sa lettre d'excuse au C. R. Père — 3. Ordre par N. N. 33. Amanton et Boulonnat. — 4. Ministères divers. Oblations. 1<sup>res</sup> Com<sup>tes</sup> d'adultes. Mariages réhabilités. — 5. 1<sup>res</sup> Com<sup>tes</sup> d'enfants pauvres — 6. Retraites et prédications. — 6. Visites au Séminaire.



Bulletin de la C<sup>ie</sup>. — 1.<sup>re</sup> Nous commençons notre Bulletin par quelques détails sur l'état de santé du R. P. Gaultier. Ce cher Père a été assez éprouvé en ces derniers temps. A la fête du 2 février, il officia, selon sa coutume, à la grande Messe et aux Vêpres. C'était peut-être beaucoup pour ses forces. Il diit, le lendemain, sur la prescription du Docteur, non toutefois sans peine, s'abstenir de la S<sup>te</sup> Messe et du Breviaire, et demeura alité pendant plusieurs jours. Ce bon Père se remit cependant bientôt, mais il lui est resté un mauvais catarrhe qui lui occasionne des toux violentes et prolongées, et qui le fatigue beaucoup.

« Cependant, à l'époque des examens de Pâques, le R. P. Gaultier se sentit encore assez de courage pour les présider, et sans trop de fatigues. Le jour de Pâques, il eut la consolation de pouvoir encore officier au Salut, après avoir assisté à tous les offices du jour. La grande fête de S<sup>t</sup> Pierre sembla de nouveau lui donner encore de nouvelles forces; et il eut la joie de chanter, comme les autres années, en union avec le S<sup>t</sup> Père à Rome, la Grand Messe et les Vêpres, et d'officier au Salut solennel.»

— 2.<sup>o</sup> Cette année, par suite de circonstances majeures, nous avons été privés, à notre belle fête de la Pentecôte, de la présence de son Exc. M<sup>gr</sup> le Nonce apostolique. On l'avait attendu jusqu'au dernier jour, lorsque, la veille au soir, à 11 1/2, un exprès vint apporter une lettre de la Nonciature au C. R. Père, où le Prélat s'excusait de ne pouvoir venir, à son regret, prendre part à notre fête. Nous croyons devoir donner ici cette lettre écrite toute entière de la main de Son Excellence, ce sera le meilleur témoignage des sentiments d'estime et d'attachement du Vénérable Représentant du S<sup>t</sup> Siège pour le C. R. Père et pour la Cong<sup>g</sup>.

« Nunciature apostolique,

« le Samedi 8 Juin, à 10<sup>h</sup> du Soir.

« Mon Révérend Père,

« Hélas! je viens vous faire une bien désagréable  
 « communication. Il m'est impossible de venir officier  
 « demain matin au Séminaire du S.<sup>t</sup> Esprit. Il me  
 « faut aller à Versailles dans l'après-midi, pour y  
 « rencontrer les Souverains. J'y suis invité avec tous  
 « les membres du Corps diplomatique. Plusieurs cir-  
 « constances m'empêchent absolument de m'excuser,  
 « ce que je ~~me~~ j'aurais fait en d'autres occasions. Je  
 « me suis excusé, ce soir, d'assister à la fête de l'Hô-  
 « tel de ville et du souper des Souverains où j'étais  
 « invité. Cela se comprend. L'attentat contre le Czar  
 « impose, je crois, de ne pas négliger une occasion pos-  
 « sible pour moi de le rencontrer et de le féliciter, d'au-  
 « tant plus qu'il partira mardi.

« En outre, il se rencontre différents autres motifs  
 « qui me retiendront chez moi demain pendant toute  
 « la matinée.

« C'est triste, et le suis, et en suis désolé. Mais com-  
 « ment faire? Vous savez, Mon Rév. Père, combien je suis  
 « heureux de me trouver avec vous et au milieu des Vôtres.  
 « Ainsi, vous croirez sans peine à mon sincère regret, et  
 « vous voudrez me plaindre et accepter mes excuses. Vous  
 « ferez part de mon désappointement aux Pères, aux  
 « Éléves et aux invités; et quant à leur faire connaître  
 « les motifs de mon absence de la fête et sainte fête  
 « à laquelle j'ai toujours pris part avec tant de bon-  
 « heur, vous direz ce que vous croyez pouvoir leur dire  
 « sans les choquer ou scandaliser.

« Veuillez agréer, en tout cas, mon Rév. Père,

« L'assurance que je tiens à Vous renouveler de mes  
 « sentiments bien dévoués, et prier pour moi demain,  
 « et moi avec Vous, nous prions pour la S.<sup>t</sup> Eglise et  
 « pour M. S. Père, tandis que je demande au Bon  
 « Dieu de Vous combler de ses saintes grâces et de ses  
 « plus belles bénédictions.

signé: « Flavio, Arch. de Myre

« Nonce apostolique.»

— « En l'absence de M<sup>gr</sup> Chigi, le C. R. Père officia  
 toute la journée. Un certain nombre de personnages  
 distingués voulurent bien, comme toujours, venir hono-  
 rer de leur présence notre repas de C<sup>t</sup>. On y remar-  
 quait, tout d'abord, M<sup>gr</sup> Romanton, évêque Dominicain,  
 M<sup>r</sup> l'abbé Lagarde 1<sup>er</sup> Vicaire général de Paris et archi-  
 diacre de S.<sup>t</sup> Geneviève, M<sup>r</sup> Etienne, Supérieur général  
 des Lazaristes, M. Natisbonne, Supérieur général des  
 prêtres de Sion, M. M. Cauchy et de Fresne, membres du  
 Conseil général de la S.<sup>t</sup> Enfance, M. Buchère, avocat,  
 etc. enfin deux cousins du C. R. Père, qui se trouvaient  
 en ce moment à Paris etc..

— 3. « Les ordinations de la Passion et de la Trinité  
 ont eu lieu dans notre chapelle La première fut faite  
 par M<sup>gr</sup> Romanton, et la seconde par M<sup>gr</sup> Boutonnet,  
 Evêque de la Guadeloupe, revenu tout récemment en France  
 pour les fêtes de Rome.

« Ces deux ordinations ont donné au séminaire  
 10 tonsurés, 7 mineurs, 11 sous-diacres, 4 diacres et 1 prê-  
 tre, M<sup>r</sup> Flandin, pour le diocèse de S.<sup>t</sup> Denis. Les Eco-  
 lars et Scolastiques étaient aussi venus y prendre part;  
 et un Scolastique jésuite fut ordonné prêtre à celle de  
 la Trinité

« M<sup>gr</sup> Boutonnet, qui l'avait faite, réunit autour de lui  
 tous les séminaristes, pendant la récréation de midi, et  
 leur adressa quelques paroles, pleines de bonté et d'aban-

don. Et leur recommanda surtout de se tenir en garde, une fois sortis du séminaire, contre l'esprit et les maximes du monde, qui s'infiltreraient partout et à tout envahir, même les rangs du clergé, à son grand détournement et à celui de l'Église. Si donc ils voulaient toujours être et rester de bons et dignes prêtres, ils devaient sans cesse s'attacher à conserver le bon esprit et les saines doctrines que leur donnaient avec tant de zèle et de sollicitud ceux qui étaient chargés de les former à la vie sacerdotale..

— 4. « Quant au ministère auprès des pauvres âmes abandonnées, bien qu'il ne soit et ne puisse être pour nous ici qu'une œuvre assez secondaire et de circonstance, il ne laisse pas, cette fois encore, de nous offrir un certain nombre de faits édifiants et consolants à relater.

« Déjà, au dernier semestre, avait eu lieu, en notre chapelle, l'abjuration d'un pauvre ouvrier protestant âgé de 48 ans, dont le mariage fut ensuite réhabilité. Deux autres personnes déjà âgées avaient aussi été prévenues à leur 1<sup>o</sup> Communion; et l'une d'elle avait également fait légitimer son mariage.

« Pour cette année, notre Bulletin a encore à mentionner trois 1<sup>o</sup>es Communions de personnes déjà âgées et quatre réhabilitations de mariages, en outre celui d'un ancien gendarme de la Martinique, qui avait ensuite été garde à Paris.

« Les Frères ont été secondés, dans ces consolants ministères, par le zèle concours de quelques séminaristes, et par les Sœurs de l'Im<sup>e</sup> Conception, pour les personnes du sexe.. »

— 5. « L'œuvre des catéchismes des enfants pauvres et abandonnés du quartier a pris, cette année, un

plus grand développement. On a eu, en moyenne, de 20 à 30 de ces enfants assistant aux réunions du soir. Le 5 juin dernier, 24 ont pu être admis à faire leur 1<sup>re</sup> Communion, et, en comptant les renouvelants, ils se trouvaient près d'une trentaine.

« Pendant les trois jours de retraite préparatoire, les enfants étaient gardés toute la journée à la maison du patronage, contiguë au Séminaire, d'où on les conduisait dans notre chapelle pour les instructions. Un étudiant en droit avait bien voulu se charger de les surveiller.

« Leur la cérémonie de la 1<sup>re</sup> Communion, on avait choisi, comme d'ordinaire, le jour de congé des séminaristes. Le P. Lapeyre, qui avait eu la douce mission de préparer ces jeunes cœurs, eut encore la consolation de leur distribuer le Pain des Anges. Ne peu-près tous les parents voulurent être témoins du bonheur de leurs enfants en ce beau jour.

« Après avoir nourri leurs âmes au céleste Panquet, ces heureux enfants trouvèrent tout préparé un joyeux déjeuner, somptueux même, sans doute, pour beaucoup d'entre eux. La générosité digne d'éloge du bon Père Procureur, et l'industrielle charité des catéchistes, avaient amplement pourvu à cette partie de la fête. Les séminaristes étant en promenade, on garda les enfants dans la cour du séminaire pendant toute la journée.

« M<sup>gr</sup> Amanton voulut bien venir, l'après-midi, leur administrer solennellement le sacrement de Confirmation dans notre chapelle. Une vingtaine environ de pensionnaires des Sœurs de l'Immaculée Conception vinrent aussi y prendre part.

« Vers les 5<sup>h</sup>, après une distribution de récompenses, consistant principalement en divers petits

livres, objets et images de pille, on réunit les enfants pour la touchante cérémonie de rénovation des promesses du baptême et de consécration à la S<sup>te</sup> Trégoire. On leur remit encore à chacun un souvenir de première Communion. Enfin, après une dernière allocution faite par le P. Baudouin, et dans laquelle les parents eurent la principale part, tous se retirèrent, emportant de cette cérémonie et de toute cette belle journée les plus douces impressions.»

— « Cependant un de ces chers enfants n'avait point eu part à la joie commune, et se trouvait même plongé dans la plus grande tristesse. C'est que, le matin même de la 1<sup>re</sup> Communion, des circonstances particulières avaient fait naître des doutes sérieux au sujet de son baptême, et il se vit avoué, après s'être préparé de son mieux. Ce pauvre enfant avait déjà 4 ans, et se trouvait depuis longtemps orphelin. Ses recherches ultérieures ne firent que confirmer les doutes qu'on avait conçus, et on dut le baptiser sous condition. Ce fut le dimanche suivant, le jour même de la Pentecôte, que le P. Lapeyre fit cette touchante cérémonie. Cet enfant fit le même jour sa première Communion, et fut confirmé le lendemain. C'est aujourd'hui peut-être le meilleur de tous ses camarades, et celui qui donne le plus d'espoir de persévérance pour l'avenir.»

— « Nous avons, en outre, à mentionner diverses retraites prêchées par les Pères de notre O<sup>rdre</sup>. Au mois de mars, le P. Lapeyre en prêcha une aux Novices de la C<sup>lé</sup> des Sœurs de S<sup>te</sup> Joseph. Au mois de mai, le P. Symonin, alors à Paris, a été également y donner aux enfants du pensionnat une retraite de 1<sup>re</sup> Communion et de Confirmation, après en avoir prêché une autre aux élèves des Sœurs de S<sup>te</sup> Immaculée Conception.

« *Leu Patronage S.<sup>te</sup> Mélanie*, le P. Crinel a prêché la retraite préparatoire à la Communion pascale et prêté son concours avec S. J. Barillec et Lapeyre pour les confessions. 142 Communions pascales en ont été le consolant résultat.

« La retraite de la S.<sup>te</sup> Famille, pour la communion pascale, a été prêchée par les P. D. Hervé et Crinel, aidés des P. D. Jeuroux et Barillec pour les confessions. Il y a eu 140 communions environ.

« M.<sup>r</sup> le Curé de la paroisse de Billancourt, près de Boulogne, nous a encore appelés avec instance, le carême dernier, pour distribuer à ses pauvres paroissiens le pain de la parole divine. Nous impossible, vu le nombre de nos occupations, et notre peu de personnel, de répondre entièrement à sa demande. Le P. Léon Le Vavasseur a été seulement y prêcher un ou deux dimanches. »

— « L'on peut voir par cet exposé ce qu'il y aurait de bien à faire ici, s'il était possible de s'occuper de tant de pauvres âmes qui s'y trouvent abandonnées et dans une nécessité non moins grande que dans bien des missions. »

— 7.<sup>o</sup> Nous terminerons le Bulletin de la C.<sup>te</sup> par une courte revue de quelques personnages distingués qui nous ont honorés de leurs visites dans les premiers mois de cette année.

« Nous avons eu d'abord, à plusieurs reprises, l'occasion de voir le célèbre prédicateur, M. l'abbé Combalot, qui venait surtout pour voir le P. Père Gaultier, son ami de vieille date.

« Le jour de la fête de l'Annonciation, le nouvel aumônier en chef de la flotte, M. l'abbé Eugène, nous fit l'honneur de venir partager notre dîner de C.<sup>te</sup>. Il passa avec nous toute la récréation, et fut de la plus grande amabilité,

« En prenant congé de nous, il nous avait promis, sur l'invitation du C. R. Père, de revenir, aux premiers beaux jours, faire une promenade au St. Cœur de Marie, et il a tenu parole.

— Au commencement du mois de mai, nous est arrivé M. l'abbé Brunet, Prêtre apostolique de Condidhery. Tout dernièrement, nous recevions également la visite de Mgr du Cosquer, Archevêque d'Haïti, qui vint passer quelques jours à la maison, avant de se rendre à Rome.

« Enfin, actuellement encore, nous sommes heureux de donner l'hospitalité au digne ecclésiastique qui l'avait lui-même donnée le premier à Notre Vénéré Père et à ses premiers disciples, à leur arrivée à la Neuville, en 1841. C'est M. l'abbé Cachetoux, Annuaire des Sœurs des Sacrés Cœurs de Louvencourt à Terniers, et occupé, en outre, d'œuvres nombreuses d'enfants et de jeunes gens; il est venu se reposer près de nous des fatigues que son zèle lui a causées. C'est pour nous une heureuse occasion de lui témoigner notre reconnaissance.»

### Cité de N. D. de Langonnet.

1. Fête du 2 fév. — Id. du C. R. Père. — 2. Retraite des Frères, vaux
- 3. Prédications et retraites. — 4. Suisse d'habit à la Pentecôte. — 5. Fête du St. Sacrement. — 6. Id. de St. Louis de Gonzague — 1<sup>ère</sup> Com<sup>te</sup> au Collège. — 7. Sardon à St. Barbe. — 8. Maladies, fièvres, mort d'un élève.

— Bulletin de la Cité. — 1. « La fête du 2 février, si pleine pour nous de doux souvenirs et que Notre C. R. Père vient de mettre d'une manière plus spéciale au nom. bre de nos fêtes de famille, a été célébrée, cette année, avec effusion de cœur à N. D. de Langonnet. La joie de Notre Vénéré Père au Ciel, semblait avoir rejoint sur ses enfants. Tous, nous n'avons eu qu'un seul cœur



pour demander avec plus d'instances et de ferveur que jamais au divin Esprit, par le Cœur Immaculé de Marie, la glorification sur la terre de leur fidèle serviteur. C'est à cette fin particulièrement qu'a été célébrée la messe solennelle et que tous les Frères et Scolastiques ont fait la 1<sup>re</sup> Communion. Eussions-nous bientôt voir exaucer ces vœux !

« Les précieuses reliques du Vénéré Père que nous avait envoyés la Maison-Mère, nous rendaient plus sensibles encore le souvenir de notre bien-aimé Fondateur. Le P. Supérieur nous retraça, à la conférence, le tableau de ses vertus, en nous excitant à les reproduire en notre conduite.

« Cette fête fut dignement complétée par celle du 10 février, que nous avons été heureux de voir établie, pour rappeler et célébrer l'élection du Père bien-aimé qui remplace si bien notre St. Fondateur. Vous, nous avons une, nos prières et nos vœux les plus ardents à ceux de toute la Cong<sup>e</sup>, afin que le divin Maître daigne nous conserver long-temps encore celui qui le représente auprès de nous. »

— 2.° Le jour de la Purification, se terminait la retraite annuelle de quelques uns de nos Frères qui étaient allés la faire avec ceux de St. Etan. Deux d'entr'eux eurent la consolation de renouveler les liens sacrés contractés à leur Profession. Le F. Urbain, admis en principe aux vœux perpétuels, renouvela ses saints engagements pour jusqu'à l'époque où il pourra les émettre en fait à perpétuité, et le F. Emmanuel les renouvela pour cinq ans. »

— 3.° Après les examens de Câques, qui ont été très-satisfaisants, les F. S. Le Bozec et Suillaud ont donné les exercices préparatoires à la Communion gascale, le premier aux enfants de St. Etan,

le second à ceux de St. Michel »

— « Le clergé des environs, toujours favorable à l'Éta-  
blissement de St. Et. de Langonnet, apprécie de plus en  
plus le bien que fait la Cong<sup>e</sup> dans ce coin retiré de  
la catholique Bretagne. On serait heureux de nous  
avoir dans les environs pour des prédications et des  
missions. De nombreuses demandes ont été faites à  
ce sujet, particulièrement pour le carême et les fêtes  
pascales. Mais la très grande fatigue des S<sup>rs</sup> et  
leur surcroît d'occupations n'ont permis que rarement  
d'accéder à des vœux si pressés et souvent renouvelés »

— 4<sup>e</sup> « La belle fête de la Pentecôte est venue augmen-  
ter le nombre des enfants de notre famille religieuse.  
Cinq nouveaux élus, dont sept Scolastiques et deux  
Novices-Érèrès, ont revêtu, ce jour là, les saintes li-  
vrées de la Religion. C'étaient, pour les Scolastiques,  
Ab. M. Croz, Jeanon, Picarda (Louis), Rischo, Bader,  
Gunsatt et Ernst. Les Novices-Érèrès étaient les F<sup>es</sup>  
Thérèse et Joseph-Marie

« Depuis 1861, notre modeste chapelle n'avait  
pas eu une cérémonie de consécration si nombreuse.  
Elle fut présidée par le P<sup>e</sup> Supérieur, qui avait éga-  
lement prêché la parole retravée préparatoire. Il  
s'adressa aux élus de la fête une allocution sur la  
signification du saint habit qu'ils allaient rece-  
voir et leur montra comment c'était à la fois un  
habit de mort et un habit d'honneur, les exhortant  
à le porter toujours dignement »

— 5<sup>e</sup> La fête du St Sacrement ne le célébrait en rien,  
cette année, pour la solennité, aux années précédentes.  
St. Le Grand, noven de M. le curé de Gourin,  
récemment installé curé du Pécuet, s'est rendu avec  
empressement à l'invitation du P<sup>e</sup> Supérieur et a  
bien voulu, ce jour, venir chanter la 1<sup>re</sup> messe et  
porter le St Sacrement en procession. Les Érèrès et les

colons avaient élevé deux magnifiques reproirs. Les Scolastiques, de leur côté, avaient employé leur zèle à orner la chapelle, et l'on peut dire que, grâce à leurs soins pressés, elle avait revêtu un véritable air de fête. C'étaient partout des fleurs, des gestons, des guirlandes. La procession a été des plus belles, des plus imposantes et des plus édifiantes. Le chant grave et plein de vie, était soutenu par les mélodieux accords de la musique instrumentale du collège et de la colonie. Derrière le St Sacrement, suivait à flots pressés la foule des Grayans et des étrangers, venus pour faire cortège à N. S. La procession terminée, les prêtres des environs venus pour rehausser la fête et quelques laïques de distinction, M. H. Roncière père et fils, De Villeneuve, De Cathelineau, ont bien voulu partager notre modeste dîner. M. le Comte de Poussay, venu pour visiter les fermes nombreuses qu'il a dans les alentours, nous a également, en ce jour, honorés de sa présence.

— 6. Le lendemain, c'était la fête patronale du Scolasticat et du collège. C'est inutile de dire la joie de tous pendant ce beau jour, et combien ardents ont été les vœux qui sont montés de tous les cœurs vers St. Louis de Gonzague.

« Les années précédentes, la fête de ce grand et aimable saint était le jour de la première Communion pour le collège. Cette année, la proximité de la fête-Dieu et les visites des parents en ce jour ne permettaient guère de préparer les enfants à une aussi grande action. On a donc remis la cérémonie à la fête des grands Apôtres St. Pierre et St. Paul. On ne pouvait, ce semble, choisir un jour plus favorable. Pendant que toute l'Eglise était en prière pour se préparer à célébrer cette fête, les heureux enfants appelés à succéder pour la première fois au banquet sacré et ceux

qui avaient goûté ce bonheur l'année précédente, étaient en retraite et se disposaient, par le silence, le recueillement et la prière, à la grande grâce qui allait leur être accordée. Sept jeunes enfants ont eu le bonheur de recevoir pour la première fois leur Dieu et leur Sauveur, treize autres ont fait leur seconde communion. Le P. Jégou, qui leur avait prêché la retraite, leur a adressé quelques mots bien sentis avant la 1<sup>re</sup> Communion; c'est lui aussi qui a fait l'allocution, après Vêpres, pour la rénovation des engagements du baptême et la consécration à Marie.

— 7.<sup>o</sup> Le dernier jour de juin, le S. Supérieur alla, sur l'invitation de M.<sup>r</sup> le curé du Faouët, célébrer le Pardon pittoresque de S<sup>te</sup> Barbe. Cette fête coïncidant, cette année, avec l'octave du S<sup>t</sup> Sacrement, la procession se dirigea du Faouët vers la chapelle de la Sainte. La grand'Messe fut célébrée dans cet humble et antique sanctuaire, presque toujours trop restreint pour la foule religieuse que la foi vive des Bretons y fait affluer en ces circonstances. Le soir, la procession en repartit pour rentrer en ville, en s'arrêtant aux deux reposoirs élevés sur le parcours. — Le temps favorisa merveilleusement cette belle fête.

— 8.<sup>o</sup> L'état sanitaire de l'établissement n'a pas été des plus florissants, surtout pendant la première partie de ce semestre. Les fièvres sont venues assez souvent faire payer leur tribut, tantôt aux uns tantôt aux autres, et l'infirmerie, pendant près de trois mois, a dû servir d'asile à des malades. Le collège a eu même à regretter la perte d'un jeune élève de Carhaix, emporté au bout de quelques jours par une fièvre muqueuse compliquée de typhus. Cette mort si prompte, a d'abord causé quelques alarmes aux parents. Mais heureusement il n'y a pas eu d'autre cas

« Deux des Grands-Scolastiques employés comme professeurs M. M. Hombrecht, et Bidan, ont dû interrompre leurs cours, le premier par suite de maux de nerfs, le second à cause d'une fluxion de poitrine. M. Bidan a néanmoins pu se remettre suffisamment pour reprendre le professorat. Quant à M. Hombrecht, il ne lui a pas été possible de continuer, mais le temps de sa convalescence n'a pas été perdu. Il a peint, pour la chapelle, deux magnifiques tableaux, dont l'un représente St-François l'aveugle prêchant l'Évangile aux infidèles; l'autre, St-Louis de Gonzague méditant au pied du crucifix. Ils occupent les deux cadres depuis longtemps préparés pour les recevoir, au-dessus des deux portes latérales du haut de l'œuvre. »

### Maison de St Michel

1. Visite du Procureur impérial Sa satisfaction. — 2. Bienveillance de l'Administration Développement de la colonie Diverses recues. — 3. Bonnes dispositions générales de ces enfants. Retraites et commém. pascals — 4. Récoltes.

Bulletin de la Cte. — 1. « Le jeudi 11 avril, nous avons eu à la Colonie la visite réglementaire de M. le Procureur impérial de Napoléonville, délégué par le Procureur général de Rennes, au nom du Ministre de la justice C'est un proche parent de Mgr. l'Archev. de Rennes

« Il nous est arrivé vers les 2<sup>h</sup> de l'après-midi, et n'est reparti que le lendemain à 10<sup>h</sup>.

« Sa visite a été aussi satisfaisante que nous pouvions le désirer. Peu de questions, beaucoup d'amabilité et de franchise; grande admiration pour tout ce qu'il voyait. « Mon prédécesseur, nous a-t-il dit, m'avait plusieurs fois parlé de Langonnet en des

armes élégans; mais la santé dévase de beaucoup ce que je m'en étois figuré.» — Dans ses courses, faites en grande partie en voiture, il a causé avec plusieurs colons, il a été très-satisfait de leurs réponses et surtout de leur bonne mine. Il a assisté au coucher des 70 de la grande salle, ce qui l'a beaucoup intéressé. — En somme, nous n'aurions pu à gagner à la visite d'hommes animés d'un si bon esprit. Depuis, le Procureur impérial nous envoie presque tous les enfants que leurs méfaits conduisent devant le tribunal. C'est le meilleur témoignage qu'il peut nous donner et de sa satisfaction et de sa confiance.»

— 2<sup>e</sup> — L'existence des colonies ~~les colonies~~ privées de jeunes délinquans tient à fort peu de chose. Un simple rapport d'un inspecteur, un petit soulèvement dans la colonie, en verra assez, quelque fois pour faire fermer un établissement. Vous avez donc à nous tenir sur nos gardes. Néanmoins, nous n'avons en ce moment nul sujet de crainte. Le Ministre continue, au contraire, à nous témoigner de la confiance

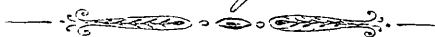
« En se rappelant qu'à la fin de 1865, nous avons reçu 112 colons d'une colonie surprenante près de Rouen. Depuis lors, l'Administration nous a invités trois fois à sortir de la Bretagne pour aller au loin chercher de nouvelles venues. En janvier dernier, nous avons reçu 18 colons du Havre et de Rouen. 12 autres sont sortis en mars des prisons de Dieppe, de Vieux-châtel et de Rouen, pour venir augmenter notre personnel d'enfants. Et, tout récemment encore nous avons extrait 7 parisiens de la prison de la Roquette — Ainsi, notre petite population est-elle plus nombreuse que jamais, et, à cette progression sans son cours, notre effectif actuel de 70 colons atteindra le nombre de 300 dans quelques mois »

— 3.<sup>o</sup> Le démon du Petit-Quevilly, dont il est fait mention au dernier Bulletin, ne s'est pas tenu pour entièrement battu, mais il a fort à faire pour sejourner chez nous; car on lui fait une guerre à outrance. Mais s'est-il fait dévot par un autre démon, aussi méchant que l'âche, le démon d'enseigneur. Pendant ce semestre nous avons eu, en effet, un certain nombre d'évadés, dont quelques uns ont pu jusqu'ici échapper aux poursuites, favorisés qu'ils sont par l'isolement des fermes en Bretagne et l'absence de police dans la plupart des communes. D'ar ailleurs, la conduite de nos enfants a été généralement très-bonne.

« La retraite pascale, faite dans la semaine sainte, s'est terminée par une nombreuse communion, à laquelle participaient pour la 1<sup>ère</sup> fois 50 enfants environ. Vous devez dire ici que la masse de nos chers enfants se montre très-zélée pour la confession et pour la 1<sup>re</sup> Communion. Et c'est là ce que nous console et nous fait espérer que nous ne travaillons pas en vain. »

— 4.<sup>o</sup> Quant à nos récoltes, les apparences sont faibles pour les céréales, mais bien belles pour le foin et les racines. La saison a été ordinairement fort pluvieuse avec interruption de sécheresses brûlantes.

« La nourriture est si chère que nous ne pouvons rien gagner pour faire de nouvelles constructions: écuries, laiterie, hangars, et si nous ne retirons pas de grandes ressources de nos cultures, et de notre bétail surtout, nous serions obligés de rationner nos enfants, comme c'est la pratique de la plupart des colonies agricoles. »



## Cité de St-Blas.

1. Mutations. E. Ledeur remplacé par le P. Lestrat, E. Eusèbe par le Fr. Ciburce — 2. Préservation du Choléra révoltant dans le pays. — 3. Difficultés du côté de l'Administration. Rapport de M. de Watteville contre la colonie. — 4. École de St-Joseph. Rétaite pascale. — 5. Débarquement à N. D. d'Espérance. — 6. Père Com: Fête-Dieu

Tous sembles encore à attendre le Bulletin de St-Blas. Vous recevrons cependant quelques nouvelles dans la correspondance.

— 1. Comme il a été annoncé, à la 1<sup>re</sup> Partie du Bulletin, il y a eu, dans le cours de ce semestre, quelques changements dans le personnel de la Cité de St-Blas. Le P. Ledeur, qui y avait été envoyé pour refaire sa santé, en est revenu au mois d'avril pour retourner à la Guyane, près de ses chers noirs qu'il ne pouvait oublier. Il a été remplacé par le P. Lestrat revenu de Cayenne pour cause de santé.

Vers la fin du mois de mai, le Fr. Ciburce a été également envoyé à St-Blas, de la maison de Paris pour y remplacer, à Surphélinat, le Fr. Eusèbe, qui s'était laissé tromper par des tentations contre sa vocation, à l'expiration de ses vœux, malgré tous les avis de ses Supérieurs. Vous avez ajouté ici tout-fois que ce pauvre Frere, un moment égaré par faiblesse de tête, n'a pas tardé à reconnaître sa faute, et il a demandé en grâce à rentrer du moins comme agrégé. On a cru devoir, par exception, le recevoir comme tel, à N. D. de Languenet. C'est du moins ce nouvel exemple être profitable à tous!

— 2. On a vu voir dans le temps, par ces journaux que le choléra avait sévi fortement à St-Drieux dans les environs, sur la fin de l'hiver. L'établissement de St-Blas a subi aussi l'influence de l'épidémie,



mais, grâces à Dieu, sans qu'il y ait eu des suites graves. « Nous avons toujours, écrivait le S. Callu au commence-  
 « ment du mois de mars, bien de l'occupation avec tous  
 « les malades que nous donne l'épidémie cholérique,  
 « que ne cesse de sévir autour de nous. La S<sup>te</sup> Vierge  
 « nous protège visiblement, jusqu'à nous n'avons pas en-  
 « core eu un seul cas de mort depuis un an. Tous nos  
 « enfants sont dans la persuasion qu'il y a là une  
 « sorte de miracle. Je prie M. L. d'Espérance de le  
 « continuer. » (Lett. du 5 mars.)

— 3. Deux épreuves de la maladie sont venues se joindre les difficultés du côté de l'Administration. L'Inspecteur général des prisons, M. de Watteville, rencontra, dans les prisons de St-Brieuc, un ancien colon de St-Elav qui se plaignit à lui des mauvais traitements dont il aurait été l'objet à l'Établissement. C'était un des plus méchants détenus qui avait passé à la colonie; et sa reprise par la justice indiquait assez qu'il n'avait guère changé. Dieu favorablement disposé envers les maisons religieuses, M. l'Inspecteur général accueillit ces plaintes, fit une enquête, en appelant à déposer d'autres colons libérés, et envoya au Ministère un Rapport contre l'Établissement, sur ce qu'on infligeait aux enfants des châtimens excessifs et contraires aux réglemens. Le Ministère de l'Intérieur renvoya ce Rapport à la Préfecture des Côtes-du-Nord, en menaçant de supprimer la Colonie, si les actes dont on l'accusait se renou-  
 laient. Le S. Callu fut immédiatement visiter M. le Préfet de St-Brieuc qui le reçut avec bienveillance et lui remit en même temps une lettre de justification, avec une note sur le Patronage que la maison exerce à l'égard des jeunes détenus libérés pour les soutenir et les diriger après leur sortie. (11 mars 1867.) Le R. P. Le Vasseur, qui conserve toujours le titre officiel de

Directeur des colonies de St. Etan., écrivit, de son côté, au ministre, en lui transmettant la lettre et la note sus citées. (11 mai 1867.) Et depuis lors, toutes les difficultés paraissent heureusement apaisées. Mais on a toujours néanmoins à se tenir sur ses gardes.

Tou mois d'avril, le Directeur impérial est allé visiter l'Etablissement. Et s'est montré, pour bien dire, et entièrement satisfait. (Lett. du 10 avril.)

— 4. L'heureuse issue de ces difficultés fut pour la cité de St. Etan. le sujet d'une reconnaissance toute particulière envers St. Joseph qui l'avait de lui protégé. « Nous avons, écrivait le Sr. Callu, remercié St. Joseph en célébrant sa fête avec une dévotion et un concours plus grands que jamais. D'usage, tous les enfants ont fait, ce jour là, la 1<sup>re</sup> Communion. » (Lett. du 23 mars 1867.)

Les bonnes dispositions des enfants furent encore renforcées par la retraite pascalle que leur prêcha le Sr. J. Boque. « C'est un à merveille, écrivait à ce sujet, le Sr. Callu, et je n'ai jamais vu les enfants mieux disposés. » (Lett. du 19 avril 1867.)

— 5. Le lundi de Pâques, tous les enfants de St. Etan. ont fait leur pèlerinage traditionnel au sanctuaire vénéré de N. D. d'Espérance, en actions de grâces des faveurs reçues par l'intervention de cette bonne Mère, spécialement à l'occasion de la retraite pascalle. Un journal catholique de St. Bruc. La Croix Bretonne a publié à ce sujet, dans un de ses numéros, quelques lignes très-élogieuses pour St. Etan. Et le Sr. Callu nous avait annoncé cet article, que nous eussions été heureux de reproduire dans le Bulletin. Nous regrettons que ce cher Père ne nous l'ait pas envoyé, comme il l'avait promis.

— 6. Les fêtes de l'Ascension et du St. Sacrement ont été célébrées cette année à St. Etan., avec une solennité toute particulière. — La première de ces

fêtes, écrivait le S. Catin, a été rehaussée par une cérémonie de 1<sup>ère</sup> Communion. 21 de nos colons et orphelins ont eu en ce jour le bonheur de recevoir leur divin Maître pour la 1<sup>ère</sup> fois, et 23 autres ont fait leur 2<sup>ème</sup> Com<sup>te</sup>. Tous ont semblé bienheureux, et la fête a été des plus belles.

« La Fête-Dieu a été superbe. Votre musique, avec ses tambours et ses 4 clairons, et les chants populaires auxquels le P. Lestriat avait exercé les enfants, donnaient à la procession un éclat extra ordinaire. Dix-sept prêtres en chapes ou chasubles en rehaussaient encore la pompe. Le P. Léonide avait su trouver de quoi acheter un magnifique dais en drap d'or. Le reposoir, en style gothique, avec sa haute flèche et ses beaux clochitons ornés de guirlandes de roses, frappait tous les regards. C'est le cher S. Thomas qui en avait fait faire. La chaux-pente l'an dernier. Bien des curieux sont venus de St-Brieuc l'admirer. Le Bon Dieu a répandu, en ce jour, dans nos âmes une bien douce consolation.

Comme les années passées, il fallut rendre, le dimanche, à la paroisse de Languieux l'assistance que ses bons prêtres nous avaient prêtée le jour de la fête. M<sup>o</sup>: le Recteur vint dire la messe ici, et moi je fus la chanter à Languieux avec musique, tambours et clairons. Grâce à ce renfort, la paroisse eut une très-belle procession, qu'on disait aller de pair avec celle de la cathédrale. (Lett. du 26 juin.)

---

### Clé de St-Sauveur - Cellule.

1. Regrets du départ du S. Corbet. - Fonctions des Sères - 2. Epiphanie - Création d'une association des S. Anges parmi les élèves. - 3. Fête des 2 et 10 fév. - Loterie pour le sanctuaire des enfants de Marie - 4. Mois et Fête de St-Joseph célébrés avec ferveur. - 5. Pentecôte. Concours glob. en l'honneur de Marie. - 6. Relations extérieures. Témoignages de sympathie.
- 7. Fête de St-Pierre

Bulletin de la Clé — 1.<sup>re</sup> Le premier Semestre 1867, a été, à St Sauveur, le Semestre de la Providence, par l'assistance journalière et plus qu'ordinaire, que nous en avons reçue, pour la bonne marche de la maison.

« Le commencement de l'année nous a trouvés tous affectés du départ du P. Corbet. Le vide laissé parmi nous par ce cher confrère était trop grand pour être si tôt comblé. Les Pères, les élèves, surtout les grands, le clergé des environs, toutes les personnes avec lesquelles nous sommes en relation, conservent à l'ancien P. Préfet du Petit-Séminaire un souvenir et un attachement dont les manifestations sont fréquentes. On ne cesse de nous demander de ses nouvelles, et l'on est heureux d'en recevoir.

« Après le départ de ce cher Père, le P. Supérieur, malgré ses occupations nombreuses, malgré surtout sa faible santé fut obligé par les circonstances, aussi bien que par le manque de personnel, de remplir les fonctions de Préfet du Séminaire. La direction des Scolastiques fut laissée au P. Lecomte, comme Vice Préfet du Petit Scolastiques, et le P. Gray fut chargé de la classe de latin.

« Le P. Bon Dieu nous a protégés d'une manière bien visible. L'excellent esprit qui avait animé jusqu'ici les enfants, s'est parfaitement maintenu, et a continué à progresser. D'un autre côté la santé du P. Supérieur s'est conservée suffisamment pour faire face à cette surcharge d'occupations.»

— 2.<sup>o</sup> Nous avons célébré avec une solennité exceptionnelle les fêtes de St Eustachius, du 2 et du 10 Fév., de St Joseph et de la Pentecôte, à tous ces jours de ralliement pour nous de précieux souvenirs.

« Le jour de St Epiphanie, nous avons pu mettre à exécution un projet depuis longtemps à l'étude, c'est l'établissement, dans la section la plus nom-  
breuse

du Petit-séminaire, d'une association en l'honneur de N. S. des Anges. Douze élus commencèrent en ce beau jour cette pieuse réunion. La Cong. des Enfants de Marie, établie dans la section des grands, a produit jusqu'ici, et produit toujours les fruits les plus consolants. La nouvelle association préparera et multipliera ces fruits.

— 3. « Le 2 février fut notre fête de famille Pères et Sœurs, grands et Petits. Scolastiques passèrent ce jour en union avec La Maison-Mère, à méditer sur les vertus de notre S. Fondateur. Le S. Supérieur se réserva de faire la conférence, désormais établie, sur les exemples que nous fournit à tous la vie si pratique de notre Vénéré Père. Il nous le montra le modèle de l'homme religieux, de l'homme de C<sup>te</sup>, de l'homme apostolique. »

— « Pour rehausser la fête du 10 février et y faire participer tout le monde dans une commune joie, le P. Supérieur fita pour ce jour le tirage d'une loterie organisée par les enfants de Marie, dans le but d'orner leur pieux sanctuaire de N. S. de la Rédemption, maintenant complètement terminé. Cette circonstance n'était du reste pas fortuite, elle n'était qu'un acte bien légitime de reconnaissance envers notre E. P. Père, qui avait eu la bonté d'envoyer aux enfants de St. Sauveur les lots les plus rares et les plus beaux. Le Préfet de la Cong. de Marie lui a écrit, au nom de tous ses condisciples, pour en exprimer sa respectueuse reconnaissance. »

— 4. « Le mois de St. Joseph a été célébré, cette année, à St. Sauveur, avec une dévotion et une ferveur plus qu'ordinaires. Il s'est ouvert le dernier jour de février, par un salut solennel précédé d'une instruction par le P. Graf, sur la puissance et les vertus de ce grand Saint et les moyens de l'honorer dignement. Puis, chaque jour de ce mois l'âme de St. Joseph vit la pieuse

famille de St Sauveur réunie au pied de son autel, pour célébrer ses privilèges et ses grandeurs.

« Au milieu des cierges allumés autour de son image vénérée, il y en avait un qui se faisait remarquer par sa grosseur et sa beauté. Il portait cette inscription L'Académie à St Joseph. C'était, en effet, un précieux hommage des membres de l'Académie à leur vénéré Patron.

« Pour exciter les enfants d'une manière plus sensible à recourir à la puissante médiation du glorieux Epoux de Marie, on avait établi une boîte spéciale destinée à recevoir les demandes que chacun pouvait avoir à lui faire. C'était la Boîte de St Joseph. Chaque jour on y trouvait déposées des lettres mystérieuses avec cette charmante adresse :

« 674 St Joseph - Christ au Ciel - Confie aux soins obligeants de St Joseph. » - Ou avec celle-ci : « St Joseph, pour remettre à ma bonne Mère Marie, au Ciel. »

« Leur mieux se préparer encore à la grande fête du 19 mars, on fit une neuvaine spéciale, durant laquelle le c. Supérieur remplaça la lecture ordinaire par une instruction. Ces pieuses exhortations ne furent pas sans fruit; et la Fête du glorieux chef de la S.<sup>te</sup> Famille fut célébrée par tous avec un redoublement de ferveur et de piété.

« Plusieurs ecclésiastiques des environs avaient été invités pour rehausser la solennité de cette heureuse journée. M. Mercier, Vic. genl, répondit des premiers à notre invitation. Après avoir assisté à tous les offices, il nous fit l'honneur de présider une séance académique que l'on avait avec soin préparée pour ce grand jour. Et avant de prendre congé de nous, il daigna adresser aux enfants quelques paroles bienveillantes pour les exhorter à cultiver toujours ensemble la science et la vertu. »

— 5. « A la fête de la Pentecôte, nous avons vu avec bonheur s'augmenter le nombre des petits Scolastiques titulaires, par la réception de deux nouveaux enfants du S<sup>t</sup> Esprit et du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, M. H. Viallon et Riton.

— « Nous ne pouvons omettre ici une belle manifestation de la piété de nos enfants. Sur la proposition du P. Supérieur, un concours, en l'honneur de la S<sup>te</sup> Vierge fut établi entre les diverses classes de la maison, non moins qu'entre les diverses sections d'enfants qui la composent. Les orphelins d'un côté, les étudiants de l'autre, se mirent à l'œuvre pour célébrer les louanges et les gloires de Marie. Le français, le latin, le grec, les langues, les sciences naturelles et exactes, tout fut mis à contribution avec un zèle qui fait vraiment honneur à tous nos enfants. M. Mercier, premier vicaire général du diocèse, et notre meilleur ami, voulut bien, malgré ses 76 ans, venir une fois encore donner par sa présence, une joie bien méritée, et vint passer au milieu de nous toute la journée du 18 juin, jour auquel avait été fixée la proclamation des vainqueurs dans cette lutte de travail et d'amour pour Marie. »

— 6. « Nos relations avec l'extérieur sont toujours excellentes et promettent plus encore pour l'avenir.

« Au grand Séminaire, nos enfants se distinguent entre tous leurs condisciples par leur bon esprit, leur union, et même pour un certain nombre, par leurs succès. Ils conservent envers la maison, les sentiments les plus affectueux de reconnaissance. Nous regrettons de ne pouvoir citer quelques unes des lettres qu'ils nous adressent. Au départ du P. Corbet, ils n'ont pas voulu le laisser quitter la France, sans lui offrir un souvenir collectif de leur gratitude.

« Nous ne pouvons parler de tous les témoignages d'estime et de sympathie que nous recevons, soit du clergé, soit des laïques avec lesquels nous sommes en rapport. Nous

nous bornons à quelques faits bons ou qu'a vu plus haut, M. Mercier, notre dévoué protecteur et ami, est venu deux fois pendant ce semestre, accompagné chaque fois par des membres du Conseil épiscopal. — M. le Curé de ex. D. du Mathuret, est venu officier le jour de St. Joseph; ce jour-là, outre M. M. les curés des environs, nous avions encore deux Sulpiciens venus du G<sup>l</sup> Séminaire, M. Andraud parent de la sœur Emmanuel etc. — Les R. R. P. L. Maristes de Riom, sont venus deux fois, le jour de St. Euphémie et de la Pentecôte, célébrer les offices divins dans notre chapelle.

— „ Sur l'invitation de M. Odallet, le R. P. Supérieur accompagné des P. P. C. H. et Artaud, est allé clore le carême et célébrer la Fête de Pâques au Mathuret. Plusieurs invitations, particulièrement pour des retraites de premières Communions, nous ont été souvent faites; mais, vu notre personnel restreint, nous nous sommes presque toujours vus dans la pénible nécessité de refuser. „

— „ Vous mentionnons, en terminant, la fête de St. Pierre et de St. Paul, qui a eu cette année, à Cellule, comme dans tout le monde catholique, un cachet particulier de solennité. Après les offices, célébrés avec toute la pompe possible, il y eut, le soir, feu d'artifice, illumination etc. „ le tout aux cris mille fois répétés de vive Dieu ! „ Vous nous sommes ainsi unis au beau triomphe qui terminait pour toute l'Eglise, le premier semestre des 887. „

---

## C<sup>té</sup> de Bordeaux.

1. Marche ordinaire de la C<sup>té</sup> et de ses œuvres — 2. Mois de St. Joseph bien suivi. Nouvelle statue du saint. Association de son culte perpétuel. —
3. Mois de Marie. Prédications — adoration perpétuelle. Pèlerinage de Talence. —
4. Nouveau Maître-autel. Sa description. Secours providentiels. — 5. Exposition de l'ouv. ap. locale. — Bulletin de la C<sup>té</sup>.



— « L'uniformité périodique de nos modestes occupations et la stabilité de notre personnel restreint, ne laissent à signaler aucune nuance appréciable pendant ces six premiers mois. Quelques faits consolants, connus de Dieu et de ceux qui en sont l'objet, prouvent que le Cœur Immaculé de Marie trouve des âmes nécessiteuses même au sein de nos grandes villes. Ici, son sanctuaire béni semble attirer de plus en plus les âmes malades et affligées. Les recommandations, les cierges brûlés à l'autel de Marie, les confessions et les communions, nous paraissent être une preuve des bontés du Cœur compatissant de cette tendre Mère envers les personnes qui viennent lui témoigner leur reconnaissance.

« Grâce à la bienveillante acceptation d'un excellent chanoine de la Métropole, M. le Page, nous avons constamment trois messes tous les jours dans notre chapelle, ce qui fait qu'elle est beau coup plus fréquentée. »

— 2. « Le nombre et l'assiduité des personnes qui ont suivi nos exercices du mois de St. Joseph, prouvent combien la dévotion à ce grand Saint a dû attirer et prend de développement. Nous fîmes l'ouverture de ce mois par la Bénédiction d'une nouvelle et belle statue du glorieux Époux de Marie. Les traits et la pose du saint font un bon effet. Il porte l'Enfant Jésus et le présente aux fidèles. Ses vêtements, aux couleurs variées, harmonisent avec les peintures et le style de l'autel.

« A la clôture des exercices du mois, nous eûmes la consolation d'enrôler un grand nombre de personnes sous la bannière de St. Joseph, par l'établissement de son culte perpétuel. Tous les jours de l'année, au moins un associé tiendra compagnie à St. Joseph, l'honorera d'une manière spéciale, et priera pour les associés et l'église universelle. »

— 3. « Toujours fidèles à écouter les vœux de ses enfants, Marie nous est encore venue en aide pendant

son beau mois de mai. Nos exercices se sont succédés avec l'entrain et l'intérêt des années précédentes. Après le chant de quelque psaume ou cantique, les assistants écoutaient avec attention l'exposition de quelque perpétuation de la Mère Admirable, et la paraphrase de quel- qu'un des noms gracieux et symboliques des litanies du saint Cœur de Marie, qui ont été tour à tour données par le R. P. Gravière et le P. Blangin.

« Au milieu de ce beau mois, les 15 et 16, nous eûmes l'adoration perpétuelle, solennité admirable, et bien chère aux Bordelais. Nos décorations et illuminations de l'année précédente, avaient été accrues de nouveaux ornements, et surtout une disposition plus harmonique. Le chant, les instructions, le nombre des assistants et leur tenue produisirent une satisfaction générale.

« Le 26 mai, nous eûmes une nouvelle occasion de témoigner notre dévouement et notre affection à notre tendre Mère. Dès les 4 h. du matin, nous étions en procession sur le chemin de Calance, chantant les litanies, à 5 h. nous disions la S<sup>te</sup> messe devant l'image miraculeuse de N. D. des Sept-Douleurs. Presque tous les pèlerins s'approchèrent de la S<sup>te</sup> table, et le beau chant du Magnificat fit monter vers le Ciel notre reconnaissance. Le 5<sup>e</sup> devant avoir lieu une touchante cérémonie c'était la bénédiction des petits enfants et leur consécration à Marie. Tous s'approchèrent avec joie, conduits par la main de leurs mères, pour se consacrer à la Reine du Ciel. Et la cérémonie se termina par une procession et la bénédiction du S<sup>t</sup> sacrement. »

— « 1. » Le 12 avril, nous avions une double et intéressante cérémonie. Le 2<sup>e</sup> de l'après midi, l'excellent chanoine dont il a été parlé plus haut, venait solennellement un maître-autel d'une de nos sanctuaires — Cet autel est en chêne du temps d'un beau et riche gothique.

Outre les 26 clochetons dont il est orné, il est surmonté de 3 flèches. Celle du milieu, plus élevée que les autres, sert à couvrir l'exposition du E. S. Sacrement, les deux de côté portent des niches destinées à des Anges adoreurs, ou à de riches reliquaires. Sur le devant de l'autel, dans de petites niches, habilement ciselées, se trouve une statue de N. S. bénissant ses disciples, et à ses côtés, celle des deux grands Apôtres S. Pierre et S. Paul. Tout l'autel est orné de diverses sculptures d'un fini et d'un goût qui ne laissent guère à désirer selon l'opinion générale.

« Des améliorations assez considérables ont été faites aussi par ailleurs en notre modeste établissement. Et d'où tout cela nous vient-il ? De la Providence et de Marie. Ne pouvons-nous nous empêcher de reconnaître et d'admirer les sollicitudes maternelles de cette bonne Mère qui pourvoit ainsi à l'ornementation de notre chapelle, après nous avoir procuré les ressources nécessaires pour l'édifier. Notre reconnaissance redouble lorsque nous pensons que, depuis douze ans, la divine Providence nous a ainsi procuré 125,000<sup>fr</sup> que nous avons payés soit pour achat d'immeubles, soit pour constructions. Fasse le Ciel toutefois que ce ne soit pas là les seuls fruits de notre présence à Bordeaux. »

— 5. « Le jour où était inauguré notre nouvel autel, avait lieu aussi l'exposition générale de l'œuvre ap<sup>te</sup> de Bordeaux. Sa réunion dans la chapelle fut nombreuse et intéressante par le chant et le sermon.

« Les ouvrages exposés, quoique moins nombreux que les années précédentes, ont paru satisfaire les visiteurs par leur délicatesse et leur bon goût. A Bordeaux, comme en d'autres localités, l'œuvre s'est ressentie des misères survenues dans l'administration centrale. Nous avons toutefois les plus rassurantes espérances pour l'avenir. »

## Cité de Toulon

---

1. Installation au couvent. — Arrivée des P. P. Yves et Donat. — 2. Visite et bienveillance de Mgr. — 3. Offices. Carême suivi. Chaire. Procession de la Cité-Dieu. — 4. Organisation de l'œuvre de la jeunesse. Cérémonie de réception de membres. — 5. 1<sup>er</sup> Comm<sup>m</sup>. des enfants. — Mois de Marie. — 6. Pèlerinage à N. D. de Bonne Garde.

— 1. Depuis leur arrivée à Toulon, nos Pères avaient dû demeurer provisoirement dans une maison de la Cité de la S<sup>te</sup> Famille, à cause des arrangements et réparations qu'il y avait à faire au couvent des capucins qui leur était destiné. Le 1<sup>er</sup> avril ils ont pu enfin prendre possession de leur nouvelle Cité; et ils en sont heureux. Écôt y est bien ménagé pour une maison religieuse, et on y jouit, nous dit-on, d'une parfaite tranquillité.

Peu de jours après cette installation, sont arrivés de la Maison-Mère, les P. P. Yves et Donat, destinés à compléter le personnel de la nouvelle Cité. Le premier remplit les fonctions de cuisinier, le second celles de portier, de tinger etc. Le P. Denis reste toujours spécialement chargé des enfants et jeunes gens dont il est beaucoup aimé.

— 2. Nous avons déjà parlé de l'intérêt et de la bienveillance que Mgr l'Évêque de Tréjus porte à l'Établissement. Sa Grandeur aime toujours à témoigner à nos Pères ses mêmes sentiments. Au mois de février dernier, au moment où ils y attendaient le moins, le Prélat vint les visiter, accompagné de ses deux Gr<sup>s</sup> Vicaires. Il se montra de la plus aimable bonté.

— Dès l'arrivée de nos Pères Monseigneur leur avait permis de faire dans la chapelle de la cité tous les offices paroissiaux, en attendant qu'elle puisse être érigée en église paroissiale. Cette année, Sa Grandeur vient de faire un pas de plus pour l'entière réalisation de ce

dessein, en autorisant tous les fidèles de la Cité à y remplir le devoir pascal.

— 3. Le service religieux dans la chapelle de la Cité semble prendre de jour en jour plus d'entrain. Le carême y a été prêché comme dans une église paroissiale, et nos chers confrères ont eu lieu d'être satisfaits de l'assiduité des pieux fidèles qui venaient chaque fois écouter la parole divine.

Il n'y avait pas encore de chaire dans la chapelle, et la résonance de l'édifice empêchait de se faire bien entendre. De pieuses Dames du quartier se sont cotisées pour avoir une belle chaire qu'on a fait venir de Paris. Elle a été inaugurée au mois de mai, sous les auspices de la S<sup>te</sup> Vierge.

La procession de la Fête-Dieu s'est accomplie dans les rues de la Cité avec une véritable pompe, et en même temps avec la plus grande édification. Un magnifique reposoir, avant été élevé contre la maison des Sœurs de la Sagesse faisant face à la rue de la Cité. Trois catégories de personnes faisaient cortège au E. S. Sacrement dans le plus bel ordre toutes les religieuses avec leurs enfants, les fidèles de la Cité et enfin les jeunes-gens du Patronage. C'était pour la première fois que se faisait en ce lieu une pareille cérémonie. Elle a produit sur tous une excellente impression.

— 4. L'œuvre de la jeunesse va toujours en s'organisant et en s'affermissant de jour en jour. « Depuis quinze jours, écrivait le P. Fritsch au mois de février, l'œuvre de la jeunesse commence à marcher et à s'organiser sérieusement. J'ai pu proclamer solennellement les fonctionnaires. Désormais ils vont avoir leurs réunions régulières. Ce sont eux qui doivent être l'âme de l'œuvre et la faire marcher. C'est un noyau d'une vingtaine de jeune gens qui lui sont tout dévoués et qui sont animés des meilleures dispositions. » (Lett. du 4 fév. 1867.)

— Le jour de la clôture du mois de St. Joseph, a eu lieu, pour la première fois, une touchante cérémonie, à la chapelle du Patronage, celle de la 1<sup>re</sup> réception solennelle de jeunes gens comme membres de l'œuvre. La chapelle, écrit le P.<sup>r</sup> Eritsch, avait été, ce jour là, très-gracieusement ornée par le C.<sup>r</sup> Denis aidé de quelques jeunes gens. Les guirlandes de roses, les oriflammes, la statue de St. Joseph, Patron de l'œuvre, entourée d'un véritable parterre de fleurs, tout cela donnait à notre chapelle un air de fête qui charmait et édifiait à la fois.

« Tous nos jeunes gens, tant les anciens que les nouveaux, avaient fait la 1<sup>re</sup> communion le matin. Ils étaient bien recueillis et paraissaient vivement impressionnés. Les nouveaux élus au nombre de dix, firent devant le St. Sacrament leur acte de consécration et montrèrent tous à tous sur le marche-pied de l'autel pour recevoir de moi le baiser de paix. Cette cérémonie émut jusqu'aux larmes plusieurs mères qui en firent témoin. Tous nos jeunes gens et les parents qui s'assistaient furent aussi vivement touchés de ce spectacle nouveau pour eux, et bien édifiés de l'ordre et de la piété avec lesquels tout se passa. Les anciens membres firent ensuite leur acte de rénovation, et la cérémonie se termina par le salut solennel donné par le C.<sup>r</sup> Maître. Quisse la salutaire impression qu'elle laissa dans tous les cœurs solide et durable ! » (S.M. du 1<sup>er</sup> avril 1867.)

— Le St. jour de l'Ascension, une autre cérémonie ennobliant cette grande fête. C'était une 1<sup>re</sup> Communion de six enfants.

— Le mois de Marie, comme celui de St. Joseph a apporté à nos chers confrères des consolations particulières. L'assistance a été relativement nombreuse, savoir le P.<sup>r</sup> Eritsch, c'était presque un petit cénacle. En dehors des jeunes gens de l'œuvre et des dévots de la Cité, il y avait un bon royaume d'hôm-

parmi lesquels plusieurs lieutenants et capitaines de vaisseau. Un ingénieur de la marine touchait l'harmonium et dirigeait le chant. C'a été un nouveau petit élan donné au ministère dans la grande chapelle.» (Lett. du 4 juin. 1867.)

— 6. La série de ces pieuses fêtes et cérémonies s'est terminée par le pèlerinage traditionnel des jeunes gens à c. v. 19. de Bonne-Garde. Nous laisserons encore le S. Tritsch nous le raconter. « Quelques parents, dit-il, et beaucoup de personnes de la Cité nous y ont accompagnés. À la tête marchaient les jeunes gens formant une bande à part. Le pèlerinage est à 3 lieus de marche. Lorsqu'on arrive au sommet de la montagne où s'élève la chapelle vénérée, à une hauteur de plus de 1000 mètres, on jouit du coup d'œil le plus magnifique. — Nous étions partis de Coulon à 3<sup>h</sup> et 1/2 du matin; nos grands jeunes gens étaient tous restés à jeun, pour pouvoir faire la 3<sup>e</sup> Communion. Sur 250 personnes qui assistèrent à la messe, il y eut plus de 60 communions. — Cette journée a été belle sous tous les rapports, et s'es-père qu'elle aura été féconde en bons résultats. Tout le monde est revenu de ce pieux pèlerinage rempli de joie et de bonheur... » (Lett. du 4 juin 1867.)



## Clé de Rome.

1. Erreurs du St Père. — 2. Postulant italien pour le G<sup>o</sup> Scot. — 3. Récep-tion des restes mortels du S. Lannurien. — 4. Hospitalité et dîner à des Cardinaux et Evêques. — 5. Recueil imprimé sur le Sém. Franç. distribué aux Evêques de France. — 6. Excellent esprit du Séminaire — Association formée entre les élèves.

Après les fêtes si belles qui viennent de se passer dans la Ville Sainte, tous nos confrères pourraient s'at-tendre à trouver un long et intéressant bulletin de notre maison de Rome; mais, à notre grand regret,

nous n'avons encore rien reçu ; et la correspondance elle-même ne contient que peu de nouvelles.

— 1. Nous avons déjà eu occasion de parler, au Poul. letin de la Maison. Mère, des bonbons et sucreries offerts en étrennes par le S. Père à nos chers confrères de Rome. Il y en avait quatre belles boîtes. Toute la C.<sup>te</sup> et tous les élèves ont pu participer à ce joyeux dessert. Cette gracieuse attention du S. Pontife montre toute sa bonté paternelle pour ses enfants du Séminaire français.

— 2. Nous n'avons pas encore eu beaucoup de vocations italiennes. Nos Pères de Rome viennent cependant de nous envoyer pour le 9.<sup>e</sup> Scolasticat un nouveau postulant, M. Manni. C'est du même pays que le S. Ferdinand, de Subiaco, dans la campagne de Rome. C'est arrivé au S. Cœur de Marie au mois de février. On espère qu'il persévèrera.

— 3. Le Séminaire français vient d'être mis en possession d'un trésor bien précieux pour tous nos chers confrères. Ce sont les restes vénérés du bon P. Sannurien, dont la mémoire est toujours vivante au Séminaire français. C'est le jour de la fête de S. Jean-Baptiste le 24 juin, que nos Pères ont reçu avec bonheur ce précieux dépôt. Il doit être placé dans le caveau de la chapelle. (Lett. du 24 juin 1867.)

— 4. Les Fêtes de la Ville Sainte ont donné un grand surcroît de besogne à nos Pères de la maison de Rome, surtout au P. Supérieur et au P. Econome, à cause des hôtes ou des visiteurs nombreux qu'elles leur ont amenés. Sept évêques ont reçu l'hospitalité à la maison du séminaire pendant leur séjour à Rome : c'étaient N. N. S. S. de Toulouse, de Beauvais, de Nîmes, de Chartres, de Rodez, de Quimper et de Limoges, sans compter Mgr. N. et S. Plusieurs autres Evêques et grand nombre d'ecclésiastiques



avaient aussi sollicité la même faveur. Mais l'exiguïté du local n'a permis de faire droit qu'à un petit nombre de demandes.

Le 25 juin, le séminaire français se trouvoit honoré d'une nombreuse réunion de Prélats invités à venir partager le repas de la Cène. C'étaient d'abord deux Cardinaux : L. S. E. E. le Card. Fabrizzi et le Card. Tiba; vingt-quatre Evêques ou Archevêques : N. N. S. S. de Cambrai, de Toulouse, d'Haïti, de Poitiers, de Blois, de Chartres, de Beauvais, de Nîmes, de Rhodéz, de Fréjus, de Valence, de Genève, de Garentaise, de Verdun, de Limoges, d'Arras, de Carcassonne, de Vannes, de Châlons, de Metz, de Moulins, d'Autun, de Marseille et de la Guadeloupe. Plusieurs Grands Vicaires participèrent à cette brillante réunion. Le Père Supérieur avait également invité S. Exc. le Card. de Rouen, Mgr. l'Archevêque d'Alby, et N. N. S. S. d'Orléans, de St-Brieuc, de Dijon et de Luçon, mais ils furent empêchés de répondre à l'invitation.

— 6. Les élèves du séminaire français ont donné, cette année, à nos Pères plus de consolation que jamais, par l'excellent esprit qui les anime. Afin de perpétuer à jamais les bons sentiments qu'ils puisent dans la Ville sainte, et de conserver, même après leur sortie de la maison, l'union fraternelle qu'ils y avaient contractée, ils ont formé entre eux une association spéciale de prières et de charité. Ils ont écrit aux anciens élèves pour leur proposer ce pieux dessein et les engager à y souscrire. Ceux-ci se sont empressés de répondre à l'appel, et dès les premiers mois, l'association comptait plus de 102 membres, dont 75 parmi les anciens élèves de la maison.

Le C. R. Père, auquel le projet fut communiqué dès le principe, fut heureux de l'encourager.

« je ne veux pas tarder, écrit-il à un des premiers promoteurs de l'œuvre, à vous dire combien ce projet me paraît bon et louable. J'y entrevois, en effet, un excellent moyen d'alimenter, d'entretenir et de confirmer le bien que nous nous sommes proposé dans la fondation du séminaire français.

« C'est là, entre autres, un très-grand avantage, et qui n'échappera, dans doute, à l'attention d'aucun des élèves de l'établissement; tous seront heureux de donner leurs noms à une association qui doit cimenter les liens si doux et si pieux formés entre tous au pied du sanctuaire en cette ville de Rome, centre unique de l'unité des esprits et des cœurs. »

Ce fut le 1<sup>er</sup> jour de mai, sous les auspices du mois saint de la divine Mère, que l'association fut définitivement organisée. En voici le règlement que nous donnons comme complément du Bulletin :

### Association pieuse pour les Elèves du Séminaire français.

#### I. But et avantages de l'association.

Unir ensemble les élèves du Séminaire français; faire connaître les positions qu'ils occupent, une fois rentrés dans leurs diocèses, favoriser les relations, afin qu'ils puissent se demander des renseignements, se consulter sur des questions d'études, à l'occasion, se rendre service, enfin prier les uns pour les autres, et augmenter ainsi leur force et leur énergie pour le bien. C'est là ce que se propose l'association établie entre les élèves du Séminaire français.

#### II. Organisation de l'association.

1. L'association est placée sous la protection du Cœur Immaculé de Marie, des Apôtres S. Pierre et S. Paul et de Ste Claire, patronne de l'Église du séminaire.

2. Le Centre de l'association est à Rome, au Séminaire

français Un conseil formé des Elèves les plus anciens s'y occupe de l'œuvre, sous la haute direction du Révérend Père Supérieur. L'un d'eux remplit les fonctions de Secrétaire de l'association, un autre, celles de Trésorier. Des associés en France font partie du conseil, et sont Correspondants de l'œuvre.

3. Chaque année, le conseil rédige et envoie aux associés un imprimé contenant les noms et prénoms des membres de l'œuvre, leurs titres canoniques, les diverses positions qu'ils occupent, et de plus, le nécrologe de l'association. A cette liste on joindra l'indication d'ouvrages de sciences ecclésiastiques nouvellement édités et recommandés à Rome. On y ajoutera, s'il y a lieu, sous forme de chronique, quelques détails que l'on croira devoir intéresser sur l'association elle-même, le Séminaire français, le Collège Romain....

4. Le Secrétaire et les Correspondants sont chargés de faire parvenir cet imprimé aux membres de l'œuvre.

5. C'est directement au Secrétaire à Rome, ou bien à l'un des Correspondants en France, que les associés sont priés d'écrire les changements survenus dans leur position.

### III. Conditions de l'Association.

1. Pour devenir membre de l'association, il faut être dans les Ordres sacrés et avoir passé au moins une année au Séminaire français.

2. Chacun des prêtres associés s'engage à dire tous les ans une messe pour l'association. On désire que ce soit que ce soit, autant que possible, le jour de la fête du Cœur Immaculé de Marie, ou pendant l'octave de la fête des Apôtres S. Pierre et S. Paul, ou encore le jour de la fête de S<sup>te</sup> Claire. Les autres associés (diacres et sous diacres) feront la sainte Communion à la même intention.

3. Il y aura, chaque année au Séminaire français,

un service pour les associés défunts.

4. Tous les membres de l'œuvre sont invités à porter au St. Sacrifice de la messe le souvenir des associés, et à les recommander dans leurs prières aux puissants patrons de l'association.

5. La reconnaissance veut que les Directeurs du Séminaire aient dans ces messes, communications et autres prières des associés la part qui est due à leur dévouement.

6. En apprenant la mort d'un Directeur ou d'un associé, tous ceux qui l'auront connu au Séminaire français, diront une fois la St<sup>e</sup> Messe ou feront la St<sup>e</sup> Communion pour le repos de son âme.

7. A son entrée dans l'association, chacun des membres dépose la légère cotisation de 5<sup>s</sup>, pour subvenir aux dépenses de l'œuvre.

---

## ALLEMAGNE.

### St<sup>e</sup> de Marienthal.

---

1. Modifications au 1<sup>er</sup> Contrat avec l'Archev. Bienveillance de Mgr. —
2. Cataracte sur les yeux en S. Burg. — Voyage projeté du C. R. Père en Allemagne.
- 3. Satisfaction que donne l'œuvre des Démentés — 4. Érections à Herdorf.
- gèle des Catholiques de ce lieu. — 5. 1<sup>re</sup> Comm<sup>o</sup> préparée à Dattenfeld

Extrait du Bulletin et de la Correspondance de la C<sup>te</sup>. — 1. Les premières conventions conclues avec l'Archevêché de Cologne au sujet de la maison de Marienthal, demandaient à être modifiées en quelques points, quant au côté temporel. Il en avait déjà été question plusieurs fois; et l'autorité archidiocésaine paraissait favorablement disposée. Le 28 février, le D. Brangrätz fut envoyé à Cologne, pour y traiter, au nom du C. R. Burg, des nouveaux arrangements. Mgr. l'Archevêque lui fit l'accueil le plus aimable, et voulut y présider lui-même.

la réunion, à laquelle assistaient aussi M. Westhoff, Supérieur et Econome du grand séminaire, et M. Ranschholz, trésorier de l'Archidiocèse.

Nous n'avons eu qu'à nous féliciter de la bienveillance de Sa Grandeur. Le Comité primitif fut modifié dans le sens que l'on désirait, sans qu'il y eût de difficulté.

La réunion se termina à 6 h 1/2. Monseigneur invita le P. Pangratz à dîner pour le lendemain. Sa Grandeur lui montra, pendant le repas, le brouillon des nouveaux arrangements qu'elle avait dû rédiger elle-même. Et, le 19 mars suivant, le P. Pangratz voulut bien y apposer sa signature.

Ces heureux résultats témoignent assez des excellentes dispositions de Monseigneur l'archevêque à notre égard et de la satisfaction que lui donne la direction de l'œuvre qui nous a été confiée à Marienthal. (Lett. du 4 mars 1867.)

— 2. Nous avions parlé, au dernier Bulletin, de la vue du R. P. Purg, qui s'affaiblissait notablement. Le 2 avril dernier, ce cher Père a profité d'une visite qu'il fit à la C. de Heiserswerth, pour se rendre de là jusqu'à Dusseldorf, consulter un oculiste très-distingué. Il lui fut répondu qu'une cataracte commençait à se former sur ses yeux. Il n'y a donc plus qu'à attendre qu'elle soit assez mûre pour l'opération.

— Nos chers confrères de Marienthal et des autres C.és d'Allemagne espéraient voir, cette année, le Co. P. Père au milieu d'eux. Il devait y aller dans le courant de l'été, avec le digne curé de Chevilly, M. Salmon. Tout était presque arrêté, lorsque, au dernier moment il survint des circonstances qui firent suspendre le projet. — Je ne puis vous dire, écrivant à cette occasion, au Co. P. Père, le R. P. Purg, combien nous avons été désappointés, en apprenant, ce matin, que nous devons

vous privés du bonheur de vous posséder au milieu de nous. Déjà nous comptions les heures et les minutes qui nous séparaient du jour de votre arrivée; et nous nous tenions tout prêts à aller vous rejoindre à Cologne, ainsi que le cher M<sup>r</sup> le Curé de Chevilly. Et voici que la malheureuse nouvelle nous surprend tout à coup. Mais, n'est-ce pas, Mon très-Révérénd Père, ce qui est différé n'est pas perdu. ? et l'affection paternelle que vous portez à tous vos enfants d'Allemagne doit bien leur laisser espérer pour un autre moment votre bonne et heureuse visite. — Le C. R. Père compte en effet pouvoir, l'an prochain, se rendre à ces vœux, pourvu toutefois que de nouveaux empêchements ne viennent pas l'arrêter.

— 3. L'œuvre des prêtres démerités, malgré les difficultés qui lui sont inhérentes, n'est pas sans consolation, pour nos Pères qui s'y livrent. À la suite de quelques désordres arrivés l'an dernier, ils ont fait un nouveau règlement, que M<sup>r</sup> l'Archevêque de Cologne a bien voulu sanctionner de son autorité. Tous les démerités, actuellement au nombre de cinq, ont dû s'y soumettre, et depuis lors, ils l'observent en général exactement. Le R. P. Burg a été heureux de faire à l'autorité archidiocésaine un rapport favorable sur ces pauvres prêtres confiés à sa miséricordieuse charité, et, sur sa demande, M<sup>r</sup> l'Archevêque a accordé à quatre d'entre eux la faveur de pouvoir célébrer la sainte Messe, non-seulement tous les dimanches et jours de fêtes, mais encore trois jours de la semaine. On espère que le cinquième pourra bientôt aussi mériter la même grâce. (Lett. du 21 fév.)

— 4. — Le S<sup>t</sup> Ministère donne aussi toujours beaucoup de consolations à nos chers confrères de Marienthal. Dans les premiers mois de cette année, ils ont été appelés à étendre leurs travaux apostoliques dans les environs, notamment dans les paroisses d'Heurdtorf et de Dattenfeld.

Herdorf est cette paroisse dont il a déjà été parlé au dernier Bulletin, et où le zèle du S. Bangratz avait fait recueillir en un seul jour la généreuse souscription de 20,000<sup>f</sup> pour la construction d'une église, chiffre vraiment admirable pour une pauvre localité de 1,200 habitants<sup>1)</sup>. La construction de cette église était bien urgente. La chapelle actuelle est une chapelle mixte, et, après y avoir célébré les S.<sup>ts</sup> mystères, les catholiques sont obligés de la céder aux protestants. Les travaux du nouvel édifice devaient commencer sans retard. Mais les malheurs de la guerre et la mort de M. le Curé de la paroisse, survenue au mois de février dernier, en firent ajourner l'exécution.

Pendant la maladie du digne Pasteur, nos Pères ont été appelés plusieurs fois pour les offices du Dimanche et les autres fonctions du S. Ministère. Le S. Bangratz, dont la parole avait été si bénie de Dieu l'année dernière, a encore été désigné pour retourner au milieu de ces fervents catholiques. Sa dernière visite offre des circonstances vraiment touchantes. Nous le laissons la raconter lui-même.

« C'était, nous écrit-il, le samedi 23 février. J'arrivai à M.<sup>h</sup> du matin. J'avais attendu à dire la S.<sup>te</sup> messe, pensant bien que ces bons catholiques seraient heureux d'y assister. Et, en effet, au son de la cloche, ils accoururent en grand nombre, et en moins de quelques minutes, l'église était presque remplie. Le lendemain, l'office devait avoir lieu à 8 h., car, à 10 h., devaient venir les hérétiques prendre la place des fidèles. Soit l'heure annoncée, l'église était pleine au comble, si bien, qu'une épingle tombée du plafond ne serait pas allée jusqu'à terre. Je parlai sur le Pape, son pouvoir temporel, ses douleurs, ses épreuves..... Les larmes coulèrent de bien des yeux, un récit des souffrances du Chef de l'Église. Des hommes, des jeunes gens, des soldats nouvellement

1). C'est par erreur qu'on avait écrit 12,000 au dernier Bulletin de la C.<sup>h</sup>.

revenus du champ de bataille paraissaient eux-mêmes tout émus.

« A la sortie de l'Eglise, une collecte fut spontanément organisée, et bientôt on m'apporta la somme de 13<sup>fr</sup> 5<sup>cs</sup> pour le Saint-Tère. Peu après, pendant que je dinais, se présente la maîtresse d'école, et me remettant un écu (3<sup>fr</sup> 75<sup>cs</sup>): « Venez, mon Tère, me dit-elle tout émue, « voici pour deux messes à l'intention du S<sup>t</sup>. Tère, le « reste pour sa souscription. » Le lendemain, je fus voir une malade. Cette pauvre femme avait entendu parler du sermon pour le S<sup>t</sup>. Tère. Elle voulait aussi donner son obole, elle me remit 1 franc.

« A l'office du soir, je remontai en chaire pour féliciter ces généreux catholiques. Et tous, nous priâmes de nouveau - avec ferveur pour notre Tère commun.

« A la sortie de l'Eglise, nouvelle quête. Cette fois, c'était pour le prédicateur lui-même, pour les frais de retour à Marienthal. 30<sup>fr</sup> furent recueillis, et il ne me fallait que 30 sols pour retourner.

« Le lendemain matin, je portai le S<sup>t</sup>. Viatique à M<sup>e</sup>. le Curé, publiquement, en procession. Ce digne Pasteur a succombé peu de temps après »

— 5. Au mois de Mai, le P. Bangratz fut encore appelé par M<sup>e</sup>. le Curé de la paroisse de Dattenfeld, pour y préparer une 1<sup>re</sup> Communion. La cérémonie eut lieu le 26 mai.

Dès 6<sup>h</sup> du matin, les enfants, au nombre de 44, furent conduits de la maison d'école à l'église, où on leur fit faire tout d'abord la rénovation des promesses du baptême. Le P. Bangratz célébra ensuite la S<sup>t</sup>e Messe, et, après l'évangile, adressa aux nouveaux communicants une touchante allocution sur le perpétuel souvenir qu'ils devaient garder d'un jour si beau et si solennel. Au salut qui eut lieu à 2<sup>h</sup> 1/2, il leur fit de nouveau une vive exhortation sur la persévérance.



Une quête eut lieu à l'issue de la cérémonie, et produisit 28<sup>5</sup> que l'on offrit au prédicateur de la retraite. Cette somme est destinée à achever les stations du chemin de la Croix de Marienthal. C'est peu sans doute, mais il faut savoir que les habitants de Dattelnfeld, bien qu'au nombre de 2,300, sont des gens pauvres pour la plupart.

La retraite de 1<sup>re</sup> Communion n'avait pas été la seule occupation du P. Pangratz. Chaque matin, il passait 3 heures au confessionnal; et il prépara un grand nombre de personnes qui l'avaient attendu pour remplir leur devoir pascal.



### Cité de Marienstadt.

1. Fête de Noël — 2. Le 2 fév. Erise d'habit, Profession, vœux perp<sup>ls</sup> du F. Juste — 3. Mois et fête de St. Joseph. 1<sup>re</sup> Comm<sup>o</sup>. — Mois de Marie. — 4. Orphelinat prospère. Mort d'un enfant — 5. St. Ministère. Fatigues — 6. Etat du S. Hofbauer. — 7. Ratification par le Gouvern<sup>t</sup> prussien de la vente de Marienstadt. Espoir pour la restauration de l'Eglise.

— 1. Le Bulletin de la Cité revient d'abord sur les fêtes de Noël. « Cette solennité a été célébrée avec toute la pompe possible: grand Messe avec diacre et sous diacre, exposition du S. Sacrement toute la journée, messe en musique, exécutée par les voix des Frères et des enfants. Le mauvais temps n'a pas empêché les fidèles d'y venir en grand nombre, et beaucoup s'approchèrent de la S<sup>te</sup> Table. Tous les Pères de la Cité avaient été occupés au confessionnal, la veille, presque toute la journée; et ils le furent encore durant une grande partie du jour même de la fête. C'est, du reste, une consolation qui leur est réservée à toutes les grandes fêtes. »

— 2. « Le 2 février, jour auquel se rattachent pour nous de si doux souvenirs, a été encore rehaussé, cette

année, par une belle cérémonie. Deux postulants ont pris l'habit et fait à Dieu leur première consécration sous les noms de F. F. Sutheri et Lambert. Quatre Novices Frères ont ensuite fait, en vertu d'une autorisation spéciale du C. R. Père, leur Profession religieuse et leurs premiers vœux. C'étaient les Novices-Frères Conrad, Lazare, Gaudens et Gustave. En vertu de la même autorisation, le Fr. Juste eut le bonheur de se consacrer à Dieu pour toujours dans la Cong<sup>g</sup> par les vœux perpétuels. C'étaient les deux premières cérémonies de ce genre qui avaient lieu à Marienstädt. Elles étaient présidées par le P. P. Furg, venu à cet effet de Marienthal. Le bon Père voulut bien faire lui-même l'allocution d'usage. Il fit ressortir le grand bonheur qui résulte de cette consécration à Dieu dans la vie religieuse; mais il montra aussi comment on doit acheter ce bonheur au prix d'un généreux et continué esprit de sacrifice. Sa vue affaiblie de ce cher Père ne lui permettant pas de faire la cérémonie, elle fut faite par le P. Stubb, et terminée par le salut solennel du St. Sacrement.»

— « Le Noviciat des Frères prospère toujours, et promet beaucoup pour l'avenir. Il compte encore actuellement plus de 20 aspirants, novices ou postulants.

— 3. « Le mois de St. Joseph a été célébré aussi avec une dévotion particulière. Le jour de la fête du grand Patriarche amena dans notre église un concours nombreux de fidèles, tant de la paroisse que des environs.

« Ce même jour, nous eûmes la première Communion de douze de nos enfants, tant étudiants qu'orphelins. La retraite annuelle, qui avait été renvoyée à cette époque, leur servit de préparation. Elle fut prêchée par le P. Supérieur et le P. Ritter. Tous les enfants la suivirent avec beaucoup de recueillement, et nous pouvons croire qu'elle aura laissé dans ces jeunes cœurs de profondes impressions.

« La cérémonie de 1<sup>re</sup> Communion eut lieu dans l'église paroissiale, à la grand'Messe, que le R. P. Burg voulut bien venir célébrer. Au moment de la communion, il adressa aux heureux enfants qui allaient s'unir à leur Dieu pour la première fois, quelques paroles pleines de sentiment. A la suite des jeunes communicants, un grand nombre de fidèles s'approchèrent aussi de la S<sup>te</sup> table.

« Nous avons fait, cette année, le mois de Marie à l'église de la paroisse... Il a été bien suivi par nos fervents catholiques... »

— 4. « Notre orphelinat va toujours en se développant. Nous avons déjà une quarantaine de ces pauvres enfants qui trouvent ici un asile pour leur innocence, une instruction solidement pieuse, avec l'enseignement professionnel qui leur convient. Ils sont tous heureux et contents, et répondent bien aux soins spirituels et corporels qui leur sont donnés.

« La moitié d'entre eux environ suivent une école élémentaire faite par un maître laïque attaché à la maison depuis quelque temps. Les autres, depuis l'âge de 14 ans, apprennent différents métiers ou sont employés à l'agriculture. Ils ont joué, il y a quelque temps, une pièce assez charmante, intitulée : Pierre à l'étranger. A cette représentation assistaient toutes les notabilités de Hoachenbourg, M. l'Inspecteur des écoles, qui est aussi le curé de la ville, M. le Docteur, les différentes autorités civiles et plusieurs autres personnes. Tous furent très-satisfaits de nos jeunes acteurs, qui, plusieurs fois furent interrompus par des applaudissements prolongés. — Ces sortes de récréations pourront avoir leur côté utile, non-seulement pour nos enfants eux-mêmes mais aussi et surtout pour la renommée de l'Établissement au-dehors.

« La maladie a fait, cette année, une victime parmi nos orphelins. C'était le jour même de la fête de St. Joseph, pendant que ses petits camarades se nourrissaient pour la première fois sur la terre du Pain des Anges, que ce cher enfant est allé s'unir au ciel à son Sauveur. C'était un de nos meilleurs enfants. Sa mort a été bien prompte, mais aussi bien consolante; et nous aimons à croire qu'elle laissera parmi tous ses camarades une impression salutaire et durable. »

— 5. « Le St. Ministère, au dedans et au dehors, nous donne un surcroît de travail et de fatigues, mais en revanche aussi bien des fruits consolants. — Le P. Sup. et le P. Kärcher ont prêché secours aux R. R. P. P. Jésuites pour une mission qu'ils donnaient dans une ville voisine. Le P. Supérieur est encore allé prêcher le carême à Hachenbourg, le P. Heizmann à Selbach, tandis que le P. Kärcher le prêchait à l'église de la paroisse le dimanche, et le P. Locher le vendredi.

« De plus, tous les dimanches et jours de fêtes, nous passons tous la plus grande partie de notre temps au confessionnal. »

— 6. « Malgré tous ces travaux, les sants se soutiennent, grâce à Dieu, assez bien. Le P. Hoffauer cependant n'a pu continuer les cours qu'il avait commencé à faire. Il est même allé, depuis quelques mois, à Hatterswerth, pour prendre un peu de repos. »

— 7. « On sait que l'acquisition de Marienstadt n'a pas été sans souffrir d'assez sérieuses difficultés de la part des anciennes chambres du duché de Nassau. Depuis l'annexion du pays à la Prusse, tout est heureusement terminé. Le Gouvernement prussien n'a fait aucune opposition; le contrat d'achat de l'abbaye a été définitivement ratifié par lui à Wiesbaden, au mois de Février dernier, et le prix d'acquisition est maintenant entièrement payé. » (Selt. du 18 Fev. 1867.)

— « Restent encore les réparations à faire à l'église. On a vu, au dernier Bulletin, qu'il était question de faire classer ce bel édifice au rang des monuments historiques du pays, afin d'obtenir les sommes nécessaires pour sa restauration. — Au commencement du mois de mars dernier, nous recevions la visite de M. Müngenberger, qui s'intéresse toujours vivement à tout ce qui nous concerne. Il était accompagné du N. P. Prieur des Dominicains de Dusseldorf et de deux Architectes envoyés de la part de la commission préposée à la conservation des monuments publics, pour visiter en détail notre église et en faire leur rapport. Ces architectes ont paru très-favorablement disposés. Ils ont émis l'avis que l'église de Marienstadt est un monument de 1<sup>re</sup> classe, et qu'en conséquence le Gouvernement doit pourvoir à sa restauration et à son entretien. Pour la restaurer complètement, il faudrait une somme de 300,000<sup>fr</sup>, et on espère l'obtenir. Si cette espérance se réalise, il sera vraiment beau de voir ce sanctuaire restauré aux frais d'un Gouvernement protestant. » (Lett. du 6 mars 1867.)

## Ct<sup>e</sup> de Kaiserswerth.

1. Nombre des confessions et comm<sup>ns</sup> de l'année 1866. Affluence de la population vers l'église du couvent. — 2. Retraite chez les Ursulines. — 3. Catechismes à l'école de Lohanoer. — 4. Temps pascal. — 5. Mois de St. Joseph. — 6. Jubilé de St. Sulpice.

— 1. « Je commence, dit le P. Frigot, le Bulletin de notre petite Ct<sup>e</sup> par où j'aurais dû terminer le dernier, c. à. d. par la statistique du St. ministère exercé dans notre chapelle pendant le cours de l'année. En parcourant le journal de la Ct<sup>e</sup>, on trouve environ 3,500 confessions et 3,000 Communions; ce qui montre combien a d'attrait pour les fidèles notre

modeste chapelle. Ils la préfèrent, en quelque sorte, à la basilique monumentale de S<sup>t</sup> Lambert, qui est l'église paroissiale, et où tout est grandiose et majestueux. La raison en est, sans doute, que notre petite chapelle est celle d'une C<sup>te</sup> religieuse, et qu'elle est vraiment une maison de recueillement et de prière. C'est là ce qu'il témoigne du reste, à l'unanimité, tous ceux qui la visitent. »

— 2. Les travaux du S<sup>t</sup> Ministère, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, sont toujours bien abondants. Vers le milieu du mois de mars, je dus, sur les instances répétées de M. Münzenberger, aller prêcher une petite retraite de quatre jours aux pensionnaires des Ursulines de Geibkircher, petite ville près d'Etix-la-Chapelle. Il me fallut, en outre, servir de confesseur extraordinaire tant pour les religieuses que pour les novices, au nombre de 30 environ.

« Pour surcroît de besogne, j'avais à faire à part des instructions particulières en français pour un certain nombre d'entre ces religieuses et pensionnaires, qui, étant venues de Belgique, n'entendaient pas l'allemand. Tout cela remplissait si bien ma journée, que depuis 5<sup>h</sup> du matin jusqu'à 10<sup>h</sup> du soir, je ne trouvais pas un moment pour réciter le S<sup>t</sup> Office.

« J'ai eu la consolation de voir que le Bon Dieu avait daigné bénir mes travaux. A l'issue de la retraite, les enfants étaient si satisfaites et si heureuses qu'elles ont voulu se défaire de tous leurs joyaux pour les vendre au profit de notre église. Je n'ai pas jugé prudent de les laisser suivre le mouvement de cette première ferveur. Mais la Riv<sup>e</sup> Mère Supérieure a voulu, pour sa part, me gratifier d'une somme de 80<sup>fr</sup>, me promettant, en outre, de faire confectionner par les enfants deux ornements pour notre église.

— 3. Depuis le mois de février, je me trouve chargé, de plus, d'un catéchisme à l'école de Lohanser.

Elle compte de 100 à 110 enfants. Le vicaire de la paroisse y allait jus qu'ici faire le catéchisme deux fois la semaine. Cet ecclésiastique ne pouvant continuer cette fonction, pour cause de vieillesse, M. le Curé de Calcunn m'a demandé, pour le remplacer, à M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Cologne. Et le C. R. Père, de son côté, a bien voulu m'autoriser à accepter. » (lett. du 3 fév. 1867.)

— 4.° La santé du S. Köffbauer s'étant assez bien remise depuis son arrivée de Marienstadt, ce cher Père a pu, depuis quelque temps, me prêter un peu d'assistance pour le S.<sup>t</sup> ministère. Le temps pascal est venu nous apporter assez de besogne à tous les deux. Tous les dimanches et jours de fêtes, tandis que l'un était appelé au dehors, tantôt dans une localité tantôt dans une autre, soit pour prêcher soit pour confesser, l'autre en avait tant qu'il en pouvait faire à la chapelle de la C<sup>té</sup>. Tous les samedis et veilles de fêtes, il n'y avait pas moins de 60 à 80 confessions à entendre. »

« Le diocèse est cependant pourvu de prêtres nombreux et zélés. Mais c'est encore trop peu pour la ferveur de ces bonnes populations. Ainsi, quelqu'un qui ne s'approche pas des Sacraments au moins trois ou quatre fois l'an, est regardé comme un chrétien indigne. — Et puis, c'est surtout le ministère des Religieux que ces ferventes populations recherchent avec ardeur. Aussi quel bien ce serait faire que de multiplier les C<sup>tés</sup> religieuses dans ce pays! »

— 5.° Quelques mots maintenant du mois de S.<sup>t</sup> Joseph. L'an dernier nous avions eu la douce consolation de pouvoir élever dans notre chapelle un autel au S.<sup>t</sup> Patriarche. Et cette année, nous nous étions proposé de célébrer ce beau mois avec un entrain tout particulier. Les fidèles de la paroisse nous ont compris, et ont répondu à nos vœux au-delà de nos espérances. Chaque jour, un assez bon nombre de personnes

de Kaiserswerth assistent à la messe de 5<sup>h</sup> 1/2; mais, pendant le mois de mars, on vit ce nombre s'accroître de jour en jour, et aux exercices du mois qui avaient lieu en l'honneur de St. Joseph à l'issue de la 1<sup>re</sup> Messe, il y avait bien souvent jusqu'à 156 personnes, ce qui est assurément beaucoup, vu la population de la ville.

„ Le jour de la fête, le P. Hoffbauer fit à la messe de 10<sup>h</sup> un panégyrique du glorieux Patriarche. Plusieurs protestants qui assistaient à nos offices se montrèrent eux-mêmes très-satisfaits de tout ce qu'ils avaient vu et entendu. Quisse cette admiration ne pas demeurer stérile! „

— 6. Du 27<sup>me</sup> juin au 7 juillet, nous avons eu à Kaiserswerth une solennité extraordinaire qui n'a pas duré moins de 9 jours entiers. C'était le 1150.<sup>e</sup> anniversaire de St. Suitbert, apôtre et patron de la ville et du pays. Chaque année on célèbre trois fêtes en l'honneur de ce saint: la première, le 1.<sup>er</sup> jour de mars, en mémoire de sa mort; la seconde, le 1.<sup>er</sup> dimanche de juillet, en souvenir de l'exaltation de ses reliques; et la troisième, le 1.<sup>er</sup> dimanche de septembre, en mémoire de sa canonisation. Mais, en outre, il y a, tous les 25 ans, un jubilé solennel en son honneur, pendant 9 jours consécutifs. Ce n'est qu'en ce jubilé que l'on ouvre la riche et magnifique châsse, œuvre remarquable du XII<sup>em</sup> siècle, à que l'on expose les reliques à la vénération des fidèles. Toutes les paroisses des alentours s'y rendent en procession pour satisfaire leur piété et leur dévotion. Cette année, plus de trente processions sont venues successivement des villes de Dusseldorf, de Brefeld etc, avec des milliers de pèlerins, rangés en bon ordre, et chantant les litanies ou disant le chapelet en l'honneur de Saint Suitbert. Comme presque toutes ces processions défilaient le long de notre couvent, nous n'entendions, jour et nuit, que ce pieux refrain: „ St. Suitbert, priez pour nous. „



Chaque jour, il y avait à l'église grand' Messe avec sermon, Vêpres et Complies, le tout rehaussé de la pompe la plus solemnelle.

« Le dernier jour de la neuvaine, la clôture du jubilé s'est faite par une procession plus belle et plus nombreuse que jamais. J'ai eu le bonheur d'y porter le chef vénéré de St. Suibert. Ses reliques ont été ensuite déposées dans la châsse, qui a été de nouveau scellée pour jusqu'au prochain jubilé. »

---

## IRLANDE.

### Clé de Blackrock.

1. Maladies S. Marcot. Rougeole parmi les élèves. — 2. Prospérité du coll.ège. — Fête de St. Patrick. Banquet — 3. Pose de la 1<sup>re</sup> pierre de la chapelle.

Extraits du Bulletin et de la Correspondance. — 1. « Les maladies sont venues nous visiter au commencement de cette année. C'est ainsi que le S. Marcot a été atteint d'un commencement de bronchite, maladie assez commune dans ce pays; ce qui l'a obligé d'interrompre ses classes, depuis la fin de mars, pour aller prendre quelque repos dans la solitude de Rockwell. Au collège, la rougeole s'est déclarée au mois de février parmi les enfants; et plus de vingt en ont été atteints en même temps. Sur la demande de plusieurs parents, nous avons dû les confier aux soins des Religieuses du Bon Secours, bien renommées ici comme garde-malades. »

— 2. « Nous avions craint que cette petite épidémie ne nuisit à l'établissement. Mais, grâce à Dieu, ces craintes se sont dissipées. Notre collège est toujours dans un état prospère, et nos élèves très-nombreux. »

« Nous avons vu dans ces derniers mois plusieurs fêtes qui n'ont pas peu contribué à les attacher à la maison. La première avait lieu le 17 mars. C'est celle de St. Patrick,

le glorieux Apôtre de l'Irlande. Pour tous les enfants de la verte Erin, c'est un des plus grands jours de réjouissance. Au collège français, nous l'avons célébrée aussi avec toute la pompe possible. A midi eut lieu la procession d'usage en l'honneur du saint. Quatre des plus forts élèves portaient sur leurs épaules la statue vénérée. Les Scolastiques et les élèves chantaient avec allégresse. Au retour de la procession, tous prièrent avec ferveur le grand Saint-Patrick de conserver à jamais sans tache, dans leur patrie la foi catholique qu'il y a semée.

La fête fut couronnée par une joyeuse soirée donnée dans notre belle salle de St. Patrick. Plusieurs de nos anciens élèves y avaient été invités. Des morceaux de musique vocale et militaire, parfaitement exécutés, charmèrent les assistants. Nous n'avions qu'un regret, c'est que les heures se fussent envolées trop rapidement.

— 3. Une autre fête qui fera époque dans les annales de notre Etablissement, c'est la cérémonie de la pose de la première pierre de notre nouvelle chapelle. Elle a eu lieu le 15 avril dernier, le lundi de la semaine sainte. Son Eminence le Card. Archevêque de Dublin devait venir la présider; et nous avions fait de grands préparatifs pour le recevoir, lorsque, au dernier moment, une lettre de l'éminent Prélat vint nous annoncer qu'il ne pourrait se rendre à nos desirs. Ses fatigues d'une semaine passée toute entière à administrer la Confirmation, et les offices de la Semaine Ste qui allaient suivre, lui commandaient le repos. Il voulut bien cependant envoyer à sa place Mgr Whelan, ancien évêque de Bombay. Un certain nombre d'ecclésiastiques, parmi lesquels on comptait plusieurs Grands Vicaires et Chanoines de Dublin, s'étaient rendus à notre invitation. Le temps, d'ordinaire si pluvieux en Irlande, sur-tout à cette saison, fut ce jour-là assez beau. Et tout se passa à la satisfaction des assistants.

Après la cérémonie religieuse, Mgr. Whelan se rendit à la grande salle de St-Patrick, accompagné de tout le clergé. Un des élèves lut à Sa Grandeur un discours anglais, où il lui exprimait sa reconnaissance. Le digne Trélat répondit de la manière la plus bienveillante. Trois adresses avaient été préparées pour le Cardinal; deux en anglais, de la part des Pères et des élèves, et une troisième en latin, au nom des Scolastiques. Le P. Supérieur les remit à Mgr. Whelan, en le priant de vouloir bien les présenter à son Eminence, avec l'expression de nos respectueux hommages. Monseigneur se chargea avec plaisir de cette commission, en nous assurant qu'il ferait bien connaître au Cardinal le splendide accueil qui l'attendait.

„ Les journaux catholiques de Dublin, ont reproduit le récit de cette belle fête, en y ajoutant des éloges pour le collège français. L'Univers et Le Monde en ont eux-mêmes parlé. Cela pourra être de quelque utilité pour notre Etablissement. „

— Nous ajoutons ici, comme supplément au Bulletin, de la C<sup>te</sup>, la traduction de l'article du journal The Freeman's: (n<sup>o</sup> du 16 avril 1867.)

La pose de la première pierre  
de la nouvelle chapelle du Collège français.

„ Hier, on a posé la première pierre de la nouvelle chapelle du Collège français de Blackrock. Son Eminence le Cardinal que l'on avait invité à présider cette cérémonie, n'ayant pu s'y rendre, fut remplacé par le C. Rév. Doct<sup>r</sup> Whelan, évêque de Bombay. L'office fut donc célébré par ce Trélat assisté du clergé, selon le cérémonial d'usage.

„ Parmi les ecclésiastiques présents à la cérémonie, on remarquait: le C. Rév. Mgr. Ford, les C<sup>rs</sup> Rév.<sup>ds</sup> Chanoines M<sup>r</sup> Cate, Farrell, Lee, Harold, curés de diverses paroisses; les Rév.<sup>ds</sup> J. O'Rorke, de Kingstown et M<sup>r</sup> Fagan, de Blackrock, les Rév.<sup>ds</sup> Doct.<sup>rs</sup> Kirwan, M. O'Donnell,

Mo: O'Coolés de St. Laurent, Mo: Flanagan, Mo: Murphy et tous les Rév.<sup>ts</sup> Pères du collège avec leur Supérieur, le Très-Rév.<sup>ts</sup> P.<sup>r</sup> Leman. Assistaient, en outre, un grand nombre d'anciens élèves, ecclésiastiques et laïques, instruits et formés dans cette illustre Maison d'éducation.

« En a remarqué avec le plus vif intérêt le bon goût et l'heureuse exécution de tout ce qui avait été préparé pour la fête. Ça, des arcs de triomphe, ornés de drapeaux des différentes nations; là des tapis de verdure et des bouquets de fleurs; partout de brillantes oriflammes, avec leurs devises, déployant gracieusement leurs plis. Enfin, sur le frontispice du collège étaient peintes avec art les armoiries de Son Eminence le Cardinal.

« La vaste salle d'examen offrait pareillement le plus ravissant coup d'œil, dans sa décoration de festons, de draperies et de fleurs.

« Le Collège français est aujourd'hui l'une des maisons d'éducation catholique les plus florissantes du pays

« Il y a près de sept années que les Pères de la Cong.<sup>e</sup> du St. Esprit et de l'Immac. Cœur de Marie ont fondé ce collège, et depuis lors, ils l'ont toujours dirigé avec l'habileté, l'énergie et le zèle qui les distinguent. Ils ont posé la Religion comme base première de leur enseignement, et leurs efforts ont été couronnés du plus heureux succès. Le public a su si bien apprécier leurs talents dans l'instruction de la jeunesse, qu'en dehors des ecclésiastiques du collège, il y a plus de cent jeunes gens laïcs qui suivent les cours. Affilié à l'Université catholique, cet établissement a présenté aux examens du concours général des élèves qui y ont paru avec honneur et ont remporté des prix.

« La Cong.<sup>e</sup> à laquelle appartiennent les Pères de ce Collège, se dévoue également aux travaux des Missions

et à ceux de l'enseignement. Actuellement dans le Collège lui-même, il y a une trentaine d'ecclésiastiques, qui se préparent à la noble et difficile tâche de l'apostolat à l'étranger.

Après la pieuse cérémonie du jour, Mgr l'Evêque accompagné du clergé, a été introduit dans la salle d'examen, dont le local avait été admirablement disposé pour cette réception. Un élève s'avança alors, et lut à Sa Grandeur le discours suivant :

« Monseigneur,

« Les élèves du Collège français de l'Immaculé Cœur de Marie de Palackrock, tout en regrettant de n'avoir pas le bonheur de pouvoir offrir leurs hommages à Son Eminence le Card. Archevêque en personne, présentent à Votre Grandeur, comme à son représentant, leurs sentiments de profond respect et de vénération. La bienveillance qui vous a porté à vouloir bien honorer de votre présence la cérémonie de ce jour, est un nouveau témoignage de vif intérêt que Votre Grandeur porte à l'éducation de la jeunesse catholique. Votre Grandeur, Monseigneur, nous rappelle un de ces saints Apôtres d'autrefois, dont le zèle et la charité ont à jamais illustré l'Eglise de Dieu et le pays qui les a vus naître. Ne pouvant, selon notre désir, offrir nous-mêmes à Son Eminence le Card. Archev. nos félicitations pour son élévation aux honneurs de la pourpre, nous osons prier Votre Grandeur de vouloir bien porter Elle-même à Son Eminence nos sentiments les plus sincères de vénération et d'estime, en lui remettant les discours, hommages respectueux des Pères et des Etudiants ecclésiastiques et séculiers du Collège français. En terminant, nous prions Votre Grandeur de nous donner votre sainte Bénédiction. »

« Le C. R. D. Whelan, exprima ses remerciements sincères pour le discours qu'on venait de lui adresser, et

seuro que le Cardinal regrettaît de n'avoir pu être présent, comme il se l'étoit promis d'abord. Son Eminence quitta-t-il, dit-on, sur d'hauts point à l'instruction de la jeunesse catholique du pays, elle porte sur tout son attention ses soins les plus vigilants, et elle voit que le bien ne peut être obtenu et assuré que si l'instruction de la jeunesse est entièrement basée sur des principes véritablement catholiques, et les jeunes gens élevés dans l'esprit de la véritable religion. Le Cardinal a toujours été pour l'éducation purement catholique, sachant bien qu'elle seule est capable de produire les esprits les plus précieux et pour les jeunes gens eux-mêmes, et pour la société et pour la religion. — Pour moi, dit-il, ce sera avec une véritable satisfaction que je présenterai à Son Eminence vos discours, et que je lui raconterai les belles cérémonies de cette journée. — Monseigneur félicita ensuite les Pères de leur zèle à faire élever au Seigneur un édifice, où sera perfectionnée et confirmée par la prière et les sacrements l'éducation donnée dans la maison, et où les étudiants apprendront à aimer Dieu et leurs frères, et à sauver leurs âmes. Après ces paroles, Sa Grandeur donna sa bénédiction aux assistants; à son départ, les élèves la saluèrent de leurs applaudissements; et la musique du collège couronna la fête par quelques morceaux bien choisis et parfaitement exécutés.

## Clé de Rockwell.

1. Retour de l'opinion publique en notre faveur. Bienveillance du Clergé, de l'archevêque. — 2. Installation d'un gazonmètre. — 3. Examen satisfaisants. — 4. Édifices en T. Hojfel. Son voyage à Blackrock. Visite du S. Leman. Séjour en S. Marcol. — 5. Séminarisme.

Bulletin de la Clé. — 1. n° 1 quand, il y a un feu mortel de

trois ans, nous arrivâmes à Rockwell nous rencon-  
trâmes dans le pays peu de sympathie. Le clergé exau-  
guait toute influence étrangère, mais exaltait l'in-  
fluence française, et il se sentait profondément lié à la France.  
En contact, en outre, à l'archevêché de Québec, pour  
le séminaire diocésain, le voisinage d'un collège tenu  
par des Religieuses françaises, nous fit hériter de mul-  
titudes de traditions imposées à nos évêques, les dignes  
prêtres de l'Église catholique. Conception de Rennes, Angers,  
le peuple, égal, par les discours de certains membres  
du clergé qui étaient loin de cacher leur antipathie,  
soit pour l'œuvre naissante, soit surtout pour son di-  
gne fondateur, médisaient que les nouveaux venus  
de Rockwell ne tarderaient pas à reprendre le chemin  
de la France. Mais, heureusement, nous voyons cha-  
que jour tomber les préjugés et se dissiper les impressions  
défavorables.

« Le clergé des environs nous est bien attaché, et nous  
témoigne depuis quelque temps sa sympathie par d'as-  
sez fréquentes visites.

« L'Archevêque, de son côté, se montre de plus en  
plus bienveillant envers l'œuvre, et comme preuve, nous  
pouvons citer la juridiction spirituelle accordée récem-  
ment aux Pères sur les externes de l'Établissement, et  
aussi la faculté précieuse de recevoir à Rockwell, de son  
propre diocèse ou d'ailleurs, tous les jeunes gens qui  
veulent entrer dans notre Congr. — Enfin, tout en main-  
tenant l'autorisation préalable et personnelle requise  
pour la réception des élèves non destinés à l'état ecclé-  
siastique, Sa Grandeur nous fait espérer qu'avant  
longtemps, toute et entière liberté d'action nous sera  
accordée.

« La confiance du peuple, au moins qui  
nous pouvons le servir, tend à se rallier à nous, et dans  
tous les rangs de la Société dans le pays, on désire

maintenant voir l'œuvre de Rockwell se développer et prospérer. Quisse-t-il en être ainsi, sous la protection de la Vierge immaculée, Patronne de l'Établissement.

— 2. « Vos chers confidés n'apprendront pas sans un certain intérêt que le gazomètre que le dernier Bulletin annonçait en voie de construction, pour l'usage de l'Établissement, est en ce moment entièrement terminé. Le succès a été complet, et dès les premiers jours de janvier nous pûmes, à la grande satisfaction du bon Frère lampiste et de tous les élèves, reléguer pour toujours tout un attirail de lampes, dont le maniement et la préparation sont toujours si ennuyeux et si incommodes.

« L'appareil en lui-même, sans être considérable, contient à peu près 130 pieds cubes de gaz, ce qui nous suffit pour quatre ou cinq jours, au cœur même de l'hiver. La dépense totale, y compris l'établissement du gazomètre proprement dit, la maisonnette où sont installés les cornues, les tuyaux extérieurs, conduisant le gaz à une distance de 400 mètres environ du gazomètre à la Cité, la pose des tuyaux et des de gaz intérieurs etc. etc., s'élève à la somme de neuf mille francs environ. »

— 3. « Les examens de Mayes, qui ont duré plusieurs jours, ont été bien satisfaisants. Vers la fin de mai, pour honorer notre Supérieur Vice-Provincial, aussi bien que le digne fondateur de l'œuvre, et un prêtre vénérable d'Écosse qui était venu nous voir à Rockwell, nous fîmes subir un petit examen extraordinaire aux élèves du séminaire écossais. Tous ont été en chantés de la force des élèves dans les différentes branches de leurs études; et le prêtre écossais, qui, pour différentes matières a désiré interroger lui-même; a répété à plusieurs reprises qu'il les croyait capables de commencer l'an prochain, avec fruit leur cours de philosophie. Le bon Père Chéribault en fut aussi bien content, et témoigna plusieurs fois sa satisfaction. »



— 4. « Déjà, l'an dernier, l'état de faiblesse du Roi Stoffel avait fait naître quelques inquiétudes; il fut en question de son changement; puis on pensa qu'une seconde année passée à Rockwell lui serait plus favorable; et que le climat d'Irlande ne tarderait pas à lui rendre ses forces perdues en Afrique. Mais nous regrettons de ce que ces espérances ne se sont pas réalisées, et que, malgré un voyage fait à Filschrick, vers la fin de l'hiver pour y consulter l'une des célébrités médicales de Dublin, ce cher Père se trouve ~~trouve~~ toujours bien fatigué; et il lui faudra probablement un climat moins humide et moins froid.

« Nous avons eu la satisfaction de posséder quelque temps à Rockwell, deux de nos chers confrères de Blackrock. Le P. Seman d'abord a passé avec nous une huitaine de jours en visite de règle; c'était vers la fin du mois de mai.

« À son retour à Blackrock, ayant trouvé le bon P. Marcot fatigué de la poitrine, il s'empressa de nous l'envoyer. Nous avons été heureux de voir ce cher Père se fortifier à Rockwell, dans le Comté de Sain de Cipperrary »

— 5. « Nos chers confrères ont sans doute vu dans la correspondance du Monde, que la rébellion Féniane, contre l'autorité de Sa Gracieuse Majesté la Reine d'Angleterre, avait éclaté en Irlande, vers la fin de mars. Ils savent aussi que le Comté de Cipperrary, si renommé pour son attachement à l'indépendance de la vieille Irlande, fut un des principaux foyers de l'insurrection.

« Or, à Rockwell, notre position assez isolée, à quelques milles seulement des montagnes hautes, rendoient vous connu de tous les Féniens du Sud, fit naître quelques inquiétudes; et nos enfants ne manquèrent pas de s'alarmer un peu, quand ils apprirent que les riches familles riches de nos environs étaient allées chercher

un refuge dans quelques villes voisines. Toutes bien gar-  
nies de troupes. Mais, bien que certains propriétaires  
des environs eussent à souffrir des visites nocturnes des  
rebelles qui venaient forcer les jeunes gens à grossir leurs  
bandes, nous en fîmes quittes pour la peur, grâce sans  
doute à la St<sup>e</sup> Vierge que nous invoquons dans toutes nos  
difficultés. — Qu'elle continue à nous protéger non  
seulement contre les Ténians, mais encore contre toutes  
les embûches de l'ennemi de tout bien !

---

## APPENDICE.

---

### Conférence sur N. V. Père,

faite à la Maison du St-Cœur de Marie, par le P. Chevaux,  
le 2 février 1867.

---

Mes bien-chers Frères,

Aujourd'hui nous célébrons le 15<sup>e</sup> anniversaire de  
la mort de Notre Vénéré Père. Il est né le 21 mars 1803  
et a fini son exil le 2 février 1852. Il avait 49 ans.  
C'était l'âge de notre cher P. Samuel. Il était dans sa  
25<sup>e</sup> année quand le Bon Dieu l'a éclairé de la lumière  
de sa grâce, dès lors il a ouvert largement son cœur aux  
nécessités de son pays et a fidèlement opéré tout ce à quoi  
il était destiné. Sa conversion fut sincère, aussi ovelle  
sainteté est venue se répandre dans cette belle âme ! Si  
les grandes âmes donnent la mesure de la sainteté, on  
peut dire hardiment que Notre V. Père est un grand  
saint.

La Providence, pleine d'amour pour lui, le conduit

à St. Sulpice : l'orgil rennima la faveur et toujours  
 portem de pitié qui on ne s'at encore. M. Rennes,  
 fait la même chose, et fonde une Congr. et la fudo  
 plus tard avec une ancienne et vénérabl' Société,  
 fait ériger deux Vicariats apostoliques et trois éra  
 coloniaux, envoie de nombreux missionnaires sur  
 plages infidèles, sanctifie un grand nombre de  
 trées, et fait entrer une foule d'âmes dans une  
 grande perfection. Quelles grandes choses? N'est-ce pas le  
 cachet d'un Saint?.... Je me rappelle qu'étant en  
 au séminaire, j'entendais dire souvent à mon  
 teur, M<sup>r</sup>: Gamon, un pieux Sulpicien «qui vivra, verra,  
 je dis que M<sup>r</sup>: Libermann est appelé à faire de grandes choses dans l'Égl.  
 de Dieu.» Mais si le Vénér. Père a fait de si grandes  
 ses, c'est que le Bon Dieu était avec lui, c'est qu'il est  
 un saint. Aussi avons-nous bien raison de nous re  
 nir en ce jour de sa naissance au Ciel, pour nous  
 édifier au récit de ses actions vertueuses. Je vous par  
 lera plus particulièrement de celles dont j'ai été l'heure  
 témoin.

I Ce qu, à mes yeux, rend bien l'idée de Notre  
 Père c'est le suavitè et le fortiter, dont il est parlé dans les  
 divines Écritures ces deux mots qui résument toute  
 les opérations de la divine Sagesse dans le monde  
 renferment toute la vie de Notre Fondateur.

Une des plus grandes impressions de sainteté  
 que j'ai éprouvées de ma vie, c'est celle que j'eus la  
 première fois que je le vis à Paris. En me rendant  
 la Neuville, j'eus l'idée, après avoir reçu la S<sup>te</sup> Co  
 munion à N. S. D. des Victoires, d'aller rendre visite  
 à mes amis de St. Sulpice. J'appris que le P<sup>r</sup>: Libermann  
 se trouvait précisément au Séminaire. Je passai  
 présentat à lui, et on me mena dans la salle de ré  
 ation, où il conversait avec les P<sup>r</sup>: Directeurs. Avant  
 venir, j'avais une assez haute idée de sa sainteté,

les Sulpiciens m'avaient parlé avec beaucoup d'éloges. Cependant, arrivé devant lui, il me parut tellement un homme de Dieu que je me jetai à ses pieds pour lui demander sa bénédiction. Alors il se passa en moi quelque chose d'indéfinissable. C'était comme si A. S. en personne m'avait parlé. Je sentais que Dieu avait parlé dans ce prêtre. Son affabilité, sa douceur, sa bonté l'aisaient pressentir la grande abondance de l'Esprit saint qui était en lui.

Je fis mon Noviciat sous lui pendant près de deux ans. Oh bien! sous sa direction, c'est la douceur qui me frappa le plus dans le bon Père. Elle était véritablement répandue en toute sa personne. En récréation, en conférence, en conversation, quelle charité! quelle bonté! quelle attention! quelle délicatesse! jamais de raillerie, jamais de parole tant soit peu piquante. Plus on était avec lui, plus on était saisi par sa suavité. Le moindre petit mot sorti de sa bouche faisait naître l'abandon et la confiance. Aussi ne pouvait-on s'empêcher de l'aimer, de l'estimer, de le vénérer. Car il faut vous dire qu'il n'en était pas de lui comme du reste des hommes. Il n'est pas rare qu'on aille, avec les personnes ordinaires, de l'amour à la familiarité, au mépris. Mais pour le Vénéré Père, plus on le fréquentait, plus on se sentait pénétré de respect et de vénération.

Et cette grande douceur qui était en lui ne se démentit jamais. Il y eut un moment, à la Neuville, où il arriva de ces gens qu'il appelait esprits mal tournés, et auxquels il prit fantaisie de mettre tout sens dessus-dessous. Plusieurs partirent, on crut que la maison n'y tiendrait pas. Quant au Vénéré Père, il resta toujours tranquille et en paix, toujours plein de douceur et de bonté. — Que de peines incur, que de chagrins et d'afflictions n'eut-il pas au Noviciat des Sulpiciens! Et cependant rien ne put altérer sa douceur. Que de contractions

ensuite pour fonder la petite société du St. Cœur de Marie; que de mépris, que d'avaries, même de la part de personnes qui l'avaient autrefois tenu en considération? Jamais néanmoins on ne l'entendit prononcer le moindre petit mot de plainte ou de mécontentement. C'était, en un mot, la reproduction de la douceur de N. Seig: Et il aurait pu dire comme le divin Maître: "Disciple à me...." Cependant je dois dire que je l'ai vu une fois, une seule fois sortir de son calme ordinaire; c'est que, cette fois, son humilité était en jeu. Un jour, après une course au dehors, j'allai l'avertir de ma rentrée, je le trouvai seul avec le Père..... Il souffrait beaucoup en ce moment. Nous lui dîmes: "Voilà ce que c'est que d'être supérieur, il faut qu'on souffre pour les autres." — "Oh! non, reprit-il avec vivacité, ce sont mes péchés qui m'ont mérité cela."

Mais il était seul à penser ainsi de lui. Je me souviens que M. Garnier avait coutume de dire: "Je ne crois pas que M. Libermann soit impeccable, mais je dis qu'il ne pèche pas." Et, en effet, quant à moi, je ne me rappelle pas d'avoir jamais rien remarqué en lui de répréhensible.

II. Après avoir montré la Douceur de l'Œuvre de Notre Vénéré Père, il peut paraître au premier abord étonnant que la Force ait été une de ses vertus principales. Néanmoins rien n'est plus vrai. Son reste N. S. n'est-il pas appelé en même temps: l'agneau de Dieu et le Lion de Juda? Comme dans St. S., la douceur et la force se conciliaient parfaitement dans Notre St. Fondateur. La douceur était devenue comme le fond de son caractère, mais la force, il l'avait aussi à un point extraordinaire; car, au milieu des nombreuses difficultés qu'il eut à combattre, jamais elle ne lui manqua.

En voici un exemple. C'était en 1844; il nous récitait une retraite admirable. Plusieurs fois par jour, il nous parlait sur le St. Esprit. Dis qu'il avait ouvert la bouche, on avait beau faire, on était saisi comme malgré soi et, par là, tout allait à son aise. Qui eût

ceux qu'il était abas sous le poids d'une terrible nouvelle, qu'il avait gardée seul plusieurs jours ?... ? Le lendemain de la retraite, on entend la cloche sonner à 11 h. C'était extraordinaire, jamais la cloche ne sonnait à cette heure là. On se réunit à la salle d'exercice, le Vénéré Père récite le Vêni Sancte, et il nous fit part avec un grand calme de la douloureuse catastrophe. Sur sept missionnaires envoyés depuis quelques mois en Afrique, l'un s'était enfui, un autre s'était perdu, cinq étaient morts coup sur coup. Tous étaient des hommes remarquables par leur vigueur, leur science, leur sainteté. Ayant le récit de ces nouvelles si poignantes pour son bon cœur de Père, il s'anima « C'est Satan qui a fait cela, dit-il, c'est lui qui a fait périr tous ces missionnaires de la Guinée; il voudrait pour lui cette malheureuse Guinée. Eh bien! il ne la gardera pas! — Cependant je ne veux plus envoyer de mon propre mouvement des missionnaires en Guinée; je ne veux pas envoyer mes enfants à la boueerie: les hommes coûtent trop chers. Pour que j'y envoie, il faudra qu'on me le demande, ou plutôt j'irai moi-même; me suivra qui voudra. » — Vous savez ce qui arriva. Tous lui firent tant d'instances, qu'il se vit obligé de défendre qu'on le pressât par l'imp de demandes d'aller en Guinée.

Notre Congrégation était destinée à servir aux enfers au tant d'âmes que possible. Le démon le voulait bien; aussi nous avait-il entrepris sur Corcoran. Voilà pourquoi il nous fit tant de difficultés à la Nouvelle. Le V. Père supportait toutes ces contrariétés avec douceur, mais aussi avec une force et une énergie incomparables. Sans quoi comment aurait-on pu trouver ses six livres et sa urine, qui me paraissent jamais plus qu'en temps de ses plus cruelles souffrances.

Vous savez tous les grandes peines intérieures par lesquelles il pleura la divine Miséricorde de faire

passer l'âme de cet apôtre du renouveau. Or, au milieu de tant de délaissements et de la part de Dieu et de la part des hommes, n'a-t-il jamais failli? C'était donc un prodige de force dans ses affections intérieures comme dans les extérieures, et ces dernières n'étaient pas les moins douloureuses.

St S<sup>t</sup> Gulpice, son énergie survenant après les crises de l'épistémie tira des cris d'admiration de ses médecins eux-mêmes. St la Neuville, c'était un ange d'édification par sa patience et sa gaieté dans ses continuelles maladies. Il souffrait beaucoup des cors aux pieds. Le médecin, M. Léger tenta l'opération. Elle fut très-douloureuse. J'arrivai vers la fin. On ne put me suivre de trouver le patient plein de quiétude et causant avec tout le monde comme si rien n'était.

Il avait une loupe à la tête. Le médecin voulant l'enlever lui dit: « Comme il faudra tailler profondément, je vous avertis que ce sera pénible, vous feriez bien d'appeler quelqu'un pour vous tenir la tête. » Il ne connaissait pas la force d'âme du V. Père. Celui-ci répondit simplement: « Il n'est pas besoin. » Le médecin ne put en revenir d'étonnement. Il avait enlevé cette loupe comme on arrache un clou de la muraille, et le V. Père était demeuré comme impassible.

Et remarquez que cette force extraordinaire n'était pas momentanée. Il souffrait sans cesse d'une grosse migraine, mais il n'avait pas pour cela l'air abattu; il paraissait toujours ouvert et souriant; plus sa douleur était intense, plus sa parole était gaie et ses rapports faciles. Vous comprenez maintenant la réalité de cette vertu de force que possédait Notre Vénéré Père.....

— Avant d'achever ce petit tableau, il faut dire un mot de sa profondeur de vue et de l'abondance de ses lumières, même dans l'ordre naturel. A première vue il connaissait une âme. D'un mot il vous calmait:

Dans ses décisions, il tombait toujours juste et vous ras-  
surait parfaitement et me dit une fois en confidence:  
" jamais une âme ne s'est retirée de chez moi sans être  
" adoucie ". Dans les sciences, même purement naturelles,  
il avait un coup d'œil qui m'a toujours étonné; et je l'ai  
souvent entendu rendre raison de points de sciences  
qu'il n'avait jamais étudiées, et cela, quelque fois mieux  
que ceux qui les avaient apprises.

Dès le principe, il avait compris l'opportunité de la  
fusion avec le St. Esprit; c'était pour lui une chose dans  
l'ordre de la Providence. Il me le dit déjà en 1842; le  
bon Père eut cet abandon pour moi. Et certainement  
personne alors ne songeait le moins au monde à la  
fusion. Vous étions dans notre famille, nous nous y  
trouvions très-bien, on n'avait ni rester chez soi. On sait  
avec quelle discrétion il poursuivit cette œuvre.

Dans ses conférences il traitait ses sujets d'une ma-  
nière supérieure, bien que simplement. On croyait entendre  
un Saint. Quel bonheur pour nous d'être dans la famille  
d'un Saint! Vous souvenez les enfants, les héritiers du  
du bon Père. Vous le possédons, il est à nous, nous  
avons ses écrits, son cœur, son cœur, sa langue. Il faut  
lui demander de devenir semblables à lui dans sa force  
et sa douceur. Ce sont là les deux vertus du bon Missio-  
naire. Je vous assure qu'il en faut dans les missions. Ce  
sont les vertus qu'il faut nous renarc comme naturelles, de  
manière à les posséder et pratiquer toujours. En trouve  
encore beaucoup de Missionnaires qui sont doux et forts  
par instants, comme par boutades et quand ils y pensent,  
mais être toujours plein de douceur, de patience, de courage  
de sorte à n'être pas surpris, ce n'est pas si commun. Et il  
faut pour cela s'y être bien exercé, et être bien mort à  
soi-même.

Et où trouveront-ils ces vertus? Dans l'ouvrier,  
dans l'union avec Jésus. C'est là que se trouve le saint



nous rempli de ses dons précieux. Notre V. Père disait :  
« Soyez fidèles à l'oraison, et vous recevrez toujours les  
« dons du St. Esprit, vous en recevrez plus ou moins, mais  
« vous en recevrez toujours. » Ainsi, fidélité à l'oraison pour  
acquérir la douceur, sans laquelle vous ne ferez jamais  
de bien à personne, et la force sans laquelle on ne peut pas  
marcher dans le chemin de la perfection.





## Troisième Partie.

(Bulletin N<sup>o</sup> 40.)

## PROVINCE D'AFRIQUE

Sénégal.

C<sup>té</sup> de St- Louis.

1. Départ des P. D. Le Penne et Thomas. Arrivée des P. D. Lossedat et Guérin — 2. Séjour à la C<sup>té</sup> de M. Bourayne, aumônier de marine. — 3. 1<sup>re</sup> Communion — 4. Œuvre des mères de Famille — 5. Œuvre des écoles. Nombre. Nouvelle maison des Sœurs. — 6. Départ p<sup>r</sup> France du Gouverneur.

Extrait du Bulletin de la C<sup>té</sup>. — 1. « Le P. Le Penne, désigné par le C. R. Père pour remplacer le P. Lossedat à Gorée, n'avait pu encore se rendre à sa nouvelle destination; l'imfranchissable quarantaine, établie à cause de la fièvre jaune, les retenait tous deux à leur poste. Enfin le 10 Février, l'arrivée du P. Lossedat annonçait en même temps la fin de l'épidémie et la liberté des communications. Et le 22 du même mois, le P. Le Penne quitta, non sans regret, la C<sup>té</sup> de St- Louis, où il était depuis bientôt huit années, pour aller desservir la paroisse de Gorée.

« Quelques jours auparavant, 8 février, le P. Guérin, était venu compléter le personnel de la C<sup>té</sup>. Le chérif a été chargé par le P. Duret des enfants de l'école des Frères. Le climat du Sénégal, à ce qu'il paraît, lui convient on ne peut mieux.

« Le P. Thomas, qui attendait à St- Louis une occasion favorable pour se rendre à St- Joseph, près de M<sup>g</sup> Kobé,

S'est empressé de profiter de la fin de la quarantaine, pour aller dans sa chère Mission.

— 2. « M. Bourayne, aumônier de la frégate La Jénobie, est demeuré trois semaines avec nous au mois de janvier. C'est par son bon et l'accueil cordial qu'il a trouvé dans la cité. S'étendant un peu en photographie, il a voulu nous tirer nos portraits à tous. »

— 3. « Le troisième dimanche après Pâques, a eu lieu la 1<sup>re</sup> Communion. Soixante six enfants y ont pris part, trente garçons et trente six filles. Un grand nombre de personnes de la ville se sont fait un pieux devoir d'accompagner ces chers enfants à la table sainte. Ce jour-là, à la grand messe, le nombre des communions s'est élevé à environ deux cents, c'était bien beau. »

— « Nos pâques ont été consolantes elles ont dépassé 400 communions. »

— « Le saint ministère n'a pas été sans porter des fruits parmi les infidèles, depuis le mois de novembre, nous avons eu à inscrire sur nos registres sept baptêmes de musulmans. »

— « Le mois de Mars s'est fait avec plaisir. Tous les soirs il y avait foule comme aux grandes colonnes. C'est un agréable Sr. Prouvé, que nous devons en partie le bien que font ces pieux exercices. Ses talents pour la musique et surtout son amour pour le Sr. Farge, ont beaucoup contribué à y attirer les fidèles. »

— 4. « L'association des mères de famille, qui a pris naissance à St. Louis, il y a trois ans, et dont il a été fait mention dans le bulletin du 1<sup>er</sup> trimestre 1864, (n<sup>o</sup> 28-30) continue à prospérer. Tous nos chers confères connaissent déjà le but de cette œuvre, c'est d'abord de contribuer à l'extension du règne de Dieu, par l'apostolat de la prière et du bon exemple, puis ensuite de porter secours aux familles nécessiteuses, surtout aux pauvres honnêtes. Chaque associé, outre la petite cotisation mensuelle qu'elle

verse dans une caisse commune, se fait encore une sainte obligation de visiter les pauvres et les malades à domicile. Si une des Dames de l'œuvre venait à tomber elle-même dans l'indigence, par suite d'un revers de fortune, elle serait la première, l'objet de la charité de ses coassociées. L'association a des fêtes et réunions périodiques. On y fait chaque fois une instruction sur les devoirs de la femme chrétienne. L'école a soixante-dix Dames pieuses de la ville en fait activement partie.

— 5. — Les enfants des écoles et des orphelinats contiennent à leur tour pour nous l'objet de soins tout particuliers. Nous le voyons par expérience. L'avenir moral et religieux de la colonie repose sur la jeunesse.

« St-Louis possède, comme on le sait, une école de garçons confiée aux Frères de Ste-Anne, un pensionnat de filles dirigé par les Sœurs de St-Joseph de Cléry, deux orphelinats de filles dirigés par les mêmes religieuses, et deux institutions laïques. Le chiffre total des enfants catholiques élevés dans ces différentes maisons est actuellement et environ quatre cents. Il y a, en outre, un certain nombre de musulmans qui fréquentent l'école du soir chez les Frères.

« Les enfants sont pour nous une grande consolation. Ceux d'entre eux qui ont fait la 1<sup>re</sup> communion, s'approchent des sacrements aux principales fêtes; ils nous rendent ainsi de très-grands services pour les saints offices et les enterrements, les Frères ou leurs élèves font tous les frais du chant.

« Pendant le mois de Marie, le chant des cantiques a été exécuté par les orphelines; les européens qui y assistaient en ont été émerveillés. Il faut dire aussi que la sœur qui les dirige est très-habile.

« Le Gouvernement vient de faire voter pour le pensionnat des sœurs une magnifique maison qui coûte deux cent mille francs. C'est maintenant la plus belle.

construction de la ville. Les Sœurs en ont pris possession dans les premiers jours de Mars, et la bénédiction de la croix, appelée à eu lieu le jour de l'Annonciation, de la B. Vierge.

— 6. — Le Gouverneur de la colonie, M. Pinet-Laprade, est parti par le packet de Mai pour France, laissant l'intérim à l'Ordonnateur, M. Corédo. On ignore s'il reviendra, ou non, dans la colonie. Le bruit a couru dans un temps qu'il allait être remplacé.

## Eté de Gorée.

1. Ravages et fin de la fièvre jaune — 2. Remplacement du P. Lousdat par le P. Le Pennece. — 3. Service pour le P. Engel. — Regrets des Noirs — 4. Révultais généraux du Ministère. — 5. Mois de jeûne et autres dévotions. — 6. 1<sup>re</sup> Communion.

Résumé de la correspondance de la M<sup>re</sup> et du Bulletin. — 1. — La fièvre jaune a enfin cessé, mais ses ravages sur notre population ont été terribles. Au commencement du semestre, l'épidémie entraît dans son quatrième mois; elle ne quitta Gorée que vers la fin de janvier, la quarantaine fut levée le 20 février.

« Depuis longtemps, jamais peut-être, le fléau ne s'était montré si opiniâtre et si meurtrier à notre égard. La population blanche de Gorée, qui s'élève à 600 âmes, a été diminuée de près de moitié. Le chiffre des morts a atteint la proportion de quarante-sept et demi pour 100. Et on peut dire que tous les Européens, à peu d'exceptions près, ont ressenti les douloureuses étreintes de cette maladie, qui ne pardonne qu'avec peine.

« La population indigène a été moins éprouvée; beaucoup de noirs ont été malades, mais assez légèrement. Et n'est mort que quatre noirs et sept mulâtres, sur une population de 2000 à 2400 indigènes ou gens de couleur.

« Au milieu de ce deuil général, notre ministère n'a pas manqué de consolations. Sauf une ou deux personnes emportées subitement, tous nos malades en danger ont reçu les

derniers sacrements. Plusieurs officiers, en apparence hostiles, ont manifesté, à leur dernière heure, d'admirables sentiments de foi et de piété, au souvenir d'une mère chrétienne ou d'une première communion bien faite ? »

— 2.° A la fin de l'épidémie, le P. Lossadat quitta sa chère paroisse de Gorée, pour aller chercher un peu de repos à St-Louis. Son départ a excité des regrets universels parmi la population qu'il évangélisait depuis douze années.

« Le P. Le Penne, désigné par le C. K. Père pour le remplacer, continue son œuvre avec zèle. Le Père Kieffer est spécialement chargé des noirs »

— 3.° St-F. Enault, qui s'occupait avant lui des indigènes, en est toujours regretté. Ces pauvres gens se sont cotisés pour faire célébrer un service solennel pour leur Père défunt; ils ont même eu la pensée de faire venir de France une belle pierre sépulcrale pour son tombeau. Ces témoignages de reconnaissance sont une nouvelle preuve du bien que notre cher confrère avait fait dans cette portion de troupeau confié à nos soins, et par là-même une raison de plus de regretter la mort prématurée de ce jeune et zélé Missionnaire »

— 5.° Le ministère, à Gorée, comme partout, a ses roses et ses épines. Quand nos chrétiens ne sont pas hors de la ville pour leurs affaires, ce qui est bien fréquent, surtout dans la bonne saison, ils assistent assez régulièrement aux offices le dimanche; l'église est toujours pleine de monde. Mais c'est bien peu de chose pour soutenir dans la bonne voie; et il faut le dire, il y a beaucoup moins de fidèles pour la Communion pascale.

« Chaque année, nous revêlions de 12 à 20 mariages. C'est un point important. Les baptêmes s'élèvent ordinairement de 6 à 8 pour les adultes, et de 80 à 100 pour les enfants. ... Ces chiffres sont, ou éloquentes pour une population de 3000 âmes environ; mais Gorée est une ville commerçante, et l'amour du gain n'ouvre pas toujours une porte bien

larges à la vie chrétienne. Il y aurait beaucoup de bien à faire parmi les 600 infidèles que nous avons dans la ville, mais il est à regretter que nous soyons si peu nombreux, et que les Européens soient quelquefois de véritables obstacles au progrès de notre sainte Religion.»

— 5. — La dévotion à la S<sup>te</sup>ierge est une de nos plus chères espérances pour l'avenir. Le mois de Marie est célébré avec une pompe qui fait plaisir, et qui attire beaucoup de monde. Pendant tout ce temps, une belle statue de la bonne mère est placée au milieu du chœur, les fidèles s'approchent, pour la dévotion du mois, l'un des bougies, l'autre de l'argent; celui-ci des tentures, est ornée des fleurs, chacun, en un mot, son petit présent. Aussi notre statue est-elle très-bien ornée, et à l'exercice du mois, illuminée par environ 200 bougies.

— L'autel de la S<sup>te</sup>ierge est aussi le fruit de la générosité et de la charité des fidèles envers Marie. Pour l'élever et pour orner la chapelle, il fallait 5,000<sup>fr</sup>. Cette somme fut à notre disposition au bout de très-peu de temps; les 10 premiers jours nous avaient déjà rapporté 1000<sup>fr</sup>.

« Nos chrétiens ont encore procure à l'église une belle statue de S<sup>t</sup>. Joseph, avec son autel, qui fait pendant à celui de la S<sup>te</sup>ierge.

« Deux statues des S<sup>s</sup>. Denoties Pierre et Paul ont de même leur place dans l'église de Gorée.

— Les deux Congrégations d'enfants de Marie, une pour les jeunes gens et l'autre pour les demoiselles nous procurent aussi quelques consolations. Il est à regretter que l'épidémie nous ait forcé de négliger un peu ces œuvres importantes, qui sont à rétablir et, pour ainsi dire, à réorganiser.»

— 6. — La S<sup>te</sup> Communion a été pour le P<sup>re</sup>. Le P<sup>re</sup> une douce consolation dans ses premiers travaux à Gorée. Il en écrivait ainsi lui-même au C. R. Père, en date du 5 juin.



« Heureusement à Dieu permet, pour ménager notre faiblesse, que là où nous trouvions des épines nous rencontrions quelquefois des roses; j'en ai cueilli quelques unes au jour de la 1<sup>re</sup> Communion. J'ai prêché la retraite des enfants de mon vicieux, le Bon Dieu qui ne voit que le cœur a béni son œuvre, et le jour où lui-même est monté au Ciel, il a fait descendre le Ciel dans le cœur de nos enfants Hier a eu lieu la Confirmation. Les jours de la 1<sup>re</sup> Communion et de la Confirmation, les deux plus beaux jours! Et cependant, malgré ma joie, que de tristes réflexions j'ai faites? Que d'autres avant eux ont fait les mêmes bonnes choses, et où sont ceux qui depuis sont restés debout? N'en sera-t-il pas de même de ceux-ci? Le souffle des passions, les conseils, les exemples ne les renverseront-ils pas bientôt? Vraiment, mon Père et bien cher Dieu, c'est triste à penser! Du moins tant que je restera dans Gorée, je ferai ce qui me sera possible pour empêcher un si grand malheur. Dans ce but, je vais réorganiser le Cœur de la Co. S<sup>te</sup> Vierge pour les jeunes enfants de l'école des frères. J'en ferai autant pour les jeunes filles des Sœurs, auxquelles viendront s'ajouter, d'ici quelques années, peu nombreuses, des demoiselles de la ville. J'aime à croire que la Bonne Mère n'abandonnera pas son œuvre, et que même elle fortifiera de plus en plus, en ceux et celles qu'elle choisira pour ses enfants, les dispositions et bons sentiments de la 1<sup>re</sup> Communion.

« Le P. Kieffer a fait faire la 1<sup>re</sup> Communion à 16 jeunes filles et 8 jeunes gens — J'ai eu 25 enfants des frères et 12 des Sœurs — Total. Et premières Comm. En outre un noir portugais et une jeune fille sortie de l'école ont reçu la Confirmation avec les enfants »



## Sénégal.

## Cité de Dakar.

1. Personnel. Visites — 2. Cultures du jardin. Travaux d'horlogerie du P. Jules.  
— 3. Rapprochement sensible des gens de Dakar vis-à-vis les Miss<sup>es</sup>. — 4. Visite  
de M<sup>gr</sup>. — 5. Epidémie. Procession et bénédiction p<sup>r</sup> la conjurer. — 6. Mort et rem-  
placement des saurs de S<sup>t</sup> Im<sup>te</sup> Conception — Lettre du P. Duby à la Sup<sup>re</sup> g<sup>de</sup>.

Extraits du Bulletin et de la Correspondance. — 1. „ Notre chère Cité de  
Dakar est actuellement composée de deux Pères: les P. P.  
Duby et Vidal, et de trois Frères, les F. F. Amand, Jules et  
Ferdinand. Au titre de Supérieur de la Cité, le P. Duby joint  
celui de Curé de Dakar, qui lui a été conféré au mois de Janvier  
dernier, de la part de M<sup>te</sup> le Gouverneur du Sénégal.

„ Depuis que les paquebots du Brésil relâchent à Dakar,  
nous avons souvent le bonheur de recevoir de nos confrères ve-  
nant de France. Ainsi, cette année, nous avons eu parmi  
nous, pendant plusieurs jours, les P. P. Stoll et Thomas et les  
F. F. Alban et Christian.

„ Assez souvent aussi, nous avons des visiteurs étrangers,  
et spécialement des Missionnaires se rendant au Brésil.  
Ainsi nous avons successivement donné l'hospitalité à des  
Franciscains allant de Rome en Amérique; puis à un bon  
Evêque du Brésil qui se rendait dans la Ville-Sainte avec  
deux Missionnaires et autres ecclésiastiques. „

— 2. „ Depuis la translation du séminaire-collège à  
S<sup>t</sup> Joseph, et surtout depuis le passage désastreux des saute-  
relles et de l'épidémie, notre beau jardin avait fini par de-  
venir une terre sèche et aride. Les F. F. Amand et Ferdinand  
ont dû employer à le rajeunir et à lui rendre son ancienne  
prospérité tout leur temps disponible. Grâce à leurs efforts,  
il a commencé à redevenir ce qu'il avait été dans ses beaux  
jours, une petite oasis dans le pays. C'est une précieuse —

ressource pour nos trois C<sup>ts</sup> de Dakar, un lieu d'approvisionnement pour les étrangers, et par suite aussi un secours assez considérable, pour la pauvre bourse de la Mission. Les Frères sont aidés dans leur travail par cinq ou six enfants que nous avons gardés ici, et que leurs parents nous ont confiés. Deux de ces enfants sont de Dakar.

Quant au Fr. Jules, tout son temps est absorbé par des travaux d'horlogerie et autres de ce genre. Il est connu sur toute la côte, depuis le haut du fleuve de la Gambie jusqu'à Gorée et au-delà. On lui envoie, par terre et par mer, des montres et horloges, des réveil-matin et jusqu'à des tourne-broches etc. Il est aussi obligé d'être orfèvre par occasion; le bon frère semble avoir grâce d'état pour cela comme pour le reste.

— 3. Les registres accusent 89 baptêmes pour l'année dernière. En ce moment, nous sommes à préparer quatre ou cinq adultes au sacrement de la régénération.

« Nous disions plus haut que, parmi nos enfants, il y en a deux de Dakar même; c'est peu et fort peu en soi, mais c'est le signe d'un changement bien grand et bien encourageant pour nous dans les dispositions des gens de Dakar envers la S<sup>te</sup> Religion que nous leur apportons. Déjà plusieurs fois, nous avons eu occasion de faire remarquer ce changement, et, si aujourd'hui nous nous plaisons à en parler encore, c'est que nous avons constaté et que nous constatons chaque jour un progrès sensible qui ne se ralentit pas.

« Les enfants de Dakar viennent presque journellement nous voir dans notre maison; autrefois ils n'auraient presque pas osé y mettre le pied, tellement ils étaient prévenus contre nous. J'en ai vu même assister à nos offices. Nous pouvons sans difficulté leur enseigner les prières; et le moment ne paraît pas éloigné où une école pour ces enfants pourrait être ouverte. Il faudrait pour cela qu'un des Frères sachant le Noolof pût consacrer son temps au soin

de cette école et à la visite des villages.

« Si les anciens Missionnaires de Dakar, les P. P. Arragon, Ronarch, Chevalier, etc., pouvaient être témoins de ce qui se passe aujourd'hui dans cette chère Mission, pour laquelle ils se sont sacrifiés, ils verraient que leurs travaux et leurs sacrifices ne sont point perdus. Ceux qui n'ont point vu les commencements, qui n'ont pas été témoins des difficultés extraordinaires qu'il a fallu vaincre, sans espoir, humainement parlant, de pouvoir jamais réussir, ne sauraient se faire une idée de ce contraste avec le passé. Ce qui se passe ordinairement, quand on arrive dans un pays de mission, c'est l'état plus ou moins florissant des choses ou bien l'extrême contraire. La diminution du mal et le bien qui se trouve entre ces deux extrêmes n'offre ordinairement pas de doute, que cela devant produire, si l'on envisageait les choses avec leurs circonstances.

« Il est vrai que plusieurs de nos Missionnaires d'Afrique ont eu dans quelques postes le bonheur d'être témoins des deux extrêmes; ils ont défriché, et après ce travail si ingrat en lui-même, ils ont pu semer, et se réjouir au milieu d'une moisson bénie et abondante. D'autres, qui les avaient précédés, ont continué au lieu de les aider et s'en réjouissent avec eux; leur part n'est pas le moins légitime d'envie.»

— 4. « Depuis le commencement de l'année, nous avons été plusieurs fois honorés de la visite de M. le Gouverneur, qui s'arrachait ainsi à ses nombreuses occupations, pour venir nous fortifier et nous encourager par sa présence et ses avis paternels.

« La Spontanéité nous est venue d'abord au commencement de l'année, vers la fin de l'expédition. Ce fut pour toute la population, tant de Dakar que de Goree et particulièrement pour les Européens, un grand sujet de consolation. La joie de ces malheureux,

plongés dans le deuil et la frayeur, fut bien grande lorsqu'ils virent la Grandeur visiter les hôpitaux que tout le monde évitait bien qu'ils fussent remplis de malades et de mourants. »

— 5. En terminant, un mot encore sur notre cruelle épidémie. Dakar en est délivré, depuis le mois de février, mais nous craignons bien qu'elle n'ait pas encore entièrement quitté le pays. Pour conjurer le fléau, nous avons fait des prières publiques, nous jûmes aussi, d'après l'ordre de Monseigneur, une procession par les rues de Dakar, et nous avons fait en même temps la bénédiction de notre maison et de celle des sœurs. Sur le parcours, pendant qu'on chantait les litanies, le célébrant jetait de l'eau bénite et récitait de temps en temps les prières du rituel, sous le titre de *Benedictio loci*.

« Cette cérémonie toucha vivement les infidèles. Ils s'arrêtaient devant la procession en exprimant hautement leur respect. La bonne tenue de ces pauvres nègres fit ressortir plus encore la froide indifférence de quelques Européens, qui ne daignaient pas même se découvrir. Le P. Duby qui présidait la procession fit effort pour se contenir; mais en passant devant eux il trempa profondément le goupillon dans le bénitier, et les aspergea chacun d'eux d'un bon coup d'eau bénite. L'aspersion produisit son effet; le diable s'enfuit, et les chapeaux tombèrent. Depuis lors nous avons quelques amis de plus. »

— 6. « La C<sup>te</sup> de l'Immaculée Conception a été douloureusement éprouvée par l'épidémie. Deux religieuses avaient déjà succombé au mois de décembre de l'an dernier. Le Bon Dieu a voulu se choisir encore de nouvelles victimes; et parmi ces victimes la première a été la Supérieure même de la C<sup>te</sup>, la Mère Flaviana. Elle est morte le samedi 19 janvier, et le sur lendemain, une de ses compagnes, la Sœur St-François, allait la rejoindre au Ciel. Presque toutes les autres ont été atteintes égale-

par le fléau. Le Ciel, heureusement, les a conservées. Les Sœurs définites ont été remplacées depuis par trois autres venues de France.

« La population infidèle de Dakar a donné, à cette occasion, un témoignage éclatant de sa reconnaissance et de son admiration pour le zèle et le dévouement des religieuses. »

— Nous ajoutons au bulletin de la C<sup>te</sup> une lettre écrite à ce sujet par le P. Duby à la R<sup>vé</sup>. M<sup>re</sup> Séraphine, Supérieure générale de la Cong<sup>g</sup> de l'Imme. Conception de Castres. Nous ne doutons pas que nos chers Confrères ne lisent avec intérêt ces édifiants détails sur ces religieuses qui secondent nos Missionnaires avec tant de générosité.

Détails sur la mort des Sœurs de l'Imme. Conception, décédées à Dakar de la fièvre jaune.

Dakar, le 6 février 1867.

Ma Très-Révérende Mère,

Monseigneur, en vous communiquant nos douloureuses nouvelles, vous a donné les consolations dont aura besoin votre cœur affligé par la perte de vos chères filles de la C<sup>te</sup> de Dakar. Sa grandeur néanmoins me permet et désire que j'expose de vous procurer ma part de consolation, en vous donnant quelques détails sur la maladie et la mort des nouvelles victimes dont Dieu vous a demandé le sacrifice.

La Mère Flaviana tomba malade le samedi 12 janvier, et s'alita immédiatement. Elle voulut se confesser le même jour, afin, disait-elle, de se tenir prête à toute éventualité, mais elle tenait à le faire à l'insu de ses chères Filles, pour éviter toute impression pénible, toute inquiétude sur son état, qui d'ailleurs n'avait absolument rien d'alarmant. Elle-même conservait cette tranquillité, ce calme qui avait si puissamment contribué à soutenir le courage de la Communauté, pendant la maladie et surtout à la mort des deux premières victimes. C'est, en un mot, semblait

indiquer que la maladie ne servait qu'une indisposition passagère. Cependant, comme le mieux se faisait toujours attendre, je crus, après quelques jours, pouvoir donner le St-Sacrament à la chère malade. Nous commençons à craindre en elle l'irruption de la fièvre jaune, et nous ne nous étions pas trompés. Le médecin d'ailleurs nous confirma dans nos craintes.

Au moment où je m'approchais de Mère Flaviana pour lui donner la Sainte Communion, et que je tenais Notre-Seigneur entre mes mains, elle exprima le désir de parler: c'était pour demander humblement pardon à toutes ses chères Sœurs et à toute l'assistance qui fondait en larmes, et pour prononcer brièvement la rénovation de ses vœux. Peu après, se sentant un peu mieux, elle exprima comme un regret de ne pouvoir point mourir encore; ce regret dura peu, et elle sentit bientôt que Dieu voulait exaucer son désir d'être avec Lui. Elle souffrait beaucoup sans prononcer une parole de plainte; elle parlait peu, et quand elle le faisait, c'était toujours de Jésus et de Marie. — « Oui! s'écriait-elle une fois après un long silence, les grandeurs de Dieu sont impénétrables, personne ne peut les exprimer. » Elle acceptait les remèdes et tout ce qu'on lui offrait, avec une obéissance et une simplicité qui ne se démentirent pas jusqu'au dernier moment, et conserva un calme et une sérénité inaltérable. — « Ah! quel bonheur! disait-elle une fois, le sacrifice est consommé! » — C'était le vendredi. — Après cela, elle tombe dans le délire, pendant lequel il était facile de ramener son esprit par des pensées de foi. Comme on lui suggérait l'invocation des Saints Noms de Jésus, Marie, Joseph, elle prononça l'invocation en ajoutant: « je vous donne mon cœur, je vous donne ma vie, » et ayant achevé la prière à voix basse, elle finit en disant: « Ainsi soit-il! » Ce furent là les dernières paroles que j'entendis sortir de sa bouche. Ennuie par les souffrances, elle s'affaiblissait à vue d'œil. Elle semblait comprendre encore ce qu'on lui disait et imprimait ses lèvres mourantes sur sa Croix de Religieuse qu'on lui donnait à baiser. Elle passa ainsi sa dernière nuit sur la terre avec Jésus Crucifié, à qui elle rendit son âme le lendemain, samedi 19 janvier, à 9 h. du matin.

Cette mort inattendue causa une sensation bien vive, tant à Dakar qu'à Gorée, où la Mère Flaviana était bien connue et sincèrement estimée. Elle semblait être appelée à faire prospérer les œuvres de votre Etablissement de Dakar. Pas plus tard qu'aujourd'hui, une des plus honorables notabilités de Dakar

mên a partî dans les termes les plus respectueux. C'est un miracle que l'avaient le mieux connue.

On dut tenir secret ce malheur aux autres Sœurs malades, et il y en avait trois, la S<sup>te</sup> Thérèse, la S<sup>te</sup> St. Vincent, et la S<sup>te</sup> St. François. Inutile de vous dire quelle violence il a fallu que se fissent les Sœurs Victoire et St. Dominique pour contenir et dissimuler leur douleur devant elles. La plus malade était la S<sup>te</sup> St. François. Dès son premier accès de fièvre, elle s'était réjouie à la pensée que elle allait enfin partir pour le Ciel. Elle ne pouvait contenir sa joie au milieu de ses souffrances, qui étaient souvent aiguës, elle restait toujours containte et muette, et savait consoler les assistantes par des paroles qui témoignaient le bonheur qui remplit son cœur. Ce n'est que par moments qu'elle s'écriait au fort de ses douleurs, « Ah! que je souffre! » pour répondre immédiatement son angélique gaieté. Elle chantait de joie, et comme un jour elle chantait un cantique au Ciel et que les forces lui faisaient défaut, elle pria la S<sup>te</sup> Supérieure des Filles du St. Cœur de Marie, qui avait acquis le Ciel, de vouloir bien venir pour elle se confesser. Le croirais-tu d'abord de me vouloir donner lui administrer le St. Viatique; à cause de ses fréquentes vomissements. Elle en fit expressément prière, au point que la crainte de cette prière en sembla devenir la plus grande de ses souffrances. Mais ce ne devait être qu'une épreuve, et Notre Seigneur ne voulait pas la priver de la St<sup>e</sup> Communion, ainsi qu'elle l'avait dit d'avance elle-même. Elle reçut, peu après, le sacrement de l'Extrême-Onction. Comme elle ne parlait que du Ciel et de son désir d'y aller sans retard, on lui fit l'observation que ce désir n'était point conforme à la volonté de la Très-Honorable Mère, ni par conséquent à celle de Dieu; elle répondit si longuement: « Comme le Bon Dieu voudra, dit-elle, mais je crois qu'il veut que je meure, et c'est là grâce que je lui rémande. » Le désir qu'elle avait de mourir pour être avec Jésus et Marie, qu'elle aimait tant était si grand, que la simple pensée de guérir semblait lui faire peur. Sa maladie ne dura que quatre jours, et le dernier jour fut pour elle un jour de souffrances extraordinaires. Ses souffrances servirent à purifier davantage cet ange, qui ne pouvait plus vivre sur la terre, et elle rendit son âme à Dieu le 21 Janvier. Acte de St<sup>e</sup> Agnès, à St. du soir. Elle n'apprit la mort de sa chère Mère Thérèse qu'un



Ciel, au sein de Dieu !

« Quand la population indigène de Dakar et celle des environs apprirent la maladie des Bonnes Sœurs, et surtout de la S. Hieronique, il y eut comme un deuil général, et des prières publiques furent faites par ces pauvres. Au monastère pour la guérison de cette dernière. Voici trois semaines déjà que tous les jours, matin et soir, ils prient pour elle en saluant Sœurs enfants se privent d'une partie de leurs repas pour faire la charité, afin que Dieu leur conserve la Sœur Secour, la Sœur des malades, la Sœur des enfants. Il se trouve à Dakar, dans un lieu sec, un gros Baobab, où les marabouts ont coutume de se rendre dans des circonstances extraordinaires, pour demander soit la punition et la mort de leurs ennemis, soit la conservation de ceux qui leur sont chers. On s'y est rendu aussi à l'occasion de la maladie de la S. Vénérique, et le grand marabout, selon l'usage, a prononcé l'oracle en disant que la Sœur ne mourrait pas, mais qu'elle guérirait, et l'oracle se répandit partout et aujourd'hui que la Sœur des malades est en voie de guérison, tout le pays est dans la joie. « Nous savons bien, disent-ils quand on les interroge, que toutes les Sœurs sont bonnes, mais celle-là nous la connaissons plus particulièrement elle a soigné la me à mon enfant, dit l'un; elle m'a guéri de toute maladie, dit un autre; sans elle je serais mort de faim et de froid, disent d'autres; voyez cette robe, c'est elle qui l'a donnée à mon enfant. Que deviendrions-nous si cette bonne Sœur venait à mourir? Dieu est bon, il ne nous trahira pas, nous l'en avons prié; nous avons fait l'aumône pour la bonne Sœur qui nous a fait tant de bien, et Dieu nous a exaucés. » C'est là ce qu'on entend partout où l'on passe. Ceux qui ont connu les gens de Dakar, il y a quelques années seulement, sont étonnés de les voir aujourd'hui si sensibles, se reconnaissant. Ces pauvres insulés commencent à apprécier les fruits de la charité chrétienne, et quand on aime les fruits on ne peut ne point aimer l'arbre qui les produit. Les victimes qui se sont offertes à Dieu pour leur conversion, continueront à intercéder pour eux au Ciel, pour eux et pour nous tous, et spécialement pour vous qui en êtes tant aimés et qui l'êtes encore plus parfaitement aujourd'hui.

« En me recommandant à vos prières je vous prie, ma

Évêq. Révérende Mère, de vouloir bien agréer l'expression  
des sentiments du plus profond respect avec lesquels j'ai  
l'honneur d'être,

Votre très-humble, mais bien dévoué serviteur,

M. Duby miss. du S. Esp. et de l'Ém.

Cœur de Marie.

## Clé de St. Joseph.

1. Santé de Mgr. et des Dées — 2. Voyage de Mgr. en France et à Rome. — 3. Lett. scolastique. Sa régularité — 4. Terminus et accroissement des Filles du St. Cam à Marie. Ode. notation au 1<sup>er</sup> Dée — 5. Fêtes du 2 et du 10 fév — 6. Apparitions des sautevelles en janvier. — 7. Incubie. Vaineuse préservation de l'Atoll. — 8. Médailles p<sup>o</sup> le colou de St. Joseph à l'exposition de Porto — 9. Statues. Leur changement de tenue. — 10. Bonne disposition l'adm<sup>r</sup> locale. M. Fize. Cl. de Gorée — 11. Visite du roi de Saloum.

Extrait du Bulletin et des Correspondances — 1. « St. Joseph continue de nous protéger d'une manière bien visible, nous sommes heureux de le reconnaître et à éloigné de ses chers enfants le fléau qui vient de désoler la Côte d'Afrique, ce qui nous a permis d'aller secourir et soulager nos confrères de Bakar et de Gorée. L'état sanitaire de la Clé n'est pas cependant sans laisser parfois à désirer, St. Joseph nous rappelle que nous sommes ici pour nous sanctifier et sanctifier les âmes par la souffrance et la croix.

« Monseigneur est fréquemment indisposé. Sa migraine le reprend souvent, il peut à peine s'appliquer. Cependant il travaille beaucoup; la grammaire wolof qu'il fait imprimer lui prend assez de temps. Plusieurs de ces indispositions ont privé Sa Grandeur de bien douces consolations. C'est ainsi qu'elle ne put s'occuper, comme elle l'aurait désiré, des exercices de la retraite qui eut lieu au mois de mars. Le jour de St. Joseph, Monseigneur ne put officier, et, à son grand regret, il ne put même faire au salut, la consécration solennelle au glorieux Pater,

de notre Établissement, comme cela a eu lieu chaque année; le P. Thomas arrivé depuis quinze jours, dut le remplacer. »

« Le P. Welty souffre toujours de ses rhumatismes. Quant aux autres Pères et Sœurs de la C<sup>te</sup>, leur santé s'est heureusement bien maintenue. »

— 2. « Nos chers confrères ont déjà appris le voyage en France et à Rome de M<sup>gr</sup> Robès et de M<sup>o</sup> Jouga. Ce n'est que par une protection toute particulière du Sacré Cœur de Jésus, que M<sup>o</sup> onseigneur a pu réaliser les pieux desirs qui l'engageaient à entreprendre ce voyage. L'avant-veille de son départ, il était encore retenu au lit. Heureusement la traversée n'a duré que quelques jours. Parti le 7 juin de Dakar, Sa Grandeur est arrivée à Pauillac le 18, malgré les quelques jours de retard du paquebot à Lidoenne.

« Le P. Lacombe qui se trouvait à S<sup>te</sup> Marie de Gambie, a été désigné par Sa Grandeur pour la remplacer en son absence et rappelé en conséquence à S<sup>t</sup> Joseph. »

— 3. « Le Seigneur semble bénir d'une manière spéciale nos premiers Scolastiques; ils continuent à être fervents, et se trouvent heureux d'être les enfants du S<sup>t</sup> Cœur de Marie. Ils prennent un vif intérêt à toutes les nouvelles qu'ils reçoivent de la Cong<sup>o</sup> et de la Maison-Mère; aussi avec quel plaisir entendent-ils lire le Bulletin!

« Nos postulants continuent à bien marcher. Il nous tarde de les voir séparés complètement des autres enfants. La piété et la régularité y gagneraient. Ils sont séparés des apprentis et des enfants pour la lecture spirituelle; et déjà on a pu constater les heureux résultats de cette séparation. » (Lett. du 1<sup>er</sup> Mai.)

— 4. « Le Noviciat des Filles du S<sup>t</sup> Cœur de Marie est toujours bien édifiant. La ferveur et la régularité règnent dans la petite C<sup>te</sup>, grâce aux mortifications et aux prières de la pieuse supérieure, que leur a donnée la Cong<sup>o</sup> de S<sup>t</sup> Joseph, et qui est vraiment un trésor pour la C<sup>te</sup> naissante, la Mère Rosalie.

« Entendant parler du beau dévouement des âmes pieuses à l'égard du St. Père, cette bonne-Mère demanda à ce que dans la C<sup>te</sup> il y eût une saeur qui fît la Sainte Communion pour le St. Père, chaque jour du mois de Marie puis aussi à l'heure sainte dans le même but. Monseigneur, on le pense bien, accéda avec bonheur à cette proposition; il en parla aussi à nos enfants. Ceux-ci voulurent faire la St<sup>e</sup> Communion une fois pendant le mois de mar pour le St. Père, et tous les jours, deux furent désignés pour cette sainte œuvre.

« Le C. R. Père a bien voulu envoyer aux Filles du St. Cœur de Marie des reliques du Vénéré Père, avec son portrait, en y ajoutant sa propre photographie. Toutes en ont été. On ne peut plus heureuses; car elles se regardent comme appartenant à notre famille religieuse. Depuis lors, elles prient avec plus de ferveur encore Notre Vénéré Père, afin d'obtenir surtout la grâce de mener comme lui, une vie toute intérieure et toute surnaturelle.

« En retour de ces saintes dispositions, le Bon Dieu bénit et fait croître peu à peu cette petite Congrégation, toute dévouée à son service et au culte de Marie. Deux Professions ont eu lieu pendant ce semestre et ont porté à 18 le nombre des professes. Il reste quatre novices et six postulantes. Plusieurs nouvelles demandes ont été faites; mais l'exiguïté du local, et surtout des ressources, l'limitent un peu les admissions.»

— 5. — Le 2 février, M<sup>gr</sup> Robès réunir tous les membres de la C<sup>te</sup>. Commentant ces paroles de St. Paul: « Eides qua per caritatem operatur », il nous fit ressortir l'esprit de foi et le calme avec lequel notre V<sup>re</sup> Père recevait les malheurs qui venaient fondre sur lui. Sa Grandeur aime à se rappeler, au milieu de ses épreuves, la conduite de notre Saint Fondateur, dans les circonstances bien difficiles que lui ménagea la divine Providence

« Le dimanche suivant, Monseigneur bénit deux statues. L'une d'elles représente St. Louis de Gonzague; c'est un don de notre Très-Révérénd Père à ses chers enfants de St. Joseph.

« Le 9 février, le P. Stoll et le F. Alban nous apportaient le Bulletin prescrivant pour le lendemain 10, la fête commémorative de l'élection de notre Très-Rév. Père; nous nous sommes empressés de commencer la neuvaine et de répondre aux intentions de la Maison-Mère.»

— 6. « Les sauterelles sont venues nous souhaiter la bonne année à leur manière. Dès la veille, elles ont défilé pendant une heure, en rangs serrés, au dessus de nos champs. Le 5 janvier, depuis midi jusqu'à 5 h., elles se pressaient comme des flocons de neige, de couleur rougeâtre, et passaient avec une rapidité surprenante. Presque tous les jours du mois de janvier, nous fûmes obligés d'envoyer des enfants aux jardins, uniquement et continuellement occupés à leur donner la chasse; sans cette mesure, elles auraient dévoré tous nos légumes.»

— 7. « Mais ce qui a rendu le mois de janvier remarquable à St. Joseph, ce sont les incendies. Le 10 de ce mois, M. Terron-D'hiouf<sup>(1)</sup>, chef du village de St. Michel, venait nous annoncer que plus des trois quarts de son village avaient été réduits en cendre en moins d'une heure. Son habitation avait été entièrement détruite, et ce ne fut qu'avec peine, qu'on sauva le mil appartenant à la mission. Quelques noirs du village avaient mis le feu dans les herbes de la forêt. Poursuivie par le vent, la flamme arriva, sans qu'on s'en aperçût, jusqu'aux cases, qui prirent feu, en un clin d'œil.»

« Le 16, le vent nous amena encore l'incendie de l'intérieur de la forêt. Nos enfants terminaient le chapellet, on allait se rendre au réfectoire, quand le feu

(1) M. Terron-D'hiouf et M. Fothin, dont le nom vient plus loiy, sont deux anciens élèves de la mission, envoyés précédemment en France par Mgr Kobès, pour faire leurs études.

se fit entendre. Les flammes s'élevaient à une hauteur prodigieuse et s'avançaient avec une incroyable rapidité. Que faire ?... Encore quelques mètres, et la meule de foin va prendre feu, puis l'écurie, puis l'Établissement... Armés de longues perches, nous courons aux endroits les plus exposés, mais le vent nous chassait la flamme à la figure, et la fumée nous suffoquait; pour l'eau, il ne faut pas y songer. La Providence, heureusement, vint à notre secours. Le vent changea de direction; et le feu s'éteignit de ce côté; faute de matière; car un vaste chemin séparait notre écurie des champs enflammés.

Mais d'un autre côté, l'incendie gagnait l'enclos des Sœurs. Les bonnes religieuses commençaient à déménager en se lamentant. Nous fûmes pendant deux heures dans de grandes angoisses. Les noirs du village se dévouèrent avec un zèle au-dessus de ce qu'on pourrait attendre d'eux. Et l'on finit par arrêter enfin l'incendie. Au fond du jardin des sœurs est une petite chapelle de N. D. des Sept Douleurs, couverte en paille. Chose surprenante, l'herbe brûla tout autour, et le feu ne toucha pas à la chapelle. Enfin, c'est un petit miracle que nous ayons pu échapper, gloires éternelles à Notre bonne Mère et à St. Joseph.

— 8. — Le jour de l'incendie du village de St. Michel, Monseigneur recut du gouvernement portugais une médaille en bronze de 7 à 8 centimètres de diamètre, pour du côté de la Colonie de St. Joseph, qui avait été envoyée à notre insu à l'exposition de Porto.

„ M<sup>r</sup> Potain recut, de son côté, du gouvernement français une médaille d'argent pour différentes productions exposées à St. Louis. „

— 9. — Le mois de St. Joseph et surtout le beau mois de Marie ont été célébrés avec amour dans l'Établissement. Cette année, comme l'année précédente, le trône de la Bonne Mère fut embelli avec le plus de magnificence possible. Lors de son dernier voyage en France, le T. Rieffer nous avait

acheté une belle statue colorée de la S.<sup>te</sup> Vierge. La vivacité de ses couleurs ressortait avec éclat. Mais, voilà qui, vers la mi-mai, le teint de l'image s'obscurcit peu à peu. Le vermeil et pur qu'il était, il devint noiâtre, puis noir tout-à-fait. La figure, les mains, en un mot tout ce qui était blanc ou couleur de chair prit la couleur locale. Ce fut la même chose pour l'Enfant Jésus et pour S. Joseph. La Statue de S. Louis de Gonzague n'a encore subi aucun changement. Nos enfants se plaisent à dire que S. Joseph et la S.<sup>te</sup> Vierge ont voulu prouver combien ils aiment les noirs, quoiqu'il en soit, nos sacristains auraient préféré la couleur première.

« Ce phénomène, résultat naturel de l'action du soleil sur les couleurs, s'est produit également sur d'autres objets. Nos colonnes de bronze sont devenues d'un blanc d'argent; notre cloche est bleue, la couleur violette de nos persiennes est passée au jaune, nos calices et nos chandeliers sont noirs, des piédestaux blancs ont maintenant une teinte rougeâtre. »

— 10. — L'administration locale est toujours bien disposée pour nous. Dernièrement encore M.<sup>r</sup> Flize, commandant de Gorée, ancien condisciple du P. Kieffer, vint avec sa Dame et ses enfants passer au milieu de nous la fête du patronage de S. Joseph. C'était pour la première fois qu'il voyait l'Établissement. Il en parut enchanté, de même que de l'accueil qui lui fut fait; et décidé à aider Monseigneur de tout son pouvoir. Mais il est à craindre qu'il ne reçoive son changement. Ce serait pour nous une perte bien regrettable. »

— 11. — Nous ajoutons ici comme supplément au bulletin de S. Joseph une petite relation sur la visite de Sa Majesté royale, le souverain du Saloum, à Mgr Hobé, dans les derniers jours d'avril.

Visite du roi du Saloum  
à M<sup>gr</sup> Kobès.

Avant l'expédition de Nubi, Sa Majesté le roi du Saloum étoit venu à Jool, pour des motifs que nous ignorons.

A cette nouvelle, tous nos ouvriers, c. à S<sup>t</sup> Joseph, de S<sup>t</sup> Michel, de S<sup>t</sup> Gabriel et de S<sup>t</sup> Antoine, n'ont rien eu de plus pressé que d'aller rendre hommage à leur souverain.

Ils lui exprimèrent leur bonheur et leur sécurité, et redirent à l'envie la bonté et la charité de Monseigneur, la vie qu'il a rendue à plusieurs d'entre eux, les bienfaits qu'ils en reçoivent tous les jours et surtout la paix dont ils jouissent auprès de Sa Grandeur. Le roi, charmé de voir bien vêtus et bien portants des gens qu'il croyait dans la dernière misère, promit une visite à Monseigneur. J'irai, disant-il à nos ouvriers, j'irai voir Monseigneur. Je veux le connaître et en même temps le remercier de tout ce qu'il a fait pour les émigrés de Saloum.

Le lendemain, il étoit en route pour St Joseph, quand lui arriva un envoyé du roi de Sene, qui le pressait de rentrer au plus vite. Cela, joint aux bruits de guerre qui couraient déjà le matin à Jool, le firent rebrousser aussitôt chemin. Il trouva la guerre engagée et y prit part. On ne lui reçut qu'une légère blessure, mais son cheval eut l'épaule presque enlevée.

Quelques jours après cette lutte, il se mit de nouveau en marche pour St Joseph, accompagné des dignitaires de l'Etat. Il étoit à cheval, mais son entourage le suivait à pied. Son 1<sup>er</sup> ministre, conseiller et comme gardien de Sa Majesté, son aide-de-camp, enfin un quist ou domestique, sans cesse auprès du roi et uniquement occupé à le servir et à le chanter, composaient le cortège royal. Sa Majesté est un jeune homme mince et élancé de 20 à 22 ans. Sauf ses deux gros yeux rouges, sa physionomie n'a rien de saillant. Un long boucou semblable à la toge des magistrats et à larges manches étoit tout son habillement. Il tenait une lance à la main.

Au moment de son arrivée, Monseigneur se trouvoit dans nos ateliers de menuiserie. On lui présenta Sa Majesté, et le cérémonial de réception fut des plus simples. Le roi de Saloum a malheureusement un défaut de naissance, il bégaye beaucoup ordinairement mais il est à remarquer qu'il bégayait davantage en parlant à Monseigneur. Sa Grandeur lui montra en détail tous nos ateliers, elle fit marcher la machine à vapeur, l'écordeuse, les meules, la presse à huile, les égraineuses, le tour de la menuiserie, la scierie, la petite presse de l'imprimerie etc. Tout cela



non-seulement les intéressait, mais émerveillait et exaltait la royale assistance, à un tel point, qu'ils ne trouvaient plus d'expressions pour rendre leur étonnement; ils se disaient: «Voici le paradis ici, les loutaris (blancs) savent tout faire, ce sont des Dieux.»

Ses atelons, Monseigneur conduisit les visiteurs à son salon. La première chose qui attira leur attention, fut le petit enfant Jésus couché dans la crèche et recouvert d'un globe de verre. La lumière qui avait éclairé les rois mages n'avait pas encore lui à leurs yeux, aussi ils ne se prosternèrent pas, ils regardaient, ils voyaient sans voir, oculos habent et non vident. Mais voilà que tout à coup une musique céleste se fait entendre, le petit enfant ouvre et ferme les yeux, lève et abaisse ses petits bras, les joint ensuite sur sa poitrine. A cette vue leur surprise est à son comble, ils n'y tiennent plus. Le roi en particulier croit rêver, et en bégayant il dit: «Li li, li li ma, li ma li ma gi... yépa, du du dara, heff... la, hef langi.» Tout ce que j'ai vu jusqu'ici n'est rien, voilà ce qui est tout. — Il disait bien vrai, sans s'en douter, puis il ajouta: «Est-ce qu'il parle? Hudi ndey am? ana ndey am? quel est sa mère? où est sa mère? Il ne manque qu'une seule chose aux blancs pour égaler Dieu, c'est de faire parler un objet sans vie.» Il regarda avec grande attention et beaucoup d'intérêt un tableau représentant le Saint Père et le buste de notre Vénéré Fondateur. Puisse l'Enfant Jésus, par les prières du Vénéré Père, par les efforts et labours de ses enfants, ouvrir à la lumière de l'Évangile, les yeux de ce pauvre roi et de ses malheureux sujets!

Le temps cependant avançait avec sa rapidité ordinaire, l'heure de midi approchait, il fallait songer à préparer un royal dîner pour Sa Majesté. Monseigneur en donna l'ordre, et en attendant, il mena les nobles visiteurs dans un appartement préparé au-dessous de son salon. Quand tout le monde eut pris place, non sur des fauteuils, mais sur des nattes étendues par terre, Sa Grandeur leur demanda s'ils avaient faim, et sur leur réponse affirmative, elle fit apporter quelques biscuits. L'entourage du roi avait alors considérablement augmenté. Sa Majesté voulut elle-même faire la distribution du biscuit. Elle en donna à tout le monde et à elle rien. Ce qui porta Monseigneur à lui demander si elle n'avait pas faim. — «Oh, non, je me soucie peu de manger, je veux boire (nan däl la buga, je ne veux autre chose que boire, avez-vous du sangara, Monseigneur?)» (de l'eau de vie). — «De l'eau de vie, reprit Sa Grandeur; ce n'est pas ici que vous en trouverez, et même s'il y en avait, je ne vous en donne pas, parce que cette boisson vous ronge le cœur et vous tue, c'est

« ce qui a fait mourir votre frère Semba-Lambi, que j'ai eu occasion  
 « de voir sur son lit de mort. » — « Eh ! c'est bon ça, a repris le roi, ça  
 « donne de la force. Avez-vous au moins du vin ? » — « Pour du vin,  
 « je pourrai vous en donner, mais pas beaucoup, parce qu'il est aussi  
 « bien capricieux. » En leur apportant deux bouteilles, qui ils vidèrent en un  
 clin d'œil. Après ce petit regal, les gens du village, désirant aussi pos-  
 séder un moment leur roi, demandèrent à Monseigneur qu'il voulait  
 bien le leur laisser un peu. Sa Majesté fut donc conduite au village où  
 on lui porta son dîner. Mais avant de la laisser partir, Monseigneur  
 lui recommanda de ne pas trop boire ; il le recommanda surtout à  
 son 1<sup>er</sup> ministre, son gardien, ainsi qu'à tous nos villageois, ajoutant  
 que si Sa Majesté était tant soit peu grisée, il ne la recevrait plus  
 auprès de lui. Ils promirent tous qu'on ne lui donnerait rien à boire.

Vers les 4 h. de l'après-midi, ils revinrent plus nombreux encore  
 que le matin. Presque tous les habitans du village, accompagnent le roi.  
 Ils montent au salon de Monseigneur, ils veulent encore voir et  
 entendre l'Enfant-Jésus. Nouvelle admiration ; nouveaux éba-  
 hissements ! nouvelles expressions ! Ils s'accroupissent tous sur les  
 planches, le roi le premier, autour de Sa Grandeur qui, après  
 avoir nourri leurs corps, voulut aussi donner à leurs pauvres âmes  
 le pain bien autrement désirable de la parole évangélique.

Monseigneur commença par leur dire, vous êtes émerveillés de  
 tout ce que vous avez vu et de ce que les blancs peuvent faire. Vous dites  
 même que le Bon Dieu est avec eux et est pour eux.

« Si les blancs ont été, si favorisés de Dieu, et s'ils peuvent faire  
 « des choses si extraordinaires, c'est parcequ'ils connaissent le Bon  
 « Dieu et qu'ils le servent. Ils suivent la seule véritable religion,  
 « etc. etc. Il faut nécessairement que vous la suiviez vous tous,  
 « sans exception, depuis le roi jusqu'au plus pauvre, pour être sauvés  
 « et aller au Ciel. Et s'adressant au roi, tu es roi et comme tel tu  
 « veux être servi et obéi, parceque Dieu t'a placé à la tête des autres,  
 « de même Dieu est ton roi, infiniment plus que tu l'es des tiens.  
 « C'est lui qui t'a créé, te soutient, et peut te faire mourir quand  
 « il lui plaira, par conséquent, tu dois aussi le servir, c'est-à-dire  
 « te convertir. » Ici, au mot convertir, le roi coupe la parole à sa  
 Grandeur. « Non, me convertir, jamais. » — « Tu iras en enfer. » —  
 « Soit. » — Quelles mauvaises dispositions, serait-on tenté de dire,  
 mais un moment. Dans ce pauvre royaume, il n'y a eu encore que  
 la religion mahométane, et qui dit lib à ces pauvres gens, ce  
 qui veut dire conversion dit-ou plutôt eux entendent par là  
 se faire

mahométane. C'est ce que ne veut pas entendre le roi; plutôt aller en enfer que de faire partisan de Mahomet. — « Je ne sais pas où j'irai moi, après ma mort, ajoutait-il, mais je sais que Maba, non-seulement n'ira pas au Ciel, mais en core, ira au plus profond des enfers avec tout le mal qu'il a fait; non ce n'est pas là un Sérigne, un chef de religion, un prêtre. » — Maba est ce fameux marabout qui a ruiné de fond en comble le royaume de Saloum, et qui continue toujours, comme nous l'avons dit plus haut, à poursuivre et le roi et les habitants du Saloum.

Les autres également ne peuvent pas souffrir un marabout au milieu d'eux. Progrès immense! combien grande avait été l'influence des marabouts, et combien elle a diminué! Le Seigneur a son moment pour la conversion de ces pays. Attendons-le, tout en adorant ses desseins impénétrables.

Enfinement, Sa Majesté a été heureuse et contente de sa visite et recut de Monseigneur avant de partir un manteau à capuchon que les sœurs indigènes ont aimé de scier orange et de pierreries, ce qui le rendoit un véritable manteau de roi. Aussi il ne pouvoit se lasser de s'admirer. Sa majesté fut dans un tel excès de jubilation, qu'elle ne put fermer l'œil toute la nuit à qu'elle se leva plusieurs fois pour mettre le manteau royal et s'admirer ensuite. Les ouvriers de chaque village se sont cotisés pour donner aussi une belle paire de pagnes à Sa Majesté qui partit très-enchantée.

## Eté de Joal.

1. Expédition montante de Joal. — 2. Expédition contre le Marabout Maba Mas. sacre de nos troupes à Cissat. Revanche.

— 1. Le P. Lamine écrit au C. R. Père, en date du 17. juin: « M. Kobs m'a envoyé de nouveau à S.<sup>te</sup> Marie, pour remplacer le C. Lacombe, appelé à S. Joseph. Sa Providence avoit voulu me préparer à ce changement, par mon premier séjour en Gambia.

Je suis parti de Joal avec la consolation d'avoir terminé tous les exercices du Carême, et presque tout le mois de Marie. J'ai pu faire remplir le devoir, presque aux chrétiens indigènes, y compris trois des militaires du poste. Et avant mon départ, j'ai eu la joie de

célébrer une cérémonie de première communion, fort nombreuse, il est vrai, mais bien tenue et bien préparée, avec l'aide des Filles du St Cœur de Marie.

« L'œuvre 'jeal' il paraît que les Sœurs elles-mêmes, vont être obligés de quitter pour un temps, car on ne peut les laisser là sans prêtre. Gagnez, Mon très Révérend et bien aimé Père, vous souvenir de cette mission dans vos prières, et envoyer le plus vite possible un Père au secours »

« Jeal cependant, n'est pas complètement abandonné, cette petite chrétienté et sa belle église seront desservies par les Pères de St Joseph, en attendant qu'il plaise à Dieu de m'y ramener »

— 2. Le marabout Maba, dont plusieurs fois déjà nous avons eu occasion de parler, et qui a été jusqu'ici pour la colonie du Sénégal et les peuplades voisines, un véritable fléau de Dieu, a continué ses ravages et ses dévastations. Au mois de mars, une expédition a été dirigée contre lui du Sénégal. Après avoir été repoussé par nos troupes, il réussit à les faire tomber, le 20 avril, dans une embuscade à Ciofat, où nous avons éprouvé des pertes regrettables. Une vengeance éclatante en a été tirée par nos braves soldats.

On trouvera les détails de ces événements qui intéressent spécialement nos missions d'Afrique, dans l'extrait suivant emprunté au journal l'Univers

#### Expédition contre Maba.

Embuscade tendue à nos troupes à Ciofat. Revanche.

Dans ces derniers temps, les partisans de Maba qui occupent le delta entre les embouchures du Saloum et de la Gambie, exercent la piraterie dans ces parages. Plusieurs pirogues de notre comptoir de Jeal se rendant en Gambie furent enlevées et ils détruisirent le village de Wangni sur la rive droite du Saloum.

Ces tentatives, au dire du Moniteur du Sénégal n'étaient que le

prélude d'une attaque générale, préparée par Maba contre le Sine et le Saloum. Le Chef de bataillon Flage, reçut et d'ordre se rendit dans le Saloum avec les troupes de la garnison de Gorée. Cet officier supérieur partit le 23 mars dans la soirée avec : 1.° Gaudon portant 120 hommes d'infanterie de marine, sous les ordres du capitaine Bernault (Germann), 30 artilleurs et 2 obusiers, sous les ordres du lieutenant Rohaut, 70 disciplinaires sous les ordres du capitaine Bernault (Guy), et 50 tirailleurs, commandés par le capitaine Le Creuxer; en tout 270 hommes. Cette petite colonne arriva le 29 à Kaolakh, où elle trouva une centaine de volontaires avec cinq ou six pirogues, sous les ordres de Yorkin, ancien traitant et habitant de Diouca. Ils se joignirent à la colonne, qui arriva le 1<sup>er</sup> avril, à l'entrée du Haricot de la Gambie.

Le Rapport de M<sup>o</sup>. le Commandant Supérieur de Gorée constate que les opérations de la colonne ont eu un résultat satisfaisant. On a tué un grand nombre d'ennemis, on a incendié plusieurs villages et cinquante greniers plein de riz.....

Mais Maba ne devait pas tarder à prendre une sanglante revanche à Kaolakh, où à la fin de l'Expédition un camp d'observation avait été établi, sous les ordres du Capitaine Le Creuxer. Mais ici nous laisserons la parole au Moniteur du Sénégal.

« À la suite des dernières opérations militaires dans le Sine et le Saloum, M<sup>o</sup>. le Commandant de Gorée jugea nécessaire de laisser un petit camp d'observation commandé par le Capitaine Le Creuxer, sous la protection du poste de Kaolakh et de l'avisoir à vapeur le Crocodile.

« Le 20 avril, au matin, des coups de fusils se firent entendre et l'on ne tarda pas à annoncer que quelques bandes de Maba, rôdaient aux environs du camp.

« Le Capitaine Le Creuxer résolut de les surprendre, et à cet effet, il se mit en route à 9 h. 1/2.

« Après avoir vainement erré pendant deux heures au milieu des fourrés épais qui couvrent cette contrée, dépeuplée depuis quatre ans, il fut obligé d'arrêter sa petite troupe, fatiguée par une chaleur accablante et par le manque d'eau, près de l'ancien village de Biofat. On se mit aussitôt à creuser des puits pour découvrir la nappe d'eau qui, dans cette partie du Saloum, se trouve à une faible profondeur (1 mètre environ) au dessous du sol; on commençait à peine à l'atteindre, lorsque l'ennemi se révéla brusquement à tous côtés par une vive fusillade.

C'était toute l'armée de Naba, composée de plus de 3000 hommes, dont 500 de cavalerie, en marche sur Sine, que nos 160 soldats affrontent avec à combattre.

Chacun comprit immédiatement la gravité de la situation et se disposa à faire bravement son devoir en se groupant autour des officiers. Le lieutenant Roots de Gourselas tomba un des premiers mortellement atteint, bientôt après le capitaine Le Creuxer recut lui-même trois blessures graves qui ne l'empêchèrent point de continuer à exercer le commandement, une quatrième lui enleva la vie.

On combattit ainsi pendant deux heures contre un ennemi dix fois plus nombreux, favorisé par la nature des lieux et dont la fureur augmentait avec les pertes qu'une poignée d'hommes lui faisait éprouver.

À deux heures du soir les munitions commençant à manquer, nos soldats prirent l'héroïque résolution de rompre le cercle de feu dont ils étaient enveloppés pour s'ouvrir un chemin sur le poste de Haoulaké, dont ils étaient séparés de dix kilomètres.

Ce second épisode fut non moins glorieux que le premier pour nos armes. Se traversant des difficultés de toute nature et sans se laisser entamer une seule fois, quatre-vingts hommes, dont trente blessés, arrivèrent à 6 heures à Haoulaké, commandés par le sous-lieutenant Luffort blessé lui-même.

L'ennemi ne cessa ses assauts qu'à portée de canon du poste. Ses pertes ont été bien sensibles, mais la gloire qui ennoblit tout, a enveloppé les actions de ses rayons éblouissants, et le combat de Ciofat sera inscrit aux rangs des plus beaux faits d'armes de la garnison du Sénégal.

Nous avons à regretter la mort du capitaine Le Creuxer, des lieutenants Roots de Gourselas et Kerry, du chirurgien Imbert et de 60 hommes. L'ennemi a laissé plus de 200 cadavres sur le terrain.

Le roi de Sine, prévenu par le combat de Ciofat du danger que lui menaçait et réuni à la hâte quelques guerriers pour s'opposer à Naba. Une rencontre a eu lieu le 23 avril entre les deux parties à Marcat, village frontière au Siro. L'avantage d'abord a été du côté des Nabaikés, qui ont incendié quelques villages. Mais d'après les dernières nouvelles reçues, ils ont été obligés de se retirer et de rentrer dans le Rio, quelques jours après, en présence des contingents que le roi de Sine est parvenu à réunir.

Notre correspondance particulière en date du 1<sup>er</sup> mai porte le nombre des hommes tués à 83, dont 22 tirailleurs sénégalais et 31 blessés. Notre correspondant nous parle aussi d'un obusier de montagne dont l'affût s'est brisé au deuxième coup, et qu'on a été obligé d'abandonner à l'ennemi.

## Cité de Ste Marie de Gambie.

1. Dispositions favorables des habitants. 2. Exercices du carême. 3. Conversion remarquable d'une jeune protestante. 4. Opposition constante des ministres. 5. 1<sup>re</sup> Comm<sup>n</sup>. 6. Mois de Mai, 7. Charité des catholiques à l'égard d'une protestante. 8. Santé des F. F. Florentin et albay.

Extraits du Bulletin de la C<sup>te</sup>. — 1<sup>o</sup>. L'année dernière, nous avions à constater les heureuses dispositions qui animent les habitants de Gambie, pour la religion catholique. Nous sommes heureux de confirmer ce bon témoignage. Ste Marie est une Mission bien belle et bien consolante; mais aussi, faut-il ajouter, c'est une œuvre dans laquelle il y a beaucoup de besogne à faire.

« Au commencement de l'année, le P. Stoll, nouvellement arrivé de France, ne connaissait pas encore suffisamment la langue pour pouvoir prêter au P. Lacombe tout le secours qu'il aurait désiré. Le travail retombait donc un peu sur ce cher confrère, qui était littéralement accablé.

« Depuis la 8<sup>e</sup> messe jusqu'à midi, et depuis 2 h. jusqu'à 6, ce sont des catéchismes particuliers qui se succèdent constamment l'un à l'autre. A 6 h. 1/4, commence un catéchisme public, qui dure au moins trois quarts d'heure et quelquefois une heure. Tout le monde ici sent la nécessité d'étudier et de connaître les vérités de notre sainte Religion, c'est ce qui explique l'empressement et le désir sincère de s'en faire instruire. »

— 2. « Pendant le carême, le grand catéchisme du soir est remplacé le mardi par une instruction, et le Vendredi par l'exercice du Chemin de la Croix. En ces circonstances, l'église est pleine de monde, en particulier pour le chemin de la croix. On le suit avec une dévotion et un empressement remarquables; hommes et femmes, tous remplissent l'église tous chantent, tous suivent les stations avec piété et recueillement. C'est une cérémonie bien touchante de voir ces pauvres gens, naguère plongés dans les

servir au rayonnement ou de l'erreur, et maintenant éclairés de la vraie lumière de Jésus-Christ; suivre avec quieté et confiance de cœur le divin Sauveur sur la route du Calvaire. Cet exercice est si édifiant que le P. Lacombe avoue qu'il lui semble chaque fois, être de nouveau converti. Il n'est d'ajouter ici, qu'il y a toujours affluence pour assister à la Ste. messe, de même que pour entendre annoncer la parole divine. »

— 3.<sup>o</sup> Mgr. Robès est venu le 14 février bénir une belle statue de St. Joseph nouvellement arrivée de France. Nous espérons que la dévotion à ce grand Saint continuera à s'augmenter et à produire des fruits de grâce et de salut. C'est sans doute à la protection du glorieux Époux de Marie que nous devons attribuer une conversion extraordinaire, qui nous a bien consolés; c'est un vrai miracle de la grâce, voici le fait:

• Au moment où Mgr. Robès et le P. Samoïse allaient s'embarquer pour St. Joseph, une jeune personne âgée de 16 ans, se présente au P. Lacombe, lui demandant la permission de partir avec Monseigneur dans l'intention de se faire religieuse. Le P. Lacombe connaissant à peine cette jeune fille, instruit Sa Grandeur de cette détermination. Des explications demandées il résulte bientôt que cette jeune personne est protestante, actuellement en service, mais demandée en mariage par un jeune homme bon chrétien, ayant de la fortune, qui lui avait même remis 500<sup>fr</sup>. pour toutes les démarches à faire. C'était un très-beau parti, que bien d'autres eussent envié. Mais touchée de la grâce, elle, protestante, connaissant à peine la vie religieuse, veut entrer au couvent. Monseigneur ne pouvant accorder si promptement pour le postulat des filles au St. Cœur de Marie, une jeune personne dans de pareilles conditions. M<sup>lle</sup> Kamara, c'est le nom de la jeune protestante, ne se déconcerte pas, elle revient dès le lendemain pour se faire instruire dans la religion



catéchisme. Elle fit bientôt des progrès si rapides, et le moyen d'un désir si ardent de faire son abjuration, qu'on put, quinze jours après, lui donner, sous condition, le St. sacrement, sous les noms de Marie-Josephine. Elle devint dès lors une bonne chrétienne. Ce n'était cependant pas assez, elle voulait devenir une bonne religieuse.

« L'affaire traînait en longueur, le P. Lecombe remettant toujours à plus tard une réponse définitive. Or, un soir, au moment du catéchisme, on vient appeler le Père en toute nuit. Persuadé qu'il s'agit d'un malade, il s'y rend immédiatement. Il trouve réunis Mam Hamara, son futur, les témoins nécessaires et le maître de la maison, où la jeune fille était en service. Il comprit qu'il ne s'agissait nullement d'un malade, mais d'un mariage. En sa présence, on demande le consentement de la jeune fille, qui se refuse net, et rend les 500<sup>fr.</sup> Son maître alors la renvoie, et la voilà sur le pavé, sans ressources. Mais elle ne s'en inquiète pas. — « C'est, dit-elle, ce que j'avais désiré, maintenant je suis libre et dégagee, je puis partir comme bon me semble, rien ne m'arrête plus. » En effet, recueillie d'abord quelque temps par des personnes charitables, elle partit pour St. Joseph munie d'un trousseau convenable que lui avait procuré les jeunes chrétiennes de Gambie. Ces jeunes personnes, enviant son heureux sort, l'accompagnèrent jusqu'au bateau. Le jeune prétendant fut lui-même enchanté de la détermination de sa fiancée, et exprima le désir d'être encore l'instrument de plusieurs conversions semblables. »

« On nous a écrit depuis de St. Joseph que la nouvelle postulante est l'édification de la Cte, et qu'elle surpasse en régularité, en obéissance toutes ses compagnes.

« Plusieurs autres vocations religieuses commencent encore à germer. Prions le St. Cœur de Marie de féconder ces germes précieux. »

— 4. « Tous nos succès ne rejoignant guère les protestants.

Ils peuvent se rendre le témoignage que si nous n'échouons pas, ce n'est pas leur faute. On peut en juger par le bruit suivant qui est une nouvelle preuve de leur ténacité.

« Beaucoup de familles protestantes, ayant constaté que chez nous les enfants étaient mieux tenus, mieux élevés et mieux instruits, nous avaient donné la préférence sur leurs corréligionnaires. Or, le Révérend voyant à son grand regret, que ses écoles étaient peu suivies et pour dire le mot, presque désertes, est monté en chaire pour engager les parents à retirer les enfants de chez nous pour les mettre à l'école protestantes et a conclu en menaçant de l'excommunication ceux des parents qui ne se rendraient pas à cette invitation. Sous cette pression quelques uns ont cédé, mais nous n'avons pas à craindre, nos écoles sont et seront toujours plus fréquentées que celles des Wesleyens. »

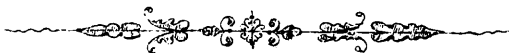
— 5. « Le départ de M. G. Robès pour France devant précéder le départ pour St. Joseph du P. Sacombe, ce cher Père s'est mis à l'œuvre pour préparer d'une manière prochaine à la 1<sup>re</sup> Communion trente trois enfants qui y étaient appelés. Parmi ces enfants trois n'avaient pas encore reçu le 5<sup>e</sup> baptême. La veille de la fête, 11 mai, ils furent régénérés par l'eau sainte, et le lendemain ils suivirent leurs heureux compagnons, à la Table du Seigneur. Une cérémonie bien touchante vint terminer ce beau jour. Tous nos chrétiens accompagnèrent les enfants, pour faire avec eux la rénovation des promesses du baptême. Cette solennité de la première communion devint ainsi comme une protestation générale d'attachement et de fidélité envers Notre Seigneur. »

— 6. « Notre mois de Marie a été, comme les années précédentes, un mois de prières et de nouvelles attaques contre l'hérésie. Les Catholiques continuent à se rallier autour de la bannière de Marie, tandis que nos voisins ne savent guère autour de quel drapeau ils doivent se réunir. »

— 7. « Il y a peu de temps que les Wesleyens ont reçu des Catholiques une leçon de charité qui portera ses fruits. Une

peu-à-peu protestante avait vu sa maison brûlée et s'était vue réduite à mendier un asile. Ne trouvant pas d'écho près de sa secte, elle s'adressa aux jeunes gens catholiques, qui se cotisèrent pour lui procurer un logement.

— 8. — La santé de nos chers confrères se soutient généralement bien au milieu de leurs nombreux travaux. Cependant le F. Florentin a souvent de petites fièvres qui l'empêchent de s'occuper des enfants comme il le désirerait. Le F. Alban paraît quelquefois bien fatigué de la poitrine; nous craignons un peu que le cher frère ne soit obligé de revenir en France pour sa santé.



## Sierra - Léone.

### Cité de Free - Town.

1. Attaque des ministres. Leur peu de succès. — 2. Article d'un journal protestant contre les Révérends. — 3. Fréquentation assidue des Offices — 4. Ecole des Frères. Succès. Arrivée du F. Christian. Visite du Consul espagnol. — 5. Ecole des Sœurs. Renouveau de leurs élèves protestantes par le Dape. — 6. Hôpital. Demande du titre d'aumônier par le P. Bracken. — 7. Etablissement d'Archiconfrérie. Ses fruits.

Extrait du Bulletin de la Cité — 1. — La lutte acharnée que les protestants ont entreprise contre nous, loin de cesser, semble au contraire devenir chaque jour plus ardente. En particulier comme en public, dans leurs livres comme dans leurs prêches, les ministres ne font que déclamer contre la mission catholique et l'Eglise romaine. Un jeune Révérend nouvellement ordonné, s'écriait dernièrement en chaire: « Il nous faut combattre contre les catholiques avec notre zèle et avec nos écoles; et si nous ne sommes pas assez forts, le Bon Dieu combattra pour nous, en faisant mourir leurs prêtres, comme déjà il l'a fait en 1859. »

« Les ministres ont pour eux le nombre, la fortune, la position faite. Pour nous, tout nous manque; mais nous avons la vérité. Notre Seigneur lui-même est notre force,

notre richesse et notre soutien, et avec lui nous n'avons rien à craindre. Si Deus pro nobis, quis contra nos?

« Nous avons du reste déjà beaucoup gagné sur la population. Nous nous tenons en paix, cherchant à faire du bien à tous. Et surtout les habitants nous honorent et nous respectent. La violence et la concubine peu évangéligues des ministres se retournent contre eux.

« Et en est qui font eux-mêmes quelque fois des aveux humiliants. Un d'entre eux, comme par son affection pour les spiritueux, disait en chaire à ses ouailles de ne pas imiter son exemple, mais de suivre ses conseils. Un autre chasse de son église ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas payer une redevance convenue, disant qu'il aime mieux prêcher aux bancs vides qu'à des gens qui ne paient pas. D'autres fois ils craignent que l'affluence de leurs fidèles ne dérrange la famille. Ainsi un de ces ministres disait à ses ouailles qu'ils ne pouvaient plus continuer à venir chez lui de si bon matin, parce que leurs chants enrichaient son petit enfant de dormir et le faisaient pleurer etc. etc. — On conçoit assez que de telles exhortations ne soient guère propres à édifier et à attirer ses frères.»

— 2. « Voici, à ce sujet, une lettre assez curieuse publiée par un journal protestant de la ville, l'Observateur, sous la date du 14 février: « Aujourd'hui que Sierra-Léone est à peine considérée comme pays de mission, il est regrettable de lire dans les publications des ministres de cette colonie: des articles sur leur abnégation, leurs privations, leurs souffrances. Des marchands viennent ici dans le but avoué de gagner de l'argent, on ne dit rien de leurs souffrances, et on ne les voit pas aller çà et là dans des chaises à porteur etc.»

« Quelques uns de ces prétendus hommes d'abnégation, en venant ici, recueillent une plus grande moisson de biens de la terre qu'ils n'auraient pu le faire dans leur

« propre pays. — Vous n'en mentionnez pas, mais nous sur-  
 « mirons de les voir parler de difficultés qu'ils n'ont jamais  
 « rencontrées etc. etc. Les Jours de souffrances des Mission-  
 « naires sont passés... Pourquoi, Monsieur, pendant que  
 « nos Missionnaires sont à parler, les prêtres de Rome sont-ils  
 « si muets? Nos Missionnaires ne savent-ils pas que ces  
 « prêtres sont des Jésuites, des hommes qui ne s'arrêteront  
 « devant aucun obstacle pour atteindre leur but? Ces  
 « hommes connaissent déjà mieux les rues de Free-Town que beaucoup  
 « de nos Révérends qui sont ici depuis plusieurs années. En outre,  
 « ils gagnent dans l'esprit de notre population par la bonté, l'in-  
 « dulgence et l'affection qu'ils lui témoignent. Et, de plus, ils  
 « ne sont pas aveuglés par les vues étroites des préjugés de cou-  
 « leur. » — Ces lignes en disent plus que nous n'aurions osé en dire  
 nous-mêmes des nombreux ministres; et au fond c'est la vérité.»

— 3. « L'affluence à nos offices, dont nous avons parlé  
 au dernier Bulletin, se continue toujours et va en s'aug-  
 mentant. Le dimanche soir au salut, catholiques et  
 protestants viennent en grand nombre, et tous chantent  
 avec un entrain admirable, les litanies de la Co. Ste  
Vierge et l'Co Cor Maria Tousse cette bonne Mère leur  
 faire connaître et aimer de cœur, ce qu'ils chantent  
 si bien de bouche! Les catéchismes sont assez réguliè-  
 rement fréquentés. Nous espérons recueillir plus tard les  
 fruits consolants de ces premiers travaux.

« Depuis l'arrivée des Sœurs, nos offices ont beau-  
 coup gagné pour le chant, c'est ce qui explique l'assistan-  
 ce toujours plus nombreuse que nous y remarquons, par-  
 ticulièrement au salut du Co. St. Sacrement. »

— 4. « Une des choses qui inquiètent le plus les pasteurs,  
 c'est le succès de nos écoles. Le local devient insuffisant, et  
 plus que jamais il faut songer à bâtir. Nous avons main-  
 tenant 150 enfants, presque tous issus de parents protestants;  
 ils nous donnent de belles espérances pour l'avenir.  
 Les ministres ont menacé d'excommunier et de priver du  
 sacrement de la communion les parents qui enverraient

leurs enfants chez nous. Ces menaces nous font peu de mal jusqu'à présent. Les élèves nous sont bien attachés et deviennent toujours plus nombreux. Le F. Christian, arrivé le 10 juin, est venu bien à propos pour soulager le F. Claver.

— 4. Au mois d'avril, le Consul espagnol, homme très-dévoué à la Mission, est venu visiter les enfants en classe. Ils ont exécuté en son honneur quelques morceaux de chant. Il a été enchanté de leurs progrès, et comme preuve de sa satisfaction, il nous a envoyé quelques autres enfants.

— 5. " L'école des Sœurs prospère également; elles ont encore que quelques pensionnaires, mais beaucoup d'enfants pauvres assistent à leurs classes. — Ce qui est le plus consolant pour nous, écrit la Mère Supérieure, c'est qu'il y a un bon nombre de ces pauvres petites filles qui sont déjà à moitié catholiques par le désir qu'elles ont d'être baptisées. Elles apprennent bien le catéchisme et savent très-bien leurs prières; elles récitent surtout avec tant de bonheur et d'élan l'Ave Maria, que cela fait plaisir! Au mois de février, nous leur avons fait faire avec nous une neuvaine pour le St-Dieu. Nous récitons, chaque jour, à cette intention trois Ave Maria et l'invocation. Marie conçue sans péché. Comme c'était à moment où les ministres de ce moment se faisaient le plus contre l'Église et le souverain Pontife, nous ne leur avons pas dit alors le but de cette neuvaine; cependant elles ont dit et disent encore de si bon cœur leurs trois Ave Maria et l'invocation, que c'est un bonheur de les entendre. " (Lett. du 11 fév. 1867.)

— 6. " Entre les catéchismes et les écoles, notre ministère continue le bulletin de la C.<sup>te</sup>, comprend encore les visites des malades à l'hôpital. Le médecin en chef de l'établissement nous accueille très-bien quand nous nous présentons. Les soldats catholiques, irlandais pour la plupart, doivent faire une demande tendant à faire nommer le T. Bracken aumônier des troupes. Ce titre, entre autres avantages, nous donnera le droit de visiter l'hôpital à notre gré; quelles que

soient ses dispositions et la religion de l'administration. »

— j. « Archiconfrérie du St et Emmé Cœur de Marie-  
vient d'être établie à Sierra-Léone, et plusieurs faits ont  
déjà témoigné de la bonté de cette tendre Mère pour les  
associés.

« J'en visitai quatre malades hier, écrivait le P. Bru-  
chen en date du 11 mai, j'en ai reçu un membre de l'Ar-  
chiconfrérie. Il souffrait beaucoup, la fièvre le dévorait, de-  
puis cinq nuits il n'avait pu fermer l'œil. Le soir, il se re-  
commanda à la S<sup>te</sup> Vierge, dit un Ave. Maria, comme  
je le lui avais avait conseillé, et il s'endormit de suite  
jusqu'au matin. Il attribuait à la protection de la Sainte  
Vierge le repos et le soulagement dont il avait pu jouir, et il  
était ensuite plein de confiance en cette Bonne Mère.

« Quelque temps auparavant, je rencontrai dans une  
des salles un pauvre malade qu'une indisposition assez  
légère retenait au lit. Sa tristesse mélancolique répandue  
sur son visage laissait entrevoir une maladie de l'âme  
bien autrement grave et dangereuse. Je l'aborde avec  
bonté et lui adresse quelques questions pour entrer en matière.  
« Vous êtes sans doute catholique, lui dis-je bientôt? —  
« Catholique! je suis bien plutôt protestant que catholique. »  
— Cette réponse et le ton dont elle était accompagnée,  
m'indiquaient suffisamment qu'il fallait avancer avec  
prudence. Je continuai donc l'entretien sur des choses in-  
différentes, ayant soin de glisser de temps à autre quel-  
que pieux souvenir. Au moment où je venais d'en citer un,  
« Ah! dit-il, c'est un jour bien mémorable pour moi, mais  
dans un mauvais sens. — Oh! que je souffre, mon mal-  
heur est toujours devant mes yeux, non jamais je n'aurai  
plus de bonheur sur la terre! » En disant ces paroles, ses  
traits se contractaient, il était pénible de le voir en cet état.  
« J'ai voulu me venger, reprit-il, j'ai tenté d'assassiner mon  
ennemi, mais on est venu à son secours. Je suis alors en-  
tré dans une église pour me confesser, mais je n'en ai

« pas en le courage. » — Les derniers mots, je l'engageais à se réconcilier avec Dieu. « Me confesser », et il se mit à rire. « Il y a 22 ans que je ne l'ai fait; du reste, qu'est-ce que cela me ferait? » — Je le quittai pour aller le recommander à Marie. Elle me fit promettre de revenir le lendemain, plus pour s'entretenir de choses et d'autres que pour se confesser; car il était bien décidé à ne jamais pardonner.»

« Le lendemain, je me présentai. Noté. L'homme était tout changé. Il voulait pardonner; la croix et le cœur, tout chez lui était pour la réconciliation. « Sachez, me dit-il alors, que je suis jeune-muçon, mais je reviens pour toujours à cette S. C. » — C'est heureux moment pour moi, mon Très-Révérend Père. Ce pauvre pécheur pleurait, me serrait les mains, ne savait comment exprimer sa reconnaissance. La grâce était rentrée dans son cœur, la joie, le bonheur étaient peints sur son visage.»

« Voici, Mon Très-Révérend Père, la cause de ce miracle de la grâce. L'Archiconfrérie était établie à Free Town depuis quelques jours. La V. S. Vierge voulait sans doute inspirer à ses enfants une confiance illimitée en sa protection. Elle a attendu ce pauvre pécheur; l'a conduit à l'hôpital, en apparence pour un mal insignifiant, et en réalité pour lui procurer la guérison de la maladie la plus sérieuse, la maladie de l'âme. Il peut quitter maintenant l'hôpital et venir remercier Celle qui l'a sauvé. » (Lett. du 14 mai 1867.)

## Guinée

### St<sup>e</sup> de Ste Marie du Gabon.

1. Rapprochement des Indiens d'une de leurs enfants à la mission. —
2. Visite d'un de leurs rois. Dono d'instruments et d'un cheval. Hospitalité à un autre chef



Tahouins - 4. Bonnes dispositions des indigènes - Le roi Denis. - 5. Demeillance du Comm. Sup. M. d'Herriot de Langle. Enfants confiés par lui à la Mission. Secours - 6. Nombre des enfants. 1<sup>re</sup> Comm. et Confirmation. - 7. Fête - Dieu - 8. Variétés - Le roi de Bonny - Les Voltairiens anthropophages.

Extrait du Bulletin et de la Correspondance. - 1. " Dans le dernier Bulletin nous entretenions nos chers Confrères de la tribu des Tahouins. Ils continuent de s'avancer peu-à-peu vers le littoral. Leurs préjugés contre les Européens et contre les Missionnaires commencent à se dissiper.

" Nous avons, depuis cette année, une dizaine d'enfants de cette tribu sauvage. Ils manifestent généralement plus de goût pour le travail manuel que pour l'étude. Ils semblent plus énergiques et plus simples de caractère que nos gabonais et autres indigènes des environs du Gabon.

" Notre nouveau Commandant particulier, M. Aube, s'intéresse beaucoup à cette peuplade, prétendant qu'il y a en elle plus de ressources que dans celles qui habitent depuis longtemps les parages de la Côte. Les relations que nous avons eues avec quelques uns d'entr'eux semblent confirmer cette opinion. "

- 2. " L'Administration nous a confié deux jeunes enfants de cette tribu, livrés comme otages. Ce fut le roi de leur village qui vint lui-même nous les remettre. Il visita notre Etablissement, nos cultures, s'intéressant surtout à nos instruments de travail. Les Tahouins travaillent le fer, mais ils sont loin du degré de perfection qui existe dans notre industrie. Ordinairement nos visiteurs indigènes s'occupent peu de la culture et beaucoup des objets de commerce, qu'ils semblent seuls apprécier. Nous fûmes donc remarquablement surpris de l'attention de notre royal visiteur. Il nous exprima le désir d'avoir une bêche et une pioche. Nous nous empressâmes de lui en faire cadeau. Et les emporta lui-même comme une heureuse acquisition. Les Tahouins ont, du reste, la réputation d'hommes de travail, les chefs paraît-il, s'y livrent comme leurs sujets. "

— 3. Peu de temps après, un naturel du Gabon, peu favorablement disposé, répandit dans les villages Tahouins, la fausse nouvelle des intentions sinistres, qui, disait-il, nous animaient à l'égard des deux otages. Leur prétendue mort était déjà divulguée. Le père de l'un d'eux, second du village, voulut par lui-même s'assurer du fait. Et l'on vit un jour tout pensif, convaincu de la vérité du bruit répandu partout. Il venait d'entrer au parloir, lorsque son fils vint se précipiter dans ses bras. Voyant son enfant heureux de vivre avec les Missionnaires, il demanda à visiter l'Établissement, puis à demeurer plusieurs jours au milieu de nous, afin de pouvoir causer à loisir avec nos enfants Tahouins de tout ce que les rendait si contents dans leur nouveau séjour.

« En nous quittant, il nous témoigna toute sa reconnaissance et recommanda à son fils d'être toujours bien fidèle aux missionnaires. Cet enfant, du reste, est très-bien disposé. »

— 4. Les dispositions des indigènes semblent être de plus en plus favorables pour l'éducation de la jeunesse en particulier. On serait heureux de nous avoir dans les principaux villages du pays.

« Au Cap Estérias, les pauvres Bengas, évangélisés par le P. Doussot, nous regrettent et nous attendent toujours. Ce regret s'est de nouveau manifesté plus vivement lors d'une visite qu'y est allé faire le P. Dupraz, qui n'avait pas encore vu cette ancienne mission. Le roi Denis, espérant que nous retournerions chez lui, nous garde toujours le terrain sur lequel nous avons fixé notre habitation en 1852 et 1853. Il vient de nous manifester encore dernièrement les bonnes dispositions dont il est animé vis-à-vis des Missionnaires. Nous avons bém le mariage de Félix, son fils, avec la sœur de Réme, élève à Langonnet. 19 ans après la coutume du pays, qui prohibe les alliances entre les issus d'une même famille, ne fussent-ils parents qu'à

un degré très-éloigné, le mariage ne pouvait se contracter, parceque les futurs époux étaient parents au 4.<sup>e</sup> degré. Monseigneur sentant combien cette union serait bien assortie, accorda la dispense voulue; et lorsque nous fûmes assez sûrs de l'assentiment absolument requis en pareil cas, on conclut le mariage. Les mères des jeunes époux étaient au comble de la joie, mais le roi Denis n'avait pas encore manifesté son sentiment. Il le fit connaître en ces termes, à la première visite de son fils " Si ce mariage eût été fait par les noirs, dit-il, je ne l'aurais pas approuvé; mais les Missionnaires l'ayant fait, je l'approuve et je suis content." Pour marque de son contentement, il fit un présent à la nouvelle épouse. Ces détails montrent que peu à peu le bien se fera dans cette intéressante Mission. » (Lett. du 20 mai 1867.)

— 5. « M. le Contre-Amiral Fleuriot de Langle, se montre toujours très-bien disposé à notre sujet. Il estime profondément M.<sup>g</sup>. Plessieux, qu'il visite assez souvent. Depuis son indisposition de l'un dernier, Monseigneur n'ose guère s'aventurer dans la rade, et prie tous les Commandants qui viennent le voir de prendre en considération la difficulté qu'il éprouve d'aller leur rendre visite à bord des bâtiments. Ces Messieurs sont pleins d'égards pour Sa Grandeur et veulent bien agréer ses excuses. »

« M. Fleuriot de Langle porte le plus grand intérêt à notre Etablissement. Il nous a fait confier dernièrement huit jeunes esclaves que des négriers portugais emmenaient de nos parages. Nous avons, à cette occasion, exprimé à M. l'Amiral nos sentiments de gratitude pour l'attention et l'attention et la confiance qu'il ne cesse de nous témoigner.

« Cette bienveillance du Commandant supérieur de la division navale s'est manifestée en d'autres circonstances d'une manière effective. Ainsi au mois d'avril, il a bien voulu offrir à la Mission un don de 900<sup>fr</sup>, dont 300 pour les Sœurs et 600 pour notre Etablissement.

Précédemment, il nous avait fait accorder, à titre d'encouragement, 6405<sup>5</sup>, ce qui a mis notre caisse un peu plus à l'aise. Nous avons à remercier notre bienfaiteur de toutes ces bontés. » (Lett<sup>es</sup> du 21 février, 19 mars et du 20 mai.)

— 6. — Le nombre des enfants s'accroît chaque année. Nous en avons plus de 100, dont 70 apprentis. De leur côté, les sœurs en ont près de 80.

À la fête de St. Benoit le Maire, Patron secondaire de la Mission, 13 enfants ont eu le bonheur de recevoir M<sup>o</sup>. S. pour la première fois. Le jour de la Pentecôte, M<sup>o</sup>. J<sup>o</sup>. Bessieux leur a conféré solennellement la confirmation, avant la grand' Mess<sup>e</sup>. Une nombreuse assistance, attirée par la cérémonie, encomrait notre église.

7. — Cette année, le E. St. Sacrement a été l'objet d'une solennité exceptionnelle. La procession de la Fête-Dieu fut célébrée à St. Pierre pour la seconde fois depuis l'origine de la Mission. Elle fut faite pour la 1<sup>re</sup> fois en 1853, mais pas avec la même solennité que cette année.

« Ses Chefs du Poste, de la rade, du service administratif et des troupes se sont prêtés avec un généreux dévouement aux préparatifs de la cérémonie; tous rivalisaient de zèle pour élever et orner les trois repositoires que l'on préparait.

« M<sup>o</sup>. l'Amiral assista en grande tenue à la procession. Il s'était fait accompagner de son état-major. La troupe des tirailleurs et la Compagnie de débarquement de la frégate étaient sous les armes et formaient la haie.

« Le dais improvisé était précédé de la musique de la frégate et de nos élèves chantres et musiciens. Le recueillement de M<sup>o</sup>. l'Amiral édifia tous les assistants. Il avait ordonné que le St. Sacrement fût salué de 21 coups de canon par l'artillerie du fort, et que la frégate-amiral fit une salve très-solennelle, lorsque Monseigneur bénissait la rade avec l'ostensoir.

La procession s'est effectuée avec beaucoup d'ordre. Une foule de païens, accourus de toute part, encombraient les places libres. Ils examinaient avec curiosité ce spectacle si nouveau pour eux. Nos fidèles, trop souvent l'objet de leurs railleries, étaient relevés à leurs yeux par cette communion de sentiments avec ce qu'il y a de plus capable et de plus respectable dans le pays.

Les Européens étaient eux-mêmes émerveillés de l'assurance et de l'habileté avec lesquelles nos jeunes noirs exécutèrent leur partie de chant et de musique aux diverses stations.

Quant à nous, nous étions heureux de la bonne influence que de pareilles cérémonies ont toujours pour les progrès et le développement de notre s.<sup>te</sup> Religion.

— 8. — Nous ajoutons au bulletin de la C<sup>te</sup>, à titre de variétés, deux extraits de journaux, concernant certains roitelets du Niger, pays qui appartient, comme on sait, au Vicariat des Deux-Guinées.

### Le roi de Bonny.

(extrait du journal La France, 9<sup>e</sup> du 4 avril 1867.)

La Gazette de France annonce, pour la fin du mois de mai, l'arrivée à Paris du roi nègre de Bonny, un monarque qui possède un palais construit en libras d'ennemis vains, et peut donner à boire à cent mille convives dans des crânes humains.

Le royaume de Bonny, ajoute ce journal, est situé au Nord de la Guinée, entre le Niger et l'un de ses affluents. C'est l'un des États les plus considérables de l'Afrique occidentale; il a 60,000 hommes de vaillants soldats et cent pièces d'artillerie de fabrication anglaise.

La population a les mœurs naïves, et elle aime les Européens, particulièrement sur le gril, quand ils sont gras.

So Majesté nègre, le roi de Bonny, ne mange plus personne, — depuis son voyage à Londres en 1861, — et les seigneurs de sa cour, à son exemple, se sont habitués aux côteslettes de moutons. Le peuple seul a conservé ces goûts patriarchaux. Mais, en vertu d'une loi récente, aucun Bonmien ne peut toucher à la chair humaine, sans autorisation préalable de son maître et seigneur.

Le roi de Bonny arrive avec une cargaison de poudre d'or en baril. Comme il va être le bien venu!

## Les Voltairiens anthropophages du Niger.

Parmi les souscripteurs à la statue de Voltaire affichés dans les colonnes du Siècle, on remarque M. Tonsard, de l'Académie française, et deux rois anthropophages, qu'on ne saurait pas si voltairiens que ça. Ce sont les nommés Yochene, roi de Bahana, et Georges Depell, roi de Bonny; ces bonnes gens ont, dit le Nord, ce point commun avec M. Havin, que, dans la pratique de leur alimentation, ils ont mangé du prêtre tout comme lui, mais au naturel, et sans les condiments indigestes en honneur à la cuisine du Siècle. (Gazette de France) - (Extrait du Journal Le Monde, N° du 13 avril 1867.)



## Mission du Congo.

La Mission du Congo est encore, comme aux Bulletins précédents, dans cette phase d'essai et de préparation par laquelle passent ordinairement toutes les œuvres. Avant d'adopter une voie déterminée, il fallait préalablement étudier les lieux, examiner les œuvres à établir. C'est pour quoi on a pris en commençant deux postes différents: Stombriz au Nord et Moossamedis dans le sud. Nous donnerons successivement sur ces deux Stations les détails qui peuvent intéresser nos chers Confères.

## Résidence d'Ambriz.

1. Fatigues du P. Tonsot. — 2. Difficultés p: le bien soldats préparés aux Pâques. — 3. Procès dion, des Rameaux. Fête de Pâques. — 4. Installation. Case convenable. — 5. Clergé portugais. Le curé de Bembi à Ambriz. — Mort du Padre Ramus récemment envoyé à San-Salvador. — 6. Passage de D. Alvares, fils du roi du Congo, retournant de Loanda à San-Salvador. — 7. Fort d'Ambriz, autrefois libre, assujéti aux Donames portugaises. — 8. Excursion aux monécques et à Quicembo. — Extrait du Bulletin et de la Correspondance. —

— 1. — Le cher P. Tonsot a été souffrant pendant une bonne partie du semestre. Fatigué encore de sa maladie du mois de Décembre dernier, affaibli par la fièvre et l'anémie, suivies d'un épanchement de bile, il dut s'abstenir de toute occupation sérieuse tant soit peu prolongée.

« Heureusement que la santé du P. Espitalli se maintient assez bien. »

— 2. On conçoit que nos œuvres se ressentent de la maladie du L. Supérieur, non moins que de l'état de gêne dans lequel nous nous trouvons.

« Ses populations au milieu desquelles nous devons annoncer le St. Evangile, auroient besoin d'être fortement stimulées; il faudrait donner le branle à tous ces natures indifférentes, qui ne semblent pas avoir la moindre idée des intérêts surnaturels. Aussi l'impuissance à laquelle nous nous voyons réduits en présence de tant de misères spirituelles, est pour nous le sujet d'une peine bien amère.

« Avant le carême, nous avions eu la pensée de sanctifier ce saint temps par des exercices particuliers, tels que chants, prédications, récitation du chapelet etc. Mais la maladie d'une part, et le peu de bonne volonté des habitants d'une autre, ne nous ont pas permis de réaliser nos projets.

« A l'approche de la semaine sainte ont commencé les confessions pasciales. Les soldats ont dû se présenter tous au St. tribunal. Chaque matin, à 6 h., huit, dix, douze hommes venaient au pas sous la conduite d'un caporal ou d'un sergent. Les confessions terminées, ils retournaient à la caserne dans le même ordre.

« En dehors des militaires, qu'il est petit le nombre de ceux qui se sont approchés des Sacrements! Que de choses à fuir dans cette mission! Que de ruines à relever de tous côtés!»

— 3. « Le Dimanche des Rameaux, nous sommes sortis de l'Eglise pour la procession. C'était pour Ambriz une cérémonie nouvelle. La troupe, par sa musique et son bel ordre, en faisait presque tous les frais.

« Encouragés par cet heureux succès, nous avons voulu chanter la messe le jour de Pâques. Mais cette fois, nous fumes réduits à nos propres forces. Le L. Supérieur était au lutrin. Un sergent, ex-chantre à Soanda, l'accompagnait et se préparait à fuir de tout son pouvoir,

lorsque la présence de ses camarades lui fit perdre, avec son sang froid, tout le courage qui l'animaient. Et il ne put dans ces circonstances prononcer une seule parole. Si, par ce petit incident, la fête s'est passée aussi bien que nous pouvions le désirer

« Là se sont terminées nos solennités. Le jour de la Pentecôte, il fallut se contenter d'une messe basse. »

— 4. « Depuis notre arrivée à Ambroz, en septembre 1866, jusqu'au mois d'avril, nous avons profité de la généreuse hospitalité de M. Jacinto Nunes Ferreira, riche négociant, dont il a été parlé au dernier Bulletin. Aujourd'hui nous sommes entièrement installés chez nous. Nous avons loué une maison appartenant à une Compagnie anglaise; c'est une case assez convenable pour le pays. Sa position surtout est avantageuse sous tous les rapports, elle est au centre de la localité, en un lieu fort salubre, près de l'hôpital et de l'église actuelle, et peu éloignée de l'endroit où doit s'élever la future église. (Séff. du 11 janv. 1867.)

« Au moment où nous nous sommes installés, notre hôte était absent. Il avait été faire un voyage à Loanda. A son retour, nous lui avons offert, avec nos hommages et nos remerciements, une somme à peu près égale à la dépense que nous avons dû faire. Malgré nos vives instances, M. Jacinto n'a rien voulu accepter. »

— 5. « Nos plus ardents desirs seraient de pouvoir pénétrer bientôt au centre du Congo, pour ramener ces populations à la foi qu'ils avaient reçue et qu'ils ont à peu près abandonnée. Des obstacles de plus d'un genre nous obligent à retarder l'exécution de ces vœux.

« Mais ce qui nous afflige le plus, ce n'est pas d'être momentanément entravés dans nos desirs de faire le bien à ces pauvres âmes, mais de voir ceux qui devraient travailler avec zèle à cette œuvre bénie, négliger le soin de la vigne du Seigneur.



« Le diocèse est toujours privé de son premier pasteur. On ne cesse de répéter ici que M<sup>g</sup> Ferreira Pinto doit succéder à M<sup>g</sup> de Oliveira, de retour à Lisbonne depuis l'an dernier. Le lundi de la Pentecôte, le Padre Gaviao, curé de Bembé, ville importante de l'intérieur, y passa à Ambriz. Il a logé chez le Gouverneur. Durant son séjour, il ne parut pas qu'il se soit revêtu de l'habit ecclésiastique, ni qu'il ait célébré les saints mystères. Le dimanche, M<sup>g</sup> le Gouverneur vint à la S<sup>te</sup> Messe, le Padre n'y parut pas. Peu après il quitta Ambriz, pour se rendre à Lisbonne par le vapeur de Loanda. Il exerçait la charge pastorale à Bembé depuis 9 ans; mais, d'après le bruit public, avec plus de fruits temporels que spirituels.

« Voici par ailleurs, dans le dernier Bulletin, d'un jeune prêtre arrivé récemment de Lisbonne et envoyé à San-Salvador, le Padre Ramus. D'après les conventions qu'il avait faites à l'avance, il ne devait y demeurer que six mois et recevoir double paie. Il espérait profiter de son séjour au Congo pour s'enrichir, et ne s'en cachait pas. Mais la dysenterie vint bientôt hâter son retour à Ambriz. Et dans les premiers jours de juillet, son âme paraissait devant Dieu. »

« O<sup>h</sup>. prions le Seigneur qu'il envoie des hommes selon son Cœur pour relever ces tristes ruines!..... »

— C. « Quatre enfants du roi du Congo, recevaient l'éducation gratuite à Loanda. Sur le désir de sa Majesté, on vient de lui renvoyer l'aîné, ou du moins le plus grand de ses fils. Il se nomme Dom Alvaro d'Albuquerque. Ses études sont terminées, il sait lire et écrire en Portugais; de plus, il a quelques notions d'arithmétique. Ces connaissances variées lui ont valu le titre de Maître d'école, avec des appointements de près de 2000 \$ par an.

« Le prince nous est arrivé à Ambriz, sur la fin du carême, ce qui nous a donné la consolation de le préparer à ses pâques.

« Son séjour à Tombritz s'est prolongé jusqu'au mois de mai. Il avait dû attendre, pour se rendre à Bombé et de là à San-Salvador, le départ de la Quibuca. On appelle ainsi une caravane de 30, 40, 50 ou 100 noirs qui transportent les voyageurs et leurs bagages dans l'intérieur du pays. Cette caravane est, en outre, ordinairement escortée de 30 à 40 soldats, pour la défendre contre les tribus ennemies. On conçoit que de pareils voyages sont assez coûteux. Chaque noir chargeur prend une douzaine de francs d'Tombritz à Bombé, et autant de Bombé à San-Salvador. »

— 7. « Le port d'Tombritz était autrefois port libre, c'est-à-dire exempt des droits de douane. Cette franchise était la source de sa fortune. Depuis quelque temps les Portugais l'ont soumis aux exigences de la douane, et ces exigences sont vraiment exorbitantes.

« Pour les éviter, les commerçants étrangers sont allés s'établir au nord de la ville. Ils y ont fondé deux petits villages: Tombritzette et Quicembo. Par ce moyen, leurs bénéfices sont plus considérables; et ils attirent à eux tous les indigènes en accordant une légère augmentation sur le prix d'achat des denrées du pays. Nous sentons nous-mêmes fréquemment les charges qu'impose la douane d'Tombritz. On parle heureusement d'abolir ces droits et de rendre à la ville ses anciens privilèges. »

— 8. « Sur la fin de février, nous avons fait une petite excursion vers Quicembo. Parti le 27 février avec notre noir, nous avons visité, ce jour et le lendemain, les habitations portugaises dites ici Mouçègues. Ces habitations sont au nombre de cinq, situées le long de la Loge, petite rivière au nord d'Tombritz. Chacune occupe, en moyenne, de quatre à cinq cents esclaves. La plupart de ces pauvres noirs ont reçu le S: Baptême, mais ils végètent dans l'ignorance des choses les plus nécessaires au salut.

« Le 1<sup>er</sup> mars, nous voulions aller déjeuner aux factoreries

de Quicembo. En deux heures de marche nous avions traversé un marais desséché et plusieurs collines dénudées et arides. Le village se montre enfin à nous. Ça et là, des cases disséminées sans ordre, apparent, en face, une maison aux fétiches. Nous n'eûmes pas le loisir de la considérer. Quelques femmes se présentent et sont bientôt suivies d'une foule de plus en plus nombreuse. Mille questions se pressent et se succèdent. — « Que veulent ces blancs ? Pas de blancs ici ? — Où ont-ils leur palanquin ? — Ils veulent prendre le pays ! On ne peut voir le roi ?... » — Nos explications n'étaient ni entendues, ni écoutées. Les armes commencent à apparaître. Ici un bâton, là une pierre, l'un porte une sagaie, l'autre un coutelas. Nous crûmes prudent de céder à l'orage. Il nous était bien pénible d'abandonner ainsi le terrain, mais contre la force pas de résistance.

« On nous fit escorte, et tout en discutant nos intentions pacifiques, on nous conduisit hors du village, et nous fûmes obligés de remonter à jeun et sans nous arrêter la colline qui domine Quicembo. Le retour s'opéra sans autre misaventure. Nous arrivâmes à 3 h. à notre point de départ, où un déjeuner qui nous sembla excellent, d'un bon appétit surtout, fit un peu oublier le jeûne forcé du matin. »

« Heureusement que nous avions décliné et fait sonner bien haut notre titre de Français. Les peuplades qui environnent Ambriz sont ennemies acharnées des Portugais; et presque chaque année voit se renouveler des scènes de pillage; des incendies et même des massacres. Cependant on paie à ces petits rois des redevances assez fortes. Malheureusement on ne ménage pas assez le peuple; et les commerçants cherchent ici comme ailleurs, à exploiter ces pauvres noirs qu'ils méprisent. Le Missionnaire cependant pourrait les gagner, par son dévouement et son zèle désintéressé. »

## Résidence de Mossamedès.

1. Voyage du P. Duparquet dans l'intérieur, à Humpata et Huilla. — 2. Retour à Mossamedès — Choix de ce lieu — pr le Collège projeté. — 3. Arrivée de M. Célius, scol. venant du Gabon. — 4. Installation — Oratoire — Desserte d'une chapelle des environs. — 5. Sympathie pr l'œuvre projetée. — 6. Difficultés survenues. — D'abord à Lisbonne, — 7. Puis à Mossamedès. Départ pour Loanda. — 8. Accueil bienveillant du Gouverneur genl — du Vicaire genl. — 9. Départ pr Lisbonne. — 10. Passage à Embryg. — 11. État général du Congo, d'après un rapport officiel — Besoin d'écoles. Vains essais du Gouvernement.

— 1. Le Bulletin du dernier semestre, annonçait l'heureuse arrivée du P. Duparquet à Capangombé, dans l'intérieur de la province de Mossamedès. Afin de connaître exactement les espérances que le pays pouvait offrir, pour l'établissement futur d'une Mission, le cher Père, entreprit une petite excursion dans les plateaux élevés, qui forment le centre du district.

Nous donnons ici un aperçu rapide de ce petit voyage, réservant pour le bulletin suivant, le récit plus détaillé transmis au E. R. Père.

Après avoir traversé la Chella, chaîne de montagnes parallèles à la mer, le P. Duparquet fut agréablement surpris de rencontrer dans le Humpata et à Huilla, le climat et les productions de l'Europe. Ces pays sont en relation avec le royaume de Humbe et les rives du fleuve Cunène. On peut de là, se rendre dans tous les postes importants des possessions portugaises, et même établir des communications avec la colonie du Cap. La température varie de 8 à 20 degrés, elle oscille ordinairement entre 18 et 20°. L'hiver y est moins froid, et l'été moins chaud, qu'en France. Les Européens qui y demeurent, déclarent la contrée très-salubre. Le bétail abonde. On en exporte beaucoup, par suite de son prix peu élevé.

Malheureusement les communications avec la côte

sont actuellement assez difficiles. Il faut traverser, presque toujours à pied, les montagnes de la Chella et les plaines arides qui les précèdent. Ce pays est, en outre, peuplé de lions et d'autres animaux féroces

Après être demeuré quinze jours environ à Houilla, le P. Duparquet effectua heureusement, non toutefois sans grandes fatigues, son retour à Mossamédès

— 2. L'œuvre principale qu'avait en vue ce cher Père, était d'établir une maison d'éducation, dans le but de préparer les éléments d'un clergé indigène. Et c'est là en effet, sans nul doute, un des moyens les plus utiles pour arriver à la régénération morale et religieuse du pays et assurer l'avenir de la mission

Or, pour cette œuvre, il fallait, tout d'abord, choisir un lieu salubre, ayant des communications faciles avec l'Europe, et formant un centre de population assez important pour offrir les ressources nécessaires et surtout des enfants en nombre suffisant.

Dès le commencement, les vues du P. Duparquet s'étaient spécialement portées sur Mossamédès, à cause surtout de sa grande salubrité, comparativement au reste de la côte. Tout ce qu'il vit par lui-même, sur les lieux ne fit que le confirmer dans sa première pensée. Et il crut, en conséquence, devoir se fixer en cette ville. Là serait le colège projeté, et Capangombé serait réservé comme centre des missions de l'intérieur, quand la Providence permettrait de les commencer. C'est le plan qui lui semblait le plus convenable.

— 3. Mais pour cette œuvre, il lui fallait le secours de quelques confrères. En attendant qu'il fut possible de lui adjoindre quelque Père, il avait demandé et obtenu du C. R. Père, de commencer avec M. Crétin, Secolaistique employé à la Mission du Gabon, qui y consentit volontiers.

Celui-ci partit du Gabon le 12 janvier, et arriva heureusement à

Mossamedès le 12 février, après vu en passant l'île du Prince, San Thomé, Ambriz, Soanda et S<sup>t</sup> Philippe de Benquella inutile de dire ici, la jou. qui causa son arrivée à notre cher confrère, Seul depuis plusieurs mois au milieu d'un pays étranger, il n'en sentait que plus vivement le prix de la vie de C<sup>t</sup>e.

— 4. Le P. Duparquet avait déjà loué une maison convenable, dans un des quartiers les plus salubres de la ville. Il s'empressa d'y préparer un petit oratoire. — Nous y avons, dit-il, trois petits autels bien pauvres encore, mais qui attirent l'attention de nos visiteurs : celui du milieu est surmonté d'un tableau copie sur celui de la Neuville, la S<sup>te</sup> Vierge ouvrant son cœur aux pauvres noirs. Ce tableau impressionne vivement les noirs. On demandait à l'un d'entr'eux ce qu'il représentait, Ah ! dit-il, ce sont des esclaves aux pieds de leur maîtresse. — Non, lui avons-nous répondu, cette Dame est la Reine et la Maîtresse des blancs; mais elle veut avoir aussi les noirs pour ses enfants. — Là-dessus grande fut sa joie et son admiration. (Lett. du 12 mars 1867.)

— " J'ai acheté ou plutôt racheté, écrivait-il dans une autre lettre, un petit noir de 11 à 12 ans, nommé Ignace, au prix assez élevé de 225<sup>s</sup>. Il ne manque pas d'esclaves ici; il y en a plusieurs marchands, mais ils les vendent cher. Le pauvre enfant que j'ai acheté est encore payen. Je vais l'instruire pour le préparer au S<sup>t</sup> Baptême. Il me sert en même temps de cuisinier, commissionnaire, portier etc. Il paraît intelligent. C'est un commencement pour un orphelinat de la S<sup>te</sup> Enfance. " (Lett. du 6 fév.)

— " On m'a déjà demandé, ajoutait-il, pour aller dire la S<sup>te</sup> messe tous les dimanches à une église éloignée d'une bonne lieue d'ici et qu'on appelle les Hortas. S. C. tablissement de cette messe a eu un bon résultat. Un certain nombre de personnes ont contracté l'habitude

d'assister au service divin, ce qu'elles ne pouvaient faire auparavant. Tous les dimanches matin, un esclave arrive avec un bœuf porteur, pour me transporter à l'église. La messe dite, je vais déjeuner chez un riche propriétaire de l'endroit, qui se fait une joie de donner l'hospitalité au Missionnaire ; puis, je m'en reviens à bœuf à la ville. C'est une manière de voyager très-commune dans le pays, et je la trouve très-commode. (Lett. du 17 mars 1867.)

— 5. Mais notre cher confrère n'oubliait pas son projet principal. On sentait depuis longtemps déjà à Mossamedès, le besoin d'une maison d'éducation. Son dessein fut donc reçu avec sympathie, et il trouva lui-même, dès son arrivée, un accueil bienveillant.

« Grâce à Dieu, écrivait-il au mois de février, tout s'annonce assez bien. J'ai été bien accueilli partout. La lettre de recommandation que m'avait donnée M<sup>r</sup> Descaigne, Directeur du Jardin des plantes à Paris, m'a beaucoup servi. Je passe pour un savant naturaliste..... Je suis en bons rapports avec le Gouverneur et avec le Clergé.... Le curé de Mossamedès m'a promis, que si je voulais tenter la formation d'un collège, il viendrait chaque jour y donner gratuitement des leçons de portugais ; bien plus, il m'a offert de transporter dans ce collège naissant, l'école primaire de la ville qui serait censée adjointe de suite à l'Établissement. » (Lett. des 2 et 6 fév.)

— 6. Cependant toutes les difficultés n'étaient pas encore surmontées. L'œuvre naissante était, au contraire, plus que jamais menacée. Le premier orage éclata à Lisbonne.

Le parti de l'opposition qui avait si bien su profiter du passage des P. P. Doussot et Espitalle, pour attaquer le gouvernement (Bull. 37 et 38, p. 124 et 185.), ne négligea pas le nouveau motif que lui fournissait le départ du P. Duparquet et sa nomination comme curé de Capangombé. Dans la séance du 29 janvier 1867, M. Léry

interpella le Ministre de la marine à ce sujet. Ses députés opposants appuyaient leurs réclamations sur deux inconvénients. D'abord, sur ce que le P.<sup>r</sup> Dupuyroux avait été nommé à la cure de Capangombé par M.<sup>r</sup> d'Alveira, évêque d'Angola, alors que cet évêque était à Lisbonne, contrairement aux lois du pays; et en second lieu, sur ce que ce prêtre français ne pouvait, comme étranger, être pourvu d'une fonction publique, sans autorisation du Gouvernement, autorisation qui n'avait pas été demandée.

Le Ministre déclara qu'en effet, il n'avait pas été averti, mais que déjà, sur un avis du gouverneur d'Angola, des explications avaient été demandées par le Gouvernement.

Dans une autre séance, M.<sup>r</sup> J. M. Lobo d'Avila qui, le 29 janvier 1867, avait soutenue et développé l'interpellation de M. Lévy, réclama près du Ministre, les explications annoncées. Le Ministre répondit que M.<sup>r</sup> l'Evêque d'Angola s'était excusé sur ce qu'il avait cru bien faire, la paroisse de Capangombé étant complètement abandonnée. « Cette question est délicate, ajouta l'orateur du Gouvernement, et se rattache au droit canonique sur lequel je ne suis pas compétent. Le Gouvernement a voulu entendre sur ce sujet les Conseillers de la Couronne; et à cet effet, il a renvoyé l'affaire à l'avis du Procureur général de la Couronne, M. Lévy, lequel n'a pas encore donné de réponse. » (Diario de Lisboa, 31 janv. 1867.)

À Lisbonne l'affaire en demeura là. Ce n'était qu'une question d'opposition au Gouvernement. Mais elle eut pour notre cher compère, un fâcheux retentissement dans la colonie d'Angola.

— J. Sa qualité de français avait déjà excité quelque ombrage. « C'est l'opinion générale ici, écrivait-il en date du 8 avril, que ma mission a un but politique. J'aurai bien du mal à débouter ce préjugé. » Malheureusement il n'y parvint pas, malgré toutes ses précautions.

(1) M. Lévy, bien que chef de l'opposition, est Procureur de la Couronne au Ministère de la marine.



Pendant le voyage du P. Duparquet à Capangombé et à Houilla, un nouveau gouverneur et un nouveau curé avaient été placés à Mossamedès. Et le nouveau chef de la province se trouvait être précisément le beaufrère de M<sup>r</sup>. Lobo d'Avila, le même qui avait si vivement attaqué nos missionnaires, à la Chambre des députés, avec M<sup>r</sup>. Lévy.

Il se faisait difficilement à l'idée de voir un étranger officiellement nommé curé de Capangombé, et devenu conséquemment fonctionnaire public. D'un autre côté, le nouveau curé de la ville, malgré sa bienveillance apparente, semblait un peu prendre ombrage du séjour à Mossamedès, du nouveau Missionnaire français. Il l'accusa près du Gouverneur que, dans un premier moment d'irritation, en écrivit aussitôt à Soanda le P. Duparquet en eut bientôt connaissance, par le Gouverneur lui-même. Il offrit sa démission de la cure de Capangombé, mais il était trop tard. Un ordre du chef de la colonie et du Vicaire qui lui enjoignit de se rendre, dans les quinze jours, dans sa paroisse ou à la ville épiscopale.

— 8. L'embarras de notre cher confrère peut aisément se comprendre. Il ne pouvait demander Conseil, il fallait se décider. Il prit le parti de se rendre à Soanda, laissant M<sup>r</sup>. Crétin à Mossamedès. « C'est le 7 mai, écrivait-il, que j'ai quitté Mossamedès, emportant les regrets et la sympathie de toute la population. Dans ma visite à Dieu, le gouverneur a été très-aimable. Il m'assura qu'il n'avait rien à me reprocher; qu'il y avait en lui deux hommes, le simple particulier et le fonctionnaire public; que le premier m'estimait beaucoup, mais que le second était obligé d'agir comme il l'avait fait, quoique à regret. » (Lett. du 27 juin.)

— 9. « A Soanda, ajoute-t-il dans la même lettre, j'ai reçu un accueil favorable, qui a un peu compensé les précédentes difficultés.

« Le Gouverneur épiscopal est venu lui-même me rendre visite le lendemain, et m'a fait l'accueil le plus affectueux.

(1) C'est le titre donné au grand Vicaire qui administre le diocèse en l'absence de l'évêque. deux.

Il m'a donné connaissance d'une dépêche venant de Lisbonne confirmant mes pouvoirs pour Capangombé, mais en changeant le titre de cure, source de toutes les difficultés, en celui de Missionnaire. Je reste donc toujours avec mes pouvoirs, et sans me trouver sous la main du Gouvernement.

« Le Gouverneur général a été aussi aimable à mon égard. Il m'a dit que tout ce qui était arrivé n'était que l'effet d'un malentendu, qu'il ne pouvait ni ne devait me faire sortir de Mossamedès, que je pouvais y retourner tout de suite. Lui ayant manifesté la pensée que j'avais d'aller jusqu'à Lisbonne, il ajouta qu'il désirait me voir revenir bientôt, que je pouvais ramener trente Tères avec moi si je voulais etc. etc. De plus, il m'accorda la réduction de passage dont jouissent les envoyés du Gouvernement. Enfin il me communiqua une portaria, c. à d. un Décret ministériel me confirmant dans mes pouvoirs pour toute la province de Mossamedès. » (Lett. du 17 juin.)

— 10. La position s'était donc améliorée. Cependant, le P. Duparquet crut opportun de poursuivre son voyage jusqu'à Lisbonne. Et, en effet, bien qu'il lui fût permis de demeurer à Mossamedès comme simple Missionnaire, il avait toujours à craindre de nouvelles oppositions et de nouvelles difficultés pour l'œuvre du collège projeté, tant qu'elle ne serait pas autorisée par le Gouvernement, et cette question ne pouvait guère se traiter qu'à Lisbonne.

D'autre part, la santé de ce cher Père, se trouvait gravement atteinte. Les souffrances et les privations qu'il avait eues à endurer, durant son long et pénible voyage dans l'intérieur, l'avaient beaucoup fatigué. Les fièvres étaient venues s'ajouter à ces fatigues. Il ne pouvait plus prendre de nourriture, et le trajet de S. Paul de Loanda, qu'il avait dû faire en cet état, avait fini de l'épuiser. En cette situation, que pouvait-il faire ?

Il crut donc pouvoir, pour ces divers motifs, présumer l'autorisation de la Maison-Mère pour revenir en Portugal traiter les affaires de la Mission et faire autoriser l'œuvre de Mossamedès.

Et, le 3 mai, il s'embarqua sur le paquebot portugais qui devait le conduire à Lisbonne pour la fin de juin.

— 11. Le Paquet passait devant Ambriz. Le P. Duparque, espérait bien pouvoir y descendre, et visiter les P. P. Toussot et Espitallic. Il n'eut pas cette consolation. Le vapeur ne s'arrêta que quelques heures, et la barre était si mauvaise, qu'il eut été difficile et imprudent de descendre à terre.

Il y avait alors dans la rade d'Ambriz, un navire de guerre du Gabon, le Renardin. Le Commandant, M. Crespin, avait déjà visité nos Pères, qui n'eurent qu'à se louer de son obligeance et de sa cordiale bienveillance.

« Il paraît, ajoute le P. Duparque, que le Gouverneur général est très-content des Pères d'Ambriz. Il m'a dit que le P. Toussot était hum magnifico hominem. Le Père Espitallic est, dit-on, très-aimé de toute la population. »

— 12. Nous ajoutons ici un aperçu général, sur l'état actuel des possessions portugaises du Congo, qui montrera mieux que tout ce que nous pouvons dire, l'importance de de la nouvelle mission que nous venons d'entreprendre, et spécialement de l'œuvre projetée d'un Etablissement d'éducation. Nous l'extrayons d'un rapport officiel, présenté à la Chambre des Députés, en 1863 et 1864, par le Ministre de la Marine et d'outre-mer, M. José da Silva Mendes-Seal, et transmis par lui à la Société de Géographie de France, qui en a publié le compte-rendu dans un de ses derniers bulletins. juillet-1866

Les possessions portugaises en Afrique, est-il dit dans ce rapport, ont une superficie de 140 millions d'hectares, ce qui fait plus de deux fois la superficie des colonies françaises, et quatre fois celle des colonies anglaises. La population des territoires portugais est évaluée à deux millions quatre cent mille habitants. Les colonies sont en tout assimilées à la mère-patrie. En politique, elles sont considé-  
rés

comme de véritables provinces du royaume, et comme leurs députés aux Cortès Un Conseil d'outre-mer est spécialement institué pour l'examen des questions coloniales.» (p 46.)

« Depuis plusieurs années, les colonies portugaises semblent entrer dans une nouvelle voie. Le Gouvernement fait de nombreux efforts pour favoriser la colonisation, et pour le développement industriel, moral et religieux de tous ces pays. Le succès ne couronne pas toujours ces desirs du bien, en particulier sous ce dernier rapport. La faute en rejait sur le manque de personnel propre à cette œuvre. Le moment paraît donc venu de faire des sacrifices pour secourir les desseins de miséricorde de la divine Providence sur ces colonies.

« La population de la province d'Angola est estimée à deux millions; sa superficie est de 50 à 53 millions d'hectares. Un subside de 660 mille francs environ lui est accordé chaque année. Le Gouvernement accorde en outre à des sociétés privées, des concessions de mines et d'immenses étendues de terrain, pour les exploiter à leur gré. Un français a obtenu dernièrement une concession de 170 mille hectares, à choisir à volonté, dans la province d'Angola.

« Le Gouvernement portugais a créé, dans les divers districts de la province, vingt-cinq écoles qui sont fréquentées par un million d'élèves. Le district de Loanda en compte douze, suivies par près de six cents enfants. En outre, un séminaire a été fondé dans cette ville, pour former des missionnaires. Cet établissement compte environ deux cents élèves, destinés à devenir un jour, les conquérants pacifiques de cette vaste contrée.»

— Voilà ce qu'annonce le rapport officiel que nous avons sous les yeux, et c'est sans doute ce que le Gouvernement espérait de ses sacrifices et de ses efforts. Mais, il faut bien l'avouer, les résultats effectifs ne sont guère en harmonie avec les statistiques officielles. On se rappelle,

en effet, que le séminaire de Soanda se trouvait réduit, lors de l'arrivée de nos Pères, à un seul théologien et à quelques latinistes; et qu'il a dû être fermé depuis, faute d'élèves et de professeurs. (Bull. 39, p. 130.) C'est une expérience de plus qui doit montrer au Gouvernement portugais qu'il ne peut arriver à régénérer ses colonies que par le secours d'une Cong.<sup>e</sup> religieuse.

Nous terminons cette partie du Bulletin, par la Relation du voyage du P. Poussoz, dans le fleuve Zaïre, ou Congo, annoncée au numéro précédent.

Relation du voyage du P. Poussoz dans le Zaïre ou Congo  
(Sept. et Oct. 1866.)

1. Trajet de Soanda à l'embouchure du Zaïre — 2. Factorerie de Banane. — 3. Caractère de la peuplade des Cabindas. — 4. Relâche à Porto-Leñba. — 5. Les Mossorongos — Mauvaise réputation bien méritée de ce peuple. — 6. Attaques des Mossorongos, sur le fleuve. Texte d'une pirogue. — 7. Les insulaires de Matéra, nos amis. — 8. Fête sauvage des Matéras. — 9. Le prince Chimbacke chef de tribu. Autres caractères de sa peuplade. — 10. Description du fleuve, de Matéra à Boma — Beauté du site — Les Mayombés — Proximité de San Salvador. — 11. Retour par Porto de Leñba et St Antoine. — 12. St Antoine. Beaux jours de la religion au Congo. — Cristes ruines. — 13. Visite à l'église. St<sup>e</sup> messe — Visite au Capita. — 14. Visite au roi de St Antonio. — 15. Retour à Ambriz.

— 1. „ Depuis notre arrivée, nous désirions visiter un peu l'intérieur du pays; des obstacles indépendants de notre volonté, avaient entravé l'exécution de notre projet. Vers la fin du mois d'août, les circonstances se vinrent plus opportunes, et le P. Poussoz songea sérieusement à entreprendre un voyage à côté de San Salvador.

„ Pour se rendre à la capitale du Congo, quatre voies sont ouvertes au voyageur.

„ L'une de Soanda à San Salvador, par Encoge. Cette voie est longue, dispendieuse, mais ne présente aucun danger. L'autre, d'Ambriz à la capitale par Bernbé; ville riche en mines de cuivre. Moins longue que la précédente, cette route est aussi moins sûre. La troisième est celle que suivraient autrefois les

Pères Capucins, pour se rendre de leur grand couvent de S. Antoine à San-Salvador. Cette route est aujourd'hui abandonnée, à cause des Mossorongos, peuplade sauvage dont nous aurons occasion de parler plus loin. Sa dernière enfin consista à se rendre dans le fleuve Zaire, ou Congo, à remonter son cours jusqu'à la hauteur de San-Salvador, pour de là gagner la capitale.

L'état de notre numéraire, mon peu de connaissance des langues tant portugaise qu'indigène, ne me permettaient guère de me hasarder sur les premières voies de communication.

La bienveillance de Mo. le Contre-Amiral Fleurist-de-Sangle, commandant supérieur de la division navale des côtes occidentales d'Afrique, acheva de me déterminer pour la dernière des quatre routes dont j'ai parlé plus haut. D'ailleurs cette voie, n'était-elle pas la plus importante à explorer? Nous pouvons toujours facilement nous rendre à Banane, à l'embouchure du Zaire, point de relâche des bâtiments européens, et remonter le fleuve jusqu'à San-Salvador. Je n'hésitais donc plus un seul instant, et acceptant la gracieuse invitation de Mo. le Contre-Amiral, je montai sur le Curieux, en partance pour le Gabon, avec escale à Banane. C'était le 30 août.

Le 5 septembre, nous arrivions dans les eaux du Zaire - la mer, souvent mauvaise sur ces côtes, ne nous permit pas de débarquer à Ambriz. Les autres points de la côte ne furent pas plus abordables.

Le cours du fleuve est tellement rapide, qu'à 30 lieues en mer on distingue ses eaux jaunâtres, encore exemptes de tout mélange avec l'Océan. Les anciens donnaient à l'embouchure du Zaire une largeur de 28 milles (9 à 10 lieues.), mais ils comptaient comme appartenant à son cours, une baie que la mer forme à cet endroit. Aujourd'hui on lui attribue des proportions plus modestes.

Vue de la baie, le fleuve Congo apparaît comme une vaste forêt verdoyante, encaissée entre deux chaînes de collines desséchées et stériles. Cet agréable aspect se remarque jusqu'à 16° Boma ou Endoma. C'est dû tant aux aux palétuviers, bambous et palmiers qui couvrent ses rives, qu'aux nombreuses îles boisées qui découpent son cours.

— 2. Le Curieux relâcha à Banane, grande factorerie hollandaise, établie au Nord du Zaire, par une Compagnie d'Amsterdam. Le navire continua sa route vers le Gabon, et moi, je commençai

mon exploration. Je n'étais pas sans inquiétude. Demander l'hospitalité à des commerçants, non moins étrangers de religion que de nationalité, n'était-ce pas en l'exposer à un refus? Mes craintes furent bientôt dissipées. Le plus cordial accueil m'attendait à Banane. Ici comme dans toutes les autres factoreries, je fus traité avec la plus délicate attention, quelles que fussent d'ailleurs les croyances et la nationalité de mes hôtes.

— 3. Je me trouvais chez les Cabindas, le premier peuple de la côte par sa bravoure, son industrie et son activité. Réputation bien méritée et dont jusqu'ici on n'a osé contester la valeur. Tout à la fois menuisier, serrurier, tailleur, le Cabinda sait encore laver, faire la cuisine etc. No bord de tout bâtiment de ces parages, chaloupe ou goëlette, le patron et les matelots sont des noirs Cabindas. Indispensable pour construire ou réparer les embarcations, il est le véritable *factotum* de la côte. Le Cabinda de l'intérieur (*d'agua doce*, d'eau douce), par opposition au Cabinda *d'agua salgada* (Cabinda d'eau salée), qui veut dire homme brave, vigoureux et courageux, est mieux logé, mieux nourri, mieux habillé qu'aucune autre peuplade des environs. Tous bon agriculteur qu'il est brave matelot, il y a chez lui abondance de pistaches, de bananes, de manioc et de haricots. Enfin les dignitaires et les seigneurs des peuples voisins, se revêtent aux grands jours des bonnets, des pagnes etc. tissés par les Cabindas.

Malheureusement ce peuple est livré aux ridicules et souvent cruelles pratiques du fétichisme; toutant il surpasse ses voisins par son savoir faire, autant il les surpasse par sa soumission et son attachement aux féticheurs. Je tiens des Cabindas eux-mêmes que le roi ne peut, sous peine de mort, se faire chrétien, et les prêtres veillent à l'exécution de cette loi de l'état. Pauvre prince et pauvre peuple!

— 4. Le 10 sept., je m'embarquai pour Porto da Leinha (Ligna), ainsi nommé, sans doute, parceque les vaisseaux négriers venaient faire en ce lieu leur provision de bois. Cinq factoreries y sont établies. L'une d'elles appartient à des français; j'y fus reçu à bras ouverts.

Ce pays est très-insalubre. « Ceux qui s'y rendent pour y prêcher l'Évangile, dit un ancien missionnaire de ces côtes, ont la certitude d'y laisser leur vie. » Des noirs misérablement vêtus et couverts de fétiches viennent par centaines, sur des pirogues, échanger l'huile de palme et les autres produits du pays, contre des marchandises

d'Europe. Pour leur annoncer notre St. Religion, il faudrait profiter de leur séjour aux factoreries; car ils sont disséminés dans des forêts épais et presque inaccessibles aux Missionnaires.

— 5. Sur l'autre rive du fleuve habitent les Mossorongos, ils occupent tout le pays situé entre la mer et San-Salvador, entre le Zaïre et Tombris. Les anciens Missionnaires formulaient déjà de graves plaintes contre ces habitants du Songo (Sogno). Ces plaintes ne sont que trop applicables, aux Mossorongos de nos jours. « Indolents et misérables, ces peuples sont de plus voleurs et pillards. Ils ne se donnent pas la peine d'acquiescer par le travail les marchandises d'Europe dont ils sont très-avides; pour se les procurer, ils pillent toutes les embarcations dont ils peuvent se rendre les maîtres. Ces rapines, ils ne les exercent pas toujours, mais de temps à autre seulement. Dans ces moments, il est très-dangereux de se hasarder sur le fleuve sans bonne escorte; car alors chaque buisson, chaque touffe d'herbes hautes, est menaçante pour le voyageur.

L'envie de piller venait de s'emparer de tous les Mossorongos des nombreuses îles comprises entre Porto du Lenha (Segna) et St. Roma. Ils avaient tout récemment pillé une chaloupe sur laquelle, sans un heureux contre-temps, je devais me rendre à San-Salvador. Après avoir débarrassé l'embarcation de tout ce qui était à leur convenance, ils avaient dépouillé tous les matelots et les avaient renvoyés dans un état de nudité complète.

— 6. Après quelques jours d'attente, je pus profiter d'une occasion favorable. Une petite flotille, composée de deux chaloupes armées et de deux pirogues, se rendait à St. Roma. Trente à trente cinq matelots formaient l'équipage. On mit à la voile le 19 ju.

Nos hommes étaient heureusement bien pourvus de munitions. Par crainte de l'ennemi, ils se tinrent d'abord sur la réserve et nos quatre modestes bâtiments allaient de concert. Peu-à-peu l'éloignement du danger atténuait leur ardeur guerrière. On cessa de marcher côte à côte, et chacun se laissa guider par le caprice de ses voiles. Cette imprudence allait nous coûter cher. Je me trouvais dans la première chaloupe, la plus considérable et la mieux défendue. Bientôt un noir se présente. « Où allez-vous, nous dit-il. » à St. Roma. — Satisfait sans doute de cette réponse, il nous examine un instant, et disparaît dans les broussailles du rivage. Un quart d'heure après, nous nous trouvions en face des Mossorongos. Ils nous attendaient dans une clairière sur



les bords du fleuve. Attaqués, il fallait nous défendre. Chacun fit de son mieux. Heureusement que l'avantage des armes était de notre côté. Nos adversaires se servaient de petits cailloux au lieu de balles. Les projectiles inoffensifs ou à peu près arrivaient à peine à la chaloupe, quelques traces de leur passage se remarquaient cependant dans notre voilure. Étonnés de notre résistance inattendue, ils se replièrent un instant, et attendirent l'arrivée de nos malheureux compagnons.

Pour être plus assurés de leur proie, ils mettent leurs pirogues à l'eau et se décident à tenter l'abordage. Et cette vue, nous revenons sur nos pas, pour secourir les imprudents que leur négligence exposait aux plus grands dangers. Les Mossorongos avaient éprouvé la valeur de notre chaloupe amirale, ils furent donc effrayés de notre retour. Déjà ils abandonnaient le terrain et regagnaient le rivage, lorsqu'un accident leur livra une de nos embarcations. Un des noirs qui conduisaient cette pirogue, tira, par maladresse, au-dessus de son petit magasin de poudre, et le fit sauter. Pendant que tout déconcerté, il se consultait pour savoir quel parti prendre, les ennemis se précipitent sur la pirogue, jettent l'imprudent terrailleur dans le fleuve, mettent un de ses compagnons hors d'état de leur nuire et s'enfuirent; en menant avec l'embarcation les quatre Cabindas qui la montaient encore.

— 7. Je fus tiré des tristes réflexions que m'avaient suggérées notre mésaventure par une rencontre d'un genre bien différent.

Le malheur n'avait pas rendu nos compagnons à voyage plus circonspects. Déjà la chaloupe nous précédait d'assez loin, lorsqu'elle est accostée de nouveau. Nous sommes bientôt assourdis par des cris, des hurras, des menaces, en un mot par un tumulte indescriptible. Je m'informe, et j'apprends à mon grand étonnement, que ces agitations si accentuées sont des témoignages d'amitié, qui ne menacent que nos ennemis. Ce sont des Mossorongos, que l'établissement d'une factorerie dans leur village a rendus amis des Cabindas, et ennemis de leurs ennemis. Pour prouver leur dévouement, pendant que nous débarquions à l'île de Matéra, nos nouveaux amis montent sur notre unique pirogue, et vont parcourir le fleuve en tous sens. D'autres se mettent à faire une semblable battue dans leur île, espérant ainsi gagner de plus en plus la faveur de

l'illustre peuplade des Cabindas. Ces courses ne furent pas tout-à-fait infructueuses. Deux Mossorongos furent faits prisonniers. — 8. Pour célébrer cette victoire il y eut le lendemain grande fête au village. Destinés à être le jouet de la population, nos deux pillards de la veille sont amenés par leurs vainqueurs. Les soldats sont en armes, l'un porte un vieux fusil, l'autre une sagaie, celui-ci a un couteau, cet autre un arc, chacun est armé à sa façon. Ils n'ont pas de musique, mais en revanche, ils poussent des cris épouvantables. C'est impossible à un Européen de se faire une idée de l'affreux tumulte, auquel il m'était donné d'assister. C'était à qui crierait le plus fort ou sauterait le plus haut, pour augmenter la fête. Au milieu de cette joie on n'oubliait pas les vaincus du jour; mais les coups de poing, les coups de pied, les soufflets leur arrivaient de toutes parts. Pour diversifier leur barbare amusement, quelques uns de nos nouveaux amis sautaient en l'air au dessus des captifs, s'autres s'élançaient de manière à retomber d'aplomb sur leurs épaules. Cet indigne jeu me faisait pitié qu'il y a loin de cette barbarie, à la parole si évangélique de notre Sauveur — « Dilige inimicos nostros et benefacite his qui oderunt vos. »! La vraie lumière n'a pas encore éclairé ces âmes soumises au culte de Satan; ils n'ont pas l'idée de la dignité de l'homme.

Quand on se fut assez joué des malheureux vaincus, qu'on eut assez insulté à leur infortune, les pourparlers commencèrent. Les noirs font payer cher leur amitié. Nos commerçants devaient solder la coutume ou redevance convenue. Après bien de débats, on finit par s'accorder. La valeur des marchandises données comme tribut, s'élevait à 100,000 Reïs, (500<sup>5</sup> en n.

— 9. Le prince Chimbache, chef de la tribu, dirigeait les pourparlers. Vêtu comme les autres d'un simple pagne, il se distinguait par le bonnet des princes. Coiffure d'un tissu clair et ornée de dessins, et par la Banda ou peau de Chat ornée de grelots, qu'il portait à la ceinture. Ce sont les marques de la noblesse et les insignes du pouvoir.

Quoique d'une taille moyenne, et pourvu de jambes d'inégale longueur, Chimbache a sur ses compagnons un air cependant bien marqué. Il paraît doué d'une intelligence peu commune.

Carte

DU

G O N G O

d'après une carte.

dressée par le Gouvernement portugais en

N.B. Vous ne donnez ici que la 1<sup>re</sup> partie  
Celle; nous donnerons la 2<sup>me</sup> au prochain

Carte

DU

G O N G O

d'après une carte.

dressée par le Gouvernement portugais en

N.B. Vous ne donnez ici que la 1<sup>re</sup> partie  
Celle; nous donnerons la 2<sup>me</sup> au prochain

Carte

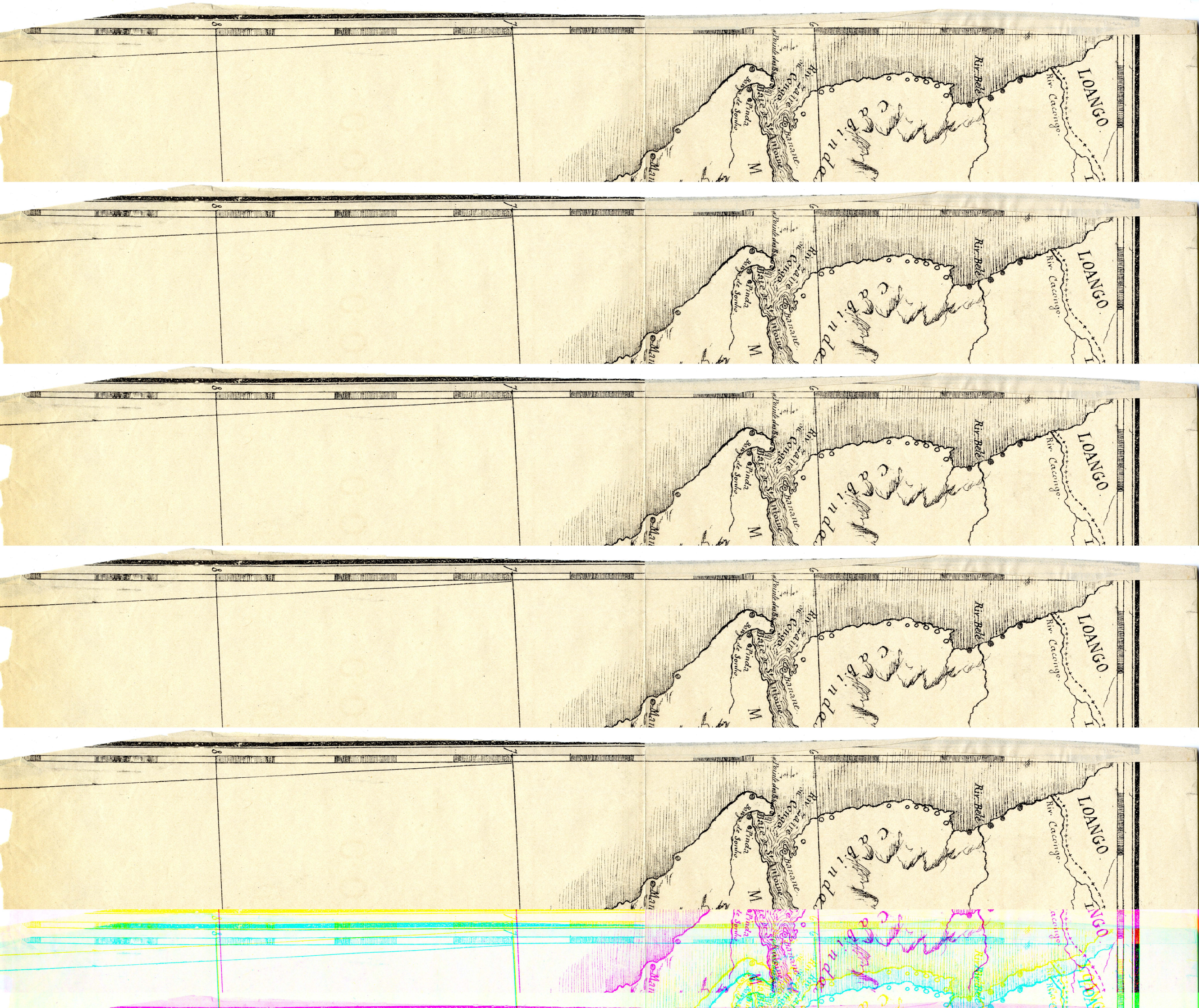
DU

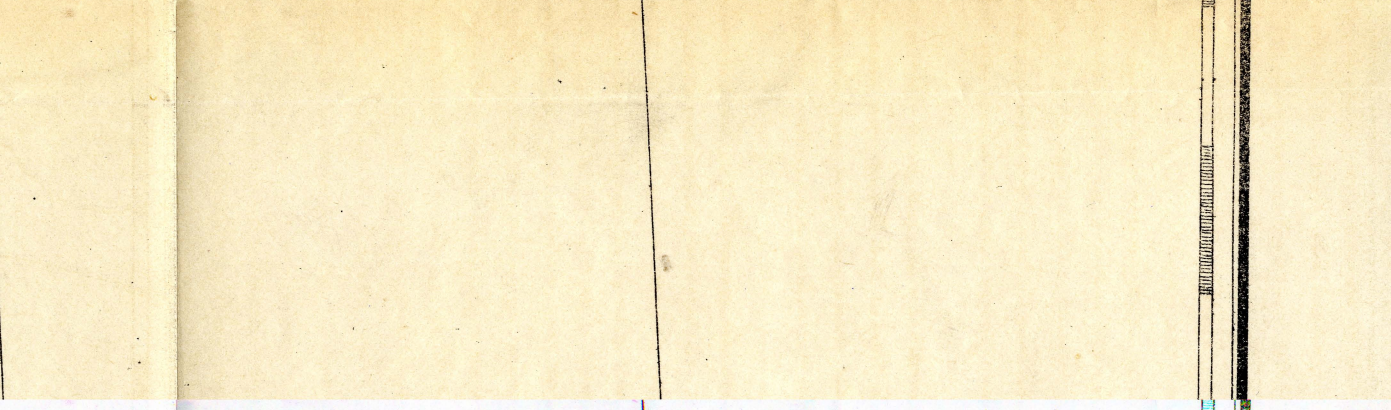
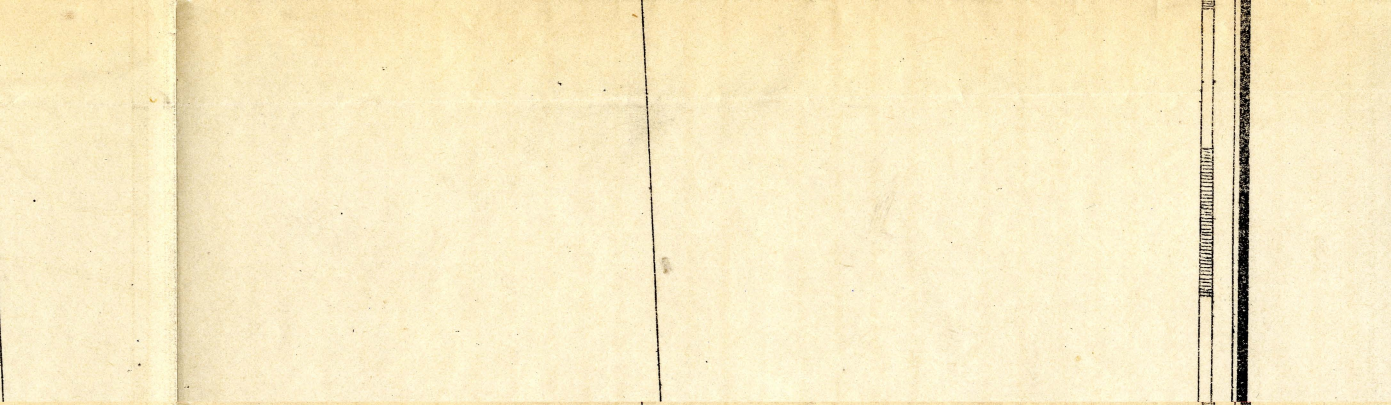
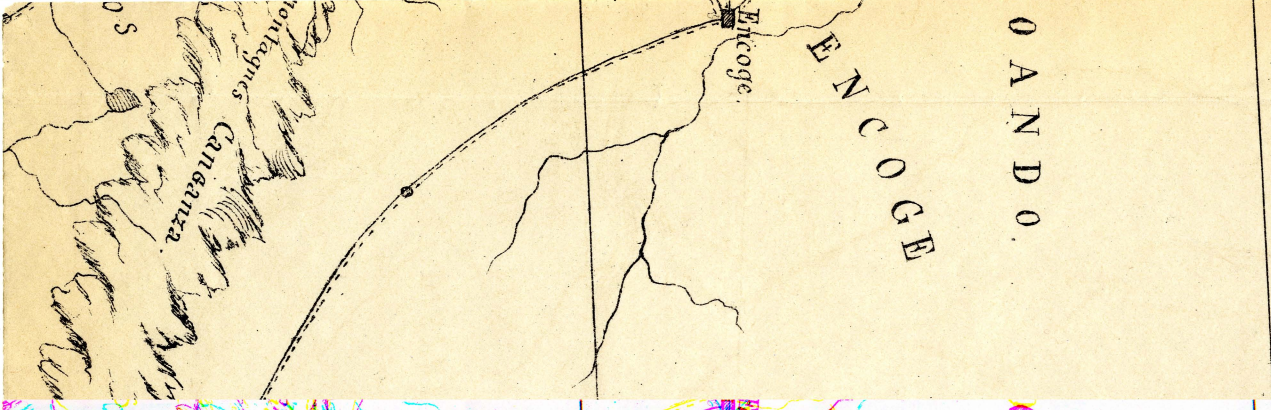
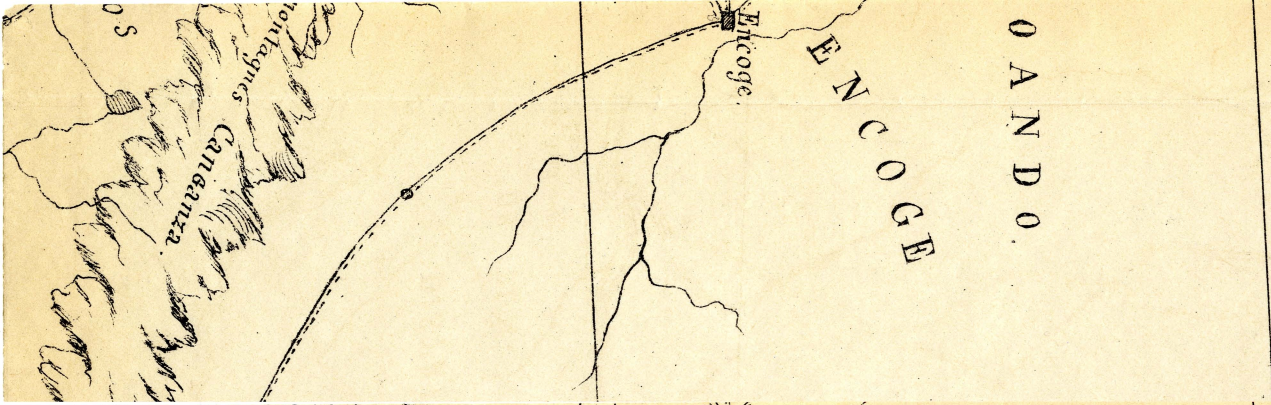
G O N G O

d'après une carte.

dressée par le Gouvernement portugais en

N.B. Vous ne donnez ici que la 1<sup>re</sup> partie  
Celle; nous donnerons la 2<sup>me</sup> au prochain







Lorsque les arrangements furent conclus, pour terminer dignement la fête, tous les noirs se rangèrent en cercle, s'accroupirent sur le sable et se mirent à chanter. Pendant ce temps, le prince s'entretenait avec les blancs, tout en dirigeant les chœurs, qu'il semblait nous montrer avec un noble orgueil.

Là encore, je vis un spécimen de la passion pour l'eau-de-vie commune du reste à toutes les peuplades du pays. Il se firent passer de bouche en bouche quelques gorgées de tafia, que chacun avait soin de déguster à son aise, avant de le transmettre à son voisin. Ce sans façon s'étend à tout, mais surtout à la préparation de leurs aliments. Ils font cuire les volailles sans ôter les plumes, et ne se donnent pas même la peine de retirer la peau des chèvres, avant de les manger.

Cette peuplade est très-misérable et tout adonnée au culte des fétiches. Tous en sont couverts, et en chargent leurs pauvres cases. La terre est très-fertile, mais ils ne la cultivent pas.

— 10. A 4 h. du soir, nous mettons à la voile pour Boma. La distance de Matéra à Boma est de cinq à six lieues. La rapidité du courant entrava tellement notre marche déjà peu favorisée par une brise légère, que nous n'arrivâmes à destination que le lendemain à 10 heures.

J'ai pu examiner tout à loisir la nouvelle contrée que nous traversions. Partir de Matéra, le paysage prend un aspect plus sévère et moins varié. Les arbres, qui bordaient plus bas les rives du fleuve, font place ici à des herbes hautes et touffues. Les collines se rapprochent du cours d'eau, pour l'encaisser, et comme pour lui fermer toute issue. Le sommet de ces montagnes est généralement abrupte et inculte. De temps en temps, on aperçoit des vallées profondes, dans les quelles les indigènes ont établi leurs villages. Le fond du tableau repose agréablement la vue. Tout semble converger vers deux îles, dont la principale, Boma, a donné son nom à toute la contrée. De loin, ces îles semblent adossées aux montagnes de la terre ferme, et dérober la vue du fleuve qui les entourne.

Le pavillon portugais flotte sur les établissements de Boma. Autrefois entrepôt célèbre d'esclaves, cette ville est aujourd'hui encore un point important pour le commerce avec l'intérieur. L'huile de palme, les pistaches etc, abondent sur son marché.

C'est le site le plus beau et le plus agréable que j'en vu depuis que j'habite le pays. Adossé à la montagne, Poma découvre à ses pieds le fleuve et la vaste plaine verdoyante qu'il arrose. Bosquets, bois, fourrés, prairies, hautes herbes, tout se succède, à sa place, dans ce panorama. De chaque côté sont des collines à pente de vers, qui vont bomer au lointain horizon et se confondre avec la voûte du ciel.

Que l'on joigne à cela une salubrité parfaite, un sol qui ne demande qu'à faire naître les produits les plus variés, des habitants pacifiques; et l'on aura une faible idée de Poma. Qu'il est pénible pour le Missionnaire de rencontrer dans ce séjour véritablement enchanteur, d'affreux fétiches et d'ignobles gris-gris! Le pays n'est-il pas trop beau pour le culte du démon?... Les injustices dont ces lieux ont été souillés; par l'indigne trafic des esclaves, ne demandent-elles pas d'autres expiations, que les cruels sacrifices des féticheurs?....

Pour que cette île puisse retrouver au point de vue commercial l'importance que lui avait donnée la traite, il suffit que la navigation devienne sûre entre Banane et Poma. Elle le sera dès que les Mossoronyes seront réprimés.

Les indigènes arrivent ici en foule. Il y a surtout rema-  
qui des Mayombis, peuple au nombreuse et assidue au travail. Elle s'étend très-loin dans l'intérieur. De mémoire d'homme, pas un Blanc n'a traversé leurs villages. Aussi sont-ils peu familiers avec les Européens; ils se tiennent à l'écart, craignant pour ainsi dire de se laisser toucher.

Leur langue diffère de celle des indigènes des environs. Sur ma demande, ils m'assurèrent que je serais le bien venu chez eux, si je voulais y venir, et qu'alors ils n'auraient plus peur. La distance m'empêcha de les suivre. On m'assura qu'ils mettaient un mois pour faire ce voyage. Il est à remarquer ici, que les noirs ne se pressent jamais; ils vont toujours à petites journées.

— La proximité de San-Salvador ajout encore à l'im-  
portance commerciale de Poma. Les noirs mettent deux jours pour se rendre à la capitale. La première journée est employée à remonter le fleuve, la seconde à se rendre du fleuve à San-Salvador. En pataquin, il faut trois ou quatre jours. La rivière de San-Salvador, le Soulge, se décharge dans



le fleuve, à une lieue de Boma; mais elle n'est pas navigable; des rochers et des palétuviers entravent son cours.

— 13. Les noirs s'offrirent volontiers pour me conduire à San-Salvador. Il n'y avait que fort peu de dépenses à faire; mais je craignais de ne pas rencontrer d'interprète, et si ne possédais pas assez le portugais pour me faire comprendre.

Deux autres raisons me décidèrent au retour. Le S. Espitallic était seul à Tombiz avec Billon, je ne pouvais laisser longtemps ce cher confrère, ainsi isolé au milieu d'un pays étranger.

D'un autre côté, j'appris qu'un trois-mâts anglais, le Hélène, en rade à Porto da Lenha, allait lever l'ancre pour se rendre à Santo Antonio, l'ancien port de Pinda, sur la rive gauche de l'embouchure du Zaïre. On m'avait tant vanté Santo Antonio, tant parlé de son roi, de son église, que je mis de suite en route pour profiter du départ de l'Hélène.

Le trajet de Boma à Porto da Lenha s'effectua sans accident; nous n'eûmes guère qu'une fausse alerte, causée par de gros hippopotames effrayés eux-mêmes de notre approche.

— 12. Le 30, le Hélène leva l'ancre. La crainte des Mossorongos du bas du fleuve, plus aguerris et plus audacieux que ceux de l'intérieur, avait engagé le capitaine à mettre son navire en état de guerre. Précaution bien utile, car deux bâtiments marchands venaient d'être pillés peu de jours auparavant. La rencontre d'une corvette portugaise, chargée de la police du fleuve, le dom jóão, vint fort à propos dissiper un premier rassemblement, et nous dispenser d'une défense, qui nous eût peut-être beaucoup coûté.

Nous abordons enfin à Santo Antonio. Je foulais, pour la première fois, cette terre de Sonho (Sogno) si riche en souvenirs. Le Comte de Sonho, eut la gloire de voir germer les premières fleurs de l'Eglise du Congo. Quand les Capucins vinrent à Banza-Sonho capitale, de la province (1645), ils y trouvèrent une église dont la fondation remontait aux premiers établissements portugais. Ils construisirent entre Banza-Sonho et Pinda, sur la rive gauche du Zaïre, un grand couvent dédié à S. Antoine.

Sous l'habile direction des enfants de St. Francois, le bien s'accrut rapidement. L'on compta bientôt dix-huit écoles, bâties dans les endroits les plus peuplés. Une croix s'élevait dans tous les villages chrétiens. En l'absence des missionnaires un noir, élevé dans le couvent de St. Antoine, faisait réciter le Rosaire tous les deux jours, et y ajoutait, chaque samedi, une instruction publique. Le dimanche, tous les fidèles se réunissaient avec lui, pour le chant des prières. Le premier dimanche du mois était célébré par une procession solennelle. On ensevelissait avec honneur les chrétiens, tandis qu'on ne se mêlait pas de la sépulture des autres.

Les religieux Capucins n'étaient pas seulement médecins des âmes, ils y ajoutaient les soins corporels. Leur couvent possédait une pharmacie et un hôpital; et des noirs, formés par eux, assistaient les malades. Ces charitables soins, ajoutés un voyageur du temps, n'ont pas peu servi aux progrès de la Religion.

Mais hélas! Que ces beaux jours sont loin de nous! Aujourd'hui le port de Sinda est ruiné; un banc de sable le comble peu à peu. A St. Antoine, deux factoreries construites en bois, ou en une sorte de natte en joncs appelé Soungo sont là pour attester la ruine de la ville européenne. Il me fut impossible de découvrir même un souvenir du couvent ou de l'hôpital. L'église a entièrement disparu, la misérable case affectée aujourd'hui à cet usage est de construction récente. Un immense tamarinier et deux ou trois cocotiers, arbres que je n'ai pas aperçus dans les environs, et quelques acajous plantés avec une certaine symétrie, tels sont les seuls vestiges, qui ont pu me faire soupçonner la position des jardins du couvent. Quant à Danga-Donho, je n'ose guère décorer du nom de cette antique capitale, la réunion de misérables cases, dont j'aurai occasion de parler plus loin.

--- 13 --- le 4 oct. j'ai pu trouver enfin des noirs pour me conduire à l'Igrija (église), dont on m'avait tant parlé. Nous nous mettons en route dès 7 h du matin; j'emporte mon petit nécessaire pour être prêt à toute éventualité, sans oublier ma petite chapelle portative pour le St. Sacrifice. Nous traversons plusieurs marigots et deux petits villages agréablement ombragés, mais sans doute peu sains. Les villages de St. Antoine sont formés de

ces trois espèces les uns des autres, ces sont nombreux et bien peuplés. une épaisse ceinture de broussailles les entoure, et en lieu de véritables fortresses. Après avoir dépassé ces villages, il nous fallut marcher pendant une heure, à travers une plaine immense, toute employée à la culture du manioc.

Nous arrivons enfin à la célèbre église. Pauvre basilique! C'est une simple case en terre irrégulièrement placée entre des piquets. Pour toute couverture, elle avait une porte et un petit volet sur la façade, on y a ajouté depuis une autre porte sur le côté. Les murs intérieurs sont garnis de paille. Pas de puits, c'eût été du luxe auprès de pareils lambris. il ne reste qu'une espèce de plate-forme, d'un demi-mètre de haut, s'élevant dans le fond de la chapelle. Là sont exposés sans ordre: un Christ en bois, deux anciennes statues de la S<sup>te</sup> Vierge, un encensoir et une navette en cuivre; un tas de vieux livres réunis en liasse et à moitié détruits par les insectes, d'anciens chandeliers et autres débris de ce genre. Les statues de la S<sup>te</sup> Vierge sont tellement vermoulues que les traits se reconnaissent à peine.

Le gardien du monument est un vieux noir autrefois, dit-on, esclave des Pères Capucins. Son pagne, de vieille laine grise toute rapée, et le vieux Christ avec lequel il s'est présenté à moi, semblent confirmer la tradition du pays.

J'avais le cœur bien serré, en contemplant ces tristes ruines. Et cependant ce que s'offrait à mes regards attristés n'est hélas! qu'une faible image des ruines spirituelles!... Et reste encore néanmoins, parmi ces noirs du Sonho, un vague desir du baptême et un certain respect pour le prêtre. Etincelles précieuses, qu'il serait urgent de rallumer, pour qu'elles ne s'éteignent pas entièrement!

— On m'avait assuré que je rencontrerais à l'église des noirs sachant lire et écrire, et capables de servir la S<sup>te</sup> Messe. Pas un seul ne savait même faire le signe de la Croix. Après quelques moments d'hésitation, je me décidai pourtant à célébrer le S<sup>t</sup>. Sacrifice. J'avais eu si rarement ce bonheur pendant mon voyage! La terre, sur laquelle je marchais, me rappelait de si doux souvenirs, surtout

en cette fête de St. François d'Assise, le glorieux Père des premiers apôtres du Congo! Le fut pour moi une véritable consolation de faire descendre au S. en ces lieux, pour qu'il en prit de nouveau possession. Fidèles à mes recommandations, les noirs se tinrent à genoux et en silence, pendant toute la St. Messe. Je terminai par le chant de l'ave Maria Stella et par une distribution médailles — Quissent elles attirer sur ce pays les bénédictions de la Bonne Mère des pauvres âmes abandonnées!

Environ quarante noirs avaient assisté à la St. Messe. J'ai dû leur permettre également d'assister à mon déjeuner. Il était impossible cependant de le faire partager à tous; cet honneur fut réservé au seul gardien de l'église. Une demi-pièce d'étoffe dont je lui ai fait cadeau à mon départ rendit sa joie complète.

J'avais témoigné le désir de visiter le couvent et le village. Pour me satisfaire, les noirs me conduisirent à la demeure du Capita ou chef du village de St. Antoine.

Il n'existe plus de restes du couvent, du moins je n'en ai rien aperçu. A mon arrivée, je trouvai les Eldalgos, ou notables de l'endroit, réunis près de la maison du chef. Le Capita ne tarda pas à se présenter lui-même. Cette réunion avait pour but la réception d'un des chefs de l'intérieur. C'était pour moi une bonne occasion. Après les compliments d'usage, j'exposai en peu de mots le but de mon voyage et de ma mission. Le Capita se montrait peu satisfait; il aurait voulu autre chose; il me fit des reproches de ce que je me présentais à lui, seul et sans suite, sans m'être fait annoncer, et surtout sans lui apporter de cadeaux. « C'est la coutume, dit-il, nul blanc ne traverse mon village sans faire son offrande au Capita. » J'ai beau lui représenter ma qualité d'envoyé de Dieu, le bien que je veux faire au pays etc. C'est peine perdue. Mon interprète rend mal mes pensées; le pauvre chef n'y fait guère attention, et ne parle que de commerce, de coutumes à payer pour un établissement européen, m'offre à ce prix terrain et secours etc.

Enfin, voyant l'inutilité de mes efforts, je me lève et prends congé du Capita, en lui promettant une bouteille d'eau-de-vie. C'est ce qu'il a le mieux compris; et ce qui lui

a laissé le meilleur souvenir de ma visite. Aussi le lendemain, n'a-t-il plus manqué d'envoyer son interprète en grande tenue, bonnet princier et peaux de chat, pour réclamer la bouteille promise.

Je n'avais pas encore vu le roi de Santo-Antonio. Tout ce que j'en avais entendu dire, tout ce qu'on m'en disait à chaque instant rendait plus vif mon désir de le voir. C'était du reste le dernier prince royal qui se trouvait sur ma route; je n'avais plus encore eu l'avantage d'une audience à la cour, il fallait profiter de la dernière occasion.

Les Comtes de Sonho, dont descendent les rois actuels de Santo-Antonio, sont célèbres dans les annales catholiques du pays. Ils accueillirent avec honneur et protégèrent de tout leur pouvoir les P. P. Capucins. De même que leur piété, leur puissance s'emportait sur celles des autres princes de cette partie de l'Afrique. Ancien élève des religieux Capucins, le Comte de Sonho se faisait un honneur, lui et ses courtisans, de servir la S.<sup>te</sup> Messe, et de se montrer le fidèle observateur des lois de l'Eglise. — Le roi actuel avait encore, disait-on, un grand concile qu'il conservait avec soin.

Plusieurs fois déjà, j'avais hautement manifesté le désir d'être présenté à Sa Majesté; mais mille prétextes ajournaient sans cesse cette entrevue. Je commençais à désespérer du succès de mes démarches, lorsque je fis la connaissance du prince Moab, chef d'un village des environs, et ami particulier des Français. Il me promit de m'introduire à la Cour, et vint me prendre le 11 au matin.

— Nous nous rendons d'abord à son village, un des plus considérables des environs. La foule qui nous entourra en peu de temps, me montra dans cette population un amour de la Religion et un culte pour le Missionnaire, qui me réjouit et me consola de l'indifférence que j'avais rencontrée ailleurs.

Toujours accompagné de mon fidèle cicerone, le prince Moab, je me rends au village du prince Mambohosec. Le village est agréablement situé, les cases sont disposées autour d'une espèce de cirque taillé dans la colline. Le prince qui y préside paraît avoir une cinquantaine d'années. C'est un des noirs les plus cérémonieux que j'ai jamais rencontrés, ce qui ne l'empêche pas d'être l'esclave des fétiches et de leurs prêtres.

Devant sa case, est une grande table, toute chargée de fétiches aux formes les plus variées. C'est un véritable musée, je regrette de n'avoir pas eu le temps de l'examiner à loisir.

Les statues de ce pays ont un caractère bien distinctif. Pour leur donner un certain air de vie, les artistes enchâssent des morceaux de miroirs dans les orbites de leurs divinités. Du reste, les noirs eux-mêmes font grand usage de ce brillant, même sur leur personne; ils en portent sur le front, les bras, la poitrine etc.

Outre ce cachet, en quelque sorte générique, chacune de ces statues a un caractère spécial. J'en ai remarqué une toute couverte de ferrailles, clous, lames de couteaux, pointes de sagaie, de flèche etc.. Fort heureusement que ce pauvre Dieu ne jouit pas de la sensibilité, il serait bien à plaindre. Dans le village précédent, j'avais remarqué un grand fétiche tout barbu. Les propriétaires, craignant de le perdre, l'ont attaché à un gros pommier d'acajou.

Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur cette triste collection princière, je fus présenté à Mambohosec. Les compliments d'usage échangés, je lui parle du vrai Dieu, de la fausseté du culte du démon, en excusant toutefois le prince sur son ignorance. Mambohosec se lève, rentre dans sa case, et revient bientôt, portant à la main un crucifix assez bien conservé. Par respect, je le suppose, il le garde à part, loin des images de ses divinités, et couvert d'une espèce de voile. Je lui parle encore quelque temps de la vraie religion, des anciens missionnaires etc..

La satisfaction du prince était si grande qu'il me donna deux poules comme cadeau. C'est le seul chef indigène qui m'ait offert un présent, au lieu de m'en demander. De mon côté, je lui promis une bouteille d'eau-de-vie, pour le retour de la pirogue. Ce Mambohosec m'a paru animé de bonnes dispositions. Quisse le Ciel les lui conserver, et lui accorder la grâce de connaître et d'embrasser la vraie foi, la foi de ses ancêtres!

— 14. Après cette visite, nous allons enfin joindre notre pirogue pour gagner plus promptement la demeure royale de St Antoine. Il n'y a qu'une petite Crique à traverser, c'est l'affaire d'un instant. En mettant pied à terre, nous

sommés en face d'un groupe de cases; c'est la demeure du roi défunt, et la résidence du gardien de ses restes. Le prince régnant, Sei-roo, habite à quelque distance de là côté.

Le prince Moab délègue une députation, pour annoncer mon arrivée au roi. Les députés s'élancent au pas de course pour remplir leur mission. En me voyant descendre sur le rivage la ripens des envoyés, mais voyant que le jour s'avance, que le palais de Sa Majesté est assez éloigné, je fis semblant de ne pas entendre, et escaladai, d'un air décidé, la petite colline couverte de bruyères, qui conduit au village. Amo, attitude risquée, Moab comprit qu'il n'y avait qu'à trouver son avec moi, et il me suivit avec tous les siens, en me tant au éclat.

Arrivés à un hangar assez vaste, contigu à une case plus grande que les autres, on m'avertit d'attendre l'appel de Sa Majesté. Le mouvement que j'exerçais dans quelques cases voisines me fit conjecturer que nous étions au terme de notre petit voyage. J'avais encore à dire mes petites heures. Je m'assis sur un siège en bambou upon on avait tenu pari, et au grand étonnement de l'assistance, je dis à l'équilibre mon office.

Je terminais à peine, quand trois ou quatre noirs viennent nous annoncer que Sa Majesté, le roi de Santo-Antoni, nous attend. Sans plus de retard, me voilà debout, précédant mes guides. Un sentier étroit et tortueux, à travers d'épaisses bruyères, conduisait au palais royal. On m'indiqua une espèce de cour, longue de quinze mètres et large de 10 environ. J'y entre, et à ma grande surprise, je me trouve en face d'un beau vieillard. Sa chevelure et sa barbe bien blanches sont de belle venue et encadrent très-bien une belle figure noire un peu sèche, mais douce et agréable. Il est vêtu d'un grand manteau bleu, d'étoffe commune à carreaux. Une pélerine tissée de Cabinda, lui couvre les épaules. Ses reins sont ceints de deux pagnes en coton, aux couleurs vives. Pour chaussures, il a des pantouffles en grosse toile. Une natte s'étend sous ses pieds. Le bonnet des princes couvre sa tête. C'est le signe de sa dignité royale. La beauté trône sur un fauteuil, tenant de la main droite un crucifix, dont l'extrémité repose sur son genou.

Je m'avance vers Sa Majesté, lui serre amicalement la main, et je prends place vis-à-vis du trône royal sur une chaise préparée à dessein.

Les noirs qui m'accompagnaient devaient se soumettre au cérémonial d'usage. En arrivant, chacun se prosterne et frappe légèrement des mains. Alors le roi élève le crucifix devant son visage, remue les lèvres comme pour prononcer une prière, agit un instant la croix, puis reprend sa première attitude, pendant que le nouveau venu va se joindre à l'assistance. Cette réception, toute empreinte d'un cachet religieux, est sans doute une imitation de ce que faisaient les P. P. Capucins, quand les noirs venaient leur parler. On m'a assuré qu'elle était en usage dans plusieurs habitations royales du pays.

Pendant cette cérémonie, je jette un coup d'œil sur la sur la royale habitation. Elle se compose de trois cases bien misérables, dont une un peu plus grande. Les deux autres sont des plus pauvres des alentours. Une simple palissade en bambous ferme l'enceinte de ce palais d'un style tout-à-fait primitif.

Les réceptions terminées, Sa Majesté prend la parole et me demande quel cadeau je vais lui faire. Je lui réponds aussitôt que le missionnaire ne vient pas pour faire des cadeaux; que cependant connaissant la grande estime qu'ils font de l'eau-de-vie, je lui en donnerai une bouteille, et je la lui fais remettre aussitôt par un des noirs qui m'accompagnaient. « Comment? rien que cela; un peu d'eau-de-vie, sans tabac, sans étoffes, sans marchandises?... » Il faut s'excuser, je le fis de mon mieux. « Si je venais fixer ici ma résidence, dis-je au roi, je serais à même de faire à votre Majesté des cadeaux plus considérables; mais je ne fais que passer par votre village, ce n'est donc pas pour moi le moment d'offrir de grands présents. »

Le roi s'entretint encore quelque temps avec le prince Moab, sans doute à mon sujet. Je ne pouvais suivre la conversation, mais j'admirai la remarquable facilité d'élocution de Sa Majesté. Je profitai du premier moment de silence pour exposer en peu de mots l'objet de ma mission. Mais le roi m'écoutait à peine, il était préoccupé de sa bouteille d'eau-de-vie.



Sur ses ordres, on partage la liqueur en trois parts: une pour le roi, une pour l'assistance, qui lui fait honneur sur le champ, la troisième reçoit une destination dont je ne me rends pas bien compte.

J'allais continuer, lorsque deux jeunes Mossorongos, armés de fusils, sortent de derrière la palissade, et, sans observer le cérémonial d'usage, disent à voix basse quelques mots rapides à leur souverain, et disparaissent immédiatement par la même voie.

Le roi échange alors quelques paroles avec le prince Moab. Celui-ci se lève tout trouble, et me presse de partir. J'hésite un peu, il insiste d'un air très-inquiet: ignorant le sujet de son trouble, je me lève moi-même, et m'approchant de Sa Majesté, je lui serre de nouveau cordialement la main, tout en lui faisant cadeau d'un beau mouchoir de coton. Ce présent parut réjouir le roi, il s'en servit aussitôt pour s'essuyer le visage. Nous nous quittons ainsi précipitamment, mais en assez bons termes.

Le prince Moab me presse de m'embarquer sans visiter le village. Nous arrivons bientôt aux factoreries, où un cadeau assez léger du reste, le rendit heureux d'avoir fait ma connaissance et de m'avoir conduit à la Cour royale de Santo-Antonio.

Je n'ai pu jusqu'ici, être renseigné sur le véritable motif de mon départ précipité de la demeure du roi. Toutefois le caractère perfide de la peuplade des Mossorongos, qui habitent le Gonho, me permet de conjecturer que ma sûreté était compromise.

Peu de temps après mon retour à Ombiz, j'ai eu connaissance du pillage des deux factoreries de St. Antoine, où j'avais reçu une si cordiale hospitalité. La goëlette portugaise chargée de la police du fleuve, vint au secours des malheureux Européens; mais les 25 matelots descendus à terre durent se retirer après avoir perdu six des leurs et le chef d'une factorerie, et laissant entre les mains des ennemis une pièce d'artillerie et plusieurs prisonniers, qu'on a pu, dit-on, racheter à bon compte.

De pareils faits laissent à supposer, qu'il eût été dangereux pour moi de demeurer plus longtemps dans ce village royal de Santo-Antonio.

Rien, du reste, ne me retenait plus à St. Antoine, et

rien des raisons ne m'engageaient à regagner au plus tôt  
Ambriz.

J'avais visité les villages de St. Onofre, son église, son roi,  
ses princes. C'était à peu près tout ce que j'avais à explorer.  
D'un autre côté, la nouvelle si pénible pour moi de la mort de  
notre cher et regretté Belton, et par suite de l'isolement de  
L. Espalido, me pressait de hâter mon départ.

Je pourrais assez facilement revenir sur le district du Sonho,  
mais ce trajet est si plus long, plus dépendant et plus dan-  
gereux que la voie de mer quinze jours auparavant à peine suffi,  
et il m'en aurait coûté 200 £ environ, pour traverser le pays des  
Mossorongs. Je me décidai à me rendre à Banane, où j'étais  
assuré de rencontrer sous peu une occasion pour Ambriz ou  
Guicembo.

La réception que me firent les deux péons de Banane fut  
aussi amicale et aussi généreuse qu'à mon arrivée. Une goëlette  
venait de partir pour Guicembo; mais on m'annonça qu'une chaloupe  
se rendait dans trois jours à cette même destination, et j'en profitai.

À mon départ, les commerçants hollandais qui m'avaient  
si bien accueilli, mirent le comble à leurs bontés à mon égard,  
en me forçant d'accepter une véritable surabondance de pro-  
visions. J'ai eu lieu d'en être bien satisfait; car nous avons été  
cetenus sept journées en mer. Et nous pendant le jour aux ardeurs  
d'un soleil de feu, et la nuit, à la fraîcheur et à la rosée, nous  
avons encore été entravés dans notre marche par une brume  
épaisse et fort incommode. J'ai pu cependant reconnaître  
assez la côte sablonneuse du Sonho. Elle est généralement  
élevée et nue comme tout le pays. Des vallons profonds la sil-  
lonnent de distance en distance. Les pluies torrentielles de ces  
climats ont creusé quelques uns de ces vallons. D'autres sont  
traversés par des rivières couvertes, de palétuviers, ou par de  
petites baies qui s'étendent à l'intérieur.

La côte n'est pas peuplée; la traite y est venue se soulever  
décimer la population que le pays est presque désert. En six  
ou sept points du littoral, comme à Manque Pequeno, Manque  
grande, ambrizette &c. on découvre des établissements de  
commerce pour l'ivoire, la cire, les pistaches, l'huile de palme,  
et autres produits de l'intérieur. Quelques misérables villages  
viennent aussi, mais rarement, rompre la monotonie de cette

côte aride et déserte.

Nous arrivons enfin à Guicembo, le 20 oct. au matin. Ici, comme à Tombig, la mer est généralement mauvaise et le débarquement difficile. Guicembo possède six factoreries; une d'elles est dirigée par des Français.

Le jour même, je pus regagner Tombig, heureux de retrouver le cher P. Espritallie en bonne santé, et de retomber dans les exercices de la vie commune, mon âme fatiguée par ces courses aventurieuses.

Je sentais alors plus que jamais la vérité de ces paroles: «*Eae quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!*» Je les redisais avec une joie toute nouvelle. Mon bonheur est été bien plus grand encore de voir sur cette terre du Congo, si abandonnée et où cependant il y a tant de bien à faire, une C<sup>te</sup> nombreuse de fervents missionnaires, heureux de se dévouer à cette belle œuvre. Nous hâtons de nos vœux la réalisation de ces désirs. «*Rogate ergo dominum messis et mittat operarios in messem suam!*»

Loussot,

Mission<sup>naire</sup> au St-Esprit et du St-Cœur de Marie  
Vice-préf. du Congo.









# Quatrième Partie.

(Bulletin n.º 40.)

## PROVINCE DE LA MER DES INDES.

*M. Maurice.*

### *Cité du Port-Louis.*

1. Retour du P. Chevaux à Maurice. — 2. Disette et épidémie. Nombreuses victimes. Misère extrême. — 3. Mort de M.º Galois, ami du P. Laval. — 4. Dispensaires, dévouement des Pères et des Filles de Marie. — 5. Zèle des Missions en face de la conduite des ministres protestants. — 6. Soins spirituels des malades et mourants. — 7. Guérisons extraordinaires par l'eau bénite. — 8. Ministère ordinaire. — 9. Santé des Pères bien maintenue. — *Extrait du Bulletin et de la Correspondance.*

— 1. *Chargé par le C. R. Père de préparer la vie du P. Laval, le P. Chevaux avait dû prolonger son séjour en France. Ce fut au mois de février qu'il quitta la Maison-Mère et s'embarqua pour Maurice, où, après une traversée assez pénible de 28 jours, il arriva le 9 mars. De Suez à Aden, où il eut le bonheur de dire la Sainte Messe, ce cher Père voyagea avec trois Pères Capucins, dont le Supérieur, le C. Cauvin, a été condisciple du P. Delaplace. Ce Religieux se rendait en qualité de Vice-Trefet apostolique dans la Mission des Gallas, au-dessous de l'Abysinie. Il avait, avant son embarquement, passé quelques jours dans notre maison de Coulon.*

*A son arrivée au Port-Louis, le P. Chevaux recut l'accueil le plus cordial et le plus empressé. Monseigneur*

en particulier, écrit-il, me témoigna beaucoup de bonté et me recut à bras ouverts; mais il regrette vivement que je sois venu seul.»

— 2. C'est au milieu de navrants spectacles que ce cher Père revoyait la terre de Maurice. Le dernier bulletin signalait l'apparition d'une épidémie qui déjà avait fait de nombreuses victimes, multipliées encore par une disette extrême. Ce double fléau a pris, dans les premiers mois de cette année des proportions plus grandes encore. Voici ce que disent à ce sujet le bulletin et la correspondance de la Cté.

« Depuis plus d'un an déjà, règne à Maurice une terrible épidémie, que nos docteurs ont appelé fièvre paludéenne, intermittente, maligne, pernicieuse, contagieuse et enfin non contagieuse. Elle avait fait son apparition sur un point de l'île desservi par le P. Bourget. D'où venait-elle? Malgré les recherches, Dieu seul est encore à le savoir. Elle affligea cruellement le quartier qu'elle envahit le premier, et inspira de grandes craintes à la ville entière. Ses craintes n'étaient pas sans fondement. Dans les premiers jours de cette année, on remarqua au Port-Louis plusieurs cas de cette fièvre. Ces cas allèrent toujours se multipliant, de telle sorte que pendant plusieurs semaines des mois de février, mars et avril, on comptait plus de 200 morts par jour pour la ville; et en temps ordinaire, on n'enregistre qu'une quinzaine de décès. La ville entière devint bientôt comme un vaste hôpital. On peut évaluer le nombre des malades, pour le moins à 40,000 personnes. C'est plus de la moitié de la population.»

Durant tout le semestre, le fléau n'a point ralenti ses coups. « La misère et la fièvre, écrivait le S. Chevaux au mois de juin, continuent leurs ravages; il semble même que la mortalité tend à reprendre sa marche ascendante. Depuis quelques jours. Cela est dû sans doute à la fermeture des dispensaires de la municipalité.



Nous avons environ 80 décès par jour, et quel nombre de malheureux ! Tous les jours, notre varanque et notre parliev sont remplis de pauvres enfants, d'hommes, de femmes, nous criant qu'ils ont faim, qu'ils n'ont pas mangé depuis plus ou moins longtemps.... C'est affreux !

« Dans le seul mois d'avril, 7,000 personnes ont succombé, et 30,000 depuis l'apparition du fléau. »

(Lett. du 18 juin.)

— 3 Parmi les victimes, nous avons eu à regretter un ancien ami du P. Saval, le bon Monsieur Galais, que nos Pères de France venus à Maurice, connaissent bien. C'est lui qui a écrit dans les journaux cette belle page sur le P. Saval, intitulée *Étude sur le P. Saval*. La fièvre l'a emporté en deux jours. Mais il était déjà disposé à l'avance, aussi a-t-il fait la mort d'un saint. »

(Lett. du 19 juin.)

— 4. « La maladie n'a épargné aucune classe de la société, mais elle a sévi principalement parmi les pauvres, privés de remèdes et d'aliments, et hélas ! le nombre en était bien grand. Les trois quarts de la population indigène non créole sont dans une misère complète, ils meurent encore plus d'inanition que par la maladie. Comment auraient-ils pu d'ailleurs se procurer la quinine, seul remède efficace, quand il en fallait payer l'once 10 à 70<sup>s</sup>. Combien, en ces tristes jours, ont été réduits à mourir de faim et de misère ! Quel triste spectacle s'offrait partout à nos regards et déchirait le cœur ! Ça et là, au milieu des rues, sur le bord des chemins, on rencontrait de ces pauvres fiévreux qui se traînaient comme des cadavres ambulants, ou gisaient étendus sur une pierre, attendant la mort. »

« Contre une telle calamité, que faire ? L'autorité municipale ouvrit plusieurs dispensaires et

plusieurs hôpitaux pour entretenir et soigner les malades; mais ces secours étaient insuffisants et ont été retirés trop tôt.

« Près de notre Eglise de St. Croix, se trouve un petit quartier bien peuplé qui, ne dépendant pas de la ville, n'en recevait aucun secours. La maladie et la misère y étaient à leur comble. Soussi, ce quartier appelé auparavant Riche-terre est aujourd'hui presque désert. Nous y avons nous-mêmes ouvert un petit dispensaire, que les Filles de Marie venaient desservir. Au moyen de quelques quêtes, nous avons pu, pendant un mois et demi, l'entretenir convenablement. Chaque jour, nous y faisons distribuer pour une trentaine de francs d'aliments et de remèdes. Mais bientôt, à cause de la misère générale, il ne fut plus possible de quêter, et nous eûmes la douleur de nous voir contraints à renoncer au soulagement corporel de tant de malheureux.

« En ces tristes circonstances, on put admirer la charité héroïque des Filles de Marie. On les voyait parcourant les rues du matin au soir, portant partout des consolations et des secours. Elles avaient établi deux dispensaires, l'un à Roche-Bois, et l'autre en ville. Chaque jour, elles distribuaient en chacun de ces endroits du bouillon, du pain, du riz, du linge. Elles allaient en outre dans les maisons, pour y soigner elles-mêmes les malades. Elles se sont montrées des Sœurs de charité par excellence (lett. du 16 avril.)

5. Le salut des âmes excitait encore plus le zèle des Missionnaires que le soulagement des corps. Mais pour cela, ils devaient à l'avance faire à Dieu l'oblation de leur vie. Nos chers confrères n'ont point hésité. « Depuis le matin, après déjeuner, (car le P. Supérieur avait défendu qu'on allât voir les malades à jeun) ils étaient en course jusqu'à 7 ou 8 h. du soir. Le nombre des malades administrés est immense. Chacun en visitait pour

sa part 20, 30 et quelquefois davantage par jour. La fabrique de la Cathédrale mit à leur disposition des carrioles pour faciliter les visites des victimes du fléau.»

Pendant que le Missionnaire, le prêtre catholique et l'humble religieuse se dévouaient, « les ministres protestants restaient prudemment renfermés chez eux. Leurs ouailles en étaient toutes honteuses. Elles disaient elles-mêmes, qu'on ne voit du matin au soir que des prêtres catholiques et des religieuses parcourir les rues, visiter et secourir les malades. Cette remarque en a porté plusieurs à revenir au catholicisme. » (lett. du 16 avril.)

— 6. Les fruits de grâce et de salut que Dieu a en vue lorsqu'il appesantit avec tant de rigueur son bras sur un peuple, ont été abondamment recueillis : « Nous sommes tous exténués, dit le P. Guilmin (lett. du 16 avril); mais nous avons la consolation de baptiser un bon nombre de païens, de recevoir dans le giron de notre S.<sup>te</sup> Eglise beaucoup de protestants et d'administrer presque tous les catholiques.»

— 7. Un grand nombre de traits édifiants se sont produits durant ces jours de calamité. Nous en rapporterons un ici qui semble mériter une mention spéciale : Le Père Lefeuve avait fait à l'église deux instructions sur l'eau bénite, la recommandant comme le remède des pauvres. Dès lors on en fit un très-grand usage, et plusieurs en éprouvèrent du soulagement. Voici ce que raconte le P. Lefeuve lui-même.

« Il y avait dans le quartier un petit enfant de 8 ans; pris et épuisé par la fièvre; il n'avait plus qu'un léger souffle de vie. Ses parents pleuraient déjà sa mort. Je passe près de là; on m'appelle. Je lui fais prendre quelques gouttes d'eau bénite; aussitôt le mieux commence à se faire sentir, et maintenant il court les rues. — C'est un miracle, criait son père, qui pourtant était tant soit peu incrédule. Lui-même ne tarda pas à éprouver les merveilleux effets de l'eau bénite. Il tombe malade; et, en quelques jours il est réduit à la dernière extrémité; tous s'attendaient à le

voir expirer d'un moment à l'autre. Je lui fis prendre aussi quelques gouttes d'eau bénite, et maintenant il est revenu à une forte santé.»

— 8. Comme on le comprend, le ministère ordinaire, en ces douloureuses conjonctures, a dû souffrir. L'assistance aux saints offices était peu nombreuse, les Communions pascales au dessous du chiffre habituel. Les écoles ont été fermées, les catéchismes suspendus. Le mois de Marie a un peu ramené le calme et la vie. La procession de la Fête-Dieu n'a pu avoir lieu dans la ville; cependant, nous avons eu le bonheur de la faire à l'Eglise St<sup>e</sup> Croix. Elle était, il est vrai, simple et peu nombreuse, mais bien pieuse et recueillie.

La population de la paroisse de St<sup>e</sup> Croix est de 6000 âmes. Comme ces pauvres gens ne peuvent que difficilement assister tous à la messe de 8 h., qui est la grande messe, le P. Chevaux a obtenu de M<sup>gr</sup>, pour le P. Sefeuve, spécialement chargé du quartier pendant l'épidémie, l'autorisation de biner chaque dimanche. Il dit donc une 1<sup>re</sup> messe à 6 h., et la 2<sup>d</sup> messe à 8 h. (S<sup>o</sup>lt. du 17 juin.)

— 9. Quant à la santé de ces chers Pères, « il est admirablement relaté le bulletin de la C<sup>te</sup>, comme le Bon Dieu nous a donné des forces extraordinaires: vraiment le doigt de Dieu était là. Toutefois en respectant la vie de ceux que Dieu gardait pour être les instruments de sa miséricorde, l'épidémie ne les a pas complètement épargnés. A peine arrivé, le P. Chevaux dut quitter Port-Louis pour aller desservir la paroisse de Bambou cruellement affligé par le fléau, et malheureusement privé de son pasteur. A son retour il alla à la C<sup>te</sup> de Flacq et là il fut pris de la fièvre. Transporté au Port-Louis, les soins empressés du docteur et surtout la protection du Cœur Immaculé de Marie le rendirent bientôt à la santé. Une dizaine de jours avant le P. Chevaux, le P. Guilmin avait aussi payé son tribut à la maladie; sa vie parut même en danger; mais c'était trop tôt pour aller au Ciel, il fallait auparavant y envoyer les autres: après

deux ou trois jours de convalescence il put reprendre son ministère. Le P. Baud a eu quelques légers accès de cette fièvre; les P. P. Bourget et Lefeuve en ont été quittes pour quelques petits malaises inévitables dans ces circonstances.»

Le Bulletin de la C<sup>té</sup> se termine par ce vau expressif:  
 « Ah! puisse le Ciel avoir pitié de nous, nous en avons grand besoin! — C'est aussi celui que nous faisons pour cette pauvre et désolée mission.

### C<sup>té</sup> De St-Julien de Flacq.

1. Bons généreux des fidèles p. l'église. — 2. Effets peu sensibles de l'épidémie à Flacq. — 3. Maladie du P. Buguel.

— Nous n'avons de cette C<sup>té</sup> qu'une lettre adressée au P. Teureux. Le P. Buguel raconte avec bonheur au cher P. Vice-Procurer, les résultats vraiment admirables du zèle et de la générosité des habitants de Flacq, pour l'ornementation de la chapelle de St-Maurice, construite toute entière à leurs frais, comme on la vu au dernier Bulletin. Le cher Père énumère ainsi les dons offerts à cette fin:

« 1<sup>o</sup> Un particulier, notaire du quartier, une statue de St-Maurice, et des bénitiers, déjà en place, de la valeur de 500<sup>fr</sup>;

« 2<sup>o</sup> Une bonne Lemoiselle, l'autel du sacré-Cœur: 2250<sup>fr</sup>;

« 3<sup>o</sup> Un père de famille, médiocrement riche, l'autel du St-Cœur de Marie: 2,125<sup>fr</sup>;

« 4<sup>o</sup> Une Dame, la lampe du St-Sacrement: 500<sup>fr</sup>;

« 5<sup>o</sup> La famille d'Orifat, l'autel du St-Sacrement: 3,500<sup>fr</sup>;

« Le plus 40,000<sup>fr</sup> ont été souscrits et obtenus pour l'agrandissement de la chapelle.

« Il me manque encore, ajoute le P. Buguel, des ornements d'église pour le prêtre et les autels; mais je

suis persuadé que le Bon Dieu y pourvoira bientôt.

— 2. St. Julien de Staçq'n'a que très-légerement éprouvé les coups de l'épidémie. Est-ce une récompense du zèle de la population pour le culte de Dieu? Il y a lieu de le croire.

— 3. La correspondance du P. Chevaux nous donne sur la santé du P. Buguel des nouvelles qui ont d'abord inspiré quelques inquiétudes.

„ Le jour de la Fête-Dieu, écrit-il, le P. Buguel avait exposé le St. Sacrement dans sa seule église du Poste. Il y avait commencé la messe et n'en était pas encore à l'épître, qu'il ressentit subitement une douleur très-vive à la tête, et une faiblesse générale accompagnée de tremblement. Dans l'espoir que la crise passera, il fait d'énergiques efforts pour surmonter la violence du mal. Mais bientôt il s'aperçoit qu'il lui est impossible de continuer le St. Sacrifice. Pour ne point s'exposer à tomber sans connaissance au pied de l'autel, il avertit les fidèles qu'il ne peut achever la messe et se retire derrière l'autel, où il demeure environ une demi-heure, espérant toujours pouvoir se remettre.

„ Le Contraire arriva. Il se sent plus mal; on le transporte sur son lit où la crise persiste encore un certain temps.

„ Durant l'intervalle, les fidèles, dont on ne saurait peindre la consternation, se demandent qui pourra remplacer le St. Sacrement dans le Tabernacle. Ils délibèrent entre eux pour savoir quel sera le moins indigne d'exécuter une telle action. Les voix se réunissent sur la personne de M. Charles d'Arifat, le frère de notre excellent médecin. Celui-ci s'en défend d'abord; mais enfin il se décide, et après un acte de contrition, il porte la main sur l'ostensor qu'il dépose dans le tabernacle.

„ Quelques heures après, le P. Lambert prévenu de l'accident, se hâte d'accourir au Poste, pour secourir le malade. La crise avait cessé: le P. Buguel se trouvait

bien, et tous les deux partirent pour St. Julien, où ils chanterent les Vêpres comme à l'ordinaire.

« Huit jours après survint une nouvelle attaque plus forte que la première. Le bras droit du cher Père s'était comme retourné en arrière par l'effet de la crise. Une de ses jambes perdit pendant plus d'une heure sa sensibilité. M. d'Arifat, accompagné cette fois d'une des célébrités médicales du pays, l'examina. Les deux docteurs jugèrent que l'asthme dont souffre le P. Buguel, pouvait en partie, occasionner ces crises. Quelques remèdes et un cautère au bras furent prescrits. — On espère par là prévenir de nouvelles attaques. » (Lett. du 18 juill?)

Ces espérances se sont heureusement réalisées, car nous avons appris depuis le parfait rétablissement de notre cher confrère.

### Clé de N. D. du Grand-Port.

1. Construction d'une maison pour les Frères de la Doctrine chrétienne. Grandeur et prix. Difficultés vaincues. — 2. Don de 13 arpents de terre mise en culture. — 3. Attentat de vol dans l'Eglise de Mahébourg. — 4. Désastres dans le pays.

— 1 Dans une lettre du mois d'octobre dernier, le Père Chiersé annonçait au E. R. Père son projet de construire une maison, pour y établir une école des Frères de la doctrine chrétienne. Cette école est aujourd'hui achevée. Elle est en pierres, à un étage, et mesure 78 pieds de long sur 24 de large. C'est la plus grande Maison de Mahébourg.

« Le diable s'est mis en frais, écrit le P. Chiersé, pour entraver cet établissement; il a fait remuer contre elle tout ce qu'il y a de mauvais dans le pays. Ses uns prodiguaient la raillerie, les autres se sont efforcés de faire manquer une loterie organisée au profit de l'œuvre; d'autres cherchaient à détourner les habitants de prendre part à la souscription ouverte et mise en circulation pour la même fin. Enfin, on a cherché à me tourner en ridicule, et à susciter par-tout

des entraves. A tout cela je n'ai rien répondu. J'ai mis l'œuvre entre les mains de St. Joseph, et puis j'ai commencé. J'envoyai une certaine de pères de famille, tous bien pauvres, préparer les pierres et les bois. Une quinzaine d'autres sont allés avec leurs petites charrettes, pour les transporter. Je leur donnais à tous, chaque semaine, un modique salaire.

• Le 27 octobre j'allai sur les lieux tracer les fondations; le 17 décembre on adaptait la toiture, le 31, elle était couverte en bardeaux; les portes et les contre-vents étaient en place.

„ Maintenant que la maison est achevée, tout le monde est dans l'étonnement. On se demande comment une si grande et si belle construction a pu s'élever en deux mois, et où j'ai trouvé tant d'argent pour la payer. Car on en estime le prix à 40,000 \$, bien qu'elle ne m'ait réellement coûté que 16,000 \$. Et moi-même, je ne me rends pas bien compte de tout. La maison des Frères est le double de celle des Filles de Marie, et le prix en est la moitié moindre. Que le Bon Dieu soit béni de tout. Je crois que N. S. sera glorifié par ces deux œuvres; grâce à elles, les garçons et les filles vont recevoir une éducation chrétienne. Et c'est une chose des plus importantes pour l'avenir du pays, car je vois qu'il faut absolument s'emparer des enfants, si l'on veut faire un bien durable. „

— 2. „ Pour subvenir aux dépenses de cette nouvelle construction, ajoute le P. Ehiéré, la divine Providence m'avait mis entre les mains, outre un don de 2,500 \$, 15 arpents de terre valant pour le moins 10,000 \$ si je voulais les vendre, mais ce n'est point mon intention. Je préfère les mettre en culture. J'ai déjà planté 10 arpents en riz, le reste est encore en bois, je suis à le faire couper pour le faire aussi cultiver. Dans ce moment de grande misère, où le pays s'en va pour ainsi dire à une ruine certaine; (car c'en est à peu près fait dans ce pays de l'industrie



sucrière), je veux donner un exemple utile à nos pauvres gens, et leur montrer que leur avenir repose maintenant dans la culture des récoltes alimentaires, et qu'il leur faut absolument travailler la terre, s'ils ne veulent être exposés à mourir de faim. » (Lett. du 16 janv.)

— 3 Nos chers confrères du Grand-Port n'ont pas seulement à essayer les attaques dirigées en pleine lumière contre eux et leurs œuvres, il leur faut encore se précautionner contre des malfaiteurs nocturnes.

Dans la nuit du 2 au 3 janvier, comme l'écrivit P. Chiersé, des voleurs se sont introduits par une fenêtre dans la sacristie. Ils ont miné sans pouvoir ouvrir, les serrures du coffre-fort qui, du reste ne renfermait que 100<sup>5</sup>. Comme à cette heure je ne dors plus, je me suis levé, selon ma coutume. En ce moment l'explosion se fit entendre, je ne savais pas que ce fut à l'église. D'habitude je me promène autour dans l'obscurité. Ce jour-là, par extraordinaire, je restai sous la varangue et allumai ma bougie. Voyant la lumière, et s'apercevant que je sortais de ma chambre, les voleurs s'enfuirent. S'ils m'avaient rencontré, me promenant dans l'obscurité, que serait-il advenu de moi? Le Bon Dieu le sait, lui qui a si manifestement et si miséricordieusement détourné cette rencontre.

— 4. Le P. Chiersé ne fait, dans ses lettres aucune mention de la fièvre épidémique. Il paraît même qu'elle n'a que légèrement sévi au Grand-Port. Mais les habitants n'ont point été épargnés pour cela. Les chaleurs ont été excessives, la sécheresse si grande, que la moitié de l'île a été brûlée par le soleil. Une année affreuse s'offre en perspective. Un grand nombre de sucreries avaient déjà été fermées dès les premiers mois, ce qui a occasionné beaucoup de suicides. Vingt mille laboureurs indiens ont été renvoyés par leurs maîtres.

La vue de tant de calamités réunies sur la terre de Maurice excite naturellement notre compassion. Toute  
fois

ce n'est point assez : il faut désarmer la justice de Dieu. C'est par des prières ferventes que nous y réussirons — Vos chers confrères prient donc pour les pauvres Mauriciens.

---

## Ile de la Réunion.

### C<sup>té</sup> de la Providence.

1. Retraite annuelle des Pères — 2 Professo: du S. Marie-Emmanuel le 2 fév. — 3. Le P. Limbour remplacé par le P. Moricet. — 4. Confirmation. — 5. Personnel de l'Établ<sup>t</sup>. — 6. Situation et travaux des ateliers. Pertes en 1866. Espérances p: 1867. Travaux entrepris p: le Gouv<sup>t</sup>.

À notre grand regret, le Bulletin de la C<sup>té</sup> de la Providence nous fait cette fois complètement défaut. La correspondance elle-même est très-sobre en fait de nouvelles. Voici tout ce que nous avons pu recueillir.

— 1. Vers la mi-janvier, tous nos chers confrères de Bourbon se sont réunis à la Montagne, pour faire ensemble leur retraite annuelle. Le P. Limbour seul n'a pu y prendre part; il gardait l'Établissement de la Providence; il a fait sa retraite la semaine suivante.

— 2. Le 2 février sera pour le S. Marie-Emmanuel une date à jamais mémorable, car c'est en ce jour, déjà si fécond en touchants souvenirs, que ce cher Frère a eu le bonheur d'émettre ses premiers vœux, et de prendre ainsi rang parmi les enfants privilégiés du S. et Sm<sup>t</sup> Cœur de Marie.

— 3. Le P. Limbour a été détaché de la C<sup>té</sup> de la Providence pour aller à la Neuville remplacer le P. Moricet. On se rappelle qu'au mois de septembre dernier celui-ci fut frappé d'un coup de sang; et depuis, il a toujours été très-fatigué. Il ne pouvait, malgré sa bonne volonté, faire le service pénible de la Léproserie et des montagnes Saint-Bernard. Ce cher Père a pris la place du P. Limbour à la Providence.

— 4. Dans le courant de ce semestre, les Pères de

cette C<sup>te</sup> ont eu la consolation de préparer 120 personnes à la réception du Sacrement de la Confirmation. C'est tout ce que nous savons de cette fête, qui a dû sans doute être bien belle et consolante.

— 5. Quant aux œuvres de la Providence, elle sont toujours en bonne voie. Voici, à défaut de bulletin, ce que nous trouvons dans le rapport annuel du P. Dubois, à l'Administration coloniale, en date du 15 mars.

« Le bien que l'Administration a eu en vue, en créant l'Établissement de la Providence, n'a pas ralenti sa marche progressive. Appelé par sa nature à aider les familles pauvres et nécessiteuses, c'est surtout dans ces circonstances de fléau public que l'on sent ses précieux avantages pour les enfants et les vieillards qu'il reçoit dans son sein.

« La simple énumération du personnel de chacune des œuvres de la C<sup>te</sup> fait connaître leur grande importance dans le pays. Ainsi l'effectif général du personnel de l'École professionnelle était, au 31 décembre 1866, de 212 personnes; celui de l'hospice de 175; et celui du Pénitencier de 217: en tout 604 personnes.»

— 6. « Malheureusement, par suite du triste état des affaires dans la colonie depuis ces derniers temps, nous n'avons pas eu, dans la plupart de nos ateliers, des travaux suffisants pour occuper la moitié de nos enfants. Nous avons été obligés de les employer comme nous avons pu pour divers ouvrages au profit de l'Établissement. Voici la nomenclature de ces travaux :

1. Construction d'un grand et vaste magasin, depuis longtemps désiré;
2. Réservoir d'eau et fontaine pour le service de l'École;
3. Entretien de tous les bâtiments du Pénitencier, de l'École et de l'Hospice;
4. Plantations de 60,000 pieds filas, de 9,000 pieds café; et de 1000 cocotiers.

« Outre les travaux ci-dessus mentionnés, aux quels ont pris part les deux Etablissements de l'École et du pénitencier, les jeunes détenus ont encore, pendant cette année, continué la route directe à l'Est des ateliers. Ce travail a nécessité un apport d'environ 500 mètres cubes de pierres pour combler une ravine. Il a été aussi enlevé 200 mètres cubes de terre dans la cour des ateliers. Les jeunes détenus à la Providence ont encore préparé le terrain pour mettre en culture 150,000 pieds de filaos, que la sécheresse ne nous a pas permis de planter cette année.

« Tous ces travaux, faits pour l'utilité de l'Etablissement, n'ont pas grossi la somme des recettes; loin de là, nous avons même constaté à la fin de l'année un déficit assez considérable.

« Pour surcroît de malheur, par suite du désarroi financier qui règne à peu-près partout, même dans les meilleures familles, nous avons perdu, dans les premiers jours de janvier, une somme de 7000 \$. Elle nous paraissait cependant tout à fait assurée, parceque c'était la banque que s'était chargée de nous payer par cinquième sur le sucre qu'elle devait recevoir. Mais qu'est-il arrivé? Au lieu de livrer les sucres à la banque, les propriétaires l'ont frustrée en vendant  $\phi$  sous-main, ainsi la banque qui ne perd jamais, a perdu 35,000 \$, et nous le cinquième.

« Grâce à Dieu, la Providence est venue à notre secours. Depuis le commencement de l'année, nous avons beaucoup de travail, sans avoir besoin de sortir pour le placer. Tout me fait espérer, si les choses continuent sur ce pied, que nous ferons une année, comme nous n'en avons pas encore faite.

« Le marché des travaux de l'Administration nous est très-avantageux, de sorte que, quoiqu'on ne doive pas trop s'abandonner à l'espoir, les affaires sont bien plus rassurantes

Ct<sup>e</sup> de la Neuville

1. Personnel: Le P. Limbour, F. Michel - Ange guéri de ses blessures. — 2. Cimetière. Généreux concours des paroissiens. — 3. Bien produit parmi eux. Pêques. 1<sup>eres</sup> Comm<sup>es</sup>. Conversions. Mariages légitimés. — 4. Obstacles. Difficultés d'aller à St. Denis par l'état civil. L'auverné des noirs, de pourvus même de vêtements. — 5. La fête de Lignes à la léproserie. Banquet. — 6. Baptemes et 1<sup>eres</sup> Comm<sup>es</sup>: le jour de la Trinité. Procession de la Fête - Dieu à la léproserie. Allégresse. — 7. Erection de l'Archiconfrérie, le 31 mai. — Appendice. Conversion remarquable.

Bulletin de la Ct<sup>e</sup>. — 1. « Durant le mois de janvier, la santé du bon P. Moricet a été ce qu'elle était à la fin de l'année dernière, c'est-à-dire toujours chancelante. Grâce au secours que le P. L'Hyèvre est venu lui apporter à l'occasion de l'adoration perpétuelle, et à la présence des Pères venus faire leur retraite annuelle à la Neuville, le cher malade a eu la consolation de voir ses brebis entourés de soins assidus. Mais sa santé ne pouvant se remettre, il a fallu prendre un parti; et le 28 janv., il a cédé la place au P. Limbour, plus jeune et plus capable de parcourir les vastes montagnes de la paroisse. Saint-Bernard

« Le F. Michel-Ange s'est bien remis de ses blessures, et a repris avec un zèle nouveau ses fonctions à la léproserie. Le F. Olympie continue à donner ses soins à la sacristie de la paroisse et à l'intérieur de la Ct<sup>e</sup>. »

— 2. « Une des premières préoccupations du P. Limbour, en arrivant à son nouveau poste, a été de mettre à exécution une idée également chère à ses prédécesseurs, l'établissement d'un cimetière. C'était là le plus impérieux de tous les besoins; et si l'on n'y avait pas pourvu plus tôt, c'est que l'on avait compté sur un concours de la commune toujours indéfiniment renvoyé. Lassé de cette attente, le P. Limbour fit appel à la bonne volonté des paroissiens, qui, déjà, sous le P. Wormer, avaient prêté pour la construction de la chapelle un généreux secours. Cette fois encore, ils ne firent pas défaut; et pendant quatre jours, quatre vingt-treize d'entre eux

préparèrent un terrain très-convenable sur le sommet de la colline voisine, l'entourèrent d'une haie de bambous et de vétivert, ouvrirent dans le flanc de la colline un chemin long de 400 mètres, construisirent une case pour le gardien du cimetière, le tout sans qu'il se fit une dépense d'un centime. Le bois de chauffage extrait du terrain défriché, couvrit les frais des repas qu'ils prenaient, ces quatre jours, au cimetière même.

— 3.° Un tel concert unanime de généreux efforts offerts au Bon Dieu ne pouvait qu'attirer ses bénédictions sur la paroisse. Aussi a-t-on remarqué un retour sensible vers le bien, à dater de cette époque; et le travail au cimetière a été pour plusieurs la porte du salut. Au temps pascal, ouvert aussitôt après, un ébranlement général a amené au pied des autels ceux qui s'en tenaient depuis longtemps écartés. On peut évaluer à plus de cent le nombre des conversions. 15 mauvaises unions ont été séparées, 38 légitimées, et une vingtaine sont encore en voie de l'être. 20 grandes personnes ont fait la 1<sup>re</sup> Communion le jour du Patronage de St. Joseph, et 40 se sont fait inscrire pour la prochaine 1<sup>re</sup> Communion, qui ne saurait tarder.

« Le nombre des enfants du catéchisme a doublé. L'Eglise devient trop étroite pour la foule qui assiste aux offices. Les jeunes gens de la paroisse montent plus d'entrain que personne. Tous, un seul excepté, ont fait leurs Pâques; et ils viennent chaque Dimanche à la cure prendre des répétitions de chant, puis faire la partie de boules. C'est une sorte de patronage. »

— 4.° Il reste encore toutefois un bien immense à faire dans la paroisse. Mais que d'obstacles à sa réalisation! Nous sommes perdus dans les montagnes, et quand nos pauvres noirs vont à St-Denis pour les exigences de l'état civil, ils sont ajournés, rebutés, par ces Messieurs. Alors ils se découragent, ne se marient pas, ne déclarent pas leurs enfants, etc.

« Un obstacle non moins grand, c'est la misère. Si nos

magasins ne lui étaient toujours ouverts, durant sa 4<sup>e</sup> année de l'année, la grande généralité n'aurait rien à manger. Le manque de linge les empêche de venir à l'église, et il leur faut vraiment des efforts de bonne volonté, pour faire ce qu'ils ont fait cette année. A une demi-heure de la C<sup>té</sup> se trouve une case où il y a deux hommes. L'un vient à 7 h. à la messe des lépreux, et retourne bien vite se dépouiller de ses vêtements pour les donner à l'autre, pour que celui-ci puisse venir à la messe de la paroisse à 8 h. 1/2. Dans un quartier, le plus misérable il est vrai de la paroisse, le même habit a servi à tous les hommes, pour venir à tour de rôle faire leurs Pâques; et c'est partout comme cela.

— 5. « A la léproserie, le Bon Dieu répand aussi ses bénédictions. Le jour de Pâques a été une grande fête pour tous ces pauvres malades. Une magnifique procession, au chant de l'alleluia, leur permit d'exhaler toute la joie de leurs âmes. Cette joie ne fut pas moindre au banquet préparé pour la fête. Rien n'y manqua, ni viande, ni poisson, ni vin, ni liqueurs, ni café, ni dessert, pas même les speechs et les toasts. Il y en eut au St Père, à la Congrégation, à Monseigneur, etc. etc. Et chacun était salué de quatre détonations de carabines. »

— 6. « Le Dimanche de la C. S.<sup>te</sup> Trinité, la joie ne fut pas moindre. Il y a eu un baptême de 12 personnes et une 1<sup>re</sup> Communion de 18.

« Le jeudi de la fête Dieu, la procession y fut des plus splendides. On n'avait pas l'habitude dans le passé de faire des processions à la léproserie. Cependant ces cérémonies extérieures font beaucoup de bien. Les malades capables de tenir encore une pioche avaient, sous les ordres du F. Michel - Ange, ouvert une grande allée pour le parcours de la procession. Ce travail les avait occupés tout un grand mois. Dire leur bonheur en chantant (à leur façon) le pange lingua serait impossible. Mais *ad firmandum cor sincerum, sola fides sufficit.* » Et chez ces bons lépreux, cette foi était grande,

et remplissait leurs cœurs d'allégresse.»

— 7. « Le 30 Mai, jour de l'Ascension, fut un jour de bénédiction commune et pour la paroisse et pour la léproserie. To 4 h. du soir, tous étaient agenouillés aux pieds de la St<sup>e</sup> Vierge, pour célébrer la clôture de son mois béni et se consacrer solennellement à cette Bonne Mère. Nous avons érigé en ce jour l'Arche confrérie du St et v'm<sup>l</sup>e Cœur de Marie. 300 personnes voulurent se faire inscrire sur le champ. Ces prières, nous l'espérons, feront violence au ciel pour ramener au Bon Dieu les pauvres pécheurs qui restent encore dans leur endurcissement. »

## Appendice.

### Conversion remarquable.

« Parmi les grandes personnes, citées plus haut comme ayant fait leur première Communion à la fête du Patronage de St Joseph, deux l'ont faite sur le lit de mort, et une troisième mérite que l'on rapporte ici sa conversion.

Mo<sup>l</sup><sup>e</sup> Marguerite Masson, fille d'un riche entrepreneur de St Denis, avait dû, jeune encore, pour des raisons de famille, prendre avec sa mère le chemin de l'exil, et courir après la fortune en Australie. Pour se livrer plus commodément à ses opérations, la mère, très-honnête femme d'ailleurs, confia sa fille à des mains amies. Après une séparation de plusieurs années, Mo<sup>l</sup><sup>e</sup> Masson arrive à Moeilbourne, et est bien étonnée, en assistant à un concert, de n'entendre que des airs chers à son enfance. Elle demande à voir la jeune artiste et se trouve dans les bras de sa fille. Elle ne s'en sépara plus. Trois hommes, mal intentionnés, ayant voulu entrer un soir dans les appartements de la mère et de la fille, elles s'en défendirent victorieusement. La mère s'arme d'un revolver à cinq coups, et la fille jette aux yeux des jeunes d'ébauchés des poignées de poivre pulvérisé. Le manque de secours religieux en Australie, et le milieu où se trouva Marguerite à son retour à Bourbon, l'empêchèrent de faire sa première Communion; et cependant elle avait 20 ans. Le Bon Dieu qui, sans doute voulait l'empire absolu de son cœur, permit qu'elle vint avec sa mère passer à la



Montagne St Bernard les vacances de Trâques. Le D. Simbour leur fit une visite, et les invita à assister aux offices. Le Concours des Trâques, les exhortations à la Communion, la propreté de la Chapelle, d'après leur propre aveu, la convenance des offices, et surtout la conversion d'une famille montée avec elle à St Bernard, tout cela touchait le cœur de Marguerite. Aidée de cette famille, le D. Simbour réitéra sa visite et aborda franchement la question. M<sup>lle</sup> Marguerite s'en était déjà ouverte à deux personnes, et il ne fut pas non plus difficile de gagner la maman. Sur ces entrefaites arriva la 1<sup>re</sup> Communion pour les grandes personnes. Marguerite ne laissa pas passer l'occasion. Elle se sépara de sa famille, se retira chez les Filles de Marie qui soignent les lépreux, suivit avec grande édification tous les exercices de la retraite, et fit sa première Communion, le jour du Patronage de St Joseph. Sa pauvre mère ne cessait de pleurer et de remercier le D. Simbour. Depuis ce temps, Marguerite n'est plus au monde, mais toute au Bon Dieu. Elle a fait sa seconde Communion et est à St Denis un modèle de piété.»

### Cité de St- Guillaume.

1. Issue favorable du procès du Citron — 2. Conventions avec l'Administrat<sup>r</sup> p<sup>r</sup> le Séminaire de l'Étette — 3. Avancement des travaux de route et d'installation. Case. Arbres. Détail etc. — 4. Visite de M. M. Éva et Martin. Bénédiction d'une statue de N<sup>o</sup> 19 du Sacré Cœur. — 5. Mois de St Joseph. Association parmi les enfants en son honneur — Appendice: article du Moniteur de la Réunion faisant la description et l'éloge de l'Étette.

— 1. L'œuvre de l'Étette à Guillaume, après bien des difficultés et des épreuves, semble avoir maintenant son avenir assuré.

On a déjà parlé au dernier Bulletin du procès intenté par les propriétaires des plaines d'Affouches, voisines de l'Étette, au sujet de l'abornement du terrain, notamment de la partie de la partie appelée le Citron. Et l'on a vu comment, à cette occasion, l'Administration domaniale avait pris ces Messieurs eux-mêmes à partie, en les attaquant sur la légitimité de leurs titres de propriété. Ils se sont trouvés

ainsi engagés avec le Domaine, et, comme on le présu-  
 mait, ils ont perdu leur cause. Le jugement a été rendu au mois de mai  
 en première instance; ils ont été condamnés, et il n'est pas à  
 croire qu'ils fassent appel. Nos chers confrères se trouvent do-  
 celivrés de toute inquiétude de ce côté. (lett. du P. Dubois, 17 juin 1867)

— 2. La tranquille possession de l'Écluse étant garantie,  
 restait à assurer l'existence du Dénitencier que l'on avait  
 vue d'y fonder. La question a été soumise dans les premiers  
 mois de l'année au Conseil général de la Colonie, actuellemen-  
 muni de pouvoirs assez étendus d'après le dernier sénatus-Co-  
 sulte relatif à l'administration des colonies. La Commission,  
 chargée d'examiner l'affaire, s'est montrée très-bien disposée  
 et le rapporteur, M. Etchamier, en a fait un rapport des plus  
 favorables. Les propositions faites par le P. Dubois ont été plein-  
 ment acceptées. On a accordé, pour chaque colon, une solde de  
 2,50<sup>c</sup>. Et, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1869, cette somme a été élevée à  
 3,75<sup>c</sup> à cause des dépenses et travaux de chemin et d'ins-  
 titution. (lett. du 17 juin 1867).

— 3. Le F. Alexandre vient de terminer ses quatre Kilomètres  
 de route, et va rentrer avec sa petite section au bercail de l'Écluse.  
 On se demande comment de si petits enfants ont pu faire un  
 aussi beau travail. « Je vais aller en voiture lundi prochain,  
 écrit le P. Lincan, jusqu'au sommet de la montagne. Le travail  
 a été plus vite que nous ne le pensions. On va poursuivre les  
 travaux de la route de l'Écluse même.

« On est aussi en train de terminer la construction d'un  
 grande case en bois de 33 mètres de long sur 11 de large. Bien  
 qu'inachevée, cette case a déjà rendu de grands services depuis qu'  
 est couverte en jolis bardeaux très-solides, en nous permettant de  
 nous abriter sous son toit, dans les temps de pluies, qui ont été  
 cette année, assez fréquentes depuis quelques mois. C'est en  
 en partie à cela que j'attribue la bonne santé de nos enfants.

« En face de la porte principale, on aperçoit une magni-  
 fique avenue d'arbres odoriférants, qui s'élèvent majestueuse-  
 ment dans le genre de nos beaux peupliers de France. Ce sont

des Encalyptus dont la graine avait été donnée au P. Supérieur par M. de Châteaurieux. Il y a à peine quinze mois qu'ils sont plantés, et déjà ils ont atteint, pour la plupart, la hauteur de 3 mètres.

« Cet arbre offre, dit-on, de grands avantages. D'abord, il pousse très-vite, puis il atteint une hauteur prodigieuse, le bois est très-liant et excellent pour la construction; il monte très-droit si le vent ne vient pas le faire incliner. Il exhale une senteur très-forte, mais assez agréable.

« Le chaque côté de l'avenue, sont disposés en rangs des carrés de terrain déjà préparés pour la culture.

« Au bout de l'allée du jardin monte le chemin du Citron, où se trouve notre prise d'eau. Il y d'en là 1800 mètres.

« Un petit sentier qui se détache du chemin du citron mène à la basse-cour. Les charpentiers travaillent en ce moment à nos écuries. On nous a déjà envoyé, de la Providence, deux ânes et deux vaches qui nous sont arrivés par le nouveau chemin; ce sont les premiers de l'espèce qui aient mis le pied à l'Étette. Notre pigeonnier est tout terminé; il peut facilement contenir 350 à 400 pigeons; la garenne se trouve au-dessous. — La porcherie va venir, elle aussi, à la suite; de cette manière, dans fort peu de temps, tout sera passablement installé à l'Étette. Au-dessus de la basse-cour s'élève un petit plateau; c'est là que nous pensons établir les ateliers, la forge et la charpente avec quelques dépendances. » (Lett. du P. Dimeau 17 mai 1867.)

— Le mardi de Pâques, continue dans la même lettre le P. Dimeau, nous avons été honorés de la visite de M. l'abbé Tava, vicaire général de Mgr. Maupoint, et de M. Martin, Secrétaire de l'évêché, conduits par le P. Duboin. Ils venaient ici se délasser un peu, à l'air pur et frais des montagnes, de leurs fatigues du carême. M. le Vicaire général dit la 1<sup>re</sup> Messe à laquelle assistèrent tous les colons, et fit ensuite la bénédiction d'une statue de N. D. du Sacré-Cœur, œuvre du cher Frère Vital. Il voulut bien, à cette occasion, dire quelques mots à nos enfants pour les exciter à la dévotion envers la S<sup>te</sup> Vierge et les encourager à profiter du temps qu'ils devaient passer à l'Étette. Tous l'écoutèrent

avec attention et parurent heureux de cette petite fête.

« Ces Messieurs ont emporté de l'île une heureuse impression, et ils en parlent avec beaucoup d'éloges à tout le monde à S<sup>t</sup>-Denis, (lett. du P. Pineau 17 mai)

— 5. « J'ai fait faire à nos enfants, continue le P. Pineau, la dévotion des sept-dimanches en l'honneur de S<sup>t</sup>-Joseph; cela leur a fait un grand bien. Le jour de la fête du glorieux Epoux de Marie, les communions furent très-nombreuses; les ouvriers eux-mêmes ne voulurent pas rester en arrière. Le soir il y a eu consécration générale au S<sup>t</sup>-Patriarche. Les Communiantes du matin, portant des bougies allumées, étaient rangés sur deux lignes, à partir du pied de la statue, placée sur un riche brancard, jusqu'au fond de la salle qui sert provisoirement de chapelle. Et tous se sont consacrés avec bonheur au glorieux Epoux de Marie. C'était un spectacle vraiment touchant, mais surtout consolant pour le cœur du Missionnaire.

« Je crus le moment favorable pour réorganiser la petite congrégation fondée au S<sup>t</sup>-Sémitencier. Je n'eus pas de peine à trouver les premiers membres de la Confrérie, car tout le monde voulait en faire partie. J'en ai admis sept, comme approbants; ils firent leur consécration le jour de la clôture du mois de S<sup>t</sup>-Joseph; treize autres furent reçus en qualité d'aspirants. Tous ces élus sont en ce moment-ci pleins de zèle et d'ardeur. Je les réunis à part tous les quinze jours, pour leur donner quelques avis particuliers. Le P. Traustin est sous-Directeur de l'œuvre. Et l'est étonné des fruits qu'elle a déjà produits. J'ose espérer que notre bon Père S<sup>t</sup>-Joseph soutiendra cette petite association, établie en son honneur, et pour le bien de ces pauvres enfants.

— Nous ajoutons, comme supplément à ce bulletin, un article du journal officiel de la colonie, le Moniteur de la Réunion, qui fait de l'œuvre et des travaux de l'île les plus beaux éloges. (N<sup>o</sup> du 3 juillet 1867.)

S<sup>t</sup>-Hélène. à. Guillaume.

Voulez-vous vous procurer de fortes émotions aux spectacles d'une nature grandiose?

Voulez-vous avoir une haute idée de ce que l'homme, roi de la terre, peut accomplir de prodiges avec la confiance dans ses propres forces et la foi en Dieu ?

Allez alors visiter l'Îlette à Guillaume.

Mais, si vous avez bien fermement résolu d'entreprendre cette excursion, sachez-vous munir d'une bonne dose de courage, d'une paire de jambes solides et rompues à la fatigue, de poumons robustes et d'yeux que la vue des précipices n'épouvante pas.

Qu'est-ce que c'est donc, nous demanderez-vous, que l'Îlette à Guillaume ?

C'est simplement la perle des forêts que notre île possédait autrefois en si grand nombre, et que l'imprévoyance des uns et la cupidité des autres ont successivement anéanties pour le malheur de ce pays.

Celle-là a échappé aux outrages des destructeurs. Cachée au fond du lit de la rivière Saint-Denis, une ceinture de remparts presque inabordable la protégea jusqu'ici, et des grands nattes séculaires ouvrent encore aux rayons d'un soleil printanier leur opulent feuillage, dans lequel les merles chantent sans crainte du bracomier.

C'est dans ces bois solitaires, où l'air pur et vivifiant d'une nature vierge, dilate le poitrine, où le pittoresque et la majesté des sites charment l'imagination, que les Pères du S<sup>t</sup> Esprit et du S<sup>t</sup> Cœur de Marie ont eu la pensée toute chrétienne d'exiler les jeunes enfants que les rigueurs de la loi ont déjà frappés.

Doux et cher exil, en vérité, paisible séjour que tant de malheureux envieraient ! On y arrive étonné, on en part charmé, en pensant à la prévoyante sollicitude qui a fait choisir une telle retraite pour ces petits malheureux, que expient des fautes dont il faut trop souvent accuser l'ignorance, la misère et l'abandon.

Incontestablement, la succursale du Ténitencier, établie depuis quelque temps à l'Îlette à Guillaume, est une belle et noble entreprise, qui donnera bientôt à la Colonie un établissement dont celle-ci pourra s'enorgueillir et que les étrangers lui envieront à juste titre.

Nous croyons remplir un devoir de justice en faisant connaître cette utile création. Bien peu de personnes sont, dans l'état actuel des routes, et vu l'éloignement, à même d'aller visiter l'Îlette. Nous demandons donc à tous ceux qui n'y ont pas été de vouloir bien nous y suivre sur la pensée pendant quelques instants.

À quatre heures du matin, nous partons de la plaine de la Redoute ; l'air est frais et les chevaux sont dispos ; un morceau de lune

déclaire vaguement; en peu de temps nous avons franchi l'immense serpent qui forme la route qui mène au plateau de la vigie. Le chemin est beau et fait honneur à l'ingénieur qui en a dirigé les travaux. Aussi allons-nous bon train.

Vers 6 heures, nous quittons la route impériale pour entrer dans le chemin de l'Étette. Ici la voie est large encore, d'une pente douce, elle s'avance à travers les forêts, parfumées de fraîcheur et égayées par le chant des oiseaux. On va ainsi pendant près de quatre kilomètres, jusqu'au sommet de la montagne, où une collation attend les voyageurs: sage précaution avant de s'engager dans les sentiers scabreux de la montagne.

Arrêtons-nous un instant pour admirer cette belle route de voiture que nous venons de parcourir. Elle est l'œuvre de vingt-cinq enfants du pénitencier; un an a suffi pour l'ouvrir à travers ces montagnes tourmentées. Un frère, ingénieur improvisé, dirigeait la petite bande. Des hommes, certainement, n'auraient pas fait mieux; et cependant nous n'avons encore vu là que l'échantillon le moins remarquable des choses accomplies par ces hardis travailleurs.

Le repas est terminé, les voyageurs ont pris des forces; et, certes, ils en ont besoin. Nous quittons nos chevaux, car il n'y a plus moyen de s'en servir. Quelques pas, et nous sommes au bord du précipice.

À ce moment, les plus courageux ne peuvent se défendre d'une certaine émotion. Le sentier, large à peine d'un mètre, est suspendu au flanc de la montagne; il surplombe le lit de la rivière à une hauteur de 1,500 mètres, de telle sorte que l'on a d'un côté la muraille de granit, de l'autre l'abîme, tandis qu'en face le chemin laisse à peine assez de place pour faire une chute qui ne soit pas fatale.

Combien de touristes à ce spectacle ont senti leur cœur faillir, leur regard se troubler et sont retournés sur leurs pas!

Mais lorsque vous avez la ferme volonté de visiter l'Étette et qu'une vive curiosité vous a conduits vers ces lieux, vous oubliez bien vite les dangers du chemin pour admirer la splendide nature qui se découvre à vos yeux.

Le sentier est lancé dans la montagne comme un immense lacet dont le las coulant va envelopper l'Étette, que l'on aperçoit dans le lointain, nonchalamment assise à l'ombre de la montagne.

Sous les pieds des voyageurs, l'abîme profond, mystérieux, ouvre ses gigantesques déchirures. L'eau coule au fond, pareille à une lave noire; les grands arbres apparaissent hauts comme des brins d'herbe.

Le soleil, qui commence à dorer les cimes élevées, jette un vague crépuscule dans ces profondeurs. En haut la lumière éblouissante, en bas une douce obscurité tempérée par quelques reflets; on dirait un souvenir de la Genèse.

Nous voici au gros Boudin. A cet endroit la montagne forme un un bouvret; de là ce nom pittoresque qui lui vient des premiers touristes. Le sentier contourne. Il est difficile d'éprouver une émotion plus grande que celle qui fait battre votre cœur, lorsqu'après avoir dépassé le cap, vous apercevez un dessous de vous, devant, derrière et à gauche le précipice accore, tandis qu'à droite le rempart démodé surplombe votre tête.

L'impression est d'autant plus vive que votre guide n'a pas manqué de vous prévenir du mauvais pas et de vous montrer l'endroit d'où un malheureux enfant a été lancé par l'explosion d'une mine au milieu de l'abîme.

Mais vous avez dominé les premiers étourdissements du vertige et vous avez franchi sans accident la pente qui descend du gros Boudin. La route continue à longer le rempart, mais il n'y a plus de danger sérieux à redouter. Vous arrivez tout en causant, au fond du Bras-Guillaume, où la rue des enfants qui travaillent à la grande route rejoint vos regards. C'est merveille, en effet, de voir cette jeunesse à l'œuvre. Ils coupent la route dans le flanc de la montagne. Chaque coup de pic qu'ils donnent dans le roc fait naître un péril, chaque pelletée de terre qu'ils jettent au précipice met leur existence en danger. Et cependant aucune hésitation ne se trahit dans leurs mouvements, ils n'ont pas l'air de se douter qu'ils sont suspendus sur un gouffre effrayant.

Cette route, dont vous voyez le commencement, traversera la montagne, dont vous venez de parcourir l'agréable sentier, et ira rejoindre de l'autre côté du rempart le chemin qui se termine à la station où vous avez pris la collation du matin.

Quand elle sera achevée, vous pourrez aller à St. Helle en voiture et vous épargner les rudes fatigues d'aujourd'hui.

Après avoir fait une courte halte au fond de la rivière et admiré les grands bos qui la parent d'une verdure éternelle, on commence l'ascension de St. Helle. Ici plus de danger; mais on a grand besoin d'un jarret d'acier et de poumons élastiques. La température est froide, la brise glace par moment. Pourtant l'eau ruisselle sur tout le corps. Le sentier tortueux semble interminable; on retour-  
nerait

volontiers sur ses pas, si l'on n'avait de l'autre côté de la ravine la perspective d'une escalade non moins périlleuse.

Cependant, au moment où l'on désespère d'atteindre le sommet tant désiré, voici que la forêt s'éclaircit; on est dans le défriché, c'est-à-dire dans l'antichambre de l'Étette. Les caféiers chargés de baies, les bananiers, les bibassiers qui montrent de tous côtés leurs fruits dorés, annoncent que l'on entre dans une habitation.

Quelques minutes encore, en effet, et l'on est sur la plate-forme de l'Étette, au sein de la vie et de l'animation. De toutes parts, des enfants travaillent à des constructions: on dirait un village entier dont toutes les maisons s'édifient du même coup.

Arrêtons-nous un instant chez les Tères, pour prendre un peu de repos. Rien d'aimable et de gracieux comme l'hospitalité que l'on rencontre dans ces bois. On y est l'objet de tant de soins empressés et d'attentions délicates que l'on a bientôt oublié les fatigues de la route.

Topographiquement, l'Étette est une vaste plate-forme qui se termine de deux côtés, Nord et Sud, par un monticule. À l'Est et à l'Ouest, se trouvent les lits du bras Guillaume et de la rivière de St-Denis. L'Étette est adossée au sud à la Plaine d'Affouches.

L'établissement se trouve situé au centre de l'Étette, sur la plate-forme. Il consiste en une maisonnette où logent les religieux et en plusieurs hangars où les enfants dorment provisoirement. Mais on construit un magnifique bâtiment à étage, tout en bois de natte, qui pourra réunir tous les services de l'établissement. La maison est presque terminée. On dit déjà la messe dans la chapelle située au rez-de-chaussée.

À côté du bâtiment principal se groupent plusieurs constructions accessoires, qui donnent à l'Étette la physionomie d'un petit village plein de grâce et de fraîcheur.

L'eau arrive en grande quantité à l'établissement par un canal en bois qui va la prendre à la cascade du bras Citron. On ne peut s'empêcher d'admirer la hardiesse de ce beau travail. Une route carrossable longe le canal qui est suspendu sur le bord du rempart à une hauteur incalculable.

Lorsque l'on est parvenu jusqu'à ces sommets, il faut jeter un regard en arrière pour admirer la majestueuse nature qui s'étale aux yeux. De tous côtés, des monts taillés presque perpendiculairement, des remparts affreux. Là-bas, bien loin, tout le long



de cette gigantesque muraille qui enferme l'abîme, qu'est-ce que c'est que cette ligne rouge qui sabre la pente aride? C'est le chemin que nous avons parcouru le matin. Le vertige vous saisit en pensant que vous avez passé là, car on n'aurait jamais cru qu'un homme pût se frayer une route à travers ces précipices.

Mais votre étonnement grandit encore quand on vous apprend que ce sont les enfants, les seuls enfants du pénitencier qui ont exécuté toutes les routes que vous avez parcourues, qui ont construit tous les bâtiments que vous avez vus.

Oui, ce sont des enfants qui ont fait ce beau chemin de voiture qui relie le sommet du rempart à la route impériale. Ils n'étaient que 25; le travail a duré un an à peine: c'est quelque chose comme quatre kilomètres.

Oui, ce sont des enfants qui ont attaché aux flancs du rempart, ce sentier hardi que personne n'aurait cru possible. C'est 8 kilomètres au moins qui ont été taillés dans le tuf ou le roc vif, à coups de mine et de pic. Le chemin du tunnel à St-Denis n'est qu'une plaisanterie à côté de cela: jugez-en.

Oui, ce sont des enfants qui ont exécuté cette belle prise d'eau et le chemin qui la borde.

Allez les voir à l'œuvre, ces incomparables travailleurs; des hommes n'abattraient pas plus promptement avec la hache les arbres géants, et ne déblayeraient pas avec un plus grand courage les débris tourmentés formés par la mine; ces travaux semblent un jeu pour eux.

Mais par quel charme donc a-t-on fait passer dans le cœur de ces jeunes enfants cette énergie virile, cette mâle audace qui leur font accomplir des prodiges?

Sans nul doute, c'est à la Religion qu'il faut rapporter l'honneur de ce résultat; c'est elle qui a grandi ces enfants de toute la taille d'hommes vigoureusement trempés.

Quand il y a quelque danger à affronter, une corde par exemple à aller attacher dans un endroit périlleux, ou une mine à faire partir, c'est à qui briguera l'honneur de s'exposer. Ils ne sont, nous disaient les Pères, jamais plus braves que quand ils ont communiqué. Alors ils ne craignent plus rien. La preuve des heureux effets de cette confiance en Dieu éclate dans ce fait: qu'en trois ans de travaux d'une hardiesse inouïe, et qui présentaient les plus effrayantes difficultés, un seul enfant a été tué en commettant une imprudence, dont il a été

hélas ! la première victime.

L'établissement de St-Élève à Guillaume est, sous tous les rapports pour des esprits non prévenus, un modèle de colonie pénitentiaire, il offre aux jeunes détenus le bienfait d'une retraite où les bruits et la corruption du monde ne pénètrent pas, où l'air est doux et salubre, où une luxuriant nature charme le cœur, élève l'esprit et fortifie le corps, où, enfin, de rudes travaux exaltent les énergies et donnent l'habitude du courage et des fatigues.

Et à quelle tâche plus salutaire aurait-on pu employer ces enfants un instant détournés du droit chemin, qu'à cette œuvre de merveilleuse création ? Sous la direction des religieux de la Congrégation du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, leurs labours ne leur apparaissent plus comme une peine, mais comme une réhabilitation. A cet âge où les impressions entrent si profondément dans le cœur et dans la mémoire, ces jeunes gens ne peuvent emporter de cet asile que de saintes pensées et de généreux sentiments.

Bousser bien ne voit-on, parmi les 120 détenus qui habitent St-Élève, que des mariages épanouis et contents. Un Père et deux ou trois frères suffisent à garder ce troupeau nombreux. La douceur et l'indulgence font là plus que la sévérité qui irrite et que la cruauté qui exaspère.

On emporte de St-Élève à Guillaume une douce impression : on y a vu l'enfant déskérété, frappé par la loi, se régénérer dans de féconds labours, au sein d'une nature qui transforme, et sous la sainte égide de la Religion qui purifie. Ah ! sans doute c'est un bonheur pour ces enfants de subir cette détention, pendant laquelle ils peuvent apprendre la morale et le travail, et d'où ils sortiront des hommes.

On nous trouvera peut-être enthousiaste. Mais ceux qui auront vu, comme nous, partageront certainement notre opinion. Dans quelques années, St-Élève à Guillaume, sous l'habile direction des religieux de la Cong: du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, sera une brillante colonie, qui fournira à St-Denis d'excellent café, des légumes de toutes sortes, des fruits, du bétail et de magnifique bois de construction, à la Colonie entière des ouvriers formés aux plus pénibles travaux.

Celles sont les réflexions que l'on fait malgré soi en remontant le sentier que l'on a suivi en allant à St-Élève. Si l'on assiste aux mêmes spectacles que le matin, l'ordre des idées est tout autre :

on a vu et, au milieu des agréables souvenirs qui vous captivent, on ne songe plus aux fatigues et aux périls de la route.

Si jamais, cher lecteur, vous faites cette excursion, nous vous souhaitons, au retour, d'aller demander à coucher au bon Père de la même Congrégation, curé de Saint-Bernard. On rencontre au presbytère de cette intéressante paroisse la même hospitalité qu'à l'église, la même cordialité d'accueil, et; si la nature est moins grandiose, le paysage est encore très-flatteur au regard.

Après une bonne nuit, vous assisterez dans la délicieuse chapelle de l'endroit à une de ces messes touchantes, comme il n'y en a qu'à la campagne; et puis, si vous vous en sentez le cœur, vous irez visiter la Sépulture, cet asile de la douleur sans espoir!

C'est là que vous admirerez, dans tout son éclat, le dévouement des Filles de Marie et des Frères du S. Esprit et du S. Cœur de Marie; c'est là que, croyant ou athée, vous reconnaîtrez qu'il y a quelque chose de surnaturel dans l'esprit d'abnégation et de sacrifice qui conduit ces faibles femmes et ces jeunes gens au chevet de ces êtres qui n'ont plus de nom que le nom!

Nous n'osons pas vous inviter à nous suivre dans ce triste lieu. Une pensée pourtant vous console des hideuses souffrances auxquelles vous y assistez; c'est qu'une touchante sollicitude s'efforce sans cesse de diminuer tant de misère, et que la Religion adoucit les derniers jours des pauvres lépreux! Et vous passez par la chapelle, élégante et coquette, vous en verrez toujours un grand nombre prosternés aux pieds de l'autel: ils prient! c'est le seul bonheur qui leur reste en ce monde!

Eloignons-nous bien vite de cet asile où le cœur se déchire et, après avoir pris congé du digne religieux, curé de Saint-Bernard, regagnons rapidement la ville où l'on nous attend dans l'anxiété.

Autant nous avons été lents à monter, autant nous sommes légers en descendant. Voici la vigie qui nous annonce que nous atteignons le versant de la montagne. Un instant après, Saint-Denis déboucle sous nos pieds son charmant panorama dont la campagne et la mer forment le cadre. Encore quelques rampes et nous traversons la plaine de la Redoute. A ce soir, à dîner, pour raconter notre joyeuse excursion.

signé: Chomy-Lahuppe.



## Côte Orientale d'Afrique

Ct<sup>e</sup> de Zanzibar.

1. Retour en France du P. Horner. — 2. catéchisme souhalili fait par le P. Baur et imprimé à la mission protestante. — 3. Trauction de la Bulle Ineffabilis — 4. Œuvre des enfants. Nombre. Bon esprit — 5. Enfant moribond baptisé. — 6. 1<sup>re</sup> Comm<sup>e</sup>. Trait' édifiant d'une petite fille. — 7. Arrivée de M<sup>gr</sup>. Manpoint. — 8. Estime générale de la mission. Témoignage d'un Ct. français. Protestants. — 9. Rapports avec le Sultan. Don préparé par le P. Horner. — 10. Mission anglaise. Accident. Peu de résultats. — 11. Don et lettre du Ministère des affaires étrangères. — Appendice. Voyage du P. Horner sur la côte.

— 1. Comme on a vu au Bulletin précédent, le P. Horner avait été autorisé par le E. R. Père à revenir en Europe, tant pour se remettre de ses grandes fatigues, occasionnées par une longue et pénible excursion à la côte orientale d'Afrique, que pour s'entendre avec la Maison-Mère, au sujet d'un nouvel établissement à fonder sur la grande-Corne. On trouvera à la fin du Bulletin le récit du voyage du P. Horner, adressé, sous forme de lettre, au E. R. Père

Son retour en France était bien nécessaire vu l'état de sa santé. « Depuis son arrivée de Bourbon, écrivait au E. R. Père le P. Baur, ce cher Père avait à chaque instant quelque indisposition, mais surtout depuis son voyage sur la côte, d'où il était revenu dans un état pitoyable. Quelques jours de plus passés sur le boutre, il n'aurait plus revu Zanzibar. La toux qu'il a eue pendant ce voyage avait résisté à tous les remèdes, et au moment de son départ, il en était encore assez tourmenté. Je n'étais pas sans inquiétude à son sujet. Sur ces entrefaites, il s'est présentée une occasion favorable pour se rendre aux Seychelles : il a eue devoir en profiter ; plus tard il n'en eut plus trouvé. »

Parti de Zanzibar le 29 janvier, le P. Horner débarquait à Marseille, après une heureuse traversée de 26 jours. Le voyage

sur mer. Son feu on ne peut plus favorable, et le remit totalement de ses continuelles indispositions. Après avoir séjourné quelque temps dans la C<sup>té</sup> de Boulon, il nous arrivait le 27 mars à la Maison-Mère en assez bonne santé, heureux de se reposer au bout de douze années de travaux apostoliques, dans la douce solitude du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, près du tombeau de notre V<sup>er</sup> Père.

— 2. Depuis longtemps nos chers confrères de Zanzibar sentaient le besoin d'avoir un catéchisme dans la langue du pays, le Souhahili. Cet ouvrage se trouve aujourd'hui terminé, grâce au zèle et aux soins du P. Baur. Il eût été bien long et bien difficile de le faire imprimer en France, à cause de la correction des épreuves. La mission anglaise de Zanzibar qui possède une imprimerie, a bien voulu se charger de ce travail, sans autres frais que la fourniture du papier. C'est bien volontiers que l'on a accepté cette offre, et actuellement le catéchisme catholique s'imprime chez les protestants.

— 3. Sur le désir du S. R. Père, le P. Baur s'était aussi mis activement à l'œuvre pour traduire la Bulle de proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Ce n'est pas sans peine que ce cher Père est parvenu à conduire à bonne fin l'œuvre commencée. Il écrivait au P. Horner : « cette traduction m'a coûté beaucoup de travail ; il me semble que le démon se déchaînait contre moi chaque fois que je m'y appliquais. Il faisait tout son possible pour m'en dégoûter et empêcher cette œuvre, ce que je n'ai en core jamais éprouvé jusqu'ici ; mais enfin, grâce à la S<sup>te</sup> Vierge, le travail est fini ; et la langue indigène des Souhahili redira, elle aussi, avec tous les idiomes de la terre, les louanges de l'auguste Reine des Cieux. » (Lett. du 14 mai.)

— 4. Le P. Baur, dans la même lettre, donnait des nouvelles de la Mission les nouvelles suivantes :

« Les enfants vont bien, je suis très-content d'eux. Leur nombre a augmenté ; nous en avons en ce moment 107. Cependant depuis quelque temps je ne puis pas en avoir ; ils sont chers au marché, cela tient à une révolution qui a eu lieu à Quilwa. Mais les affaires vont être terminées sous peu. Le Sultan va envoyer

un autre Gouverneur, et alors les bougres reviendront chargés de noirs

« Le mois de St. Joseph que nous avons célébré en public, à la chapelle, a fait beaucoup de bien aux enfants. Dès le commencement de cette dévotion, plusieurs sont venus me dévoiler d'eux-mêmes quelques désordres qui se passaient parmi eux, par suite du manque de surveillance. Quant aux grands, ils nous donnent beaucoup de satisfaction. Nous prenons les mariés biens et nous les établirons près de nous, afin d'assurer leur persévérance. Ce sera le moyen d'arriver peu-à-peu à un noyau de familles chrétiennes. On prépare déjà, à cet effet, une maison tout près de notre Etablissement. » (Lett. du 30 mai.)

— 5. « Il y a peu de temps, nous avons eu le bonheur d'envoyer au Ciel un pauvre enfant d'environ huit ans, que nous avons trouvé devant notre porte. Il s'était traîné là, pour mourir chez nous, régénéré par l'eau St.<sup>e</sup> du Baptême. Il avait une plaie affreuse à la jambe, et venait depuis quelques jours se faire panser chez nous. Sa mère et son frère l'avaient mis à la porte, le jour même le Docteur Kristi avait voulu l'attirer chez lui pour faire sur sa jambe quelques expériences de remèdes. L'enfant refusa obstinément, disant qu'il voulait aller chez les missionnaires. Le soir, il s'était donc traîné devant notre porte, où il était tombé en faiblesse, et c'est dans cet état que nous l'avons rencontré; mais voyant qu'il allait mourir, je l'ai baptisé, et une demi-heure après son âme régénérée s'envolait au Ciel. Heureux enfant! que son sort est à envier! Le lendemain matin, sa mère et son frère ont appris sa mort, et, malgré leur dureté, ils sont venus réclamer le cadavre pour l'ensevelir. » (Lett. du 30 mars.)

— 6. « Le jour de la fête du S. Sacrement, nous avons eu le bonheur de voir pour la première fois plusieurs de nos enfants s'approcher de la St.<sup>e</sup> Table. Préparés par quelques jours de retraite, ces chers enfants étaient pleins de ferveur et tout pénétrés de la grande action qu'ils allaient faire. Le P. Isaac, qui avait mis tous ses soins pour les bien disposer, leur dit ce jour là-la

ste. messe et eut la consolation de leur donner de sa main le pain des anges. Avant la communion, il leur adressa quelques paroles, inspirées par la circonstance; puis commença à distribuer la S<sup>te</sup> Eucharistie, lorsqu'une des filles qu'il allait communier s'écria tout à coup à haute voix devant tout le monde: « Oh! mon Père... je tremble; je n'ose pas; je ne puis pas, j'ai encore oublié un péché! » — Et elle ne voulut pas recevoir Notre-Seigneur avant de s'être confessée de nouveau. Après la s<sup>te</sup> messe, le P. Pawr dut donc aller au confessionnal; et ce ne fut qu'après avoir reçu une nouvelle assurance de pardon au s<sup>t</sup> tribunal de la pénitence qu'elle consentit à s'approcher de la table sainte. Bien d'autres enfants, moins disposés, n'auraient pas osé sans doute reculer dans ce moment solennel. Il n'est inutile de dire combien tout le monde fut touché et édifié de cette crainte respectueuse.

« La cérémonie du soir ne fut pas moins touchante; et nous espérons que la rénovation des vœux du Baptême, leur consécration à Marie, le S<sup>t</sup> habit du scapulaire et une petite croix donnés en souvenir, rappelleront longtemps à nos enfants un des beaux jours de leur vie chrétienne.

« En témoignage de leur reconnaissance pour la grâce qu'ils avaient reçue, et en souvenir de ce grand jour, ils voulurent réunir leurs petites épargnes pour en acheter un petit noir. Dieu-Donné fut le nom choisi, pour leur petit frère adoptif, au grand contentement de tous ceux qui avaient pris part à la 1<sup>re</sup> communion. Ces bonnes dispositions ont fait aussi une heureuse impression sur le reste des enfants, privés du bonheur de recevoir N. S., et contribueront puissamment à établir un bon esprit parmi eux.

— 7.° Après une si belle cérémonie, nous n'aurions plus désiré pour nos enfants qu'un Pontife qui, par le Sacrement de Confirmation, vint les fortifier encore dans la foi. Ce Pontife, auquel nous ne nous attendions pas, se dirigeait vers Zanzibar. C'était M<sup>r</sup> Maupoint, qui nous arriva heureusement le 30 juin. Impossible de décrire l'agréable surprise de toute la C<sup>te</sup>. Sa Grandeur a bien voulu donner à nos enfants le Sacrement de

confirmation et passer plusieurs jours à la mission. « Vous réserverons au prochain Bulletin le récit détaillé de cette visite; pour ne pas anticiper sur le second semestre. »

— 8. L'état prospère de la Mission continue toujours à attirer à nos Pères l'estime, non-seulement des catholiques, mais encore des protestants eux-mêmes. On en jugera par les témoignages que nous extrayons de la correspondance du *P. Bam* au *P. Horner*.

« Le Commandant de l'*Indre*, transport à vapeur français, dès son arrivée à Zanzibar, après sa visite officielle au Consul, est venu nous voir, et successivement après lui, tous les officiers. Il avait écrit au ministère de la marine au sujet du docteur que nous avons soigné à notre hôpital; et le Ministre lui a répondu, nous a-t-il dit, de prendre des renseignements détaillés sur la Mission, son but, ses œuvres, ses ressources, les allocations du Gouvernement-etc. etc. M. le Commandant a été très-satisfait; et, dès la première visite, il m'a dit: « Je vous avouer, *P. Etienne*, que de toutes les Missions que je connais, surtout parmi celles qui sont dans ces mers, c'est la Mission de Zanzibar qui va le mieux, celle qui est conduite, dirigée et administrée de la manière la plus intelligente. » Ce sont ses propres paroles. (Lett. du 21 fév.)

« Les protestants eux-mêmes nous montrent un bienveillant intérêt. Dans un dîner, chez M. Jablonski, l'agent du Consulat, nous lui dit en présence du ministre anglican, que le Consul de l'Inde, en quittant Zanzibar, lui avait annoncé qu'arrivé à Londres, il ferait auprès de sa Majesté britannique tout ce qu'il pourrait pour obtenir du Gouvernement des Indes un subside à la Mission catholique française, en retour des services qu'elle a rendus et rend chaque jour aux Anglais. Il ajouta qu'il avait lui-même appuyé cette demande, et qu'il ne manquerait pas de s'occuper spécialement de l'affaire quand, dans son voyage à Bombay, il verrait le Gouverneur de l'Inde. Et il nous assura de nouveau de toute sa bienveillance. »

— 9. « Les rapports du Sultan sont aussi toujours des plus



bienveillants. Peu de temps après son arrivée en France, le D. Horner recevait du D. Baur la nouvelle suivante: « Le Sultan voulait vous envoyer un cadeau à bord; mais il a été surpris par le départ du navire. Le cadeau était tout prêt. Il y avait, nous a-t-on dit, un grand et beau tapis, 3 cachemires chargés d'or, un poignard de perse et quelques flacons d'essence. En revanche, il nous a envoyé quatre cabris pour le Rozanna. » (Lett. du 28 fév. 67.)

— 10. « La mission anglaise est loin de jouir de la même estime et de la même sympathie; elle tombe au contraire de jour en jour dans le discredit.

« Le Docteur Steere vient de nous apprendre que l'évêque, le Rév. Coser, qui était parti pour Londres, a eu dans sa traversée, les bras paralysés. Depuis son arrivée en Angleterre on constate pourtant, paraît-il, un mieux sensible. Mais, d'après la rumeur publique, il est probable qu'il sera remplacé, et ne reviendra plus à Zanzibar.

« Il vient d'arriver à ces Messieurs un fâcheux accident. Toute la façade de leur maison de campagne donnant sur la mer s'est écroulée. On a pu voir à cette occasion qu'ils n'ont guère de sympathie. Non lieu d'en témoigner du regret, les Européens en étaient enchantés, et l'on entendit dire de tous côtés: « C'est bien fait; ils n'ont que ce qu'ils méritent! — Malheureusement, une personne a été tuée, et plusieurs autres grièvement blessées.

« Le Docteur Steere s'est présenté à notre hôpital pour y voir un protestant. Celui-ci entra en fureur quand on vint lui annoncer la visite du Révérend. « qu'il me laisse tranquillement mourir, s'écria-t-il, je ne le connais pas, je ne lui ai encore jamais parlé. Que me veut-il? » Il fit, au contraire au Père Baur un accueil plein de convenance.

— 11. Durant son séjour en France, le D. Horner n'a pas oublié les intérêts de sa chère Mission de Zanzibar. Il ne laissait échapper aucune occasion favorable de plaider la cause des pauvres noirs. Sa voix a été entendue et bien des cœurs

généreux se sont empressés de répondre à son appel.

Le Ministère des Affaires étrangères lui-même a bien voulu sur une demande appuyée par le C. R. Père, accorder à cette Mission une subvention de 4,000<sup>fr.</sup>. Voici la lettre adressée par le Ministre, M. Moustier, au C. R. Père, pour lui donner avis de cette allocation. C'est un témoignage du bienveillant intérêt que la Mission a pu heureusement se concilier.

„ Paris, le 31 mar 1867

„ Monsieur, vous m'avez fait l'honneur de me re-  
„ commander la requête formée par le P. Hoerner, supérieur  
„ de la Mission de Zanzibar, lequel, en appelant le bienveillant  
„ intérêt de mon Département sur les besoins des établisse-  
„ ments qui lui sont confiés, sollicite le renouvellement pour  
„ la présente année de la subvention accordée, en 1864, à  
„ l'hôpital français en cette résidence.

„ Appréciant l'œuvre que poursuit la Mission et les  
„ sacrifices de toute nature qu'elle s'impose pour étendre son  
„ action bienfaisante et, avec elle, l'influence française,  
„ j'ai décidé qu'une nouvelle subvention de 4,000<sup>fr.</sup> lui serait  
„ accordée. Je vais inviter notre agent à Zanzibar à faire  
„ à titre remettre cette somme entre les mains de la personne  
„ chargée, en l'absence du P. Hoerner, des intérêts de la Mis-  
„ sion.

„ Recevez, Monsieur, les assurances de ma considération  
„ très-distinguée ».

signé : „ Moustier „

### Appendice.

Rapport du P. Hoerner au C. R. Père,  
sur son voyage à la côte orientale d'Afrique,  
en septembre et octobre 1866.

1. Préparatifs offerts du Sultan. Traversée. — 2. Mzizima. Accueil bienveillant.  
Excursions dans les environs. — 3. Les Bamans, indiens. Leur religion. Retour à Zanzibar.  
4. Second voyage. Insolation pendant la traversée. — 5. Arrivée à Bagamoyo.

nouveau village. Craque des blancs. Nègresse guérie. Sa reconnaissance. — 6. Explorations. Yngami. Les Kasarano. Sâché des soldats Beloutchis. Boummi. Kaeli. Mligani etc. — 7. Retour à Bagamoyo. Les Nyamoni ou habitants du pays de la lune. Leur naïve simplicité. — 8. Départ de Bagamoyo. Tadié, peuples anthropophages. Kimpombou. 9. Tangany. Visite au chef. Lettres du Sultan. — 10. Départ. Tréuil sur mer. Camp Malades. — 11. Kougatha. Ruines persanes. Tigre. — 12. Les Vasiqédon. Le chef de Béga. Aventure de l'ordo. — 13. Départ. fièvres.

Paris, le 10 Juin 1867.

Mon Très-Révérénd et bien aimé Père,

Vous m'avez recommandé, dans votre dernière lettre, de visiter plusieurs points de la côte orientale d'Afrique, dans le but reconnaître l'endroit le plus favorable à l'établissement d'une nouvelle Mission. Je me suis empressé de répondre à vos desirs. Pendant les mois de septembre et octobre derniers, j'ai entrepris ce pénible, mais intéressant voyage, et je viens aujourd'hui vous en faire le récit et vous rendre compte de mes observations.

— 1. Je pensais déjà depuis quelque temps à préparer mon départ quand, un jour, à mon grand étonnement, je reçus la visite de l'Amiral du Sultan. Son altesse, me dit-il, avait entendu parler de mon projet, et il venait, de sa part, mettre à ma disposition son bateau à vapeur. Il voulait par là me témoigner toute son amitié. Une offre si gracieuse et si opportune en même temps ne pouvait être refusée. J'acceptai donc avec reconnaissance.

La générosité du Sultan ne s'arrêta pas là. Non content de m'avoir offert le passage le passage gratuit, il voulut encore subvenir à tous les frais de voyage. Il me fit avertir, à plusieurs reprises, de ne porter absolument rien autre chose que mon linge; qu'il avait donné ordre à son Secrétaire de m'accompagner, et de pourvoir à tous mes besoins.

Je fus traité d'une façon vraiment royale. On me donna une garde d'honneur de quarante soldats, avec une escorte de six musiciens portugais. Les premiers, pendant nos repas, tiraient des coups de fusil, en signe de réjouissance, tandis que les musiciens jouaient des airs européens.

La table était servie avec une somptuosité qui répugnait à ma qualité de missionnaire, habitué à la pauvreté et à la simplicité. J'en fis l'observation au Secrétaire qui m'accompagnait. Il me fit répondre que l'ordo avait été donné de servir toujours douze plats de viande à table, qu'on pouvait en mettre plus, jamais moins. C'était la volonté du maître, je dus m'incliner. Mais je ne

pouvais me lasser de bénir la divine Providence, en me voyant ainsi, moi, pauvre missionnaire catholique, voyager magnifiquement, au milieu des honneurs, et tout cela aux frais d'un sultan de Mahomet.

— 2. Le premier jour, nous jetâmes l'ancre près d'un banc de sable, littéralement couvert d'oiseaux de mer. Nos soldats leur firent la chasse et en tuèrent un grand nombre. Le lendemain nous arrivâmes à Mzizima, nom qui signifie perle. Cette localité possède un vaste port, qui, d'après l'estimation de notre capitaine, habile marin anglais, peut contenir trois mille navires. Le fleuve Mzizima se jette dans le port du même nom; il n'est point inscrit sur les cartes géographiques, car les Européens ne connaissent pas encore ces parages.

Le Sultan fait bâtir un palais en cet endroit; et son beau-frère s'y trouvait alors pour diriger les travaux de construction. Il vint nous chercher à bord, et nous reçut sous une vaste tente, aménagée pour la circonstance avec des voiles de navires. Après les complimens d'usage, on mit à notre disposition de grands chevaux arabes pour nous faciliter nos excursions dans le pays. Je vis, en compagnie du capitaine, deux ruines d'anciennes mosquées persanes, dont quelques ciselures sont assez remarquables. Nous rencontrâmes sur notre route plusieurs arbres qui doivent être inconnus en Europe. Leurs fruits avaient un demi-pied de longueur; les Arabes y attachent des vertus médicales. J'en pris quelques uns, dans l'intention de les envoyer en France. Mais, à mon grand regret, ils ont été perdus.

On avait répandu le bruit à Zanzibar qu'à Mzizima se trouvait un puits rempli d'argent. Mais personne n'osait y pénétrer, par ce que un *pepo*, c'est-à-dire un esprit ou revenant, y faisait sa demeure. Le lendemain donc, le Secrétaire du Sultan, qui est un esprit fort, le capitaine et moi, allâmes dénicher le puits du revenant. Nous faisons ouvrir cette espèce de puits et nous nous assurons que ce n'était autre chose qu'un puisard pour recevoir les immondices, du temps que les Persans habitaient ces côtes. Au lieu d'argent, nous trouvâmes une belle pierre de taille que nous fîmes transporter à Zanzibar.

Après cette singulière visite, nous allâmes faire une excursion sur le beau fleuve Mzizima. Ses rives étaient couvertes de singes. Nos soldats en tuèrent plusieurs. Le Secrétaire de son Altesse

voulut essayer de tuer des hippopotames qui se jouaient tout près de nous dans les eaux. Ils étaient par bandes de trente ou quarante. Rien n'était plus facile que de les atteindre. Mais chaque fois que notre brave ami voulait tirer, le courage lui manquait. C'est que l'hippopotame, dès qu'il se sent blessé, devient terrible. Il se dirige vers la frêle embarcation qu'il renverse et déchire ensuite avec ses énormes dents tout ce qu'il peut rencontrer. Comme précaution de sauvetage, nous étions suivis de deux autres chaloupes, remplies de soldats armés de sabres et de fusils; mais notre chasse n'en fut pas moins stérile. Vous savez, mon Très-Révérénd Père, que les dents de cet animal, qui ont près d'un pied de longueur, sont employées, en Europe, à cause de leur dureté, à la fabrication de fausses dents.

— 3. Dans l'après-midi, je visitai Magayoni. Un lac, autrefois visité par le baron de Decken, est ce qu'il y a de plus remarquable dans ce village. Le chef de l'endroit me fit bon accueil, et m'offrit un panier d'œufs en cadeau. Sa population de Magayoni et de Mzizima me paraît être moins bonne que celle de Bagamoyo. Chacun de ces villages renferme une population de huit à neuf cents âmes. Il s'y trouve des Bamians, Indiens idolâtres, qui mènent une vie fort singulière. Le Bamian diffère en tout des autres populations de l'Afrique. Son teint est un peu foncé, son corps est bien fait, et les traits de son visage se rapprochent du type de la race caucasienne. Il mène un régime fort austère. Jamais il ne mange ni viande, ni poisson, ni rien de ce que a été animé. Il se garde même de prendre des œufs, parcequ'ils renferment un germe de vie. Tousi vit-il exclusivement de farine, de légumes et de laitage. En voyant ces idolâtres, austères au point de laisser mourir les malades, qu'ils pourraient sauver par l'usage de la viande, je me disais souvent: combien ces gens font honte aux catholiques, si délicats lorsqu'il s'agit d'abstinences.

D'après leur religion, les Bamians sont obligés de faire eux-mêmes la cuisine. Tout étranger est impur à leurs yeux: aussi, si l'on venait à toucher à leur nourriture, préféreraient-ils mourir plutôt que d'en manger. Ils croient à la métempsychose, et s'imaginent que les âmes des défunts entrent dans le corps des vaches pour y faire leur demeure. De là leur profonde vénération pour ces animaux. Aussi, après avoir, selon l'usage, brûlé leurs morts, font-ils d'énormes dépenses pour nourrir avec du manioc, des patates, du mtama et du maïs toutes les vaches qu'ils peuvent réunir, afin que les âmes des défunts qui y font leur séjour ne meurent pas de faim. J'ai vu

cent fois se renouveler sous mes yeux ces usages absurdes; et vous ne sauriez croire, mon E. R. Père, combien j'en ai toujours souffert. Du reste, ce culte des Bamians s'étend sur les animaux en général, et il n'en est aucun, si malfaisant qu'il soit, qui ne puisse compter au moins sur leur indulgence.

Malgré les richesses dont jouissent la plupart d'entre eux, ces Indiens sont fort malheureux. Leur boutique, d'une malpropreté dégoûtante, est pour eux le monde entier. Ils n'ont aucun lien de famille, aucune distraction, aucun commerce d'amitié. Méprisés de tous, il n'est pas d'avaries, pas d'injures dont ils ne soient l'objet. Ils ressemblent aux juifs, sous ce rapport; ils sont d'ailleurs si timides, qu'ils n'osent jamais se plaindre des mauvaises plaisanteries et des grossièretés qu'ils ont à subir.

Après avoir parcouru pendant plusieurs jours les environs de Mzizima, de Bagagoni et de Koundoubchi, que j'ai trouvés moins favorables que Bagamoyo pour l'établissement d'une nouvelle mission, nous sommes tranquillement retournés à Zanzibar. À notre débarquement, nous avons été reçus au son de la musique; et le Sultan m'a fait l'accueil le plus gracieux.

— 4. Cette première exploration ne m'avait nullement fixé sur l'endroit de la côte le plus propre à recevoir la tente définitive de nos premiers Missionnaires. Aussitôt le lendemain, je résolus une nouvelle excursion; et cette fois-ci mon voyage s'effectua tout-à-fait à l'apostolique.

Le Frère Marcellin fut heureux de m'accompagner; et comme depuis longtemps il brûlait du désir de voir la grande-Terre, nos préparatifs furent bien vite achevés. Un domestique arabe appelé Moonsa, Commissionnaire de la Mission à laquelle il rend de grands services, devait également faire partie du voyage. Grâce à la bienveillante protection du Secrétaire du Sultan, j'obtins à bon marché un boutre, petit navire du pays, pour faire la traversée, et nous y embarquâmes avec nous deux ânes pour nos excursions.

Nous partîmes de Zanzibar en Septembre à 10 h. du matin, et le même jour, à 5 h. du soir, nous jetions l'ancre dans le port de Bagamoyo. La traversée avait été des plus heureuses; et cependant elle m'occasionna une forte fièvre. Je m'étais endormi sur le boutre à l'ombre de sa voile triangulaire. Mais cette voile avait malheureusement un trou qui me laissa bientôt darder à plomb le soleil sur la tête; et je reçus une forte insolation. Comme depuis

trois ans et demi que j'étais à Zanzibar, je n'avais pas eu la moindre attaque de fièvre, j'attribuai d'abord mon mal à une simple irritation d'estomac. Aussi me traitais-je d'une singulière manière, et qui, à tout autre d'un tempérament moins fort que le mien, aurait pu coûter la vie. Dévoilé par une soif ardente, je me fis apporter un litre de lait caillé; et après l'avoir pris, je me mis à manger des oranges et à boire de l'eau en quantité. L'effet de ce singulier remède fut une réaction très-forte qui me débarrassa, du moins momentanément, de la bile qui me brûlait le corps. Soulagé du côté de la fièvre, je fus pris de rhumatismes qui me gênèrent beaucoup dans mes courses.

— 5. L'accueil qui nous fut fait à Bagamoyo fut aussi chaleureux que lors de ma première visite en 1863. Le lendemain de notre débarquement, j'allai visiter le nouveau village, qui s'est formé tout près de Bagamoyo, par suite des émigrations des peuples de l'intérieur. Ces pauvres noirs n'avaient jamais vu de blancs; aussi à notre arrivée furent-ils d'abord saisis de frayeur. En passant dans le village, je vis une pauvre femme qui avait à la main une plaie affreuse et toute remplie de vers, se précipiter dans sa hutte en paille et en barricader soigneusement la porte. Je m'approchai et lui dis: «Pauvre femme, venez à la case où je demeure, et je guérirai votre plaie.» — «Oh non, dit-elle, car les blancs mangent le monde.»

J'allais m'établir chez un Indien de l'endroit et j'employai les deux jours suivants à rassurer les habitants sur notre compte. Enfin, je vis arriver la pauvre femme dont j'ai parlé, et qui, après bien des hésitations, s'était résolue à venir me trouver. Je commande à Mousa de nettoyer la plaie et d'y mettre une bonne quantité de camphre pour tuer les vers. Aussitôt dit, aussitôt fait. Au bout de huit jours, le mal était à peu près guéri; et cette femme vint au moment de notre départ, me dire en pleurant: «Ah, Monsieur, vous voulez partir, et ma plaie n'est pas encore bien guérie.» — «Lorsqu'elle sera entièrement guérie, j'irai à Zanzibar vous porter une poule.» — Je fus vivement touché de cette simplicité pleine de reconnaissance, et je lui répondis: «Pauvre femme, nous ne travaillons pas pour l'argent, nous soignons les malades par amour pour le Bon Dieu.» — À ces mots, elle joignit les mains, et levant les yeux vers le ciel, s'écria: «Ah! vous faites cela pour Monggon (Dieu); les Arabes ne font pas comme cela.» — Et elle s'en alla en secouant la tête,

levant à tout moment les yeux au Ciel, et disant à toutes les personnes qu'elle rencontrait. « Voyez donc ces blancs, ils guériissent non pas pour de l'argent ou des poules, mais uniquement pour l'amour de Dieu ! » — Cela ne rappelle-t-il pas la Samaritaine de l'Évangile ? Pauvres gens que jusque là n'avaient pas encore eu l'idée de ce que veut la charité chrétienne et apostolique ! Ils furent touchés de la bonté que nous leur témoignions, et à notre départ nous exprimèrent leurs vifs regrets.

— 6. Après ces quelques jours passés dans le nouveau village, nous revînmes à Bagamoyo. Depuis ma dernière visite, cette localité a pris une extension considérable. Les Indiens y ont fait construire une vingtaine de maisons en pierres d'une belle apparence. Ces Indiens sont généralement musulmans. On distingue parmi eux deux sectes : les Codjas et les Bodnar, qui, au fond, diffèrent peu entre elles. Ils tiennent en leurs mains une bonne partie du commerce de la côte ; et l'on trouve chez eux les articles les plus variés. Ils s'établissent de préférence dans les localités où la population est nombreuse, et leur présence, dans ces endroits, est un indice certain de la sécurité dont on y jouit.

Nous reprîmes bientôt, le F. Marcellin Amor, avec Mousa, nos courses d'exploration. Nous visitâmes d'abord le petit village Vngami situé sur le bord du fleuve du même nom. Les habitants vivent de pêche et fabriquent du sel marin. Leur méthode pour le faire évaporer est encore toute primitive. Ils creusent des trous dans les lagunes pour y recevoir les parties salines des eaux dormantes. Ils placent le contenu dans une espèce de passoire en terre cuite. L'eau qui s'en écoule est recueillie dans un vase où on la fait bouillir, puis on fait sécher au soleil les parcelles devenues solides. J'ai admiré la blancheur de ce sel. Les habitants le vendent aux populations de l'intérieur, où il est extrêmement rare.

Nous nous avançons tranquillement dans ces lagunes, dans l'intention d'aller visiter le fleuve Vngami, lorsque tout à coup, le sol qui nous avait paru solide céda sous les pas de nos montures, et nos ânes s'y embourbèrent profondément. Après avoir bien involontairement marqué nos effigies dans la boue, notre premier soin fut de nous nettoyer un peu les cheveux et la barbe. C'était sans doute ridicule de nous voir dans cet état, mais peu rassurant pour nous et nos ânes qui ne pouvaient plus bouger. Force nous fut donc de les saisir l'un après l'autre par l'endroit le plus sensible, et de les tirer fortement



par l'appendice. Nos forces réunies triomphèrent des obstacles, et nous fûmes continuer notre route.

Vous suivîmes un sentier qui nous conduisit à une belle forêt peuplée d'animaux féroces. Des milliers de pintades s'y égayèrent par bandes. Les soldats que nous accompagnaient cherchèrent à en tuer à coups de fusils; mais le terrain, devenant de plus en plus marécageux, et voulant éviter une seconde aventure, nous fûmes contraints de revenir sur nos pas.

La nuit suivante, pendant que nous nous reposions tranquillement, nous reçûmes la visite d'une bande d'hippopotames, qui passèrent devant la porte de notre case que nous avions laissée ouverte pour avoir un peu d'air. Ils renflaient de façon à épouvanter; mais hors de l'eau ces animaux sont inoffensifs. On sait, en effet, que ces amphibiens pendant le jour habitent les fleuves et qu'ils en sortent durant la nuit pour aller aux environs brouter de l'herbe ou manger le riz en faille.

Quelques jours après, nous fîmes une grande excursion dans le pays des Vasaramo, peuple d'un caractère assez violent. Nous étions accompagnés de deux soldats Beloutchis, dont la bravoure était loin d'égalier celle des zouaves français, comme nous allons le voir tout-à-l'heure. Partis de grand matin, nous traversâmes des plaines immenses d'une végétation luxuriante. Les herbes avaient en moyenne trois mètres de hauteur. Assis sur nos montures, nous disparaissions complètement, et pour voir le pays, nous étions obligés de monter sur des arbres. Nous n'étions pas bien éloignés des villages Vasaramo, quand tout à coup nos deux soldats Beloutchis, intervertissant leur rôle, passèrent derrière nous et refusèrent d'avancer. Je leur dis que je tenais à voir Dunda, dont nous n'étions qu'à quelque distance; de son côté, le S<sup>r</sup> Marcellin faisait tous ses efforts pour remonter le moral de ces braves soldats. Ce fut peine perdue: ils s'assirent par terre, et nous laissèrent continuer tranquillement notre route. Nous ne connaissant pas le chemin, force nous fut d'abandonner la partie. J'ai vu qu'en ce moment, si je n'eusse porté la soutane, je me serais volontiers servi, pour donner du courage à nos guides, du moyen efficace qu'emploient dans le même cas certains voyageurs, à savoir le bâton.

Nous nous réfugiâmes à Donnani, village anciennement fortifié, et qui a été brûlé, il y a une dizaine d'années par les Vasaramo. Nous avons voyagé toute la matinée dans les hautes herbes mouillées; aussi étions-nous trempés jusqu'aux os. Notre premier soin fut donc de changer

de linge, car garder du linge mouillé dans les pays chauds, c'est s'assurer la visite de la fièvre. Mais à peine avions-nous changé qu'un orage se déclare, et une de ces pluies torrenielles, qu'on ne voit que dans les régions équatoriales, commence à tomber avec violence. Nous n'avons que le temps de nous réfugier dans la case d'un noir; mais, pour comble d'infortune, le toit trop faible de l'habitation, cède sous le poids de la pluie. Deux pieds d'eau remplissent l'intérieur et nous obligent de sortir. Un instant après, nous n'avons pas un fil de linge sec à notre disposition. Obligés de porter des habits mouillés, je sentis bientôt ma fièvre et mes rhumatismes prendre une nouvelle acridescence; et je fus forcé de me reposer pendant deux jours. Néanmoins, je ne perdis pas mon temps; je m'occupai à rédiger mes notes, et à recueillir des renseignements sur les Vasaramo, les premiers des peuples d'Afrique qui entendront de notre bouche les enseignements de notre sainte Religion.

Comme on a pu déjà le voir, par la peur qu'ils inspiraient aux soldats Beloutchis, les Vasaramo ont un caractère violent, et se livrent parfois à des cruautés qui font frémir. Ainsi, dans les temps de guerre, Nganga, espèce de sorcier attiré, qui remplace chez ce peuple le prêtre et le médecin, inspecte les os et le sang d'une volaille écorchée afin de connaître l'issue de la lutte. Si la victoire est douteuse, le Nganga tue un enfant, le dépouille de sa peau et, après l'avoir étendu de tout son long sur le grand chemin, il ordonne aux guerriers de passer sur ce cadavre sanglant afin de s'assurer la victoire. Pour connaître le moment précis où doivent commencer les hostilités, ce suppôt de l'enfer met sur feu un grillage de lattes, sur lequel il place une poutre et un enfant vivant. C'est là qu'il laisse un certain temps, puis il examine si les victimes sont mortes ou si elles vivent encore. Si elles sont mortes, la guerre est différée; au cas contraire, les hostilités s'ouvrent immédiatement. D'autre peuple dont nous allons dans quelques mois entreprendre l'évangélisation, je ne doute pas, mon Très-Révérend Père, que, malgré les peines inhérentes à votre si lourde charge, la lecture de ma lettre ne vous porte à bénir Dieu de vous avoir placé à la tête d'une Congrégation qui a pour but spécial de se dévouer au salut de ces âmes abandonnées.

Les peuplades voisines des Vasaramo sont d'un naturel bon et timide. Elles embrasseraient volontiers le Christianisme et deviendraient matériellement heureuses, si elles pouvaient cultiver avec sûreté les belles et riches plaines du pays qu'elles habitent. Mais, elles son-

souvent inquiétées par des razzias d'esclaves; et c'est pour se défendre plus aisément de leurs ataqués qu'elles construisent leurs villages sur le haut des collines. C'est de ce pays qu'on tire ce beau copal, bien supérieur à celui du Mexique et de la Nouvelle-Zélande, et qui donne ce magnifique vernis dont l'industrie européenne tire un parti si avantageux.

Là, nous allâmes, en descendant la côte, à Kwé, où mes anciennes connaissances me firent l'accueil le plus gracieux. On accourut de tous côtés pour me serrer affectueusement la main. On m'offrit des soldats pour m'accompagner. Mais connaissant par expérience leur bravoure, je remerciai poliment les chefs.

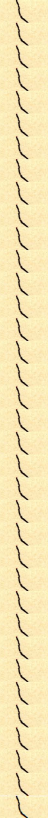
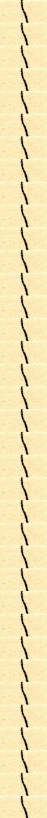
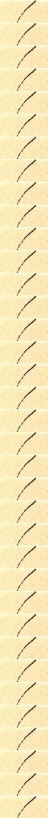
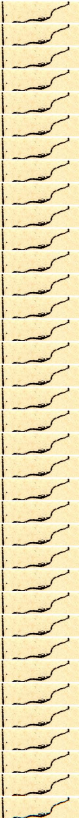
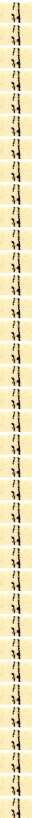
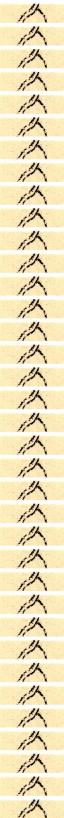
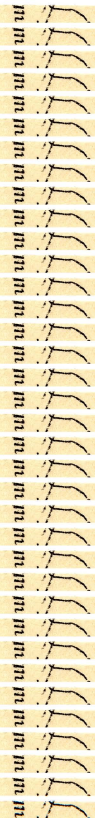
Continuant notre course vers le Sud, nous visitons successivement Mobjani, le port de mer Kiziki, où aucun blanc n'avait encore paru, et nous arrivons enfin à Koumdoutchi. Là s'arrêtent nos excursions vers la partie sud.

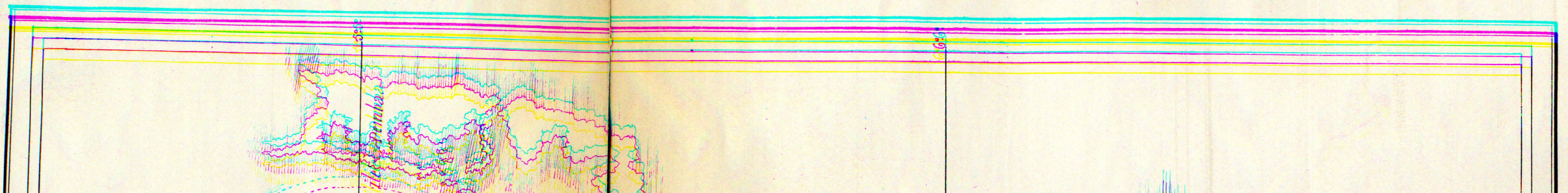
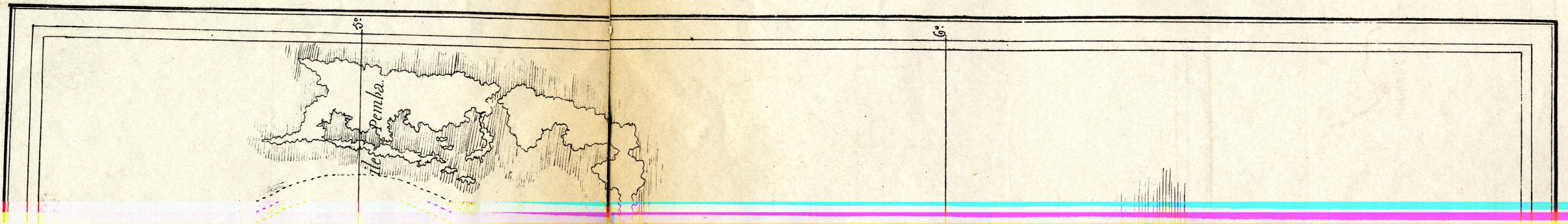
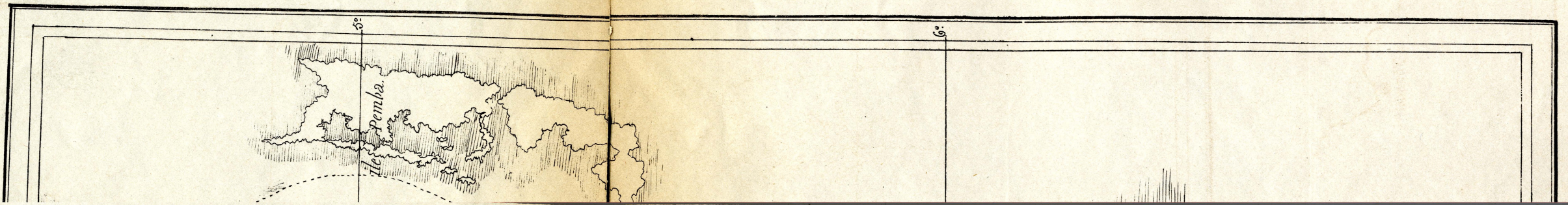
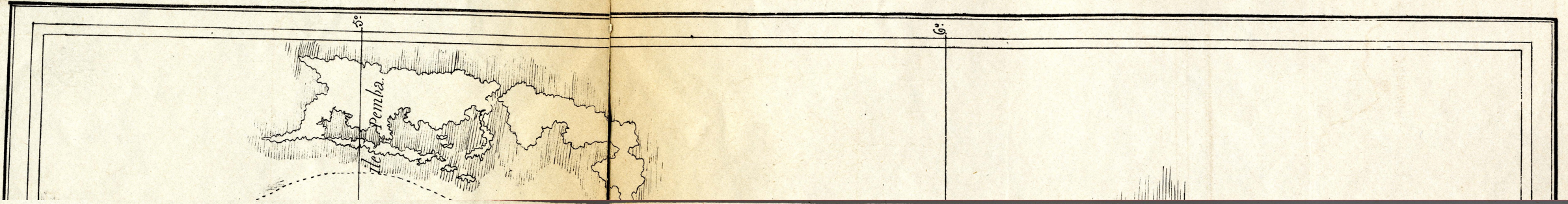
— 7. Après avoir étudié de mon mieux les mœurs de ces peuplades, durant les quelques jours qu'il me fut donné de passer au milieu d'elles, nous reprîmes la route de Bagamoyo, notre quartier général. Il venait précisément d'arriver une petite caravane de Nyamouzi, dont le pays est désigné sur les cartes géographiques sous le nom de pays ou terre de la lune. C'était la première fois qu'ils venaient à Bagamoyo, et ils n'avaient encore jamais vu de blancs. Représentez-vous donc, mon très-Rév. Père, quel fut leur étonnement lorsqu'on leur dit, à notre arrivée, qu'il y avait au village des Mjougoungou, c'est-à-dire des hommes ayant la peau blanche. À peine avais-je dit la s<sup>te</sup> Messe que déjà je recevais leur visite empressée. Ces hommes n'ont pour tout vêtement qu'une ceinture de chèvre autour des reins, ou une espèce de ceinture fabriquée avec des herbes. Il va sans dire qu'à notre première vue, ils juraient des jambes; et ce ne fut qu'au bout d'une demi-heure qu'ils osèrent nous aborder. Grand fut leur étonnement quand il leur fut donné de contempler à loisir des blancs dont la première vue leur avait inspiré tant de frayeur! — Voyez donc, disaient-ils entre eux, ces hommes ont la figure blanche, les mains blanches, tout le reste du corps noir, et des sabots comme les chameaux. — Ces braves gens juraient tout simplement nos gros souliers de voyage pour des sabots de chameaux, et la soutane pour la peau. Comme ils ont les cheveux crépus, nos cheveux droits les étonnaient également beaucoup. Je ne pus m'empêcher

de rire de ces naïvetés; et sentant le besoin de m'ignorer un peu pour chasser la lievre ou au moins pour m'en distraire un moment, je ne me fis pas scrupule d'exciter leur curiosité. Je tire donc mes souliers. Comme ils s'imaginaient que la chaussure faisait partie des pieds, les uns, croyant que j'étais un sorcier, se mirent à courir de frayeur, les autres plus résolus de s'écrier, en ouvrant de grands yeux, et faisant une mine impossible à décrire. "Hi! Hi!" .. C'était le premier degré de leur étonnement. Je vais plus loin et tire mes bas. Ses prenant pour ma peau. "hou! hou!" .. s'écrient-ils, et chacun de dire tout stupéfait que les Blancs ont deux peaux aux pieds, l'une noire et l'autre blanche. Voyant que les bas étaient à qui les interroguait d'avantage, je fais par en tirer un complètement. C'est alors qu'il eût fallu se voir dans un clin d'œil; ils tirèrent très loin de moi, sauf l'un d'entre eux dont la hardiesse était surprenante. Sa présence rassura ses compagnons, qui peu à peu vinrent considérer mon pied, et s'assurèrent, à leur grand étonnement, qu'il était de la même couleur que le visage et les mains. Mais, me gratifiant ils du troisième degré d'étonnement, du spectacle de l'acte de l'opération, en sifflant en chœur de toute la force de leurs poumons. On aurait perdu son temps à dire alors: "Rimum kumati, amici car, si l'homme le plus sérieux aurait pu me de rire."

On ne pourrait pas croire possible une pareille naïveté, si l'on ne savait pas que ces gens simples et qui n'ont jamais rien vu, sont portés à attribuer à la magie tout ce qui sort du cercle si borné de leurs connaissances.

Je regrettais de n'avoir pas avec moi une machine électrique que les aurais indubitablement mis hors d'eux-mêmes. A défaut d'un objet plus curieux, je leur fis voir ma montre. Etomés de voir tourner les aiguilles, ils l'étaient encore plus du mouvement du pendule. "Tiens, disaient-ils, cette affaire parle; nous croyons que les hommes seuls parlaient" — J'ouvris alors la montre; lorsqu'ils aperçurent ces rouages si compliqués, ils eurent peur et crurent un moment à un sortilège. Mais ce fut bien pis quand, prenant une allumette chimique, je l'allumai en la frottant contre la ceinture de l'un d'eux. S'imaginant, à ce coup, que j'avais fait jaillir le feu de son vêtement, il prit la fuite en s'écriant: "ces blancs sont des magiques, soit à dire des sorciers." Enfin je leur montrai quelques images. Ils les considéraient fort attentivement sans oser les toucher, et se disaient les uns aux autres: "voyez, il y a là





« dessus comme des yeux, comme un nez comme une bouche, qu'est ce que cela ? » Voyant que Mousa osait les toucher, ils s'enhardirent et les touchèrent également. Lui finit mon rôle et commença celui de Mousa. Un caractère fort enclin à la gasconnade, il fit avaler à ces pauvres gens des choses qu'un fial étant des bords de la Garonne n'aurait pas désavouées.

Comme vous le voyez par ce récit, mon très-Respectueux Père, ces peuples sont encore des peuples enfants. Je puis affirmer que ce sont les meilleurs de toute l'Afrique. Aussi, une sorte de proverbe, assez commun à Zanzibar, dit que chez les Nyamoussi on peut coucher en plein air sans avoir rien à craindre. Que le Bon Dieu fasse entrer bientôt ces peuples dans le bercail de ses brebis !

— 8. Nous passâmes dix jours à Bwana-vo. Nous avions visité jusqu'ici la partie sud. Mais je ne voulais pas revenir à Zanzibar sans avoir fait une excursion dans le Nord. Nous nous rembarquâmes, en conséquence à Bayamoyo, et, singlant vers le Nord, nous passons devant le magnifique fleuve Kinyami, qui sépare le pays des Vabarano de celui des Vadoi. Ces peuples anthropophages sont d'une cruauté à faire horreur. J'aurais vivement désiré faire une descente sur la côte; mais ce n'était pas chose facile que d'y décider le capitaine. Arrivé devant le petit port de Sadam, je dis à notre courageux marin. Nanhousa, *neida Sadami Koua Vadoi*. « Capitaine, allez mouiller à Sadam, chez les Vadoi. » — Impossible de décrire la figure que fit notre homme à cette proposition. Mais, par un trait de finesse orientale, il me répondit : « Oh! hui!ai, mavoui thili. » « Oh! c'est impossible, il y a trop de récifs. » — Je me mets à marchander avec lui, et lui dis de mettre les hommes à la rame, pour ne pas risquer de perdre le petit boudre qui nous portait. « *hâifai, impossible* » fut toute sa réponse.

« Nous nous serions assez facilement consolés de cette mésaventure, si d'autres contrariétés n'étaient survenues. Tout à coup nous fîmes mis sur un calme plat, qui dura deux jours et deux nuits. Pendant le jour, il fallait donc supporter les feux d'un soleil ardent, et la nuit, les courants marins produisaient un tel roulis que parfois on se croyait sur le pont de charrier. Une soir l'ardente nous dévora, et pour surcroît de malheur, nous manquâmes à peu de chose d'être réduits à l'eau un peu d'eau que se trouvaient dans la cale, nous étions même calfatés à l'aide de poisson, et dont les matelots se servaient

pour se laver les mains et la figure. Enfin, le surlendemain il s'éleva une petite brise qui nous permit de mouiller dans le port de Kimpombouy et d'y faire provision d'eau douce.

J'étais si abattu que j'eus de la peine à aller jusqu'au village. Nous y reçûmes, de la part des indigènes, l'accueil le plus chaleureux. Une foule considérable d'hommes, accourus sur la place, s'empressèrent de nous donner d'affectueuses poignées de mains. Les témoignages extraordinaires de bienveillance m'inspirèrent d'abord quelque défiance. Mais l'un d'eux, prenant la parole, me rassura complètement, en me disant : « Nous vous connaissons bien. Vous êtes le père français qui soigne les pauvres et les malades. Nous vous connaissons bien, car quelques uns d'entre nous ont été à Zanzibar. » — Alors le Jumbo jama traditionnel « bonjour », comment vous portez-vous, recommença, et l'on s'empressa de nous apporter des cocos pour nous rafraîchir. Cet accueil, si plein de respect et de cordialité, fut pour moi une grande consolation, puisqu'il était une preuve certaine de l'influence de la mission catholique dont les aures étaient déjà connues au loin.

Après quelques moments de repos, dans le but de provoquer une réaction capable de calmer la fièvre qui m'accablait, je me décidai à faire à pied une excursion d'une lieue pour voir le grand chef qui demeurerait au village voisin. Nous en fûmes parfaitement reçus; il voulut même me faire présent d'une chèvre magnifique. Mais je crus devoir la refuser pour conserver toute notre indépendance vis-à-vis de ces populations. Nous revînmes à Kimpombouy, où nous passâmes la nuit dans une pauvre case qu'on nous avait préparée, et le lendemain matin, nous nous embarquâmes de bonne heure pour voguer vers Danqani. Mais à peine étions-nous en mer qu'un nouveau calme nous surprit et dura jusqu'au soir.

Pour charmer nos ennuis, les matelots nègres se mirent à chanter de cette façon monotone qui vous agace les nerfs. Leur chant est une éternelle répétition des mêmes notes et des mêmes paroles. Broussi étions-nous autant fatigués par ce chant que par les feux du soleil qu'il nous fallut supporter toute la journée.

— 9. Nous arrivons enfin à l'embouchure du fleuve Tangany, qui prend sa source dans les montagnes toujours couvertes de neige, de la Koudaïne, et vient de jeter dans l'Océan Indien, à l'ouest de la pointe nord de l'île Zanzibar. Non loin de l'embouchure de ce fleuve est situé le village de Danqany où nous mouillâmes. Comme nous n'avions qu'une petite pirogue, de quatre pieds de



longueur, qui pouvoit à peine porter deux personnes, et qui, à chaque instant menacait de chavirer, le chef du village nous envoya une chaloupe pour faciliter notre débarquement. Nous allâmes donc à terre pendant qu'on jetait à l'eau nos ânes qui, comme toujours, gagnèrent la rive à la nage.

Notre premier soin fut de rendre visite au chef du village. C'est un riche Arabe d'une des familles les plus considérables de Zanzibar. Il est chef militaire, en même temps que Collecteur des Douanes. Après lui avoir donné la main et souhaité le bonjour, je lui présentai des lettres de recommandation que le Gouverneur de Zanzibar et le Sultan lui-même avaient bien voulu me donner, avant mon départ, pour assurer le succès de mon voyage.

Vous ne lirez peut-être pas sans intérêt, mon Très-Révérend Père, la traduction de ces lettres. Quoique écrites dans des termes très-flatteurs, j'ai cru n'y devoir rien changer, afin de leur conserver leur cachet de style oriental.

Voici d'abord une première lettre du Sultan pour me recommander à toutes les personnes que je pourrais rencontrer.

« Au nom de Dieu!

« Saïd Meggid. — A toute personne de notre service et autres qui verront les présentes, salut!

« Notre courageux et généreux ami, le P. Hoerner, va se promener dans tous nos villages pour voir le pays. J'aime à croire que vous lui ferez toutes espèces de politesses, et que vous lui rendrez tous les services possibles.

« 12 L'ejumadi, Elaoel 1283 de l'Ègire ou ère des Mahométans. (22 Septembre 1866, de l'ère chrétienne) »

signé « Saïd Meggid. »

La lettre du Gouverneur de Zanzibar était conçue à peu près de la même manière.

« Au nom de Dieu!

« Saïd Seliman Ben Hammed — Tous nos amis d'Asfri que sont prévenus que notre ami, le Père français, ira chez eux pour se promener et voir le pays. Vendez-lui tout ce qu'il voudra acheter et satisfaites à tous ses besoins. Les politesses qui lui seront faites seront regardées comme étant adressées à nous-mêmes. Salut.

« 12 L'ejumady Elaoel 1283.

signé: « Seliman Ben Hammed, Govr. »

À ces recommandations générales, Son Altesse le Sultan de Zanzibar avait voulu ajouter une lettre de recommandation toute spéciale pour le chef du village de Tangany.

« Son nom de Dieu !

« Saïd-Meggid ben Saïd. À notre ami le Djimadar Sa-bour ben Mousaphir. Salut !

« Que la paix de Dieu soit avec vous.

« Mon ami, le Père Horner viendra chez vous. Veillez à lui fournir tout ce dont il aura besoin. Traitez-le les plus grandes politesses. Agissez, en un mot, de manière à ce qu'il ait lieu de nous remercier à son retour. Salut !

« Saïd-Meggid ben Saïd — 12 Djoumadi Elouel 1283. »

Grâce à ces recommandations, nous reçûmes du chef Cerabe le plus bienveillant accueil. Nous avons visité une vingtaine de villages des environs de Tangany. Les sentiers en sont affreux. Il faut passer dans les haies, à travers des fourrés dont les épines nous déchirent à faire pitié. Pour ne pas manquer à la modestie, nous fûmes obligés de relier nos habits au moyen de ficelles.

Les villages des Soriqua n'ont rien d'assez remarquable pour que je m'arrête à en faire la description. Ces peuples ont, du reste, de telles analogies avec les autres peuples africaines que je me répéterais en parlant d'eux d'une manière spéciale.

— 10. Cependant la mousson s'avancant, il fallut songer à quitter Tangany. Le chef nous avait comblé de politesses, j'étais embarrassé pour trouver parmi mes objets un cadeau digne d'un homme si bien élevé et si généreux ; car il avait pourvu à nos besoins avec une attention et une délicatesse vraiment touchantes. Je dis donc à Mousa. « Mousa, tu vas dire au chef qu'il est trop grand, et que je n'ai rien d'assez beau à lui offrir en cadeau, en reconnaissance de ses bontés. » Mousa, avec son éloquence habituelle, fit si bien que le chef enchanté de ses compliments m'envoya encore du riz, deux moutons etc. pour la continuation du voyage. La veille de notre départ, nous remercîâmes donc ce brave chef en lui serrant affectueusement la main ; et le lendemain, de grand matin, nous nous embarquâmes pour Tanga.

Nous courûmes, durant cette navigation les plus grands périls. Les courants nous entraînaient et les vagues menaçaient de nous briser contre les rochers du rivage. Pendant trois quarts d'heure nous nous vîmes à deux doigts de notre perte. Notre

Brave capitaine déclara qu'il n'y avait plus d'espoir, que tout était perdu, et en conséquence se mit à fuir de toute la force de ses poumons. L'équipage était consterné. Le St. Marcellin seul était d'un calme admirable. Peut-être était-ce par ignorance du danger, comme il arrive assez souvent à ceux qui ont peu navigué. Pour moi, je me préparai à la mort, et continuai ensuite à réciter ~~ensuite~~ le Souvenez-vous, comme je l'avais fait dès le commencement du péril. Pendant que je récitais cette prière, ma dernière pensée se porta vers vous, mon Très-Révérend et bien aimé Père, et vers cette pauvre Mission de Zanzibar, déjà si dépourvue de Missionnaires. J'avoue qu'en ce moment, malgré ma résignation à la volonté de Dieu, mon âme éprouva un instant de tristesse, à la pensée que la Mission resterait peut-être deux mois entiers sans savoir ce que nous serions devenus. Enfin celui qui commande aux vents et à la mer eut pitié de nous, et nous envoya une petite brise qui nous permit de regagner le large et de voguer vers Mchongo et plusieurs îles assez vastes, mais inhabitées.

Sur ce parcours, nous admitions de larges Baies et des ports magnifiques. Il est difficile de voir de plus belles perspectives que ces chaînes de montagnes, au pied desquelles se trouvent des ports tels que ceux de Mzizima, de Kimpombuy et de Tanga.

Notre arrivée en cette dernière localité intrigua beaucoup le Chef. Mais il se rassura quand je lui montrai les lettres de recommandation du Sultan. Alors Mousa, profitant de l'occasion, prit la parole pour lui débiter son morceau d'éloquence habituel. Il lui fit de ma personne le plus pompeux éloge. Malgré ma défense, il lui raconta en détail les guérisons opérées en d'autres localités: ce qui me mit assez dans l'embarras. Bientôt, en effet, notre case fut entourée d'une multitude de personnes, parmi lesquelles on distinguait plusieurs Vadigos, peuplade de l'intérieur, qui toutes me présentaient des infirmités à guérir. J'avais presque épuisé les médicaments que j'avais emportés avec moi. Mais noblesse oblige je dus m'ingénier de mon mieux. Parmi les personnes qui me furent présentées se trouvait un aveugle, endoctriné par Mousa. Je lui expliquai l'impossibilité de la guérison, le Bon-

« Dieu ne m'ayant pas donné le don des miracles, comme à St. François-Xavier — « cela ne fait rien, répondit-il; si vous voulez, vous pouvez me guérir vous avez un remède pour cela » — Je lui dis: « mais, mon ami, comprenez bien que vos yeux sont morts; et peut-on faire revivre des morts? — « Certainement, vous le pouvez, me répliqua-t-il; Mouda me l'a dit, vous avez pour cela quelque chose dans un petit verre » — Pour en finir, je lui versai dans les yeux un peu d'eau de Cologne, mélangée d'eau naturelle. Et le voilà qui s'écrie: « namoma, namoma, je vois, je vois, » — Le Chef, un moment, crut au miracle et lui dit d'aller à la Mosquée remercier le Dieu de Mahomet. Mais en y allant, le pauvre aveugle se heurta contre une maison, ce qui causa une hilarité générale.

— M. Comme à Zanzibar on vante beaucoup Zanga et ses environs, et que des Arabes sérieux et amis de la mission m'avaient dépeint cette contrée comme un des points les plus favorables pour nous y établir, je me mis à étudier ce pays le mieux possible. J'allai donc visiter Nantchany, L'oumy, Mambany, Vanga et Vangatha. Partout, sur notre passage, se renouvelèrent ces scènes de frayeur que j'ai racontées.

À Vangatha, nous avons admiré les ruines d'une ancienne ville persane. Ces ruines me rappelaient celles des vieux dorions de nos montagnes d'Alsace. Il a fallu pour les visiter, passer par des sentiers qui ne sont guère fréquentés que par les gazelles. Il y a des siècles qu'une partie de cette ville a été engloutie par la mer, il ne reste plus à présent que les ruines majestueuses de tombeaux bien conservés et surmontés de pyramides en pierres de taille, qui atteignent 15 mètres de hauteur. On rencontre çà et là de vastes chapelles funéraires, avec des inscriptions en langue persane. Au milieu de bâtiments qui ont dû être grandioses, on voit une mosquée principale. Très de là, nous avons remarqué d'énormes baobabs. Ce colosse végétal sert souvent d'habitation à plusieurs familles de noirs. Au pied de quelques-uns de ces arbres se trouvent de petites cases de fétiches ou pépos, dans lesquelles on sacrifie au démon du vieux linge, des vases de terre et des grains. La mosquée, assez bien conservée, a cent pieds de large sur trois cents de longueur, et se partage en huit nefs, qu'on distingue encore parfaitement.

Nous ignorions que le pays était habité par les tigres. La nuit suivante, sans nous douter du danger, nous avons laissé la porte de notre case ouverte pour avoir un peu d'air. Nous dormions paisiblement, quand tout à coup je suis réveillé par un cri aigu. J'accours : c'était un tigre qui venait visiter le F. Marcellin, et lui flairait le visage, sans doute pour voir s'il était bon à croquer. Le Père heureusement avait un bon bâton près de lui, il le saisit, et, de toute la force de son poignet, en applique au féroce animal un vigoureux coup. Cet accueil lui fit passer l'envie de nous faire une seconde visite.

— 12. Après avoir longuement visité le pays de Podigo, nous parcourûmes encore quelques villages des Wâséguidou. Je ne parlerai ici que du village de Séga. Défendu d'un côté par une profonde rivière et entouré de rochers à pic, il n'y a pour y arriver qu'un étroit passage dont l'entrée est fermée par une estacade ou une digue de pieux. Nous nous avançons lorsque tout à coup un homme, armé d'un bâton de huit pieds de haut, se dresse solennellement devant nous et nous dit : « Arrêtez, vous n'irez pas à Séga. Partez, vous êtes ici sur le terrain de notre pays. — Vous n'irez pas à Séga, car du moment qu'un blanc mettrait le pied chez nous, la sécheresse tuerait nos récoltes, et l'épidémie tous nos hommes et toutes nos chèvres. » Et comme je ne bougeais pas, il me dit, en me montrant son bâton : « Partez de là, vous n'irez pas à Séga. » Pour lui faire voir que je n'avais pas peur, je fis quelques pas en avant, en lui disant : « Sachez que vous parlez à un blanc : si vous continuez vos insolences, je pourrais bien m'oublier un instant et vous prendre votre bâton pour vous en faire goûter les douceurs. » — Ce ton résolu et accentué l'étonna. Il jura aussitôt : « Si vous m'empêchez de pénétrer dans votre village, vous aurez à faire à Saïd Meggid, Sultan de Zanzibar, dont je suis l'ami. » — À ces mots, il me demande si j'ai des lettres de recommandation de son Altesse. J'en avais bien, mais je les avais laissées à Canga, et il fallait les exhiber immédiatement. Dans mon embarras, il me vint une idée lumineuse. Jugeant à la mine de mon homme que le siècle des lumières n'avait pas encore brillé pour lui, je prends mon bréviaire, j'en tire mon ordo, et le lui présente gravement

en disant: « mona houjou! voyez cela! » Il regarde attentivement, et en tourne les feuilles. Enfin arrivé à la dernière page, il voit, mon Très-Révérénd Père, votre nom imprimé en gros caractères. Il croit que c'est la signature du Sultan de Zanzibar, incline respectueusement la tête, et me dit: « que voulez-vous que je fasse? Si le Sultan de Zanzibar le veut ainsi, entrez dans le village. Tika boano, entrez Monsieur. jamais Blanc n'y avait pénétré »

Après que la première terreur, causée par ma présence, eut cessé, on vint de tous côtés m'offrir des cadeaux, je refusai pour donner au chef une leçon. A notre départ, plusieurs m'accompagnaient et me firent toutes sortes d'excuses pour me faire oublier l'impolitesse de leur chef. Cette aventure fut bientôt connue à Bagamoyo, et l'on s'y amusa beaucoup au dépens du chef de Séga.

Nous retournâmes directement à Tanga, où je fis immédiatement mes préparatifs de départ pour Zanzibar. Les quelques jours qui le précédaient, je les employai à prendre des renseignements sur les peuplades voisines. La connaissance que je fis d'un Arabe, me fut vraiment précieuse. C'est un vieillard respectable qui a refusé d'être grand-chef de tous les environs. Les Arabes le regardent comme un grand saint dans leur religion, et il m'a paru vraiment dans la bonne foi. Il me donna les notions les plus exactes et les plus utiles sur les Masai dont il avait lui-même parcouru les contrées.

— 13 Enfin, nous nous embarquâmes, après avoir reçu, tant du chef que de la population de Tanga, toutes sortes de témoignages d'estime. C'était vers la fin d'octobre. Notre traversée ne dura que quatre jours et quatre nuits. Mais l'état de souffrance où nous étions nous les firent paraître bien longs. Rester quand on est malade, expose toute la journée à un soleil de feu, et passer la nuit sur le pont, à tout moment mouillé par les vagues, est une position fort peu agréable. Le F. Marcellin était parvenu à couper en partie sa fièvre avec de la quinine. Pour moi, je voyais ma maladie empirer de jour en jour, et n'ayant pas les médicaments nécessaires pour arrêter les progrès du mal, je commençais à croire que la mer deviendrait mon tombeau. Le jour, le vent était faible, parfois nul; et la nuit on restait sur place; car au coucher du soleil on a toujours soin

de courquer la voile : quelques jours de retard eussent pu m'être funestes.

Dans cet état, je m'avisai de faire appel au cœur de notre Capitaine, et de l'engager à naviguer de nuit. Je le fis donc venir et lui représentai l'état où j'étais. Mais pour toute réponse, il me dit : « Hoai fai », c'est impossible. — En désespoir de cause, je fis appeler Mousa; et, plus heureux que moi, il réussit par son éloquence à persuader le Capitaine. Bientôt, nous prîmes bientôt, après beaucoup de fatigues, mais aussi le cœur plein de douces consolations, revoir notre chère Mission. Mon premier besoin, à notre arrivée à Zanzibar, fut de me jeter sur le lit, et je lui gardé pendant un mois. Aujourd'hui je suis bien résorbé de ma maladie; et le F. Marcellin est également débarrassé de sa fièvre.

C'est, mon Très-Révérend Père, l'esquisse un peu rapide de mon voyage à la Côte orientale d'Afrique. Avec quel bonheur nous avons parcouru ces contrées qui doivent être le champ des travaux de nos Missionnaires. Qu'ils leur nombre s'accroître de plus en plus! Et, ici, mon C. R. Père, recevez le cri de reconnaissance qui part du fond de nos cœurs pour le nouveau renfort que vous nous destinez. Ah! si en Europe, on pouvait voir de ses yeux ce que je vois, sentir ce que je sens, à la vue de la dégradation morale de ces pauvres peuples, comme on viendrait à leur secours! — Vos bonnes prières, celles des âmes confiées à vos soins, et surtout celles des pieux associés de l'œuvre de la Propagation de la Foi, pour lesquels nous prions nous-mêmes tous les jours au S. Sacrament, attireront, j'en ai la confiance, la Bénédiction du Ciel sur nos travaux.

Daignez agréer l'expression des sentiments du profond respect et de l'affection filiale avec lesquels je suis  
 mon Très-Révérend et bien aimé Père,  
 votre très-obéissant et tout affectueux fils,

Hoerner,

Ct<sup>e</sup> de Chandernagor.

1. Voyage du Gouverneur g<sup>l</sup> des Indes à Chandernagor. sa visite à l'École. — Faveurs accordées à l'Établ<sup>t</sup>. — 2. acquisition d'une maison p<sup>r</sup> les Sœurs de St. Joseph par M. Courjon. — 3. Cession p<sup>r</sup> la Ct<sup>e</sup> d'un jardin contigu au presbytère. — 4. Bons pour les écoles. — 5. Municipalité établie à Chandernagor. — 6. Accident à l'École. enfant tué. Père Tower blessé. — 7. Allocation de 2,000<sup>fr</sup> par la 1<sup>re</sup> Enfance. — Bulletin de la Ct<sup>e</sup>.

— 1. « Un des faits les plus saillants que nous ayons à signaler durant ce semestre, est la visite qu'est venu nous rendre à Chandernagor, le Gouverneur général des Établissements français de l'Inde, M. Bontemps. Ce fut le 20 janvier, au matin, que notre petite colonie eut l'honneur de voir sur son territoire le premier représentant du Gouvernement français en ces contrées. Il fut accueilli à la gare du chemin de fer par M. M. les employés de l'Administration, et de là conduit chez M. Lamouroux, négociant français de ses amis, qui eut l'honneur de lui donner l'hospitalité durant tout son séjour à Chandernagor. Il se rendit ensuite à l'Église, où il fut reçu par le P. Barthet avec les honneurs dus à son rang. C'était le Dimanche. M. le Gouverneur assista à la grand'Messe, puis se retira dans sa demeure, accompagné des autorités de la ville. Dans la journée, les Frères allèrent lui faire leur visite; ils en reçurent l'accueil le plus bienveillant.

« Le Mardi suivant, selon la promesse qu'il en avait donnée, M. Bontemps venait lui-même visiter les écoles. Nos Frères s'étaient mis en frais pour décorer de leur mieux l'entrée de la maison. On groupa les enfants avec ordre dans les appartements par lesquels devait passer M. le Gouverneur. On avait élevé une petite estrade, et un fauteuil lui avait été préparé dans la salle où étaient réunis les enfants chrétiens.

« Vers 2 heures, M. le Gouverneur arriva, suivi des principaux fonctionnaires de l'Administration. Le P. Supérieur le reçut et le conduisit au fauteuil qui lui avait été réservé.



Dès qu'il fut assis, tous les enfants chantèrent en chœur un petit morceau d'introduction; puis trois des plus jeunes commencèrent un dialogue sur le bonheur qu'ils éprouvaient d'être ainsi honorés de la présence du Chef de la Colonie. Ce dialogue se termina par un compliment, et fut suivi d'un second morceau de chant, approprié à la circonstance. M. le Gouverneur fut à la fois surpris et touché de cette gracieuse réception à laquelle il ne s'était nullement attendu. Il s'adressa d'abord aux Pères et aux Frères et leur témoigna son étonnement et sa satisfaction. « On ne connaît pas, dit-il, quand on ne voit pas; je n'aurais jamais eu une idée de votre école, si je ne l'avais pas vue de mes propres yeux; aussi suis-je heureux de l'avoir visitée. »

Il complimenta ensuite les enfants de la bonne exécution de leur chant et de leur dialogue; il les félicita aussi d'avoir des maîtres qui se dévouent avec autant d'abnégation et de zèle à leur éducation, puis, en terminant, il les encouragea à répondre dignement à ces soins, et les assura que, de son côté, il ferait tout son possible pour seconder ces efforts et améliorer la position de l'Établissement.

Les promesses de M. le Gouverneur ne furent point vaines. Quelques jours après, le Sr Burthet lui fit une seconde visite et lui proposa un nouveau projet de règlement pour les écoles. Ce projet avait spécialement pour but de simplifier le système d'enseignement, en ne faisant qu'une seule catégorie d'enfants natifs des deux sections existant jusqu'alors, l'école gratuite et le cours payant d'anglais. Le Sr Supérieur demanda, en outre, une augmentation de loyer pour l'école, et le passage gratuit d'un Frère pour l'anglais. Tout fut approuvé et accordé par M. le Gouverneur, d'abord verbalement, puis par dépêches officielles envoyées de Pondichéry à la date du 15 février, c'est-à-dire immédiatement après son retour, et contenant pour les Pères de Chandernagor des paroles fort élogieuses.

— 2. — On s'occupe actuellement à réparer et agrandir

l'ancien établissement des Capucins, acheté dernièrement pour la C<sup>te</sup> des Sœurs de St. Joseph et pour l'école des filles qu'elles dirigent. On a déjà dit à ce sujet dans le dernier Bulletin, que l'acquéreur de ce local, M. Dabiblogus avait consenti à le céder, sur la demande de M. le Docteur Margain<sup>(1)</sup>. Mais nous devons ajouter que c'est grâce surtout au zèle du Père Barthet et à la générosité de M. Alfred Courjon, riche négociant de la colonie, que la Mission Catholique de Chandernagor est redevable de cette acquisition. Les souscriptions recueillies étaient de beaucoup insuffisantes pour en payer le prix. A la demande du P. Supérieur, M. Alfred Courjon voulut bien d'abord donner 5000 roupies (12,500<sup>fr</sup>) pour effectuer un premier paiement; et plus tard, il consentit encore généreusement à fournir les 5,575 roupies qui restaient à payer. M. Courjon a donné l'Établissement à la ville pour servir à perpétuité à l'éducation des jeunes filles sous la direction d'une C<sup>te</sup> de Religieuses romaines catholiques. — Il a été dédié par son fondateur à Marie Immaculée. C'est ce qui ressort de l'acte du contrat, daté du 20 février 1867, et ce que porte une inscription, gravée sur une table en marbre et qui doit perpétuer le souvenir de cette donation.

« Les fonds de la souscription, collectés par le P. Barthet, et d'abord destinés à l'achat du local, doivent servir aux réparations et agrandissements nécessaires. Déjà, 7,500<sup>fr</sup> ont été affectés à cet emploi, et l'on se propose de faire même quelques emprunts, pour n'être pas obligés de discontinuer les travaux commencés. Nous espérons qu'ils seront assez actifs pour que les Sœurs puissent définitivement s'installer

(1) Dans le dernier Bulletin, il s'est glissé une erreur au sujet des rapports de M. le Docteur Margain avec la Mission de Chandernagor et de la part prise par lui dans l'affaire de l'acquisition de l'Établissement des Sœurs. Il n'a été que l'occasion de la vente de cette maison en y engageant le propriétaire. La souscription et la donation de M. A. Courjon sont dus surtout au zèle actif du P. Barthet. C'est une rectification, que nous sommes heureux de faire dans l'intérêt de la vérité.

dans ce nouvel Etablissement vers la fin de l'année. Après toutes les difficultés par lesquelles nous avons eu à passer en traitant cette affaire, nous ne saurions trop remercier le Bon Dieu de son heureuse issue. »

— 3. « Vous avons pu obtenir également pour notre propre C<sup>te</sup> un terrain très-avantageux pour nous. C'est un magnifique jardin appartenant précédemment à M. Achille Courjon, le frère du donataire de la maison des Sœurs de St-Joseph. Il a été cédé à la fabrique pour notre Etablissement, en échange d'un autre terrain loué à M. Ach. Courjon depuis plus de vingt ans. C'est là une acquisition d'autant plus précieuse pour nous que ce jardin est attenant au presbytère qu'il entoure de deux côtés. Notre enclos forme ainsi maintenant avec l'Eglise un carré parfait. On comprend assez quels avantages offre cette situation pour la vie de C<sup>te</sup>. »

— 4. « Il a été question au dernier Bulletin d'un projet de location pour l'œuvre des écoles, d'une maison contigue au presbytère et appartenant à M. Ach. Courjon. Ce projet a été remplacé par un autre plus avantageux. Voici à quelle occasion d'autres locataires nous avaient prévenus, et nous étions presque dans la désolation. Le S. Barthet ne savait de quel côté tourner ses regards pour arriver à avoir une installation de la Com<sup>m</sup>te plus commode et surtout plus régulière; lorsqu'un des Frères lui proposa de faire à cette intention une neuvaïne à St-Joseph. La proposition fut acceptée avec empressement. De suite on commença la neuvaïne, et le S. Supérieur recommanda aussi à chacun de prier notre Vénéré Père à la même intention.

Or, vers les derniers jours de la neuvaïne, le S. Barthet eut l'occasion de voir M. Alfred Courjon. Tout en causant, il vint à lui parler de son embarras pour notre installation, mais sans songer à faire aucune demande, quand celui-ci lui dit: « Eh bien! quel serait votre projet. » — Le S. Barthet lui exposa que puisqu'il ne pouvait pas avoir la maison de son frère, M. Achille Courjon, il désirerait bâtir, à côté du presbytère, sur le jardin nouvellement cédé à la fabrique,

une école pour les enfants européens, et plus tard, dans un autre endroit, une autre école pour les natifs — « Comment, » nous par une chose, reprit M. Courjon. Combien vous faudrait-il pour les enfants européens? — « Environ 30,000 \$, » répondit le S. Supérieur, — « Eh bien soit! Je vous les donne, » faites faire un plan; et à la fin de l'année, je vous remettrai l'argent nécessaire pour commencer les travaux. — Inutile de dire avec quel joyeux empressement le S. Barthet vint faire part à la C<sup>te</sup> de cette heureuse nouvelle. La neuvaine commencée fut terminée en forme d'action de grâce, pour remercier le grand St. Joseph et notre Vénéré Père. Aussitôt après, le S. Supérieur fit venir de Calcutta un ingénieur qu'il connaissait, se présenta à M. Courjon qui le chargea de dresser le plan du bâtiment proposé. Ce plan a été fait et approuvé par M. Courjon nous espérons qu'il nous sera bientôt donné de le voir réalisé, et qu'ainsi le bon St. Joseph et notre Vénéré Père achèveront leur œuvre. »

— 5. « La ville de Chandernagor doit posséder sous peu une municipalité. Le S. Barthet en a été le principal promoteur: et c'est là surtout ce qui lui a valu les bonnes grâces de M. Courjon. C'est sur sa proposition qu'on a nommé les membres qui doivent la composer: 3 Européens et 3 natifs, sous la présidence de M. l'Administrateur, en feront partie. M. Courjon compte parmi les premiers. Il a fait don pour cette municipalité, d'une maison qu'il se propose d'enrichir d'une bibliothèque. » (Sch. du S. Barthet du 23 fév. 1867.)

— 6. « Nous avons eu il y a une dizaine de jours, écrit encore le S. Barthet à la date du 1<sup>er</sup> avril, un bien triste accident à déplorer. Nous avons fait transporter une cloison et j'avais bien recommandé de la fixer, au moins d'une manière provisoire, de peur que les enfants ne vinssent à la renverser et ne se fissent mal. Cette précaution fut négligée, faute d'ouvriers. Le lendemain matin je me rendis à l'école plus tôt que de coutume, pour m'assurer si l'on avait fait ce que j'avais recommandé la veille. Mais, quelle ne fut pas

ma douleur ! Je trouve la cloison renversée ; dessous gisait un enfant baigné dans son sang ; et le S. Fower étendu à ses côtés sans connaissance. L'enfant était mort ; le S. Fower, qui s'était trouvé à l'endroit au moment de l'accident, avait fait un si grand effort en essayant de soulever la cloison, qu'il était tombé en faiblesse. Sur suite de cet accident, il a souffert dans le dos de grandes douleurs qui l'ont forcé à garder le lit pendant huit jours. Inutile de dire combien ce malheur nous a tous jetés dans la consternation. Heureusement, il est arrivé en dehors de la classe, et dans un moment où les enfants ne sont pas sous notre surveillance, de sorte que le public n'a fait que nous plaindre. » (Lett. du 1<sup>er</sup> avril 1867.)

— J. « Nos chers confrères ont déjà appris par la première partie du Bulletin, comment le très-Révérénd Père nous a obtenu du Conseil de la S<sup>te</sup> Enfance une allocation de 2,000.<sup>f</sup> pour notre œuvre des Orphelinats natifs. Aussi ne saurions-nous assez lui en témoigner notre reconnaissance. Ce secours, quoique faible relativement à nos besoins si grands, nous viendra cependant puissamment en aide. Plus tard, lorsque les ressources nous feront moins défaut, nous espérons développer cette œuvre, et en faire, peut-être, la plus belle et la plus intéressante partie de la Mission. Pour cela nous nous proposons de la consacrer au glorieux S<sup>t</sup> Joseph, et lui en donner spécialement le soin, car nous savons par expérience que ce qu'il garde est bien gardé. »



## Cinquième Partie.

(Bulletin n<sup>o</sup> 40.)

## PROVINCE D'AMÉRIQUE.

## Martinique.

C<sup>te</sup> de St-Pierre.

1. Rentrée. — 2. Inauguration du Petit-Séminaire. — 3. Épreuves. Mort édi-  
fiante d'un des premiers élèves. — 4. Voyage d'autres élèves regard en France. —  
5. Le nouveau Gouverneur, M. Berthier. Son arrivée. Les tentements chrétiens. Récep-  
tion. — 6. Sa visite au sém. collège avec l'amiral Didot.

Nous avons, cette fois, un intéressant bulletin du sém.-collège de  
St-Pierre, bien qu'on eût désiré peut-être y trouver aussi quelques nou-  
velles relativement à la C<sup>te</sup> elle-même.

Bulletin de la C<sup>te</sup>. — 1. « Votre huitième rentrée n'a pas été  
moins florissante que les précédentes, et elle a été plus régu-  
lière. Nos petits créoles commencent à comprendre l'impor-  
tance de l'exactitude, dès le second jour de l'année scolaire,  
nous comptons deux cents élèves. Le nombre des nouveaux a  
été d'une quarantaine, appartenant presque tous aux meil-  
leurs familles de la colonie. »

— 2. « Le fait le plus important et le plus digne d'être  
signalé, au commencement de cette année, a été la création  
d'un petit séminaire diocésain. L'ouverture s'en est faite  
à la rentrée des classes. Désormais, ceux de nos enfants qui  
se croient appelés de Dieu à la vocation ecclésiastique recevront  
une éducation religieuse plus conforme à l'état qu'ils ven-  
tent embrasser, et seront entourés de soins qu'on ne pourroit  
avoir pour eux, tant qu'ils étaient mêlés aux élèves du collège.

« On a installé, dans le courant de l'année passée,  
un local destiné à cette œuvre. C'est une belle et vaste mai-  
son,

avant-cours et jardin, le tout environné de murs et ne communiquant avec le collège que par une seule porte. Elle est d'ailleurs située dans l'un des endroits les mieux aérés et les plus frais de l'Établissement. Et a été réglé que le nombre des élèves ne dépasserait pas la vingtaine.

« Ce nouvel Établissement, annexé au collège, réunit toutes les conditions nécessaires de prospérité : solitude, étendue, salubrité. Dès l'ouverture, toutes les places ont été occupées. C'est le P. Babet qui dirige le petit troupeau. Le bon esprit, la régularité et la piété qui y règnent déjà, rappellent les habitudes tout à la fois suaves et expansives, graves et recueil- lies de nos petits Scolasticats, et contrastent vivement avec la pétulance et la légèreté naturelle des enfants du Collège.»

— 3. Cette maison qui semblait, dès le premier jour de son existence, marcher dans une voie extraordinaire de prospérité, avait besoin de recevoir le cachet de nos œuvres qui, toutes, ont été scellées par les épreuves et fécondées par le sacrifice. Et, en effet, l'heure du sacrifice a déjà sonné pour notre petit séminaire, la mort l'a visité et nous a ravi un de nos enfants. Parti en vacances, le 21 juin, avec tous les autres élèves, ce cher enfant a succombé, dans sa famille, à une fièvre de quelques jours. Ses derniers moments ont été trop édifiants pour ne pas mériter ici quelques lignes. Voici ce qu'écrivait à ce sujet, M. l'abbé Maillard, vicaire de Fort-de-France, au P. Supérieur; « Dieu a rappelé à lui le jeune Ferdinand Luce. Que ce cher enfant a été édifiant. « Durant toute sa maladie, il n'a pas cessé de prier; constamment ses lèvres étaient agitées par la prière. Il ne s'occupait ni de ses souffrances, ni des soins qu'on lui prodiguait. Sa pensée était toute à Dieu. Lui-même a répondu à toutes les prières de l'Extrême onction, du St. Viatique et de l'Indulgence in articulo mortis. Quand je lui ai demandé d'offrir le sacrifice de sa vie en union au sacrifice du bon Jésus, il a arraché des larmes à tous les assistants par la force et la fermeté avec lesquelles il s'est soumis à la mort. Le Bon



« Dieu, pour rendre son sacrifice plus méritoire, lui a conservé toute sa connaissance jusqu'au dernier moment. Chose extraordinaire ! pendant les trois grandes crises qui ont précédé la mort, l'esprit devenait encore plus libre et plus lucide, alors se sentant mourir, il s'écriait : je me meurs ! Jésus, Marie, Joseph ! Il n'a jamais manifesté un seul regret de quitter la vie.

« Il avait communiqué le vendredi du Sacré-Cœur, peu de jours après sa sortie du Petit-Séminaire ; et c'est en revenant de l'Église qu'il a été saisi du mal qui, en six jours, l'a mis dans la tombe.

« Oui, Mon Révérend Père, ajoutait M. Maillard, c'est le Petit-Séminaire qui a mûri cet enfant pour le Ciel, et qui, en peu de temps, en a fait un saint. Si telles sont les prémices de votre œuvre naissante, quels fruits ne doit pas faire espérer l'avenir ? »

« Dès le mois de Décembre, avant même l'ouverture du Petit-Séminaire, un des premiers élèves admis, avait succombé, victime de la fièvre scarlatine ; sa mort avait été aussi bien pieuse. »

— 4. « Nous avons perdu six autres enfants du collège dans le courant de cette année. Deux surtout ont disparu d'une manière bien tragique. Ils avaient quitté la Martinique, le 23 Août de l'an dernier, pour aller à Paris se préparer aux examens de l'École de Marine. Le navire de Commerce Le Mauritius, à bord duquel ils étaient embarqués a péri corps et biens. On ne saurait dépeindre la désolation de leurs familles et la cruelle incertitude où elles ont été, pendant plus d'un an, sur le sort de leurs malheureux enfants. »

— 5. « Le 22 février, est arrivé notre nouveau Gouverneur, M. Bertier, maître des requêtes au Conseil d'État, nommé en remplacement de M. de Lapelin. Nous avions quelque appréhension de perdre au change, car M. de Lapelin n'avait cessé de nous donner des marques sincères d'estime et d'affection, et on répandait dans le public, avant l'arrivée de son successeur, des bruits assez inquiétants sur l'esprit du

maître des requêtes. Rien de plus faux, heureusement, que tous ces bruits. Les paroles et les actes de M. Bertier leur ont donné le plus solennel démenti. La vérité est que M. Bertier, quoique membre du Conseil d'Etat, n'est ni gallican ni parlementaire; c'est plus même qu'un homme à sentiments religieux, c'est un excellent chrétien, un chrétien qui a édifié tout le monde, lorsque le Jeudi-saint, on le vit venir, au milieu des fidèles, s'asseoir à la 5<sup>te</sup> table et faire la communion pascale. Cela ne surprendra pas quand on saura que M. Bertier est un enfant de la Savoie. Il s'est adressé, pour la confession, au P. Burnette.

« Ses paroles, ses discours, ses réponses, ses conversations intimes respirent partout l'esprit d'un chrétien, d'un homme de foi. » Les honneurs que l'Église me rend aujourd'hui, dit-il dans sa réponse au discours de réception de M. Fod. « ministrateur, confondraient mon indignité, si j'oubliais un instant qu'ils s'adressent, non pas à l'homme, mais à la haute dignité dont il est revêtu. »

« Ces paroles faisaient allusion au cérémonial de la réception des Gouverneurs. Quand le chef de la colonie fait son entrée solennelle dans une église, tout le clergé vient à sa rencontre, en habit de chœur, à la porte principale. Là on lui offre l'eau bénite et l'encens, on le complimente, puis le représentant de l'Empereur s'avance, sous le dais, jusqu'au sanctuaire, où il a droit à un trône comme Sa Majesté elle-même. » Je sais, ajoutait M. Bertier dans cette même circonstance, que tout bien parfait procède de la grâce, et que sans elle l'homme est impuissant à rien faire de bon et d'utile; je sais aussi que pour obtenir cette grâce divine, il n'y a d'efficace que la prière et les bonnes œuvres. Ce sont là assurément de belles et de bonnes paroles, et, ce qu'il y a de plus beau, c'est qu'elles sont confirmées par les actes. »

— C. « Vous attendions depuis longtemps au collège la visite du nouveau Gouverneur, quand enfin, le 14 Mai, nos

vœux furent exaucés. M. Bertier était accompagné du Commandant de la Station, l'Amiral Baron Didelot, homme recommandable à bien des titres. C'est aussi un Chrétien pratiquant, et nos Pères du Gabon n'ont eu qu'à se féliciter de sa bienveillance, quand il commandait la station navale des côtes occidentales d'Afrique. On remarquait encore à la suite du Gouverneur ses aides-de-camp, le Directeur de l'Intérieur, M. Renne, aumônier de la Chémis

« La réception fut aussi solennelle que l'exigeait la circonstance. Notre voiture avait été mise à la disposition du Chef de la colonie. Tous les Pères de la Cité et nos professeurs auxiliaires l'attendaient au grand portail du collège, les élèves étaient rangés sur une ligne sous les deux galeries qui environnent la cour d'honneur, au devant des bâtiments principaux, la maison était pavisée aux couleurs nationales, tout enfin respirait un air de fête.

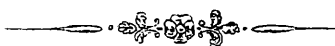
« À l'entrée du Gouverneur et de son illustre cortège, notre musique militaire entonna l'air de la Reine Hortense puis, quand M. Bertier fut arrivé au milieu de la cour, un élève de Rhétorique, le jeune Adrien Couturier, le fils même du Directeur de l'Intérieur, s'avança et lui adressa un discours où il sut adroitement faire entrer l'éloge de l'Amiral.

« M. le Gouverneur répondit par des paroles chrétiennes et bienveillantes à nos élèves, leur recommanda de faire produire en eux les fruits que promettaient les fleurs de leurs bonnes résolutions; puis, s'adressant à celui qui l'avait si bien complimenté, il le remercia avec effusion de cœur, en le félicitant de le voir marcher si dignement sur les traces de son père, qu'il appela hautement la lumière de l'administration coloniale, éloge qui ne fit pas un médiocre plaisir à M. le Directeur de l'Intérieur.

« Nos illustres visiteurs firent ensuite le tour de la Maison, admirèrent notre beau parc, ses grands arbres et ses belles eaux. Les élèves du Petit-Séminaire reçurent une

visite spéciale et M. le Gouverneur leur laissa en les quittant, comme bouquet spirituel, cette parole qui montre et l'enjouement de son esprit et la bonté de son cœur: «*Tappelez-vous, mes enfants, qu'il faut servir le Seigneur dans la joie.*»

«*M. le Gouverneur voulut bien donner un jour de congé à nos élèves, et il invita l'Amiral à en ajouter un second; de plus, ce dernier invita les professeurs et les élèves à visiter sa belle frégate, alors en rade de St. Pierre. Le second jour de congé, quatre Pères, accompagnés de plus de soixante élèves, répondirent à l'invitation de M. l'Amiral. Ils furent reçus à bord avec la plus gracieuse courtoisie.*»



### Cité de Ste Marie (Fou. de France.)

1 Développement du Collège. Son esprit. — 2. Visite du nouveau Gouverneur.  
— 3. Dons offerts par les familles. — 4. Maladie du P. Raoux. — 5. Constructions.

— 1. L'Institution S<sup>te</sup> Marie continue à se développer sous la direction de nos Pères. «*Le nombre des élèves, écrit le Père Brunetti, a doublé depuis trois ans. Nous allons atteindre la centaine; et, si les bâtiments nous permettaient de recevoir des pensionnaires, le chiffre s'élèverait bientôt à 130.*» (Lett. du 10 mars.)

— Il règne en général un bon esprit parmi les enfants; sous l'impulsion qui leur est donnée, ils ne manquent pas d'émulation pour les études. Deux institutions laïques cherchaient à nous faire concurrence, une d'entr'elles est déjà tombée, et l'autre a la plus grande peine à se soutenir.

— 2. Quelques jours après son arrivée, le nouveau Gouverneur a fait sa visite à l'Établissement. Il a montré, en cette circonstance, une grande bienveillance, accompagnée d'une grande simplicité. Il s'est entretenu à cœur ouvert avec le P. Brunetti qu'il a bientôt choisi pour son confesseur. C'est dans le petit oratoire de S<sup>te</sup> Marie qu'il est venu, pendant la semaine S<sup>te</sup>, se préparer au devoir pascal.

— 3. La St. Jules, fête du St. Supérieur, a été honorée de la présence de M. l'Administrateur de Fort-de-France et d'autres personnes recommandables.

Plusieurs familles ont voulu, à cette occasion, témoigner de leur sympathie pour l'Établissement. Elles ont offert au St. Supérieur un beau calice et deux superbes burettes en vermeil. Des dons de cette nature, faits en diverses circonstances ont servi à la décoration de la chapelle, que nos Pères avaient trouvée, à leur arrivée, dans le plus simple d'ameublement. Elle s'est ainsi enrichie d'une foule d'objets, sans qu'on ait eu à faire la moindre dépense.

— 4. Le St. Raoul, qui avant d'être désigné pour remplir à Fort-de-France la charge de professeur, n'a pu longtemps continuer ses fonctions. On avait espéré que sa poitrine, un peu faible, se fortifierait sous l'influence du climat des Antilles. Ces espérances ne se sont pas réalisées. La classe le fatiguait beaucoup, et lui occasionnait des crachements de sang. On dut le décharger du professorat; et, en attendant, on lui confia une partie de la surveillance et de la discipline. Cependant sa santé ne s'améliorant pas, on crut opportun de le faire entrer à l'hôpital, où l'on pouvait plus facilement lui prodiguer les secours nécessaires pour le rétablissement de sa santé. En effet, grâce sans doute à ces bons soins, ce cher St. est bientôt recouvert en partie ses forces. On a cru pouvoir l'envoyer ensuite dans une paroisse voisine de Fort-de-France. On espère que le changement d'air rétablira peu-à-peu sa santé et lui permettra de revenir au milieu de nous.

— 5. Les Bâtiſses du nouvel Établissement, commencées en novembre dernier, continuent à s'élever. Mais, faute d'argent, l'ouvrage n'avance que lentement. Il est cependant à souhaiter que les constructions soient au plus tôt terminées. La prospérité du collège en dépend; car dès que l'étendue permettra de tenir un pensionnat, le nombre des élèves sera bientôt considérablement augmenté. (Lett. du 8 avril.)

Ct<sup>e</sup> du Trou - Veillan.

1. Personnel de la Ct<sup>e</sup>. — Reentrée du G<sup>d</sup> séminaire. Bon esprit des élèves. —  
 2. Sympathies du clergé. — 3. Ministère près des noirs. 1<sup>ers</sup> Comm<sup>s</sup>. — 4. Semaine S<sup>te</sup>,  
 M<sup>gr</sup> de Roseau. Ordination — 5. Pèlerinage à N. D. de la Délivrande. — 6. Examen.

Bulletin de la Ct<sup>e</sup>. — 1. Le P. Grasser a remplacé, comme on sait,  
 le P. Simonet, en qualité de Supérieur du Séminaire. Le Père Le  
 Courcier lui a été donné comme aide. Le P. Anselme continue  
 à s'occuper du matériel.

La rentrée du séminaire a eu lieu le 16 janvier. Le  
 nombre des élèves était loin, à cette époque, de répondre aux  
 besoins de jour en jour plus nombreux de la Ct<sup>e</sup> et aux vœux  
 de son chef ecclésiastique. Sept élèves seulement assistaient  
 à l'ouverture des cours. Trois autres restaient employés à l'en-  
 seignement, tant au Collège St-Louis de Gonzague qu'à l'ins-  
 titution St-Marie. Heureusement, la Providence nous a suc-  
 cessivement envoyé, par les paquebots de mars et d'avril, trois  
 nouveaux élèves ce qui porte à 10 le nombre de nos séminaris-  
 tes. Prions ces jeunes lévites devenir tous des prêtres fervents  
 et zélés!

„ Jusqu'ici, nous n'avons qu'à nous féliciter du bon esprit  
 qui règne parmi eux. Le P. Supérieur s'est efforcé, pen-  
 dant le mois de St-Joseph, d'exciter dans leurs cœurs une  
 grande dévotion envers le glorieux Epoux de la Vierge Imma-  
 culée. Aussi, avons-nous tout lieu de croire que St-Joseph  
 s'est plu à répandre sur notre séminaire quelque chose de  
 cet esprit de paix et d'union qui régnait dans l'intérieur de  
 la St<sup>e</sup> Famille „

— 2. Les sympathies du clergé semblent désormais acquises  
 au G<sup>d</sup> Séminaire. Plusieurs respectables eccl<sup>s</sup> ont plus spé-  
 cialement manifesté leur bienveillance, en nous honorant de  
 leur visite. Deux de ces ecclésiastiques, dont les paroisses  
 avoisinent la ville de St-Pierre, nous ont même invité à  
 passer dans leurs presbytères un jour de grande promenade

Une offre si gracieuse et faite avec tant d'instance ne pouvait être refusée. Le 19 février, nous prîmes de grand matin la route du Carbet. M. Le Normand, curé de la paroisse, nous recut à bras ouverts, mit à notre disposition sa maison et son jardin, et nous offrit une généreuse hospitalité.

« Le 19 du mois suivant, fête du glorieux St. Joseph, M. St. Usade, curé du Fond-St-Denis, invita le S. Grasser à aller avec tous les séminaristes, célébrer dans son église la fête de ce grand Saint, et nous fit également à tous le meilleur accueil. Ce prêtre zélé a fondé dans sa paroisse une œuvre agricole, dans une ferme qui portait jusqu'alors le nom poétique, mais peu en harmonie avec son but, de Moon repos. L'œuvre fut mise, en ce jour, sous le patronage du glorieux Chef de la St. Famille, et recut en conséquence, à la suggestion du S. Grasser, le nom de St. Josephs ».

« 3. » Bien que le ministère extérieur ne soit pas notre principale occupation, nous avons cependant parfois la consolation d'exercer notre zèle. Sur la fin de l'année dernière, nous avons fait faire la première Communion à un pauvre enfant, neveu de notre cuisinier. Ce fut pour le bon vieux noir, le compère Fauillot, un grand jour de joie. Housse offrit-il à cette occasion un beau gâteau aux Sœurs et aux Séminaristes.

« Nous avons aussi découvert à St. Joseph un vieillard infirme qui n'avait pas encore fait sa première Communion. On l'instruisit, et quelque temps après il avait le bonheur d'approcher pour la 1<sup>re</sup> fois de la Table-Sainte.

« Plus récemment encore, un jeune homme se mourait dans une habitation, située à 20 minutes du G<sup>d</sup> Séminaire. Il pouvait avoir de 25 à 30 ans, et n'avait pas non plus fait sa 1<sup>re</sup> Communion. M. M. les ecclésiastiques de la paroisse, ne pouvant guère le voir fréquemment, nous prièrent de vouloir bien l'instruire, ce que nous acceptâmes bien volontiers. Le divin Sauveur vint descendre lui-même dans sa pauvre case, le mourant y fit sa première Communion en Viatique, et de

trouva ainsi préparé - pour le grand passage.

On a le cœur navré en allant dans ces habitations. Une foule de pauvres Chinois, Indiens, Congos, sont là réunis pêle mêle, il y aurait bien à faire si on pouvait s'occuper d'eux.

— 4. Les offices de la Semaine-Sainte ont été relevés, cette année, à St-Pierre, par la présence de Mgr. l'Evêque de Roseau. Le Evêlat, appelé à la Martinique pour y faire la Consécration du nouvel autel de la Cathédrale, a saisi cette circonstance pour consoler, comme il l'a lui-même si bien exprimé, la pauvre Eglise de la Martinique de son trop long veuvage; et leur faire encore espérer l'éclat des anciens jours.

Les élèves du 1<sup>er</sup> Séminaire ont généreusement partagé les fatigues qu'occasionnent toujours, dans nos climats tropicaux, les offices de la Semaine-Sainte. Tous les matins, dès 7 heures, ils sont descendus à St-Pierre pour ne rentrer que le soir.

Les saints jours ont également servi de retraite préparatoire à l'Ordination qui devait avoir lieu le Samedi-Saint. Comme il n'y avait point encore eu de retraite générale, tous les séminaristes y ont pris part. Sans doute, la journée était en grande partie occupée par les offices; mais chacun a utilisé de son mieux le peu de temps libre qui lui restait. Le S. Le Douarin prêchait les Instructions du matin et le S. Supérieur celles du soir. Un des Elèves a été promu au Diaconat, un autre au sous-Diaconat, un troisième aux ordres mineurs; et cinq ont reçu la tonsure.

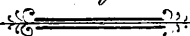
Le jour de Pâques, après la messe pontificale, le Evêlat a donné à la ville de St-Pierre et à tout le pays la bénédiction papale qu'il avait spécialement sollicitée à Rome pour la Martinique. Dans les quelques paroles qu'elle a adressées en cette circonstance, Sa Grandeur a fait remarquer la touchante sollicitude de Dieu pour ce lointain diocèse, depuis si longtemps privé d'un premier pasteur.

— 5. La dévotion à la S<sup>te</sup> Vierge, on le sait, est profondément enracinée dans la colonie, comblée de bienfaits par



cette bonne Mère. Pendant le mois qui lui est consacré, les séminaristes ont redoublé de zèle en son honneur. Dans les derniers jours, ils sont allés offrir leurs hommages à N. D. de la Délivrande, dans son glorieux sanctuaire du Morne-Rouge. Le P. Guilloux, qui deservait alors provisoirement le pèlerinage, nous a amplement dédommagés par son accueil paternel de nos fatigues de deux heures de marche.

« Le Semestre s'est enfin terminé par les examens de Théologie. M. l'Administrateur a bien voulu venir les présider. Les P. P. Emonet et Wülmann sont aussi venus y assister. Le succès en a été satisfaisant. »



### Cte de N. D. de la Délivrande.

1. Projet de faire couronner par le St Père la Statue de N. D. de la Délivrande. — 2. Maladie et départ du S. Dufrien — Appendice. Extrait de journaux sur le départ et les adieux du S. Dufrien. — Lettre sur le Pèlerinage de N. D. de la Délivrande.

— 1. Le S. Dufrien avait conçu depuis quelque temps déjà le pieux dessein de faire couronner par le St Père la statue de N. D. de la Délivrande. Un mois de février, il écrivit à ce sujet de la part de M. le Vicaire administrateur du diocèse à nos Pères du séminaire français qui, étant à Rome même, pourraient plus facilement faire les démarches nécessaires. Le S. Freyd répondit en dormant l'espoir de voir bientôt se réaliser ses pieux desirs.

On trouvera, à la fin du Bulletin, la lettre du Père Dufrien, qui donne en même temps quelques détails intéressants sur l'origine du Pèlerinage et ses heureux fruits dans la Colonie.

— 2. Ce fut un des derniers actes du laborieux et zélé ministre du P. Dufrien à la Martinique. Comme on s'en voit par les derniers Bulletins, la santé de ce cher Père était depuis quelques années assez affaiblie. Mais dans

ces derniers temps, ses fatigues toujours croissantes l'avaient condamné à un repos absolu. Bientôt même on s'est demandé s'il ne fallait pas le faire revenir en France. On craignait, d'un côté, non sans raison, qu'une transition trop subite des pays chauds au climat d'Europe ne lui fît préjudice. De son côté, le P. Dufrien espérait trouver la santé à la Martinique sans avoir besoin de traverser les mers. Une petite campagne fut mise à sa disposition : et rien de ce qui pouvait contribuer à son rétablissement ne lui faisait défaut.

Mais malgré tous ces soins, sa santé s'affaiblissant de plus en plus, son départ fut décidé. Avant de se séparer de son cher troupeau, le P. Dufrien voulut encore une fois monter au Mont-Rouge et lui faire ses adieux. Ce fut une scène bien touchante. Toute la population se réunît à l'Eglise pour l'entendre et recevoir les dernières exhortations d'un pasteur bien-aimé. Tous étaient émus, et bientôt on n'entendait plus dans la foule que soupirs et sanglots.

Enfin, le 9 mai, le P. Dufrien quittait la terre de la Martinique pour revenir en France. Il est arrivé à la Maison-Mère le 26 du même mois, après une assez bonne traversée, mais dans un état d'anémie qui laissait dès lors plus ou moins d'inquiétude.

Le P. Guillous, revenant de la Trinidad, fut chargé provisoirement de remplacer le P. Dufrien. L'œuvre du pèlerinage lui fut confiée, et le P. Le Belley continua à s'occuper spécialement de la surveillance et de la direction de l'école et de l'établissement des pauvres, dit de Nazareth.

En quittant la Martinique, le P. Dufrien a emporté avec lui les regrets de toute la population. Nous reproduisons, à la fin du Bulletin, un article d'un journal de la colonie, le Propagateur, au sujet des adieux et du départ du cher confrère.

### Appendice.

I. Le R. P. Dufrien. (Extrait du Propagateur, 9<sup>e</sup> du 11 mai 67.)

Jours dernier, nous avons fait nos adieux au R. P. Dufrien, que nous avons tous accompagné de nos vœux et de nos regrets. Epuisé

par les incessantes fatigues et les nombreux travaux de son ministère apostolique, ce digne religieux du S.<sup>t</sup> Esprit et du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie va demander à l'air natal une santé que son zèle et son dévouement lui ont fait perdre.

Depuis douze ans on l'a vu constamment à l'œuvre, depuis douze ans il n'a cessé d'arroser de ses sueurs le sol de la Martinique; santé, forces, talents, il a tout prodigué, tout sacrifié. La terre du Morne-Rouge, ingrate jusqu'alors, mais fécondée par ses soins, a produit les exemples des plus rares vertus: la nuit s'y donne tous les jours rendez-vous, et le Célébrage de N. D. de la Délivrande, consacré par le premier Evêque, est devenu sous son habile administration, un foyer de grâces pour la Martinique toute entière. Là, c'est cette charmante église avec son gracieux clocher, c'est admirable Calvaire avec ses clochetons et ses parterres; ici, ces établissements de bienfaisance qui portent leur cachet de la charité évangélique au Missionnaire, ces écoles où grand nombre de enfants reçoivent le pain quotidien de l'instruction et de formation de bonne heure à l'amour du travail. En un mot toutes ces institutions, tous ces magnifiques monuments sont un perpétuel éloge de l'infatigable apôtre et parlent éloquemment à l'âme du chrétien.

Mais l'influence bénie du R. P. Dufrien ne s'est pas restreinte aux seules limites du Morne-Rouge; d'un bout de la colonie à l'autre sa parole a retenti pour toucher et convertir; partout il a subjugué les cœurs, et, dans tout le diocèse, il n'est pas une seule paroisse où son nom ne soit cher et vénéré.

Après avoir considéré le passé et jeté un coup d'œil sur l'avenir, tous nous sentons vivement le besoin de la présence parmi nous de ce Père bien-aimé, et nous hâtons de nos vœux heureux moment où il reviendra continuer les œuvres qu'il laisse inachevées. Cur, espérons qu'après quelques mois d'absence, Dieu rendra la force et la santé à notre S.<sup>t</sup> Missionnaire, et comptons sur la bienveillance des Supérieurs de la Cong.<sup>g</sup> que, dans d'autres circonstances, se sont montrés déjà si pleins de sollicitude pour les établissements de la Martinique.

II. Echo de N. D. de la Délivrande ou les adieux du R. P. Dufrien

(Id. N.º du 15 mai 1867.)

Tou milieu de cette sympathie générale et des immenses regrets qu'emporte avec lui le R. P. Dufrien, c'est bien à nous, habitants

de Notre-Saint de la Délivrande, d'élever la voix pour redire à la gloire de notre Bien-aimi Pasteur tout le dévouement dont nous avons été l'objet pendant les douze ans qu'il a passés au milieu de nous.

Ouvrier intrépide, missionnaire par excellence, il arrive sur nos montagnes en 1855, plein de force et de santé. Bientôt il se mit à l'œuvre; semblable au grand Topôtre, le zèle de la maison du Seigneur dévore: il s'immole, il se sacrifie, il se donne sans réserve au troupeau que Dieu lui a confié.

Son apostolat, au milieu d'une population ignorante et grossière, est environné de luttes et de combats. De tous côtés règne le désordre, le vice, l'absence du sentiment religieux; mais le serviteur du bon Maître est plein de courage et d'énergie. Il descend jusqu'à la racine du mal pour l'extirper dans toute son étendue; il déclare une guerre ouverte à l'impiété et au scandale, distribue à profusion le pain de la parole de vie, et se dépense jour et nuit pour le salut des pécheurs. En peu de temps le face du Morne-Rouge est renouvelée, les bois se dépouillent, les maisons se construisent, les monuments s'élèvent; la voix du Missionnaire se fait entendre au loin, et les étrangers accourent de toutes parts pour saluer la Patrie de la Martinique.

Nous l'avons vu cet homme éminemment apostolique, se faisant tout à tous, également bon pour le riche et le pauvre, parcourant les campagnes, évangélisant les petits et les grands. Son zèle et actif ne lui permet pas un instant de repos; cérémonies pieuses, retraites, chants des cantiques, institutions de toutes sortes, il a tout employé pour alimenter la piété. Aussi grâce à sa bien-faisante influence, le bien s'est consolidé au sein du pèlerinage. La paix et la tranquillité ont remplacé ces assemblées tumultueuses, ces divertissements profanes où la vertu est sans cesse exposée; et il jaillit du Sanctuaire de N. D. de la Délivrande comme un fleuve de lumières et de grâces qui s'en va, fécondant la colonie toute entière.

La charité qui embrase le cœur de l'apôtre, le pousse, le presse de plus en plus. Pour répondre à l'appel de ses confrères bien-aimés, il se répand dans toutes les paroisses du diocèse: pèner, travaux, souffrances, rien ne saurait l'arrêter dans son ardeur infatigable. En 1868, lorsque la grande voix de Dieu se réteint au sein de la catholicité; pour annoncer le saint

Jubilé, cet inestimable bienfait du ciel, là encore le Missionnaire s'est prodigué. Appelé en différentes communes, il a paru environné de cet éclat, de ce prestige qui caractérise les grands hommes: c'était toujours même force et même onction dans le langage, même zèle pour le salut des pécheurs. Qui pourrait compter les innombrables conversions qu'il a opérées pendant le cours de quatre Stations jubilaires?

Mais cette santé si robuste ne pouvait résister plus longtemps à de telles fatigues. Ce bon Père, éprouvé par la maladie, et s'affaiblissant de jour en jour, s'est vu obligé de s'éloigner pour quelque temps, afin de demander au climat de la France un peu de ces forces qui lui permettront de continuer son œuvre à la Martinique.

Ah! il suffisait ces jours-ci de jeter un coup d'œil sur la chère paroisse de St. L. de la Délivrande, pour se sentir aussitôt ému. Un long voile de tristesse couvrait la paroisse de toute entière. On eût dit que la vie était suspendue. Chacun était dans l'anxiété à l'approche du jour qui devait séparer le pasteur du troupeau.

Avant de les quitter, le bon Père voulut adresser encore quelques paroles à ses ouailles bien-aimées. L'émotion fut vive de part et d'autre, et quand le lendemain au saint-autel, le missionnaire éleva les mains pour bénir son troupeau, les larmes, les soupirs, les sanglots envahissaient l'église, et montaient comme autant de prières, vers Celui qui tient entre ses mains les destinées des hommes.

Que la journée qui précéda le départ fut triste et touchante! Quant on se rencontrait, c'était avec cette émotion qui disait bien qu'on allait perdre pour quelque temps un père, un ami, un protecteur. Enfants, vieillards, riches, infirmes, en un mot, tous les habitants de la paroisse sont venus tour-à-tour souhaiter au bon Père un heureux voyage et un prompt retour. Quelle force d'âme il a fallu au saint Missionnaire pour résister à ce flot qui allait toujours grossissant! Lorsque le suprême moment est arrivé, ferme et résigné, il s'est attaché, pour ainsi dire, du sanctuaire de Notre-Dame, de la Délivrande, où tant de fois il avait puisé la consolation dans l'épreuve, la force dans la souffrance. Chacun se pressait

sur son passage, pour recueillir son dernier adieu: Ici c'étaient les pauvres de la maison de Crazarish, là les enfants des écoles, et, en grand nombre, les personnes de la paroisse qui toutes se confondaient dans un même sentiment.

Arrivé à St. Pierre, le P. Dufrien a été encore entouré des plus vives sympathies. Le clergé des trois paroisses de la ville lui a donné des marques sincères d'estime et d'attachement; et mercredi dernier, un nombreux cortège d'amis sont allés l'attendre au bateau pour lui presser une dernière fois la main.

M. J. Guise Dieu ramenez parmi nous le plus tôt possible, ce digne missionnaire dont le nom est si intimement lié à celui de St. P. de la Délivrande!

En ce moment, nous déposons nos vœux aux pieds de la Bonne Mère, dans ce sanctuaire où tout réveille le souvenir d'un père bien-aimé dont chaque pas fut marqué par un bienfait nouveau.

Qu'il revienne, parmi nous, ce saint religieux, l'une des gloires de sa Congrégation si éminemment pieuse, et qui compte déjà, en assez grand nombre, des intelligences d'élite, des prêtres dévoués, des apôtres intrépides!

Qu'il revienne continuer l'œuvre du pèlerinage, cette œuvre si chère à son cœur de Missionnaire!

Qu'il revienne pour la plus grande gloire de Dieu, pour le bien des âmes et le salut de tous!

Abandonnons-nous à la divine Providence, et pleins de confiance dans l'avenir, tenons-nous fermes et courageux au pied de la Croix, dans l'attente de cet heureux moment où notre pasteur nous sera rendu, et où il nous sera donné d'entonner l'hymne de la joie et de la reconnaissance.

III. Lettre du P. Dufrien au P. Frey, au sujet du projet de couronnement par le St. Père, de N. D. de la Délivrande.

Monte-rouge (Martinique) le 6<sup>o</sup> j<sup>o</sup> 1867.

Mon Révérend et bien-cher Père,

Quoiqu'il ne soit qu'après deux ans de séparation que je vous donne signe de vie, j'espère que vous voudrez encore vous

souvenir de celui qui a eu le bonheur de passer les plus beaux jours de sa vie avec vous au noviciat de la Congrégation, et que vous ne me refuserez pas votre bienveillant concours dans la circonstance présente. Voici ce dont il s'agit :

Comme vous le savez déjà, M<sup>r</sup> Lefebvre, premier évêque de la Martinique, fut envoyé dans cette colonie en 1851. Exposé avec tous les siens aux immenses dangers d'une violente tempête, il pensa de suite à la Reine du Ciel, qu'il aimait bien tendrement, sous le vocable de Notre-Dame de la Délivrante, pèlerinage célèbre en Normandie; et il fit solennellement le vœu de consacrer son nouveau diocèse à cette Vierge bénie, et d'établir un pèlerinage sous le même titre, à l'instar de celui du diocèse de Bayeux. Ce vœu recut aussitôt son accomplissement; et depuis ce temps, la Martinique considère N. D. de la Délivrante comme sa Patrie bien-aimée. Je dois ajouter que le Souverain Pontife voulut bien accorder son agrément à ce pèlerinage, et y attacher certaines indulgences. Il est donc bien canonique. Maintenant poursuivons le récit des faits.

En présence de cette consécration solennelle, les cœurs Martiniquais, se pleins de foi, se sentirent vivement émus, et bien leur en a valu. Depuis ce temps, ils se trouvèrent préservés d'une foule de fléaux qui vinrent jeter la désolation dans un grand nombre de colonies voisines. Et aujourd'hui, on se plaît à reconnaître que cette préservation, pour ainsi dire miraculeuse, est due à la protection de N. D. de la Délivrante, patronne de la Martinique, tellement qu'une manifestation bien belle et bien touchante vient d'avoir lieu à ce sujet.

Après la cruelle épreuve, à laquelle fut livrée la pauvre Guadeloupe, les cœurs Martiniquais éprouvèrent le besoin de donner un témoignage de reconnaissance à leur Mère chérie pour les avoir préservés; et tout-à-coup un Comité composé des personnages les plus notables dans le pays se forma, avec l'autorisation de l'Administration ecclésiastique, pour ériger un monument à leur Bonne Mère, dans l'église de N. D. de la Délivrante, fréquentée par tous les habitants du pays, et dans laquelle se sont opérés bien des prodiges depuis douze à quatorze ans. Une souscription faite à ce sujet, donna 16,000<sup>fr</sup>. Le monument est commandé; à la fin de l'année, la Protectrice de la Martinique sera glorifiée d'une manière toute particulière.

Néanmoins, mon cher Père, les cœurs ne sont pas encore complètement satisfaits. Vous savez combien on aime le Souverain Pontife, et Dieu personnellement, dans ce pays. On vint donc à l'esprit d'un grand nombre de prier le Père commun des fidèles de vouloir s'associer à la reconnaissance générale de la foi Martiniquaise, en Lui demandant de daigner couronner Celle qui s'est montrée si souvent si bonne pour eux, et qui les protège encore tous les jours; et des personnes ont mis 2,000<sup>fr</sup> entre mes mains pour arriver à l'heureux accomplissement de cette pensée. Le résultat pour le salut des âmes sera immense; et M. l'Administrateur du diocèse de la Martinique écrit au S. Père en ce sens.

Cela posé, il s'agit d'arriver au but; et à qui puis-je m'adresser, sinon à vous, Mon cher Père? Éloigné de la Ville éternelle, nous ne connaissons guère les voies à suivre; nous ignorons même le langage qu'il faut tenir. Aussi je prends la liberté de vous confier entièrement cette affaire, elle aboutira sûrement. Notre-Dame de la Délivrande ne permettra pas qu'il en soit autrement. Maintenant, laissez-moi vous dire notre pensée.

Si la chose est possible, nous désirerions que le Souverain Pontife offrît lui-même les deux couronnes, et à l'Enfant et à la Mère; mais comme nous savons aussi qu'il n'est pas dans une position à faire des sacrifices, des personnes ont pensé à lui offrir 2,000<sup>fr</sup> en dédommagement. Que la chose soit possible, nous ne pouvons en douter. Dernièrement, les journaux de France parlaient d'un fait semblable en faveur d'une Vierge du Berry. Il n'était pas question alors du couronnement de cette Vierge par le Chapitre de St-Pierre de Rome, mais bien d'un couronnement particulier par le S. Père. Ce que Dieu fit pour la Vierge d'un Sénateur, il peut le faire pour la Patronne d'un diocèse qui lui est bien dévoué.

Dans le cas où le S. Père ne voudrait pas se charger Lui-même de la commande de la couronne, ne pourriez-vous pas la commander vous-même pour lui? Puis vous la lui présenteriez, et, après l'avoir benie, il l'enverrait à la Martinique par votre entremise, en chargeant un évêque des colonies de la couronner en son nom. Mais pour cela, mon cher Père, que faut-il faire? Comment faut-il s'y prendre? Vous seul pouvez sonder le terrain, et arriver jusqu'au degré du trône du roi des rois.

Vous me direz, sans doute: mais il faut avoir des raisons à



apporter. Ces raisons, M. le Vic. Administrateur les expose sans doute dans sa supplique, et je puis vous les faire connaître aussi en général.

Ce pèlerinage a été fondé en même temps que l'évêché. La confiance du peuple en étoit. L'aine de la Délivrande est immense. La protection accordée à la Martinique excite l'étonnement de tout le monde; et tout le pays y voit un fait surnaturel dont il est redevable à cette Vierge. C'est le seul pèlerinage convenablement érigé dans les Antilles, et que, quoiqu'il n'y ait pas passé de ces faits extraordinaires, considérés juridiquement comme miraculeux, il y a eu à la vue de tout le monde, beaucoup de faveurs particulières, comme guérisons et conversions etc. C'est surtout à l'évêché d'aine de la Délivrande qu'on s'adresse quand on veut obtenir la conversion d'un pécheur. Permettez-moi de vous citer un fait particulier que vous pouvez faire valoir.

Il y a deux ans, un ministre protestant, après avoir séjourné quelque temps à la Guadeloupe, où il avait fait un certain nombre de prosélytes, était venu se fixer à la Martinique. Entraîné par son esprit de propagande, il parcourut les différents quartiers de la colonie, mais sans succès. Enfin, il arriva dans la paroisse de St. D. de la Délivrande, se mit à pèrorer au milieu d'un profond silence. Arrivé à l'enseignement catholique à l'endroit de la St. Vierge, le prédicant eut que le moyen le plus expéditif étoit de se livrer à des diatribes contre ce qu'il appelait idolâtrie; mais lors le silence fut interrompu, et la masse se mit aussitôt à chanter un cantique bien connu chez nous: « De Marie qu'on o publie et la gloire et les grandeurs. » — Force lui fut donc de se retirer, et quelques jours après, il quitta la colonie, tout découragé et couvert de honte et de confusion. Il me semble que ce fait peut impressionner le St. Père en faveur de la Bonne Mère.

Voilà donc, mon cher Père, l'affaire que je vous confie au nom de la Martinique entière; je compte sur votre affection pour la St. Vierge, et sur votre dévouement pour la Cong.; car, vu que nous sommes chargés du pèlerinage, il peut toujours en sortir un certain bien pour nous, et cela affermera aussi la dévotion à cette tendre Mère.

On désiroit que le couronnement se fit le jour de la bénédiction du monument, qui sera un grand jour de fête pour toute la colonie. Écrivez de vous en occuper de suite. Écrivez-moi ce que vous désirez. Les 2,000 sont à votre disposition quand vous les voudrez.

Vous trouverez ci-joint une lettre de M. l'Administrat<sup>eur</sup> eccl<sup>ésiastique</sup>. Vous pouvez vous en servir selon ce que vous croirez le plus convenable. Tantez aux Cardinaux; agissez à droite et à gauche, mais obtenez-nous cette faveur.

Un souvenir affectueux à tous les Pères et Frères, et nous allons bien prier pour vous

C'est à vous en Jésus et Marie,  
F. Dupin, miss.

Guyane française.  
Cité de Cayenne.

1. Retour en France des P. S. Lestrat, G. Ymonin et Perrot, et départ pour Cayenne du S. Leduin. — 2. Réception des reliques et portraits du P. Père et du C. R. Père.  
— 3<sup>e</sup> Anniversaire de la mort du S. Vincent — Service funèbre à Comégrande

— Nous n'avons reçu pour ce semestre aucun Bulletin de nos chers confrères de la Guyane; mais il est vrai que les épreuves qu'ils ont eues à subir pour eux sont leur excuse quelque excuse.

— Le P. Lestrat, peu après son retour à Cayenne, a été repris de son ancienne maladie. Sa santé déprimée de jour en jour, et le climat de la Guyane ne leur étant pas favorable, il n'y avait guère lieu d'espérer son rétablissement, à moins d'un prompt changement. Il a donc été autorisé à rentrer en France. Le P. Ymonin, qui se trouvait également souffrant depuis son arrivée, a profité de la même occasion pour quitter Cayenne. Partis vers le milieu de mars, ces deux Pères sont arrivés à la Maison Mère à la fin du même mois. Le P. Lestrat a été envoyé à St. Olan, pour y remplacer le Père Leduin, qui s'était un peu remis, et qui plusieurs fois déjà avait sollicité du C. R. Père son retour dans sa chère Mission. Le C. Leduin est donc revenu à la Maison-Mère, et peu de jours après, le 7 avril, il s'embarqua à St. Raphaël pour aller reprendre son ancien poste à Cayenne, où sa présence était devenue nécessaire par suite des départs qui avaient eu lieu.

Le P. Termot, dont la résidence à Mondelice n'était que provisoire, quittait à son tour la Guyane, au commencement de juin. Durant son séjour dans la colonie, il a été attaqué d'une forte fièvre, qui a fait un moment craindre pour sa vie. Mais grâce aux soins empressés qui lui ont été prodigués, il s'est bientôt rétabli, et il nous est arrivé plein de santé.

Tous ces départs ont bien réduit le personnel de nos Pères de la Guyane. Aussi, malgré leurs occupations déjà si nombreuses, ont-ils dû se multiplier pour faire face autant que possible à tous les besoins.

— 2. C'est au milieu de toutes ces difficultés et épreuves que nos chers Confères ont reçu de la Maison-Mère trois reliquaires du Vénéré Père, avec plusieurs portraits tant de notre St. Fondateur que de notre C. R. Père. La réception de ces objets a été pour eux un sujet de consolation.

« Je vous remercie en mon nom et au nom de tous mes confères, écrivait le C. Guyodo au C. R. Père, de tant de souvenirs si précieux, si instructifs. A chaque instant, nous pourrions désormais être comme en la compagnie du V. Père et de son digne successeur. Le Vénéré Père exhortera à prendre courage, et nous dira que la récompense dont il jouit maintenant n'a rien de comparable aux souffrances du moment. Vous-même, vous nous présentez les Saintes Règles, et comme représentant de Dieu, vous nous rappelez nos engagements sacrés, les promesses solennelles que nous avons faites de marcher dans l'étroit sentier de la vie religieuse. Ainsi ces objets précieux seront pour nous comme de muets prédicateurs; ils nous montreront la route, serviront notre faiblesse, et affermiront notre espérance. » (p. 1<sup>er</sup> annal)

— 3. Au commencement du mois de mars, écrit-on encore de Cayenne, nous avons eu à Comigrande une cérémonie bien touchante. On y célébrait, le 11, l'anniversaire de la mort de notre si regretté confère, le P. Durand.

« M. Mahé, Curé de Cayenne, le P. Guyodo, M. Cyrrien et M. Vincent, récemment arrivés de France, s'étaient réunis,

la veille au soir, à Commenge. Et y avait, à l'église, une affluence extraordinaire. Les noirs s'y étaient rendus en foule, car la date de ce jour est trop chère à leur souvenir pour qu'ils puissent l'oublier. M. l'abbé Mahe a chanté la Messe. La quête d'usage a été très-productive, si l'on considère la pauvreté de ceux qui donnaient. Elle s'est élevée à 30 ₣.

« A l'issue de la Messe, on s'est rendu à la tombe du cher défunt. Le bon M. Cyprien, cédant alors aux inspirations de son cœur, a adressé à la foule quelques paroles à la mémoire de celui qui avait fondé, au prix de tant de travaux et de sueurs, la paroisse et l'église de Commenge. Ses paroles ont été écoutées avec fascination; et il était aisé de voir combien profonde est la vénération de ce bon peuple pour celui que nous regrettons tous. » (Lettre de J. Sommepey, 29 mars 1867.)

## Clé de Mondélice.

1. Difficultés de l'œuvre de Mondélice. — 2. Détails sur la mort du F. Patriole.

Malgré tous les sacrifices que l'on s'est imposés pour l'établissement de Mondélice, cette œuvre ne semble pas devoir procurer les résultats qu'on en attendait. Les bras font défaut pour la culture des terres; et le nombre des enfants, déjà si limité, se maintient difficilement. Aussi continue-t-on à se demander si l'on pourra poursuivre cette œuvre; et l'on craint d'être obligé, dans un temps plus ou moins prochain, d'en faire l'abandon.

— 2. Aux difficultés de l'œuvre est venue se joindre une épreuve douloureuse, la perte du F. Patriole, attaché, comme on le sait, dès le commencement, à la Clé de Mondélice. Il était entré à l'hôpital de Cayenne vers la fin de novembre; mais malgré les soins qui lui furent prodigués,

le mal fit de rapides progrès, et peu de jours après la belle fête de Noël, le 14 janvier, le bon Frère rendait sa belle âme à Dieu. Ses derniers moments sont trop beaux pour que nous ne les rapportions ici. Voici ce que nous écrivit, à cet égard, le Père Teymonin, qui se trouvait lui-même à l'Hospice en même temps que le Fr. Étrocle.

„ Jusqu'au 2<sup>s</sup> décembre, fête de la naissance de notre divin Sauveur, le cher Frère put sortir de temps à autre, et essayer une petite promenade. A la Messe de minuit, il descendit encore à la chapelle des Sœurs, et eut le bonheur d'y faire la S<sup>te</sup> Communion. Mais, à partir de ce jour, son état de faiblesse s'accrut considérablement. L'estomac ne put désormais que difficilement remplir ses fonctions; les vomissements devinrent fréquents, les nuits pénibles et sans sommeil, et l'année 1866 se termina pour lui dans de grandes souffrances. Il m'exprima alors la peine qu'il éprouvait de ne pouvoir s'approcher de la S<sup>te</sup> Table le premier jour de la nouvelle année, fête de la Circumcision. Il lui eut été si doux de recevoir en son cœur le petit Enfant Jésus! Le lendemain, il y eut un mieux apparent, qui surprit même agréablement les personnes qui le visitèrent. Mais il ne devait pas durer. car vers le soir, le cher malade retomba aussi affaibli qu'auparavant. La nuit fut très-agitée; il ne goûta plus un instant de sommeil; aucune position ne pouvait le soulager. C'est au milieu de ces cruelles douleurs qu'il me dit en souriant, et du ton de la plus charmante simplicité: „ Eh bien! mon père, puisque je ne puis plus descendre à la chapelle, il faudra faire autrement. Le petit Enfant Jésus a dix jours: il est assez grand maintenant pour pouvoir marcher tout seul, il viendra lui-même me voir, n'est-ce pas? „ — La demande était trop juste et le temps pressait trop pour attendre encore. Je le confessai le jeudi soir, 3 janvier, et le lendemain, à 4 heures du matin, M. L'au-mônier lui apporta son divin Sauveur, qu'il devait recevoir pour la dernière fois. Le bon Frère recut avec joie, dans

cette matinée, l'aimable et paternelle visite de M<sup>gr</sup> Dossas  
Tréfat apostolique de Cayenne

« Une autre consolation, non moins douce pour lui, ce fut la bénédiction que notre E. R. Père lui avait envoyée qu'il reçut avec bonheur avant de mourir.

« Dès ce moment, on l'entendit faire incessamment des actes de résignation à la Volonté divine: « Mon Dieu, que je souffre! répétait-il en jetant des regards mourants sur les personnes qui l'entouraient. Mon Jésus; miséricorde! O Marie, priez pour moi. »

« Le midi, la gangrène l'avait envahi depuis la plante des pieds jusque vers le milieu du corps, et elle continuait toujours sa marche ascendante. M<sup>r</sup> l'Abbonnier lui renouvela l'absolution et l'indulgence plénière in articulo mortis, et il envoya chercher le P. Supérieur.

Vers 3 heures, le cher malade me dit: mon père, parlez-moi du Bon Dieu, — Je lui présentai alors son crucifix, que lui avait été donné le jour de sa Profession religieuse, et, en peu de mots prononcés lentement, je lui rappelai son bonheur de mourir enfant de la Congrégation du S<sup>t</sup> Esprit et de S<sup>t</sup> Immaculé Cœur de Marie. Il baisa alors avec amour et à différentes reprises son crucifix et les petites médailles qu'il portait avec ses scapulaires.

« Peu après, commença la dernière agonie. Je récitai à haute voix les prières de la recommandation de l'âme, et le cher malade ouvrit les yeux, sembla fixer quelque chose; et nous pûmes tous apercevoir une vive impression de bonheur se refléter sur son visage par le plus doux sourire. Ses lèvres essayèrent une fois encore de redire la dernière prière de son cœur, et on l'entendit murmurer doucement ces paroles: « Mon Dieu, je recommande mon âme entre vos mains!... Mon doux Jésus, faites-moi miséricorde! » — Puis, il perdit connaissance. Un calme profond succéda à l'agitation précédente. Ses yeux et ses lèvres restèrent entrouverts; et pendant que je terminais les prières des agonisants

il rendit paisiblement à Dieu sa belle âme, enrichie et purifiée par les douleurs d'un long martyre. C'était un Vendredi, le 4 janvier 1867, le jour de l'octave des saints Innocents, à 3 heures 40 minutes du soir.

« Il était âgé de 22 ans moins 3 mois, et en avait passé 4 dans la Cong., dont 2 comme Profes. »

— Nous ajouterons, pour compléter ces quelques détails sur le Fr. Satriole, qu'à son entrée dans la Cong. il souffrait déjà de la poitrine; sa grande vertu le fit cependant admettre à la Profession. Sa vie, comme sa mort, répandit toujours un parfum d'édification. Continuellement sur la croix, il supportait ses souffrances avec la plus entière résignation.

Quelques semaines après son arrivée à la Guyane, où un moment sa santé parut se fortifier, il écrivait, avec simplicité au C. R. Père. « pendant ma maladie j'étais bien content, parceque je pensais que c'est la volonté de Bon Dieu. » Ces paroles expriment bien les dispositions saintes de ce bon Frère. Aussi, pouvons-nous dire qu'en peu de temps il s'est acquis un trésor de mérites, et qu'à l'heure de la mort, il était déjà mûr pour le Ciel.

---

## Clé de Mana.

1. Conversions. Confréries etc. — Regrets du Fr. Neu — 2. Epidémie.

— Nous n'avons encore reçu pendant ce semestre aucune nouvelle de Mana. Nous le regrettons d'autant plus qu'il y aurait eu des choses assez intéressantes à relater, à en juger du moins par l'extrait d'une lettre particulière du Fr. Kramer au Fr. Danger, qui nous a été communiquée de Sangomet. Elle est datée du 1<sup>er</sup> janvier 1867.

— 1. « Depuis mon arrivée, je remplace à Mana le Père Neu. La Mission a fait une bien grande perte dans ce cher confrère. Le Fr. Neu se faisait adorer partout où il passait; il avait un talent spécial de porter en peu de temps

les personnes qu'il dirigeait à un haut degré de perfection. Le même que j'ai recueilli à Comtégrande les fruits du long et pénible apostolat du bon P. Durand, de même je suis appelé à recueillir à Moana ceux provenant d'un apostolat, sans contredit, beaucoup plus difficile et plus laborieux.

« Déjà, depuis mon arrivée, j'ai eu la consolation de ramener à Dieu quatre personnes qui étaient le scandale de toute la paroisse. Plusieurs autres sont ébranlées, mais la générosité, la bonne volonté leur manquent encore.

« Parmi les personnes qui pratiquent, je remarque un grand esprit de ferveur, un zèle ardent pour leur avancement spirituel.

« Le tiers-Ordre de St. François compte 6 associées; elles sont bien édifiantes; quatre autres plus jeunes, vont sous peu être reçues novices. Cette œuvre sauvera Moana.

« Je ne vous parle pas de la Confrérie du St. Rosaire, qui compte 24 membres, ni de l'association des Enfants de Marie, au nombre de 38, ni de la Réunion des garçons, composée de 18 jeunes gens. J'aurais trop de choses à vous dire, non en mal, mais en bien, car je remarque partout beaucoup de bonne volonté.

— 2 « Au commencement des grandes chaleurs, une espèce d'épidémie qui régnait dans la colonie, s'est fait aussi sentir à Moana. C'était une fièvre qui, sans être très-dangereuse, faisait beaucoup souffrir. Neuf de nos sœurs en ont été atteintes en même temps. Beaucoup de personnes en ont également éprouvé les effets, et plusieurs n'ont pu, faute de bras, ensemercer leurs champs. — Heureusement aucune n'en est morte! »





## Trinidad

C<sup>té</sup> de Port-d'Espagne.

1. Concile provincial à Port-d'Espagne. — 2. Arrivée du S. Corbet: Départ du S. Guilloux p<sup>r</sup> la Martinique; et de M<sup>r</sup>. Browne p<sup>r</sup> France. — 3. Rentrée au Collège. Retraite des élèves. — 4. Cérémonies de la bénédiction des nouveaux bâtiments. — 5. Départ de M<sup>r</sup> p<sup>r</sup> le Centenaire. — 6. Sermon du S. Corbet à la Cathédrale. — Vacances de la Fête-Dieu. Extrait du Bulletin et de la correspondance.

— 1. La ville de Port-d'Espagne vient d'être illustrée, dans les premiers jours de janvier, par la tenue d'un Concile provincial. M<sup>r</sup> l'Evêque avait convoqué ses trois suffragants: les évêques de Demerari, de Surinam et de la Dominique. Tous appartiennent à des Instituts religieux. M<sup>r</sup> Gouin fait partie, comme on sait, de l'Ordre de S. Dominique. L'évêque de Demerari est un enfant de S. Ignace, et les évêques de Surinam et de la Dominique sont membres, le premier de la Congrégation des Rédemptoristes, et le second de celle des Eudistes. Le peuple se pressait en foule aux sessions du Concile. Les S<sup>rs</sup> de la C<sup>té</sup> ont été invités, pour la Session de clôture, à remplir diverses fonctions dans les Cérémonies. Les S. S. Sundhauser et Müller ont fait l'office de chantoires; M. O'Hanlon, celui de sous-diacre.

— 2. Le S. Corbet, parti de France le 8 janvier, arriva à la Trinidad le 26 du même mois, après une heureuse navigation.

L'accueil cordial avec lequel il fut reçu lui fit bientôt oublier les fatigues de la traversée. Les élèves étoient alors en vacances; et la rentrée, qui devait régulièrement avoir lieu le 1<sup>er</sup> février, avait dû être remise au 8, pour donner aux ouvriers le temps de terminer les travaux d'installation des nouveaux bâtiments. Le S. Corbet profita de ces quelques jours pour se mettre au courant de ses nouvelles fonctions. Le S. Guilloux ne devait rester que peu de temps

à la Trinidad, après l'arrivée du nouveau Supérieur; le 9 février, il s'embarquait pour la Martinique. Les jours précédents, il avait reçu de plusieurs personnes de la ville, qui portent le plus vif intérêt à l'Établissement, des preuves non équivoques d'estime et de sympathie. Les familles, en particulier, qui ont leurs enfants au collège, ont été très sensibles à son départ.

M. Browne, dont on annonçait déjà, dans le dernier bulletin, le prochain retour en France, était parti quelques semaines auparavant pour venir se préparer dans la solitude du noviciat, à la Profession religieuse. Il est arrivé au St. Cœur de Marie le 26 de janvier. Il emmenait avec lui un ancien élève du collège, M. Julien, qui est entré comme aspirant, au Sémin. Scolasticat de Langonnet, pour y terminer ses études littéraires.

— 3. Le St. Corbet a bientôt su gagner l'estime et la confiance, tant des parents que des élèves du collège. Dès le lendemain de sa rentrée, 9 février, il a réuni les enfants et leur a adressé quelques bonnes paroles, que ceux-ci se sont empressés de redire à leurs familles: et la satisfaction a été générale. Il a voulu prêcher lui-même les instructions de la retraite qui s'est ouverte le jeudi suivant, 15 février: et les excellentes dispositions dont les enfants ont paru animés, semblent devoir produire les plus heureux résultats.

— 4. Le Dimanche 18, jour de la clôture, Mgr. l'Archevêque de Port-d'Espagne, accompagné de Mgr. l'évêque de Demerara, a bien voulu venir, sur l'invitation du St. Corbet, faire lui-même la bénédiction des bâtiments du Collège. Les deux Evêques sont arrivés à l'Établissement vers les 5 h. de l'après midi. Les enfants se trouvaient déjà réunis à la chapelle, et une foule nombreuse était venue assister à la cérémonie. Dès que Mgr. l'Archevêque fut entré à la chapelle, on forma immédiatement la procession, et, au chant de l'Ave maris Stella, on se rendit au

lieu de la bénédiction. Là, le P. Corbet adressa une allocution aux nombreux assistants, d'autant plus attentifs à recueillir chacune de ses paroles, qu'ils l'entendaient pour la première fois. Après avoir remercié les vénérables Cré-lats qui, par leur présence, ajoutaient un éclat inaccoutumé à la cérémonie, et avoir donné un souvenir au Père Guillaoux, son prédécesseur, il a élevé les cœurs vers les choses du Ciel, en expliquant le sens que l'Eglise attachait à la cérémonie présente. Ces paroles ont trouvé un écho dans les cœurs; et les feuilles publiques, les ont reproduites, dans les termes les plus sympathiques et les plus élogieux.

« L'allocution finie, Monseigneur a béni les bâtiments et les salles intérieures, au son de la musique du collège. Puis, la procession a repris sa marche vers la chapelle de l'ancien établissement. Tout y était déjà préparé pour la bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement. Mais auparavant Mgr. l'Archevêque a voulu, en quelques mots remercier les Pères, et en particulier le P. Supérieur, de la consolation qu'ils lui avaient procurée. S'adressant ensuite aux enfants, il leur a donné quelques conseils pour leur faire conserver dans leurs jeunes cœurs les fruits si précieux de la retraite. (Bulletin de la C. V.)

« Après le Salut solennel, Monseigneur a bien voulu ~~venir~~ partager notre repas. Il a montré tout le temps la plus grande amabilité, et a mis le comble au contentement général en accordant pour le lendemain un grand congé. »

— 5. Monseigneur a entrepris le voyage d'Europe pour assister au centenaire de St. Pierre. Il s'est embarqué le 9 mai à Port-d'Espagne. Avant son départ, il a daigné, sur l'invitation du P. Supérieur, venir au collège faire ses adieux et nous donner sa bénédiction.

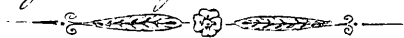
Tous les élèves se sont réunis dans la grande salle d'étude; et quand Mgr. l'Archevêque est entré, un des jeunes élèves s'est avancé vers lui, et a fait lecture d'un complément.

Le Pâtilat en a paru enchanté; il a adressé quelques mots aux enfants, leur a donné sa bénédiction, les a assurés qu'il parlerait d'eux au Souverain Pontife et rapporterait pour eux spécialement, de son voyage de Rome, la bénédiction du St Père. Ensuite il a remis des images au P. Supérieur, pour leur être distribuées comme souvenir. Avant de nous quitter, la Grandeur s'est encore entretenue pendant une heure entière avec le P. Corbet. (lett. du 8 mai 1867.)

— 6. Le P. Bion, Vicaire général de N. G. l'Archevêque, a invité le P. Supérieur à prêcher à la cathédrale le jour de la Fête-Dieu. Le peuple remplissait l'église. Le Gouverneur lui-même est venu entendre le sermon et assister à la Grand' Messe, ainsi qu'il en avait exprimé le désir au P. Bion deux jours auparavant.

« Tout le monde, a-t-on dit, en a été très satisfait, et plusieurs personnes ont été émues jusqu'aux larmes. L'impression favorable qu'ont produite les paroles du P. Corbet, serviront sans doute à lui concilier de plus en plus la bienveillance de la population. (lett. du 9 juillet.)

— à ce même jour, s'ouvraient les petites vacances qui remplacent ici celles que l'on donne généralement à Pâques. Cette disposition est nécessitée par le trop court intervalle qui sépare de cette fête nos grandes vacances.»



## Haiti

### Eté de Pétionville.

1. Personne de la C. E. souscription publique p: une tombe au St Chenay.
- 2 Travaux au St ministère. Carême. 1<sup>eres</sup> Comm<sup>es</sup>. — 3. Troubles de février. Révolution de mars. Suite de Geyraud. son départ. — 4. Nouvelle Constituante. Election de Salnave à la Présidence. — 5 Extrait de son message au sujet du Siminaire de Haiti. — 6 Voyage de Mgr du Cosquer.
- 7 Comme on l'a vu dans la partie officielle de

dernier Bulletin, le <sup>T.</sup> Simonet a été nommé, à la date du 15 octobre 1866, Supérieur de la Cité de Létionville. Son départ de la Martinique n'a pu être retardé plusieurs mois par suite de la fièvre jaune qui régnait dans plusieurs îles des Antilles. Enfin, il put, au commencement de l'année, s'embarquer pour Haïti, où il est arrivé le 16 janvier, après une heureuse traversée d'une quinzaine de jours. Dès lors la Cité s'est trouvée composée de trois membres; à savoir: les <sup>T.</sup> François, Chenay et Simonet.

La mémoire du bon <sup>S.</sup> Pascal et du <sup>S.</sup> Chenay unie est toujours en vénération. La population a ouvert d'elle-même une souscription pour élever une tombe à ces deux à Jacmel. Elle a produit dès les premiers jours près de 1200 gourdes. (Bull. des 22 janv. et 22 fév. 67.)

— 2. Nos chers confrères continuent avec zèle les travaux de leur laborieux ministère. Le <sup>T.</sup> Chenay a été chargé d'aller prêcher le carême aux Cayes. Le <sup>T.</sup> François, de son côté, le prêcha à Port-au-Prince à la cathédrale. Précédemment, il avait déjà donné une retraite de 8 jours à la chapelle du Cimetière de la ville. Ces prédications ont été suivies de consolants résultats.

De son côté, le <sup>T.</sup> Simonet s'occupe spécialement de la paroisse de Létionville. Il est aussi chargé de la direction des Sœurs de St. Joseph et de leurs élèves au nombre de 80. Il a donné, peu après son arrivée, deux retraites, l'une aux religieuses de St. Joseph et l'autre aux Frères de La Mennais.

Le 2 février et le 1<sup>er</sup> dimanche du carême, nos Pères ont eu la consolation de voir s'approcher pour la 1<sup>ère</sup> fois de la st<sup>e</sup> table un certain nombre de noirs déjà avancés en âge, qu'ils avaient préparés avec zèle pour cette grande action. Comme on le voit, le dévouement de nos Missionnaires en Haïti n'est pas infructueux. Quisse le St. Esprit de Marie répandre de plus en plus ses bénédictions sur ce pauvre peuple, et donner de nouveaux accroissements au bien commencé.

— 3. Mais ce bien est toujours plus ou moins menacé par les troubles politiques. On a déjà sans doute appris par la voie des journaux la Révolution qui vient de s'accomplir à Haïti.

Une nouvelle tentative avait déjà eu lieu dans la nuit du 22 au 23 février. Plusieurs bandes de factieux se répandirent dans la ville en poussant des cris séditieux, et l'une d'elles, la plus nombreuse, se porta sur le palais national dont elle faillit s'emparer par surprise. Mais laalarme ayant été donnée à temps, la garde du palais prit les armes et, sous le commandement du général Geffard lui-même, elle repoussa victorieusement les assaillants.

Après avoir comprimé cette révolte, le Président de la République prit des mesures rigoureuses pour en punir les auteurs. Il fit arrêter une centaine de personnes compromises en cette affaire, et publia un arrêté, déclarant en état de siège l'arrondissement de Port-au-Prince en interdisant, jusqu'à nouvel ordre, toute communication avec les îles anglaises.

La tranquillité ne fut pas de longue durée. Le Général Salnave qui, on le sait, avait déjà conspiré plusieurs fois contre le Président Geffard, souleva, au mois de mars, une nouvelle insurrection, plus formidable que la première. Elle s'établit à St-Marc, département de l'Artibonite, un Comité révolutionnaire sous le nom de Comité de Salut public. Plusieurs généraux, avant sous leurs ordres une partie de l'armée, en faisaient partie. Ce Comité publia, dans la nuit du 8 mars, un acte par lequel il déclarait Geffard déchu de la présidence, et invitait tout citoyen à le poursuivre comme ennemi de la République.

(Acte de déchéance du 8 mars)

À la première nouvelle du soulèvement, Geffard envoya ses troupes contre les insurgés, elles passèrent dans leurs rangs. Il ne restait plus au Président qu'à quitter promptement Haïti, sous peine de tomber, lui et sa famille,

entre les mains de ses mortels ennemis

Le Contre-Amiral D'Estelot, commandant la division navale française des Antilles et du golfe du Mexique, avait, fort heureusement, envoyé le *S. Sataing* à Port-au-Prince, sous le commandement du Cap<sup>te</sup> du Croquer, frère de l'illustre Giffard. Ce dernier se réfugia à son bord avec 23 personnes de sa famille et de sa suite, et se rendra à Kingston, emportant avec lui l'argent du trésor. (Le Monde, n<sup>o</sup> du 15 avril.)

L'ex-président n'est pas longtemps resté à la Jamaïque. L'Univers (n<sup>o</sup> du 8 juin) annonçait son arrivée à Paris, où il n'a séjourné que quelques jours. Il comptait s'établir en Bourgogne ou en Suisse.

— La République haïtienne était toute entière dans la plus grande agitation. Les campagnes étaient désolées par des bandes révolutionnaires; une foule de prétendants se disputaient le pouvoir; il n'y eut pas moins de trois gouvernements distincts dans la République. L'un, nominativement provisoire, avait sa résidence à Port-au-Prince; et avait pour chefs les généraux Nissage Saget et Chevalier, chef de l'insurrection de St. Marc. Ils étaient à la capitale le 20 mars, et s'étaient rendus directement à la cathédrale, où ils firent chanter un *Te Deum* solennel, pour remercier le Ciel de leur victoire. Salnave, de son côté, dominait au Cap haïtien à la tête de ses partisans. A St. Marc enfin siégeait la junte révolutionnaire que avait prononcé la déchéance de Giffard. (Univers, n<sup>o</sup> du 17 mai 1867 — *Moniteur haïtien* du 30 mars.)

Un des premiers actes du Gouvernement provisoire fut de convoquer une nouvelle assemblée constituante. Mais l'influence de Salnave devenait de plus en plus grandissante; il fit son entrée à Port-au-Prince le 20 avril, et reçut aussitôt le titre de Protecteur de la République. Le 30 avril, se réunit l'assemblée constituante qui le nomma Président provisoire.

— 5. Au milieu de toutes ces agitations révolutionnaires, on

n'était pas sans appréhension pour la religion. Il se forma même un parti qui poussait publiquement à la rupture du concordat. (V. le *Dionn* et le *Microscope*. 11<sup>e</sup> de juin - petits journaux d'Haïti.)

Mais le général Salnave rassura bientôt les esprits. Dans un message à l'Assemblée nationale, en date du 6 juin, il disait au sujet du grand Séminaire d'Haïti, fondé à Paris, les paroles suivantes :

« Le grand Séminaire d'Haïti à Paris, fondé en 1864 en vertu de la Convention signée entre le gouvernement haïtien et M<sup>gr</sup> le délégué du S<sup>t</sup> Siège, est la seule voie normale et régulière du recrutement du clergé haïtien. C'est grâce à lui qu'on a pu combler les lacunes occasionnées par la mort dans les rangs des prêtres. Il est destiné aux jeunes élèves ayant déjà terminé leurs études classiques et qui, ayant le goût et l'aptitude spéciale pour entrer dans l'état ecclésiastique, se destinent, après avoir reçu les saints ordres, à la Mission d'Haïti. »

« Les vocations indigènes ayant fait défaut jusqu'ici, il se compose pour le moment de jeunes séminaristes recrutés dans les différents diocèses de France ; mais les jeunes haïtiens y seront admis avec la plus vive sympathie, à mesure qu'ils se présenteront dans les conditions nécessaires pour entrer dans l'état ecclésiastique et faire leurs études théologiques. »

« Sa Grandeur M<sup>gr</sup> l'Archevêque a l'intention d'y faire admettre à la rentrée prochaine, c'est-à-dire au mois d'octobre, M. M. Beaugé, Sainté et Saint-Val, qui semblent offrir jusqu'ici toutes les garanties désirables. »

(Ce sont de jeunes séminaristes indigènes.) (*Moniteur haïtien* du 29 juin.)

— Une nouvelle Constitution fut votée le 15 juin, et le Concordat fut implicitement reconnu par l'art. suivant :

« Art. 27. Les ministres de la religion catholique, apostolique et Romaine, professée par la majorité des haïtiens, reçoivent un traitement fixé par la loi. »

Le même jour où fut votée cette Constitution, Salnave



fut solennellement proclamé Président de la République pour quatre ans, et le lendemain dimanche, après avoir prêté serment devant l'Assemblée nationale, il se rendit avec tous les députés à la Cathédrale, pour assister au *Ec Deum* qui devait couronner la solennité. (Moniteur haïtien du 29 juin 1867.)

— *Mgr* du Cosquer, voyant se dissiper peu-à-peu les craintes que l'on avait d'abord conçues au sujet de l'Église naissante d'Haïti, put réaliser le dessein qu'il avait formé d'aller à Rome pour assister au centenaire. Dans une Circulaire, adressée au clergé, il annonça son prochain voyage « qu'il entreprenait disait-il, pour rassurer le St-Siège, les Evêques qui s'intéressaient à sa mission, et les auxiliaires que lui préparait la divine Providence, mais que l'inquiétude pourrait retenir. » (Univers 16 juin 1867.)

Monsieur partait en effet le 25 mai de Port-au-Prince, et débarquait à Liverpool le 12 du mois suivant. Après quelques jours de repos au Séminaire colonial, Sa Grandeur est repartie pour la Ville Sainte.

*Mgr* l'Archevêque, en partant de Port-au-Prince, a laissé à son Vicaire général, M. Guilloux, l'administration ecclésiastique du pays. Celui-ci a choisi le S. Simonet comme son conseiller ordinaire, le regardant comme son bras droit. C'est ce que dit M. le Vicaire général lui-même au Président Salnave, en lui présentant le S. Simonet.



Avis. — Ce tome ayant déjà près de 900 pages, nous le terminons ici, et nous en faisons de suite la table générale des matières. On fera bien, dans chaque Communauté, de réunir et de relier sans retard tous les numéros qui le composent, afin qu'aucune partie ne s'égaré.

---

# TABLE DES MATIÈRES

du Tome V<sup>e</sup> du Bulletin.

N<sup>os</sup> 37-38, 39, 40.

de Janvier 1866 à Juin 1867 incl<sup>t</sup>.

## Partie Générale.

### I. Actes officiels.

#### Actes relatifs à la Cong<sup>e</sup> en général.

1866. 4 avril.	Pouvoir donné au C. R. P. de bénir le Scapulaire de la St <sup>e</sup> Trinité. Communicable aux membres Concess. du 14 x <sup>e</sup> S <sup>e</sup> .	1.
1 <sup>er</sup> Juin.	Communication de ce pouvoir par le C. R. P.	3.
18. Janv.	Concession au C. R. P. du titre de Pr <sup>es</sup> ident ap. du Congo. — Le T. Foussot nommé Vice-Pr <sup>es</sup> ident.	3.
15. Déc.	Modification au titre des Bulletins, Circulaires etc., consistant à y omettre le nom propre de la Cong <sup>e</sup> .	217.
"	Id. au mode de publication du Bulletin, à faire désormais par semestres et provinces. Règles à ce sujet.	219.
30 Nov.	Neuvaine de prières pour le St Père.	221.
28 Août.	Lect. relatif aux anniversaires de la Cong <sup>e</sup> , et spécialement de la fondation de la Société du St Cœur de Marie.	222.
13 Janv.	Lettre du C. R. P. à M. le Curé de N. D. des Victoires, demandant d'y célébrer cet anniversaire.	226.
21 Janv.	Réponse de M. le Curé.	228.
28 Août.	Lect. relatif à l'anniversaire de la mort du V. Père.	229.
"	Déc. instituant une fête commémorative, de l'inauguration du Sup. g <sup>e</sup> , et la fixant p <sup>r</sup> le C. R. P. au 10 fév.	231.
27 Juill <sup>t</sup> .	Indult p <sup>r</sup> dire la St <sup>e</sup> messe en noir aux jours doubles, une fois la semaine dans les missions.	235.

1867. — Indult accordant p<sup>r</sup> le 2 août, fête de N. D. des Anges, une Indulgence plénière, avec faculté de dire une messe votive de Beata (concep<sup>t</sup>: du 12 mars 1864.) 561.

14 avril — Nominaton du E. R. P. comme Pro-Vic ap. de Sierra-Léone. 562.

9 juin — Délégation de ses pouvoirs au T. Blanchet. »

### 1866. Actes relatifs aux Provinces et C<sup>t</sup>és

29 juin — Erection de la C<sup>t</sup>e de la S<sup>t</sup>e Famille à Coulon. 7.

10 mai — Déc. détachant la C<sup>t</sup>e de Zanzibar de la Providence (Réunion), et l'érigant en C<sup>t</sup>e indépendante. 10.

13 juin — Déc. supprimant la C<sup>t</sup>e de l'Imé-Concept<sup>t</sup> au Port-Louis (Haïti). 11.

27 fév. — Déc. autorisant des constructions, achats et échanges à S<sup>t</sup>-Michel. 12.

21 Nov. — Déc. autorisant à construire une chapelle à Cellule, et acceptant le testament à cet effet de Mère Emmanuel. 236.

» — Déc. autorisant à construire une chapelle à Blachroch. 238.

1867.  
28 mars — Autorisation à N. D. de Langonnet de deux congéments, de la

16 mai. <sup>et</sup> construction d'une buanderie, etc. 566.

19 mars — Id. de constructions à Rockwell. 567.

### Actes relatifs aux Pères

Adm. aux vœux perp<sup>ls</sup>. — 1866. — T. T. Chauvière et Lefevre, p. 14; T. T. Le Bozec, Ott, Marcot, Steurer, Jégou, Suard, Schaal, Renaud, p. 239.

Adm. à la Prof<sup>a</sup> 1866. — T. T. Lapeyre, Tellerin, Graf, Stoll, Brachen, Tower, Heizmann, Machon, Delorme, Ritter, Le Guin, trec, Eigenmann, Robo, Raoux. 239.

Nominat<sup>ms</sup> de Sup<sup>rs</sup> — 1866 — Les T. T. Fritsch, à Coulon, Simonet à Ditionville (Haïti), Grasser, au Trou-Vaillant, Corbet, à Port d'Espagne, Krammer, à Mana. 240.

1867 Le T. Duby, sup<sup>a</sup> à Dakar, Le Temec à Gorée. 562.

Placement de nouv<sup>s</sup> Prof<sup>s</sup> — 1866. — T. T. Lapeyre à Farid, Tellerin à Langonnet; Graf à Cellule, Heizmann et Ritter à Marienstadt; Brachen à Sierra-Léone, Tower à Chandernagor, Machon à Zanzibar, Delorme au Gabon; Stoll en Sénégambie, Eigenmann au S<sup>t</sup>-Cœur de Marie; Robo et Raoux à S<sup>t</sup>-Pierre (Martinique). 240.

- Mutations. 1866. — E. S. Moaistre à Coulon, Lejeune à Cellule,  
 Duparquet au Congo; Symonin à Cayenne, Chenay  
 à Haïti, Chauvière et Guérin à St-Louis. 241.  
 1867. — Ledhui à Cayenne, Le Strat à St-Élan, 568.  
 Retours en France. 1866. — E. S. Symonin, Ledhui, Wélty, Chervens. 15.  
 1867. — E. S. Horner, Le Strat, Gufrion, Duparquet, M. J.  
 Nobis, M. Jougé. 568.

## Actes relatifs aux Frères.

- Admiss.<sup>ns</sup> aux Vœux p.<sup>ls</sup> 1866. — F. F. Alexandre, Solycarpe, Etlevatin, 15  
 — F. F. Agathange, Mouri, Juste, p. 242 — 1867. — F. F. Eudéphose,  
 et Urbain. 569.  
 — aux Vœux de 5 ans 1866. F. F. Sébastien, Léonard, Urbic, Jean-de-  
 la-Croix, Michel Ange, p. 15; — F. Marie-Sabrick, p. 242.  
 — 1867. F. F. Joseph d'Armathie, Emmanuel, Donat, Ciburce. 569.  
 Adm. à la Prof.<sup>n</sup> 1866 — F. F. Gélase, Clément, Denis, Hoermann,  
 Claver, p. 15. — F. F. Cléophas, Emilien, Marie-Auguste,  
 Marie-Georges, Bernardin, Sysimaque, Marie-Em-  
 manuel, Odéric, Thomas p. 242. — 1867. — F. F. Oscar,  
 Christian, Edouard, Franc<sup>s</sup> Régis, Conrad, Gaudens,  
 Lazare, Gustave, p. 569. — F. F. James, Wilfrid, Rodriguez, 570.  
 Mutations et Placements. 1866. — F. F. Claver, à Sierra-Léone, Hoermann  
 à Rome, Grégoire à St-Michel, Gélase, à Cellule, Clément  
 à St-Élan; Mathieu au St-Cœur de Marie, p. 15. — E. F.  
 Franc<sup>s</sup> Xavier à Langomet, Sébastien à Cellule, Sacôme  
 à Cellule, Saul à la Maison-mère; Denis à Coulon; Tho-  
 mas en Sénégambie; Hoenn. au Gabon; Emilien au St-Cœur  
 de Marie; Cléophas, Bernardin et Sysimaque à Lang<sup>t</sup>;  
 Marie-Georges à Cellule; Marie-Auguste et Marie-  
 Emmanuel à la Providence, Odéric au Gabon. 243.  
 — 1867. — F. F. Oscar, à St-Michel, Gaudens, Lazare et Gus-  
 tave à Marienthal, Conrad à Kaiserswerth, Edouard  
 à Rockwell; Christian, à Sierra-Léone, Régis à la  
 Trinidad; James, Wilfrid et Rodriguez à  
 Yves et Donat à Coulon; Ciburce à St-Élan,  
 Innocent à la M.-Mer; Aloÿsius à Blackrock. 570.

Retours en France. 1866. - F. & Emmanuel, Antonin, p. 16 - Marie-Joseph p. 243. - 1867. Valentin. 570.

Actes relatifs aux Nov.<sup>s</sup> et Scolast.<sup>s</sup>.

- Adm.<sup>ns</sup> au Noviciat 1866. - M. Cyprien, p. 16. - 1867. M. M. Besserat, Cogniard, Foustereau. 571.
- au Scot.<sup>t</sup> 1866. M. M. Carrie, Sallès, Kratz, p. 16.; Wick, Le Beller p. 243; - 1867. M. M. Fouillot, Binder. 571.
- au Petit Sc.<sup>t</sup> de N.D. de Langt. 1866. M. M. Schurr, Adolphe, Martin. 16. M. M. Koelfer, Schleweck, Bischoff, Blatterer. 244.
- 1867. M. M. Tretz, Hamon, Ricarda (Louis), Risch, Bader, Gunsett, Ernst. 571.
- A Cellule. 1866. M. M. Mayer, Juillard (Pierre), Gschon, Faluch, Jober, Bertrand. p. 16.; Flancix, Bard, Giraud. 244.
- 1867. M. M. Viallon, Riton. 571.
- A Blackrock. 1866. M. Fitz-Barry, Murphy, Kennealy. 244.
- 1867. M. M. Kenny, Dunne. 571.
- A. 1<sup>er</sup> Joseph de Ngazobil. 1866. M. M. Sene, Dorsay, Sok. 244.
- Placements provisoires M. M. Humbrecht (Joseph) à Rome, Dessaint à Cellule. p. 16. Cyprien à Cayenne, Clairpanain au Sém. Colonial; Humbrecht (Erasmus) et Lacroix à Langt.; O. Hambo, Duval, Lahiff et Cellier à la Trinitad; Tarnetier à Blackrock. p. 244.; Krentz à Marienstadt; Corcilus à Langomet. 571.

## Actes relatifs aux Novices-Frères.

- Adm.<sup>ns</sup> à Langonnet 1866. F. F. Meliton, Paulin p. 17; Ekeophile, Joseph-Marie. 572.
- Au St-Cœur de Marie. F. Felix p. 17. - Samuel, Christophe. 571.
- A Cellule: F. F. Anatole p. 17 - Fructueux, Elie. 244.
- A Blackrock: F. F. Engelmann, Juvenal, Kenny, Silas, Simon, Elzéar p. 245. - F. F. Marie, Kieran, Marie-Albert, Kévin. 572.
- A Marienstadt: F. F. Léopold, Leo, Norbert, Hilian, Bruno. 244.
- Surtbert, Lambert, Boniface, Engelbert. 572.

Placements. <i>F. Alban</i> , à <i>S<sup>t</sup> Maris de Gambie</i> . . . . .	572
Retours en France. <i>F. Odeur</i> . . . . .	"

## II. Avis et Recommandations.

Information spéciale à envoyer pour toute autorisation administrative - Mode de la faire . . . . .	245
Les <i>Sorties</i> du Bulletin à lire en chapitre - Temps et mode de cette lecture p. les <i>Frères</i> . . . . .	247
Neuvaine de prières à faire p. chaque membre défunt - Bille de décès à afficher . . . . .	249
Qu zèle p. la multiplication des vocations - Moyens à prendre - Notice de la Cong. à répandre - Nouvelle Notice imprimée en <i>Sénégal</i> . . . . .	572

## III. Nouvelles diverses de l'Institut.

Nécrologie. 1866. <i>S. S. Vincent</i> mort le 17 mars; <i>Nou</i> , le 22 mar; <i>Rouvé</i> , le 29 juin p. 17 - <i>Vandel</i> le 10 sept.; <i>Risch et Engel</i> , le 10 nov. . . . .	251.
- <i>S. F. Jean-Marie</i> , le 22 mar; <i>Barnabé</i> , le 15 mar . . . . .	18.
- 1867: <i>J. Satrocle</i> , le 4 Janvier . . . . .	576.
Faits divers. du 1 <sup>er</sup> semestre - 1866. Association de prières p. les noirs. - Son extension. . . . .	20
- Le <i>S. Lawenbruck</i> à la <i>Maison-Mère</i> . Son mal d'yeux . . . . .	21.
- Allocutions à nos missions . . . . .	22.
- Exposition de l'Œuvre ap. à Paris . . . . .	24.
- Le <i>C. R. P.</i> à <i>N. D. des Vict.</i> le dim. de l'Épiphanie . . . . .	25.
Idem. du 2 <sup>e</sup> semestre 1866. Le <i>Card. Gousset</i> - sa mort - Ses rapports avec la Cong. . . . .	253.
- Retraite ann <sup>le</sup> des Pères à la <i>M. Mère</i> . . . . .	257.
- Fête anniversaire de notre Fondation à <i>N. D. des Vict.</i> . . . . .	262.
- Nouvelle chasse p. les restes du <i>V. Père</i> . . . . .	268.
- Procès verbal de cette déposition . . . . .	270.
- Reliques et photographies du <i>V. Père</i> . . . . .	273.
- Photographies du <i>C. R. Père</i> . . . . .	275
- Retraites et prédications diverses. . . . .	279.

- Ministère et santé du C. Lawenbruck . . . . . 280.
- Concession de livres du Ministère . . . . . 281
- Don de livres d'un curé ancien élève de M. Bertout . . . . . "
- Question de la Béatification de Chr. Colomb. - Lettre du Card.  
Lennet au C. R. Père - Réponse de celui-ci . . . . . 282.
- Cause de Béatification de M. Olier . . . . . 285.
- Chronique du journal L'Opinion nationale, où figure le C. R. P.,  
au sujet de l'union maritime . . . . . 286.
- Faits divers du 1<sup>er</sup> sem. 1867. - Du 1<sup>er</sup> e<sup>re</sup> - Remarques p<sup>r</sup> sa cause . . . . . 577.
- Fête anniversaire de l'Élection du C. R. P. - Sa santé . . . . . 582.
- Offices célébrés par le C. R. P. à la Fête ann<sup>le</sup> de la S<sup>te</sup> Enfance, le  
Dim. de l'Épiph. à N. D. des Vict. . . . . 584.
- 2<sup>e</sup> l'Œuv. ap. : Résumé historique de sa naissance et de ses déve-  
loppements - Difficultés soulevées par M<sup>lle</sup> Duchesne, heureu-  
sement terminées - Nouvelle Présidente g<sup>né</sup>. . . . . 587.
- Rapport au Card. Barnabò lors de la fondation de l'Œuv. ap<sup>te</sup>. . . . . 597.
- Son état actuel - Objets recueillis - Missions secourues - Annales  
de l'Œuv. - Avis et recommandations à ce sujet . . . . . 600.
- Notice abrégée sur cette œuvre . . . . . 604.
- Exposition présidée par le Prince. Allocution du Prélat. . . . . 608.
- Fêtes de Rome. - Audience de M<sup>gr</sup> Hobès et Bénédiction à la  
Cong<sup>g</sup> et à ses œuvres . . . . . 611.
- Lettres du S<sup>te</sup> Père en faveur du sem. franc<sup>s</sup> - Recueil imprimé  
distribué aux évêques . . . . . 615.
- Legs fait au C. R. P. par M. Lefèvre, et donné par lui à la Cong<sup>g</sup>. . . . . 620.
- Union de prières avec l'Œuv. de N. D. d'Afrique. Lettre du S. Ducat  
et réponse du C. R. Père . . . . . 622.
- Allocutions à nos missions . . . . . 627.
- Du C. R. Lawenbruck - Opération de la cataracte . . . . . 630.
- Changement au Ministère de la Marine de M. de Chasseloup-  
Laubat. Nos difficultés avec lui. Bonnes dispositions de son  
successeur, M. Rigault de Genouilly . . . . . 632.
- Mort de M<sup>gr</sup> Coquerneau, Amm<sup>on</sup>. de la flotte, remplacé par M.  
Orégaro . . . . . 635.
- Rebruité de M. du Chayla, chef de bureau. Ses rapports avec  
nous - ses services à la Religion . . . . . 636.



- Oeuvres proposées et non acceptées, 1<sup>er</sup> sem. 1866. — Ténitencier à l'île-  
du-Servant — Chapelle du St-Sépulcre, à Gaultelou, près  
Lille — Collège de St-Saul (Réunion) — Mission de  
Satna (Inde) . . . . . 26.
- 2<sup>ème</sup> sem. 1866. — Éclerimage de N. D. de la Salette, près-Morlaix —  
Collège de Trioude, Ecole de Vernet-la-Garenne, Éclerimage  
de N. D. d'Orcival (Auvergne) — Orphelinat à Bomm  
(Allemagne) — Mission de La Dominique . . . . . 288.
- 1<sup>er</sup> sem. 1867. — Orphelinat à Étern, près Douar — Éclerimage de  
Kientzheim — Collège de Cusset (Auvergne) — Hospice de  
Montgenèvre (au sommet des Alpes) — Maison d'éducation à  
Gibraltar — Mission des Colimaçons (Bourbon) — Mission  
près de Rochester (Etats-Unis) . . . . . 638.

## Province d'Europe.

### Maison - Mère.

#### Nouvelles concernant la C<sup>te</sup> en général.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. Anniv.<sup>te</sup> de la mort du V. Père, Visite de C<sup>te</sup> à son tom-  
beau; Sermons du C. R. P., Prières p<sup>o</sup> la Cong<sup>o</sup>; Conf<sup>o</sup> du S. Liber-  
mann — Ordin.<sup>o</sup> à la chapelle de C<sup>te</sup> — Salut à Paris — Prof.  
de Trèves, Réception de Nov. — Nouveau maître-autel — Messe  
et Comm.<sup>o</sup> g<sup>o</sup> du Jeudi St par le C. R. P., son séjour à la C<sup>te</sup>. —  
Fête du lundi de la Pentecôte, réception de Scot. — Fête  
du C. S. Sacram<sup>t</sup> — S. S. Dymonin et Welty revenus de Mission.  
— Mort du F. J<sup>o</sup> Marie. . . . . 30.
1866. 2<sup>ème</sup> Sem. Visite du Nonce, M. S. Vuillot etc. — Pères et Frères  
revenus de mission — Séjour du C. R. P. — Prof.<sup>o</sup> et prise d'habit.  
— Travaux d'installation — Fête de Noël, crèches. . . . . 293.
1867. 1<sup>er</sup> Sem. Annivers. de la mort du V. P., Conf<sup>o</sup> par le S. Chevane-  
— Anniv.<sup>te</sup> de l'Élection du C. R. P., Bonbons du St-Père — Pères  
et frères revenus de mission, M<sup>o</sup>g: Robès — Fête de la Pentec.,  
Invitations d'étrangers. . . . . 641

### Noviciat.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. Personnel — Ministère des Nov. au carême — Retraites

- prêchés par eux. — Autorisation d'avoir le S. Sacrem<sup>t</sup> à Naza-  
reth (Monsivry). . . . . 38.
1866. 2<sup>ème</sup> Sem. Prof<sup>o</sup> du mois d'août; nouveaux Nov. — Retraite,  
Ordin<sup>o</sup> par le V. Oncle. — Nouv. Prof<sup>o</sup> de 3 nov. — Nouveaux arri-  
vés — Sersommel . . . . . 297
1867. 1<sup>er</sup> Sem. Arrivée de M. Browne de la Trinidad — Fête du  
C. R. P.; discours d'un des Nov. Réponse du C. R. P. — Ordin<sup>o</sup>  
— Adm<sup>o</sup> de M. M. Cogniard et Goussereau, allocution du  
S. Hoemel . . . . . 644

## Grand-Scolasticat.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. Sersommel — Fête patron<sup>le</sup> — Pèlerinage à N. L. des  
Vict.; mois de Marie — Mois du Sacré Cœur; Fête de S. Louis  
de Gonzague — Travaux manuels du semestre . . . . . 39.
1866. 2<sup>ème</sup> Sem. Examens, pèlerinage à Longpont — Translation  
de la châsse du V. S. — Bénéd<sup>o</sup> des statues du jardin etc. —  
S. Lejeune remplacé par S. Eigenmann — Nombre de Scol.; retraite  
— Fête des S. S. Anges; visite du C. R. P.; distrib<sup>o</sup> des portraits  
du V. S. — Fête de Noël, crèche — Offrandes p<sup>r</sup> le S. Père. . . . . 600.
1867. 1<sup>er</sup> Sem. Fête de Jésus Docteur. — Fête du C. R. P.; Souper  
avec les Scol.; photog<sup>ie</sup> de S. Louis de Gonzague, Fête de S. Louis  
de Gonz.; 9<sup>è</sup> messe par M. Jouga; M<sup>gr</sup> Hobès — Ord<sup>o</sup> de S. Louis 647.  
C<sup>te</sup> et Noviciat des Frères.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. Retraite et Prof<sup>o</sup> de Mars. — Sersommel restreint — Tra-  
vaux des Frères. . . . . 42.
1866. 2<sup>ème</sup> Sem. Recrus de Novices. — Retraite ann<sup>le</sup>; Prof<sup>o</sup> de 5 nov.,  
Vaux perp<sup>le</sup> du F. Mawr — Distrib<sup>o</sup> des Photog<sup>ie</sup> du V. S. et du  
C. R. P. Etat du Nov<sup>t</sup> . . . . . 303
1867. 1<sup>er</sup> Sem. Visite du C. R. P. aux Frères, le jour de sa fête —  
Recrus des divers Noviciats — Fête de S. Joseph, retraite,  
Prof<sup>o</sup>; prise d'habit; allocution du C. R. Père. . . . . 656

## Séminaire colonial.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. Etat g<sup>ral</sup>; mois de S. Joseph, dévouement des prêtres  
sortis du séminaire, à la Guadeloupe — Exécutions du carême  
à Billancourt — Fêtes de la Pentec. — Ordin<sup>o</sup> de la Ermité. Salut  
d'adieux des nouveaux prêtres, par M<sup>gr</sup> Bossat. — Catechismes et  
1<sup>ers</sup> Comm<sup>o</sup> d'enfants pauvres . . . . . 42.

1866. 2<sup>e</sup> Sem. - Visite de M<sup>gr</sup> de Mérode - Assistance au Sacre de M<sup>gr</sup> Bétel - de M<sup>gr</sup> Lynch, év. de Glasgow - Vacances, rentrée, retraite - Ordination de Noël; Salut de départ - Adoration p<sup>r</sup> le S<sup>t</sup> Père. 307.
1867. 1<sup>er</sup> Sem. - Santé du R. P. Gaultier - Fête de la Pentecôte: M<sup>gr</sup> le Nonce empêché; sa lettre d'excuses au C. R. P. - Ministères divers: abjurations, 1<sup>ères</sup> Comm<sup>es</sup> d'adultères, mariages réhabilités - 1<sup>ères</sup> Comm<sup>es</sup> d'enfants pauvres - Retraites et prédications - Visites au séminaire. 652.
- Cité de N.D. de Langonnet.
1866. 1<sup>er</sup> Sem. - Epidémie de peste vérole - Retraite de 99 Frères à St. Etan. Anniv<sup>rs</sup> de la mort du V. Père - M<sup>gr</sup> Bétel, év. nommé de Vannes: sa dévotion à N. D. des Vict., accueil aux C. S. Danger et Guyot à Vannes, assistance à notre Fête de la Pentec. - Récept<sup>es</sup> de Scol. et Nov. Fr. - Fête-Dieu - 1<sup>ère</sup> Comm<sup>e</sup>: au Collège - Personnel Prédications au dehors. 48.
1866. 2<sup>e</sup> Sem. - Distrib<sup>ts</sup> des prix - Vacances des Scol.; adm<sup>es</sup> au Baccalauréat - Recrue envoyée au G<sup>l</sup> Scol. Personnel du S<sup>t</sup> scol. - Retraite des Frères - Rentrée du Collège - Reti<sup>tes</sup>; récept<sup>es</sup> de Scol. - Visite de M<sup>gr</sup> Bétel - Vacances de Noël, Santé - Mort de M. de Lescaut; ann. de la maison. 309.
1867. 1<sup>er</sup> Sem. - Fête du 2 fév. id. du C. R. P. - Retraite des Frères; vœux Prédic<sup>es</sup> et Reti<sup>tes</sup> - Prise d'habit à la Pentec. - Fête du S<sup>t</sup> Sacram<sup>ts</sup>; id. de St. Louis de Gonz. - 1<sup>ère</sup> Comm<sup>e</sup>: au Collège - Sardon à St<sup>e</sup> Barbe - Malades, fièvre, mort d'un élève. 660.
- Colonie de St Michel.
1866. 1<sup>er</sup> Sem. - Visite du Procureur Imp<sup>l</sup> - Fêtes de Saques; 1<sup>ère</sup> Com<sup>e</sup>: des Colons - Bénéd<sup>ic</sup> de 1<sup>ère</sup> pierre et construction d'une aile au bâtim<sup>ts</sup> et d'une buanderie - Améliorations, travaux, récoltes G<sup>l</sup>. 52.
1866. 2<sup>e</sup> Sem. - Saison<sup>!</sup>; Frères, Colons - Désordres heureusement arrêtés; punitions, amendement - Bon esprit général; traits en yverne - Visite de l'Inspecteur; id. de M<sup>gr</sup> Bétel - Cultures et récoltes - Construct<sup>es</sup> - Mort édifiante d'un enfant. 316.
1867. 1<sup>er</sup> Sem. - Visite du Proc<sup>ur</sup>: Imp<sup>l</sup>, sa satisfaction - Bienveillance de l'Adm<sup>in</sup>; développem<sup>ts</sup> de la col<sup>le</sup>: diverses recrues - Poèmes dispos<sup>ts</sup> g<sup>l</sup>es des enfants, Reti<sup>tes</sup> et Com<sup>es</sup> pascals. - Récoltes. 665.

C<sup>té</sup> de St Ilan.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. - Concess.<sup>n</sup> d'une chapelle intérieure - Retr.<sup>te</sup> des Frères - Retr.<sup>te</sup> pasc. le des Colons - Promenade à St. Briuc - 1<sup>ère</sup> Com.<sup>n</sup> et Conf.<sup>n</sup> par M<sup>gr</sup>. de St. Briuc - Œuvre maritime, de nouveau proposée et refusée indéfiniment. 56
1866. 2<sup>e</sup> Sem. Mutations. - Préservation de Esyphus, Choléra - Visite de l'ensp.<sup>n</sup> - Sélerinage à N. D. d'Espérance 320
1867. 1<sup>er</sup> Sem. - Mutations: S. Sedhui remplacé par le S. Lestrat, S. Eusebe par S. Ciburce - Préservat.<sup>n</sup> du choléra - Difficultés du côté de l'Admin.<sup>n</sup>: rapport de M. de Watterville contre la colonie - Fête de St. Joseph; retraite pasc.; Sélerinage à N. D. d'Espérance. - 1<sup>ère</sup> Comm.<sup>n</sup>; Fête - Dieu. 668

C<sup>té</sup> de Cellule.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. Person<sup>l</sup> du sém., du scol. et de l'Orphel.<sup>n</sup> - Admiss.<sup>n</sup> de Scol. Fête du 2 fév. - Projet de construction d'une chap.<sup>lle</sup> - Instruct.<sup>n</sup> du S. Hubert à l'apos.<sup>n</sup> de l'œuv. ap. à Clermont - Inauguration du rit romain par nos Frères à Riom; rapports avec le clergé; M<sup>gr</sup>. Grimardias év. nommé de Cahors - Secours porté dans un incendie près de Cellule - Maladie contagieuse aux environs, préservat.<sup>n</sup> de la C<sup>té</sup>. 62
1866. 2<sup>ème</sup> Sem. Bénéd.<sup>n</sup> de la chap.<sup>lle</sup> des Enfants de Marie - Distrib.<sup>n</sup> des prix - Retr.<sup>te</sup> des Frères; prise d'habit. - Inondation - Rentrée, Personnel des élèves - Mutations des Frères. S. Corbet - Retraite des enfants, par le S. Chevaux - Prise d'habit de scol. - Nominat.<sup>n</sup> du S. Martin comme Instituteur public - Mort de la Mère Emmanuel 323
1867. 1<sup>er</sup> Sem. Regrets du départ du S. Corbet; fonctions des Frères - Epiphanie: création d'une associat.<sup>n</sup> des S. S. Janges parmi les élèves - Fête des 2 et 10 Fév.; loterie p.<sup>r</sup> le sanctuaire des Enf.<sup>ts</sup> de Marie - Mois et fête de St. Joseph - Sentec. Prise d'habit de scol. - Concours g.<sup>l</sup> en l'honneur de Marie - Relations antér.<sup>es</sup>; témoignages de sympathie. - Fête de St. Pierre. 671

C<sup>té</sup> de Bordeaux.

- 1866 1<sup>er</sup> Sem. Ministère; offices et chants de la chap.<sup>lle</sup> - Mois de

St. Joseph, inaugurat. de la statue — Mois de Marie Ador.<sup>7</sup> p.<sup>6</sup> 60.  
 1866. 2<sup>me</sup> Sem. Pèlerinage de Verdélais — 9<sup>me</sup> annivers.<sup>re</sup> de la fond.  
 de l'Œuv. ap. — Fête de St. Anne — Miss.<sup>es</sup> en passage — An-  
 nivers.<sup>re</sup> de la Bénéd. de la Chapelle. 330.

1867. 1<sup>er</sup> Sem. Marche ord.<sup>re</sup> de la C<sup>te</sup> et de ses œuvres — Mois de  
 St. Joseph suivi, sa nouvelle statue; Assoc. p.<sup>re</sup> son culte perp.<sup>te</sup> —  
 — Mois de Marie: prédications; Adorat.<sup>re</sup> perp.<sup>te</sup>; pèler.<sup>re</sup> de Calence  
 — Nouveau maître-autel, sa description; secours provid.<sup>ls</sup> — Ex. 676.  
 pos.<sup>re</sup> de l'Œuvre ap. locale.

C<sup>te</sup> de Toulon.

1866. 2<sup>e</sup> Sem. Désirs d'y voir venir nos Pères; arrivée et accueil du  
 S. Tritsch — Id. du S. Maître et F. Denis — Hospitalité aux  
 Miss.<sup>es</sup> partants — Départ et adieux de M. de Montéty — Visite  
 et départ de M. de Broglie — Œuvres de la C<sup>te</sup>; chap.<sup>le</sup>; patron.<sup>re</sup> 333.

1867. 1<sup>er</sup> Sem. Installat. au couvent; arrivée des F. F. Yves et Donat —  
 Visite et bienveill.<sup>ce</sup> de M. G. — Offices; carême suivi; Chaire;  
 procession de Fête-Dieu — Organis. de l'œuv. de jeunesse; Céri-  
 monie de recept.<sup>re</sup> de membres — 1<sup>ères</sup> Com.<sup>re</sup> des enfants; mois de Marie.  
 — Pèlerinage à N. D. de Bome-Garde. 680.

C<sup>te</sup> de Rome.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. Audience du S. Père au P. Freyd — Rentrée au Novit.  
 de M. Eigenmann, remplacé par M. Hombrecht; ordin.<sup>re</sup> des  
 scol. — Pèlerinage à Ostie sur un vapeur pontifical — Ordin.<sup>re</sup> de la  
 Trinité; 9<sup>e</sup> repas, Cardinaux, Evêques, etc. — Visites de divers  
 Prélats — Article de M. Dumas dans l'Echo de N. D. des Vict.  
 p.<sup>re</sup> la Chapelle — Etat général du Sém.<sup>re</sup> durant le semestre;  
 nombre et piété des élèves — Santé; fatigues du S. Freyd. . . 68.

1866. 2<sup>e</sup> Sem. Voyage du S. Freyd aux Eaux-Bonnes p.<sup>re</sup> sa santé etc.  
 — Succès du Sém.<sup>re</sup> aux concours; Art. du journal Le Monde.  
 — Argument.<sup>re</sup> publ. au Collège romain le S. Eschbach choisi  
 p.<sup>re</sup> argumenter — Rentrée des élèves. — Dons de l'Archiconfrérie  
 Visites M. M. g.<sup>re</sup> Moglia et Bailles. — Audience du S. Freyd près  
 du S. Père — Etrennes de Noël à la C<sup>te</sup> 338

1867. 1<sup>er</sup> Sem. Etrennes du S. Père — Institut. Italien p.<sup>re</sup> le 9<sup>e</sup> Scol. —  
 Récept.<sup>re</sup> des restes de S. Lanuain — Hospital.<sup>re</sup> et dîner à aies

Cardinaux, Evêques &c. — Recueil imprimé sur le Sém.<sup>u</sup> français distribué aux évêques de France — Excellent esprit du Sém.<sup>u</sup>; Associat.<sup>u</sup> entre les élèves. 68.

## Allemagne.

### C<sup>té</sup> de Marienthal.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. M<sup>gr</sup> Helchers, archev. de Cologne — Guerre de la Prusse et l'Autriche — Foi du peuple à cette occasion. — Erudence de nos Pères, accusés d'être Autrichiens; ils sont défendus par le Landrath — Offre de l'Établi<sup>st</sup>. p.<sup>r</sup> y loger les Blessés 73.
1866. 2<sup>me</sup> Sem. Visite du nouvel Archev. de Cologne — Affluence de soldats pèlerins à Marienthal; protect. du 5<sup>e</sup> Scapulaire — Souscription p.<sup>r</sup> une église après un sermon du S. Bangratz — Reti.<sup>te</sup> annuelle des Pères. — Affaiblissement de la rue du S. Burg. 342
1867. 1<sup>er</sup> Sem. Modifications au 1<sup>er</sup> contrat avec l'Archev.; bienveillance de M<sup>gr</sup> — Cataracte sur les yeux du S. Burg; voyage projeté du E. R. P. en Allemagne — Satisfaction donnée par les D<sup>ém</sup>istés — Prédications à Koerdorf; zèle des catholiques — 1<sup>re</sup> Com. préparée à Dattenfeld 688

### C<sup>té</sup> de Marienstadt.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. Desserte de Selbach, acceptée provisoirem<sup>t</sup> — Le S. Steurer, noyau d'un C<sup>t</sup>. Scol. — Orphelinat; M<sup>gr</sup> de Limbourg heureux du bon état de l'œuvre — Visite de la Grand. — Belle récept.<sup>u</sup>; Confirmation — Succès du carême et des Tâques à Marienstadt, id. à Koachenbourg — 1<sup>re</sup> Com. à la Eriniki — Tête du C<sup>t</sup>. lérinage — Ouvr. de la S<sup>te</sup> Enfc<sup>u</sup>-Guerre, bande armée menaçant Marienstadt. 77.
1866. 2<sup>e</sup> Sem. Retraite des Tr.<sup>u</sup>; prise d'habit — Commenc<sup>t</sup> d'un coll<sup>g</sup> et d'un C<sup>t</sup>. Scol., espérances p.<sup>r</sup> l'avenir. — Person<sup>l</sup> des Pères, Père Hoofbauer malade — Attachem<sup>t</sup> des habitants — Bienveill<sup>ce</sup> de M<sup>gr</sup>, dessins de la belle église de l'abbaye. 348.
1867. 1<sup>er</sup> Sem. Tête de Noël — Le 2<sup>e</sup> fév.; prise d'habit, profes.; vauv perp<sup>l</sup> du S. Juste — Mois et fête de S<sup>t</sup> Joseph; 1<sup>re</sup> Comm<sup>u</sup>; mois de Marie — Orphel.<sup>u</sup> prospère, mort d'un enfant — S<sup>t</sup>. ministère;

fatigues — Etat du S. Hoßbauer — Le Gouv.<sup>t</sup> prussien ratifie la vente de Marienstadt; espoir p.<sup>r</sup> la restauration de l'église. 693.

### C<sup>té</sup> de Kaiserswerth.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. Emérites — Fêtes de Noël, temps pascal — Fêtes de Pentec. — Don de 2 autels; loterie p.<sup>r</sup> la chapelle — Travaux ap.<sup>res</sup> aux environs. 83.

1866. 2<sup>e</sup> Sem. Embellissement à l'église, secours gratuit de 2 ouvriers, depuis postul. Frères — F. Bangratz — Incendie près de la mais.<sup>n</sup>; secours aux victimes — Visite de Noz.<sup>t</sup> 350.

1867. 1<sup>er</sup> Sem. Nombre des Confes.<sup>ns</sup> et Comm.<sup>ns</sup> de 1866; affluence à l'égl. du couvent — Retir.<sup>e</sup> aux Ursulines — Catechismes à l'école de Lohausen. Temps pascal — Mois de S. Joseph — Jubilé de S. Suitbert. 697.

## Irlande.

### C<sup>té</sup> de Blackrock.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. D. Leman invité par le maire de Dublin — Fête du 2 fév. — Fête de S. Patrick; bénédiction d'une salle de récréat.<sup>n</sup>; banquet — Soirée du lundi de Pâques — Chap.<sup>le</sup> provisoire — Mouvement en Irlande, question de la liberté d'ensem.<sup>t</sup> 85.

1866. 2<sup>e</sup> Sem. Rentrée; préservation du choléra — Ser.<sup>ts</sup> du Scot.<sup>t</sup> et du Nov.<sup>t</sup>; prise d'habit — Séance académique — Concours et prix à l'Université Cathol. — L'Orchestr. de Dublin nommé Card.; dîner chez le Lord-Maire en son honneur — Approb.<sup>t</sup> par Ngr. de l'Assoc.<sup>n</sup> de prières p.<sup>r</sup> les noirs; sa propagation — Férianisme; Assoc.<sup>n</sup> Cath.<sup>que</sup> dans le pays. 353.

1867. 1<sup>er</sup> Sem. Maladies; D. Marcot; rougeole au collège — Prosperité de l'Établ.<sup>t</sup>; fête de S. Patrick, banquet — Eose de son pierre de la chapelle. 701.

### C<sup>té</sup> de Rockwell.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. Examens de Pâques: satisfaction de M. Chiebaull; sa promesse d'amener les enfants à l'Exposit.<sup>n</sup> univ.<sup>elle</sup> de Paris. 82.

1866. 2<sup>e</sup> Sem. Voyage de M. Chiebaull; sa visite à la M.<sup>ère</sup>. — Travaux d'install.<sup>n</sup> du Scot.<sup>t</sup>; gazomètre — Œuvres, leur avenir. 358.

1867. 1<sup>er</sup> Sem. Retour de l'opinion publique; l'ennemi du clergé,

de l'Archev. - Fatigues du S. Stoffel; son voyage à Blackrock -  
 Visite du S. Leman; séjour du S. Marcot - Féminisme. . 706.

## Province d'Afrique.

### Sénégal.

#### Cité de St<sup>e</sup> Louis.

1866. 1<sup>er</sup> sem. Baptêmes d'adultes en 1865 - Visite de M<sup>g</sup>. Robès  
 en Év. - Fruits du S<sup>t</sup> ministère en gén<sup>l</sup> - Carême - Mois  
 de Marie; zèle des fidèles - L<sup>e</sup> étails sur la mort du S. Rouvre  
 - Concours près de ses restes - Enterrem<sup>t</sup>; foule, prières p<sup>r</sup> lui. 90.
1866. 2<sup>me</sup> sem. Décoration du S. Duret - Mort de M. Ratié, pro-  
 fess<sup>r</sup>, ami de nos Sères; id. d'une Sœur de S. Joseph, du doct<sup>r</sup>  
 en chef - Passage des S. S. Thomas et Bracken et retour du  
 S. Chauvière - Maladies - Don d'une statue de S. Joseph. 371.
1867. 1<sup>er</sup> sem. Départ des S. S. Le Ternec et Thomas; arrivée  
 des S. S. Lossedat et Guérin - Séjour à la Cité de M. Rouayne,  
 aumônier de Marine - 1<sup>ère</sup> Com<sup>is</sup> - Ouv. des mères de famille  
 - Ouv. des écoles; nombre, nouvelle maison des Sœurs -  
 Départ p<sup>r</sup> France du Gouverneur. . 719

#### Cité de Gorée.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. Mariages des Noirs; ce qui les empêche - Nouveau  
 Command<sup>t</sup>. M. Stige. . 95.
1866. 2<sup>me</sup> Sem. Fièvre jaune, ses ravages - Fatigues de nos Sères;  
 attaques de congestion cérébrale du S. Lossedat - Maladie et  
 mort édifiante du S. Engel - Deuil gé<sup>l</sup>; enterrement à Dakar  
 - Secours des S. S. Lamoise et Kieffer - Mort de 3 sœurs de  
 S. Joseph; secours des Sœurs indigènes. . 374
1867. 1<sup>er</sup> Sem. Ravages et fin de la fièvre jaune. - Remplacem<sup>t</sup>  
 du S. Lossedat par S. Le Ternec - Service p<sup>r</sup> le S. Engel; re-  
 grets des noirs. - Fruits du S<sup>t</sup> ministère - Mois de Marie  
 et autres dévotions. . 722.

### Sénégalie.

#### Cité de Dakar.

1866. 1<sup>er</sup> sem. Transfert du Sém. collég. à S. Joseph; person<sup>l</sup>



de la C<sup>te</sup> - Séjour de M<sup>g</sup>: Kobis; visite de M. Fleuriot de L'Anglé;  
Confirm: Retraites S<sup>t</sup>: Ministère: baptêmes, case hôpital - Cu-  
vier - Crèche p<sup>r</sup>: les petits enfants. 96.

1866. 2<sup>me</sup> Sem. Voyage en France et retour heureux du F. Antonin -  
Ministère extérieur par le S<sup>t</sup> Kieffer; baptêmes - Case-hôpital et  
crèche p<sup>r</sup>: les noirs - Apparition des sauterelles; jardin dévasté;  
- Eravaux du port; abord des paquebots. - Mort du S<sup>t</sup>: Bischo;  
enterrem<sup>t</sup>: deuil gén<sup>l</sup> - S<sup>t</sup>: Duby le remplace; décès de 2 Sœurs  
de l'Im<sup>e</sup>: Conception. 381.

1867. 1<sup>er</sup> Sem. Person<sup>l</sup>:; visites - Culture du jardin; travaux d'ho-  
logerie du F. Jules - Rapprochem<sup>t</sup>: sensible des gens de Dahar  
- Visite de M<sup>g</sup>: - Epidémie; procession et bénédict<sup>n</sup>: p<sup>r</sup>: la conjurer  
- Mort et remplacement des Sœurs de l'Im<sup>e</sup>: Conception; lettre du  
S<sup>t</sup>: Duby à la Sup<sup>re</sup>: g<sup>ab</sup>: 726.

### C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup>: Joseph.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. Nouveaux ravages des sauterelles en Fév. - Inau-  
gurati: de N. D. du Baobab - Maladies F. Jean-M<sup>e</sup>:; S<sup>t</sup>: Welty,  
M<sup>g</sup>: mieux cependant - Consolations; fêtes pascales; baptém.  
d'adultes le Samedi S<sup>t</sup>: - Fête de S<sup>t</sup>: Benoît le Moaure; 1<sup>eres</sup> Com<sup>t</sup>:  
- Mois de Marie - Dons divers obtenus - Rogations; Sente,  
24 Confirmés - Bénéd<sup>n</sup>: d'un débarcadere - Fête de S<sup>t</sup>: Louis de Gonz;  
zèle et piété des enfants. 100.

1866. 2<sup>me</sup> Sem. Mois et fête du S<sup>t</sup>: Cœur de Marie - Fondat<sup>n</sup>: d'un  
5<sup>em</sup>: village, S<sup>t</sup>: Gabriel - Les sauterelles reparaissent en Août;  
process<sup>us</sup>: p<sup>r</sup>: les conjurer - Leur destruction - 2<sup>em</sup>: apparit<sup>n</sup>: en Déc.;  
nouvelle process<sup>n</sup>: - Prières p<sup>r</sup>: l'Église et la Mission - Douleurs  
au sujet des 2 Sœurs mortes - Sortraits et reliques du V. S<sup>t</sup>: et du  
E. R. P. - Santé à S<sup>t</sup>: Joseph; préservat<sup>n</sup>: spéciale - Mutation  
de Personnel - Fric d'habit de 3 petits Scol<sup>s</sup>: indigènes - Bon  
esprit gén<sup>l</sup>: des enf<sup>ts</sup> - Dons à la Mission, M. Herzog - Cultures:  
mil, coton etc. - Jardinage - Ateliers. 388.

1867. 1<sup>er</sup> Sem. Santé de M<sup>g</sup>: et des Sœurs - Voyage de M<sup>g</sup>: en France -  
et à Rome - Est<sup>t</sup>: Scol<sup>s</sup>:; sa régularité - Terreur et accroissem<sup>t</sup>: des  
Sœurs indigènes. - Dévotion au V. S<sup>t</sup>: - Fêtes du 2 et 10 Fév. - Ap-  
parit<sup>n</sup>: des sauterelles en Janv - Incendie, préservat<sup>n</sup>: de l'Établ<sup>t</sup>:

- Médailles p<sup>o</sup> le coton de S<sup>t</sup>. Joseph à l'Expit<sup>o</sup> de Porto- Sta-  
tues: leurs changement de teinte - Bonnes dispositions de l'ad-  
minist<sup>o</sup> locale; M. Flize Com<sup>t</sup> de Gorée - Visite du roi de Saloum. 734.  
C<sup>té</sup> de Joal.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. Incendie de l'église - Secours demandés - Réparations -  
Communions. 106.

1866. 2<sup>me</sup> Sem. Chap<sup>l</sup>e et case provisoire du S<sup>t</sup>. Sainoise - Restaurat<sup>o</sup>  
de l'église - Dons divers. Concours des noirs. Bénéd<sup>o</sup> de l'église.  
- Le S<sup>t</sup>. Sainoise remplace à Gorée et à Gambie les S<sup>tes</sup> morts ou  
malades. Sa santé - Compte-rendu du S<sup>t</sup>. ministère p<sup>o</sup> l'année  
1865-1866. 400.

1867. 1<sup>er</sup> Sem. Abandon momentané de Joal - Expédition contre le  
Marabout Maba - Massacre de nos troupes à Crofat. Revanche. 743.  
C<sup>té</sup> de S<sup>te</sup> Marie de Gambie.

1866. 1<sup>er</sup> Sem. Com<sup>o</sup> pascales. Retours consolants de jeunes gens -  
Baptême d'un Marabout mourant - Ret<sup>o</sup> annuelle des S<sup>t</sup>. S<sup>t</sup>.  
Duby et Vandel à S<sup>t</sup>. Joseph. Le S<sup>t</sup>. Lacombe les remplace. Mois  
de Marie Fête des fidèles - Allocat<sup>o</sup> du Gouver<sup>t</sup> aux S<sup>tes</sup> p<sup>o</sup>  
les pauvres - Le Colonel d'Arcy Administr<sup>o</sup> - Nouveau Consul.  
Franc<sup>o</sup>, bon chrétien - Baptêmes d'adultes - Dons p<sup>o</sup> l'église offerts  
par les protestants et les Marabouts. 108.

1866. 2<sup>me</sup> Sem. Fièvre jaune, ses ravages - Mort édifiante du S<sup>t</sup>.  
Vandel - ses funérailles - Impression gên<sup>te</sup> d'édificat<sup>o</sup> à sa mort -  
Conversions - Bonnes dispositions des habitants - Baptême et  
mort consolante d'un criminel - Person<sup>o</sup> santes - Maladies  
et guérison du S<sup>t</sup>. Lacombe 405.

1867. 1<sup>er</sup> Sem. Bonnes dispositions des habitants - Exercices du Carême  
- Conversion d'une jeune protestante - Opposit<sup>o</sup> des minist<sup>o</sup> 1<sup>er</sup> Com<sup>o</sup>  
Mois de Marie - Charité des Cathol. p<sup>o</sup> une protestante - Santé  
des S<sup>t</sup>. F. Florentin et Alban 747.

Vicariai ap<sup>o</sup> de Sierra-Léone.

C<sup>té</sup> de Free-Town

1866 1<sup>er</sup> Sem. Convers<sup>o</sup> de protestants, et même de catéchistes - Pensée  
d'employer ceux-ci p<sup>o</sup> prêcher la vraie foi - Art. d'un journ<sup>l</sup> prot<sup>o</sup>  
constatant ces progrès avec inquiétude - F. Claver p<sup>o</sup> l'école des

- garçons - Bonnes disposit<sup>ns</sup> du peuple et du Gouver.<sup>t</sup> - Concession de terrain au cimetière. 112.
1866. 2<sup>me</sup> sem. Fièvre jaune - Maladie du C. Blanchet et du F. Claver. - Arrivée du C. Bracken, ses visites au Gouver.<sup>t</sup> - Œuvres et missions; Progrès consolants - F. Blanchet - Docteur, médecin - École des garçons prospère - Vaines attaques des min. protest.<sup>ts</sup> - Bonnes disposit.<sup>ns</sup> de la population - Arrivée des Sœurs de S. Joseph. 412.
1867. 1<sup>er</sup> sem. Attaques des minist.<sup>rs</sup>; leur peu de succès - Art. d'un Jour<sup>nal</sup> contre les Rév.<sup>és</sup> - Fréquentat<sup>ion</sup> des offices - École des Fr. Succès. Arrivée du C. Christian - Visite du Com.<sup>t</sup> espagnol - École des S<sup>rs</sup>. Neuvaine de leurs élèves protest.<sup>ants</sup> p<sup>r</sup> le Sape - Hôpital. Demande du titre d'aumônier p<sup>r</sup> le C. Bracken - Établ.<sup>t</sup> de L'Archicomp. ses fruits. 751.

## Guinée.

C<sup>té</sup> du Gabon.

1866. 1<sup>er</sup> sem. Attaque de Mgr Bessieux - Travaux d'install<sup>ation</sup>; Bâtim<sup>ents</sup> séparés p<sup>r</sup> l'œuv. des apprentis. Trav<sup>aux</sup> de culture et d'assainissem<sup>ent</sup>. - Nouveau Com.<sup>t</sup> de la div.<sup>ision</sup> navale - Mort du C. Barnabé. Maladies des C. F. Valentin et Germain - Tableau g<sup>énéral</sup> des œuvres. 116.
1866. 2<sup>me</sup> sem. Fête de l'Assompt<sup>ion</sup>. - Retr.<sup>ait</sup> des S<sup>rs</sup>es - des Frères - Maison des apprentis - Culture du riz - Œuvre des enfants - Les Sachouins. Maladies - Départ du C. Valentin p<sup>r</sup> France - Arrivée du C. Sellorme et du C. Heu - 1<sup>ères</sup> impressions. - Nouveau Com.<sup>t</sup> particulier. - Hospitalité à un C. Jésuite de Corisco. 423.
1867. 1<sup>er</sup> sem. Rapprochem<sup>ent</sup> des Sachouins - Envoi de leurs enfants. Visite d'un de leurs rois. Dons d'instrument de travail - Hospitalité à un autre chef Sachouin - Bonnes disposit.<sup>ns</sup> des indig<sup>és</sup> - Le roi Denis - Bienvill.<sup>és</sup> du Com.<sup>t</sup> sup<sup>érieur</sup> M. Fleuriot de l'Angle - Enfants confiés par lui - secours - Nombre des enfants - 1<sup>ère</sup> Comm.<sup>un</sup> et Conf<sup>ession</sup>. - Fête - Dieu Variétés - Le roi de Bonny - Les Voltairiens anthropo<sup>phages</sup>. 757.

## Mission du Congo.

## Résidence d'Ambriz.

1866. 1<sup>er</sup> sem. Départ des 1<sup>ers</sup> Missio<sup>n</sup>ers - Reçus chez les Sagaristes à Lisbonne. Visite au Nonce, à l'Ambassade - Service du Pr<sup>ésid</sup> des conférences de S. Vm.<sup>ont</sup> de Paul; départ sur un navire anglais. - Discussion aux Chambres,

depuis assoupie Traversée, incendie à bord. St. Thomas. Arrivée à Ambriz. Récept. par le curé, le Gouvern. - Nouvelles de changem.<sup>ts</sup> politiques au Congo. - S. Soussot va à Loanda - Accueil de l'év. et du Gouvern. - Le S. Espitalie le rejoint Séjour au séminaire. Etat de ce sem.<sup>re</sup> et de la ville. . . . . 121.

1866. 2<sup>me</sup> Sem. Excursion à la riv. Bengo. Examen d'un séminariste - Nouveau Vic. g.<sup>l</sup>. Suspension du sem.<sup>re</sup> - Fête de S. Assompt.<sup>n</sup> à Loanda - 1<sup>eres</sup> nouvelles de la M. Noire - Projet de résidence à Ambriz. - Voyage du S. Soussot au Zaïre - Install.<sup>n</sup> du S. Espitalie à Ambriz - Mort de l'agrégi Billon - Retour du S. Soussot, sa santé - Passage du S. Duparquet, accompagné à Loanda par le S. Soussot - Reto tram.<sup>le</sup> S. ministère et œuvres à Ambriz - Dispositions du Gouvern. - Envois de prêtres portug.<sup>s</sup> à S. Salvador, et leur prompt retour - Rapports avec le clergé - M. Violin. . . . . 122.

1867. 1<sup>er</sup> Sem. Fatigues du S. Soussot - Difficultés du bien. Soldats priés parés aux Saques. Process.<sup>s</sup> des Rameaux. Fête de Saques - Install.<sup>n</sup>. Case convenable - Clergé portug.<sup>s</sup> - Le curé de Pombé à Ambriz - Mort du Padre Ramus récemment envoyé à S. Salvador - Sort d'Ambriz assujéti aux douanes portug.<sup>s</sup> - Excurs.<sup>n</sup> aux Noncées et à Guicembo. . . . . 162.

- Appendice - Relation du voyage du S. Soussot au Zaïre, avec Carte. . . . . 177

Résidence de Mossamedés (Capangombé)

1866. 2<sup>me</sup> Sem. Préparatifs du départ du S. Duparquet - Quarantaine à Lisbonne - Départ, Accident, retour - Visites à Lisbonne - Le Nonce. L'év. d'Angola - 2<sup>me</sup> départ et voyage Arrivée à Loanda - Id. à Capangombé. 1<sup>eres</sup> impressions du pays. . . . . 143.

1867. 1<sup>er</sup> Sem. Voyage dans l'intér.<sup>r</sup> à Kumpata et Houilla - Retour à Mossamedés. Choix de ce lieu p.<sup>r</sup> le collège projeté - Arrivée de M. Crétin scol. venant du Gabon - Install.<sup>n</sup>, oratoire, desserte d'une chap.<sup>le</sup> des environs - Sympathie p.<sup>r</sup> l'év. projetée. Difficultés survenues, d'abord à Lisbonne, puis à Mossamedés. Départ p.<sup>r</sup> Lisbonne - Passage à Ambriz - Etat général du Congo, sur un rapport officiel - Besoin d'écoles. Vains essais du Gouvern. . . . . 168.

## Province de la mer des Indes.

## Ile Maurice.

C<sup>té</sup> de la Cathédrale (Port-Louis.)

1866. 1<sup>er</sup> sem. Mort d'Emilien, disciple du S. Laval et catéchiste zélé. Belles funérailles par M<sup>gr</sup>. - Comm<sup>m</sup> pascuales - Patron<sup>z</sup> de S. Joseph, fête patron<sup>z</sup> de la Cong. des ouvriers - Plan du monument du S. Laval, fait par M<sup>gr</sup>. Départ p<sup>r</sup> France du S. Chevaux. . . . . 131.
1866. 2<sup>me</sup> sem. Retour en France des S. S. Chevaux et Maistre - 1<sup>re</sup> Comm<sup>m</sup> à bord - Arrivée au p<sup>r</sup> Cœur de Marie - Travail de la vie du S. Laval. Suppress. de la C<sup>té</sup> de S. Em<sup>z</sup> Concept - Le S. Guilmin à la C<sup>té</sup> de la cathédrale - Rct<sup>e</sup> ann<sup>z</sup> à S<sup>te</sup> Croix - Ministère - Dérresse publique. (Térés et famine) - Fête patron<sup>z</sup> de S<sup>te</sup> Croix - Eglises du S. Sacram<sup>t</sup> et de S<sup>te</sup> Croix . . . . . 467.

1867. 1<sup>er</sup> sem. Retour du S. Chevaux à Maurice. Disette et épidémie. Nombreuses victimes. Misère extrême - Mort de M. Hallais, ami du S. Laval - Dispensaires. Dévouement des Filles de Marie - zèle des Miss<sup>es</sup> en face de la conduite des Ministres prot<sup>ts</sup> - Soins spirituels des malades et mourants - Guérisons extraord. par l'eau bénite - Ministère ordin. - Santé des Térés conservée. . . . . 797.

C<sup>té</sup> de l'Im<sup>z</sup> Conception.

1866. 1<sup>er</sup> sem. Départ de nos Térés de cette C<sup>té</sup> supprimée - Vifs regrets des habitants et pétitions à ce sujet - Service solennel à la mémoire du frère du S. Maistre. . . . . 134.

C<sup>té</sup> de St Julien de Flacq.

1866. 2<sup>me</sup> sem. Chapelle du poste achevée. Bien y opéré. Conversions. 1<sup>re</sup> Comm<sup>m</sup> Confess<sup>z</sup>. . . . . 472.
1867. 1<sup>er</sup> sem. Dons généreux des fidèles p<sup>r</sup> l'église - Effets peu sensibles de l'épidémie à Flacq - Maladie du S. Buquet. . . . . 203.

C<sup>té</sup> de N. D. du Grand-Port.

1866. 1<sup>er</sup> sem. G<sup>de</sup> détresse du quartier - Ministère. Carême. Comm<sup>m</sup> pascuales. 1<sup>re</sup> Comm<sup>m</sup>. . . . . 136.
1866. 2<sup>me</sup> sem. Ministère. Subside obtenu p<sup>r</sup> l'Eglise. Œuvres des Filles de Marie. . . . . 473.

1867. 1<sup>er</sup> Maison p<sup>r</sup> les Frères de la Doctrine chrét.; sa grandeur, son prix.  
 — Difficultés vaincues. — Don de 13 arpents de terre mis en culture. —  
 Éventative de vol à l'église. — Désastres dans le pays. 205.

## Île de la Réunion.

### Cité de la Providence.

1866. 1<sup>er</sup> sem. Maladies parmi les enfants et vieillards — Baptêmes.  
 1<sup>ères</sup> Com<sup>ms</sup> — Rebr<sup>tes</sup> aux Malabarés. Carême, ses fruits — Fête de  
 de S<sup>t</sup> Josephs. Pentecôte — Visite et paroles de M<sup>gr</sup> Maupoint, à  
 la mémoire du V. Père — Visites de divers personnages à l'Établ<sup>t</sup>.  
 Rapport du S<sup>t</sup>. Duboin à l'adm<sup>m</sup> sur l'Ét<sup>t</sup> — Travaux divers. 139.  
 1866. 2<sup>ème</sup> sem. Fête patronale de la paroisse S<sup>t</sup>e Anne — Tribune de  
 l'orchestre écroulée — Distrib<sup>ts</sup> des prix à l'école prof<sup>le</sup>. — Prix  
 d'honneur offert par le Gouver<sup>t</sup> — Vacances des enfants. —  
 Fête de S<sup>t</sup> Assomption et du S<sup>t</sup> Cœur de Marie — Rentrée nomb<sup>ts</sup>.  
 — Renommée de l'Établ<sup>t</sup> — Rebr<sup>te</sup> des Frères. Vaux — Départ  
 du S<sup>t</sup>. M<sup>gr</sup> Joseph — Arrivée du S<sup>t</sup>. M<sup>gr</sup> Auguste — Portraits et  
 reliques du V. I. et du G. R. I. — Ministère. Retraités. Baptêmes.  
 1<sup>ères</sup> Com<sup>ms</sup> — Don de vitraux p<sup>r</sup> la Chapelle — Crise de la Colonie.  
 Craintes p<sup>r</sup> les ateliers. Travaux offerts par l'Adm<sup>m</sup> — Sa bien-  
 veillance p<sup>r</sup> l'Établ<sup>t</sup> en face des attaques d'un mauv. journ<sup>l</sup>. 476  
 — Appendice — Distribution des prix à l'école professionnelle. 510

1867. 1<sup>er</sup> sem. Retraite ann<sup>le</sup> des Pères — Profess<sup>rs</sup> du S<sup>t</sup>. M<sup>gr</sup> Emmanuel  
 S<sup>t</sup>. Limbour remplacé par le S<sup>t</sup>. Moricet — Confirm<sup>ts</sup> Personnel — Situa-  
 tion et travaux des ateliers. Certés en 1866. Espoir p<sup>r</sup> 87. Travaux  
 p<sup>r</sup> le Gouver<sup>t</sup>. 208.

### Cité de la Neuville.

1866. 1<sup>er</sup> sem. Chiffres des Com<sup>ms</sup> et baptêmes etc. à la paroisse et à la léprosi<sup>er</sup>  
 Santé des membres de la Cité. 144.  
 1866. 2<sup>ème</sup> sem. S<sup>t</sup>. Michel-Ange blessé par un lépreux — Coup de sang  
 du S<sup>t</sup>. Moricet; ses suites — Visite de M<sup>gr</sup> à la paroisse et à la léprosi<sup>er</sup>.  
 — Fête patronale de S<sup>t</sup> Bernard — Léproserie. Garde d'honneur du  
 Sacré Cœur — Ministère paroissial. Baptêmes. Comm<sup>ms</sup> Confirm<sup>ms</sup>  
 1<sup>ère</sup> Com<sup>m</sup> de vieillards. 483.  
 1867. 1<sup>er</sup> sem. Person<sup>l</sup>. S<sup>t</sup>. Limbour, S<sup>t</sup>. Michel-Ange guéri de ses blessures —

Cimetière, génér<sup>e</sup> concours des paroissiens Bien produit parmi eux. Fêtes  
 1<sup>ères</sup> Com<sup>m</sup>. Conversions Mariages légitimés. Obstacles. Difficultés d'aller à  
 St Denis p<sup>r</sup> l'état civil. Saureté des noirs; dépourvus même de vêtements.  
 — La fête de Fêtes à la Léproserie. Banquet — Baptêmes et 1<sup>ères</sup> Com<sup>m</sup>  
 le jour de la Trinité — Process<sup>us</sup> de la Tête-Dieu à la Léproserie. Allégresse  
 — Erection de l'Arch. — Appendice — Conversion remarquable. 811.

## Cité de St- Guillaume.

1866. 1<sup>er</sup> sem. Acquisition de la propriété conclue — Travaux de route et  
 d'install<sup>ation</sup> — Fête de St-Joseph — 1<sup>ères</sup> Com<sup>m</sup> Baptêmes. Bon esprit des enf<sup>ants</sup>.  
 Projet d'Orphelinat. 143.

1866. 2<sup>ème</sup> sem. Procès relatif au Citron gagné — Attaques du jour<sup>nal</sup> du Commerce.  
 Communiqué de l'Adm<sup>in</sup> — Énitencier. Baptêmes. 1<sup>ères</sup> Com<sup>m</sup>. Confirm<sup>ations</sup> —  
 Travaux d'exploitat<sup>ion</sup>. Chemins — Visite du chemin du rempart par le  
 Gov<sup>ern</sup>. 143.

1867. 1<sup>er</sup> sem. Issue favorable du procès du Citron — Convent<sup>ions</sup> avec l'Adm<sup>in</sup>  
 p<sup>r</sup> le Énitenc<sup>ier</sup> de l'Étê — Avancem<sup>ent</sup> des travaux de route et d'install<sup>ation</sup>.  
 — Visite de M. M. Fava et Martin — Bénéd<sup>iction</sup> d'une statue de N. D. du  
 Sacré-Cœur — Mois de St-Joseph — Associat<sup>ion</sup> parmi les enf<sup>ants</sup> en son honneur —  
 — Appendice — Art. du Moniteur de la Réunion faisant la descript<sup>ion</sup> et l'éloge de l'Étê. . . 815.

## Côte orientale d'Afrique.

## Cité de Zanzibar

1866. 1<sup>er</sup> sem. Mort de St-Marc-Etienne. Honneurs extraord<sup>inaires</sup> à ses restes.  
 — Visite du Sultan — Maladies des Sœurs, Frères et Sœurs — Arrivée du S.  
 Marcellin — Échec de la Mission protest<sup>ante</sup> de Mombaz — Arrivée d'une  
 Miss<sup>ion</sup> russe — Mission angl<sup>aise</sup> de Zanzibar — Bonnes dispositions du Sultan.  
 — Ateliers, intérêts qu'ils excitent, travaux — Envoi d'objets à la N. Noire.  
 — Dons et intérêt g<sup>énéral</sup> p<sup>r</sup> la Mission. 143.

1866. 2<sup>ème</sup> sem. Fête du 15 août Drapeau d'honneur envoyé par le C<sup>orps</sup> français —  
 Rebr<sup>on</sup> an<sup>née</sup> — Voyage du S. Hooper à la g<sup>rande</sup> Terre — Arrivée du S. Machon  
 Portraits et reliques — Œuvres. Hospices. Traits divers — Les enfants  
 nombre. Bon esprit. Ecoles. Ateliers. Ouvroir — Estime p<sup>r</sup> la Mission.  
 Extrait d'un jour<sup>nal</sup> protest<sup>ant</sup> — Discrédit des ministres — Rapports avec  
 le Sultan. Sa bienveillance — Guerre de Samo. Massacre de l'Iman de  
 Maseate — Mort du Doct<sup>eur</sup> Livingstone — Nouveau C<sup>orps</sup> de la dir<sup>ection</sup> navale. . . 143.

1867. 1<sup>er</sup> sem. Retour en France du S. Hooper — Catéchisme Souhabuli par le  
 S. Baur, imprimé à la Miss<sup>ion</sup> protest<sup>ante</sup> — Traduct<sup>ion</sup> de la Bulle Ineffabilis —  
 Œuv. des enf<sup>ants</sup>. Inf<sup>ant</sup> moribond baptisé — 1<sup>ère</sup> Com<sup>m</sup> Trait éducatif — Arrivée  
 de M<sup>onsieur</sup> Maupoint — Estime g<sup>énérale</sup> de la Miss<sup>ion</sup> — Témoignage du C<sup>orps</sup> français —  
 Protestantisme — Rapports avec le Sultan. Bon préparé p<sup>r</sup> S. Hooper — Mission

anglaise. Accident. État de résultats — Don et lettre du Minist. des aff. étr. . 826  
 App. — Rapport du S. Hoerner sur son voyage à la Côte (Carte) . . . . . 832  
 Indes Orientales.

## Cité de Chandernagor.

1866. 1<sup>re</sup> Sem. Fêtes de la S<sup>te</sup> Enf<sup>ce</sup>, loterie — Bons rapports avec le nouvel admin.<sup>re</sup>, la populat<sup>re</sup>, le Gov.<sup>re</sup> — Transfert de la Cité à la Cure — Paroisse. Fâques. — Echo de N. D. des Vict. — Quête p<sup>re</sup> le denier de S<sup>t</sup> Pierre — Désirs de convers.<sup>re</sup> d'élèves de l'école native. . . . . 73
1866. 2<sup>me</sup> Sem. — Distrib.<sup>re</sup> des prix des écoles. Orphelinat d'indiens recueillis dans la famine — Baptêmes et Consécrat.<sup>re</sup> à Marie — Loteries. Ressources. Appel à la S<sup>te</sup> Enf<sup>ce</sup> — Retour en France du S. Guérin, remplacé par S. Sower. Voyage de celui-ci — Agrandissem<sup>ent</sup> du presbytère — Mais.<sup>re</sup> contigue à avoir p<sup>re</sup> les vic<sup>re</sup> — Acquisit.<sup>re</sup> des S<sup>rs</sup> de S<sup>t</sup> Joseph de l'ancienne mais.<sup>re</sup> des Capucins 505. 3.  
 Rapport du S. Barthé au C. R. P. sur l'ouv. de la S<sup>te</sup> Enf<sup>ce</sup> à Chandernagor. 519. 3
1867. 1<sup>re</sup> Sem. — Voyage du Gov.<sup>re</sup> g<sup>l</sup> des Indes à Chandern. — Sa visite à l'école — Faveurs accordées à l'Ét.<sup>re</sup> — Mais.<sup>re</sup> acquise p<sup>re</sup> les S<sup>rs</sup> de S<sup>t</sup> Joseph par M. Courjon — Cession to<sup>re</sup> la Cité d'un jardin contigue au presbytère — Bons p<sup>re</sup> les écoles Municipalité établie à Chandern. — Accident à l'école. Enfant tué, S<sup>er</sup> Sower blessé — Allocat.<sup>re</sup> de 2000 \$ par la S<sup>te</sup> Enfance 852.

## Province d'Amérique.

## Martinique.

## Cité de St Pierre.

1866. 1<sup>re</sup> Sem. Consécrat.<sup>re</sup> de Mo. de Courmont, scol<sup>re</sup> . . . — Expos. agr. et indust<sup>re</sup> de la Colonie — Eloges et médaille d'or p<sup>re</sup> les produits du S. Düllmann. 15.
1866. 2<sup>me</sup> Sem. Voyage des S. S. Emonet et Simonet à Roseau. Retraites prêchées là par eux — Distrib.<sup>re</sup> des prix au Coll. — Local et construct.<sup>re</sup> du Coll. Sém. — Envoi à la M<sup>aj</sup>or<sup>re</sup> des S. S. Robo et Raoux — Nouveau Gov.<sup>re</sup> . . . . . 53.
1867. 1<sup>re</sup> Sem. Rentrée. Inaugurat.<sup>re</sup> du Coll. Sém. — Epreuves. Belle mort d'un élève — Naufrage d'autres venant en France — Le nouveau Gov.<sup>re</sup> — Son arrivée, Ses sentiments chrétiens. Réception. Visite à l'établ.<sup>re</sup> avec l'amiral Didelot. . . . . 86.

Cité de St<sup>e</sup> Marie (Fort de France.)

1866. 1<sup>re</sup> Sem. Reprise du collège, comme externat — Maladies des S. S. Ben-netti et Buisson. . . . . 156
1866. 2<sup>me</sup> Sem. Entreprise d'un nouvel établ.<sup>re</sup> p<sup>re</sup> le collège — Etat actuel de l'ouv<sup>re</sup>. 533
1867. 1<sup>re</sup> Sem. Développem<sup>ent</sup> du collège — Bon esprit — Visite du nouveau Gov.<sup>re</sup> — Bons offerts par les familles — Maladie du P. Raoux — Constructions. 86.
- Cité du Trou-Vaillant.
1866. 1<sup>re</sup> Sem. Personnel. Nombre des Elèves. . . . . 158



1866. 2<sup>me</sup> Sem. Ordinat<sup>ns</sup> à la Dominique. S. Simonet remplacé par S. Grasser. 534.
1867. 1<sup>er</sup> Sem. Personnel Rentrée des séminaristes. Bon esprit. Sympathie du Clergé - Ministère près des noirs - 1<sup>ère</sup> Com<sup>me</sup> Semaine S.<sup>te</sup> Noz<sup>z</sup> de Roseau  
Ordin<sup>on</sup> - Télégraphie à la Délivrande - Examen. 866.
- C<sup>ité</sup> de N. D. de la Délivrande.
1866. 1<sup>er</sup> Sem. Création de Nazareth, hospice de vieillards - Associat<sup>on</sup> de Dames patronesses de l'œuv. - Ecole agricole - Personnel - Maladie du S. Dufren 158.
1866. 2<sup>me</sup> Sem. Inaugurat<sup>on</sup> de l'école agr. Samarthe. 535.
1867. 1<sup>er</sup> Sem. Projet de faire couronner par le S. Père la statue de N. D. de la Déliv<sup>and</sup> - Maladie et départ du S. Dufren - Appendice. Extrait de journaux sur le départ et les adieux du S. Dufren - Lettre sur le Télégraphie de N. D. de la Délivrande. 869.
- Guyane française.  
C<sup>ité</sup> de Cayenne.
1866. 1<sup>er</sup> Sem. Voyage de Noz<sup>z</sup> Dossat et autres prêtres en France - Sentiments p<sup>rs</sup> nos Sères - Sautés - Emplois - Biers - Ordre de S.<sup>te</sup> Fran<sup>çoise</sup>. nombre. Fruits consolants. 161.
1866. 2<sup>me</sup> Sem. Augment<sup>on</sup> du cadre du Clergé - Retour de Noz<sup>z</sup> Dossat - Décorat<sup>on</sup> de Rome au Gouver<sup>neur</sup> - Arrivée des S. S. Aymonin, Sernot - Maladies - Desserte de Comégrand par le S. Lestrat. Tombe du S. Durand - Crise situation matérielle de la colonie - Insuccès de la transportation. 536.
1867. 1<sup>er</sup> Sem. Retour en France des S. S. Lestrat, Aymonin et Sernot, et départ p<sup>rs</sup> Cayenne du S. Ledhuy - Reliques et portraits du V. Père et du C. A. P. Anniver<sup>s</sup>aire de la mort du S. Durand. Service funèbre à Comégrand. 878.
- C<sup>ité</sup> de Moudélice.
1866. 1<sup>er</sup> Sem. Retour en France du S. Ledhuy, malade - Fête Dieu et 1<sup>ère</sup> Com<sup>me</sup>. 163.
1866. 2<sup>me</sup> Sem. Visite de l'Établ<sup>issement</sup> par la Commis<sup>sion</sup> - Examen - Nombre d'enf<sup>ants</sup> inquiétudes sur l'avenir de l'Établ<sup>issement</sup> faute d'éléments. - 1<sup>ère</sup> Com<sup>me</sup> et Conf<sup>ession</sup>. à Rémire - Maladie du S. Comnepuy, du S. Patrocle - C<sup>on</sup>dition des habitants de Rémire p<sup>rs</sup> avoir les restes du S. Nœu. 539.
1867. 1<sup>er</sup> Sem. Difficultés de l'œuvre de Moudélice - Détails édifiants sur la mort du S. Patrocle 880.
- C<sup>ité</sup> de Mana.
1866. 1<sup>er</sup> Sem. Maladie du S. Nœu. son départ de Cayenne p<sup>rs</sup> la Noz<sup>z</sup> - Sa mort à S.<sup>te</sup> Pierre, le 26 mar. Son zèle - Bruit sur les causes de sa maladie - Le S. Kramer le remplace. 164.
1866. 2<sup>me</sup> Sem. Aucune nouvelle. 547.
1867. 1<sup>er</sup> Sem. Convers<sup>ions</sup>. Conf<sup>essions</sup> etc. - Regrets du S. Nœu - Epidémie. 883.

## Trinidad.

C<sup>te</sup> de Port- d'Espagne.

1866. 1<sup>er</sup> sem. Carême par le S. Sernot, bien suivi - Construct<sup>ns</sup> du Collège achevés - Vocations de Scol<sup>aux</sup> - Bon esprit des élèves.

1866. 2<sup>me</sup> sem. Voyage du S. Guilloux à Bolivar. accueil. Désir de nous avoir p<sup>r</sup> un collège - Constructions terminées - 1<sup>er</sup> Com<sup>m</sup> et Confirm<sup>ns</sup> - Ordinat<sup>ns</sup> de M. Browne - Nouveau Gov<sup>r</sup>: S<sup>r</sup> Gordon - Distrib<sup>ns</sup> des prix - Discours - Arrivée de M. M. O'Hanlon et Duval - Changem<sup>t</sup> du S. Guilloux.

1867 1<sup>er</sup> sem. Concile prov.<sup>l</sup> à Port- d'Espagne - Arrivée du S. Corbet. Départ du S. Guilloux p<sup>r</sup> la Mart<sup>ique</sup> et de M. Browne p<sup>r</sup> France. - Rentrée des élèves. Retraite - Bénédict<sup>ns</sup> des nouveaux bâtiments. Départ de M<sup>gr</sup> p<sup>r</sup> le centenaire - Sermon du S. Corbet à la Cathéd. - vacances de la C<sup>te</sup> - Dieu

385

## Haïti

C<sup>te</sup> de Pétionville

1866. 1<sup>er</sup> sem. Voyage du S. François - Séjour au Cap-Haïtien - Retour en France du S. Cymonin, malade - Ministère Baptêmes. 1<sup>ère</sup> Comm<sup>m</sup>. Mariages etc. - Nouvel incendie à Port- au Prince. Ses désastres - Situation du pays.

16

1866. 2<sup>me</sup> sem. Ministère du S. François. Baptêmes. 1<sup>ères</sup> Com<sup>m</sup>. Confir<sup>ns</sup> - Église de Pétionville restaurée - Arrivée du S. Chenay Accueil - Station d' Avent à la Cathéd<sup>rale</sup>. Fatigue - Situation politique du pays. Incendies Tentatives d'insurrection.

54

1867 1<sup>er</sup> sem. Personnel de la C<sup>te</sup> - Souscript<sup>ns</sup> publ. p<sup>r</sup> une tombe au S. Chenay - Travaux du S<sup>t</sup> Ministère - Carême. 1<sup>ères</sup> Comm<sup>m</sup> - Troublés de fév. Révolution de Mars - Chute de Geffrard. Son départ - Nouvelle Constituante - Élection de Salnave à la Présidence. - Extrait de son message au sujet du G<sup>d</sup> sémin<sup>aire</sup> d'Haïti - Voyage de M<sup>gr</sup> du Cosquer.

. 289.













